

# EPISTRES CATHOLIQUES,

TRADUITES EN FRANÇOIS.

AVEC UNE EXPLICATION  
tirée des Saints Peres & des Auteurs  
Ecclesiastiques.



A PARIS,  
GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur &  
Libraire ordinaire du Roi,  
ET  
JEAN-BAPTISTE DESESSARS, Libraire, rue  
saint Jacques, à saint Prosper & aux trois Vertus.

M. DCC. XI.  
Avec Approbations & Privilege de sa Majesté.





# P R E F A C E

## D E S E P I S T R E S

### C A T H O L I Q U E S .

**L**ES livres saints sont dans l'Eglise un tresor inestimable, & une source feconde de toutes sortes de biens; où tous les hommes peuvent trouver tout ce qui leur manque pour être heureux. Les ignorans y deviennent aisément savans; les pauvres y acquèrent sans peine des richesses qui les contentent; les affligés y trouvent leur consolation; les malades leur guerison; les morts mêmes y recouvrent la vie. Les promesses y sont sûres; & les biens solides. Il n'en est pas de même de la science du paganisme; car que voit-on dans les Poëtes, que mensonges; dans les Orateurs, que du fard; & dans les Philosophes, que des tenebres? Que s'ils ont

## P R E F A C E.

connu plusieurs belles vérités , ces lumières sans la connoissance du Sauveur, n'étoient point capables de les conduire au salut , & ne les empêchoient point de tomber dans le précipice affreux d'une nuit éternelle. Mais dans l'Evangile & dans les écrits des Apôtres , on y découvre des vérités infaillibles , des beautés véritables , & des clartés éternelles. Il faut donc que l'antiquité fasse hommage à cette source de lumiere qui éclate dans les livres sacrés des Evangelistes & des Apôtres ; & que tous les savans du paganisme confessent qu'ils n'ont point de doctrine si solide , ni de préceptes si raisonnables.

Notre divin Sauveur , qui a envoyé par tout le monde ses disciples pour détruire les erreurs de la gentilité , & pour éclairer les hommes des lumières de son Evangile , n'a pas seulement voulu qu'ils instruisissent de vive-voix quelque nation pendant leur vie , mais aussi toute la terre par leurs écrits durant tous les siècles. Le grand saint Paul , qui a porté l'Evangile de J E S U S - C H R I S T dans de si grandes étendues de pays , ne s'est pas contenté de faire retentir alors cette

## P R E F A C E.

voix puissante, qui a gagné à Dieu une infinité d'ames; mais il continue de la faire encore retentir tous les jours dans tout l'univers par ces excellentes épîtres, dont les paroles pleines de feu ont enflammé les cœurs de tant de millions de personnes, & serviront à Dieu d'armes puissantes pour lui assujettir les peuples jusqu'à la fin du monde. Mais ce n'est pas seulement ce grand Apôtre que Dieu a choisi pour instruire les peuples par des écrits pleins de son Esprit, il n'a pas moins fait paroître les trésors de sa sagesse dans les épîtres des autres Ecrivains sacrés, que l'Eglise a mises dans le Canon des livres inspirés de Dieu. *Galati*  
*2. 9.*  
*2. Cor.*  
*11. 5.*

Qui pourroit assez estimer le mérite de ce beau monument que saint Jacques nous a laissé pour notre instruction? Où voit-on le vice reprimé, l'orgueil des riches abattu, leur avarice confondue avec plus de force? Où trouve-t-on la pauvreté plus relevée, la souffrance plus estimée, l'herésie convaincue avec plus de netteté? On peut dire enfin qu'on y trouve beaucoup de remèdes pour guerir les différentes sortes de maladies spirituelles.

## P R E F A C E.

Qui ne sera point étonné de voir dans les épîtres de saint Pierre tant de science & d'élevation d'esprit ? une si grande abondance de pensées ? tant de gravité & d'uniformité dans ses discours ? les mysteres traités avec tant de profondeur & de majesté ? Dans sa seconde épître il combat les heretiques avec tant de force , & fait de leurs déreglemens une si vive peinture , que saint Jude traitant le même sujet , n'a pas cru devoir mieux faire que d'imiter ses paroles & ses expressions.

Que peut-on dire qui puisse égaler l'excellence de la premiere épître du disciple bien-aimé ? On y voit dans la simplicité du stile une theologie si élevée , qu'il paroît que Dieu l'avoit éclairé d'une façon particuliere. Il avoit puisé dans le sein même de JESUS-CHRIST, les secrets les plus cachés de la verité de notre Religion. Il soutient dans cette épître , comme dans son Evangile , la divinité de son Maître , aussi-bien que son Incarnation , contre les heretiques qui combattoient l'une & l'autre verité. Mais ce qui y regne le plus , c'est le grand commandement de l'amour dont il étoit.

## P R E F A C E.

si rempli ; il diversifie ce précepte en tant de manieres , qu'il le fait toujours paroître nouveau. Ses deux autres épîtres qu'il écrit à des personnes particulieres , ne font point mieux voir qu'il en est l'auteur , que cette même charité qu'il y montre , & qu'il y recommande avec tant de soin.

Qui a jamais oui parler de quelque chose de plus grand , que ces trois hommes sans étude & sans lettres , que JESUS-CHRIST a tirés du rivage d'un lac où ils s'exerçoient à la pesche , pour les remplir de la plus haute sagesse , & de la science la plus profonde de ses mysteres ?

Lequel des trois est le plus admirable , ou celui qui fut le chef de toute l'Eglise , ou celui qui a paru aux Juifs mêmes un prodige de sainteté , ou celui que le Sauveur a aimé préferablement à tous les autres , & à qui il a laissé en mourant le soin de sa sainte mere ? On peut donc juger de l'excellence de leurs écrits , par le merite & la dignité de leurs personnes , que Dieu a choisies avec saint Paul pour répandre par tout le monde dans toute la suite des siècles les

## P R E F A C E.

richesses de sa sagesse & de sa science. Saint Jérôme parlant de ces sept épîtres canoniques, dit qu'elles sont toutes ensemble courtes & longues; courtes pour les paroles, & longues pour les sens & les mystères.

Il y a quelques observations à faire sur ces épîtres en general; il faut parler, 1. du nom qu'on leur a donné: 2. de l'ordre & du rang qu'elles ont eues: 3. du sujet, & de la cause qui les a fait écrire.

---

### A R T I C L E I.

*Pourquoi elles ont été appellées Canoniques, ou Catholiques.*

**N**ous pouvons premierement remarquer avec quelques Interpretes, que ces sept épîtres ayant été écrites par différentes personnes, on ne pouvoit pas leur donner à toutes ensemble le nom de leurs auteurs, comme on appelle les épîtres de saint Paul, dont cet Apôtre est le seul auteur. Il falloit donc les appeller d'un nom commun qui les comprît toutes.

On demande maintenant s'il les faut



## P R E F A C E;

appeller *Canoniques* ou *Catholiques*, si c'est de l'un ou de l'autre nom, ou de tous deux indifferemment. On peut dire absolument, qu'elles doivent être plutôt appelées *Catholiques* que *Canoniques*. 1. Parceque tous les anciens auteurs Grecs, & la plûpart des Latins, les ont appelées de la sorte. 2. Parceque ce mot les distingue de tous les autres livres du nouveau Testament: car on leur a donné le nom de *Catholique*, non pas à cause de la doctrine qui y est renfermée, cela leur étant commun avec tout le reste de l'Écriture, mais parcequ'elles sont *universelles*; ou comme d'autres disent, *circulaires*, & qu'elles ne sont point adressées à un seul peuple, comme celles de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens, aux Ephesiens; ou à quelque particulier, comme à Timothée, ou à Tite; mais à tous les fidelles Juifs qui étoient dispersés dans les provinces, ou generalement à tous les peuples chrétiens. C'est-là le propre caractere qui les distingue. Il est vrai que la seconde & la troisième de saint Jean sont écrites à des particuliers, & qu'elles ne meritent pas le nom de *Catholiques* en ce sens; mais on les a

## P R E F A C E.

comprises sous le même nom ; parcequ'elles ont été recueillies en un même livre : ainsi à la rigueur , de ces sept épîtres il n'y en a que cinq qui soient Catholiques.

Quelques Latins les ont appellées *Canoniques* , soit parcequ'ils ont confondu ce nom avec celui de *Catholiques* , soit pour marquer qu'elles sont comme celles de saint Paul dans le Canon des Ecritures saintes ; ou plutôt , selon d'autres , parcequ'elles contiennent les principales regles des mœurs & de la vie chrétienne.

---

## A R T I C L E I I.

*De l'ordre & du rang que l'on a donné à ces Epîtres.*

L'Ordre des sept lettres Catholiques, tel que nous l'avons maintenant, est fort ancien , & se trouve dans tous les manuscrits Grecs , & dans les versions orientales ; il est suivi dans le Concile de Laodicée , & par les Peres Grecs , Eusebe , saint Cyrille de Jerusalem , saint Athanase , saint Gregoire de Nazianze ,

## P R E F A C E.

& par les Latins, comme saint Jérôme dans la lettre à Paulin, & plusieurs autres. Ainsi l'auteur du Prologue sur les sept épîtres canoniques se trompe, dit M. Dupin, quand il dit que chez les Grecs l'ordre des sept épîtres canoniques est différent de celui qui se trouvoit dans les exemplaires Latins. Il y en a néanmoins où cet ordre n'est point gardé; & les Peres n'ont pas fait scrupule d'en suivre un autre: car saint Augustin dans le livre *de la foi & des œuvres*, c. 14. met les deux de saint Pierre les premières, celles de saint Jean après, & ensuite celle de saint Jacques & celle de saint Jude. Le dernier Canon des Apôtres a aussi donné ce rang à ces épîtres, & a été suivi par le Concile de Florence, & par celui de Trente sess. 4. Le même saint Augustin dans son livre de la doctrine Chrétienne, met l'épître de saint Jacques la dernière des sept; & se trouve aussi en ce rang dans le Concile troisième de Carthage c. 47. & dans l'épître d'Innocent I. à Exupere. On voit par là qu'ils ont cru que cet ordre étoit assez arbitraire, quoique changeant l'ordre ancien ils eussent leurs raisons.

## P R E F A C E.

Ceux qui mettent l'épître de saint Jacques la première, & les autres ensuite, ont suivi l'ordre du temps qu'elles ont été écrites. D'autres croient néanmoins qu'en suivant cet ordre, on a considéré saint Jacques comme Evêque de Jerusalem, qui a été le premier siege de la Chrétienté, où l'Evangile a commencé d'être prêché, & d'où il s'est répandu dans toutes les nations. Ceux qui ont donné le premier rang à celles de saint Pierre, ont considéré sa primauté dans l'Eglise. Ceux au-contraire qui ont placé au dernier rang l'épître de saint Jacques, ils l'ont fait parceque cette épître n'a été reçue dans les Eglises que la dernière de toutes.

---

## A R T I C L E   I I I.

### *Du sujet des Epîtres Canoniques.*

**Q**uoique les Auteurs de ces épîtres ne se soient pas tous proposé le même but, ils conviennent néanmoins en deux choses : La première, c'est de soutenir les Juifs dispersés dans les provinces, & de les fortifier dans leur foi

## P R E F A C E.

& dans la pratique des bonnes œuvres : La seconde, c'est de refuter les erreurs des Simoniens & des Nicolaïtes, sur-tout celles dont ils abusoient le plus pour entretenir leur libertinage, qui est que la foi sans les œuvres suffisoit pour être sauvé; & ils appuyoient cette erreur par quelques paroles de saint Paul, dont ils abusoient étrangement, pour établir leurs erreurs. C'est ce que saint Augustin remarque dans le livre *de la foi & des œuvres*, c. 14. Parceque cette doctrine s'étoit répandue parmi les Chrétiens, dit ce saint Docteur, les autres épîtres des Apôtres, celles de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques, & de saint Jude, ont pour but principal de la détruire, & de soutenir que la foi ne sert de rien sans les œuvres; comme saint Paul même avoit défini, que ce n'étoit pas toute foi en Dieu qui donnoit le salut, & qui étoit celle que l'Évangile demandoit de nous, mais que c'étoit la foi qui agissoit par la charité. Et un peu après, il dit que saint Pierre sachant que quelques-uns abusoient de certaines paroles obscures de saint Paul, pour se contenter d'avoir la foi, sans se mettre en peine de bien vivre,

## P R E F A C E

2. Pet. 3. 16. » il avoit dit ouvertement , qu'il se trou-  
voit dans saint Paul quelques endroits  
difficiles à entendre , que les ighorans  
détournoient en un mauvais sens ; com-  
me les autres Ecritures , à leur propre  
ruine ; quoique le sentiment de cet Apô-  
tre fût le même que celui des autres tou-  
chant la necessité de la bonne vie pour  
être sauvé.





# ARGUMENT

DE L'ÉPIÎTRE

CATHOLIQUE

DE S. JACQUÉ.

**C**ette excellente épître a toujours été considérée comme un des plus beaux présens que Dieu ait fait à son Eglise. Elle est si remplie d'avis salutaires & de maximes édifiantes, que quand il ne nous seroit resté que ce monument sacré pour l'instruction des fidelles, il pourroit suffire pour les regler dans tous leurs devoirs, & dans toute la conduite de la vie. Le stile en est vif & pressant, & l'on ne voit guere autre-part les abus repris avec des termes plus énergiques. Il menace avec des paroles tonnantes les superbes, les ambitieux, & sur-tout les avares. Il reprime l'intemperance de la langue, dont il représente les excès avec des expressions fortes & hardies. Il console les pauvres & les

## ARGUMENT.

affligés, & relève hautement leur bonheur dans cet état. Il donne des regles par lesquelles un Chrétien doit se conduire en quelque disposition qu'il se trouve; ce qu'il doit faire quand il est affligé, quand il est triste, quand il se porte bien, quand il est malade. Enfin il fait voir que tout le mal vient de nous, & que tout le bien vient de Dieu, & que c'est de lui qu'il faut l'obtenir par la priere; il la recommande instamment, & montre quelle est sa vertu & son efficacité: de sorte qu'on peut dire que cette épître est un excellent abrégé de la morale Chrétienne, & un riche tresor où les fidelles peuvent puiser les instructions qui sont necessaires pour leur salut. Il faut maintenant examiner quel en est l'auteur & l'authenticité.

### §. I.

#### *De l'auteur de cette épître.*

Cette épître est constamment attribuée à saint Jacques, un des douze Apôtres, comme portent les anciennes inscriptions tant Grecques que Latines: mais parcequ'il y a eu deux Apôtres de



## ARGUMENT.

ce nom , on peut douter quel est celui des deux qui l'a écrite. Le premier a été Jacque fils de Zebedée & frere de Jean , avec lequel il fut appelé à l'apostolat ; celui-ci a été nommé *le Majeur* , & a eu la tête tranchée par ordre du roi Herode Agrippa. Le second a été Jacque fils d'Alphée & frere de Jude , appelé *le Mineur* , pour le distinguer du fils de Zebedée ; non qu'il fût peut-être moins âgé , ce que l'on ne fait point , ou qu'il eût moins de merite , ce que l'on ne présume pas , mais parcequ'il ne fut appelé à l'apostolat qu'après saint Jacque surnommé le Majeur.

Ce dernier n'a pu être auteur de cette lettre , pour plusieurs raisons , qui toutes font voir qu'elle n'a pu être écrite qu'après la mort de cet Apôtre. La premiere se tire du titre de l'épître même adressée aux douze tribus , c'est-à-dire à tous les Juifs convertis répandus dans toutes les parties du monde , sur lesquels saint Jacque le Mineur comme leur Apôtre , & Evêque de Jerusalem , avoit une inspection particuliere. Or cette grande dispersion n'a pu arriver qu'après la mort de saint Jacque le Majeur ; car son mar-

## ARGUMENT.

tyre est arrivé dix ans après l'Ascension de notre Seigneur. Il est vrai qu'il s'est fait une dispersion des Juifs après la mort de saint Estienne, mais elle n'a pas été alors ni si generale, ni si étendue qu'elle l'a été depuis.

La seconde raison se prend du temps que les Apôtres ont commencé d'écrire.

*l. 3. c. 1.* Saint Irénée remarque, que suivant l'ordre qu'ils avoient reçu de JESUS-CHRIST,

*Marc. 16.* *de prêcher l'Evangile à toutes les creatures,*

ils s'appliquoient tout entiers à cette fonction; & n'ont commencé que tard à étendre par leurs écrits la doctrine de la foi: ce qui se voit aussi par l'exemple de saint Paul, qui n'a écrit sa premiere épître, qui est la premiere aux Thessaloniens, que dix-neuf ans après la Passion du Sauveur, après que ce grand Apôtre eut déjà fondé un nombre incroyable d'Eglises dans l'Asie & dans l'Europe.

La troisième raison qui paroît encore plus convainquante, se tire du sujet même de l'épître, c'est qu'elle refute des erreurs qui n'étoient pas encore nées lorsqu'Herode fit couper la tête à saint Jacques dit le Majeur; ce sont celles des Simonienens & des Nicolaites, qui ensei-

## ARGUMENT.

gnoient qu'il suffisoit de croire pour être sauvé, sans se mettre en peine de joindre les bonnes œuvres à la creance. Ces heretiques chetchant à donner de l'appui à leurs erreurs, abusoient des écrits de saint Paul, dont ils corrompoient le sens, & sur-tout de l'épître aux Romains, où cet Apôtre opposant la foi en JESUS-CHRIST aux œuvres de la loi Judaïque, ne demande en plusieurs endroits que la foi seule, sans les œuvres de la loi. Voyez ci-dessus art. 3.

Or saint Paul n'a écrit son épître aux Romains que quinze ans après le martyre de saint Jacque frere de Jean. Il est donc clair que c'est saint Jacque le Mineur, premier Evêque de Jerusalem, appelé frere du Seigneur, qui est auteur de cette épître. Aussi nul écrivain, soit ancien ou nouveau, n'en a douté; il n'y a eu que quelques auteurs Espagnols de nulle autorité, comme Dexter dans sa chronique, & d'autres, qui ont voulu se faire honneur d'une si précieuse relique, en l'attribuant à saint Jacque le Majeur, qu'ils prétendent être leur Apôtre.

L'opinion de quelques auteurs qui attribuent cette épître à saint Jacque Evê-

## ARGUMENT.

que de Jerufalem , qu'ils diftinguent de faint Jacques Apôtre fils d'Alphée , fe détruit par l'Evangile même , & par l'épître de faint Paul aux Galates. On peut voir cette difficulté réfolvee dans les Critiques.

### §. II.

#### *De l'autorité de l'épître de faint Jacques.*

Quelques-uns ont douté dans les premiers fiecles de l'Eglife , fi cette épître devoit être mife au rang des livres canoniques de l'Ecriture fainte : c'est ce que marque Eufebe dans fon hiftoire ; & la raifon qu'il en apporte , c'est que peu d'anciens en ont fait mention : il reconnoît pourtant qu'elle étoit reçue & approuvée dans la plupart des Eglifes. Que fi elle n'a pas été reçue d'abord , ç'a été le doute où l'on étoit de fon auteur , qui en a été la caufe : car faint Jerôme , qui ne doutoit point que faint Jacques frere de notre Seigneur ne l'eût écrite , dit en paffant , que l'on difoit qu'elle avoit été publiée par un autre fous le nom de cet Apôtre ; & il ajoute , qu'avec le temps elle avoit acquis l'autorité. En

*Euseb.  
hif. l. 3.  
c. 19.*

*Hieron.  
in Catal.  
vir. illuf.*

## ARGUMENT.

effet, quoique ces deux grands hommes en parlent de la sorte, il est pourtant vrai que cette épître étoit de leur temps dans le Canon des livres sacrés du nouveau Testament, & la première des épîtres canoniques, comme ils le reconnoissent eux-mêmes. Aussi est-elle mise dans le catalogue des livres canoniques par tous les anciens Conciles des Eglises Grecque & Latine, comme de celui de Laodicée, de Mileve, du troisième de Carthage, & des autres; & est citée pareillement par les Peres, & les Auteurs Ecclesiastiques anciens, par Origene, saint Athanase, saint Cyrille, saint Ambroise, saint Augustin, & par les autres: de sorte que vers la fin du quatrième siècle, elle étoit reçue universellement de toute l'Eglise; & par une tradition perpetuelle, lui est demeurée incontestable jusqu'à ce dernier siècle, où elle a été traitée comme suspecte par quelques Catholiques; & comme supposée par quelques heretiques.

Erasme la croit douteuse, parceque saint Jacques ne s'est point nommé Apôtre: il n'a pas pris-garde que saint Jean ne prend point non plus cette qualité

## A R G U M E N T.

dans sa première épître, & cependant on n'a jamais douté dans l'Eglise qu'il n'en fût auteur. Saint Jude qui étoit aussi Apôtre, s'est aussi abstenu par modestie de prendre au commencement de son épître cette éminente qualité. Erasme dit encore, que l'épître de saint Jacques ne se ressent point de la gravité d'un Apôtre. Quand on lit cette observation que ce savant Critique a faite sur la fin de cette épître, on voit qu'il n'étoit pas de bonne humeur quand il l'a faite; autrement il n'auroit pas contredit toute l'antiquité en ce point.

Cajetan qui s'éloigne assez souvent du sentiment commun, ne trouve pas aussi que cette lettre soit canonique, parce que l'auteur n'use point de la salutation ordinaire aux autres Apôtres. Mais il auroit autant de raison de révoquer en doute l'authenticité des Actes, ou au moins l'épître qui fut adressée aux Eglises des Gentils par les Apôtres, du nombre desquels étoit le même saint Jacques Evêque de Jérusalem, parce que l'on y voit la même sorte de salutation; c'est au contraire ce qui doit faire croire que cet Apôtre est auteur de l'une & de l'autre.

## ARGUMENT.

Mais Luther homme fier & outrageux, s'éleve avec insolence contre ce sacré dépôt, que toute l'ancienne Eglise a reveré comme faisant partie du nouveau Testament, & ne le considere que comme de la paille & de la litiere ; parcequ'il y voit nettement refuté un des principaux dogmes de ses heresies, que la foi suffit sans les œuyres pour être sauvé. Cependant Calvin reconnoît un si grand air d'autorité dans cette épître, qu'il n'ose pas la rejeter : ainsi leur esprit particulier, & leur goût interieur ne s'accorde pas en cette occasion.

On ne fait point précisément ni le temps ni le lieu où elle a été écrite, si ce n'est qu'on peut bien croire que c'est à Jerusalem, puisque l'auteur en étoit Evêque : & comme le sujet principal des épîtres Catholiques étoit de prouver la necessité des bonnes œuyres avec la foi, selon saint Augustin, contre les disciples de Simon le Magicien & les Nicolaites, elle n'a pu être écrite qu'après toutes celles de saint Paul ; parceque le fondement de leurs erreurs étoit l'abus qu'ils faisoient des écrits de cet Apôtre.

---

**APPROBATION DE MONSIEUR**  
*l'Abbé Courcier, Docteur de la Maison & Société*  
*de Sorbonne, Theologal de l'Eglise de Paris.*

**J'** Ai lû un manuscrit qui porte pour titre : *Epîtres Catholiques, traduites par Monsieur DE SACY, avec une explication tirée des saints Peres* ; où tout est conforme à la foi de l'Eglise. Fait à Paris le 4. jour de Novembre 1702.

**COURCIER, Theologal de Paris.**

---

**APPROBATION DES DOCTEURS.**

**N**ous soussignés Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que nous avons lû & examiné un manuscrit qui a pour titre : *Epîtres Catholiques, traduites en François par feu Monsieur DE SACY, avec des explications tirées des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques*, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la doctrine communément reçûe & enseignée dans l'Eglise Catholique : en foi de quoi nous avons signé le present certificat, le 10. jour de Decembre 1702.  
Signé,

**LE CARON, Curé de S. Pierre**  
aux Bœufs.

**BLAMPIGNON, Chefcier & Curé**  
de S. Merry.

**T. ROULLAND.**

**PH. DU BOIS.**

**EPISTRE**





# EPISTRE CATHOLIQUE DE S. JACQUE.

## CHAPITRE PREMIER.

**J**acobus  
Dei &  
Domini  
nostri  
Jesu Christi servus,  
duodecim tribubus,  
quæ sunt in dispersio-  
ne, salutem.

2. Omne gaudium  
existimate, fratres  
mei, cum in tenta-  
tiones varias incide-  
ritis;

3. scientes quod

ψ. 2. *lett.* tentations: c'est  
ainsi qu'il appelle toutes les per-  
secutions qu'ils souffroient ou  
qu'ils devoient souffrir pour la

**J**acque serviteur de  
Dieu & de notre  
Seigneur JESUS-  
CHRIST, aux  
douze tribus qui sont disper-  
sées, Salut.

2. Mes frères, faites toute  
votre joie des diverses affli-  
ctions // qui vous arrivent,

+ Un S.  
Martyr  
non Pon-  
tife.

3. sachant que l'épreuve // Rom. 5. 38

Religion Chrétienne.

ψ. 3. *i. e.* que les persecutions;  
qui sont une épreuve de votre  
foi.

## 2 EPISTRE DE S. JACQUE.

de votre foi produit la patience.

4. Or la patience doit être parfaite // dans ses œuvres, afin que vous soyez vous-mêmes parfaits & accomplis en toute manière, & qu'il ne vous manque rien.

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement sans reprocher *ses dons*, & la sagesse lui sera donnée.

Matth.

7. 7.

21. 22.

Marc. 11.

24.

Luc. 11.

9.

Joan. 14.

13. 16.

21. 24.

6. Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute. Car celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent.

7. Il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

8. L'homme qui a l'esprit partagé est inconstant en toutes les voies.

9. Que celui d'entre *nos* frères, qui est d'une condition basse, se glorifie de sa *véritable* élévation.

10. Et au-contraire, que celui qui est riche *se confonde* dans son véritable abaissement,

ψ. 4. i. e. perseverante.

probatio fidei vestræ patientiam operatur.

4. Patientia autem opus perfectum habet: ut sitis perfecti & integri, in nullo deficientes.

5. Si quis autem vestram indiget sapientiâ, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, & non improperat: & dabitur ei.

6. Postulet autem in fide nihil hæsitans: qui enim hæsitat similis est fluctui maris, qui à vento movetur & circumfertur.

7. Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid à Domino.

8. Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis.

9. Glorietur autem frater humilis in exaltatione sua;

10. dives autem in humilitate sua, quoniam sicut flos forni

transibit.

parcequ'il passera comme la fleur de l'herbe.

*Eccli. 14. 18.*  
*Isa. 40. 6.*  
*1. Pet. 1. 24.*

11. Exortus est enim sol cum ardore, & arefecit foenum, & flos ejus decidit, & decor vultus ejus deperit: ita & dives in itineribus suis marcescet.

11. Car *comme* au lever d'un soleil brûlant l'herbe se sèche, la fleur tombe, & perd toute sa beauté; ainsi le riche séchera & se flétrira dans ses voies //.

12. Beatus vir, qui suffert tentationem: quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ, quam promisit Deus diligentibus se.

12. Heureux† celui qui souffre patiemment les tentations & les maux, parceque lorsque la vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment §.

† Un S. Martyr Pontife:  
*Job. 1. 17.*

13. Nemo cum tentatur, dicat, quoniam à Deo tentatur: Deus enim intentator malorum est: ipse autem neminem tentat.

13. Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Car Dieu est incapable de tenter, & de pousser au mal //.

14. Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua abstractus, & illectus.

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscentie qui l'emporte & qui l'attire dans le mal.

15. Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum: peccatum verò cum consummatum fuerit, generat mortem.

15. Et ensuite quand la concupiscentie a conçu elle enfante le peché; & le peché étant accompli engendre la mort.

16. Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.

16. Ne vous y trompez donc pas, mes chers freres.

†. 11. *expl.* sans que ses riches le puissent assister.

§. 13. Le Grec porte, que Dieu ne peut être tenté d'aucun

mal, & qu'il ne peut lui-même tenter quelqu'un en le portant au peché,

## 4 EPISTRE DE S. JACQUE.

† IV. Di-  
manche  
après Pâ-  
que.

17. Toute † grace excel-  
lente & tout don parfait vient  
d'enhaut, & descend du Pere  
des lumieres, qui ne peut re-  
cevoir ni de changement, ni  
d'ombre par aucune revolu-  
tion.

18. C'est lui qui par la vo-  
lonté nous a engendrés par la  
parole de la verité; afin que  
nous fussions comme les pre-  
mices de ses creatures ¶.

Prov. 17.  
27.

19. Ainsi, mes chers freres,  
que chacun de vous soit prompt  
à écouter, lent à parler, &  
lent à se mettre en colere //.

20. Car la colere de l'hom-  
me n'accomplit point la ju-  
stice de Dieu.

21. C'est pourquoi renon-  
çant à toutes productions im-  
pures & superflues de peché //,  
recevez avec docilité la parole  
qui a été entée *en vous*, & qui  
peut sauver vos ames ¶.

† V. Di-  
manche  
après Pâ-  
que.

Matth.  
7. 21. 24.

Rom. 2.  
13.

22. Ayez † soin d'observer  
*cette* parole, & ne vous con-  
tentez pas de l'écouter en vous  
séduisant vous-mêmes.

ψ. 19. *autr.* mais qu'il ne le  
soit ni à parler, ni à se mettre  
en colere.

17. Omne datum  
optimum, & omne  
donum perfectum,  
desursum est, descen-  
dens à Patre lumi-  
num, apud quem non  
est transmutatio, nec  
vicissitudinis obum-  
bratio.

18. Voluntariè enim  
genuit nos verbo ve-  
ritatis, ut simus ini-  
tium aliquod creatu-  
ræ ejus.

19. Scitis, fratres  
mei dilectissimi. Sit  
autem omnis homo  
velox ad audiendum;  
tardus autem ad lo-  
quendum, & tardus  
ad iram.

20. Ira enim viri;  
justitiam Dei non o-  
peratur.

21. Propter quod ab-  
jicientes omnem im-  
munditiam, & abun-  
dantiam malitiæ, in  
mansuetudine susci-  
pite insitum verbum,  
quod potest salvare  
animas vestras.

22. Estote autem  
factores verbi; & non  
auditores tantum, fal-  
lentes vosmetipsos.

ψ. 21. *letr.* toute impureté  
& toute abondance de malice ¶

## C H A P I T R E I.

23. Quia si quis auditor est verbi, & non factor: hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo;

24. consideravit enim se, & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.

25. Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, & permanferit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis: hic beatus in facto suo erit.

26. Si quis autem putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.

27. Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem, hæc est: Visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum, & immaculatum se custodire ab hoc sæculo.

23. Car celui qui n'est qu'auditeur, & non observateur de la parole; est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir;

24. & qui après y avoir jetté les yeux, s'en va, & oublie à l'heure-même quel il étoit.

25. Mais celui qui considere exactement la loi parfaite, qui est celle de la liberté, & qui s'y rend attentif, celui-là n'écouter pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

26. Si quelqu'un d'entre vous se croit être religieux, & ne retient pas sa langue comme avec un frein, mais séduit lui-même son cœur, sa religion est vaine & infructueuse.

27. La religion & la piété pure & sans tache aux yeux de Dieu notre Pere, consiste à visiter les orphelins & les veuves dans leur affliction, & à se conserver pur de la corruption du siècle présent.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ŷ. 1. jusqu'au 9. *J*acque serviteur de Dieu & de notre Seigneur JESUS-CHRIST, &c.

Quoique l'auteur de cette lettre ne se donne point la qualité d'Apôtre, on ne doute point néanmoins dans toute l'Eglise Latine que ce ne soit Jacques le Mineur fils d'Alphée, Evêque de Jerusalem, & frere de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire son proche parent. S'il s'est contenté de se dire serviteur de Dieu & de JESUS-CHRIST, sans prendre la qualité d'Apôtre, c'est par un sentiment d'humilité; ce n'est pas que le titre de serviteur de Dieu & de JESUS-CHRIST notre Seigneur ne soit très-glorieux, mais il n'a pas voulu le relever, non plus que saint Jean & saint Jude, par celui d'Apôtre; & il semble qu'il n'y ait eu que saint Pierre & saint Paul qui aient cru devoir mettre ce titre honorable à la tête de leurs épîtres, l'un comme premier des Apôtres, & l'autre comme Docteur de toutes les nations du monde.

Ce saint Apôtre adresse son épître aux *douze tribus qui sont dispersées* hors la Judée. On demande quelles sont ces douze tribus à qui il écrit; les dix tribus qui furent enlevées par Salmanasar dans la Syrie ne peuvent pas être de ce nombre, puisqu'elles n'en sont point revenues, & qu'elles étoient toujours attachées à la loi de Moïse, & que d'ailleurs elles ne connoissoient point alors JESUS-CHRIST. Il est donc visible que cette épître, qui parle par-tout à des Chrétiens, ne s'adresse point à ces tribus.

D'autres croient que cette lettre est écrite à tous ces Juifs qui furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie dans la persécution qui s'éleva contre les fidèles après la mort de saint Estienne. Il est vrai que ces Juifs qui avoient embrassé la foi de JESUS-CHRIST peuvent être du nombre de ceux à qui l'Apôtre écrit, mais ils ne sont pas les seuls; il paroît au-contraire que cette épître s'adresse à tous les Juifs convertis & dispersés dans tout l'univers au milieu des nations, de quelque tribu qu'ils fussent.

On ne prétend pas néanmoins exclure les Gentils convertis à la foi, leurs Eglises n'étoient pas séparées de celles des Juifs, les uns & les autres demeuroient dans les mêmes villes, & s'assembloient dans les mêmes maisons pour y célébrer les mystères. Mais saint Jacques qui étoit proprement l'Evêque des Juifs, s'adresse à eux directement, comme étant obligé d'en avoir un soin tout particulier; & il s'adresse indirectement aux Gentils, qui ne composoient avec les Juifs que la même Eglise.

Ainsi l'on peut dire avec quelques Intepretes, que les douze tribus signifient tous les Chrétiens en general répandus par tout le monde. Mais pour bien entendre ceci, il faut savoir que les Ecrivains sacrés du nouveau Testament se servent des mêmes termes dont se sont servis ceux de l'ancien, pour marquer les fonctions ou les autres choses qui regardent la Religion Chrétienne. Ainsi les noms de *Prophete* & de *Scribe*, qui signifioient dans l'ancien Testament ceux qui declaroient aux peuples la volonté de Dieu, ou qui expliquoient les Ecritures, marquent dans le nouveau ceux qui instruisent de la doctrine de JESUS-CHRIST, & qui expliquent *Math.*  
7. 15.

## 8 EPISTRE DE S. JACQUE

Luc. 16.  
16.  
Math.  
11. 12.  
Act. 2.  
17. &c.

l'Évangile & les autres livres de la loi nouvelle ; ce qui est commun dans les épîtres de saint Paul. Il en est de même de la signification des douze tribus ; elles marquoient avant la venue de JESUS-CHRIST, toute l'Eglise des Juifs sortis des douze Patriarches : elles marquent aussi depuis l'établissement de la loi nouvelle, tous les Chrétiens tant Juifs que Gentils.

Apo. 21.  
12.

C'est en ce sens que JESUS-CHRIST a dit à ses Apôtres, qu'étant assis sur douze trônes ils jugeront les douze tribus d'Israël, c'est-à-dire, tous les Chrétiens en general. C'est pour cela aussi que saint Jean dans l'Apocalypse voit douze portes à la celeste Jerusalem, marquées chacune du nom d'une tribu d'Israël, pour nous apprendre qu'il n'entre dans le ciel que les douze tribus d'Israël : car comme le peuple d'Israël étoit la figure des élus, les noms des douze tribus marquent l'Eglise assemblée tant des Gentils que des Juifs ; & partant on peut bien expliquer de toutes les nations Chrétiennes le titre de cette épître de saint Jacques, comme étant adressée à tous les Chrétiens répandus par toute la terre.

Le même Apôtre leur souhaite *le salut*, non pas un salut profane & temporel, mais un salut éternel qui renferme tous les biens qu'on peut souhaiter à un Chrétien par rapport à son salut. Car quoiqu'il se serve du mot *χαίρειν*, qui étoit en usage chez les payens pour souhaiter une prospérité temporelle, il ne veut néanmoins marquer autre chose que ce que marquent les autres Apôtres par les termes *de grace & de paix*. L'épître synodale du Concile de Jerusalem, que les Apôtres & les Prêtres y célébrèrent, porte la même salutation ; c'est ce qui fait croire que c'est saint Jacques qui l'a dressée.



## C H A P I T R E I.

Les Chrétiens à qui cette lettre est adressée, se trouvoient parmi les Juifs non convertis & parmi les infidèles comme des brebis au milieu des loups; ceux-là étoient extrêmement choqués de leur changement de Religion, & ceux-ci les prenoient pour des fous : ainsi il n'étoit pas possible qu'ils ne fussent exposés à mille insultes, & à une infinité de traverses & d'afflictions inévitables. Ce bienheureux Apôtre qui connoissoit leur état ne veut pas qu'ils se plaignent de leurs maux, & qu'ils en jugent comme tout le reste des hommes; mais il veut qu'ils regardent leurs souffrances avec les yeux de la foi, & qu'ils trouvent dans leurs persecutions & dans leurs peines le sujet d'une *joie pleine & entiere.*

Les maux de cette vie & les afflictions qui en sont inféparables, ne sont point aimables par elles-mêmes; mais si l'on considère *le poids éternel de la gloire incomparable qu'elles produisent en nous*, nous devons les recevoir comme des grâces par lesquelles Dieu distingue ceux qui sont à lui, d'avec les autres. En effet, il n'y auroit point de récompense pour les gens-de-bien, si elle ne se trouvoit dans les suites favorables de l'affliction que Dieu leur envoie en cette vie; c'est par ce moyen qu'il les prépare & les purifie pour les rendre dignes de sa vision bienheureuse. Faut-il donc s'étonner que notre Apôtre, aussi-bien que JESUS-CHRIST son maître, exhorte les fidèles à se réjouir & à *travailler à saillir de joie*, lorsqu'ils se verront persecutés & maltraités en toutes manieres? 2. Corin. 4. 17. Matth. 5. 12.

L'Écriture nous fournit dans la personne de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres, beaucoup d'exemples de ces transports de joie dans la vue de

Luc. 12.  
50.

leurs souffrances & de leurs persecutions : *Je dois être batizé d'un batême*, dit notre Sauveur, & *combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse?*

Hebr. 12.

inondé dans sa passion. Saint Paul se glorifie dans

2.  
Rom. 5.

*les afflictions : il sentoit de la satisfaction & de la joie*

3.  
Galat. 6.

*dans les foiblesses, dans les outrages, dans les neces-*

14.

*sités où il se trouvoit réduit, dans les persecutions,*

2. Cor.

*& dans les afflictions pressantes qu'il souffroit pour*

12. 10.

Act. 3.

JESUS-CHRIST. L'on voit aussi les autres Apô-

41.

1. Petr.

4. 13.

*tres tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés*

*dignes de souffrir des opprobres pour le nom de JESUS.*

Mais enfin qui ne fait point qu'il y a eu un nombre infini de Martyrs & d'autres Saints qui ont eu une soif ardente pour les souffrances, persuadés qu'ils étoient *qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous, & qu'elles en sont un gage assuré?*

Rom. 8.

24.

Saint Jacque donne aux afflictions le nom d'épreuve, parceque Dieu s'en sert pour éprouver la foi des fidelles, & pour les faire connoître à eux-mêmes. Car comme le feu éprouve l'or, & en fait connoître la finesse, & la bonté, c'est aussi par les afflictions que l'homme reconnoît la force ou la foiblesse de sa foi : celui qui se laisse aisément surmonter par les afflictions & par les tentations marque qu'il a peu de foi ; au-lieu que celui qui y résiste avec courage fait voir la grandeur de sa foi : ainsi les tentations sont fort souvent utiles, bien qu'elles nous soient ennuyeuses & penibles ; car elles servent à nous humilier, à nous purifier, & à nous faire connoître à nous-mêmes. Mais ces avantages ne sont pas encore les seuls que l'on tire des tentations, elles servent encore pour produire

La vertu excellente de la patience, en lui fournissant les moyens de s'accroître & de se fortifier : oui certes, les persecutions qui sont une heureuse épreuve de notre foi, nous donnent sujet d'exercer, d'affermir & d'augmenter notre patience.

Mais quelqu'un dira : Comment cela s'accorde-t-il avec saint Paul, qui dit que c'est *la patience qui produit l'épreuve* ? La patience & l'épreuve de notre foi peuvent-elles se produire l'une l'autre ? Oui sans doute, en divers sens. Nous venons de voir comment, selon saint Jacques, *l'épreuve produit la patience* ; voyons comment, selon saint Paul, *la patience produit l'épreuve* : c'est que l'exercice de notre patience en éprouvant notre foi, nous fait connoître à nous-mêmes & aux autres tels que nous sommes, & nous purifie de plus en plus en nous détachant de l'amour des creatures ; de même que quand on met de l'or dans le creuset, c'est en même-temps pour l'éprouver & le purifier.

Cette patience qui se fortifie toujours par une v. 41 épreuve continuelle dans les souffrances devient parfaite, & non seulement fait souffrir les maux avec joie, & nous fait aimer ceux qui nous affligent ; mais afin qu'elle soit un ouvrage parfait, il faut qu'elle persevere jusqu'à la fin sans se lasser & se rebuter ni de la rigueur ni de la dureté des peines. Car c'est en effet l'ouvrage d'un homme qui a une foi sincere & vive, de recevoir les maux de quelque côté qu'ils viennent, & en quelque nombre qu'ils soient, avec une patience toujours égale, & de n'avoir alors dans la bouche & dans le cœur que des actions-de-graces, comme le bienheureux Job, qui à cause de sa patience perseverante fut trouvé juste au jugement de Dieu même. C'est-là le moyen

P. Cyr.  
in tract.  
de bon.  
patient.

de consommer notre salut, & d'être si parfaits en toutes sortes de bonnes-œuvres, qu'il ne nous manque rien de tout ce qui nous est nécessaire pour paroître justes au tribunal de JESUS-CHRIST dans son dernier avènement.

v. 5. Mais cette disposition excellente n'est que l'effet d'une véritable sagesse dont tous les hommes ont besoin. L'Apôtre les exhorte à rechercher cette *sagesse* qui ne vient que de Dieu seul. On a vû parmi les payens des exemples merveilleux de patience & de persévérance dans les maux qu'ils enduroient; mais cette patience étoit fautive, parcequ'ils n'avoient qu'une sagesse mondaine & terrestre qu'ils tiroient de leur propre fond, & qui leur faisoit rapporter à eux-mêmes toute la gloire de cette vertu prétendue, qui ne pouvoit être qu'une patience contrainte & forcée. Il n'en est pas de même de cette *sagesse qui vient d'en haut*, elle remplit le cœur de joie au milieu des souffrances, & les fait supporter avec un courage qui ne s'abat point, dans l'attente du bonheur dont elles sont suivies.

Il n'y a ni force, ni industrie, ni subtilité d'esprit qui soit capable de nous procurer ce grand avantage. C'est de Dieu que dépend la sagesse, c'est à lui à qui il faut la demander, & l'on est assuré d'obtenir de lui les graces qu'on lui demande, pourvû qu'on les lui demande comme il faut. Il y a bien de la difference entre Dieu & les hommes, à l'égard du bien qu'ils font. Les hommes ne peuvent donner que peu, à peu de gens, & souvent à regret. Dieu au-contraire donne *libéralement sans faire valoir ses dons*: il donne à tous en general, & ne se lasse point de répandre ses richesses sur ceux qui les lui demandent: enfin il donne gra-

tivement & par un pur effet de sa bonté, *sans reprocher* jamais ses dons à personne, & n'allegue jamais ce qu'il a déjà donné pour se dispenser de faire de nouveaux dons. Il n'y a donc rien qui empêche que ceux qui sentent le besoin qu'ils ont des graces de Dieu ne les lui demandent, puisqu'il est toujours prêt de les accorder, & qu'on est assuré de les obtenir.

L'Apôtre demande seulement une condition v. 6. pour rendre leur priere efficace : il veut qu'on apporte à la priere une creance ferme & inébranlable, que Dieu peut nous donner la sagesse que nous lui demandons, & qu'il est plein de misericorde pour nous l'accorder ; c'est néanmoins en supposant de la part de ceux qui prient, les dispositions dont la priere doit être accompagnée. Car outre la foi en la toute-puissance de Dieu, & la confiance en sa bonté, les Theologiens exigent quatre conditions pour obtenir l'accomplissement de la priere. Il faut 1. que celui qui prie demande premierement D. Th. 2.  
2. qu. 83.  
art. 159  
ad 29 pour lui-même ; car on n'est pas aussi assuré d'obtenir pour d'autres que pour soi. 2. Qu'il ne demande rien qui n'ait rapport au salut éternel. 3. Que la priere soit humble & respectueuse. 4. Qu'elle soit constante & perseverante : une priere qui a toutes ces qualités ne peut manquer d'être exaucée.

Mais la principale condition est cette foi ferme qui nous fait considerer Dieu tout-puissant & tout bon, veritable & infaillible dans ses promesses, puisqu'il nous assure que *quoi que ce soit que nous lui demandons dans la priere, nous l'obtiendrons si nous le demandons avec foi.* Concluons donc avec Matth.  
21. 21.  
Marc.  
11. 24.  
Luc. 6.  
10. 29. saint Jacque, que celui qui à l'esprit partagé par des doutes le rendent *inconstant* & irresolu dans

sa priere, qui croit bien que Dieu est tout-puissant & fidelle dans ses promesses, mais qui se croyant indigne d'être exaucé, doute de la misericorde divine à son égard, *ne doit pas s'attendre à obtenir jamais aucune grace du Seigneur*, tant qu'il perseverera dans cette disposition.

Dieu a repris & puni ce manque de foi & de confiance dans ses plus fidelles serviteurs. La défiance avec laquelle Moïse frappa la pierre pour en faire sortir de l'eau, fut cause qu'il n'entra point dans la terre promise. Ainsi JESUS-CHRIST reprit le peu de foi de saint Pierre, quand la violence du vent lui ayant causé de la peur il entra en défiance, & commençoit déjà à enfoncer dans la mer. C'est aussi cette incredulité qu'il reprit fortement dans ses disciples, qui ne purent chasser le démon qui possédoit un enfant. Il faut donc prier avec une foi vive, & une confiance pleine d'une esperance qui ne chancelle point.

Num. 10.  
10.

Math.  
14. 1.  
30. 31.

Le saint Apôtre compare celui qui hesite & qui doute dans sa priere, *au flot de la mer qui est poussé çà & là par la violence des vents contraires*. Un vaisseau qui a le vent en poupe & qui va droit au port, est comme assuré d'y arriver : mais s'il est agité par la tempête, & que des vents opposés l'écartent & l'en éloignent, il ne peut pas y arriver. Les vents qui agitent l'esprit sont les raisons contraires pour & contre la foi, & les flots qui le troublent sont les impressions que ces raisons font sur lui pour le jeter dans le doute & dans la défiance ; ainsi il ne peut obtenir ce qu'il demande.

Mais comment cette regle s'accorde-t-elle avec la pratique de JESUS-CHRIST même, qui a quelquefois accordé à des gens qui n'avoient qu'

une foi fort imparfaite, les graces qu'ils lui demandoient? Il faut distinguer deux sortes de temps: le temps de l'établissement de l'Eglise, & le temps de l'Eglise établie. JESUS-CHRIST qui étoit venu pour détruire l'empire du démon, & pour établir le sien par des miracles, ne s'est point assujetti à cette loi, d'attendre une foi parfaite de ceux à qui il vouloit accorder ses graces. Il a guéri le fils de cet officier de Capharnaïm, dont parle saint *Joan. 4<sup>e</sup>* Jean, quoiqu'il lui eût reproché son incredulité: *4<sup>e</sup>* il en a usé de même à l'égard de plusieurs autres, parcequ'il vouloit manifester sa gloire par des miracles. Mais depuis que la foi est si bien établie, & qu'on n'a plus besoin de ces faits merveilleux pour l'affermir, il faut avoir une créance ferme, & une confiance courageuse pour obtenir de Dieu par la priere les graces qu'on lui demande.

En effet, seroit-il de la justice & de la sagesse *v. 74* de Dieu d'accorder ses faveurs à un *homme qui a l'esprit partagé, & qui est inconstant dans toute sa conduite?* Ainsi quand il demande à Dieu quelque grace, il est agité de pensées contraires, & ne sait à quoi se résoudre; de sorte qu'il semble qu'il ait deux ames, comme porte le Grec, l'une par laquelle il espere obtenir ce qu'il demande; l'autre par laquelle il se défie de la bonté de Dieu, & doute de ses promesses: l'une par laquelle il le croit tout-puissant, & l'autre par laquelle il apprehende sa severité, & desespere d'être exaucé. Cette duplicité est opposée à la simplicité chétienne, qui met en Dieu sans hesiter toute sa creance & sa confiance, & attend de lui avec une esperance ferme l'accomplissement de ses demandes.

Il faut pourtant ici éviter l'illusion des heretiques

de notre temps, qui croient être assurés d'obtenir de Dieu infailliblement la justice, la sagesse & le salut éternel qu'ils lui demandent : car quoique Dieu ait promis de donner tout ce que nous lui demandons par rapport au salut, cette promesse n'est point absolue, mais elle renferme les conditions qui sont requises pour bien prier : comme donc nous ne sommes point entièrement assurés si nous prions comme il faut, nous ne sommes pas aussi certains d'être exaucés inmanquablement.

*v. 9. jusqu'au 13. Que celui d'entre nos freres, qui est d'une condition basse, se glorifie de sa véritable elevation, &c.*

Un des plus grands scandales que JESUS-CHRIST souffre dans son Eglise, c'est d'y voir que ceux qui ont des richesses, du rang ou de la naissance, se croient si fort relevés au-dessus des autres par ces avantages imaginaires, & font si peu de cas de l'honneur qu'ils ont d'être Chrétiens. Si néanmoins on en juge par l'estime que Dieu en fait lui-même, on trouvera qu'il y a autant de difference entre ce dernier avantage & les autres, qu'il y en a entre le ciel & la terre, l'or & la boue, la liberté & l'esclavage. Qu'est-ce que les grandes richesses, sinon *des monceaux de boue qu'un homme amasse contre lui-même*, comme parle le Prophete ? Ce sont des biens trompeurs sur lesquels Dieu prononce sa malediction, & qui rendent impossible le salut de ceux qui les possèdent avec attachement. Qu'est-ce que le rang & les charges honorables, sinon une servitude onereuse & importune, pleine de pièges & de dangers ? Que si on les exerce avec faste & par esprit de domination, c'est vivre en payen

*Habuc. 2.*

*6.*

*Luc. 6.*

*24.*

*Matth.*

*19. 24.*



& non pas en Chrétien. Vous savez, dit JESUS-CHRIST, que ceux qui sont Princes parmi les nations les dominent, & que les Grands les traitent avec empire: il n'en doit pas être de même parmi vous; mais que celui qui voudra être grand soit votre serviteur, & que celui qui voudra être le premier parmi vous, soit votre esclave. Qu'est-ce enfin que la gloire de la naissance, sinon une occasion dangereuse qui entretient ordinairement dans une vanité hereditaire & criminelle, par la préférence que l'on fait de sa qualité à la noblesse spirituelle que nous recevons dans le Batême?

Matth.  
20. 25.  
26. 27.

Quel honneur est-ce au-contraire d'avoir Dieu même pour Pere, & JESUS-CHRIST pour frere; & qu'au-lieu d'une naissance vile & corrompue, qui nous rendoit criminels, ennemis de Dieu, & destinés à des peines éternelles; nous recevions une nouvelle naissance qui nous rend justes & nous donne droit à l'heritage du royaume celeste? Considerez, dit saint Jean, quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appellés, & que nous soyons en effet enfans de Dieu, ayant en nous-mêmes pour atthes & pour gages l'esprit de Dieu qui nous fait agir & vivre avec la bienveillance conforme à cet état.

Sur ces principes qui sont incontestables, saint Jacques prend occasion de donner un avis important, fort propre à consoler les pauvres & à instruire les riches. On croit que ceux à qui il écrit sont les Juifs dispersés, auxquels saint Paul adresse son épître aux Hebreux. Ces premiers Chrétiens Juifs s'étoient non seulement dépouillés de leurs biens, en les mettant aux pieds des Apôtres pour vivre en commun, mais s'il leur étoit resté quelque

Act. 4.  
35.

chose, il leur avoit été enlevé par les Juifs non convertis, & ils avoient reçu avec joie cet outrage, comme l'Apôtre le declare. Ils se trouvoient en divers pays parmi les gens riches, qui s'étant convertis ne s'étoient pas défaits de cette enflure & de cette élévation qui accompagne ordinairement les richesses, & qui fait mépriser les pauvres.

Hebr. 10. 34. Le saint Apôtre exhorte les premiers à ne se point rebuter des maux qu'ils souffroient, mais plutôt à relever leur courage par un saint orgueil, comme parlent les Peres, en se considerant revêtus de l'adoption divine, & de la dignité incomparable d'enfans de Dieu, qui les fait compagnons des Anges & coheritiers de JESUS-CHRIST, ce qui est une veritable élévation dans une bassesse apparente. Il veut au-contraire que les riches qui se glorifioient dans le vain éclat de leurs richesses, mettent desormais toute leur gloire dans ce qui les rabaisse aux yeux du monde, & qu'en s'égalant à la condition des plus pauvres, ils jugent comme

Hebr. 11. 26. Moïse, *que l'ignominie de JESUS-CHRIST est un plus grand tresor que toute leur opulence*: ou selon d'autres, il veut qu'ils ayent honte de leur veritable abaissement devant Dieu, & de la fragilité des biens & des avantages dans lesquels ils mettent leur confiance; afin que le pauvre étant relevé, & le riche étant humilié, ils puissent vivre dans l'union & l'égalité que demande la foi qui leur est commune.

v. 10. Et pour faire voir que le riche doit avoir confusion de son attachement à des biens perissables, il montre la vanité de tout ce qu'il y a de plus éclatant & de plus agreable dans le monde, par une comparaison sensible *de la fleur de l'herbe*. Car

comme une fleur qui s'épanouit, réjouit les sens par la vivacité de sa couleur, & l'odeur agreable qu'elle répand, mais qu'elle se sèche & se flétrit, & perd tout son agrément d'abord qu'elle est frappée des ardeurs du soleil; il en est de même des riches qui paroissent avec éclat dans le monde, & qui y font, comme on dit, une belle figure: toutes les apparences en sont belles; le luxe des habits & de la table, la magnificence des maisons & des meubles, toute cette pompe & cet éclat extérieur, à quoi l'on emploie ordinairement ses grands biens, les fait admirer de ceux qui ne connoissent rien de plus beau que ce qu'ils voient des yeux du corps: mais combien cela durera-t-il? si peu de temps qu'il est aisé de juger par leur peu de durée, du peu d'estime qu'on en doit faire.

Cette idée de la fragilité de tout ce qu'on estime dans le monde, laquelle nous est représentée sous la figure d'une fleur, est tirée du prophete Isaïe; *Is. 40. 6.* & saint Pierre s'en est aussi servi presque en mêmes termes. L'Écriture est pleine de ces sortes de comparaisons qui marquent le neant des biens de ce monde & la breveté de la vie des hommes. David la renferme dans l'espace d'un seul jour: *L'homme, Ps. 89. 6.* dit-il, est le matin comme l'herbe qui passe bien-tôt, *il fleurit le matin & il passe, il tombe le soir, il s'endurcit, & il se sèche. En ce jour-là-même, dit-il ailleurs, Ps. 145. 4.* toutes leurs vaines pensées periront. Ainsi ce n'est pas sans raison que saint Jacques dit que *le riche sechera & se flétrira comme la fleur de l'herbe, au milieu de ses projets & de tous ses desseins.*

Mais si l'on veut savoir combien est courte & trompeuse la jouissance des biens de cette vie, on peut l'apprendre de ceux mêmes qui en sont privés

après en avoir été rassasiés. Voici comment la Sagesse, les fait parler : *De quoi, disent-ils, nous avons servi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, & comme un courrier qui court à perte d'haleine, &c.* Les hommes, dit saint Augustin, recherchent avec ardeur les richesses, parcequ'elles sont les instrumens de la vanité & des passions ; & cependant tout leur échappe à la mort, tout est emporté par une suite rapide de momens qui passent. Disons donc maintenant comme ce Pere, & disons utilement : Tout passe comme l'ombre ; de peur que nous ne disions un jour, & que nous ne le disions inutilement : Tout est passé comme l'ombre.

L'Apôtre finit cette instruction par où il l'avoit commencée, & s'écrie : *Qu'un homme est heureux lorsqu'il souffre patiemment les afflictions & les maux de cette vie !* Ce ne sont donc pas ceux à qui toutes choses réussissent comme ils le souhaitent, qui sont heureux, comme on le croit ordinairement ; mais ce sont ceux qui ne se laissent point abattre par les maux qui leur arrivent de quelque part qu'ils viennent. On n'est donc pas heureux pour être riche ; mais on l'est en supportant les incommodités de la pauvreté, l'opprobre des calomnies, & la rigueur des tourmens dans la persécution, si c'est pour l'amour de la vérité & de la justice ; c'est ainsi que s'en explique JESUS-CHRIST notre Seigneur : *Heureux, dit-il, ceux qui souffrent persécution pour la justice, parceque le royaume du ciel est à eux.* Lui-même innocent s'est mis à la tête de ceux qui souffrent, il a souffert tous les maux qu'ils pouvoient être obligés de souffrir, & il leur a montré par son exemple ce qu'il falloit souffrir pour la

Sap. 5. 8.  
9. 10. &c.

v. 12.

Matth.  
5. 10.

verité. *Il a souffert*, dit saint Pierre, *pour nous en donner exemple, & nous engager à suivre ses pas.* *Il a été tenté comme nous en toutes choses*, comme dit saint Paul : il a souffert la faim, la soif, la lassitude, les incommodités du chaud & du froid, la tristesse dans les maux, la crainte de la mort, & la mort même. *Mais ayant été tenté & éprouvé par les peines qu'il a souffertes, nous voyons, dit le même Apôtre, qu'il a été couronné de gloire, & d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte.* Il en est de même de ceux qui portent leur croix après lui, & qui le suivent : *Lorsque leur vertu aura été éprouvée comme l'or dans la fournaise, ils recevront la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.* Cette promesse est fondée sur l'alliance que Dieu a faite avec les hommes, en leur promettant la vie éternelle, pourvû qu'ils gardent ses commandemens, & qu'ils souffrent avec JESUS-CHRIST, afin qu'ils soient glorifiés avec lui : car, comme dit le même Apôtre, quoiqu'il fût le Fils de Dieu il a appris l'obéissance par tout ce qu'il a souffert, & étant entré dans la consommation de sa gloire, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.

Mais cette obéissance pour être couronnée doit être fidelle, constante & continuelle, puisqu'il n'y aura de sauvés que ceux qui persévéreront jusqu'à la fin. C'est à cette condition que le même Sauveur promet cette couronne, comme il le declare à l'Ange de Smyrne : *Soyez fidelle jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.* La vie éternelle est appelée du nom de couronne, parceque c'est la récompense des travaux de cette vie & des bonnes œuvres qu'on y aura faites; ce qui n'empêche pas que ce ne soit une grace de Dieu. C'est-

1. Petr.

2. 21.

Hebr. 4.

15.

Hebr. 2.

18.

v. 9.

Sap. 3. 6.

Rom. 8.

17.

Hebr. 5.

8. 2.

Math.

10. 22.

Apoc. 2.

10.

Rom. 6.

23.

Conc. Tri-  
dent. sess.  
6. c. 16.

2. Tim.  
4. 7. 8.

2. Cor.  
13. 3.

pourquoi le Concile de Trente dit fort bien, qu'il faut proposer la vie éternelle à ceux qui perseverent jusqu'à la fin dans les bonnes œuvres; qu'il la faut, dit-il, proposer, & comme une grace que Dieu, par un effet de sa miséricorde, a promise à ses enfans par JESUS-CHRIST, & comme une récompense qui doit être rendue fidèlement à leurs bonnes œuvres & à leurs merites, fondée sur la promesse de Dieu même. Car c'est-là, ajoute-t-il, cette couronne de justice, que l'Apôtre disoit qui lui étoit réservée après avoir bien combattu, & avoir achevé sa course; & que le Seigneur comme un juste juge devoit lui rendre, non seulement à lui, mais encore à tous ceux qui aiment son avènement, ou, comme dit ici saint Jacques, *à ceux qui l'aiment*; ce que ces saints Apôtres ajoutent, pour marquer que c'est l'amour de Dieu qui fait tout le merite des bonnes œuvres, & qui les relève de telle sorte qu'elles sont récompensées de la vie éternelle; car d'ailleurs quelque bien qu'on fasse, s'il se fait sans la charité il ne sert de rien.

¶. 13. jusqu'au 22. *Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente.*

Act. 9.  
26. 6. 26.  
219

Avant que d'expliquer ce que veut dire l'Apôtre, il est bon de montrer ici quelles sont les différentes sortes de tentations. Ce mot, tenter, signifie en general, tâcher de faire quelque chose, comme quand Saul converti cherchoit à se joindre aux disciples, ou, comme quand les Juifs s'étant saisis de lui dans le temple cherchoient les moyens de s'en défaire. Mais il se prend dans une signification plus propre & plus particuliere, pour tâcher de connoître & de découvrir ce que l'on ne

fait pas ; éprouver quelque chose pour en faire un bon ou mauvais usage. Il y a trois sortes de personnes qui peuvent faire cette épreuve , Dieu , l'homme & le diable.

1. Dieu tente les hommes & les éprouve pour leur avantage & pour sa propre gloire , afin de faire connoître leur vertu , & nous la proposer pour exemple : Soit en leur commandant quelque chose de difficile pour éprouver leur obeissance ; c'est ainsi que Dieu tenta Abraham , en lui commandant d'immoler son fils unique qui lui étoit si cher : *Genes. 22. 1.* Soit en suscitant des traverses & des afflictions , comme il est dit qu'il *tenta son peuple* dans le desert ; c'est-à-dire , qu'il l'affligea : *Vous vous souviendrez* , dit Moïse à ce même peuple , *de tout le chemin par lequel le Seigneur votre Dieu vous a fait marcher dans le desert pendant quarante ans , afin de vous affliger & de vous tenter , & de découvrir ce qui étoit caché dans votre cœur , pour voir si vous seriez fidelle ou infidelle à observer ses commandemens.* Ce n'est pas que Dieu nous éprouve pour reconnoître ce qui se passe dans nous , lui qui voit à nud le secret des cœurs ; mais pour nous apprendre à nous connoître nous-mêmes , & pour nous persuader de notre foiblesse , afin que le sentiment de notre impuissance nous porte à avoir sans cesse recours à sa grace :

Soit enfin en les abandonnant à eux-mêmes en certaines occasions , qui leur font connoître à eux & aux autres leur attachement au service de Dieu. C'est ainsi que Dieu tenta son peuple lorsqu'il fit pleuvoir la manne , pour éprouver s'il en useroit selon les regles qu'il lui prescrivoit , s'il la recevroit avec action-de-graces , & s'il se conten-

## 24 EPISTRE DE S. JACQUE.

teroit de cette nourriture. Dieu tenta encore son peuple par les faux-prophetes, comme il permet qu'il y ait des heresies, afin qu'on découvre par là ceux qui sont solidement à lui. C'est encore en cette maniere que Dieu abandonna Ezechias pour être tenté, & permit qu'il s'élevât dans son cœur pour lui faire connoître sa foiblesse.

Deut. 13.

3°

1. Cor.

11. 19.

2. Par.

32. 34.

Matth.

4. 7. Luc.

4. 12.

Pf. 90.

11.

Isa. 7.

12.

2. Les hommes peuvent tenter Dieu, ou d'autres hommes comme eux : ils tentent Dieu soit en le voulant obliger à faire des miracles en leur faveur sans nécessité, & en negligant de se servir des moyens qu'il leur donne. C'est ainsi que le démon vouloit persuader à JESUS-CHRIST de tenter Dieu en se précipitant du haut en bas du temple, à cause qu'il est dit, que les Anges doivent veiller à la garde des justes, afin qu'il ne leur arrive aucun mal. Ainsi Achaz disoit qu'il ne vouloit pas tenter le Seigneur, quoiqu'il le tentât par son hypocrisie, sa défiance & son incredulité.

Judic. 6.

19.

Exod. 17.

2. 7.

Num. 14.

22.

Ce n'est pourtant pas toujours tenter Dieu que de lui demander quelque signe de sa volonté quand il commande quelque chose d'extraordinaire, comme fit Gedeon ; car ce ne fut point par défiance ou par malice. On tente Dieu par défiance lorsqu'on n'ajoute pas une foi entiere à ses paroles, & qu'on n'agit pas avec un cœur simple & droit dans l'obéissance qu'on lui doit rendre, comme quand les Israelites après tant de merveilles que Dieu avoit faites pour les assurer de sa puissance & du soin paternel qu'il avoit d'eux, ne laissèrent pas de le tenter, en disant : *Le Seigneur est-il ou n'est-il pas au milieu de nous ?* Aussi Dieu se plaint qu'ils le tentèrent dix fois différentes, c'est-à-dire plusieurs fois : il y en a plusieurs exemples dans les Ecritures. En-



fin on le tente encore par libertinage lorsqu'on viole ouvertement les commandemens de Dieu, & qu'on croit le pouvoir faire impunément. C'est ainsi que Malachie représente les Israelites de son temps, qui n'estimoient heureux que les superbes, qui vivant dans l'impiété ne laissoient pas de se tirer de tous les perils, & après avoir tenté Dieu n'en étoient pas plus malheureux pour cela,

Mal. 3<sup>e</sup>  
15.

C'est enfin tenter Dieu que de lui demander des graces, & cependant negliger de veiller sur nous, & de prendre les moyens propres pour l'obtenir, comme ceux qui ne se préparent point avant que de se mettre en priere, & de s'adresser à Dieu.

Eccli. 28<sup>e</sup>  
23.

Les hommes qui tentent leur prochain, c'est ou de bonne-foi, afin qu'il en arrive à eux ou à d'autres quelque avantage; comme quand la reine de Saba vint pour tenter Salomon, & lui proposer des questions obscures pour les résoudre; & comme un Docteur de la loi vint tenter JESUS-CHRIST, en lui demandant quel étoit le plus grand commandement: il paroît par saint Marc que c'étoit de bonne-foi qu'il fit cette question. Ou bien c'est pour une mauvaise fin, soit pour suprendre & pour trouver occasion de nuire, comme faisoient les Pharisiens & les Scribes à l'égard de notre Seigneur: *Hypocrites*, leur disoit-il, *pourquoi me tentez-vous?* soit pour séduire & porter au peché, ce qui se fait par les mauvais entretiens & par les mauvais exemples, par les menaces, les promesses, & les caresses: tout est plein de ces sortes de séductions.

3. Reg.  
10. 1.  
2. Par. 9<sup>e</sup>  
1.

Matth.  
22. 35.  
Marc. 12<sup>e</sup>  
28.

Matth.  
22. 18.]  
c. 16.

1. c. 19.  
3. c. c.  
Eccli. 13<sup>e</sup>

14. c.  
ailleurs.

1. Cor.  
10. 13.

3. Le diable tente les hommes, mais ce n'est que pour les solliciter au peché de quelque maniere que ce soit, c'est pourquoy il est appelé le tentateur: notre propre convoitise nous excite aussi au peché; le

1. Cor.  
7. 5.

Act. 5. 31

diable & le monde ne nous porteroient pas si aisément au mal, si nous n'y étions nous-mêmes portés naturellement.

Or il faut remarquer qu'il se trouve trois choses dans la tentation, telle qu'est celle dont l'Apôtre a parlé ci-dessus; savoir, l'affliction, l'épreuve, & la sollicitation au péché. *L'affliction* vient ordinairement de la part des hommes, & toujours de la part de Dieu; *l'épreuve* vient de Dieu seul; *la sollicitation au péché* vient du monde & du diable, & sur-tout de notre propre concupiscence, comme nous venons de le dire.

Après que saint Jacques a parlé de la tentation dans le premier sens pour marquer l'affliction, il prend occasion d'en parler entant qu'elle est une sollicitation au péché, & nous explique l'origine du bien & du mal, pour refuter les heresies, soit celles qui s'étoient déjà élevées de son temps, soit celles qui se sont élevées depuis sur ce sujet: car Simon le Magicien & ses disciples, & depuis Marcion & Manès, ont fait Dieu auteur du péché, si ce n'est que ces derniers après Saturnin, ont fait deux Dieux ou deux principes, dont l'un étoit auteur de tout le bien, & l'autre auteur de tout le mal.

L'Apôtre avertit donc les fidelles qui étoient maltraités & persecutés par les idolâtres, que s'ils se sentoient portés à l'impatience, aux murmures & à la défiance au milieu de leurs persecutions, ils n'attribuassent pas à Dieu la tentation qui les portoit au mal, parceque Dieu étant la bonté même, il est aussi incapable de tenter quelqu'un en le portant au mal; que d'en être tenté lui-même.

Matth. 6.

11.

Il faut donc bien distinguer ce que Dieu fait en nous, d'avec ce qu'il permet que nous fassions. Quand

nous lui demandons dans l'oraison Dominicale, qu'il *Luc. 13*  
ne nous induise point en tentation, nous ne deman-  
dons autre chose sinon qu'il ne permette pas que  
nous succombions sous le poids de la tentation.  
Ainsi, lorsque l'Écriture dit que Dieu aveugle ou  
qu'il endurecit quelqu'un, le sens de ces paroles est,  
selon les Saints, qu'il abandonne l'homme aux te-  
nebres & à la dépravation de son cœur. Il est donc  
contre la raison de conclure alors, ou que Dieu soit  
l'auteur du péché, puisqu'il n'y a aucune part, ou de  
dire que l'homme en cet état ne soit pas libre, puis-  
que c'est lui qui s'aveugle volontairement pour ne  
point voir la lumière; qui fait le mal parcequ'il  
le veut faire, & qui s'y endurecit & y persevere avec  
plaisir.

Concluons donc avec notre saint Apôtre, que la  
premiere source du mal vient de notre propre con-  
cupiscence, laquelle étant demeurée dans les fides  
après leur batême pour les exercer, ne peut pas leur  
nuire s'ils ne lui donnent leur consentement, en se  
laissant emporter & attirer au mal par ses sollicita-  
tions. Car quoique le monde par ses mauvaises  
actions & ses mauvais exemples, & le diable par  
ses suggestions puissent beaucoup contribuer à nous  
porter au mal; cependant comme leurs impressions  
sont exterieures, elles ne peuvent nous faire tomber,  
si la convoitise qui vient du péché & qui porte au  
péché ne remue notre esprit, & ne le séduit par ses  
attraits trompeurs qu'elle lui présente pour em-  
porter son consentement. C'est à-peu-près comme  
Eve en usa pour tenter Adam, & pour l'engager à  
manger du fruit défendu contre l'ordre de Dieu:  
car, comme dit saint Augustin, ce que le diable a *August.*  
fait par l'entremise d'Eve pour tromper Adam & *in Ps. 48.*

l'entraîner dans le péché, ce tentateur le fait encore tous les jours par le moyen de notre convoitise, il s'en sert pour nous attirer au péché & pour nous perdre : car la concupiscence ouvre la porte au péché, & le péché à la mort. Voici les degrés par lesquels la funeste production du péché se consume & produit la mort, selon l'Apôtre.

Les Theologiens en reconnoissent ordinairement trois ; la suggestion, la delectation, & le consentement. Ainsi la concupiscence comme une prostituée, est toujours prête à concevoir le mal qui lui est suggéré : la conception du péché se fait dans son sein par la complaisance que l'on trouve à s'en représenter des objets agréables ; mais le consentement de la volonté qui suit presque toujours ce plaisir, en est comme l'enfantement, & cause la mort de l'ame si ce consentement est entier & parfait.

Il est très-dangereux de donner entrée à la suggestion du péché sans la rejeter aussi-tôt ; car dès-lors qu'on laisse glisser ce serpent dans l'ame, & qu'on se laisse surprendre aux attraits du plaisir pernicieux qu'il inspire, il est rare qu'on ne s'y abandonne pas, & qu'on se garde de boire ce poison mortel : d'abord ce n'est qu'une simple pensée, ensuite c'est une imagination forte, puis le plaisir se glisse, & enfin on passe au consentement, & du consentement à l'action ; ainsi peu-à-peu l'ennemi se rend maître du cœur, parcequ'on ne lui a pas résisté dès le commencement.

*Est. ibid.* Saint Jacques semble distinguer cinq degrés par lesquels se fait la consommation du péché. Le premier est la tentation de la concupiscence, & la sollicitation qu'elle fait pour engager par ses attraits la volonté à donner son consentement au péché.

Le deuxième, la complaisance dangereuse qu'elle a pour le peché qui lui est représenté sous des images agreables : c'est ce que l'Apôtre appelle la conception du peché, qui se fait par un consentement qui n'est que commencé & encore imparfait.

Le troisième est la production malheureuse de ce monstre horrible par un entier & plein consentement de la volonté : c'est ce qu'il a appelé son enfantement.

Le quatrième est la consommation du peché, qui se fait par l'execution du dessein qu'on avoit conçu de le commettre.

Le cinquième est la mort éternelle, qui est la solde & le payement du peché, comme dit saint Paul.

C'est donc ce qui nous doit faire conclure avec notre Saint, qu'il faut se garder de cette erreur impie, d'attribuer à Dieu qui est la bonté même, le mal qui n'est que l'effet de la corruption de notre cœur. Car il faut se souvenir de cette maxime Chrétienne, qui est un grand principe dans la Theologie, Que tout le bien vient de Dieu, & que tout le mal vient de nous, soit qu'il nous soit suggeré par le monde ou le diable, soit que nous le commettions de nous-mêmes ; car de nous-mêmes sans le secours de Dieu, nous ne sommes capables d'autre chose que de nous porter à mal faire.

Après donc que l'Apôtre a fait voir que Dieu n'est point auteur du peché, il montre au-contraire qu'il est l'auteur & la source de tout bien.

On n'en doit excepter aucun, les dons de la nature & de la grace, les biens du corps & de l'ame, ceux qu'il nous fait par lui-même, & ceux qui nous viennent par le ministere des autres hommes. C'est lui qui nous assiste dans notre enfance par nos pe-

res, nos meres & nos nourrices; c'est lui qui nous instruit par nos maîtres, qui nous nourrit & qui nous entretient par ceux qui se chargent de nous; c'est lui enfin qui applique par une volonté particulière les creatures à nous procurer toutes les commodités de la vie.

Mais entre ces dons, les spirituels que nous recevons immédiatement de Dieu sont plus excellens que les autres; ce sont ceux-là que le saint Apôtre appelle *excellens & parfaits*, & qu'il attribue particulièrement *au Pere des lumieres*; ces lumieres dont Dieu est le pere, sont les dons de la grace, de la charité & de la justice, sans lesquels tous les autres dons nous sont inutiles, & souvent pernicious à ceux qui les possèdent. Le bon usage qu'on fait des autres, & tout le fruit qu'on en peut retirer, dépend de ceux-ci.

Les talens naturels & tous les autres dons extérieurs sont à la verité des dons de Dieu; mais si Dieu ne donne en même-temps la grace d'en faire bon usage, ceux qui les ont ne s'en servent que pour se perdre. Ainsi il n'est pas toujours à-propos de les desirer ni de les demander, parcequ'il est rare d'en user si bien, qu'ils ne soient pas un obstacle pour le salut. Aussi Dieu fait si peu de cas de ces avantages qui attirent l'estime du monde, qu'il les donne souvent avec plus grande abondance aux incredules & aux plus déreglés d'entre les Chrétiens: demandons-lui plutôt les dons de la grace propres aux justes & aux élus, & cette sagesse qui vient d'enhaut, & que saint Jacque exhorte de demander.

Or Dieu est appelé *le Pere des lumieres*, c'est-à-dire, l'auteur & la source de toute lumiere soit cor-

porielle, soit spirituelle; c'est lui qui a créé le soleil, la lune & les étoiles dont la lumière éclaire les yeux du corps; c'est lui qui donne la lumière de l'esprit: & toutes les connoissances des hommes & des Anges ne sont qu'une participation de cette lumière increée & de cette sagesse infinie. Enfin il est l'auteur de la lumière intérieure qui éclaire l'esprit, le règle & le conduit pour former de bonnes pensées, & qui donne cette droiture de cœur qui fait aimer la vérité & la justice; & cette lumière qui nous rend justes & agreables à Dieu, est *le don excellent & parfait* dont parle l'Apôtre.

Le Sage qui représente les méchans tout troubles & pénétrés de regret à la vûe du bonheur des justes, leur fait dire ces paroles: *Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, & le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous.* Sans cette lumière intérieure qui conduit nos pas & qui nous fait marcher dans la voie droite, on entre dans une nuit profonde, & l'on tombe comme par nécessité dans des précipices. C'est ce qui fait que le peché est appelé du nom de *tenebres* dans l'Écriture, & les bonnes œuvres du nom de *lumière*. Sap. 5. 6;

Il n'y a point de creature dans l'univers qui attire plus la vûe & la considération des hommes que le soleil; il n'y a rien qui représente plus sensiblement la majesté de Dieu que ce corps lumineux, dont la beauté, la grandeur & la vertu reglent, entretiennent & remplissent toutes les parties du monde par sa lumière & sa chaleur, qui sont l'ame de ce grand univers, comme parlent les Ecrivains profanes. Aussi la plûpart des peuples en ont-ils fait l'objet de leurs adorations; & même un auteur ancien a

Macrob.  
Saturnal.

fait voir que toutes les divinités qu'on adoroit sous differens noms n'étoient autres que le soleil.

Ainsi notre Apôtre nous représente Dieu comme un soleil lumineux, mais un soleil exempt des defauts qui se remarquent dans ce soleil visible. On en peut remarquer trois.

Pf. 18.  
16.

1. Quoiqu'il n'y ait personne ; comme dit le Psalmiste, qui ne soit éclairé de sa lumiere & qui ne sente sa chaleur bienfaisante, il faut néanmoins qu'il passe d'orient en occident, & d'un tropique à l'autre, pour la communiquer successivement à toutes les parties de la terre, & ne peut faire du bien à tous en même-temps.

2. Il est souvent obscurci, ou par la terre pendant la nuit, ou par les nuages pendant le jour, ou enfin dans les éclipses par les corps celestes qui s'opposent à sa lumiere & à ses influences : ainsi dans ses revolutions continuelles, soit dans celles qu'il fait tous les jours, soit dans celles qu'il fait tous les ans, il nous donne plus ou moins d'ombre ou de lumiere, à mesure qu'il s'approche ou qu'il s'éloigne plus ou moins de nous.

3. Bien que les mouvemens du soleil soient réglés, il agit néanmoins par une necessité naturelle ; & c'est sans connoissance & sans volonté qu'il donne la fecondité à la terre, & fait dans le monde toutes les autres productions que l'on y voit. Il n'en est pas de même du Soleil intelligible qui fait agir ce soleil visible, & qui en regle tous les mouvemens, il est toujours le même, & n'est susceptible d'aucun changement. Sa lumiere n'est obscurcie par aucun nuage, & ne peut recevoir aucune alteration. Il voit éternellement toutes choses d'une vûe invariable, il veut éternellement les mêmes choses, sans

que



que sa volonté soit attirée ni changée par aucune nouvelle apparence de bien qui le fasse agir par son impression. Il agit librement & indépendamment d'aucune autre chose que de sa propre volonté & de sa bonté souveraine.

C'a donc été par un pur mouvement de sa bonté v. 18. & de sa miséricorde toute gratuite, qu'il nous a donné une naissance par le don de la foi, qu'il a répandu dans nos ames par le ministère de la parole de vérité à laquelle nous avons cru; c'est-là cette renaissance dont parle saint Pierre, quand il dit, que Dieu *selon la grandeur de sa miséricorde nous a regenerés. . . ayant été engendrés de nouveau, non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu qui vit & subsiste éternellement.* 1. Petrus 1. 23. C'est aussi de cette naissance spirituelle par laquelle nous devenons enfans de Dieu, dont parle saint Paul, quand il dit aux Corinthiens: *C'est moi qui vous ai engendrés en JESUS-CHRIST par l'Evangelie;* car, comme dit le même Apôtre, *la foi vient de ce qu'on a oui; & on a oui, parceque la parole de JESUS-CHRIST a été prêchée;* à quoi on peut ajouter de saint Pierre: *Et c'est cette parole qui nous a été annoncée par l'Evangelie.* 1. Cor. 4. 15. Rom. 10. 17. 1. Petrus 1. 25. Ainsi notre justification s'attribue dans l'Ecriture tantôt à la parole, tantôt à l'Evangelie, & tantôt à la foi même qui nous est communiquée par la parole de l'Evangelie.

Mais comme Dieu ne trouve rien dans l'homme qui merite cette grace, c'est par une miséricorde toute pure qu'il nous donne *le pouvoir d'être enfans de Dieu.* Joan. 1. 12. Il nous a sauvés, dit l'Apôtre, *non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde par l'eau de la renaissance, & par le renouvellement du Saint-Esprit,* pour v. 18.

commencer en nous par la grace du Batême cette regeneration glorieuse, qui s'achevera au jour de la Pentecôte : c'est le sens de ce que saint Jacques ajoûte, selon le texte Latin ; mais le Grec porte :

*Afin que nous fussions comme les premices de ses creatures.* On appelle *pretrices*, une portion des premiers fruits, que l'on choisit & que l'on sépare pour être offerte à Dieu ; or comme ce qui est séparé pour être offert doit être le meilleur, les premices sont les fruits les plus excellens & les plus beaux.

Dieu nous a séparés du reste des hommes pour être un peuple saint entierement consacré à son service. JESUS-CHRIST le dit de ses disciples :

*Joan. 15. Je vous ai choisis & séparés du monde.* Mais saint Paul attribue ce don ineffable à tous les fidelles qui

*Galas. 1. CHRIST, qui s'est livré, dit-il, lui-même pour nos pechés, & pour nous retirer de la corruption du siècle présent.* Ainsi cela ne se doit pas entendre seulement des Chrétiens de l'Eglise primitive, qui avoient reçu,

*Hebr. 12. le don de la foi, composent l'assemblée & l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel.*

Entre toutes les creatures les hommes sont quelquefois appelés de ce nom, comme en étant les

*Marc. 16. plus excellentes. Allez par tout le monde, dit JESUS-CHRIST à ses Apôtres, prêchez l'Evangile à toutes les creatures.* Il a été prêché à toutes les creatures

*Col. 1. qui sont sous le ciel, c'est-à-dire à tous les hommes ;*

*Apoc. 2. mais les élus qui ont été achetés d'entre les hommes pour être les premices offertes à Dieu & à l'Agneau,*

*Ephef. 1. sont appelés par excellence les creatures de Dieu : ce sont eux qui sont proprement son ouvrage, étant*

*crées en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées avant tous les siècles, afin que nous y marchassions : & sont, selon le même Apôtre, cet homme nouveau qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté véritable.* Il semble que Dieu ne considère que ces nouvelles créatures qui sont engendrées par la vérité, & qu'il ne compte plus pour rien toutes les autres. c. 4. 24.

En effet, si les méchants paroissent comme un neant aux yeux des gens-de-bien, ils le sont bien davantage aux yeux de Dieu. Sa colere contre le peché s'étend même sur les créatures insensibles, parcequ'elles ont servi d'instrument au pecheur pour l'offenser. C'est pourquoi il ne promet point aux justes la terre & les cieus que nous voyons, qui ont été souillés par le déreglement des hommes; mais, selon l'expression de saint Pierre, *une nouvelle terre & de nouveaux cieus où la justice habitera*, & qui seront tout consacrés à l'honneur de Dieu comme son temple. C'est alors que les créatures qui sont assujetties à la vanité, & qui soupirent dans l'attente d'être délivrées de cet asservissement à la corruption, participeront à la liberté & à la gloire des enfans de Dieu. Ps. 14. 5.  
2. Petr. 3. 13.  
Rom. 8. 20. 21. 22.

Le texte Latin met pour conclusion : *Vous le savez, mes chers freres*, que c'est par la parole de la vérité que Dieu nous a rendus ses enfans; mais selon le Grec, le verset commence de la sorte : *C'est-pourquoi, mes chers freres*. Saint Jacques donne ici trois avis très-utiles; le 1. d'être prompts à écouter; le 2. d'être lents à parler; le 3. d'être lents à se mettre en colere. v. 19.

L'Apôtre donne ces avis pour reformer les abus qui regnoient dans les synagogues des Juifs. Com.

me ils étoient naturellement coleres & opiniâtres ; ils se portoient facilement à contredire & à s'opposer à ceux qui n'étoient pas de leurs sentimens. Nous voyons dans les Actes leurs emportemens furieux contre saint Paul, soit dehors, soit dedans leurs synagogues. Or la grace du Christianisme n'exemte pas entierement ceux qui l'ont embrassée des défauts naturels qu'ils avoient auparavant. D'ailleurs, ils se piquoient de science & d'habileté dans la loi, & d'être, comme dit saint Paul, *les conducteurs des aveugles, la lumiere de ceux qui sont dans les tenebres, les docteurs des ignorans, les maîtres des enfans & des simples* : ainsi il est à présumer qu'ils parloient quelquefois tous ensemble dans les assemblées Ecclesiastiques, & que l'un n'attendoit pas, selon l'avis de saint Paul, que l'autre se fût tû pour parler à son tour. Pour corriger cette mauvaise coutume, saint Jacque les exhorte à écouter en silence & avec grande attention la parole de verité, par laquelle ils avoient reçu cette nouvelle naissance qui leur donnoit Dieu pour pere. C'est par le silence & l'application à écouter qu'on se remplit de cette parole salutaire, qui nourrit l'ame, qui la fortifie contre les tentations, l'enrichit de toutes les connoissances nécessaires pour vivre saintement, pour servir d'exemple aux autres, & pour les instruire utilement quand on y est engagé. C'est *en écoutant que celui qui est sage devient encore plus sage.*

On peut écouter la verité en bien des manieres, mais elle ne se fait entendre qu'à ceux qui ont des oreilles pour l'entendre. Dieu nous la fait entendre au fond de notre cœur sans le son exterior des paroles, & nous l'enseigne aussi par le ministère de

Act. 13.  
17.  
22.  
25. &c.

Rom. 2.  
19. 20.

1. Cor. 14.  
29. 30.

Prov. 1.  
5.

ceux qui nous parlent de sa part. On l'écoute dans la lecture de l'Écriture & des livres de piété; on l'écoute par les instructions que nous pouvons tirer des événemens de la vie, & de la vue des creatures. Toutes ces choses parlent & enseignent la vérité à ceux qui aiment mieux se taire que de parler, & apprendre que d'enseigner.

Celui qui s'est rempli avec soin de la parole de Dieu & des vérités chrétiennes, ne doit pas s'empresser de se vuider, & de les départir aux autres sous prétexte de travailler à leur salut, à moins d'y être obligé par un devoir indispensable: il est bien plus sûr d'être le disciple de la vérité, que d'en être le docteur. *J'aime bien mieux, disoit saint Augustin, apprendre que d'enseigner; la vérité a des douceurs qui nous engagent à nous instruire: mais pour enseigner, il faut que ce soit la nécessité de la charité, qui nous y oblige; en ce cas il faut plutôt prier Dieu, qu'il éloigne de nous cette nécessité d'enseigner, & que nous soyons tous enseignés de Dieu.* Ce Pere dit encore la même chose au livre 19. de la cité de Dieu ch. 19.

*August. ad Dulc. quest. 30*

*Joan. 6. 45. Isa. 54. 13.*

Ce n'est pas sans grande raison que notre saint Apôtre avertit ceux à qui il écrit, d'écouter beaucoup, & d'être lents à parler. La nature qui nous a donné deux oreilles pour écouter, & une langue pour parler, nous enseigne par là qu'il faut écouter beaucoup & parler peu, dit saint Basile. S'il est vrai que le silence est une marque de sagesse dans les insensés mêmes, c'est sans doute dans les personnes bien sensées une marque de plénitude de lumière & de solidité d'esprit d'être lents à parler. Les rivières profondes coulent sans bruit, & rendent les campagnes fertiles sans se déborder: les

*Basil. de vers. Virgin.*

*Prov. 17. 27.*

torrens au-contre font grand fracas, entraînent ce qui se rencontre dans leur cours impetueux, & causent de grands ravages par leur débordement. Les vaisseaux vuides resonnent beaucoup, & se cassent aisément; ceux qui sont pleins se tiennent fermes sans retentir. Il en est de même des enfans, des femmes, & de ceux qui aiment beaucoup à parler; il y a peu de solidité & peu d'édification dans leurs discours, & ce ne sont ordinairement que paroles vaines, inutiles, & mauvaises: *Avez-vous vu*, dit le Sage, *un homme prompt à parler? il n'en faut rien attendre que de l'impertinence & de l'indocilité.* On ne peut pas même parler beaucoup sans faire beaucoup de fautes, comme nous verrons ci-après. Il faut que ce soit ou la nécessité ou la charité qui nous ouvre la bouche, afin que nous puissions éviter en ce point le rigoureux examen que Dieu fera de nos paroles, puisqu'il nous doit faire rendre compte de toutes celles que nous aurons proferées sans juste raison.

Que s'il s'agit de parler de Dieu & des mysteres de la Religion, il faut encore garder bien plus de précaution pour n'en parler que fort à-propos, & dans l'ordre que Dieu demande; ce qui regarde principalement ceux qui sont engagés par leur devoir à publier cette parole sainte, & en instruire les peuples; c'est de quoi saint Jacques nous informera dans la suite. Il exhorte seulement ici ceux qui se trouveront dans les assemblées Ecclesiastiques, d'aimer plus à écouter ceux qui parloient, qu'à parler eux-mêmes, à cause des mauvaises suites que cette demangeaison peut causer.

Une des plus dangereuses suites, c'est la division qui se forme entre ceux qui aiment à parler, par

les contestations qu'ils ont ensemble. Comme c'est la présomption qui porte à parler, & souvent même à embrasser un sentiment contraire, on ne manque pas de disputer pour soutenir son opinion; la dispute s'échauffe, & se termine par la colere & la dissension. C'est peut-être d'abord l'amour de la verité qui fait parler; mais insensiblement on la perd de vûe, & on ne dispute plus que pour faire valoir son sentiment préférablement à celui de son adversaire.

Comme donc il faut être lent à parler, il faut l'être encore plus à se mettre en colere; car quoiqu'il soit bon, & même nécessaire de parler quelquefois, jamais il n'est bon de se mettre en colere. JESUS-CHRIST dit expressément, que *celui qui se mettra en colere contre son frere meritera d'être con-* *Matth.*  
*5. 22.*  
*damné.* Ceux qui sont chargés de la conduite des autres doivent arrêter les déreglemens, corriger leurs fautes, & souvent ils sont obligés d'employer pour cela des paroles fortes & des châtimens severes; alors il est quelquefois utile de faire paroître quelque émotion sur le visage, & de la vivacité dans les reprimandes: mais si l'aigreur est dans les paroles, il faut que la douceur soit dans le cœur, & que ce soit la charité qui inspire & qui regle tous les ménagemens que nous avons à garder avec eux pour les guerir.

Au reste, quelque juste que paroisse la colere, elle a toujours des effets fâcheux. C'est une passion fole & temeraire, il n'est pas aisé de la retenir, quelque peu d'entrée & de liberté qu'on lui donne; elle trouble l'esprit, elle l'aveugle, elle fait tomber les plus sages dans des excès contraires à la bienséance & aux devoirs que l'on doit garder à

l'égard de Dieu & du prochain. C'est bien assez pour éviter avec soin de s'abandonner à cette passion, de savoir *qu'elle n'accomplit point la justice de Dieu*, c'est-à-dire, qu'elle ne garde point les commandemens dont la pratique nous rend justes. Cette expression qui semble diminuer, est une figure assez commune dans les Ecritures pour marquer un excès : car non seulement la colere de l'homme *n'accomplit point la justice de Dieu*, mais encore elle en viole toutes les regles, & fait commettre plusieurs excès contre la douceur, la charité, la patience, la prudence & l'équité, & contre les autres vertus que la justice chrétienne demande de nous.

Ainsi pour en faire l'application au sujet dont il s'agit ici, la colere est si peu propre à découvrir la vérité, qu'elle l'obscurcit, & l'enveloppe des nuages que la passion répand dans l'esprit. Comme c'est la présomption qui est la source de la colere, il n'y a rien de plus opposé à la vérité que cette mauvaise enflure de notre esprit. On s'imagine avoir beaucoup de mérite & de raison, & l'on croit facilement que les autres sur cela ne nous rendent pas ce qu'ils nous doivent, & qu'ils ont tort de ne se pas rendre à nos sentimens : pour nous détromper de la fausse idée que nous avons de nous-mêmes, il y faut renoncer pour écouter la vérité, & rejeter loin de nous cette présomption que l'Apôtre saint Jacques appelle, *productions impures & superflues du peché*, parceque c'est ce qui corrompt le cœur, & qui est la source de tous les pechés. Notre amour-propre, qui est un amour d'élevation & de préférence au-dessus des autres, produit sans cesse des desirs déreglés, qui sont comme de mau-



vaïses herbes : il faut être continuellement occupé à les arracher. Notre cœur est ici comparé à une terre qui d'elle-même ne produit que des ronces, des épines & d'autres mauvais germes qui la salifient & la gâtent entierement, la rendant incapable de porter de bon grain. Mais comme on a soin d'arracher d'un champ toutes les plantes incommodes & inutiles, avant que d'y semer quelque chose d'utile ; il faut aussi déraciner de son cœur toutes *les productions impures & superflues du peché*, & le purifier de toutes ses souillures, & de tous les vices qui sont dans l'ame comme des épines & des mauvaises herbes qui étouffent la parole *Matth.* qu'on y a semée, & l'empêchent de lever & de croître. 13.

La principale production du peché, & la plus pernicieuse qui croît dans le cœur la premiere, & qui en est déracinée la derniere, c'est l'orgueil ; c'est de ce fils aîné de satan que viennent les envies, les jalousies, les emportemens, les aigreur, & les contestations. Il faut être sans cesse occupé à combattre cette hydre, & à en couper les têtes qui renaissent continuellement, pour acquérir la paix de l'esprit & la douceur avec laquelle l'Apôtre nous exhorte de recevoir la parole de Dieu : car la douceur rend l'ame paisible, docile & susceptible de la verité, parcequ'elle étouffe en elle l'esprit de dispute & de contradiction. Elle est comme une eau claire, & comme un miroir bien poli, dans lequel on voit clairement les objets qui s'y présentent ; au-lieu que la malice & la colere sont comme une eau trouble & bourbeuse qui souille & ternit la beauté de l'esprit, & qui en obscurcit la lumiere. Que s'il est necessaire, selon l'Ecriture, d'écouter avec

*Eccli. 5. 13.* douceur ce qu'on nous dit pour le bien comprendre, il est bien plus nécessaire d'écouter *avec douceur & docilité la parole de Dieu, qui est seule capable de sauver nos ames.* Le Sauveur qui a voulu qu'on apprît de lui à être doux & humble de cœur, a été en-  
*Isa. 61. 1.* voyé pour annoncer l'Evāngile à ceux qui sont doux, & cette parole toute-puissante est le seul moyen par lequel Dieu veut faire part aux humbles de sa gloire éternelle; parceque c'est, dit saint Paul, *la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient.* Que les Philosophes & les politiques apprennent tant qu'ils voudront à bien vivre, qu'ils se fassent admirer par les beaux préceptes de morale qu'ils donnent, quelque éclat qu'ils aient ces préceptes, ce ne sont point des connoissances dont on puisse dire *qu'elles nous peuvent sauver.* Il n'y a que la vérité de l'Evāngile qui puisse sauver les ames en les humiliant par la connoissance de leurs miseres, & en leur apprenant à avoir recours à la grace de JESUS-CHRIST pour en être garantis.

On peut remarquer que saint Jacques dit que cette parole *est entée* dans les fidelles qui la reçoivent, pour marquer qu'elle n'est point naturelle, & qu'elle doit être semée dans nos ames par JESUS-CHRIST, qui se comparant à un homme qui sème, appelle la parole de Dieu *sa semence.* En effet, c'est en cela qu'il dit que nous n'avons *que lui pour docteur & pour maître*; car quoique les Prédicateurs frappent les oreilles du son de leurs paroles, il n'y a néanmoins que JESUS-CHRIST seul qui enseigne les cœurs de dessus la chaire qui est dans le ciel.

*v. 22. jusqu'à la fin. Ayez soin d'observer cette parole, & ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes.*

Ce n'est pas assez d'être prompt à écouter la parole de Dieu, il faut pratiquer ce qu'elle enseigne si l'on veut être sauvé; *car ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu*, dit saint Paul, *mais ce sont ceux qui gardent la loi qui seront justifiés.* Cette vérité est si constante dans l'Ecriture, qu'il n'est pas nécessaire de la confirmer par plusieurs passages: *Heureux*, dit JESUS-CHRIST, *sont ceux qui entendent la parole de Dieu & qui la pratiquent.* Et ailleurs: *Quiconque entend mes paroles, & qui les pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. . . . Quiconque les entend & ne les pratique point, est semblable à un insensé qui bâtit sur le sable une maison que les vents auront bien-tôt renversée.*

Il n'y a personne qui ne croie être persuadé de cette instruction. Qui est-ce qui ne fait pas que de connoître le bien sans le faire, c'est se rendre coupable de péché, & attirer sur soi la condamnation? Une vérité connue sans la mettre en pratique, peut-elle être d'aucune utilité? Cependant cet avis est un des plus importants; on ne sçauroit trop dire ce qu'on ne dit jamais assez, & nous devons avoir grand soin de nous détromper d'une illusion qui est fort ordinaire. Notre amour-propre nous séduit souvent, & nous persuade que nous faisons en effet ce que nous ne faisons qu'en apparence, & nous fait prendre la connoissance d'une vérité pour son accomplissement. On s'imagine avoir les vertus dont on n'a que l'idée. Combien y a-t-il de gens qui croient détester leurs péchés, parceque la laideur de leurs crimes leur cause de la confusion, & qu'ils leur déplaisent quelquefois?

Ainsi on s'imagine souvent faire un acte de

#### 44 EPISTRE DE S. JACQUE.

contrition quand on le recite avec quelque sentiment d'une devotion imaginaire ; & l'on croit aimer Dieu, quand on dit à Dieu, *je vous aime* : les attraites & les sentimens ne sont pas des preuves suffisantes de l'accomplissement des préceptes, il faut des effets, & des fruits pour connoître si on garde la parole de Dieu. C'est pour nous en convaincre que l'Apôtre nous avertit que nous nous séduisons nous-mêmes, si nous n'avons soin d'observer cette parole, & que nous ne nous contentions pas de l'écouter.

Le Grec porte, *en vous trompant vous-mêmes par de faux raisonnemens*. Plusieurs croient que saint Jacques avoit en vûe les disciples de Simon, qui disoient que la foi sans les œuvres suffisoit pour le salut, & se fondoient sur quelques passages de l'Écriture, & sur-tout de quelques endroits des épîtres de saint Paul, qu'ils détournoient, comme dit saint Pierre, en un mauvais sens, & en abusoient, aussi-bien que des autres Écritures, à leur propre ruine. L'Apôtre traite expressément cette matiere dans le chapitre suivant.

Mais pour montrer qu'il est inutile de connoître & d'aimer foiblement la verité, si on ne la pratique, il se sert d'une comparaison sensible. Un homme qui trouve un miroir & qui ne s'y regarde qu'en passant, oublie à l'heure-même l'idée qu'il avoit prise de son visage, & ne peut avoir remarqué ses taches pour les effacer. La loi de Dieu est un miroir qui nous représente à nous-mêmes tels que nous sommes : nous devons nous y regarder, non comme les hommes, en passant & avec negligence pour oublier aussi-tôt ce que nous sommes, mais comme les femmes, qui ayant presque

2. Petr. 3.  
16.

v. 23.

toûjours leur miroir devant elles, s'y regardent avec beaucoup d'attention pour voir jusques aux moindres taches qui pourroient ternir ou diminuer tant-soit-peu la beauté de leur visage. De même une personne qui desire ardemment son salut, consulte sans cesse l'Evangile qui est le miroir de notre ame, pour ajuster à cette divine regle toute la conduite de sa vie ; elle s'y considere avec attention, & s'y regarde, selon le texte original, comme ceux qui se baissent pour voir plus exactement ce qu'ils veulent découvrir. C'est ainsi qu'en *demeurant attentifs à regarder cette loi*, nous pourrons nous penetrer le cœur des verités chrétiennes, & en faisant des reflexions serieuses sur notre conduite & notre vie, reduire en pratique par la correction effective de nos mœurs les connoissances que nous en tirons. C'est en cela que consiste le bonheur de l'homme selon saint Jacques ; parceque n'étant heureux en cette vie, qu'autant qu'il a droit d'esperer le bonheur de la vie future, il fait bien qu'il ne doit nullement prétendre à ce bonheur éternel, s'il ne fait ce que l'Evangile lui prescrit.

L'Apôtre appelle l'Evangile, *une loi parfaite & v. 250*  
*une loi de liberté*, parceque c'est une loi d'amour qui nous rend parfaitement libres, en l'opposant à la loi de Moïse, qui étoit une loi de servitude, & n'étoit donnée qu'à des esclaves qu'elle forçoit d'agir par la crainte des châtimens. En effet, la loi de la nouvelle alliance, la plus excellente & la plus parfaite de toutes les loix, surpasse autant celle de Moïse, que la verité surpasse l'ombre, & que la perfection d'un ouvrage en surpasse les premieres ébauches. C'est pourquoi saint Paul appelle les préceptes de la loi, *les élémens de ce monde*, c'est-à-

dire, les premières & les plus grossières instructions que le monde a reçues, en attendant cette loi parfaite établie par JESUS-CHRIST, dont la loi de Moïse n'étoit que la figure.

Après que saint Jacques a fait voir que la perfection du Chrétien consiste à mettre en pratique les vérités que l'on apprend, il enseigne ici quels sont les devoirs & les obligations particulières de celui qui prétend être religieux observateur de la loi de Dieu.

v. 16.

Il nous déclare que le principal moyen d'être vraiment Chrétien, c'est de retenir sa langue comme avec un frein, pour l'empêcher de se répandre en paroles qui ruinent le fruit de toutes les bonnes œuvres. Il considère la langue comme un cheval fougueux & indomté, qui perdra indubitablement celui qui le monte, s'il n'a soin de lui mettre un frein pour reprimer ses saillies & arrêter sa trop grande vivacité. Ce doit être là le soin le plus pressant, non seulement du commun des Chrétiens qui ne font point de scrupule de lâcher la bride à leur langue; mais encore de ceux qui travaillent sérieusement à leur salut : ils doivent demander à Dieu comme David : *Qu'il mette un frein à leur bouche, & une porte à leurs lèvres qui les ferme exactement*; parceque quelque soin qu'on apporte pour veiller sur sa langue, il échappe toujours bien des paroles dont les plus justes ont sujet de se repentir.

Pf. 140.

3.

Eccli. 18.

28. 29.

Le Sage qui connoissoit parfaitement de quelle importance est cette circonspection, exprime la même chose d'une manière encore plus forte & plus vive, lorsqu'il dit : *Mettez des portes & des serrures à votre bouche, fondez voire or & voire*

argent, & faites une balance pour peser vos paroles, & un juste frein pour retenir votre bouche, & gardez-vous de tomber par votre langue. Qui est-ce en effet qui peut se garder entièrement contre cette surprise ? Qui est-ce qui peut si bien conduire & régler ses paroles qu'il n'en échappe quelques-unes inconsidérées, ou peu discrettes ? Je ne parle point de celles que la malice & la temerité d'un esprit déréglé fait éclater ; l'Apôtre parle des personnes qui paroissent réglées & bien chrétiennes, & qui se croient être telles. Combien de paroles la vanité nous fait-elle dire pour nous faire estimer nous-mêmes ? Ne parlons-nous pas souvent de ce que nous aimons, pour le faire valoir & le relever autant que nous pouvons ? Que ne disons-nous point pour autoriser nos sentimens préférablement à ceux des autres, sans craindre de blesser la charité ? Que dire de ces médifances fines & imperceptibles ? Vous en trouverez peu, dit l'auteur de la lettre à Celancie, qui renoncent à ce vice, & qui ayent tant de soin de rendre leur vie de tout point irréprochable, qu'ils ne prennent pas plaisir à reprendre celle d'autrui ; car ce desir déréglé s'est tellement emparé de l'esprit des hommes, que ceux mêmes qui se sont éloignés des autres vices, tombent encore dans celui-ci comme dans le dernier piège du diable. Saint Bernard nous fait une peinture de cette détraction spirituelle & subtile en ces termes : Il y a des gens qui tâchent de couvrir & de déguiser par le fard d'une feinte modestie, la malice qu'ils ont conçue dans leur cœur, & qu'ils ne peuvent retenir. Vous les verriez jeter d'abord de profonds soupirs, & se composant ensuite avec une gravité & une lenteur affectée, un visage triste, des yeux baissés, & une voix plaintive,

Bern.  
serm. 24.  
in Cant.

*produire au-dehors la médisance & la malediction ; & la rendre d'autant plus plausible qu'ils font croire davantage à ceux qui les écoutent , qu'ils la publient malgré eux , & qu'elle sort plutôt d'une charité compatissante que d'une animosité malicieuse.*

*Matth.*

12. 34.

Comme c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle , selon l'Évangile , il est impossible que la langue soit déréglée sans que le cœur le soit : & toutes les fautes que l'on fait dans les paroles sont en même-temps des fautes du cœur , puisque c'est le cœur qui fait parler la langue. Ainsi la liberté que la langue se donne de se répandre en paroles indiscrettes ou injurieuses au prochain , vient de ce *que le cœur est séduit*. Si on parle avantageusement de soi-même , c'est que l'amour - propre nous fait croire que nous avons quelque avantage particulier qui mérite d'être considéré , & que nous ne sommes pas assez bien convaincus de notre neant : car ,

*Galat. 6.* *comme dit saint Paul , si quelqu'un s'estime être*  
3. *quelque chose , il se trompe lui-même , parcequ'il n'est rien*. Si l'on parle librement du prochain , & que l'on blesse sa réputation par des tours affectés , cela vient d'une aversion secrète , d'une jalousie cachée , ou de quelqu'autre prévention que nous ne découvrons pas nous-mêmes ; ces sentimens intérieurs passent bien vite sur la langue , qui est l'instrument le plus prompt de toutes les passions malignes.

Ces défauts se trouvent souvent dans les personnes devotes , & qui font profession de piété ; mais ils doivent bien craindre de n'avoir *qu'une piété vaine & infructueuse* , lorsqu'ils s'abandonnent à la demangeaison de parler , & qu'ils ne font pas réflexion qu'ils détruisent par leur indiscretion tout le fruit de leurs bonnes œuvres. Car comme la vertu

d'une



d'une essence se perd, & que sa bonne odeur se dissipe lorsque le vase où elle étoit renfermée est ouvert, & que le parfum est éventé; de même aussi le mérite de la vertu & de la piété se détruit lorsque la langue met le cœur dans la bouche; comme parle le Sage dans son Ecclesiastique, & que tout ce qu'il a de précieux & d'exquis s'exhale & se dissipe. Voici les paroles qui semblent être faites exprès pour expliquer tout ce que nous venons de dire: *Les lèvres des imprudens diront des sottises; mais les paroles des hommes prudens seront pesées à la balance. Le cœur des insensés est dans leur bouche; & la bouche des sages est dans leur cœur.* Les insensés ont leur cœur dans leur bouche; parcequ'ils disent tout ce qu'ils pensent, & ne repriment point l'intemperance de leur langue. Les sages au-contraire ont leur bouche dans leur cœur, parcequ'ils le tiennent fermé par un humble silence; comme un vase d'un parfum exquis bien bouché. C'est ce qui fait dire à Salomon, *qu'il faut garder son cœur avec toute sorte de soin, parceque c'est la source de la vie.* *Omni custodia serva cor tuum.*

Eccli. 21.  
28. 29.

Prov. 4.  
23.

L'Apôtre supposant le bon usage que l'on fait de la parole de Dieu par la pratique de ce que l'on a entendu, & par le soin que l'on a de bien garder & entretenir dans le champ de son cœur cette divine semence pour la faire croître & fructifier; il fait voir maintenant quels sont les fruits qu'elle doit porter: ces fruits sont les bonnes œuvres, qu'il fait consister dans les deux parties de la justice chrétienne. Toute la justice chrétienne, dit saint Augustin, est renfermée dans ces paroles du Pseaume: *Evitez le mal, & faites le bien.* C'est ce que saint Jacques recommande à ceux qui veulent avoir

v. 27.

Ps. 33.  
14.  
Ps. 36.  
28.

une pieté solide, & telle que Dieu la demande. L'Apôtre appelle cette justice du nom de Religion; parceque nous ne pouvons pas mieux marquer à Dieu le culte que nous lui devons, que par le mépris des creatures pour s'attacher à lui, & par le bon usage qu'on en fait pour sa gloire, en *le servant sans crainte dans la sainteté & la justice, nous tenant en sa présence tous les jours de notre vie.* Il faut donc pour cela premierement éviter le mal, & *se conserver pur de la corruption du siecle; c'est-à-dire, des pechés dont on se souille ordinairement dans le commerce du monde par la frequentation de ceux qui aiment le monde & ce qui est dans le monde; ce sont principalement les honneurs, les plaisirs & les richesses, qui sont les objets de trois sortes de convoitises dont parle saint Jean.* Il ne nous est pas permis de nous attacher aux choses visibles & corporelles dont l'amour souille l'ame; car *tout le dérèglement qui se voit en la vie des hommes, dit saint Augustin, vient de ce qu'ils veulent jouir des choses dont ils doivent seulement user, & user de ce dont ils doivent jouir.* C'est en cela que consiste le vice, le peché, l'injustice, & l'iniquité.

Ce desordre est l'amour du monde, qui fait que les hommes abusent des choses perissables pour satisfaire leurs passions contre l'ordre de Dieu. Toutes les creatures corporelles, lorsqu'elles ne sont possédées que par une ame qui aime Dieu, sont des biens, quoique les derniers de tous: que si elles sont aimées par une ame qui neglige de servir Dieu, elles ne deviennent pas pour cela mauvaises; mais c'est l'amour desordonné qu'elle a pour elles qui est un mal, & qui fait le peché, puisque pour y attacher ses affections elle se détourne de Dieu

Luc. 1.  
75.

1. Joann.  
2. 25.

August.  
l. 83. 44.  
4. 106.

Aug. de  
vera Re-  
lig. c. 20.

qu'elle doit uniquement aimer. Ainsi ce monde dont nous devons éviter la corruption, n'est pas le ciel & la terre, ni toutes les choses que Dieu a créées; mais c'est l'infection que le péché y a répandue, dont nous devons avoir soin *de nous conserver purs*; car les creatures étant des instruments de péché, elles sont toutes contagieuses pour ceux qui ne s'en gardent point, & leur beauté apparente est comme un voile sous lequel le démon se cache pour nous tenter & nous séduire.

La deuxième partie de la justice chrétienne consiste à pratiquer les œuvres extérieures de charité envers les personnes affligées, & qui ont besoin de secours. Ces deux parties sont également nécessaires pour rendre un Chrétien parfait, & l'une sans l'autre ne suffit point. Vous n'avez dépouillé personne, dit saint Augustin, en cela vous avez évité le mal; mais si vous n'avez revêtu celui qui étoit nud, vous n'avez pas accompli l'autre précepte, qui est de faire le bien. S. Jacques exprime toutes les œuvres de charité pour le prochain par une œuvre particulière de miséricorde, qui est de *visiter les orphelins & les veuves dans leur affliction*; car ce mot de *visiter* se prend souvent dans l'Écriture pour gratifier, faire du bien; comme les mots *d'orphelins & de veuves* se mettent aussi assez souvent pour toutes les personnes misérables, & qui sont exposées à l'oppression des plus puissans: ainsi visiter les orphelins & les veuves, c'est consoler, & assister, & pratiquer à l'égard du prochain toutes les œuvres de miséricorde, & le secourir de tout son pouvoir dans son besoin. C'est à quoi nous exhorte aussi saint Paul en ces termes: *Souvenez-vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres; car c'est par de*

Hebr. 13.  
16.

Matth.  
25. 40.

*semblables hosties. qu'on se rend Dieu favorable. Il veut bien même prendre la place du pauvre & de l'indigent, & compter comme fait à lui-même tout le bien qu'on leur fait. Mais il suffit de savoir que toute la loi consiste à aimer Dieu & son prochain : or l'amour du prochain doit être agissant, & doit nous porter à lui faire tout le bien que nous pouvons ; autrement il n'est point sincere & veritable.*





CHAPITRE II.

1. **F**Ratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriae.

2. Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum anulum habens in veste candida, introierit autem & pauper in sordido habitu,

3. & intendatis in eum qui indutus est veste præclarâ, & dixeritis ei: Tu sede hîc bene: pauperi autem dicatis: Tu sta illic; aut sede sub scabello pedum meorum:

4. nonne judicatis apud vosmetipsos, & facti estis iudices cogitationum iniquarum?

1. **M**Es freres, n'asservissez point la foi que vous avez de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST à des personnes//.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or & un habit magnifique; & qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit;

3. & qu'arrétant votre vûe sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez en lui présentant une place honorable: Asséyez-vous ici; & que vous disiez au pauvre: Tenez-vous-là debout, ou, asséyez-vous à mes pieds//.

4 n'est-ce pas là faire différence en vous-même entre l'un & l'autre, & suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites //?

Lev. 19.  
15.  
Deut. 1.  
17. 16.  
19.  
Prov. 24.  
23.  
Eccli. 42.  
1.

▼. 1. *lett.* N'ayez point la foi de la gloire de notre Seigneur JESUS CHRIST en acception des personnes. *Autr.* N'ayez point de respects humains pour la condition des personnes, vous qui

avez la foi de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

▼. 3. *lett.* au bas de mon marche-pied.

▼. 4. *lett.* & n'êtes-vous pas juges de pensées injustes?

## 54 EPISTRE DE S. JACQVE.

5. Ecoutez, mes chers freres, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde, pour être riches dans la foi, & heritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Et vous au-contre, vous deshonnez le pauvre. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux de la justice ?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom auguste de Christ, d'où vous avez tiré le vôtre ?

8. Que si vous accomplissez la loi royale en suivant ce précepte de l'Ecriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; vous faites bien.

9. Mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez un peché, & vous êtes condamnés par la loi comme en étant les vio- lateurs.

10. Car quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable

5. Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, & heredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se ?

6. Vos autem ex-honorastis pauperem. Nonne divites per potentiam opprimunt vos ; & ipsi trahunt vos ad judicia ?

7. Nonne ipsi blasphemant bonam nomen, quod invocatum est super vos ?

8. Si tamen legem perficitis regalem secundum scripturas : Diliges proximum tuum sicut teipsum ; bene facitis :

9. si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti à lege quasi transgressores.

10. Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est

†. 7. *lett.* le beau nom qui a été invoqué sur vous.

Levit. 19.

18.

Matth. 22.

39.

Marc 12.

31.

Rom. 13.

9.

Gal. 3.

14.

Levit. 19.

15.

Deut. 1.

18.

Matth. 5.

19.

omnium reus.

11. Qui enim dixit : Non mœchaberis , dixit & : Non occides. Quòd si non mœchaberis , occides autem , factus es transgressor legis.

12. Sic loquimini , & sic facite , sicut per legem libertatis incipientes judicari.

13. Judicium enim sine misericordia illi , qui non fecit misericordiam : superexaltat autem misericordia judicium.

14. Quid proderit , fratres mei , si fidem quis dicat se habere , opera autem non habeat ? Numquid poterit fides salvare eum ?

15. Si autem frater & soror nudi sint , & indigeant victu quotidiano ,

16. dicat autem aliquis ex vobis illis : Ite

comme l'ayant toute violée.

11. Puisque celui qui a dit : Ne commettez point d'adultere ; ayant dit aussi : Ne tuez point ; si vous tuez , quoique vous ne commettiez pas d'adultere , vous êtes violateur de la loi.

12. Reglez donc vos paroles & vos actions comme devant être jugés par la loi de la liberté //

13. Car celui qui n'aura point fait misericorde , sera jugé sans misericorde ; mais la misericorde s'élevera au-dessus de la rigueur du jugement //

14. Mes freres , que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi , s'il n'a point les œuvres // ? La foi le pourra-t-elle sauver ?

15. Que si un de vos freres ou une de vos sœurs n'ont point de quoi se vêtir , & qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre ;

16. & que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en

1. Jean. 3. 17

¶. 12. i. e. sur la loi de la rostre les pechés. charité.

¶. 13. expl. en faisant dispara- rité & les bonnes œuvres.

paix, je vous souhaite de quoi vous garantir du froid & de quoi manger, sans leur donner néanmoins ce qui est nécessaire à leur corps; à quoi leur serviront vos paroles?

17. Ainsi la foi qui n'a point les œuvres, est morte en elle-même //

18. On pourra donc dire à celui-là: Vous avez la foi, & moi j'ai les œuvres: Montrez-moi votre foi qui est sans œuvres //, & moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu: vous faites bien; mais les démons le croient aussi, & jusqu'à en trembler.

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi qui est sans les œuvres est morte?

Genes.  
22. 9.

21. Notre pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?

22. Ne voyez-vous pas que la foi étoit jointe à ses œuvres //, & que la foi fut consommée par les œuvres?

23. Et qu'ainsi cette parole

in pace, calefacimini & saturamini: non dederitis autem eis, quæ necessaria sunt corpori, quid proderit?

17. Sic & fides, si non habeat opera, mortua est semetipsa.

18. Sed dicet quis: Tu fidem habes, & ego opera habeo: ostende mihi fidem tuam sine operibus: & ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.

19. Tu credis quoniam unus est Deus: bene facis: & demones credunt, & contremiscunt.

20. Vis autem scire, ô homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est?

21. Abraham pater noster, nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare?

22. Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius: & ex operibus fides consummata est?

23. Et suppleta est

ψ. 17. Grec. par elle-même

ψ. 18. Grec. par vos œuvres.

ψ. 22. autr. agissante dans les

œuvres.



Scriptura dicens: Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad justitiam, & amicus Dei appellatus est.

de l'Écriture fut accomplie: Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice, & il fut appelé ami de Dieu.

Gen. 15.  
6.  
Rom. 4.  
3.  
Gal. 3. 6.!

24. Videatis quoniam ex operibus justificatur homo, & non ex fide tantum?

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

25. Similiter & Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, & alia via eiciens?

25. Et Rahab cette femme débauchée, ne fut-elle pas aussi justifiée de même par les œuvres, en recevant chez elle les espions de Josué, & les renvoyant par un autre chemin?

Josué 2.  
4.  
Hebr. 11.  
31.

26. Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.

26. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame; ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 14. *N'ayez point de respect humain pour la condition des personnes, vous qui avez la foi de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST, &c.*

Le saint Apôtre a eu en vûe dans cette lettre de soutenir & de consoler les pauvres dans leurs afflictions, & d'humilier les riches qu'il reprend ici & dans la suite avec des paroles fortes & vigoureuses. La maniere avec laquelle il parle des uns & des

autres, est une puissante instruction pour nous porter à juger de toutes choses, non selon les maximes du monde, mais selon la foi qu'il nous recommande tant, & à condamner cette difference injuste que nous faisons entre le riche & le pauvre. Ceux qui suivent les maximes du siecle se font une regle de civilité, & une loi d'honnêteté de considerer les personnes par leur apparence extérieure, & de les estimer davantage selon qu'elles sont plus riches, ou qu'elles possèdent d'autres avantages qui ne les rendent pas meilleurs, & qui ne meritent point d'être considerés. Mais Dieu condamne dans ses Ecritures ce discernement comme une transgression indigne & une opposition formelle à la pureté de la loi. Ce peché, comme l'appelle saint Jacques, est d'avoir égard à la condition des personnes, sans avoir égard au merite, dans une chose où il ne s'agit point des qualités extérieures.

C'est cet abus qu'il reprend dans les premiers Chrétiens, & sur-tout dans leurs Pasteurs, qui préféreroient dans les assemblées Ecclesiastiques les riches aux pauvres, & donnoient les premières séances, & même les emplois à ceux qui avoient plus de qualités extérieures qu'à ceux qui en avoient moins, & qui peut-être avoient plus de merite. Vous avez reçu, leur dit-il, la foi de JESUS-CHRIST, & vous en faites profession; êtes-vous donc si ingrats & si teméraires que de mépriser votre souverain Seigneur tout glorieux qu'il est, en deshonorant les membres dont il est le chef, & préférant les maximes du monde qui est son ennemi, à la sainteté de son Evangile? Faites-vous donc si peu de cas du don précieux de cette foi glorieuse qui vous relève au-dessus de tout ce qu'il y a de grand

dans le monde , pour l'assujettir & l'asservir par ce discernement honteux au goût dépravé des gens du siècle , qui n'estiment que ce qui éclate aux yeux des hommes ? Quoi donc , s'il entre dans vos assemblées un homme qui sans avoir de charge , & sans aucun autre mérite que de porter les marques des gens riches , un habit magnifique , & un anneau d'or qui brille entre ses doigts , vous le faites seoir à son aise par cette seule considération dans une place honorable ; au-lieu que s'il étoit pauvre & mal vêtu , vous le feriez tenir debout dans une posture incommode , & vous croiriez le bien traiter en le faisant seoir sur le marche-pied de quelqu'un de vos sieges ? N'est-ce pas faire comme les Juifs qui ont méprisé le Fils de Dieu , parcequ'il étoit doux & humble , & qu'il n'avoit rien dans son extérieur qui le relevât au-dessus des hommes du commun ?

Quoique ce discernement injurieux arrive sans qu'on y fasse presque réflexion , & parcequ'on est entraîné par le torrent de la coutume du siècle corrompu ; néanmoins si l'on consulte sa conscience on se sentira coupable de suivre les maximes du monde , faisant cette différence injurieuse au prochain : & l'on se convaincra d'être un Juge corrompu qui suit de faux raisonnemens qui le portent à commettre des injustices. N'est-ce pas raisonner mal que de croire un homme meilleur parcequ'il est plus riche , & parcequ'il a des biens perissables qui font ordinairement perir ceux qui les possèdent ? N'est-ce pas être bien présomptueux de préférer le jugement qu'en fait le monde à celui qu'en fait Dieu même ? Ne peut-on pas adresser à ceux qui font cette distinction de personnes , ce que le pro-

*Psal. 81.* phete Roi dit aux Juges injustes ? *Jusqu'à quand jugerez-vous injustement, & aurez-vous égard aux personnes des pecheurs ?* Jusqu'à quand n'envisagerez-vous point la justice dans vos jugemens ? Pourquoi considerez-vous plutôt la personne des Grands, des riches & des puissans qui vivent ordinairement dans l'oubli de Dieu, & qui sont injustes en cela même qu'ils veulent qu'on ait de la considération pour leur grandeur & pour leur puissance, au préjudice de l'équité ? Il faut donc se persuader de cette vérité, que la foi nous rend tous égaux, que nous avons tous le même Maître qui nous a rachetés d'un grand prix, & que l'Évangile ne considère ni les honneurs, ni la naissance, ni les richesses, & ne veut pas que ces choses soient les mesures de notre estime. On doit à la vérité le respect & l'obéissance aux puissances & à ceux qui sont établis en dignité, parcequ'ils sont établis de Dieu; mais il ne faut pas pour cela les respecter pour la considération de leurs richesses, de leur suite, & de leurs avantages extérieurs. La charité veut qu'on garde l'ordre; mais il est contre l'ordre de la charité de moins estimer le pauvre que le riche, parceque celui-ci est riche, & l'autre pauvre.

*Epist. 29.* Saint Augustin écrivant à saint Jérôme sur cet endroit de saint Jacques, explique cette préférence injuste de l'acceptation des personnes que font les supérieurs dans le choix des ministres de l'Eglise. *Il ne faut pas, dit ce Pere, s'imaginer que ce soit un peché peu considerable que de traiter avec acceptation de personnes la foi de notre Seigneur JESUS-CHRIST, lorsque nous appliquons aux dignités Ecclesiastiques ce traitement si inégal, dont parle l'Apôtre, de faire seoir celui-ci, & de laisser debout celui-là. Car qui*

*peut souffrir qu'on élève un riche sur la chaire pontificale d'une Eglise, en laissant dans le mépris un pauvre qui seroit plus éclairé & plus saint que lui? Il en est de même de ceux qui dans la distribution des charges & des emplois Ecclesiastiques préfèrent aux plus dignes ceux qui le sont le moins, par la considération de leur naissance, ou par quelque autre raison d'intérêt ou d'amitié.*

Mais pour faire voir combien cet abus est grand, de préférer le riche au pauvre, il déclare que s'il y avoit quelque préférence à faire, ce seroit de gratifier & de ménager plutôt le pauvre que le riche. Comme ce point est important & contraire à l'idée commune qu'on en a dans le monde, l'Apôtre demande l'attention de ceux à qui il adresse sa lettre, pour bien comprendre les raisons qu'il en donne; voici comme il en raisonne. Nous devons imiter l'exemple que Dieu nous a donné sur ce sujet. Il a choisi les pauvres pour recevoir les premiers les richesses de la foi, c'est par eux qu'il a voulu commencer l'établissement de son Eglise, pour abattre l'orgueil des riches, & pour les disposer à y entrer eux-mêmes; non pas qu'il ait entièrement rejeté les riches, mais il n'en a choisi que peu, pour montrer que c'est à la vertu de la grace de Dieu, & non point à la puissance des hommes, qu'il faut attribuer le fruit de l'Evangile. *Considerez, dit saint Paul, v. 5. ceux que Dieu a appellés à la foi. . . . il a choisi les plus vils & les plus méprisables selon le monde, & ce qui n'étoit rien pour détruire ce qui étoit de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.* 1. Cor. 1. 26. 28.

JESUS-CHRIST n'a point choisi pour prêcher son Evangile les sages & les savans, les per-

sonnes riches & puissantes; mais des hommes pères, sans lettres, & du commun du peuple, pour assujettir à l'opprobre de la croix tout ce qu'il y avoit de plus grand, & de plus sage, & de plus puissant dans le monde. Ce divin Sauveur, qui est la sagesse infinie & la vérité souveraine, ne s'est point trompé dans son choix: or il a préféré la pauvreté aux richesses; l'humiliation & l'abaissement à la pompe du monde; la privation des plaisirs à la jouissance des plaisirs. Il a donc décidé avec une autorité souveraine ces questions, si les richesses sont préférables à la pauvreté, les honneurs & l'élevation au mépris & à l'humiliation. Car pour nous montrer, dit saint Augustin, que toutes ces choses dont le desir porte les hommes au péché, sont viles & méprisables, il a voulu s'en priver.

Si donc il demeure constant que Dieu a une affection particulière pour les pauvres, s'il les honore de ses faveurs, & les enrichit de ses graces, dont il les prévient pour les faire héritiers de ce royaume éternel qu'il a promis à ceux qui l'aiment; n'est-ce pas lui faire injure, & s'opposer à sa volonté que de mépriser ceux qu'il estime, que d'abaisser ceux qu'il élève, & de préférer les riches à ceux qu'il préfère & qu'il comble de ses graces? Quand donc vous traitez de la façon que je viens de dire les pauvres de l'Eglise, ne deshonorerez-vous pas ceux qu'il honore? Pourquoi refuser les premières places à ceux qui tiennent le premier rang dans la prédication de la parole, & à qui le royaume du ciel appartient? Après que l'Apôtre a reproché aux riches le mépris qu'ils faisoient des pauvres contre la disposition & les sentimens de Dieu, il s'adresse maintenant aux pauvres, &

leur dit : Qu'y a-t-il dans les riches qui soit digne de ce respect particulier que vous leur deferez ? Quels maux ne font-ils pas dans le monde en se rendant redoutables par le grand credit que leur donnent leurs richesses ? Gardent-ils quelques mesures dans leurs entreprises ? Et ne vous oppriment-ils pas par leurs violences & leur domination tyrannique, quand s'appuyant sur leur credit ils prétendent faire céder toutes choses à l'ambition qui les possède ? Ne vous font-ils pas des procès injustes, & ne vous entraînent-ils pas devant les Juges payens dont ils briguent la faveur pour renverser la justice ?

Saint Paul ne veut point que les Chrétiens plai- 1. Cor. 6.  
1. 7.  
dent, ou au-moins que ce ne soit point devant les tribunaux des infidèles. Mais les riches ne prennent pas ordinairement pour leur regle l'Evangile ou les sentimens des Apôtres ; au-contraire ils en font décrier la pureté & la sainteté par leur mauvaise conduite. Ne sont-ce pas eux, dit saint Jacques, qui v. 7.  
sont cause par leur procedé violent, que les Gentils proferent d'exécrables blasphêmes contre le saint nom de CHRIST, dont les fidèles ont tiré le nom de Chrétien que ces riches ont l'honneur de porter eux-mêmes ? Ne peut-on pas dire ce qu'Ezechiel disoit : *Ils ont vécu parmi les peuples où ils étoient allés, & ils y ont deshonoré mon saint nom, lorsqu'on disoit d'eux : C'est le peuple du Seigneur.* Ezech.  
36. 20.

Tout ce raisonnement de l'Apôtre nous fait voir qu'il n'y a pour l'ordinaire que les personnes riches & puissantes dans le monde qui troublent le bon ordre, qui méprisent la parole de Dieu, l'Evangile de JESUS-CHRIST & les commandemens de son Eglise. Le plus grand mal que causent les ri-

chesses & le grand credit dans le monde; c'est l'éloignement de la religion, & l'opposition à la pieté.

Lorsque notre Seigneur prêchoit dans la Judée; & operoit tant d'œuvres merveilleuses qui devoient bien lui attirer la creance des grands & des petits, plusieurs d'entre le peuple ayant dit que JESUS étoit le CHRIST; les Pharisiens leur repliquerent: *Y a-t-il un seul des Senateurs ou des Pharisiens qui ait cru en lui?* D'où il faut conclure; que les riches qui deshonnorent Dieu par l'indignité de leur vie, ne sont pas les disciples de JESUS-CHRIST; & ne meritent pas l'honneur qu'on leur rend: aussi le Seigneur declare dans ses Ecritures, *qu'il glorifiera tous ceux qui lui auront rendu gloire; & que ceux qui le méprisent tomberont dans le mépris.*

Joan 7.  
48.

1. Reg. 2.  
30.

Cependant on ne doit pas disconvenir qu'il n'y ait des riches & des Grands dans le monde qui craignent Dieu, qui font un bon usage de leurs biens & de leur pouvoir, & qui vivent d'une maniere exemplaire. Ne sera-t-il donc pas permis de les traiter avec honneur & respect, & de les préférer à des pauvres qui seront moins vertueux? Oui sans doute; car pour ce qui regarde ceux qui sont établis en quelque degré d'honneur & de dignité, il est clair qu'on doit honorer en leur personne la puissance de Dieu même à laquelle ils ont part selon la mesure qu'ils la possèdent. Il faut donc les respecter & les préférer à tous ceux que l'ordre établi de Dieu a mis au-dessous d'eux. Mais il ne s'agit ici que des personnes riches, qui n'ayant ni charge, ni naissance distinguée, ni mérite particulier, n'ont aucun droit de préseance au-dessus des pauvres: or saint Jacques veut en ce cas, qu'on ait plus de penchant pour le pauvre



pauvre que pour le riche, & ne condamne le discernement qu'on en faisoit dans les assemblées, qu'à cause que c'étoit par le mépris qu'on faisoit du pauvre qu'on lui préféroit le riche parcequ'il étoit riche. Car hors ce mépris, on peut faire plus d'honneur à un riche qu'à un pauvre, pourvû que ce ne soit point en considération de ses richesses, mais par quelque motif honnête qui regarde le bien public, ayant égard aux obligations civiles & à l'ordre que la charité & la providence nous marquent.

L'Apôtre prévient cette objection, & s'explique sur ce sujet, en ajoûtant : Que si dans cette distinction de personnes on ne songe qu'à suivre le chemin royal de la loi, qui commande d'aimer le prochain comme soi-même, on ne peche point ; c'est-à-dire, si dans les marques extérieures qui témoignent le respect, on n'a égard à la qualité des personnes qu'afin de ne troubler point l'ordre politique, & qu'on n'ait point d'autre motif que de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il appelle la loi de la charité une loi royale, à cause de l'excellence de cette vertu qui est la reine de toutes les autres, qui doivent toutes se rapporter à elle, & qui ne trouvent leur accomplissement que par elle. Ainsi elle est la voie commune & le grand chemin qui conduit droit au royaume des cieux.

*Levit. 19.  
18.*

*v. 8.*

Que si au-contraire dans ces égards que l'on a pour les personnes on s'écarte de cette loi divine, en regardant seulement les richesses & les autres qualités humaines, on commet une offense grieve contre ce commandement, qui renferme en soi la défense de cette distinction injurieuse de personnes, & par consequent condamne comme prévari-

cateurs ceux qui sont assez temeraires pour aller contre cette défense.

v. 10.

Saint Jacque avance ensuite une proposition qui merite bien d'être examinée: S. Augustin l'a trouvée si difficile, qu'il en a fait le sujet d'une lettre qu'il écrit à saint Jérôme pour s'en éclaircir. Il faut supposer d'abord que l'Apôtre parloit à des Juifs, qui étoient apparemment prévenus de quelques mauvaises maximes qu'ils avoient apprises de leurs Docteurs: car entr'autres erreurs qu'enseignoient les Pharisiens, celle-ci en étoit une, *Que quiconque gardoit la plus grande partie de la loi, n'étoit point coupable pour manquer à quelques préceptes en particulier.* Ainsi il prévient l'objection qu'ils pouvoient faire sur ce mauvais principe, qu'en observant les autres préceptes, il importoit peu de contrevenir à la loi en quelque point; il leur declare que celui qui omet un seul précepte de la loi, encore qu'il garde tout le reste, est toutefois coupable d'avoir violé toute la loi, & est sujet à la malediction prononcée contre les transgresseurs, conformément à la menace que Dieu fait dans le Deuteronomie, & qui est rapportée par saint Paul dans l'épître aux Galates: *Malediction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.*

Deut.

27. 16.

Gal. 3. 10.

Or on peut demander comment il se peut faire qu'on soit coupable d'avoir violé toute la loi par la transgression d'un seul précepte.

Ecl. 9.

18.

Ezech.

18. 24.

Quelques-uns répondent, qu'en contrevenant à un précepte on perd le merite de l'observation de tous les autres, selon ce que dit Salomon, *Que celui qui peche en une chose perdra de grands biens.* Et Ezechiel: *Que si le juste commet l'iniquité, toutes*

*les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées.* Mais cette explication n'est pas juste ; car le mot de *tous*, *omnium*, s'entend des préceptes, & non pas des bonnes œuvres. D'autres expliquent cela de la peine de la privation de Dieu, égale en tous les damnés.

Mais l'explication la plus raisonnable, c'est de dire que celui qui viole un précepte est coupable de la transgression de tous : non pas de tous en particulier, en telle sorte que s'il a commis un meurtre il soit coupable d'un adultere ; mais de tous en general, parcequ'il transgresse la loi qui les renferme tous, comme on est censé avoir rompu un traité quand on en viole une seule des conditions. Et comme c'est la même loi & le même Legislatteur qui l'a faite, puisque celui qui a défendu l'adultere a aussi défendu le meurtre ; c'est mépriser l'autorité du Legislatteur, & transgresser toute la loi, que de commettre un homicide, quoiqu'on ne commette pas d'adultere, ni d'autres crimes. On peut aussi dire avec saint Augustin, qu'en violant un point de la loi on viole toute la loi, parcequ'on agit contre la charité, sans laquelle on ne peut accomplir aucun précepte, & qui est comme l'ame de toute la loi. Ce qui fait dire à saint Paul, *Que celui qui aime son prochain a accompli la loi*, c'est-à-dire, la loi de l'amour du prochain, qu'on ne peut bien aimer sans aimer Dieu.

Les Stoïciens qui croyoient que tous les pechés étoient égaux, ne peuvent tirer de ce passage aucune preuve pour soutenir leur opinion : car il n'est pas dit que celui qui manque en une chose, est aussi coupable que s'il manquoit à toutes.

Les heretiques qui ne reconnoissent point de

fautes venielles, mais qui veulent qu'elles soient toutes mortelles, ne peuvent point non plus se servir de ces paroles de saint Jacques pour appuyer ce sentiment monstrueux; car l'Apôtre ne parle pas de tous les pechés, mais seulement des mortels & des transgressions importantes de la loi. Ainsi ce passage bien entendu est à couvert de leurs fausses interpretations.

L'Apôtre conclut tout ce raisonnement qu'il fait sur l'acception des personnes, par un avertissement general, de regler de telle sorte toutes nos actions & nos paroles, que nous prenions-garde de choquer notre prochain en quoi que ce soit, & d'avoir toujours devant les yeux cette verité présente, Que nous devons être jugés par la loi de l'amour du prochain, & que nous serons traités de la même façon que nous l'aurons traité. Il appelle la charité, une loi de liberté, comme au chap. 1. 15. néanmoins d'autres l'entendent de la loi du nouveau Testament, qui nous délivre de la rigueur de la loi ancienne, & nous exemte de la malediction dont elle nous menaçoit.

L'observation de cette loi par laquelle nous devons être jugés est bien importante; en effet, les jugemens de Dieu sont très-redoutables, & nous devons veiller avec grand soin, afin que nous soyons rendus dignes de comparoître avec confiance devant le Fils-de-l'homme. Or le meilleur moyen de nous rendre favorable ce juste Juge, c'est de faire misericorde à nos freres, selon sa promesse: *Bienheureux ceux qui sont misericordieux; parcequ'ils seront traités avec misericorde.* Et lorsqu'il paroitra à son jugement, il ne donnera son royaume qu'à ceux qui auront été compaissants & charitables;

9. 11.

9. 13.

Luc. 21.

36.

Math.

5. 7.

Mat. 25.

au-lieu que ceux qui ne l'auront point été, seront condamnés au feu éternel. Ainsi la manière dont nous aurons traité le prochain, sera la règle dont Dieu nous traitera nous-mêmes à son jugement, *il jugera sans miséricorde celui qui n'aura point fait miséricorde.* JESUS-CHRIST nous en a voulu donner un exemple manifeste dans la parabole du serviteur impitoyable, qui ayant reçu de son maître la remise d'une dette de dix mille talens, ne voulut pas remettre à son compagnon cent deniers. *Math.*  
18. 23.

Que doivent donc attendre ceux qui au-lieu de faire du bien aux pauvres, les auront méprisés & deshonorés ? Que doivent attendre ceux qui les auront opprimés, qu'un jugement rigoureux & impitoyable ? Les crimes que nous commettons tous les jours, nous doivent faire craindre avec raison de comparoître devant un juge si severe : mais nous devons nous persuader que quelque severité qu'ait la justice, la miséricorde dont nous aurons usé envers le prochain l'adoucira, & s'élevera même au-dessus de la rigueur du jugement avec une telle assurance, qu'elle bravera la justice du juge & s'en rendra la maîtresse, selon la force du texte original, qui signifie, *se glorifier contre quelqu'un, & lui insulter.*

Cette expression si vive nous fait connoître quel est le pouvoir & la vertu de la miséricorde bien-faisante au prochain, puisque malgré notre extrême indignité, & la disproportion infinie qui est entre Dieu & nous, il se laisse vaincre par elle, & qu'après avoir lutté avec lui, pour ainsi dire, comme Jacob avec l'Ange, elle ne le quitte point qu'elle n'ait reçu la benediction.

Quelques-uns entendent ces paroles de la mise-

ricorde de Dieu même qui adoucira la rigueur de son jugement; & comme il récompensera les bonnes œuvres beaucoup au-delà de leurs merites, il punira aussi les fautes beaucoup moins qu'elles ne meritent, ce qui néanmoins ne peut pas aisément s'accorder avec ces autres paroles : *Que celui qui n'aura point fait misericorde, sera jugé sans misericorde.*

¶. 14. jusqu'à la fin du chap. *Mes freres, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres, &c.*

*Iren., l. 1.  
c. 20.*

L'Apôtre, à l'occasion des bonnes œuvres qui ont tant de force auprès de Dieu, & qui sont si nécessaires pour le salut, traite ici un dogme qui fait le principal sujet de son épître, qui est que la foi seule sans les bonnes œuvres ne suffit point pour être sauvé, & refute fort au long le sentiment contraire. Cette erreur, qu'on peut appeller ancienne & nouvelle, a commencé par Simon le magicien & par ses disciples du temps de saint Jacques, & a été renouvelée dans ces derniers temps par Luther & Calvin qui en ont fait un des principaux points de leur doctrine impie. Car ils osent bien avancer qu'on n'est juste, & qu'on n'a droit au ciel que par l'imputation de la justice de JESUS-CHRIST, & que la foi seule par laquelle nous croyons qu'elle nous est imputée, nous rend le salut aussi assuré que si nous avions accompli la loi aussi parfaitement qu'a fait JESUS-CHRIST même. Ils prétendent prouver cette fausse opinion par quelques endroits de saint Paul, & sur-tout de l'épître au Romains, où cet Apôtre écrivant contre les Juifs qui se glorifioient des œuvres de la loi, il rabaisse ces œuvres dont ils se glorifioient, & relève la foi de JESUS-

**C H R I S T** qu'ils méprisoient. C'est pour refuter cette premiere erreur, que la foi suffit sans les œuvres, que saint Jacques aussi-bien que saint Pierre & saint Jean ont écrit leurs épîtres Canoniques, comme saint Augustin nous l'assure dans un livre qu'il a fait exprès, auquel il a donné pour titre, *De la foi & des œuvres*, où il montre clairement par les saintes Ecritures, que l'on se sauve à la verité par la foi, mais par cette foi que saint Paul a publiée, laquelle fait agir & faire de bonnes œuvres *Gal. 5. 6.* par l'amour. Que si, dit-il, avec la foi on en fait de *chap. 15.* mauvaises & non pas de bonnes, il est sans doute que cette foi est morte en elle-même. Gardons-*chap. 26.* nous donc bien, dit encore ce saint Docteur, de donner aux hommes cette fausse assurance, Que pourvû qu'ils soient batisés au nom de **J E S U S- C H R I S T**, de quelque maniere qu'ils vivent dans cette foi, ils parviendront à la vie éternelle.

Mais voici comment saint Jacques refute cette doctrine abominable, & prouve par plusieurs raisons, que la foi sans les bonnes œuvres est inutile pour le salut.

1. Il explique cette verité par un exemple sensible & familier. Si, dit-il, une personne chrétienne de l'un ou de l'autre sexe se présente à vous, n'ayant ni dequoi se vêtir, ni dequoi vivre, si vous vous contentez de lui dire, ce qui se dit assez souvent : Allez en paix ; Que Dieu vous benisse, & vous donne dequoi vous vêtir & vous nourrir ; il est certain que ces bons desirs ne lui servent de rien pour le garantir du froid & de la faim. Il en est de même de la foi sterile en bonnes œuvres : car que sert-il à un homme qui a la foi, de dire, je croi en Dieu & en **J E S U S- C H R I S T**, je croi que les bon-

nes œuvres operent le salut, si néanmoins il ne pratique point en effet ces bonnes œuvres, que lui sert, dis-je, cette creance pour obtenir la vie éternelle ? Comme cette foi séparée des bonnes œuvres est inutile au prochain, elle lui est aussi inutile à lui-même.

v. 17.

2. Comme le corps est mort quand il est privé de la société de l'ame, & que ce n'est plus qu'un cadavre sans vie; ainsi la foi qui est destituée de la charité qui en est l'ame & qui la fait agir, est à la vérité une vraie foi, comme un corps mort est un vrai corps; mais elle est morte par elle-même, & ne produit point de bonnes actions, non plus qu'un arbre dont la racine est morte ne porte point de feuilles, ni de fleurs, ni de fruits.

Les œuvres sont les effets naturels de la charité, & les marques de sa présence; ainsi où il n'y a point d'œuvres, il n'y a point de charité, & par conséquent la foi est morte si elle n'est point accompagnée des bonnes œuvres.

v. 18.

3. L'Apôtre fait voir l'inutilité de la foi sans les œuvres par l'impuissance où l'on seroit de la prouver à ceux qui nous la voudroient contester. Il suppose donc que de deux Chrétiens l'un a une foi animée de la charité, & que l'autre n'a qu'une foi morte, & que le premier parle de la sorte au second: Vous vous vantez d'avoir la foi; comme elle est inutile par elle-même, & qu'elle ne peut paroître que par les œuvres, montrez-moi, si vous pouvez, votre foi toute nue & sans les œuvres, cela vous est impossible: j'ai donc tout sujet de croire que vous n'avez tout au plus qu'une foi morte, & inutile au salut. Pour ce qui est de moi, il m'est aisé de vous faire voir ma foi par mes œuvres, qui est la seule



voie par laquelle elle se peut rendre sensible.

Le texte original porte : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres ?* Mais le raisonnement de l'Apôtre fait voir que la leçon de la Vulgate est ici préférable à celle du Grec, & qu'il y fait lire comme l'ancien Interprete a lu dans son exemplaire : *Montrez-moi votre foi séparée des œuvres*, quoique l'un & l'autre sens soit bon.

Cet argument est fondé sur l'obligation où sont les fidèles de faire paroître leur foi par leurs œuvres, pour deux raisons. Premièrement, parcequ'ils doivent former une assemblée visible & comme un corps dont ils sont les membres; ainsi ils sont obligés de se faire connoître par des actions chrétiennes qui portent à se réunir ensemble pour se distinguer des infidèles. En second lieu, c'est afin que la foi dont un Chrétien fait profession, ne lui serve pas à lui seul, mais aussi aux autres fidèles, soit par les assistances charitables, soit pour les édifier par le bon exemple des vertus, selon ce que nous ordonne JESUS-CHRIST : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Pere qui est dans le ciel.* C'est-à-dire, la communication reciproque de toutes les bonnes œuvres des véritables fidèles.

Matth.  
5. 16.

4. Il prouve encore que la foi sterile des bonnes œuvres ne justifie point, & ne contribue point au salut. Il est vrai que c'est une bonne action par elle-même que de croire *qu'il y a un Dieu.* & les autres articles du symbole; mais cette foi sans bonnes œuvres, laquelle n'agit point par la charité, est une foi de démon, & non pas de Chrétien. Les démons croient aussi-bien que nous cette vérité & toutes les autres de l'Evangile, mais inutilement.

August.  
Enchir.  
chap. 8.

pour eux, parcequ'ils n'ont point de charité. Il y a néanmoins cette difference entre la foi des démons & des mauvais Chrétiens, que les démons ne croient que par une connoissance naturelle, par l'observation des miracles qui prouvent les verités de la foi, par l'accomplissement des propheties, & par leur experience propre dans la perte des hommes qui étoient soumis à leur empire. Outre cela ils ne croient pas volontairement, mais par force & en tremblant, comme des esclaves revoltés qui haïssent celui qu'ils savent bien être leur juge, & de la domination duquel ils ne peuvent s'échapper. Mais les Chrétiens qui ont reçu la foi par infusion & d'une maniere surnaturelle dans le Batême, ne laissent pas de la conserver toute informe qu'elle est, après avoir perdu la grace qu'ils avoient reçue avec la foi dans ce Sacrement. Comme donc les démons ne tirent aucun avantage de toute cette connoissance qu'ils ont des choses divines, parcequequ'ils n'ont pas de bonne volonté; aussi la foi d'un mauvais Chrétien ne lui sert de rien, & n'empêche pas qu'il ne soit toujours dans le peché & dans l'aversion de Dieu.

5. Le saint Apôtre prouve encore par des exemples, qu'il faut des œuvres pour avoir une foi justificante, & s'éleve avec force contre celui qui lui contesterait cette verité, en l'appellant homme vuide de bonnes œuvres, ou, selon d'autres, homme vain & sans jugement, qui fait gloire d'avoir une chose vaine & infructueuse.

Ceux contre qui il écrit prétendoient montrer par l'exemple d'Abraham leur pere, que la foi seule suffisoit pour être justifié. Saint Jacques, comme pour les battre par leurs propres armes, prend le même exemple pour leur prouver que ce pere des

fidelles n'a point été justifié par la foi seulement, mais aussi par ses œuvres, en offrant son fils Isaac sur l'autel. Que l'on considère donc la conduite de ce saint Patriarche, sa foi n'étoit point oisive, sa vie n'ayant été qu'un tissu de bonnes œuvres qu'elle operoit. Ainsi sa foi croissoit toujours, & se fortifioit de plus en plus par la pratique des bonnes œuvres; c'est en cela que saint Jacques dit qu'*Abraham fut justifié*, c'est-à-dire, qu'étant juste il devint encore plus juste par ses œuvres: mais cette foi puissamment soutenue par les bonnes actions, a reçu la consommation & la perfection par l'action heroïque d'obeissance & de religion qu'il fit d'être tout prêt de sacrifier à Dieu son cher fils Isaac, ce fils unique dans lequel il lui avoit promis de lui donner une posterité aussi nombreuse que les étoiles du ciel. Hebr. 11, 17.

Ainsi ces paroles de l'Écriture: *Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice*, ont été accomplies par l'oblation de son fils, parceque ce fut alors qu'il parut visiblement qu'il ne suffit pas pour être juste d'avoir la foi, par laquelle on croit ce que Dieu dit, mais qu'il faut y ajouter la pratique des autres vertus provenantes de la foi; & cette action dans laquelle Abraham témoigna une si profonde obeissance, est des plus excellentes productions de la foi. Il paroît donc que ce que dit Moïse dans la Genèse, & ce que saint Paul rapporte aussi, qu'*Abraham a cru, & que sa foi lui a été imputée à justice*, a été, selon la pensée de notre Apôtre, accompli, & comme suppléé par ces autres endroits de l'Écriture, où elle rapporte qu'Abraham a offert son fils à Dieu, & a fait beaucoup d'autres actions memorables de vertu. G. 15, 6.  
Rom. 4.  
Gal. 3.  
6.

Genes.  
10. 6.

C'est pourquoi, selon saint Paul & le texte de la Genese, Abraham déjà juste reçut un surcroît de justice par la creance qu'il donna à cette promesse, que sa posterité seroit aussi nombreuse que les étoiles du ciel; & saint Jacque prétend que long-temps depuis, ce Patriarche reçut encore un nouvel accroissement de justice par l'obeissance au commandement que Dieu lui fit de lui immoler son fils unique. C'est alors que cette parole de la Genese: *Abraham crut à ce que Dieu lui avoit dit, &c.* qui avoit déjà une fois été accomplie par la creance, reçut par son obeissance son dernier accomplissement.

Judith 8.  
22.

Maintenant si l'Écriture dit que la foi d'*Abraham* lui fut imputée à justice, ce n'est pas qu'il n'ait eu une justice réelle & effective, interieure & véritable, puisque Dieu la propose comme un modèle d'une parfaite justice, & qu'il l'a honorée non seulement de son approbation, mais aussi de son estime & de ses louanges. C'est sans doute ce qui lui a fait meriter l'honneur d'être appelé *ami de Dieu*, comme le dit aussi Judith en parlant des grandes vertus des Patriarches. On peut voir ce que signifie dans l'Écriture cette expression, dans l'explication qui a été faite de ce passage sur le chap. 15. de la Genese v. 6.

v. 25.

Après que l'Apôtre a montré par l'exemple d'*Abraham*, que l'homme est justifié par les œuvres; & non pas seulement par la foi, il rapporte un autre exemple pour prouver la même chose; c'est celui de *Rahab*, qui étoit tout ensemble idolâtre & débauchée, & cependant elle a été justifiée, tant par la creance qu'elle ajoûta d'abord aux serviteurs de Dieu, qui l'instruisirent des merveilles qu'il avoit

opérées, que par l'humanité qu'elle exerça envers eux lorsqu'elle les reçut dans sa maison, & qu'elle les envoya par un autre chemin.

Les deux Apôtres saint Paul & saint Jacque, qui *Hebr. 11: 31.* ont loué cette femme si décriée par ses débauches, montrent assez que les pechés de la vie passée ne nuisent point à ceux qui ont embrassé la foi de J E S U S - C H R I S T ; puisqu'ayant été telle que le dit l'Écriture, elle n'a pas laissé d'être des ancêtres de J E S U S - C H R I S T. On peut voir son histoire dans Josué, & ce qui a été dit sur ce sujet. L'Apôtre conclut ce chapitre par la proposition qu'il a déjà avancée, Que la foi qui est sans les œuvres est morte, comme un corps est mort lorsqu'il est séparé de son ame. Mais il est bon de remarquer quelle a été l'occasion qui a fait dire à saint Jacque, que la foi est morte lorsqu'elle est sans les œuvres. Après avoir parlé fortement contre ceux qui asservissent la foi de J E S U S - C H R I S T à des respects humains, en ne distinguant les hommes que par les avantages temporels, il passe de là à un discours plus general, où il montre combien les Chrétiens sont plus obligés à l'observation de la loi de Dieu, qu'il appelle *la loi royale* ; & qu'il réduit, comme fait aussi saint Paul, au commandement d'aimer son prochain comme soi-même ; mais il ruine deux illusions qui les eussent pu tromper : l'une est, que ce soit assez d'accomplir la loi en la plûpart des choses qu'elle commande, & que quand cela est, on est censé l'avoir observée, encore qu'on l'eût violée en quelque point particulier : l'autre, que la foi supplée à cette observation de la loi, & qu'elle sauve tous ceux qui l'ont, quoiqu'ils n'eussent pas soin de pratiquer dans leurs actions & dans la conduite de

leur vie les regles que Dieu leur a données; ce sont les deux erreurs que saint Jacque détruit dans ce chapitre.

v. 27.
A. 12. 42.
 Tout ce discours de l'Apôtre montre clairement que la foi peut subsister sans l'observation de la loi; & c'est vainement que les heretiques disent, que par la foi il faut entendre la profession que l'on en fait; & que saint Jacque ne voulant pas disputer du mot, il appelle foi ce qui ne l'est pas. Car comment peut-on entendre de la profession ce qu'il dit ci-dessus? *Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, vous faites bien de le croire; mais les démons le croient aussi.* Ne voit-on pas clairement en d'autres endroits de l'Ecriture cette vaine imagination réfutée? Saint Jean dit que *quelques-uns des Senateurs mêmes crurent en JESUS-CHRIST; mais à cause des Pharisiens, ils n'osoient le reconnoître publiquement, parcequ'ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.* Voilà constamment la foi sans les œuvres. Saint Paul, ne dit-il pas qu'on peut avoir *toute la foi possible, & capable de transporter les montagnes*, sans avoir la charité, & par conséquent sans les bonnes œuvres; c'est là le fondement de la distinction que les Theologiens mettent entre la foi informe & la foi formée.

A. 4.
 Il reste encore une difficulté à résoudre, qui est d'accorder la contradiction apparente qui se trouve entre saint Jacque & saint Paul. Celui-ci dans l'épître aux Romains, dit qu'Abraham a été justifié par la foi sans les œuvres; & saint Jacque au contraire, assure que le même Patriarche a été justifié par les œuvres. Mais il est aisé de concilier ces deux Apôtres, parcequ'ils ne parlent pas des mêmes œuvres, lorsque l'un les exclut de la justification, &

que l'autre la leur attribue. Saint Paul entend les œuvres de la loi, & celles qui se font par les seules forces de la nature ; il est certain que nous ne pouvons être justifiés par ces œuvres, non plus qu'Abraham, mais par la foi de JESUS-CHRIST agissante par la charité. Saint Jacques au-contre parle des œuvres faites par la grace de Dieu & provenantes d'une foi animée. Ce sont ces œuvres qu'il loue dans Abraham, & sans lesquelles on ne peut être justifié ni sauvé ; & bien loin que saint Paul exclue ces œuvres, il dit que ce sont *ceux qui font les œuvres de la loi qui seront justifiés*, cela s'entend des œuvres faites par une foi vivante & agissante par la charité, en quoi consiste toute la Religion de JESUS-CHRIST. Rom. 2;  
13.





## C H A P I T R E I I I.

Matth.  
23. 8.

1. **M**Es freres, gardez-vous du desir qui fait que plusieurs veulent devenir maîtres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus severe.

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes. Que si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait, & il peut tenir tout le corps en bride.

3. Ne voyez-vous pas que nous mettons des mords dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obeissent, & qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps où nous voulons ?

4. Ne voyez-vous pas aussi, qu'encore que les vaisseaux soient si grands, & qu'ils soient poussés par des vents impetueux, ils sont tournés néanmoins de tous côtés avec un très-petit gouvernail, selon la volonté du pilote qui les conduit ?

5. Ainsi la langue n'est qu'

*Ps. i. letr.* que plusieurs ne deviennent point maîtres :

1. **N**Olite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam majus iudicium sumitis.

2. In multis enim offendimus omnes. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir; potest etiam freno circumducere totum corpus.

3. Si autem equis fræna in ora mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus.

4. Ecce & naves, cum magnæ sint, & à ventis validis minentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit.

5. Ita & lingua mō-

dicunt



dicum quidem membrum est, & magna exaltat. Ecce quantus ignis quàm magnam sylvam incendit!

6. Et lingua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, & inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata à gehenna.

7. Omnis enim natura bestiarum, & volucrum, & serpentium, & ceterorum domantur, & domita sunt à natura humana:

8. linguam autem nullus hominum domare potest: inquietum malum, plena veneno mortifero.

9. In ipsa benedicimus Deum & Patrem: & in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei facti sunt.

10. Ex ipso ore procedit benedictio, & maledictio. Non oportet, fratres mei, hæc ita fieri.

une petite partie du corps; & cependant combien se peut-elle vanter *de faire* de grandes choses? Ne voyez-vous pas combien un petit feu est capable d'allumer de bois?

6. La langue aussi est un feu. C'est un monde d'iniquité; & n'étant qu'un de nos membres elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie, & est elle-même enflammée du feu de l'enfer.

7. Car la nature de l'homme est capable de domter, & a domté en effet toutes sortes d'animaux, les bêtes de la terre, les oiseaux, les reptiles, & les poissons de la mer.

8. Mais nul homme ne peut domter la langue. C'est un mal inquiet & intraitable; elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous benissons Dieu notre Pere; & par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

10. La benediction & la malediction partent de la même bouche. Ce n'est pas ainsi, mes freres, qu'il faut agir.

82 EPISTRE DE S. JACQVE.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce, & de l'eau amere ?

12. Mes freres, un figuier peut-il porter des raisins //; ou une vigne, des figues ? Ainsi nulle fontaine d'eau salée ne peut jeter de l'eau douce.

13. Y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage & pour savant entre vous // ? Qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de douceur //.

14. Mais si vous avez dans le cœur une amertume de jalousie, & un esprit de contention, ne vous glorifiez point faussement d'être sage, & ne mentez point contre la verité.

15. Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'enhaut, mais c'est une sagesse terrestre, animale //, & diabolique.

16. Car où il y a de la jalousie & un esprit de contention, il y a aussi du trouble //

11. Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem, & amarum aquam ?

12. Numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere, aut vitis ficus ? Sic neque falsa dulcem potest facere aquam.

13. Quis sapiens, & disciplinatus inter vos ? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiae.

14. Quòd si zelum amarum habetis, & contentiones sint in cordibus vestris : nolite gloriari, & mendaces esse adversus veritatem.

15. Non est enim ista sapientia desursum descendens ; sed terrena, animalis, diabolica.

16. Ubi enim zelus & contentio : ibi inconstantia, & omne

¶. 12. Gr. des olives.

¶. 13. Il s'adresse aux Docteurs de schisme & d'erreur.

Ibid. *lett.* dans la douceur de la sagesse.

¶. 15. *aut.* sensuelle.

¶. 16. Le mot Grec, ἀνομιαν.

ἀνομιαν, a un sens plus étendu que le mot Latin *inconstantia*. Il signifie un renversement d'ordre & des troubles séditieux, tels qu'en produisent ordinairement la jalousie & l'ambition.

opus pravum.

& toute sorte de mal.

17. Quæ autem de-  
sursum est sapientia,  
primum quidem pudica  
est, deinde pacifica,  
modesta; suavis,  
bonis consentiens, ple-  
na misericordiæ, & fru-  
ctibus bonis, non judi-  
cans, sine simulatione.

17. Mais la sagesse qui  
vient d'en haut, est première-  
ment chaste, puis amie de la  
paix, modérée & équitable//,  
susceptible de tout bien, plei-  
ne de miséricorde & des fruits  
des bonnes œuvres; elle ne  
juge point; elle n'est point  
dissimulée.

18. Fructus autem  
justitiæ, in pace semi-  
natur, facientibus pa-  
cem.

18. Or les fruits de la jus-  
tice se sèment dans la paix,  
par ceux// qui font des œu-  
vrès de paix.

¶. 17. *lett. Modeste;*

¶. 18. *autr. pour ceux.*



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL

¶. i. jusqu'au 13. *M*Es freres; ne vous empref-  
sez point de devenir les mai-  
tres des autres, sachant que cette charge vous expose  
à un jugement plus sévère, &c.

Saint Jacques qui avoit dit dans le chapitre pre-  
mier, que celui qui n'a pas soin de retenir sa lan- c. 1. 26  
gue, n'est pas vraiment Chrétien, mais qu'il n'a que  
de fausses apparences de religion, reprend dans  
ce chapitre le même sujet, & fait une description  
vive des ravages que fait la langue, & de la diffi-  
culté qu'il y a à la moderer. Mais auparavant il  
touche un grand abus, dont la principale cause  
vient ordinairement de la demangeaison que l'on  
a de parler & de se produire.

84 EPISTRE DE S. JACQUE.

*Mes freres*, dit-il, *ne devenez point plusieurs maîtres*, c'est-à-dire, gardez-vous de l'ambition qui fait que plusieurs veulent être maîtres. C'est en effet l'ambition des charges pastorales & la passion d'enseigner, qui fait que le nombre des maîtres se multiplie. Il parle aux Juifs convertis qui retenoient encore cette inclination présomptueuse de vouloir enseigner les autres, dont saint Paul les reprend dans son épître aux Romains chap. 2.

C'est aussi ce desir déreglé d'être Docteur & Maître, que JESUS-CHRIST condamne dans les Docteurs de la loi & les Pharisiens. *Ils aiment*, dit-il, *les premières chaires dans les synagogues, & à être appelés Maîtres par les hommes*. Et il avertit ses disciples de ne point se laisser aller à cette affectation temeraire, de se plaire à être appelés Maîtres, parce que c'est faire injure à JESUS-CHRIST même, & usurper le droit & la qualité qu'il a seul d'être Docteur & Maître. On peut voir ce qui a été dit sur le vers. 19. du premier chapitre.

Quelques-uns expliquent cette multitude de Maîtres, de la diversité de la doctrine, & des opinions différentes qui sont presque inévitables entre un grand nombre de Maîtres : il s'en trouve toujours quelques-uns qui méprisant de marcher par un chemin battu, suivent leurs propres sentimens plutôt que ceux des anciens, & se faisant des disciples de leurs opinions, forment des partis & des sectes dangereuses. C'est le sens que saint Augustin donne à ce passage : *Je croi*, dit-il, *qu'il s'éleve plusieurs Maîtres, lorsque ceux qui enseignent sont dans des sentimens differens, & même contraires les uns aux autres. Mais lorsqu'ils enseignent tous la même doctrine, & que cette doctrine est la verité, ils ont*

August.  
in Prolog.  
retractat.

*tous part à l'autorité d'un seul vrai Maître.*

Mais de quelque maniere qu'on l'entende, soit de l'empressement de ceux qui veulent devenir Maîtres des autres, soit de la diversité des dogmes qui multiplie les Maîtres; l'Apôtre declare que ceux qui se mêlent d'enseigner, & qui s'y portent d'eux-mêmes sans attendre que Dieu les y appelle, se rendent dignes d'un châtimement très-severe. Que si ceux qui sont le mieux appelés à l'instruction des peuples tremblent de frayeur dans le danger où ils sont de ne pas faire tout le bon usage qu'ils doivent de cette parole sainte; que si le grand Apôtre saint Paul a passé les jours & les nuits *dans les travaux,* 2. Cor. 11. 27. *les veilles & les jeûnes,* afin de n'être point reproché après avoir converti tant de peuples par ses prédications: quel jugement doivent attendre ceux 1. Cor. 9. 27. qui s'ingerent eux-mêmes dans ce ministère redoutable, & qui n'y considerent souvent que l'estime du monde & leur intérêt? Comment n'apprehendent-ils pas l'effroyable jugement de Dieu sur ceux qui usurpant les fonctions sacrées sans y être appelés, chargent encore leur compte d'une infinité de pechés par le peu de respect avec lequel ils traitent la parole de Dieu, & par les vûes basses avec lesquelles ils exercent un ministère si relevé?

Selon le Grec, notre saint Apôtre se met aussi par modestie au nombre de ceux qui sont *exposés à un jugement severe*: mais c'est le caractère des Saints, d'être toujours dans la crainte & dans une perpetuelle incertitude de leur salut, comme saint Paul le montre par son exemple; Dieu voulant que parmi leurs bonnes œuvres & les grandes vertus qu'ils pratiquent, ils soient toujours dans la défiance d'eux-mêmes & dans le doute s'ils persevereront

Math. 6. 12.  
 Ps. 129.  
 4.  
 jusqu'à la fin. En effet, tout homme, quelque juste & quelque sage qu'il soit, tombe tous les jours dans ces fautes que les Saints appellent les pechés des justes, étant besoin de dire tous les jours : *Pardonnez-nous nos offenses* ; le nombre en est si grand, qu'il est incomprehensible à toutes les lumieres de l'homme ; nul n'en connoît non plus la grieveté & la malice. Ainsi, si Dieu vouloit juger les plus justes selon la rigueur de sa justice, qui est ce qui pourroit subsister ?

Si donc ceux qui ne sont chargés que d'eux-mêmes ont tout à craindre par la multitude infinie de leurs pechés, par le secours continuel dont ils ont besoin pour se garantir des fautes mortelles, n'est-ce pas un aveuglement déplorable de se charger d'instruire & de conduire les autres sans que Dieu y engage, & en s'y engageant de soi-même, s'exposer à faire une infinité de fautes, & à répondre de celles d'autrui ?

Cet endroit de saint Jacques sert à refuter deux heresies toutes contraires ; celle des Pelagiens, qui disoient que l'homme pouvoit passer sa vie sans peché ; & celle des heretiques de notre temps, qui disent qu'un homme même justifié ne peut faire aucune action qui ne soit peché.

Eccel. 7.  
 21.  
 Prov. 24.  
 16.  
 1. Jean.  
 1. 8.  
 On peut opposer aux premiers, outre ce que dit notre Apôtre, *que nous faisons tous beaucoup de fautes*, ce que dit Salomon dans l'Ecclesiaste : *Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien, & qui ne peche point* ; & dans ses Proverbes : *Le juste tombera sept fois*. Ainsi saint Jean dit nettement : *Si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous séduisons nous-mêmes*. Voyez encore ce que dit le Concile de Trente sess. 6, can. 23,

Pour ce qui regarde les derniers, il suffiroit de dire que saint Jacques ne dit point que nous pechons en tout ce que nous faisons, mais *en plusieurs choses*, & que si nous faisons beaucoup de fautes, toutes nos actions ne sont pas des pechés.

Tous les pechés que l'on commet se font en quelqu'une de ces trois manieres; par la pensée, par les paroles, & par les actions. Il est vrai que la source des pechés est dans le cœur, & que *c'est de* *Matth. 12. 34.*  
*sa plénitude que la bouche parle*; toutefois la volubilité de la langue est si grande, que souvent elle prévient la pensée, & que la parole échappe plutôt qu'on ne voudroit. Ainsi quoiqu'on commette une infinité de fautes différentes, on n'en fait point ni plus, ni plus souvent que par la parole; & le point principal de la vertu, c'est d'arrêter sa langue. On a donc grand sujet d'imiter le saint Prophete roi, qui dit: *J'ai résolu en moi-même de veiller sur la* *ps. 39.*  
*conduite de mes actions, afin que ma langue ne me*  
*fasse point pecher.*

Comme il n'y a personne qui ne doive rendre à la perfection, il n'y a personne aussi qui ne doive travailler à rompre les obstacles qui empêchent d'y parvenir; un des principaux est l'intemperance de la langue. Si l'on recherche la cause de ce vice pour le guerir dans sa source, selon les plus habiles Docteurs de la vie spirituelle, c'est le plus souvent de la vanité qu'elle procede; car l'intemperance de la langue est comme le trône où la vaine gloire a accoutumé de se faire voir avec ostentation & avec pompe: c'est encore de la gourmandise & de l'intemperance dans le boire & le manger, que viennent l'effusion en vains & inutiles discours, la liberté présomptueuse dans les paroles, la raille-

rie, la bouffonnerie, & les autres excès d'une langue inconsiderée. On peut dire que ceux qui se sont rendus maîtres de ces vices capitaux, & qui par consequent ont fermé la porte à l'abondance des paroles, sont montés à un grand degré de perfection, & sont en état de tenir en bride toutes leurs passions, & de regler tout le corps de leurs actions selon la loi de Dieu.

Que si le commun du monde est obligé de demander à Dieu, comme David, qu'il mette une sentinelle à leur bouche, & des gardes à la porte de leurs lèvres; quelle attention ne doivent point avoir sur leurs paroles ceux qui sont engagés par leur fonction à parler, & à parler souvent des choses saintes & des mysteres de la Religion?

Notre saint Apôtre fait voir de quelle consequence il est de retenir sa langue, & montre quels avantages on peut en tirer si on a soin de la regler; & quel deluge de maux elle cause, si on l'abandonne au penchant qu'elle a de se répandre. Est-il possible, dira-t-on, que la langue qui est une si petite partie du corps, ait tant de pouvoir de faire de grandes choses? Oui sans doute, répond saint Jacques, & prouve premierement par deux comparaisons fort justes, le bien qu'elle peut faire en reglant son usage. Il compare la langue dans l'homme avec le mors de la bride d'un cheval, & le gouvernail d'un vaisseau: il n'y a presque point de proportion entre le mors que l'on met dans la bouche d'un cheval, & tout le corps du cheval; ni entre le gouvernail, & toute la masse d'un grand bâtiment: cependant quelque fougueux que soit un cheval, quelque petit que soit le mors qu'on lui





c'est-à-dire, un amas monstrueux de toutes sortes de crimes qu'elle renferme dans sa petitesse, comme le monde contient toutes les différentes sortes de creatures. Elle est la cause & l'instrument general de toutes sortes de pechés qu'elle commet par elle-même, ou qu'elle enseigne, ou qu'elle persuade, ou qu'elle commande. Il n'y a point de pays, point de ville, ni de maison qu'elle ne remplisse de calomnies, de divisions, de brouilleries, & de toutes sortes de débordemens. Le sage représente admirablement bien les effets funestes qu'elle produit : il dit qu'elle a détruit les villes fortes pleines d'hommes, & qu'elle a fait tomber les maisons des Grands ; qu'elle a taillé en pieces les armées des nations, & qu'elle a défait les peuples les plus vaillans : enfin qu'elle a plus tué d'hommes que le tranchant de l'épée, & que la plaie qu'elle fait brise les os ; au-lieu que les coups de verge ne font que des meurtrisûres : il veut marquer les impressions pernicieuses qu'elle fait dans l'ame ; car il ne faut qu'une parole maligne pour y détruire tous les dons de grace & de paix que Dieu y auroit mis.

*Eccli. 28.  
16. 17.  
18. &  
suv.*

Ainsi elle est une source de poison funeste, d'où coulent tous les vices qui souillent l'homme tout entier, en infectant de sa malignité tous les sens, toutes les facultés, & toutes les affections. C'est le canal par où la corruption de toutes les passions déreglées se répand dans toutes les suites de la vie. C'est un feu infernal dont le démon l'enflamme, afin de la faire servir d'instrument à ses desseins pernicioeux, & c'est par elle qu'il fait sortir de l'enfer tous les vices qui se débordent sur la terre.

Le saint Apôtre appelle le cours de notre vie, *la roue de notre nativité* ; ou selon d'autres, *de notre*

*nature* ; parceque les jours de notre vie roulent sans cesse depuis la naissance jusqu'au tombeau, & cette revolution est naturelle à l'homme dans la vie présente.

Mais pour montrer quel soin il faut avoir de retenir sa langue, & d'arrêter ses faillies, il la compare aux bêtes farouches, & dit qu'elle est encore plus indomtable qu'aucun de ces animaux les plus furieux & les plus intraitables. Il n'y a point d'animal si sauvage, soit dans l'air, soit sur la terre, soit dans les eaux, que l'industrie des hommes ne soit capable d'adoucir & de domter avec le temps. En effet nous voyons par experience qu'il y a des hommes qui entreprennent d'appriivoiser les bêtes les plus feroces, & les auteurs anciens & nouveaux nous

en rapportent une infinité d'exemples. On appri-voise les lions, les ours & les pantheres, & même les tigres, & l'on fait tout ce que l'on veut des éle-

*Plin. l. 8.  
c. 16. C  
17. aiii*

phans. Il en est de même des oiseaux, dont il y en a plusieurs que l'on apprend à parler. Que dire des serpens, qui ont conçu dès le commencement du monde une inimitié naturelle contre l'homme ?

*Plin. l.  
10. c. 42*

*Genes.  
3. 15.*

On a vû néanmoins des dragons, & même des aspics qui se sont rendus familiers avec les hommes. Les poissons mêmes, qui semblent être de tous

*Plin. l. 8.  
c. 7. l. 9.  
c. 74*

les animaux les moins capables de sensibilité, peuvent être gagnés par l'industrie des hommes, comme on le dit des crocodiles & de quelques autres poissons ; car pour ce qui regarde les dau-

*Elia. l.  
8. c. 4*

phins & l'affection qu'ils ont pour l'homme, & surtout pour les enfans, il n'y a rien de plus commun dans les auteurs.

*Plin. l. 9.  
c. 8. C  
aiii*

Il n'y a donc que la langue de l'homme, qui soit indomtable. *Il domte les bêtes farouches*, dit saint

*Aug. St.  
de nat.*

Et gr.  
c. 15. Et  
serm. 4  
de verb.  
Domini.

Prov. 16.  
1.

v. 8.

Augustin, *Et ne domte pas sa langue ; il domte ce qu'il craignoit, Et pour se domter lui-même, il ne craint point ce qu'il devoit craindre. Comprenons donc, continue ce Pere, que nul homme ne peut domter sa langue ; il faut avoir recours à Dieu pour domter notre langue, car si vous voulez la domter vous-même vous ne pouvez pas, parceque vous êtes homme ; nul homme, selon l'Apôtre, ne peut domter sa langue ; il n'y a que Dieu qui la puisse retenir & la regler.*

Mais si par la misericorde de Dieu on vient à bout de domter sa langue propre, on ne peut pas si aisément domter celle d'un autre, quand elle est embrasée de ce feu d'enfer, & que le démon qui l'y allume s'en est rendu maître, & qu'il la remue comme il lui plaît ; c'est alors qu'on peut dire que c'est un *mal irremediable*, plus dangereux & plus terrible que les bêtes les plus cruelles armées de dents & de griffes, dont elles déchirent ce qui s'oppose à elles : & comme on enferme ces sortes de bêtes, de peur qu'elles ne s'échappent & qu'elles ne fassent du mal, il semble que la nature en a usé de même à l'égard de la langue, en lui donnant pour barrières les dents & les lèvres ; mais elle ne peut point être retenue comme on fait ces animaux farouches, elle s'échappe, & par ses médifances, ses calomnies & ses emportemens, elle dérobe la réputation du prochain, & fait sur lui des morsures incurables.

Eccli. 2.  
8.

La langue n'est pas seulement pernicieuse comme les bêtes sauvages, par sa violence & sa cruauté insurmontable, elle l'est encore comme les serpens par le poison mortel dont elle tue les ames, & souvent même les corps, puisqu'elle *fait plus mau-*

*vir d'hommes que le tranchant de l'épée.* Le Prophete roi nous représente bien les plaies mortelles que fait la langue des médifans & des calomniateurs par leurs discours empoisonnés, quand il dit de ses ennemis : *qu'ils ont aiguifé leurs langues* Ps. 13. *comme celle du serpent, que le venin des aspics est* Ps. 3. *sous leurs lèvres.* Et en un autre endroit, *leur gosier* Ps. 8. 11. *est un sepulcre ouvert, ils se sont servis de leur langue pour tromper avec adresse.* Il appelle leur gosier un sepulcre, parceque les paroles infectées qui exhaloient de leur cœur envenimé comme d'un cadavre puant, étoient capables de donner la mort. Ainsi la méchante langue est toujours prête de faire aux autres des plaies mortelles, comme étant pleine d'un venin mortel qu'elle ne peut retenir.

Cette méchante langue ne seroit point un mal si v. 9. contagieux, si elle n'ajouôit point encore à toute sa malice l'hypocrisie & la duplicité. Elle a été formée par le Createur pour le louer & pour lui rendre des actions-de-graces continuelles : elle le fait à la verité quelquefois, mais ce n'est point serieusement & tout-de-bon ; puisqu'aussi-tôt après qu'elle a appelé Dieu, son pere, & qu'elle a publié sa bonté, elle le deshonoré par un procedé monstrueux en parlant mal des hommes qui ont été créés à l'image de Dieu, & regenerés à l'image de JESUS-CHRIST, *Genes. 1. 26.* comme si l'injure faite à l'ouvrage ne retomboit pas sur son auteur. Dieu n'a-t-il pas horreur de ces louanges qui lui sont offertes par un cœur transporté de haine & d'indignation contre ses freres ? *Dieu a dit au pecheur : Pourquoi annoncez-vous mes justices ? Pourquoi ouvrez-vous la bouche pour parler de mon alliance ? Votre bouche a été pleine de malignité, & votre langue concertoit les moyens de*

*tromper avec adresse, vous parliez, étant assis, contre votre frere.* Ce sont les reproches que Dieu fait à ceux qui de la même bouche prétendent pouvoir benir Dieu & maudire les hommes. L'Apôtre ne dit pas, nous maudissons Dieu, parceque dans les premiers temps de l'Eglise, le blasphême étoit une chose si horrible, qu'il ne venoit pas même dans la pensée de qui que ce soit qui eût reçu la foi.

Est-il possible que des effets si contraires & si repugnans partent d'un même principe ? N'est-ce pas une chose tout-à-fait prodigieuse, qu'un même cœur par une même langue profere les louanges & les injures, la verité & le mensonge, la mort & la vie ? La nature même ne condamne-t-elle pas cet horrible renversement de l'ordre des choses ? Voit-on couler d'une même source des eaux douces & ameres, dans la mer, où on ne puise que de l'eau salée ? Il en est de même des plantes ; car comme un figuier ne peut point naturellement produire des raisins ou des olives, mais seulement des figues, de même aussi une vigne ne peut pas porter des figues, mais seulement des raisins. C'est ce que dit notre Seigneur dans son Evangile, en parlant de ces hypocrites qui avoient un bel extérieur & une ame fourbe & méchante : *Peut-on cueillir des raisins sur des épines, & des figues sur des ronces ?*

Matth  
7. 16. 17  
18. c. 12  
33. 34.  
35.

Le saint Apôtre nous enseigne par ces similitudes, qu'il faut aimer dans nos discours la droiture & la simplicité, & que comme il est contre l'ordre de la nature, que d'une source d'eau douce il en sorte une eau amere, & d'une vigne des figues, & d'un figuier des raisins ; c'est aussi une conduite monstrueuse que de donner par nos paroles des marques de pieté & d'impieté tout ensemble, &

de joindre le déreglement à la vertu.

¶. 13. jusqu'à la fin. *Y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage & pour savant entre vous ? qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, &c.*

Après que saint Jacques s'est étendu sur les excès de la langue, à quoi sont fort exposés ceux qui se mêlent de conduire, & qui sont obligés de parler, il fait voir ici quelles sont les qualités que les Pasteurs & les Maîtres doivent avoir. Il paroît que ceux à qui il s'adresse dès le commencement de ce chapitre, étoient des personnes ambitieuses qui s'en faisoient accroire, & qui vouloient tirer avantage de la prédication, à cause qu'ils y faisoient paroître quelque sagesse ; mais ils tâchoient en même-temps d'en décrir quelques autres qui sembloient nuire à leur reputation. Ils croyoient être sages, mais ils n'étoient pas assez persuadés que c'est *se tromper soi-même*, comme dit saint Paul, *si l'on ne devient fou pour devenir sage* ; ils croyoient être savans, mais ils ne prenoient pas garde que *la science enfle*, & que *si quelqu'un se flatte en ce qu'il pense savoir, il ne fait encore rien*, dit le même Apôtre, *en la maniere qu'on le doit savoir*.

1. Cor. 13.  
18.

1. Cor. 8.  
2.

Il leur fait donc voir qu'outre la sagesse & la science, il faut avoir d'autres vertus, dans lesquelles toutes les connoissances sont vaines & présomptueuses ; & nous apprenons de ce saint Apôtre, que ceux qui instruisent les peuples, & qui conduisent les ames dans le chemin du salut, doivent posséder quatre conditions principales pour rendre leur ministère utile au prochain.

La 1. c'est la sagesse dont il parle ici, qui est une connoissance que Dieu donne des mysteres de la Religion, & de tout ce qui regarde la doctrine du

salut & de la piété chrétienne, par les premières causes. C'est cette sagesse que saint Paul prêchoit aux parfaits, & aux spirituels, & qu'il appelle leur nourriture solide.

La 2. est la science, c'est-à-dire, la connoissance de la doctrine du Chrétien fondée sur des raisons humaines, ou sur l'expérience, comme quand on emploie les raisonnemens de la Philosophie, les comparaisons, les exemples & les autres preuves de cette sorte, pour éclaircir les dogmes de la foi, selon la portée des personnes grossières & les moins spirituelles. C'est ce lait dont l'Apôtre dit qu'il a nourri les Corinthiens encore charnels.

Ces dons de sagesse & de science qui sont communiqués pour l'utilité de l'Eglise, sont accompagnés du don de la parole pour en faire part au peuple; car ce n'est pas assez pour un Maître, d'être bien instruit, il faut qu'il explique ce qu'il sait à ses auditeurs. C'est pourquoi saint Paul dit: *L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler de Dieu dans une haute sagesse; un autre reçoit du même Esprit le don de parler aux hommes avec science*: mais ces dons peuvent bien subsister sans la charité, comme le montre le même Apôtre en ces termes: *Quand je penetrerois sous les mysteres, & que j'aurois une parfaite science de toutes choses, si je n'avois point la charité, je ne serois rien.* Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui les ont en tirent vanité, & s'en servent quelquefois pour acquérir l'estime du monde.

Or ces deux dons ne se trouvent pas également dans ceux qui les possèdent; les uns sont plus propres pour entretenir les personnes spirituelles, & les autres sont plus disposés à instruire les simples

d'une



d'une maniere plus familiere, c'est pour cela que l'Apôtre les distingue ; mais les Docteurs & les Pasteurs doivent toujours les avoir en quelque degré.

La 3. qualité, ce sont les bonnes œuvres qu'ils doivent faire paroître par une conduite réglée & exemplaire. Ils sont obligés d'édifier ceux dont ils sont chargés, en pratiquant les premiers ce qu'ils enseignent : ils sont appelés *le sel de la terre & la lumiere du monde*. Il faut donc que leur bon exemple, qui touche plus les peuples que l'instruction, *luisse devant les hommes, afin que voyant leurs bonnes œuvres ils glorifient leur Pere qui est dans le ciel, & qu'ils se rendent, comme dit saint Pierre, les modelles du troupeau par une vertu qui naisse du fond du cœur.*

La 4. est une grande moderation, & une douceur pleine de sagesse & de discretion. *Il ne faut pas, dit saint Paul, que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester, mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, patient envers les méchans, & doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la verité.* C'est en abrégé tout ce que JESUS-CHRIST a voulu apprendre à ses disciples : *Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur.*

Si cette vertu est necessaire à tout Chrétien, elle l'est encore bien plus aux Pasteurs, qui doivent toujours être les mêmes, aussi-bien dans les injures que dans les applaudissemens, & conserver la paix de l'esprit & la tendresse de la charité envers ceux qui les traitent mal, à l'imitation de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres. On peut voir ce qui a été dit sur le chapitre 1. v. 2.

N'est-ce donc pas être tout-à-fait déraisonnable,

de se croire sage, si au-lieu de ces bonnes qualités, on n'a dans le cœur que de l'envie & de l'amertume contre ceux qui nous contredisent, ou qui semblent nous rabaisser par les avantages qu'ils ont au-dessus de nous?

N'est-ce pas mentir impudemment, & s'opposer ouvertement à la vérité, que de triompher en soi-même de sa prétendue sagesse, lorsqu'étant rongé d'envie & de dépit contre les autres, on s'empporte en disputes & en contestations contre eux; & que pour défendre une vaine réputation, on s'échauffe jusqu'à contester contre la vérité que l'on sent même & que l'on connoît?

Galat. 5.  
19. 20.  
Quand bien même on sauroit parler des mystères les plus sublimes de la Religion, & que dans ces discours on feroit éclater une sagesse peu commune, peut-on dire que cette sagesse vient d'en-haut, & que ce soient des effets de l'Esprit de Dieu, lorsqu'on y voit au-contre regner des marques que l'Apôtre appelle *les œuvres de la chair*, telles que sont *les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les envies*? Tous ces vices sont la source de toutes sortes de troubles & de confusion parmi les hommes. C'est de l'envie & de cet esprit de dispute que viennent les querelles, les affronts, les médifances, les batteries, les meurtres, les schismes & les hérésies, & pour dire en un mot, toute sorte de mal.

v. 15.  
De quels noms peut-on donc qualifier cette sagesse si peu réglée, que de ceux que lui donne notre saint Apôtre? C'est, dit-il, *une sagesse terrestre, animale & diabolique*; elle est *terrestre*, parcequ'elle n'a en vûe que son intérêt propre, & non pas celui de JESUS-CHRIST, & de son Eglise; elle est

*animale*, parcequ'elle recherche les commodités de la vie, ses aises, & les satisfactions de ses desirs sensuels; enfin elle est *diabolique*, parcequ'étant remplie d'orgueil, elle ne respire que l'ambition & l'élevation au-dessus des autres, d'où naissent les envies, les divisions, l'aigreur & la jalousie. Les caracteres de cette fausse sagesse s'accordent bien avec cette triple concupiscence, dont parle saint Jean, *qui ne vient point du Pere, mais du monde.* 1. Joann  
2. 16. Ce n'étoit pas assez à notre saint Apôtre de représenter la fausse sagesse avec toute la difformité pour en donner de l'horreur; il dépeint au-contraire la vraie sagesse avec des traits qui doivent bien la rendre aimable & respectable.

La premiere & la principale difference qui se trouve entre ces deux sortes de sagesse, c'est que la sagesse & la science qui n'est que dans l'esprit, n'est pas incompatible avec toutes sortes de déreglemens, parcequ'elle est sans charité, & qu'elle n'empêche pas que l'homme ne soit attaché aux creatures; au-lieu que la vraie sagesse qui vient d'en-haut n'éclaire pas seulement l'esprit, mais touche aussi la volonté, & la porte à la pratique de toutes sortes de vertus. En voici les caracteres tout-à-fait opposés à ceux de la fausse sagesse. v. 17.

L'une est *chaste*, honnête & pleine de pudeur, ne se laissant point aller aux attraits de la chair & des sens; l'autre est sensuelle, animale, & suit les mouvemens de la convoitise. Celle-ci est *amie de la paix* & éloignée de toutes contestations; celle-là est inquiète, seditieuse & turbulente. Celle-ci est *modeste*, retenue & *modérée*; celle-là est hautaine & présomptueuse. Celle-ci est *équitable*, *docile*, *accommodante*, & *susceptible de tout le bien*; celle-là

est opiniâtre & attachée à son sens. La vraie sagesse est tendre & compatissante aux maux du prochain, toujours prête à le soulager, & à exercer à son égard toutes sortes de bonnes œuvres; la fausse est inhumaine, indulgente à elle-même, & cruelle aux autres. La vraie sagesse ne juge point, ou selon l'original, n'use point de discernement, c'est-à-dire, n'a point d'égards mal entendus à la condition des personnes; l'autre est téméraire & précipitée dans ses jugemens, fière à l'égard des petits, rampante à l'égard des Grands. Enfin la sagesse celeste est simple, sincère & sans déguisement; la sagesse terrestre est pleine d'hypocrisie, artificieuse, trompeuse & perfide.

Dans cette peinture de la vraie & de la fausse sagesse, on y peut remarquer les caractères de l'herésie & de la vraie Religion, de l'esprit du monde, & de l'esprit de l'Évangile. Le portrait que saint Jacques fait ici de la vraie sagesse, est à peu près le même que saint Paul fait de la charité qui en est l'ame.

1. Cor.

13. 45.

6. 7.

6. 1. 20.

Il finit ce chapitre par une sentence qui mérite bien d'être remarquée. Il a dit ci-dessus, que *la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu; & par conséquent bien loin de mériter de la récompense, elle ne fait que l'irriter & attirer son indignation.* Il a repris d'une manière forte & vive les excès de la langue qui trouble la paix & le repos des hommes; & enfin il a inveivé contre ces Docteurs, qui se piquant de sagesse & de science, n'ont dans le cœur que de la jalousie, & un esprit de contention qui sème de toutes parts la division dans les esprits. Comme donc ils s'attirent par l'irregularité de leur fausse sagesse une condamnation rigoureuse, & une perte inévitable; il conclut en-

fin, qu'il n'y a que ceux qui aiment la paix & qui l'entretiennent, qui puissent esperer par leur conduite paisible les fruits. & la récompense que Dieu reserve à la justice, qui n'est autre que la vraie sagesse, *l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.* Ceux donc qui par leur conduite odieuse ne sèment que de la discorde, ne recueillent que l'aversion de Dieu, qui est un Dieu de paix, & qui répand sa fureur & sa colere sur ceux qui ont l'esprit contentieux, dit saint Paul; mais ceux qui sèment dans la paix, & qui font des œuvres de paix, cette paix qui est un effet de la charité leur fait recueillir les fruits de leur justice, & leur fait obtenir le bonheur que Dieu promet aux pacifiques.

Rom. 2.

8.

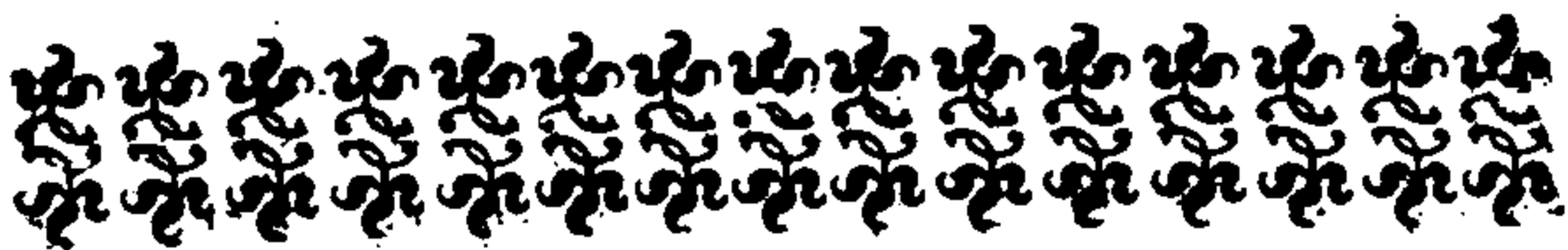
Hebr. 12.

11.

Matth.

5. 9.





## CHAPITRE IV.

1. **D**'Où viennent les guerres // & les procès entre vous? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans votre chair?

2. Vous êtes pleins de desirs, & vous n'avez pas ce que vous desirez: vous tuez & vous êtes jaloux, & vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez: vous plaidez, & vous faites la guerre les uns contre les autres, & vous n'avez pas néanmoins ce que vous tâchez d'avoir; parceque vous ne le demandez pas à Dieu.

3. Vous demandez, & vous ne recevez point; parceque vous demandez mal, pour avoir de quoi satisfaire à vos passions.

4. Ames aduleres, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde, est une inimitié contre Dieu? Et par conséquent, quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu.

¶. 1. *aut*, les disputes.

1. **U**nde bella & lites in vobis? Nonne hinc? ex concupiscentiis vestris, quae militant in membris vestris?

2. Concupiscitis, & non habetis: occiditis, & zelatis: & non potestis adipisci: litigatis, & belligeratis, & non habetis, propter quod non postulatis.

3. Petitis, & non accipitis: eo quod male petitis: ut in concupiscentiis vestris infumatis.

4. Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi, inimica est Dei. Quicumque ergo voluerit amicus esse saeculi hujus, inimicus Dei constituitur.

5. An putatis quia inaniter scriptura dicat : Ad invidiam concupiscit spiritus , qui habitat in vobis ?

6. Majorem autem, dat gratiam. Propter quod dicit : Deus superbis resistit , humilibus autem dat gratiam,

7. Subditi ergo estote Deo : resistite autem diabolo , & fugiet à vobis.

8. Appropinquate Deo , & appropinquabit vobis. Emundate manus , peccatores : & purificate corda , duplices animo.

9. Miseri estote , & lugete , & plorate : rissus vester in luctum convertatur , & gaudium in moerorem.

10. Humiliamini in conspectu Domini , & exaltabit vos.

11. Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratri, aut qui judicat fratrem suum , detrahit legi , & judicat legem. Si autem judicas legem , non es

5. Pensez-vous que l'Écriture dise en vain : L'esprit qui habite en vous , vous aime d'un amour de jalousie.

6. Il donne aussi une plus grande grace // . C'est pourquoi il est dit : Dieu résiste aux superbes , & donne la grace aux humbles.

7. Soyez donc assujettis à Dieu : résistez au diable , & il s'enfuira de vous.

8. Approchez - vous de Dieu // , & il s'approchera de vous. Lavez vos mains , pecheurs ; & purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double & partagée.

9. Affligez-vous vous-mêmes. Soyez dans le deuil & dans les larmes : Que votre ris se change en pleurs , & votre joie en tristesse.

10. Humiliez - vous en la présence du Seigneur , & il vous élèvera.

11. Mes frères , ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frère , & qui juge son frère, parle contre la loi , & juge la loi. Que si vous jugez la loi ,

Prov. 3.  
34.  
1. Pet.  
5. 5.

1. Pet. 5.  
6.

†. 6. expl. pour pouvoir résister aux attraits de la cupidité.

†. 8. non par les pieds du corps, mais par l'affection du cœur.

vous n'en êtes plus observateur, mais vous vous en rendez le juge.

12. Il n'y a qu'un législateur, qui peut sauver & qui peut perdre.

*Nov. 14.*  
13. Mais vous, qui êtes-vous pour juger votre prochain? Je m'adresse maintenant à vous qui dites: Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville; nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup;

14. quoique vous ne sachiez pas même ce qui arrivera demain.

15. Car qu'est-ce que votre vie, sinon une vapeur qui paroît pour un peu de temps, & qui disparoît ensuite? Au lieu que vous devriez dire: S'il plaît au Seigneur; &: Si nous vivons, nous ferons telle & telle chose.

16. Et vous au-contraire, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses. Toute cette présomption est mauvaise.

17. Celui-là donc est coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.

factor legis, sed iudex.

12. Unus est legislator, & iudex, qui potest perdere, & liberare.

13. Tu autem quis es, qui iudicas proximum? Ecce nunc qui dicitis: Hodie, aut crastino ibimus in illam civitatem, & faciemus ibi quidem annum, & mercabimur, & lucrum faciemus:

14. qui ignoratis quid erit in crastino.

15. Quæ est enim vita vestra? vapor est ad modicum parens, & deinceps exterminabitur. Pro eo ut dicatis: Si Dominus voluerit; &: Si vixerimus, faciemus hoc, aut illud.

16. Nunc autem exultatis in superbiis vestris. Omnis exultatio talis, maligna est.

17. Scienti igitur bonum facere, & non facienti, peccatum est illi.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

\*. 1. jusqu'au 11. *D*'Où viennent les guerres & les procès entre vous ? N'est-ce pas de vos passions, &c.

L'Apôtre dans le chapitre précédent a blâmé & condamné les emportemens & les paroles outrageuses des ministres & des autres fidelles à qui il écrit; mais comme la passion de se venger n'en demeure pas ordinairement aux invectives, & passe jusques aux voies de fait, il leur découvre quelle est la source des injures & des outrages qu'ils se font les uns aux autres. Il met de ce nombre les guerres & les procès; mais il y a de l'apparence que le mot de *guerre* signifie seulement des disputes où l'on en vient jusqu'aux coups, & peut-être même jusqu'aux meurtres, comme porte le verset suivant. La cause de ces desordres est la convoitise & la vie sensuelle, qui n'est point arrêtée par la crainte de Dieu, ni par l'amour de la justice. Lorsque cette maîtresse imperieuse domine dans un homme, elle habite dans son cœur comme un tyran dans son fort, où elle regne absolument, & d'où elle commande à toutes les puissances de l'ame, qu'elle emploie comme des soldats qui lui sont fidelles & affectionnés, pour accomplir tous ses desirs déreglés; elle se sert aussi des membres du corps comme des armes pour commettre l'iniquité, selon la pensée de l'Apôtre: *Quo le peché* (c'est-à-dire *Rom. 6.* la concupiscence qui l'entretient) *ne regne point,* 12. 19. *dit-il, dans votre corps mortel, en sorte que vous*

*obeïssiez à ses desirs déreglés, & n'abandonnez point au peché les membres de votre corps, pour lui servir d'armes d'iniquité; mais consacrez-lui les membres de votre corps pour lui servir d'armes de justice. Aussi appelle-t-il la concupiscence la loi des membres: Je sens, dit-il, dans les membres de mon corps une loi qui combat contre la loi de mon esprit, & qui me rend captif sous la loi du peché qui est dans les membres de mon corps. La chair & l'esprit sont comme deux chefs qui combattent continuellement l'un contre l'autre avec chacun leurs troupes; la concupiscence de son côté emploie toutes les passions & les membres du corps, soutenus du renfort des sens & de l'imagination échauffée; d'un autre côté l'esprit lui oppose la foi, l'esperance & la charité, avec toutes les vertus morales qui combattent chacune contre les vices qui leur sont opposés, comme nous le représente le Poëte Prudence dans un excellent ouvrage; c'est aussi ce que saint Paul nous décrit en ces termes: La chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, & ils sont opposés l'un à l'autre; & montre ensuite quelles sont de part & d'autre les armes de la chair & celles de l'esprit.*

Rom. 7.  
23.

Prudent.  
in Psych.

Galat. 5.  
26. &  
suir.

v. 2.

Mais notre saint Apôtre fait voir nettement quelle est la foiblesse & l'inutilité de tous les efforts que fait la concupiscence pour accomplir ses desirs déreglés. Le cœur de l'homme ne peut point subsister sans aimer & rechercher quelque objet qui le contente & qui calme son inquietude. Mais comme l'homme n'a été fait que pour Dieu, toute autre chose que Dieu ne peut nullement le satisfaire, la jouissance de toutes les creatures laisse encore dans le cœur de l'homme un grand vuide à remplir;

ainsi la cupidité multiplie ses desirs à l'infini, sans pouvoir jouir paisiblement de tout ce qu'elle souhaite, soit parcequ'elle recherche des choses dont on lui dispute la possession, soit parcequ'elle est insatiable, & que plus elle a, plus elle veut avoir. Nous en voyons une experience manifeste dans les avares, les ambitieux, & les voluptueux, qui ayant à souhait les faux biens dont ils jouissent, les recherchent encore avec plus d'avidité, & la jouissance n'en fait qu'irriter la convoitise. C'est ce qui la porte à des haines mortelles, à des envies, & à des jalousies furieuses, pour obtenir malgré toutes les oppositions les choses qu'elle souhaite; c'est ce desir insatiable qui engage dans les guerres, dans les procès, & dans les contestations infipies, qui n'ont point d'autre fruit que des chagrins mortels, des troubles sans fin, & des inquietudes cuisantes. Car ou l'on n'obtient pas ce que l'on poursuit avec tant d'empressement, ou si on l'obtient, on en est bientôt dégoûté, & l'on n'estime plus ce qu'on possède; ainsi la convoitise se porte avec une nouvelle ardeur à la recherche de quelque chose de plus que ce qu'on a acquis, ou de quelqu'autre bien qu'on n'a pas.

Que faut-il donc faire pour avoir l'esprit content, & pour jouir d'une paix tranquille autant qu'elle le peut être en cette vie? C'est d'avoir recours à Dieu qui peut remplir nos desirs, & nous accorder les choses qui nous sont nécessaires, parcequ'il est le maître souverain de tous les biens. Mais quelque bien qu'il nous donne, s'il ne se donne lui-même à nous, il ne nous donne rien qui puisse nous satisfaire. Il est lui-même notre veritable bien, que nous sommes obligés de rechercher préférentiellement à toutes choses.

L'amour des choses du monde nous étant interdit, toutes les passions volontaires à l'égard de ces mêmes choses le sont aussi. Il ne nous est donc pas permis d'avoir de l'empressement pour les obtenir, ni de la colere contre ceux qui nous les veulent ravir, ni de la haine contre ceux qui nous empêchent de les acquérir. Dieu veut notre affection toute entiere, & ne souffre pas que nous la partagions entre lui & ses creatures. Il est assez grand pour être l'unique objet de notre cœur, & c'est lui faire injure que de partager ce cœur, parceque c'est lui declarer qu'il ne le merite pas tout entier.

C'est donc Dieu qu'il faut rechercher, c'est à lui à qui il faut s'adresser dans tous nos besoins, & se reposer de tout ce qui nous regarde sur les soins de la providence. Il nous a donné le corps, l'ame & la vie, il ne manquera pas de nous donner tout ce qui sert pour l'entretenir. Mais il faut le prier avec les dispositions qui sont necessaires pour obtenir ce qu'on demande : ce doit être sur-tout avec un entier détachement de toutes les creatures; car c'est se moquer de Dieu, que de lui demander des graces avec un cœur rempli de l'amour du monde. Si donc Dieu refuse ce que lui demandent ceux qui ne le prient ni avec les conditions necessaires pour être exaucés, ni pour les fins qu'il faut regarder, c'est une grande misericorde qu'il leur fait; & ce seroit un effet de sa colere & de sa vengeance, de leur accorder ce qu'ils demandent.

Que doivent donc attendre autre chose que la malediction de Dieu, ceux qui lui demandent des biens pour contenter leurs plaisirs ou leur vanité & qui après les avoir reçûs en benissent Dieu lorsqu'il les maudit, & disent avec ces pasteurs qui

s'étoient enrichis des dépouilles & du meurtre de leurs ouailles : *Beni soit le Seigneur, nous sommes devenus riches.* Zac. 112

Notre saint Apôtre n'a-t-il donc pas raison d'appeler ces personnes infidelles à Dieu des *ames adultères*? L'Écriture appelle ordinairement de la sorte ceux qui préfèrent à l'amour qu'ils doivent à Dieu, les avantages du siècle, & leurs propres satisfactions : car s'aimer soi-même, ou quelques autres creatures plus que Dieu, c'est imiter une femme qui abandonne son époux legitime pour s'attacher à des étrangers. Sur quoi écoutons ce que dit saint Augustin : Si vous abandonnez, dit-il, celui qui vous a faits, & si vous aimez les choses qu'il a faites, en vous séparant ainsi de votre Createur, vous êtes adulteres. Comment adulteres, dites-vous ? Voici comment : *Ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu ? Tenez pour constant, que quiconque voudra être ami du siècle présent se declare ennemi de Dieu.* Il ne pouvoit exprimer plus nettement ce qu'il avoit dit en les nommant *adulteres* : il n'y a rien de plus chaste & de plus pur, de plus aimable, ni qui ait des traits plus doux & plus ravissans que l'amour de Dieu ; tu le rejettes, ô ame, pour embrasser l'amour du monde, tu te souilles & te rends impure.

Le même Pere, pour montrer combien Dieu se tient offensé de ce mépris, ajoûte ce que dit saint Jacques : *Pensez-vous que ce soit en vain que l'Écriture témoigne que Dieu aime jusqu'à paroître jaloux ?* Car c'est ainsi qu'il est nommé dans le livre de l'Exode : *Le nom de ton Dieu, ô Israel, est le Seigneur jaloux.* Puis donc que l'Écriture, qui d'ordinaire nous représente Dieu comme s'il étoit sujet

« aux passions humaines, en parle comme d'un mari  
 « jaloux de l'amour de sa femme ; qui doute qu'il ne  
 « soit extrêmement irrité de l'infidélité d'une ame ;  
 « qui après lui avoir consacré l'amour de son cœur,  
 « rompt lâchement avec lui, & se rend son en-  
 « nemie, pour aimer les creatures & s'abandonner  
 « à la vanité du siècle ? *Vous ne voulez donc n'être point*  
*ennemi de Dieu, dit-il encore ailleurs, ne soyez*  
*point ami du monde.*

August.  
 tract. 111.  
 in Joan.

v. 6.

Prov. 3.  
 34.  
 1. Petr.  
 5. 5.

Dieu sans doute a sujet de se plaindre de ce qu'il a  
 beaucoup moins de serviteurs que le monde, quoi-  
 qu'il fasse à ses adorateurs, sans comparaison, beau-  
 coup plus de bien que le monde n'en fait aux siens.  
 La grace qu'il nous donne surpasse tout ce qu'il y a  
 de plus beau, de plus précieux & de plus attrayant  
 dans le monde. Comme ce divin Epoux nous aime  
 avec jalousie, la grace qu'il nous donne nous fait  
 mépriser toutes choses pour l'amour de lui. Mais il  
 ne donne qu'aux humbles cette grace victorieuse  
 du monde ; car comme dit notre saint Apôtre,  
*Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux hum-*  
*bles.* Ce passage qui n'est qu'en partie dans les  
 Proverbes, est tout entier dans saint Pierre, d'où  
 il semble que saint Jacques l'a tiré.

De là il conclut, que si nous voulons nous ren-  
 dre dignes de la grace & de l'amitié de Dieu, il  
 faut lui obeir de bon-cœur, & nous assujettir à  
 sa sainte loi. L'obeissance & la soumission est le seul  
 tribut que Dieu exige pour la reconnoissance de ses  
 bienfaits. Ce fut la seule loi qu'il imposa au pre-  
 mier homme pour hommage à sa souveraineté ; en  
 sorte que de son obeissance dépendoit la gloire &  
 le bonheur de tous les hommes.

C'est-là l'état dans lequel nous devons vivre &

agir jusqu'à la mort. Tous les Saints n'arrivent à la possession de Dieu que par l'humble soumission d'esprit & de cœur. Voici la règle que JESUS-CHRIST nous en prescrit dans son Évangile : *Si vous ne vous convertissez, & si vous ne devenez semblables à de petits - enfans, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel.* Les petits-enfans étant simples & innocens ne sont pas capables de se conduire eux-mêmes ; ainsi notre Seigneur nous les propose comme les modèles, sur lesquels nous devons nous régler en la conduite de notre vie.

Mais l'humilité, qui n'est autre chose, selon saint Bernard, qu'une entière soumission de la volonté de l'homme à celle de Dieu ; l'humilité, dis-je, n'est point vraie si elle n'est courageuse. Si nous avons besoin de force pour résister aux hommes, nous avons grand besoin d'être fortifiés de la vertu toute-puissante du Seigneur, & de nous revêtir de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir nous défendre des embûches & des artifices du diable. Car nous n'avons pas à combattre contre des hommes de chair & de sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes du monde, contre les esprits de malice répandus dans l'air. L'Apôtre nous fournit toutes les armes offensives & défensives qui sont nécessaires pour bien combattre ces cruels ennemis ; mais sur-tout, dit-il, servez-vous du bouclier de la foi. Et en cela il s'accorde bien avec le Prince des Apôtres, qui nous exhorte de résister au diable par la force que la foi nous donne ; *cui resistite fortes in fide.* Mais nous ne pouvons faire usage de notre foi contre cet ennemi, que par la prière qui en est le propre effet ; car dans cette guerre contre le diable, on ne combat & on ne résiste qu'en

Matth.  
18. 17.

Bern.  
ser. 26.  
de div.

v. 7.  
Eph. 6.  
16.

1. Petr.  
5. 9.

priant, & l'on ne peut appliquer la foi dans les  
 grandes occasions, que par le moyen de l'oraison  
 qui nous fait adresser à Dieu nos vœux, afin qu'il  
 lui plaise de nous secourir dans nos peines. Un clin-  
 d'œil vers JESUS-CHRIST, la seule prononcia-  
 tion de son saint Nom suffit pour vaincre le diable  
 dans la plus grande tentation, lorsque l'ame le fait  
 avec humilité & avec confiance; car il est devenu  
 sans aucune force contre un Chrétien armé d'une  
 foi ferme & vigoureuse, accompagnée d'une hu-  
 milité sincère. Avec ces armes on le met aisément  
 en fuite; car quoiqu'il soit extrêmement artificieux,  
 & qu'il revienne souvent à la charge en changeant  
 de batterie, s'il voit néanmoins qu'on lui résiste  
 toujours sans perdre courage, il se retire & craint  
 d'attaquer, de peur d'avoir la honte d'être si sou-  
 vent vaincu. Car, comme dit saint Augustin, *il peut*  
*bien conseiller le mal & y solliciter, mais il ne peut*  
*pas forcer à le commettre.* Ainsi il est en notre pou-  
 voir de lui donner notre consentement, ou de ne  
 lui pas donner, & c'est par nos propres affections  
 qu'il nous combat.

*Ambros.*  
*in c. 4.*  
*livre.*  
*Agust.*  
*hom. 12.*  
*inter 50.*

*Chrysoft.*  
*Serm. de*  
*Lazaro.*

Saint Jean Chrysofome compare le diable à un  
 chien qui cherche toujours à ronger quelque chose:  
 il ne manque point de se tenir près d'une table où  
 l'on mange, tant qu'on lui jette quelque morceau  
 à avaler; mais quand on ne lui jette rien, & qu'on  
 le chasse à coups de bâton, il s'enfuit & ne re-  
 vient pas qu'il ne trouve l'occasion commode. Ainsi  
 il faut être sur ses gardes & avoir une attention con-  
 tinuelle sur nous-mêmes, pour ne lui point donner  
 de prise sur nous: c'est le moyen d'approcher de  
 Dieu & de l'engager à *s'approcher de nous*: car il  
 n'a point de plus grand ennemi que le démon, &  
 c'est



C'est par la force qu'il nous donne, & en combattant avec nous que nous le vainquons.

Ce n'est point des pas du corps, mais par les mouvemens de l'ame; & par les inclinations du cœur que nous approchons de Dieu; & sur-tout par l'humilité dont il nous prévient pour nous attirer à lui, & en approchant de nous, nous faire approcher de lui. *Considérez*, dit saint Augustin, *une grande merveille : Dieu est élevé ; si vous vous élevez il s'éloigne de vous ; si vous vous humiliez il descend à vous. D'où vient cela ? C'est que le Seigneur qui est le Très-haut regarde les choses basses, & ne voit que de loin les choses hautes.* Il faut donc admirer ces jugemens impenetrables, par lesquels il ne regarde que *de loin* & avec mépris ce qui paroît *élevé* aux yeux des hommes, en même-temps qu'il jette un regard de miséricorde sur les *petits* & sur les *humblés*. Que s'il approche de nous par sa grace, ce n'est pas qu'il en fût éloigné auparavant, car il est part-tout & remplit tout par son immensité, & se rend tellement présent à chacun de nous, qu'il penetre tout notre intérieur, & remplit le fond de notre être. Mais il se communique d'une manière particulière à ceux qu'il fait agir par le mouvement de son Esprit saint.

*Augustin  
serm. 2.  
de Asem*

*Ps. 137.*

*Act. 17.  
28.*

La vraie humilité renferme en abrégé toutes les vertus; car comme l'orgueil est le principe de tout péché, de même aussi l'humilité est la source de tout le bien, & de toutes les vertus; néanmoins notre saint Apôtre nous avertit encore plus en détail de ce qu'il faut faire pour approcher de Dieu, & pour lui plaire, c'est d'être saint comme il l'est lui-même, & de nous purifier de toutes nos souillures. Nous devons le faire en deux manières, ex-

*Ecclesi. 10.  
15.*

terieurement & interieurement ; les *mains* signifient les actions exterieures , & le *cœur* marque les pensées & les affections ; il veut donc que les pecheurs *lavent leurs mains & purifient leurs cœurs*, c'est-à-dire , qu'ils s'abstiennent de faire aucun mal à l'exterieur , & que leur interieur soit exempt de toute mauvaise pensée , en sorte que l'on soit tel que le demande le Prophete roi pour se présenter devant Dieu. *Qui montera , dit-il , sur la montagne du Seigneur , ou , qui se présentera devant lui dans son sanctuaire ? Celui qui a les mains innocentes , & le cœur pur.*

Mais quand l'Apôtre dit , qu'il faut *laver ses mains* , il ne veut pas que nous mettions , comme les Juifs , toute notre vertu dans la purification du corps , & dans l'observation des ceremonies exterieures : il veut seulement qu'il paroisse par les actions exterieures , qui sont comme les ruisseaux , que la source est pure ; *car c'est du cœur que partent , non seulement les mauvaises pensées , mais encore les meurtres , les adulteres , les fornications , les médisances ; & tous les autres pechés , comme les emportemens & les excès qu'il a repris , & qui se commettent au-dehors , ne viennent toutefois que de l'impureté du cœur.* Pour être guéri de tous ces maux exterieurs , il faut avoir un cœur pur & sincere ; c'est pourquoi saint Paul dit à Timothée ,

1. Tim. 1. 5. que la *fin des commandemens est la charité qui naît d'un cœur pur , d'une bonne conscience , & d'une foi sincere.* Ainsi ceux qui ont l'ame double & partagée , qui veulent servir à deux maîtres , & qui flottent entre l'amitié de Dieu & du monde , ne peuvent pas se garder de donner au-dehors beaucoup de marques de leur inconstance par l'attachement

Math. 6. 24

Qu'ils ont aux creatures. On peut voir ce qui a été dit ci-dessus de cette duplicité de cœur.

ch. 1. 8.

Le saint Apôtre qui vouloit conduire au salut par de voies sûres ceux à qui il écrivoit, ne se contente pas de les exhorter à se purifier de leurs souillures criminelles, il leur enseigne les moyens efficaces pour acquérir la pureté que Dieu demande à ceux qui veulent approcher de lui sans être rejetés. C'est de s'affliger volontairement eux-mêmes, & d'entrer *par le deuil & les larmes* dans les sentimens d'une pénitence sérieuse, qui ne se conçoit qu'avec douleur; parcequ'il faut pour faire place à l'amour de Dieu, bannir de notre cœur l'amour du monde qui n'en sort guere qu'avec violence, c'est-à-dire, par des maux temporels qui nous dégoutent du monde, & qui nous en font connoître le neant & la vanité. Le retour à Dieu après l'avoir quitté, ne se fait point autrement; c'est pourquoy il dit par son Prophete à son peuple qui l'avoit abandonné: *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes & dans les larmes, & les gemissemens.* Ce sont-là les moyens d'appaïser la colère de Dieu, & de se reconcilier, en faisant une pénitence proportionnée aux fautes que l'on a commises. Il faut que les ris dissolus, & que la joie que l'on a goûtée dans la prospérité & la jouissance des biens du monde, soit expiée par des pleurs & des larmes, & par cette tristesse dont parle le saint Paul, *qui est selon Dieu, & qui produit pour le salut une pénitence stable.*

v. \*

Joel. 2.  
12.

Quoique les pleurs & les gemissemens soient pour les pecheurs un état indispensable, & que les justes ayent droit d'user avec plus de liberté des biens & des commodités de la vie, néanmoins la condition d'un Chrétien dans cette vie doit être

une penitence continuelle dans le deuil & les larmes. Rien n'est plus précis sur cela que cet avertissement de JESUS-CHRIST: *Vous aurez des afflictions dans le monde.* Il compare dans ce même chapitre le temps de l'affliction & de la purification des justes à l'enfantement d'une femme qui est toujours accompagnée de douleur & de tristesse: mais il leur promet dans la personne de ses disciples, qu'après avoir été dans la tristesse, ils entreront dans une joie que jamais personne ne pourra leur ravir; que le monde au-contraire qui aura été dans la joie & la jouissance des satisfactions de cette vie, sera condamné à des peines éternelles: *Malheur à vous qui riez maintenant, parceque vous serez réduits aux pleurs & aux larmes.*

Saint Jacques revient encore à recommander la vertu excellente de l'humilité sans laquelle la penitence n'est qu'hypocrisie, la charité n'est qu'une vertu payenne, & toutes les autres vertus ne servent qu'à entretenir la vanité de l'esprit. Il veut donc qu'ils ayent une humilité sincère, & qui soit telle au jugement de Dieu même, qui se plaît à élever ceux qui s'humilient. *Vous lez-vous*, dit saint Augustin, *devenir grands? Commencez par vous abaisser. Entreprennez-vous de bâtir un édifice fort élevé? Songez avant toutes choses à établir le fondement d'une humilité profonde.* Mais cette élévation que Dieu promet ne s'acheve que dans la gloire du siècle à venir, quoiqu'elle commence ici par l'accroissement des graces de Dieu. *Voyez saint Pierre 1. ép. 5. 6.*

v. 11. *jusqu'à la fin. Mes freres, ne parlez point mal les uns des autres; celui qui parle contre son frere, & qui juge son frere, parle contre la loi, & juge la loi, &c.*

C'est sans doute par une suite nécessaire que l'Apôtre parle ici contre la médifance, & qu'il en instruit ceux à qui il écrit : car comme ils étoient brouillés ensemble, & les Maîtres sur-tout poussés par un esprit d'ambition & d'envie, voulant l'emporter les uns au-dessus des autres, il ne se pouvoit pas faire qu'ils ne se déchirassent reciproquement par des médifances secretes ou par des calomnies. Ce vice est d'autant plus à craindre qu'il est plus frequent, plus imperceptible, & plus pernicieux. On peut voir ce qui a été dit sur ce sujet au *ch. 1. v. 26.*

On peut dire aussi que la médifance étant une malheureuse production de l'orgueil qui s'éleve au-dessus des autres en tâchant de les rabaisser, elle est très-feconde en malice, & se déguise en mille manieres, c'est-à-dire, que le diable inspire à celui qui veut noircir un homme qui lui fait ombrage, & le perdre de reputation.

1. Elle est si maligne, qu'elle impute quelquefois de faux crimes à des personnes innocentes pour ruiner leur reputation, comme faisoient les ennemis de David à son égard : *De faux-témoins se sont élevés contre moi, dit-il, ils m'ont interrogé sur des choses que je ne connoissois pas.* Psal. 34

2. Si elle trouve dans son prochain une veritable faute, elle l'exagere, & la grossit au-lieu de la diminuer ; ce qui n'est que trop commun.

3. Si le crime est secret & caché, elle le découvre : *Le trompeur, dit le Sage, revelera les secrets.* Prov. 113

4. Elle tient cachées les vertus & les veritables louanges que l'on merite, dans les rencontres où il les faudroit publier, 13.

5. Enfin elle interprete malignement & en

*Matth. 11. 19. 10.*  
*26. 61.* mauvaise part les paroles & les actions qui sont bonnes ou douteuses, comme quand les Juifs disoient que saint Jean étoit possédé du démon, parcequ'on ne le voyoit ni boire ni manger; & que **JESUS-CHRIST** étoit un homme de bonne-chere, parcequ'il vivoit d'une maniere commune.

Mais ce ne sont pas là les seuls maux qu'elle cause, saint Jacque nous en découvre d'autres très-importans. Celui, dit-il, qui parle contre son frere, ou qui le juge par aversion ou par indiscretion, parle contre la loi, & s'en rend le juge.

Il est aisé de voir que celui qui médit de son frere, le juge & le condamne, parcequ'il le declare coupable par son jugement particulier, qu'il tâche de faire approuver par d'autres. Mais comment est-ce qu'en même-temps qu'il juge son frere, il juge aussi & condamne la loi? C'est premierement qu'en blâmant celui qui fait bien, & qui obeit à la loi, il blâme & condamne en même-temps la loi même, qui ordonne & permet ce que fait son prochain.

*Jeru. 12.*  
*16.*  
*Matth. 2. 17.* En second lieu, c'est qu'en faisant une action contraire à la loi, il declare que la loi défend la médisance & les jugemens temeraires. Celui qui médit de son prochain fait injure à la loi & la condamne, en desapprouvant par son procedé ce qu'elle condamne.

En troisieme lieu, c'est, dit saint Thomas, mépriser la loi de l'amour du prochain, & la condamner, que de juger son frere; car la loi de la charité veut qu'on aime l'honneur & la reputation de son prochain comme la sienne propre: ainsi celui qui le rabaisse & diminue l'estime qu'on en doit avoir, ou qui le diffame de quelque maniere que ce soit, méprise la loi de la charité, qui défend de lui faire tort.

Enfin c'est qu'il s'érige en juge de la loi, & se met insolemment au-dessus d'elle : car lorsqu'il juge & condamne son frere, il s'attribue l'autorité de la loi même, & usurpe le ministère & la fonction du Législateur, comme s'il étoit trop lent & trop réservé à condamner celui que le médisant trouve coupable. Cependant il n'y a qu'un Législateur & qu'un Juge qui a un pouvoir souverain de faire des loix, de juger de ceux qui les observent ou qui les transgressent : il n'y a que lui qui puisse juger de l'intérieur de l'homme qu'il a créé, & qui ait droit de vie & de mort sur lui, pour punir sa désobéissance s'il n'observe pas les préceptes, & pour couronner son obéissance s'il les observe. *Mais vous, qui êtes-vous, pour vous mettre en la place de Dieu même, & lui insulter en exerçant contre sa défense une autorité dont il est si jaloux ? S'il y a des Législateurs & des Juges sur la terre, ils ne sont que les ministres, & c'est ce souverain Roi qui les a établis juges des hommes. C'est par moi, dit-il, que les Rois règnent, & que les Législateurs ordonnent ce qui est juste : c'est par moi que les Princes commandent, & que ceux qui sont puissans rendent la justice.*

Puisqu'il n'appartient donc qu'au Créateur de juger de la creature, & que c'est, comme dit saint Paul, *le Seigneur qui juge, gardons-nous de juger* 1. Cor. 4. 5. *avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui produira dans la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, & découvrirra les plus secrettes pensées des cœurs ; & alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. Car, dit-il ailleurs, nous paroîtrons* Rom. 14. 10. *tous devant le tribunal de JESUS-CHRIST pour y être jugés selon que nous aurons jugé les autres, & on se servira envers nous de la même mesure dont* Math. 7. 2.

LEO EPISTRE DE S. JACQUÉ

nous nous serons servis envers eux. Celui qui tremble dans l'attente du jugement de Dieu, est bien éloigné de juger personne.

Bernard.  
Serm. 40.  
in Cantic.

Suivons l'excellent avis de saint Bernard : Gardez-vous, dit ce saint Docteur, d'examiner curieusement la conduite de votre prochain, ou d'en juger témérairement ; & quoique vous y trouviez quelque chose à redire, n'en jugez pas pour cela, mais excusez-le : excusez son intention, si vous ne pouvez pas excuser son action ; c'est peut-être par ignorance, peut-être par surprise, peut-être par accident qu'il est tombé dans cette faute. Que si la chose est si certaine qu'il n'y ait pas moyen de la dissimuler, persuadez-vous que la tentation a été violente, & que s'il vous en étoit arrivé une pareille, vous y auriez aussi succombé.

v. 13.

Notre saint Apôtre reprend ensuite un grand dérèglement qui regne parmi les hommes à cause de leur peu de foi. Comme ils ne reconnoissent point de providence qui veille sur eux & sur toute leur conduite, ils s'imaginent que toutes choses vont au hazard, & que les événemens dépendent de leur habileté & de leur industrie. Ainsi ils forment des desseins, & prennent des mesures justes pour les exécuter, sans songer qu'ils ne peuvent pas disposer d'un moment de temps ; & quoiqu'ils ne peuvent s'affûrer du lendemain, ils sont assez insensés pour étendre leur prévoyance jusqu'au temps à venir. C'est ainsi qu'en use dans l'Évangile cet homme riche, qui ayant fait une grande récolte, n'avoit pas de greniers assez grands pour serrer les fruits qu'il avoit recueillis : mais pendant qu'il s'applaudissoit dans l'esperance de jouir des biens qu'il avoit en réserve pour plusieurs années, Dieu

Mat. 13.

10.



lui declare qu'il alloit lui redemander son ame cette nuit-là même.

Quelle folie, s'écrie saint Basile; de s'en-tretenir de ces pensées extravagantes, au-lieu de reconnoître humblement d'où tous ces grands biens lui étoient venus, & de demander à celui de qui il les tenoit, la grace d'en faire l'usage auquel il les destinoit! C'est cette présomption insensée qui fait aussi raisonner de la sorte ces gens de negoce dont l'Apôtre nous parle ici, qui se promettant de faire par leur trafic de grands gains, ne savent point ce qui leur doit arriver le lendemain. Il semble que le Saint ait eu en vûe cette sentence du Sage: *Ne vous glorifiez point pour le lendemain, parceque vous ignorez ce que doit produire le jour suivant.*

*Basil. hœmil. de avaritia.*

N'est-ce pas en effet une grande folie, que de se promettre une longue vie, une bonne santé, & de la prospérité, vû que l'on ne peut pas compter d'un seul moment sur la vie même, qui est le fondement de toutes ces sortes de biens? Car qu'est-ce que la vie, selon saint Jacques, *sinon une legere vapeur qui se dissipe au même-temps qu'elle commence à paroître & à s'élever de terre?* Quelle stabilité peuvent donc avoir tous les beaux projets que l'on bâtit sur un fondement si peu solide?

L'Écriture compare l'instabilité de la vie à plusieurs choses qui n'ont point de consistance; tantôt à une goutte d'eau, ou à un petit grain de poussière, ou à ce petit grain qui donne à peine la moindre inclination à la balance; tantôt à une fumée & à une étincelle de feu; tantôt à une nuée ou un brouillard qui se dissipe; tantôt à une ombre qui passe; tantôt au vent; & tantôt au neant même,

*v. 15.*

*Isa. 40.*

*Sap. 12.*

*23.*

*Sap. 2. 2.*

*3. 5.*

*Job. 7. 7.*

*Isa. 40.*

*17.*

pour marquer qu'il n'y a point de fonds à faire sur toutes les choses de ce monde, & que si on est obligé de s'occuper de quelque affaire, il en faut soumettre à Dieu toute l'issue; qu'il ne faut rien entreprendre sans consulter sa volonté; dire toujours avec saint Jacques: *Nous ferons telle & telle chose, s'il plaît au Seigneur, & si nous vivons.* Ces expressions qui marquent la soumission que nous devons à la providence divine, étoient familières aux fidèles, comme il paroît dans saint Paul, qui en use souvent; *Je reviendrai vous voir, dit-il, si c'est la volonté de Dieu;* & en plusieurs endroits de ses épîtres. Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de prononcer toujours ces paroles dans toutes nos entreprises, il suffit que nous soumettions tout à la volonté de Dieu, & que nous nous souvenions toujours que notre vie ne tient à rien: ainsi ceux qui disposent de leurs affaires pour l'avenir, sans les rapporter à Dieu, ressemblent à un homme qui ayant été condamné à mort, ne laisse pas de compter sur le temps à venir, & de disposer de ses affaires dans cette vûe, sans le consentement de son Juge. C'est donc une grande extravagance que de ne songer qu'à amasser des richesses pour vivre dans le luxe & la vanité, & par un orgueil tout-à-fait injurieux à la volonté de Dieu; au-lieu d'avoir de soi-même des sentimens bas & humbles, se glorifier dans ses projets & ses desseins présomptueux, comme si on étoit immortel, & tout assuré du temps à venir. Cette présomption est très-mauvaise, & ne peut être suggerée que par le malin esprit.

Si donc, conclut saint Jacques, vous savez, comme je le suppose, que tout dépend de la volonté de Dieu, & que vous ne pouvez rien faire qui ne

Act. 18.  
21.  
1. Cor.  
4. 19.  
6. 16. 7.  
Hebr. 6.  
1.

soit prévu & réglé par la providence, d'où vient que vous vous appuyez sur votre prudence, & que vous ne mettez pas toute votre confiance en lui dans tout ce que vous entreprenez? C'est sans doute une infidélité inexcusable, de connoître la volonté de son maître, & de ne la point pratiquer. Vous êtes bien moins excusables que ceux qui n'étant pas éclairés de la lumière de la foi chrétienne, ne se conduisent pas par ses maximes. Car quoique ce soit un sentiment naturel de recourir à l'assistance d'un Etre souverain dans le cours de la vie présente, néanmoins comme cette idée est fort obscurcie par le péché, le défaut de confiance en Dieu sera puni avec beaucoup moins de rigueur dans eux que dans vous; plus on a de connoissance, moins on mérite d'indulgence, si on ne pratique les vérités que l'on connoît.

*Plato in Alcibi*





CHAPITRE V.

1. **M**Ais vous, riches, pleurez ; poussez des cris & comme des hurlemens dans la vûe des miseres qui doivent fondre sur vous.

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez, les vers mangent les vêtemens que vous avez en reserve.

3. La rouille gâte l'or & l'argent que vous cachez, & cette rouille s'élevvera en témoignage contre vous, & devorera votre chair comme un feu // C'est-là le tresor de colere que vous amassez pour les derniers jours.

4. Sachez que le salere que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la recolte de vos champs, crie contre vous, & que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.

5. Vous avez vècu sur la terre dans les delices & dans le luxe; vous vous êtes engraisés comme des victimes

1. **A**Gite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis.

2. Divitiæ vestræ putrefactæ sunt : & vestimenta vestra à tincis comesta sunt.

3. Aurum & argentum vestrum ærugina- vit : & ærugo eorum in testimonium vobis erit, & manducabit carnes vestras sicut ignis. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.

4. Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat : & clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.

5. Epulati estis super terram, & in luxuriis enutristis corda vestra, in die occisionis.

\*. 3. i. e. elle attirera sur vous la condamnation.

préparées pour le jour du sacrifice.

6. Addixistis , & occidistis justum , & non restitit vobis.

6. Vous avez condamné & tué le juste, sans qu'il vous ait fait de résistance //.

7. Patientes igitur estote , fratres , usque ad adventum Domini. Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ , patienter ferens donec accipiat temporamentum , & serotinum.

7. Mais vous, mes freres, persevererez dans la patience jusqu'à l'avenement du Seigneur // . Vous voyez que le laboureur, dans l'esperance de recueillir le fruit precieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la premiere & de l'arriere-saison //.

8. Patientes igitur estote & vos , & confirmate corda vestra: quoniam adventus Domini appropinquavit.

8. Soyez ainsi patients, & affermissez vos cœurs; car l'avenement du Seigneur est proche.

6. Nolite ingemiscere , fratres , in alterutrum , ut non judicemini. Ecce iudex ante januam assistit.

9. N'ayez point d'aigreur les uns contre les autres // , afin que vous ne soyez point condamnés. Voilà le juge qui est à la porte //.

10. Exemplum accipite , fratres , exitus mali , laboris , & pa-

10. Prenez , mes freres, pour exemple de patience dans les afflictions, les Pro-

ψ. 6. *antr.* celui qui ne vous faisoit aucun mal.

ψ. 7. *expl.* qui fera finir tous vos maux: c'est aux pauvres opprimés qu'il s'adresse.

*Ibid. expl.* Il appelle les pluies de la premiere saison, celles qui tombent après qu'on a semé, & qui font germer le grain; & les pluies de la derniere saison, cel-

les qui grossissent l'épi & le font mûrir.

ψ. 9. *let. ne gemisset point. &c.* ce que quelques-uns expliquent de l'envie qui fait gemir du bonheur d'autrui.

*Ibid.* c'est-à-dire, que le jour du jugement, où tous les differends seront terminés, n'est pas éloigné,

phètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous voyez que nous les appellons bienheureux, de ce qu'ils ont tant souffert. Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vû la fin du Seigneur : car le Seigneur est plein de compassion & de miséricorde.

12. Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit; mais contentez-vous de dire : Cela est; ou : Cela n'est pas; afin que vous ne soyez point condamnés.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? qu'il prie. Est-il dans la joie? qu'il chante de *saints* cantiques.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, & qu'ils prient sur lui // l'oignant d'huile au nom du Seigneur //

15. & la priere de la foi

tientia, prophetas : qui locuti sunt in nomine Domini.

11. Ecce beatificamus eos, qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, & finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est, & miserator.

12. Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per caelum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester : Est, est : Non, non : ut non sub judicio decidatis.

13. Tristatur aliquis vestrum? oret : Aequo animo est? psallat.

14. Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiae, & orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini :

15. & oratio fidei

Matth.  
5. 34.

15. 14. auto. pour lui.

Ibid. expl. Saint Jacques parle de l'Extrême-Onction, il en marque le sujet, qui est le malade; les ministres, qui sont les Prêtres; la matière, qui est l'huile; la forme, qui est la priere de la foi pour le malade; l'application

de l'une & de l'autre à leur sujet, qui est l'oraison du malade au nom du Seigneur; l'effet pour le corps, qui est la guerison ou le soulagement de son mal; l'effet pour l'ame, qui est la remission de ses pechés.

salvabit infirmum, & alleviabit eum Dominus: & si in peccatis sit, remittentur ei.

sauvera le malade, le Seigneur le soulagera; & s'il a commis des pechés, ils lui seront remis.

16. Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, & orate pro invicem ut salvemini: multum enim valet deprecatio justii assidua.

16. Confessez † vos fautes <sup>+ Aux Rogations.</sup> l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez gueris: car la fervente priere du juste peut beaucoup.

17. Elias homo erat similis nobis passibilis: & oratione oravit ut non plueret super terram, & non pluit annos tres, & menses sex.

17. Elie étoit un homme <sup>3. Reg. 17.</sup> sujet comme nous à toutes les <sup>1. Luc. 4. 25.</sup> miseres de la vie; & cependant ayant prié Dieu avec grande ferveur qu'il ne plût point, il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans & demi.

18. Et rursus oravit: & caelum dedit pluviam, & terra dedit fructum suum.

18. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, & la terre produisit son fruit.

19. Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate, & converterit quis eum:

19. Mes freres, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la verité; & que quelqu'un l'y fasse rentrer,

20. scire debet, quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viae suae, salvabit animam ejus a morte, & operiet multitudinem peccatorum.

20. qu'il sache que celui qui convertira un pecheur & le retirera de son égarement, sauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ses pechés // ¶.

\*. 16. expl. ou de maladie, ou des pechés.

\*. 20. expl. soit des siens propres, ou de ceux du pecheur converti.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 7. *M*ais vous, riches, pleurez, poussez des soupirs & des cris dans la vûe des miseres qui doivent fondre sur vous.

eb. 4. v. 9. Saint Jacques qui avoit une grande tendresse pour les pauvres, se sentoit le cœur percé de douleur de voir l'inhumanité que les riches exerçoient à leur égard. Il les avoit déjà exhortés à entrer dans des sentimens de componction & de penitence ; mais ici il les y excite avec toute la force que son zele lui inspireroit, & avec toute l'autorité que lui donnoit son apostolat, *d'user*, comme saint Paul, *de la sévérité de la puissance que le Seigneur lui avoit donnée*. Les riches à qui tout réussit, qui sont comblés de prosperités & de biens du monde, s'y plongent d'ordinaire si profondément, & s'y attachent si fortement, qu'ils tombent dans un entier oubli de Dieu, & dans un assoupissement mortel dont il est difficile de les tirer. Cet état les rend sourds à la voix de Dieu, & ferme l'entrée de leur cœur à l'esprit de la penitence : ainsi leur salut devient comme moralement impossible. Pour vaincre la dureté de leur cœur, il faudroit les reprendre fortement, comme fait ici notre saint Apôtre, & menacer avec un zele apostolique les riches, les avarés, & les voluptueux, des jugemens effroyables de la justice de Dieu : mais il est rare qu'on ose le faire d'une maniere qui puisse devenir efficace pour leur faire embrasser une vie

2. Cor. 13. 10. penitente. *Le Seigneur exauce le desir des pauvres, & se rend attentif à la préparation de leur cœur.*

Mais



Mais pour ce qui regarde les riches impitoyables, il ne faut pas seulement qu'ils poussent des soupirs comme les pauvres, mais il faut encore qu'ils crient de toutes leurs forces, & qu'ils poussent des hurlemens pour se faire entendre de Dieu, qui est irrité de leur dureté inhumaine envers les pauvres. Ils aiment mieux laisser pourrir les richesses qu'ils gardent, que d'en assister les pauvres; ils aiment mieux laisser ronger par les vers les vêtemens qu'ils ont en reserve, que d'en vêtir les nuds, & laissent perir inutilement ce qui pourroit servir à sauver la vie à tant de Chrétiens qui perissent de faim & de froid.

S'il est vrai qu'il n'y a point de misericorde pour ceux qui n'en font point à leur prochain, que peuvent espérer au jugement de Dieu ces avarés qui gâter par la rouille les monceaux d'or & d'argent, au-lieu d'en exercer des œuvres de misericorde telles qu'en demande JESUS-CHRIST pour posséder son royaume? *Le Sauveur ne se levera-t-il pas pour s'en venger, comme dit le Prophete roi, à cause de la misere des affligés & du gemissement des pauvres?* Notre saint Apôtre dit que *cette rouille s'élèvera en témoignage contr'eux, & devorera leur chair comme un feu*; c'est-à-dire, que ce qui se consume de leurs biens par les vers & par la rouille, portera contr'eux un témoignage qui leur reprochera à jamais leur dureté. Car leur conscience qui servira contr'eux-mêmes de témoin & de bourreau, leur reprochera toujours ces tresors cachés qu'ils auront laissé gâter, plutôt que d'en faire l'usage auquel Dieu les destinoit; de sorte que cette même rouille qui rongeoit leur or & leur argent, rongant aussi leur conscience par le cuisant regret

Jer. 2.

13.

v. 30.

Matth.

23. 36.

39. &c.

Pf. 11. 6.

qui leur en restera , fera comme un feu devorant qui tourmentera cruellement leurs corps mêmes sans jamais les consumer. Leur avarice insatiable leur fait amasser des tresors sans fin , comme s'ils avoient à demeurer plusieurs siècles dans le monde , c'est le sens du texte original. Mais la Vulgate qui ajoute le mot de *colere* , fait le même sens que saint Paul exprime en ces termes : *Vous vous amassez un tresor de colere pour le jour de la colere & de la manifestation du juste jugement de Dieu.* Ainsi , au lieu d'un tresor de biens & de richesses qu'ils croyoient avoir en reserve pour le reste de leur vie , ils ne trouvent qu'un tresor de vengeance & de supplices.

Rom. 2.  
5.

Matth.  
6. 19.

Que faut-il donc que fassent les riches pour détourner cet amas redoutable de tourmens ? Il faut qu'ils suivent l'avis que JESUS-CHRIST leur donne : *Ne vous faites point , dit-il , de tresors dans la terre , où les vers & la rouille les mangent , & où les voleurs les déterrent & les dérobent ; mais faites-vous des tresors dans le ciel , où les vers & la rouille ne les mangent point , & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent.* Mais comme il est facile à celui qui a une fois goûté les biens qui viennent d'en haut , de n'avoir plus que du dégoût pour ceux d'ici-bas , il est impossible que celui qui n'a jamais goûté ces premiers , ne trouve ses delices & sa joie dans la possession de ces derniers. Il n'y a point de gens qui ayent le cœur plus attaché à la terre que les avarés : il ne faut donc pas s'étonner s'ils tâchent d'amasser de grands tresors sur la terre.

Les grandes richesses ne s'acquierent , ni ne se conservent point d'ordinaire sans de grandes injustices ; & c'est avec grand sujet que saint Paul app

pelle l'avarice, *la racine & la source de tous les maux.* 1. Tim. 6. 10.

Comme c'est le propre des avares d'avoir toujours *la main ouverte pour recevoir, & fermée pour donner,* Eccli. 4. 36.

une de leurs injustices, c'est de ne point payer leurs dettes, au-moins de ne les payer que le plus tard qu'ils peuvent. L'Apôtre en rapporte une espece sous v. 4.

laquelle il comprend toutes les autres: c'est le vol du salaire des pauvres ouvriers qui ont travaillé pour eux, & particulièrement des moissonneurs qui ont fait la recolte de leurs grandes terres. L'Écriture nous représente l'énormité de cette injustice comme une des plus criantes; voici ce que Dieu ordonne:

*Le prix du mercenaire qui vous donne son travail, ne demeurera point chez vous jusqu'au matin.* Levit. 19. 13.

C'est pour cela que dans la parabole des ouvriers que le pere-de-famille avoit loués pour travailler à la vigne, il veut qu'ils soient payés de leur journée dès le soir même. Cette loi est exprimée encore ailleurs d'une maniere plus forte, & même avec une menace redoutable contre ceux qui ne l'observeront pas: Matth. 20. 8.

*Vous ne refuserez point à l'indigent & au pauvre ce que vous lui devez; mais vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil, parcequ'il est pauvre, & qu'il n'a que cela pour vivre, de peur qu'il ne crie contre vous au Seigneur, & qu'il ne vous soit imputé à peché.* Dent. 24. 15.

Tobie ordonne la même chose à son fils un peu avant sa mort: *Quand un homme aura travaillé pour vous, donnez-lui aussi-tôt ce qu'il a gagné; & que le gain de la journée du mercenaire ne demeure jamais dans votre maison.* Tob. 4. 11.

Ce crime, de refuser aux pauvres ouvriers leur salaire, est une des plus grandes injustices que les riches puissent faire. Ces pauvres-gens qui travaillent pendant le chaud & le froid, s'épuisent de fa-

tigues sans avoir de quoi rétablir leurs forces : ils ne vivent que de leur journée ; si on la leur refuse , il faut qu'eux , leurs femmes & leurs enfans perissent de faim & de misere : c'est pourquoi l'Ecriture met ce crime & le meurtre au même degré d'énormité : *Celui qui répand le sang , & celui qui prive le mercenaire de sa récompense sont freres ; & cette*

*inhumanité crie vengeance devant Dieu à l'égal des plus grandes abominations , qui ont attiré une pluie de feu & de souffre ; car il y a quatre sortes de crimes énormes qui demandent à Dieu une prompte vengeance. Le premier , c'est l'homicide volontaire , tel qu'a été celui de Caïn qui a tué son frere Abel.*

*Ecdi. 34.  
2. 26.  
27.*

*Genes. 4.  
10.*

*Genes.  
18. 20.*

*Exod.  
22. 23.*

2. Le peché abominable que Dieu a puni d'une maniere terrible sur Sodome, Gomorthe, & les autres villes voisines.

3. L'oppression des pauvres & des orphelins. *Vous ne ferez aucun tort à la veuve & à l'orphelin ; si vous les offensez en quelque chose , ils crieront vers moi , & j'écouterai leurs cris , & ma fureur s'allumera contre vous.*

4. C'est enfin l'injustice des riches qui refusent aux mercenaires le prix de leur travail , contre lesquels l'Apôtre saint Jacque s'éleve ici avec tant de force. Sur quoi on peut voir une instruction importante dans l'explication du 19. chap. du Levitique v. 13. Dieu se réserve particulièrement la vengeance de ces crimes ; & comme il est le Seigneur des armées , c'est-à-dire , des troupes des Anges , il peut aisément par leur ministere , & par celui de toutes les autres creatures qui lui obeissent , châtier l'orgueil & l'insolence des riches & des plus puissans du monde , qui ose bien l'irriter par ces excès horribles.

Que les riches pour détourner les maux étranges dont ils sont menacés, se souviennent donc sans cesse de ces avis si importans de saint Paul, *de ne s'élever point d'orgueil ; de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines & perissables, mais en Dieu ; d'être charitables & bienfaisans ; de se rendre riches en bonnes-œuvres ; de donner l'aumône de bon-cœur ; de faire part de leurs biens à ceux qui en ont besoin ; de s'acquérir un trésor, & de s'établir un fondement solide pour l'avenir, afin de pouvoir arriver à la véritable vie.* C'est-là, selon l'Évangile, l'unique moyen d'assûrer leur salut : que si bien loin d'être charitables envers les pauvres, ils les maltraitent & les irritent, ils se ferment pour jamais la porte du ciel.

Or il faut remarquer qu'il y a deux sortes de riches injustes ; les uns sont si avares, qu'ils n'osent pas se servir des biens dont ils regorgent ; les autres sont voluptueux, & somptueux : c'est contre les premiers qu'il a fait éclater son zèle dans les versets précédens ; mais il parle ici contre les derniers, lesquels consomment les richesses qu'ils acquierent, en festins & en delices. Ces gens n'ont point de plus grand soin au monde que de chercher de nouveaux ragoûts de divertissemens, ils ne refusent rien à leurs sens de ce qu'ils leur demandent, leurs cœurs sont fondus dans les plaisirs ; tous les jours sont pour eux des jours de fêtes, & tous leurs repas sont des festins magnifiques : ils s'engraissent comme des victimes malheureuses qui sont prêtes à être immolées par la colere de Dieu pour expier l'oppression & la mort des justes qu'ils ont tenus dans les fers, & les ont fait condamner pour s'emparer de leurs biens. Il semble que saint Jacques

v. 6. *Joel. 1. 5.*  
 fasse ici une gradation, comme s'il disoit à ces riches impitoyables : Vous ne vous êtes pas contentés de refuser aux pauvres ouvriers le prix de leur travail, vous avez encore fait mourir de faim de pauvres innocens, ou vous les avez fait perir par des calomnies, par des faux-témoins, & par des Juges corrompus sans qu'ils vous aient fait aucun mal, ni même aucune résistance ; afin d'avoir leur bien, & de satisfaire par ce moyen aux plaisirs d'une vie toute sensuelle & voluptueuse. Ne peut-on pas leur dire avec le Prophete : *Réveillez-vous, hommes enivrés, pleurez & criez, vous tous qui mettez vos delices à boire du vin ; c'est-à-dire, à faire bonne-chere.*

v. 7. jusqu'au 12. *Mais vous, mes freres, persevererez dans la patience jusqu'à l'avenement du Seigneur, &c.*

Le principal dessein de l'Apôtre en cette épître est de consoler les Juifs convertis, & de les soutenir dans leur foi au milieu des outrages & des mauvais traitemens qu'ils souffroient de la part des riches. Après donc qu'il a représenté les injustices criantes que ces derniers commettoient contre eux, il les exhorte à supporter leurs afflictions avec patience, & selon l'original, avec une douceur perseverante ; & les y excite par trois considerations principales.

v. 8. I. Par la proximité du second avenement de JESUS-CHRIST. Les premiers Chrétiens croyoient que le jugement dernier devoit arriver bien-tôt après la destruction de Jerusalem ; aussi notre Seigneur le fait-il suivre de près lorsqu'il répond aux questions que ses disciples lui avoient faites sur ce sujet, & tous les Apôtres en

parlent de même. Mais c'est que devant Dieu, à qui mille ans ne sont qu'un jour, tout ce temps qui nous paroît long, est fort court, & nous paroît même tel quand il est arrivé. Ce sera alors que le sort des riches & des pauvres ayant changé de face, ceux qui auront été affligés & dans l'oppression, seront pour toujours dans la consolation & la joie, au-lieu que les riches avarés, orgueilleux & voluptueux, seront dans le mépris, & l'abandon à des supplices éternels. Cette différence est bien représentée au ch. 5. de la Sagesse.

2. Par l'exemple des laboureurs qui attendent <sup>v. 7.</sup> avec patience la recolte des fruits qui leur sont si nécessaires pour la subsistance de leurs familles; dans cette esperance ils ne se lassent point de cultiver la terre avec beaucoup de fatigues, mais ils se consolent en voyant que le ciel arrose leurs terres de ces deux sortes de pluies qui tombent dans la Palestine, les premières tomboient en automne après les semailles, & étoient nécessaires pour faire germer & lever les blés, les dernières sont celles du printemps qui servoient à former l'épi, à le faire croître & meurir ces mêmes blés, lorsqu'ils ont passé l'hiver. *Dent. 11. 14. Il donnera à votre terre les premières & les dernières pluies; premières & dernières par rapport à la semence des grains.* Et comme ces laboureurs ne s'impatientent point de ce que leur terre ne leur rapporte pas aussi-tôt le fruit qu'ils ont semé, mais qu'ils attendent en patience le temps de la moisson pour le recueillir; aussi faut-il que les fidèles demeurent dans une profonde paix au milieu de toutes les persecutions, & qu'étant soutenus par les consolations passageres que Dieu leur envoie, ils attendent avec perseve-

rance la moisson abondante des biens éternels que Dieu fait succéder à leurs maux temporels, qui en sont comme la semence.

Il conclut de là qu'ils doivent s'encourager & porter leur patience jusqu'à la fin, dans l'assurance que le Seigneur viendra bien-tôt les tirer de leurs peines & les récompenser. Que s'il leur arrive quelque mécontentement de la part de leurs frères, soit à cause de leur mauvaise humeur, ou de leurs imperfections, il les exhorte à les supporter sans murmure & sans impatience, selon cet avis de saint Paul : *Nous devons donc nous autres qui sommes plus forts, supporter les foiblesses des infirmes, & non pas chercher notre propre satisfaction.* Car il arrive quelquefois que ceux qui ont paru fermes & courageux dans les plus grandes épreuves, ne souffrent qu'avec peine les petites fautes que l'on commet contr'eux, ou les imperfections de leurs frères; ainsi il les avertit de prendre-garde d'avoir aucun ressentiment, soit contre leurs persecuteurs, soit contre d'autres, de peur qu'ayant bien-tôt à répondre à leur Juge qui est tout prêt de les examiner, ils n'attirent sur eux la condamnation au-lieu de la récompense.

Enfin l'Apôtre les anime par l'exemple des Saints, dont la patience a été invincible dans les maux qu'ils ont soufferts. Nous voyons premièrement, que les Prophètes que Dieu a envoyés aux hommes pour les instruire des moyens de parvenir au véritable salut, n'en ont reçu pour récompense que des outrages & des persecutions. *Ils ont été, comme dit saint Paul, cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la resurrection; les uns ont*

Rom. 15.

2.

v. 10.

Hebr. 11.

35. 36.

37.



*souffert les moqueries, les fouets, les chaînes, & les prisons; les autres ont été lapidés, ou sciés; ils ont été éprouvés en toutes manières; ils sont morts par le tranchant de l'épée, étant abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'étoit pas digne. Toutes ces souffrances nous les font estimer heureux; & nous disent encore tous les jours, selon la doctrine de l'Évangile, & l'usage commun des Chrétiens, Que ceux qui souffrent pour la justice sont bienheureux*

*Matth. 5. 10. 11.  
Jac. 1. 12. &c.  
v. 11.*

Il leur propose encore l'exemple de Job, dont la patience illustre a servi de modèle à tous ceux qui sont affligés. Vous voyez, leur dit-il, ce que vous devez attendre de la bonté de Dieu, par celle qu'il a fait éclater dans la personne de ce saint homme, en couronnant sa patience par une fin heureuse; car Dieu lui rendit au double tout ce qu'il avoit perdu, pour lui donner des gages de la récompense éternelle. Quelques auteurs expliquent ces mots: *Vous avez vu la fin du Seigneur*, de la passion de JESUS-CHRIST; car il en restoit encore quelques-uns de ce temps-là qui l'avoient vu souffrir. Et pourquoi, dit saint Augustin, l'Apôtre veut-il qu'il jette les yeux sur la fin du Seigneur, c'est-à-dire, sur la mort de JESUS-CHRIST, de peur qu'ils ne souffrent patiemment les maux temporels dans l'espérance de recevoir au double ces sortes de biens qui avoient été rendus à ce saint Patriarche? Et ce Pere remarque subtilement, que les enfans ne lui furent point rendus au double, mais au même nombre que ceux qu'il avoit perdus, pour signifier le mystere de la resurrection. Afin donc que nous ne nous attendions point à recevoir des biens temporels en récompense des maux temporels que

*Job. 42.  
10.*

*Epist. ad Honorat. c. 9. &c.  
10.*

nous souffrons, l'Apôtre ne dit pas: Vous avez appris quelle a été la patience & la fin de Job; mais il dit: *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vu la fin du Seigneur*; comme s'il disoit: Souffrez, comme Job, les maux temporels; mais ne vous proposez pas pour le prix de cette souffrance les biens temporels qui furent rendus à Job au double; espérez plutôt les éternels que vous avez reçûs par avance dans la gloire qui a suivi les souffrances du Seigneur.

vs. 12. jusqu'au 16. *Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez, &c.*

Exod.  
20. 7.  
Deut. 5.  
11.

Eccli. 23.  
9. 10.

6. 5. 11.

Il étoit assez naturel de défendre le jurement, après avoir repris les impatiences & les murmures; car on passe aisément de l'aigreur au jurement. Le saint Apôtre recommande sur toutes choses, de s'abstenir de jurer, soit par le respect qui est dû à Dieu, soit de peur de s'y accoutumer; car il faut avoir soin de s'opposer à l'habitude de jurer, qui n'est que trop fréquente parmi les hommes. Car ç'a été dans tous les siècles un vice fort commun, que de jurer légèrement & sans réflexion; & l'on ne considère pas assez quel crime c'est d'abuser du nom de Dieu. *Que votre bouche*, dit l'Ecclesiastique, *ne s'accoutume point au jurement, & que le nom de Dieu ne soit point sans cesse dans votre bouche*; autrement il y a danger de tomber dans la condamnation dont parle le saint Jacques, laquelle est exprimée en ces termes au Deutéronome: *Car le Seigneur votre Dieu ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris le nom du Seigneur son Dieu en vain*, c'est-à-dire, qu'il le punira rigoureusement.

Matth.  
5. 34.

En effet, le principal fondement de l'ordonnance que le Fils de Dieu a faite dans l'Évangile, de ne

*jur*er jamais, & la défense qu'en fait ici notre Saint, c'est la juste apprehension de perdre le respect qu'on doit à Dieu en jurant sans nécessité, ou même de se parjurer en s'accoutumant à jurer. Car par cette habitude pernicieuse, il est aisé de passer du mensonge au parjure. Mais quoique le serment ne soit pas en lui-même une bonne chose, il devient néanmoins quelquefois nécessaire pour persuader aux autres ce qu'il est utile qu'ils connoissent. Ainsi les saints Patriarches dans l'ancien Testament, & saint Paul dans ses épîtres, n'ont point mal fait d'user du serment, parcequ'ils en ont bien usé. Il étoit toutefois important de le défendre absolument, parcequ'il est plus aisé de s'en abstenir, que de le faire selon l'ordre de Dieu, & avec toutes les conditions qu'il demande. *C'est une chose abominable, dit saint Augustin, que de jurer faux : c'est s'exposer que de jurer même selon la vérité ; il est bien plus sûr de ne point jurer du-tout : Falsa juratio exitiosa est, vera juratio periculosa est, nulla juratio secura est.* Il n'en faut donc user que quand la charité & la justice nous y obligent si nécessairement qu'on ne puisse s'en dispenser, & qu'en ne le faisant pas on offenserait autant Dieu par le refus absolu du jurement, qu'il l'est par le jurement inutile & volontaire. Cette fâcheuse nécessité vient du mal, comme dit JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, de la foiblesse de ceux qui refusent de croire ce qu'il est nécessaire de leur persuader, ou de la mauvaise disposition de ceux dont on a sujet de se défier. Mais l'usage du serment ne seroit point nécessaire, si les Chrétiens étoient aussi sinceres qu'ils le devroient être, & ces paroles, *cela est, ou cela n'est pas*, devroient tenir lieu dans leur bouche de tout serment. Comme S. Jacques se

August.  
serm. 28.  
de verb.  
Apost.

sert ici des mêmes termes que notre Seigneur emploie dans son Evangile, on en peut voir l'explication plus au long sur le chap. 5. de saint Matthieu.

Le saint Apôtre donne ensuite diverses regles pour se conduire dans les differens états où se peuvent trouver ceux à qui il écrit.

v. 13. Premièrement comme ils étoient exposés à souffrir plusieurs sortes de mauvais traitemens, il ne se pouvoit pas faire qu'ils ne fussent dans la tristesse & l'affliction : dans cet état il leur recommande d'avoir recours à la priere qui puisse calmer l'agitation de l'esprit, & soulager la rigueur de l'affliction ; & tous les discours que l'on emploie pour consoler ceux qui sont affligés sont inutiles, ou trompeurs, si Dieu ne détache le cœur de l'objet dont la privation cause la tristesse : ainsi tous ceux qui n'ont que des paroles à donner pour dissiper la tristesse, ne peuvent être que comme les amis

Job. 16. 2.

de Job, des *consolateurs importuns* ; ils peuvent bien arrêter le déplaisir pour quelque temps, mais ils ne peuvent pas le guerir. Il en est des consolations humaines telles qu'elles soient à l'égard des personnes affligées, comme de l'eau qu'on donne à boire à ceux qui ont la fièvre ; l'eau étanche un peu la grande alteration, mais elle n'en ôte point la cause.

C'est par le moyen de la priere que Dieu rend la joie de son assistance salutaire, & qu'il fortifie de son Esprit souverain. JESUS-CHRIST nous en donne l'exemple lorsqu'il a vaincu par la priere la tristesse dont il étoit accablé dans le jardin des oliviers ; & si les Apôtres eussent prié & veillé comme leur Maître, ils eussent obtenu la force de surmonter la tentation où ils se trouverent alors. Nous voyons aussi cet effet de la priere dans la personne

Psal. 50.  
20. 14.

Matth.  
26. 41.

d'Anne mere de Samuel, dont il est dit, qu'après sa priere *son visage ne fut plus abattu par la tristesse.* 1. Reg. 13  
18.

Malheur à ceux qui n'emploient point dans leurs maux ce remede si efficace, ils sont bien en danger de tomber comme Judas dans les pieges du démon, qui par ses artifices jette les ames dans ces pensées noires qui les accablent. C'est pourquoy saint Paul craignit très-justement que le Corinthien incestueux ne tombât dans le desespoir; & il avertit les Corinthiens de hâter sa reconciliation, de peur qu'il ne s'abyfmât dans l'excès de sa douleur: & montre ensuite que c'étoit le démon seul qui étoit l'auteur de cette profonde tristesse, lorsqu'il ajoûte: *Afin que satan n'emporte rien sur nous; car nous n'ignorons pas ses pensées & ses artifices.* Cet esprit de tristesse & d'abattement est plus pernicieux que toute autre tentation du démon; c'est presque le seul moyen par lequel cet ennemi du genre humain se rend maître des hommes, & il n'a point de prise sur ceux qui chassent de leur cœur cette passion sombre & obscure, dit saint Chrysostome. 2. Cor. 2:  
7.  
2. Cor. 12:  
Chrysof.  
serm. 2.  
& 3. de  
provid.

Mais quand après une humble priere l'esprit est rentré dans sa paix & dans sa disposition ordinaire, alors l'Apôtre veut qu'on chante des hymnes, afin de se réjouir en Dieu, en lui rendant des actions-de-graces, pour augmenter les graces qu'on reçoit de lui par la reconnoissance même qu'on lui en témoigne. Comme la tristesse abat, & que c'est la priere qui relève de cet abattement; ainsi la joie dissipe l'esprit, & ce sont les chants spirituels qui remedient à cette dissipation, en appliquant l'ame à nos devoirs & aux louanges de Dieu. C'est à quoi saint Paul nous exhorte, quand il dit, qu'il ne faut point pour se divertir, se laisser aller aux excès Ephes. 5:  
18. 19.  
20.

du vin, d'où naissent les dissolutions; mais qu'il faut se remplir du Saint-Esprit, en nous entretenant de Pseaumes, d'Hymnes, & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de nos cœurs à la gloire du Seigneur, rendant grâces en tout temps, & par toutes choses à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST. Il dit la même chose en d'autres endroits de ses épîtres. C'est-là, dit saint Jean Chrysostome, le véritable état où le fidelle devroit passer sa vie; tout le reste qui se passe ici-bas étant considéré par la foi, sont de pures niaiseries, dit ce Pere.

1. Cor.  
14. 15.  
Coloss. 3.  
16.

v. 14.

Saint Jacques avertit ensuite de ce qu'il faut faire dans les maladies dangereuses: il ordonne aux fidelles de se faire administrer par les Prêtres de l'Eglise le sacrement de l'Extrême-onction, & n'omet rien de tout ce qui peut entrer dans l'essence & la composition de ce Sacrement; il est bon d'en examiner toutes les parties.

1. Le sujet, c'est le malade en peril de mort; car le mot Grec signifie une maladie grieve, comme au chap. 11. de la premiere aux Corinthiens. C'est pour cette raison qu'il y en a plusieurs parmi vous malades & languissans. C'est comme l'entend le Concile de Trente, qui declare qu'il ne faut administrer cette onction qu'aux malades qui sont au lit de la mort, & que c'est pour cela qu'elle est appelée le Sacrement des agonisans, aussi-bien que l'Extrême-onction. Le même Concile nous marque l'extrême necessité de ce secours dans l'extrémité d'une maladie mortelle; car, dit-il, quoique notre ennemi cherche durant toute notre vie, toutes les occasions possibles de devorer nos ames, il n'y a point néanmoins de temps où il fasse plus d'ef-

2. Cor.  
11. 30.

Concil.  
Trident.  
sess. 14.  
c. 3. &  
Concil.  
Florent.  
Concil.  
Trident.  
sess. 14.

forts pour nous perdre entierement, & pour nous ravir la confiance que nous avons en la misericorde divine, que quand il voit approcher le temps que nous allons sortir de cette vie.

2. Le Ministre est le Prêtre ou l'Evêque; le mot de Prêtre se dit dans l'Ecriture, non pas tant des vieillards, que de ceux qui sont dans le ministere de l'Eglise, & qui ont été ordonnés par l'Evêque. L'Apôtre parle de plusieurs Prêtres, bien qu'un seul le doive administrer, parceque dans la primitive Eglise plusieurs Prêtres venoient visiter le malade, dont toutefois un seul conferoit le Sacrement. Or à cause qu'ils joignoient leurs prieres en assistant à cette ceremonie, saint Jacques dit qu'ils oignoient tous: mais on peut dire encore, que le nombre plurier est mis pour le singulier; & que ces paroles, *qu'il appelle les Prêtres*, veulent dire quelqu'un d'entre les Prêtres.

3. La forme de ce Sacrement c'est la priere qui se fait non seulement pour le malade, mais aussi sur le malade. Le Prêtre & les assistans font plusieurs prieres pour le malade, afin de lui obtenir la santé du corps & de l'ame: mais il y en a une principale qui se prononce solennellement en faisant les onctions, & l'on peut dire que c'est en ce sens que les Prêtres *prient sur le malade*, à cause que les onctions se font par l'imposition des mains; voici les paroles de cette priere, telle que la tradition l'a apprise à l'Eglise: *Per istam sanctam unctiorem, & suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Dominus quidquid per visum, tactum, &c. deliquisti.* Cette oraison est appelée *la priere de la foi*, parcequ'elle se fait en la foi de JESUS-CHRIST, & que c'est la priere de l'Eglise, dont la foi ne man-

que jamais , quoique celle des ministres puisse manquer. C'est par la vertu de ce Sacrement & par les prieres de toute l'Eglise, c'est-à-dire, par celles du Prêtre, des assistans, & du malade même, faites devant ou après l'onction, qu'il obtient l'effet de ce Sacrement; c'est pourquoi saint Jacque veut qu'il y ait plusieurs Prêtres.

4. La matiere est l'huile d'olive sacrée & benie par l'Evêque, laquelle représente fort bien la grace interieure dont l'ame du malade est ointe. L'huile de sa nature adoucit, penetre, guerit, rejoint & fortifie. Les Apôtres oignoient d'huile les malades qu'ils guerissoient; mais cette guerison miraculeuse du corps n'étoit point un Sacrement, c'étoit seulement un signe, & comme une disposition pour celui-ci.

5. Le Sacrement est conféré *au nom du Seigneur*, c'est-à-dire, par l'autorité, par l'ordre, & par la vertu de JESUS-CHRIST, selon l'institution qu'il en a faite; comme saint Paul dit, qu'il a porté un jugement contre l'incestueux de Corinthe, au nom de notre Seigneur, par son autorité, & comme son ministre.

6. L'effet de ce Sacrement, c'est premierement le soulagement du corps & de l'esprit, selon qu'il est utile pour les desseins de Dieu, par rapport aux dispositions du malade, & pour le bien de son ame; ce qui est marqué par ces paroles du saint Apôtre : *La priere de la foi sauvera le malade, & le Seigneur le soulagera.* Mais le premier & le principal effet de ce Sacrement, c'est l'expiation & la remission des pechés qui n'ont point été expiés par la penitence dont ce Sacrement est le supplément. Ainsi ce Sacrement peut reparer toutes les confessions involontairement



involontairement defectueuses. C'est donc sans raison que les heretiques rejettent ce Sacrement qui nous vient de tradition apostolique, comme il paroît par l'épître d'Innocent Pape premier du nom ; qui en parle dans son decret, non pas comme d'une chose nouvelle, mais comme d'un usage ancien, pratiqué dans l'Eglise Romaine, comme venant des Apôtres. Et c'est inutilement qu'ils prétendent que saint Jacques parle de la guerison miraculeuse qui étoit en l'Eglise de son temps, laquelle ayant cessé aujourd'hui, c'est à tort que nous voulons en faire un Sacrement. Il est aisé de répondre à Calvin & à ses sectateurs qui font cette difficulté.

*Innocen.  
epist. ad  
Decemb.*

1. Cette guerison miraculeuse ne s'étendoit qu'à la santé du corps, au-lieu que dans ce Sacrement on parle d'un effet spirituel, qui est la remission des pechés.

2. Les graces exterieures, comme est celle de la guerison des malades, n'étoient pas données à tous les Prêtres ; & les laïques les pouvoient avoir aussi bien que les Prêtres. Il falloit donc que saint Jacques avertît de faire venir ceux qui avoient le don de guerir les maladies.

*1. Cor. 12.  
7. 8.*

3. L'Apôtre parle d'un Chrétien ; & l'usage des miracles étoit pour les infidelles plutôt que pour les fidelles. Enfin quelle apparence y a-t-il que saint Jacques qui écrit en cette épître des choses propres pour tous les siècles de l'Eglise, donne en cet endroit un précepte qui ne devoit avoir lieu que durant fort peu de temps ? Il faut donc s'en tenir au sentiment des Peres ; & à la décision que l'Eglise a faite par ses Conciles sur le sujet de ce Sacrement.

Il seroit inutile de rapporter ce que disent contre ce Sacrement Vaicles & quelques autres heret-

146. EPISTRE DE S. JACQUE.  
tiques, parceque ce qu'ils avancent se détruit de  
soi-même. Luther a paru être de meilleure foi; il  
a mieux aimé rejeter toute l'épître, que de nier  
ce qu'il y voyoit si clairement expliqué.

ÿ. 16. jusqu'à la fin. *Confessez vos fautes l'un à  
l'autre, & priez l'un pour l'autre, &c.*

Notre saint Apôtre dit que les pechés seront  
remis à ceux qui reçoivent le Sacrement de l'Ex-  
trême - onction. à l'article de la mort; cela ne  
se peut pas entendre des pechés griefs que le ma-  
lade n'auroit point confessés au Prêtre: ainsi quel-  
ques-uns croient que saint Jacque avertit ici de  
faire une confession sacramentale au Prêtre pour  
obtenir l'absolution de ses pechés avant de recevoir  
ce dernier Sacrement, afin qu'il ne reste rien à  
corriger. Le Grec qui porte, *afin que vous soyez  
gueris*, semble favoriser cette explication, aussi-  
bien que le Latin, qui dit: *Confessez donc vos pe-  
chés.*

Mais outre le sens qu'on donne à ces paroles,  
on les explique encore en trois manieres.

Math.  
5. 23.

1. Quelques-uns les entendent de l'aveu que les  
fidelles font à leurs freres des fautes qu'ils ont com-  
mises contr'eux, pour leur en demander le pardon,  
selon ce précepte de notre Seigneur: *Si vous vous  
souvenez que votre frere a quelque sujet de se plain-  
dre de vous, allez vous reconcilier avec lui.* Comme  
donc nous commettons bien des fautes les uns con-  
tre les autres, l'Apôtre dans ce sentiment nous or-  
donne de les reconnoître reciproquement, & de se  
les entre-pardonner. Cette explication est probable  
& bien édifiante.

2. D'autres aiment mieux croire que saint Jacque  
parle de cette confession particuliere par laquelle

des personnes de pieté découvrent à leurs freres, & sur-tout à des hommes spirituels, leurs pechés pour leur demander leur avis, ou le secours de leurs prieres ; ce qui semble être appuyé par les paroles suivantes : *Et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés.* Cette pratique est bien utile, & est autorisée par l'exemple des Saints : nous en voyons même tous les jours l'usage dans le sacrifice de la Messe, où le Prêtre & les assistans confessent leurs pechés les uns aux autres, & prient les uns pour les autres, c'est-à-dire, le Prêtre pour les assistans, & les assistans pour le Prêtre qui fait le sacrifice.

3. Enfin plusieurs expliquent ce passage de l'Apôtre, de la confession qui se fait dans le sacrement de Penitence à ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de remettre les pechés, & croient que saint Jacques exhorte à garder ce précepte, de s'adresser au Prêtre pour obtenir la remission de ses pechés par l'humble confession qu'on lui en fait.

Que si l'Apôtre dit qu'il faut confesser ses pechés les uns aux autres, c'est pour marquer que ce n'est pas seulement à Dieu qu'il les faut déclarer, comme veulent les heretiques, mais encore aux hommes, c'est-à-dire, les laïques aux Prêtres qui ont pouvoir de les remettre ; ce qui s'entend principalement des pechés griefs, comme nous avons dit ci-dessus.

Mais comme ces sentimens ne sont point incompatibles, on peut les joindre, & dire qu'il est nécessaire de confesser ses pechés à ceux qui ont l'autorité pour les remettre : mais qu'il est utile de les faire connoître avec confiance à tous ceux qui nous peuvent aider par leurs conseils, leurs prieres, & leurs soins charitables, ou même pour se reconci-

lier avec eux; ou bien faire avec le venerable Bede, ce discernement, qui est d'avouer à nos freres les pechés legers que nous commettons tous les jours, pour en recevoir des assistances spirituelles, mais découvrir au Prêtre, selon l'ordonnance de la loi, l'impureté de la plus grosse lépre, & attendre de lui l'ordre & la maniere d'en être purifiés.

Soit donc qu'il s'agisse de la confession sacramentale, ou qu'il s'agisse de cet humble aveu par lequel on découvre ses plaies à quelque bon serviteur de Dieu, il faut que les fidelles prient les uns pour les autres, sur-tout les Prêtres pour leurs penitens, les plus forts pour les plus foibles, les justes pour les pecheurs; afin qu'ils puissent obtenir la guerison de leurs ames par l'efficace & la vertu de la priere de leurs freres. Car il n'y a rien de tout ce qu'on peut demander à Dieu, que le juste ne puisse obtenir par l'assiduité & la ferveur de sa priere. *Dieu exauce les desirs de ceux qui le craignent; & comme dit saint Jean, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu; & quoi que ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui, parceque nous gardons ses commandemens, & que nous faisons ce qui lui est agreable.*

Pf. 144.  
29.

v. 17.

Saint Jacques confirme par l'exemple d'Elie le pouvoir qu'un homme juste, tout foible qu'il est par sa nature, a auprès de Dieu par sa sainteté. Ce saint homme, qui étoit comme nous sujet à toutes les miseres de la vie, eut le pouvoir par la force de sa priere de fermer le ciel, & d'empêcher de pleuvoir durant trois ans & demi; & de l'ouvrir ensuite après ce terme pour rendre à la terre la fécondité. L'histoire en est rapportée au chap. 17. du troisième livre des Rois.

Le saint Apôtre finit sa lettre par une exhortation très-salutaire, qui est de travailler au salut de ses freres. L'obligation d'aimer son prochain comme soi-même, nous engage sur toutes choses à lui procurer le même bonheur qu'est celui auquel nous aspirons; & le moyen le plus sûr de l'acquiescir pour nous-mêmes, c'est de travailler à le lui procurer à lui-même par tous les moyens que Dieu nous présente. Il semble que saint Jacques exhorte tous les fidelles dans la personne de ceux à qui il écrit, à employer leurs prières pour obtenir de Dieu le salut de leurs freres qui s'égarerent du chemin de la verité. *Priez*, dit-il, *l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés.* Que si un seul homme qui s'est rendu agreable à Dieu par la priere en a reçu un si grand pouvoir, que de disposer à son gré du cours des astres & de la vertu des elemens; quelle force ne peuvent point avoir les prieres de plusieurs fidelles, qui se réunissent pour retirer leurs freres de l'égarement où ils sont?

Les hommes se détournent de la verité en deux manieres, ou par l'incrédulité & l'heresie, ou par le déreglement des mœurs & le relâchement de la discipline: de quelque façon que ce soit, il faut employer non seulement *la priere fervente qui peut beaucoup*, mais encore l'instruction, les exhortations, les reprimandes, les châtimens mêmes, selon la situation où on se trouve à leur égard, & tous les autres moyens pour faire rentrer dans le bon chemin ceux qui se sont égarés, pour empêcher qu'ils ne se déreglent. Retenez ceux que vous pourrez, épouvantez ceux que vous pourrez par la frayeur des jugemens de Dieu, dit saint Augustin: *Tene quos potes, terre quos potes.*

Au reste quoiqu'il n'y ait que Dieu seul qui puisse convertir les cœurs, il a néanmoins tant de bonté, qu'il veut bien nous faire participer à sa qualité de Sauveur des âmes. *Qu'il sache*, dit saint Jacques, *que celui qui convertira un pecheur, & le retirera de son égarement, sauvera une âme de la mort.* Qui pourroit bien comprendre ce que c'est que la mort éternelle où l'on se précipite par le péché, n'épargneroit quoi que ce soit au monde pour en délivrer un pecheur.

Le saint Apôtre ajoute, que celui qui ramènera un autre dans le chemin de la vérité, *couvrira la multitude de ses péchés.* On demande si ce sont les siens propres qu'il couvrira, ou ceux du pecheur converti; car le Latin ni le Grec ne le détermine point. On peut dire par avance ce que saint Paul dit à Timothée en pareille occasion: *En agissant de la sorte vous vous sauverez vous-même, & ceux qui vous écoutent.* Si néanmoins on veut suivre le sens de l'auteur de qui ce passage est emprunté, il faut dire que ce sont principalement les péchés des autres que l'on efface par la charité; voici ce que dit le Sage dans ses Proverbes: *La haine excite les querelles, & la charité couvre toutes les fautes; elle les couvre, ou par une excuse favorable quand elles peuvent être excusées, ou par la tendresse de la compassion quand elles paroissent inexcusables; elle s'humilie de la chute de ceux qui les commettent, bien loin de leur insulter, & elle considère sa propre foiblesse dans celle des autres.* Cela supposé, il est aisé de voir que *la multitude des péchés* s'entend de ceux du pecheur converti, que celui qui le ramène couvre & efface de la manière que saint Augustin l'explique. Mais celui qui le fait méritera

1. Tim.  
4. 16.

Prov. 10.  
12.

aussi non seulement d'obtenir le pardon de ses propres pechés, mais encore une couronne particuliere pour cette action de charité, qui ne peut être plus grande, puisqu'elle va au salut d'une ame, pour laquelle JESUS-CHRIST est mort.

C'est ce qui fait dire à saint Jean Chrysostome, que le saint Apôtre en finissant sa lettre, doit nous faire comprendre avec quelque admiration quel avantage nous retirons lorsque nous servons au salut des autres. Si nous étions, dit-il, bien touchés de ce sentiment, nous prendrions-garde au-moins si nous ne pouvons être utiles aux autres, de ne leur point nuire par notre mauvais exemple. Car il est aisé de conclure, puisqu'il y a tant de bien à travailler au salut des ames, qu'il faut étrangement craindre tout ce qui peut les mal édifier.









# ARGUMENT

DE LA I. EPISTRE

DE SAINT PIERRE.

**I**L est inutile de mettre en question l'auteur & l'autorité de cette épître, puisqu'elle a toujours été reconnue comme de S. Pierre, & qu'elle a toujours été reçue sans contradiction pour canonique. On demande seulement à qui elle a été adressée; d'où elle a été écrite; en quelle langue, & en quel temps; enfin quel en est le sujet. Toutes ces difficultés se peuvent résoudre en peu de mots,

§. I.

*A qui saint Pierre écrit cette lettre.*

Il n'y a presque pas lieu de douter que saint Pierre, qui avoit été principalement établi Apôtre des Juifs, ne leur ait adressé son épître préféablement à d'autres, comme il paroît par le titre même; néanmoins il s'y trouve plusieurs passa-

ges qui s'adressent aux Gentils, ce qui a fait croire à quelques-uns que toute l'épître les regardoit; mais il est aisé d'accorder cette contradiction apparente. Quoique le saint Apôtre s'adresse particulièrement aux Juifs dans sa lettre, comme ils vivoient parmi les Gentils convertis à la foi, & ne composoient avec eux que la même Eglise, il ne faut pas s'étonner s'il parle aux Gentils en quelques endroits. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet dans l'explication du premier verset.

## §. II.

### *D'où cette épître a été écrite.*

Il s'agit de voir d'où cette épître est venue. Saint Pierre dit qu'il écrit de Babylone. Les Protestans qui ne veulent point, contre le sentiment de toute l'antiquité, que ce saint Apôtre ait été à Rome, l'entendent à la lettre de la ville de Babylone, soit celle qui étoit située sur l'Euphrate, ou celle de l'Egypte; mais tous les Catholiques, ou peu s'en faut, prennent cette Babylone pour la ville de Rome, où aucun Chrétien n'a jamais douté, dit Grotius, que cet Apôtre n'ait été. Saint Pierre usoit de ce terme figuré

pour ne point faire connoître où il étoit ; ces deux villes ayant d'ailleurs un grand rapport ensemble à cause de la confusion de tous les cultes idolâtres qui y re-  
gnoient. Voyez l'explication de cet en-  
droit. ch. 5. v. 13.

### §. III.

*En quelle langue elle a été écrite.*

Tous les Interpretes conviennent que cette épître a été originaiement écrite en Grec, & que c'est à ce texte original qu'il faut recourir dans les doutes. Ce qui en a fait douter, c'est que saint Jérôme dit qu'on voit par la difference du stile de cette lettre & de la seconde, que saint Pierre s'étoit servi de differens Interpretes. Baronius se fondant sur ce passage, croit que cette premiere lettre ayant été écrite en Hebreu, saint Marc l'a traduite en Grec. Mais en cet endroit le mot d'Interprete ne se prend pas pour celui qui traduit d'une langue en une autre ; saint Jérôme l'entend de ceux qui aidoient aux Apôtres à s'exprimer mieux dans les langues mêmes qu'ils avoient reçues par le don du Saint-Esprit, comme étoit à l'égard de saint Paul, son cher dis-

euple Tite , qui est aussi appelé son Interprète. D'ailleurs , elle est adressée à des gens qui habitoient des pays où le Grec étoit en usage ; ainsi il faut conclure que cette épître a été écrite en cette langue.

#### §. IV.

##### *De la date de cette épître.*

Pour ce qui regarde le temps qu'elle a été écrite, il est assez incertain , mais ce n'a pu être que depuis que l'on donnoit déjà aux fidèles le nom de Chrétiens ; car saint Pierre emploie ce mot : *Si quelqu'un souffre comme Chrétien , qu'il n'en rougisse point.* Or ce nom n'a commencé que l'an 43. de JESUS-CHRIST à Antioche. Il falloit qu'il fût déjà assez répandu pour l'employer de la manière qu'il le fait. Outre cela , l'Apôtre y fait mention de saint Marc qui étoit encore à Rome , avant qu'il eût été envoyé en Egypte : mais le temps de sa mission à Alexandrie étant marqué diversement par les auteurs , il n'est pas aisé d'en tirer quelque lumière pour fixer la date de cette première épître de saint Pierre.

*Du sujet de l'épître.*

Le principal dessein de l'Apôtre dans cette lettre, est d'affermir dans la foi les fidèles qui vivoient parmi les Payens. Il les fait ressouvenir d'abord des grandes graces qu'ils ont reçues de Dieu, de leur prédestination éternelle, de leur regeneration spirituelle, & de la gloire celeste qui leur est préparée après quelques legeres afflictions qu'ils ont à supporter en cette vie. Ensuite il les exhorte à vivre dans une pureté qui réponde à l'excellence des biens ineffables dont Dieu les prévenoit par une misericorde infinie; à se perfectionner dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes: mais dans ses exhortations il mêle toujours des préceptes qu'il appuie sur des raisons tirées des mysteres de la foi; & les instruisant de tous les devoirs de la vie chétienne, il descend aux états particuliers, & montre ce que les sujets doivent aux Princes & aux Magistrats; ce que les serviteurs doivent à leurs Maîtres, les maris à leurs femmes, & les femmes à leurs maris; les jeunes-gens

aux vieillards ; les fidelles à leurs Pasteurs, & les Pasteurs à leur troupeau. Mais sur-tout il les encourage à souffrir avec patience & avec perseverance les afflictions qu'ils enduroient de la part des Payens, & des Juifs mêmes non convertis. Il emprunte souvent les pensées & les expressions de saint Paul ; ce qui fait voir qu'ils étoient disciples du même Maître, & éclairés des mêmes lumieres.

Au reste, cette épître respire un air d'autorité & de majesté tout-à-fait digne du Prince des Apôtres. Le stile en est ferré, & elle renferme de grands sens en peu de paroles. Et c'est avec grande raison que Boniface premier Evêque de Mayence l'a voulu avoir écrite en lettres d'or.





# I. EPISTRE

DE L'APOSTRE

# SAINT PIERRE.

## CHAPITRE PREMIER.

1. **P**etrus Aposto-  
lus Jesu Chri-  
sti, electis ad-  
venis dispersionis Pon-  
ti, Galatiæ, Cappado-  
ciæ, Asiæ, & Bithy-  
niæ,

2. secundum præ-  
scientiam Dei Patris, in  
sanctificationem Spiri-  
tûs, in obedientiam, &  
asperionem sanguinis  
Jesu Christi : Gratia  
vobis & pax multipli-  
cetur.

3. Benedictus Deus  
& Pater Domini nostri  
Jesu Christi, qui se-  
cundum misericordiam  
suam magnam regene-  
ravit nos in spem vi-

1. **P**IERRE † Apôtre de  
JESUS-CHRIST,  
aux fidelles qui sont  
étrangers, & dispersés dans  
les provinces du Pont, de la  
Galatie, de la Cappadoce, de  
l'Asie, & de la Bithynie,

2. qui sont élus, selon la  
préscience de Dieu le Pere,  
pour recevoir la sanctification  
du Saint-Esprit, pour obcir à  
JESUS-CHRIST, & pour  
être arrosés de son sang : que  
Dieu vous comble de plus en  
plus de sa grace & de sa paix.

3. Beni † soit le Dieu & le  
Pere de notre Seigneur JE-  
SUS-CHRIST, qui selon la  
grandeur de sa miséricorde  
nous a regenerés par la resur-

+ Chaire  
de saint  
Pierre.

+ Plu-  
sieurs Ss.  
Martyrs.  
2. Cor.  
1. 3.  
Ephes.  
1. 3.

rection de JÉSUS-CHRIST  
d'entre les morts, pour nous  
donner l'esperance de la vie //

4. & de cet heritage où  
rien ne peut ni se détruire, ni  
se corrompre, ni se flétrir,  
qui vous est réservé dans les  
cieux,

5. à vous que la vertu de  
Dieu garde par la foi //, pour  
vous faire jouir du salut, qui  
doit être montré à découvert  
dans la fin des temps.

6. C'est ce qui vous doit  
transporter de joie, lors même  
que Dieu permet que pen-  
dant cette vie, qui est si cour-  
te, vous soyez affligés de plu-  
sieurs maux ;

7. afin que votre foi ainsi  
éprouvée, étant beaucoup plus  
precieuse que l'or, qui // est  
éprouvé par le feu, se trou-  
ve digne de louange, d'hon-  
neur & de gloire à l'avene-  
ment glorieux de JÉSUS-  
CHRIST ;

8. que vous aimez, quoi-  
que vous ne l'ayez point vû ;  
& en qui vous croyez, quoi-  
que vous ne le voyez point

vain, per resurrectionem  
Jesu Christi ex  
mortuis,

4. in hereditatem  
incompactibilem, & in-  
contaminatam; & im-  
marcescibilem, con-  
servatam in caelis in  
vobis,

5. qui in virtute Dei  
custodimini per fidem  
in salutem, paratam re-  
velari in tempore no-  
vissimo.

6. In quo exultabi-  
tis, modicum nunc si  
oportet contristari in  
variis tentationibus:

7. ut probatio vestrae  
fidei multo pretiosior  
auro ( quod per ignem  
probatur ) inveniatur  
in laudem, & gloriam,  
& honorem, in revela-  
tione Jesu Christi:

8. quem cum non  
videritis, diligitis: in  
quem nunc quoque non  
videntes creditis: cre-  
dentes autem exultabi-

¶ 3. autr. une vive espe- | précédentes.  
rance.

¶ 5. expl. de peur que vous | ¶ 7. Grec. qui bien que cor-  
ne retombiez dans vos erreurs | ruptible, ne laisse pas d'être é-  
prouvé, &c.



vis lætitiâ inenarrabili,  
& glorificatâ :

9. reportantes finem  
fidei vestræ, salutem a-  
nimarum.

10. De qua salute ex-  
quisierunt, atque scruta-  
ti sunt prophetæ, qui  
de futura in vobis gra-  
tia prophetaverunt :

11. scrutantes in quod  
vel quale tempus signi-  
ficaret in eis spiritus  
Christi : prænuntians  
eas quæ in Christo sunt  
passiones, & postero-  
res gloriæ :

12. quibus revelatum  
est, quia non sibi met-  
ipsis, vobis autem mi-  
nistrabant ea, quæ nunc  
nuntiata sunt vobis per  
eos qui evangelizave-  
runt vobis; Spiritu san-  
cto misso de cælo, in  
quem desiderant An-  
geli prospicere.

encore maintenant : ce qui  
vous fait tressaillir d'une joie  
ineffable & pleine de gloire,

9. & remporter le salut de  
vos âmes *comme* la fin & le  
prix de votre foi.

10. C'est ce salut; dans la  
connoissance duquel les Pro-  
phetes, qui ont prédit la gra-  
ce qui vous étoit réservée;  
ont désiré de pénétrer, l'ayant  
recherché avec grand soin ;

11. & ayant examiné dans  
cette recherche en quel temps  
& en quelle conjoncture l'es-  
prit de J E S U S - C H R I S T, qui  
les instruisoit de l'avenir, leur  
marquoit que devoient arri-  
ver les souffrances de J E S U S -  
C H R I S T, & la gloire qui  
les devoit suivre ;

12. il leur fut révélé, que  
ce n'étoit pas pour eux-mê-  
mes, mais pour vous, qu'ils  
étoient ministres & dispensa-  
teurs de ces choses, que ceux  
qui vous ont prêché l'Evan-  
gile par le Saint-Esprit envoyé  
du ciel; vous ont maintenant  
annoncées; & que les Anges  
mêmes desirent de pénétrer.

13. C'est pourquoi ceignant  
les reins de votre âme, & vi-  
vant dans la tempérance, at-

13. Propter quod suc-  
cincti lumbos mentis  
vestræ, sobrii perfectè

tendez avec une esperance parfaite la grace qui vous sera donnée à l'avenement de JESUS-CHRIST.

14. *Evitant* comme des enfans obeissans, de devenir semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque dans votre ignorance vous vous abandonniez à vos passions //.

15. Mais soyez saints en toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelés // est saint;

16. selon qu'il est écrit ;  
*Lev. 11. Soytez saints //, parceque je suis saint.*  
*44. 19. 20. 20. 7.*

17. Et puisque vous invoquez comme votre Pere celui qui sans avoir égard à la difference des personnes, juge chacun selon les œuvres, ayez soin de vivre dans la crainte durant le temps que vous demeurez comme étrangers sur la terre ;

*Dent. 10. 17.*  
*Rom. 2. 11.*  
*Gal. 2. 6.*

18. sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de l'illusion où vous viviez à

*sperate in eam, quam offertur vobis, gratiam, in revelationem Jesu Christi :*

14. quasi filii obedientiæ non configurati prioribus ignorantia vestrae desideris :

15. sed secundum eum, qui vocavit vos, Sanctum ; & ipsi in omni conversatione sancti sitis :

16. quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.

17. Et si patrem invocatis eum, qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini,

18. Scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis :

†. 14. *extr.* ne vous laissant point aller à vos anciennes passions, auxquelles vous vous abandonniez dans le temps de votre

ignorance.

†. 15. *i. e.* Dieu.

†. 16. *lestr.* vous serent

saints.

l'exemple de vos peres ,

19. sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, & incontaminati :

19. mais par le precieux sang de JESUS-CHRIST, comme de l'Agneau sans tache & sans defaut,

1. Cor. 6.  
2017.231  
Heb. 9,  
14.  
1. Joan.  
1. 7.

20. præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,

20. qui avoit été prédestiné avant la creation du monde, & qui a été manifesté dans les derniers temps pour l'amour de vous,

Apoc. 1.  
5.

21. qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum à mortuis, & dedit ei gloriam, ut fides vestra, & spes esset in Deo :

21. qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts & l'a comblé de gloire, afin que vous missiez votre foi & votre esperance en Dieu.

22. Animas vestras castificantes in obedientia caritatis, in fraternitatis amore, simplici ex corde invicem diligite attentius :

22. Rendez vos ames pures par une obeissance d'amour, & que l'affection sincere que vous aurez pour tous les freres, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur //

23. renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi, & permanentis in æternum.

23. ayant été regenerés, non d'une semence corruptible, mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.

22. Grec Puis donc que vous avez purifié vos ames, en obéissant à la verité par le Saint-Esprit, aimez-vous ardemment les uns les autres avec un cœur

pur, conservant entre vous une amitié fraternelle, exempte de toute fiction & de toute hypocrisie.

Eccli. 14.  
8.  
Isa. 40.  
6.  
Jac. 1. 10.

24. Car toute chair est comme l'herbe, & toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe : l'herbe se sèche, & la fleur tombe ;

25. mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

24. quia omnis caro ut fœnum : & omnis gloria ejus tamquam flos fœni : exaruit fœnum, & flos ejus decidit.

25. Verbum autem Domini manet in æternum : hoc est autem verbum, quod evangelizatum est in vos.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6. *Pierre, Apôtre de JESUS-CHRIST, aux fidelles qui sont étrangers & dispersés dans les provinces, &c.*

Saint Pierre auteur de cette lettre, s'appelloit Simon fils de Jean ; mais JESUS-CHRIST qui vouloit faire de lui un ferme fondement de son Eglise, lui a donné le nom de Cephass, c'est-à-dire Pierre, représentant par la fermeté de sa foi la solidité de la pierre. Il prend ici le titre d'Apôtre, sans faire mention de sa primauté par modestie ; mais il marque seulement qu'étant ambassadeur de JESUS-CHRIST, il est obligé d'instruire de vive voix & par écrit, selon le besoin des peuples dont il étoit chargé.

Il écrit aux fidelles qui sont étrangers dans les provinces de l'Asie mineure ; ce sont les Juifs, que les troubles des guerres & les persecutions avoient fait sortir de leur pays, & les avoient dispersés par tous les pays du monde. Saint Pierre avoit reçu

un ordre particulier de leur prêcher l'Évangile, & avoit été établi leur Apôtre, comme saint Paul l'é- *Gal. 7.23*  
 toit des Gentils. Ce n'est pas que l'un & l'autre ne travaillassent quand l'occasion s'en présentoit, à la conversion des uns & des autres. Ainsi saint Pierre, qui écrit ici principalement aux Juifs, s'adresse aussi par occasion aux Gentils convertis avec lesquels ils se rencontroient, & les instruit de leurs de-  
 voirs.

Le dessein de l'Apôtre en general, est de les affermir dans la foi qu'ils ont embrassée, de les exhorter à vivre d'une manière conforme à la sainteté de l'Évangile, de s'acquitter des devoirs de leur condition, & de donner bon exemple aux Gentils, pour les amener doucement à la créance du christianisme.

On ne fait pas précisément pourquoi saint Pierre n'adresse pas sa lettre à tous les Juifs répandus dans tout l'univers, aussi-bien que saint Jacques sous le nom des douze tribus; mais qu'il écrit seulement à ceux de quelques provinces particulières. Saint Jérôme croit que c'est à cause qu'il avoit parcouru ces provinces, & les avoit rendues chrétiennes. Saint Epiphane & saint Leon sont de même avis. C'est peut-être par cette raison que le Saint-Esprit défendit à saint Paul de prêcher dans la petite Asie, & dans la Bithynie, parcequ'étant déjà converties, elles n'avoient pas tant de besoin de son secours que la Macedoine, qui étoit alors encore toute idolâtre. Quelques-uns eroient que ces peuples avoient déjà reçu la foi de JESUS-CHRIST par la prédication de saint Paul; & que si saint Pierre leur écrit particulièrement, c'est qu'ils étoient tombés dans quelque grande affliction, & qu'étant leur

Apôtre il trouva à propos de les consoler par cette épître, & de les soutenir dans l'attachement à la Religion chrétienne.

*Act. 2. 9.* Nous voyons dans les Actes, que les Juifs habitoient la Cappadoce, le Pont, & l'Asie; saint Pierre y ajoute la Galatie & la Bithynie, qui sont toutes dans l'Asie mineure: *le Pont* en est une grande province située sur la mer Pontique, ou Pont - Euxin: *l'Asie* dont saint Pierre parle ici, est aussi une province particulière de l'Asie mineure, qui contient le pays d'alentour d'Ephèse, appelé Ionie, dans lequel étoient les sept villes à qui saint Jean écrit dans l'Apocalypse. Il est encore fait mention de cette petite Asie, *Act. 16. 6. c. 19. 10. & ailleurs.*

*Apoc. 1.  
4. 5.*

Il souhaite que Dieu les comble *de plus en plus de sa grace & de sa paix*, & fait voir en parlant des miséricordes de Dieu si abondantes, que le temps de la loi nouvelle est bien différent de l'ancienne, & qu'on n'y compte plus au nombre des biens les richesses, comme les Juifs, mais seulement ces dons que marque le saint Apôtre, cette heureuse paix de l'ame, *cette paix de Dieu qui surpasse toute pensée*, qui calme les passions, & rend douces les souffrances; & les biens de la grace qui se termineront à la gloire & à l'héritage du ciel. Il montre quelle est l'économie de notre salut, & par quels moyens nous arrivons à la gloire éternelle: saint Paul l'enseigne en plusieurs endroits de ses lettres; mais les maximes & les expressions mêmes de saint Pierre s'accordent tellement avec celles de ce grand Apôtre, qu'il est aisé de voir qu'ils étoient disciples du même Maître, & qu'ils étoient éclairés de la même lumière divine.

*Ephes. 1.  
4. 5.*

Saint Paul dit que Dieu nous a élus avant la

*creation du monde, & nous a prédestinés par l'amour qu'il nous a porté, & par un pur effort de sa bonne volonté; & ailleurs: Ceux qu'il a connus dans sa présience, il les a aussi prédestinés. C'est ce que le prince des Apôtres dit aussi de ceux à qui il écrit, qu'ils sont élus selon la présience ou la prédestination de Dieu le Pere. Cette élection ne s'entend pas de tous les particuliers, mais de leurs saintes assemblées, qui étoient composées des principaux membres que Dieu a choisis dans sa présience. Cette présience signifie une prédilection, qui exclut l'idée de quelque mérite que ce soit qui prévienne l'élection de notre part.*

Saint Paul dit que nous avons été choisis par cet amour tout gratuit, afin que nous fussions saints. Et ailleurs en parlant aux Thessaloniens: Il vous a choisis dès le commencement pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit. Ce sont les mêmes termes dont use saint Pierre: Pour recevoir la sanctification du Saint-Esprit, c'est-à-dire, l'Esprit qui sanctifie, pour obeir à la foi, & être arrosés du sang de J E S U S C H R I S T. Saint Paul dit de même, qu'il a été choisi Apôtre pour faire obeir à la foi, & que ceux qui n'obeissent point à l'Evangile de notre Seigneur J E S U S C H R I S T, souffriront la peine d'une éternelle damnation.

Le mystere de notre redemption est ici exprimé par l'aspersion du sang de J E S U S C H R I S T sur eux, c'est-à-dire, par l'application des merites de sa mort, & par la vertu très-efficace de ce précieux sang, pour nettoyer leurs ames des souillures de leurs pechés. Nul ne peut être purifié de ses pechés s'il n'est arrosé de ce sang, & si le merite de la passion de J E S U S C H R I S T ne lui est appliqué;

1 Petr. 1.  
19.  
Rom. 3.  
25.  
c. 52. 15.

parcequ'il est cet *Agneau sans tache & sans defect,* que Dieu a proposé pour être la victime de reconciliation par la foi que les hommes avoient eue en son sang. C'est de cette asperſion dont parle le prophete *Iſaïe*, en ces termes : *Il arroſera ( de ſon ſang ) la multitude des nations.* Cette asperſion eſt figurée par celles qui ſe faiſoient du ſang des victimes de l'ancienne loi ; mais ſaint Pierre a principalement en vûe celle dont il eſt fait mention *Exod. 24.* & que nous expliquerons encore par les propres paroles de ſaint Paul. Il dit donc que *Moïſe ayant recité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi, prit du ſang des veaux & des boucs... & en jeta ſur le livre même & ſur le peuple, en diſant : C'eſt le ſang du Teſtament & de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur. Il jeta encore du ſang ſur le tabernacle & ſur les vases qui ſervoient au culte de Dieu. Et ſelon la loi, preſque tout ſe purifie avec le ſang, & les pechés ne ſont point remis ſans effuſion de ſang.*

Que ſi, dit-il un peu auparavant, le ſang des boucs & des taureaux, & l'asperſion de l'eau mêlée avec la cendre d'une genisse, ſanctifie ceux qui ont été ſouillés, en leur donnant une pureté extérieure & charnelle ; combien plus le ſang de JESUS-CHRIST, qui s'eſt offert lui-même à Dieu par le Saint-Eſprit comme une victime ſans tache, purifiera-t-il notre conſcience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant ? Voilà comment ces deux grands Apôtres qui étoient ſi unis dans le gouvernement de l'Eglise, ſe ſont ſi-bien accordés dans l'interprétation de ſes myſteres.

Les Interpretes remarquent ici, que les trois Perſonnes divines conſpirent au ſalut des élus : le Pere, comme le principe de leur élection par ſa préſcience,



éternelle, & son amour tout gratuit; le Fils comme la victime de leurs pechés, & la source de tous leurs merites; le Saint-Esprit comme l'esprit d'adoption & d'amour, qui leur donne la naissance, les anime, les sanctifie, les fait agir, & les conduit à la gloire.

Ce bienfait est si grand, que ce saint Apôtre <sup>v. 39</sup> tout plein de reconnoissance, commence son épître par des actions-de-graces à Dieu de cette ineffable bonté qu'il a pour les élus. C'est ce que fait aussi saint Paul au commencement de sa seconde épître aux Corinthiens, & de celle aux Ephesiens, en mêmes termes: *Beni soit Dieu le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST.* Dieu est de toute éternité par sa nature Pere de JESUS-CHRIST quant à sa divinité; mais il l'est encore quant à l'humanité, que Dieu en trois personnes a formée dans le sein de la bienheureuse vierge Marie par l'operation du Saint-Esprit. Dans l'ancien Testament, Dieu s'appelloit le Dieu d'Abraham, pour se distinguer par cette marque de toutes les fausses divinités: mais depuis qu'il s'est manifesté au monde dans JESUS-CHRIST, il ne veut plus être connu que dans ce *Fils bien-aimé en qui il a mis toute son affection.* Ainsi les Apôtres usent de cette expression pour nous remplir du souvenir de ce grand mystere de la pieté où Dieu a paru revêtu de chair, pour procurer aux hommes le salut éternel.

Quand saint Paul parle de ce mystere, il ne trouve point de termes pour en faire concevoir l'excellence & le merite; *afin*, dit-il en parlant aux Ephesiens, *que vous puissiez comprendre quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur de ce mystere; & connoître l'amour de JESUS CHRIST envers nous, qui surpasse toute connoissance.* Mais

saint Pierre en parle aussi avec une majesté bien digne de la gravité du prince des Apôtres : c'est dit-il, par le pur motif de sa miséricorde infinie, qu'il a voulu réparer le malheur de notre première naissance en Adam par une nouvelle naissance plus heureuse, & nous a régénérés par la résurrection de JESUS-CHRIST d'entre les morts. On peut voir ce qui a été dit de cette régénération, sur le v. 18. du ch. 1. de l'épître de saint Jacques.

Rom. 4.  
25.  
Mais comment est-ce plutôt par la résurrection de JESUS-CHRIST que par sa passion, que nous avons été régénérés ? C'est, dit saint Paul, qu'il a été livré à la mort pour nos péchés ; mais qu'il est ressuscité pour notre justification. Ce n'étoit pas assez de mourir pour effacer nos péchés, il falloit aussi qu'il triomphât de la mort par sa résurrection ; & comme notre vieil homme a été crucifié avec lui ; afin que comme il est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchassions aussi dans une nouvelle vie. Car si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection.

Rom. 5.  
2.  
Eph. 2.6.  
Les membres doivent suivre leur chef ; ainsi nous devons être animés d'une espérance vive, qui nous donne une grande confiance que nous arriverons à la vie éternelle, où il nous a précédés. Cette espérance de la part de Dieu est aussi certaine, que l'est sa fidélité même & sa vérité sainte, qui ne peut point se démentir : c'est ce qui fait dire à saint Paul, que nous avons entrés par la foi à cette grace dans laquelle nous demeurons fermes, & nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfans de Dieu. Il en parle même comme d'une chose faite, & qui est déjà arrivée : Il nous a ressuscités

avec lui, & nous a fait asséoir dans le ciel avec JESUS-CHRIST, dit ce saint Apôtre; & pour arrhes de cette assurance, il nous a donné son Esprit saint, qui rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfans de Dieu. Que si nous sommes enfans, nous sommes aussi heritiers, heritiers de Dieu, & coheritiers de JESUS-CHRIST. Rom. 8.  
16. 17.

Saint Pierre explique ensuite l'excellence & les avantages de l'heritage qui nous est réservé dans les cieux: cet heritage ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir; bien different de cesheritages perissables que des hommes mortels laissent à leurs successeurs, qui se suivent & perissent les uns après les autres, comme les flots de la mer qui s'entre-suivent & se brisent contre les écueils. Leurs biens sont sujets à déperir, & souvent aussi à se perdre pour eux par des accidens qu'ils ne peuvent ni prévoir ni empêcher: tout ce qui est au-dessous des cieux est sujet au changement & à l'alteration que causent les injures du temps & les influences des corps superieurs; mais l'heritage celeste n'est non plus sujet à la corruption que ceux qui le possèdent. Quand donc ce corps corruptible aura été revêtu de l'incorruptibilité, la mort qui aura été absorbée & détruite par une entière victoire, n'aura point de pouvoir dans ce regne heureux, non plus que le peché qui est la source de toute corruption. 1. Cor.  
15. 14.

D'ailleurs, les biens d'ici-bas peuvent être gâtés, souillés & infectés, l'or & l'argent sont sujets à la rouille, tous les autres biens à la saleté & à l'infection; mais dans ce séjour éternel tout y est pur & lumineux, & rien ne s'y salit: ceux qui jouissent de ces biens ineffables sont exemts de toute tache & de toute souillure, & pour le corps & pour l'ame;

*Apoc. 21. car il n'y entrera rien de souillé, & nul n'y demeurera que celui qui marche & se conduit sans tache, Ps. 14. 2. qui a les mains nettes, & le cœur pur.*

De plus, il n'y a rien de si frêle & de si peu de durée que les biens de ce monde ; ils passent & se flétrissent comme *la fleur de l'herbe*, dit saint *Jac. 1. 10.* Jacques. Voyez ce qui a été dit sur ces paroles. Mais les biens du ciel qui sont éternels ne vieillissent point, & demeurent toujours dans la même vigueur & dans la même beauté. Enfin ce sera Dieu même qui sera notre héritage, comme dit saint *Aug. in Psal. 149.* Augustin, il ne reçoit point de diminution par le grand nombre de cohéritiers qui le possèdent, il est aussi grand pour plusieurs que pour peu, aussi ample pour chacun que pour tout ; ce qui n'arrive point dans les héritages d'ici-bas.

Il y a deux choses qui pourroient empêcher les élus de Dieu d'arriver à cet excellent héritage. La première, c'est qu'il pourroit ne leur être pas assez assuré, ou conservé avec assez de soin. Cette défiance pourroit entrer dans la pensée à l'égard des choses qui se gardent sur la terre, où elles sont exposées à toutes sortes de surprises ; mais ce que Dieu garde est hors d'atteinte : c'est pourquoi *JESUS-CHRIST* avertit ceux qui veulent s'enrichir, de ne se faire point des trésors dans la terre, mais de s'en faire dans le ciel, où les vers & la rouille ne les mangent point, & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent. D'ailleurs, on peut remarquer que saint Pierre ne dit pas que cet héritage celeste se garde & se conserve, mais qu'il a été conservé & réservé pour eux, parcequ'il leur a été préparé depuis le commencement du monde, comme l'assure *JESUS-CHRIST* même.

La seconde chose, c'est qu'étant aussi foibles qu'ils sont, ils peuvent craindre de déchoir de leur esperance, au milieu de tant d'ennemis qui les attaquent au dehors & au-dedans d'eux-mêmes: mais le saint Apôtre nous assure qu'ils sont gardés avec un soin & une vigilance toute particuliere; la vertu toute-puissante du Seigneur veille à leur garde avec la même application que font des soldats qui gardent leur Prince, selon la force du texte original. Cette bonté de Dieu qui veille à la conservation des siens, nous est souvent exprimée dans les Pseaumes & les Prophetes. Mais JESUS-CHRIST declare nettement dans son Evangile, qu'il donne la vie éternelle à ses élus, qu'il appelle ses brebis; qu'elles ne periront jamais, & que nul ne les ravira d'entre ses mains; que son Pere qui les lui a données est plus grand que toutes choses, & que personne ne les sauroit ravir de la main de son Pere ni de la sienne.

Or le moyen efficace, & pour ainsi dire, les armes puissantes avec lesquelles Dieu garde les fidelles, c'est cette foi vive & animée de la charité, qui resiste courageusement au diable, qui éteint ses traits enflammés, & qui nous fait remporter la victoire sur le monde; c'est la garde fidelle qui nous met en sûreté; c'est le flambeau qui nous conduit dans l'obscurité de cette vie, où nous ne voyons que comme en un miroir & en des énigmes, à la jouissance du salut éternel, & de cette gloire que Dieu fera éclater au dernier jour dans ses élus. Il est vrai, dit saint Jean, que nous sommes déjà enfans de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paroît pas encore. Nous savons que lorsque JESUS-CHRIST se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui.

v. 5.

Pf. 28. t.

Pf. 33.

8. 21.

Pf. 90.

Pf. 120.

Pf. 126.

Ijai. 38.

6. c. 43.

2.

Zachi. 2.

5. 6.

Joan. 10.

28. 29.

1. Petri.

5. 9.

Ephes. 6.

16.

1. Joan.

5. 4.

1. Joan.

3. 2.

ψ. 6. jusqu'au 13. *C'est ce qui vous doit transporter de joie, &c.*

Le saint Apôtre les exhorte ensuite à souffrir avec joie les maux qui leur arriveront, & les félicite de leur bonheur, comme s'il leur disoit: Vous avez sans doute grand sujet de vous réjouir de tous les avantages que je vous ai représentés, & vous devez tressaillir de joie au milieu des maux dont Dieu permet que vous soyez affligés. Cette joie n'est point incompatible avec les afflictions, parceque *les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous.* 1. Parcequ'elles sont petites & légères: leur affliction, dit le Sage, a été légère, & leur récompense sera grande. 2. Parcequ'elles sont courtes, que cette vie n'est qu'un moment au regard de l'éternité: mais ce moment si court & si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire. 3. C'est qu'il faut souffrir dans cette vie, qui est exposée à plusieurs sortes de traverses inévitables; nul n'en est exempt: on doit donc supporter avec joie des afflictions qui sont aussi avantageuses qu'elles sont nécessaires.

4. Enfin ces afflictions sont des exercices & des épreuves par lesquelles Dieu purifie les fidèles qu'il destine à la jouissance de sa gloire, & leur fait connoître le fond de leur cœur, & à tous les autres la solidité de leur vertu. C'est ce que le Sage exprime encore en ces termes: *Dieu les a tentés, & les a trouvés dignes de lui; il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise; car les méchants qui affligent les bons, sont des instrumens qui servent à Dieu pour éprouver la foi des justes, comme l'or est éprouvé par*

*de feu.* Et comme la paille brûlant l'or dans la four-<sup>August.</sup>  
naise se consume elle-même, dit saint Augustin, & <sup>in Psal.</sup>  
rend l'or plus beau & plus pur; ainsi lorsque les mé-<sup>62.</sup>  
chans tourmentent les bons, ils se perdent & se  
consument eux-mêmes en purifiant & sanctifiant les  
ames des justes. C'est par ces épreuves qu'ils se *trou-*  
*vent dignes de louange, d'honneur & de gloire au*  
*temps de l'avenement glorieux de JESUS-CHRIST.*  
Ils brilleront alors comme le soleil, tout remplis de  
la lumière & de la gloire de l'immortalité & dans  
l'ame & dans le corps.

Il explique ensuite en quoi consiste cette épreuve <sup>v. 8.</sup>  
de leur foi, qui est que n'ayant jamais vû ni connu  
JESUS-CHRIST, ils ne laissent pas de croire en lui  
& de l'aimer, jusqu'à souffrir & à mourir pour lui.  
L'histoire nous apprend que les premiers Chrétiens  
avoient pour JESUS-CHRIST un amour fer-  
vent, qui leur faisoit souffrir avec joie la perte de  
leurs biens, & la mort même. Il loue donc les Juifs <sup>Hebr. 11. 3</sup>  
d'avoir cru en JESUS-CHRIST sans l'avoir vû, <sup>1.</sup>  
pour leur faire comprendre quelle est la nature de  
la foi, qui est une preuve certaine de ce qui ne se  
voit point; au-lieu que la raison demande des preu-  
ves, & ne croit que ce qu'elle voit & ce qu'elle  
connoît: mais la foi ne merite rien, lorsque c'est  
la raison qui lui fournit des preuves pour croire.  
Elle a néanmoins ses yeux, & connoît plus certai-  
nement ce que Dieu lui propose à croire, que si  
elle l'appercevoit par les sens & par la lumière de  
la raison: c'est pourquoi elle remplit ceux qu'elle  
éclaire au milieu de leurs peines, d'une joie inef-  
fable & glorieuse; elle est ineffable, parceque les  
biens qui lui sont promis ne se peuvent exprimer,  
ni concevoir; elle est glorieuse, parcequ'elle a pour

objet la gloire de Dieu même, dont il comblera ses élus. Le bonheur commence dans cette vie par la grace qui nous tire d'entre les mains de nos ennemis ; mais ce salut ne s'accomplit que dans le ciel, où nous trouverons la récompense de notre foi dans une pleine & entière liberté.

v. 10. Après que saint Pierre a représenté l'excellence incomparable de l'heritage celeste auquel les fidelles sont appellés, & les raisons solides qu'ils ont de l'esperer ; il montre que la foi de JESUS-CHRIST & la grace du christianisme, qui nous conduisent au bonheur, ne sont point des inventions nouvelles, mais que Dieu a revelé les moyens d'arriver au salut éternel, & les mysteres de notre sainte religion à tous les Prophetes. Ces saints personnages, qui ne voyoient que de loin les grandes choses dont nous voyons l'accomplissement, se sont appliqués avec grand soin pour penetrer dans la connoissance des desseins que Dieu a executés en notre faveur ; car comme dit notre Sauveur lui-même à ses disciples : *Beaucoup de Prophetes & de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez, & ils ne l'ont point vu ; & d'entendre ce que vous entendez, & ils ne l'ont pas entendu.* C'est-à-dire, qu'ils n'ont pas vu JESUS-CHRIST présent, ni entendu sa voix ; mais ils ont prédit long-temps auparavant son avènement ; & ont étudié avec beaucoup d'attention tous les mouvemens de l'esprit qui les animoit, pour découvrir en quel temps & en quelle conjoncture il leur marquoit que devoient arriver les souffrances de JESUS-CHRIST & la gloire qui les devoit suivre. Qui pourroit exprimer les desirs ardens des Patriarches & des Prophetes de l'ancien Testament, pour voir la venue de ce Sauveur qu'ils attendoient ?



attendoient ? *F'attendrai*, dit Jacob, *le salut que vous devez envoyer. Abraham a désiré avec ardeur de voir mon jour*, c'est-à-dire le temps de mon avènement, dit JESUS-CHRIST lui-même ; il l'a vû, & il en a été comblé de joie : il a vû JESUS-CHRIST par la foi, & même il reconnut en voulant immoler son fils, qu'il étoit la figure de ce Sauveur. A quoi bon rapporter ici les passages des Prophetes qui ne respiroient que ce temps heureux ? *O si vous vouliez ouvrir les cieux & en descendre*, dit Isaïe ! *Cieux*, dit-il encore, *envoyez d'en haut votre rosée, & que les nuées fassent descendre le Juste comme une pluie, &c.* Mais entre tous les autres Prophetes, Daniel a paru marquer un plus violent desir de voir ou de connoître le temps du Messie ; c'est ce qui le faisoit appeller *un homme de desirs*, & merita par ses vœux d'apprendre précisément le temps qu'il devoit paroître au monde ; & les plus grands mysteres qu'il devoit accomplir. Ce saint Prophete apprit donc de l'Ange l'Incarnation du Fils de Dieu, sa mort, sa resurrection, le salut des nations, la reprobation des Juifs, la destruction de leur ville, & l'établissement de l'Eglise sur les ruines du paganisme, & fut que ces grands ouvrages devoient s'operer après soixante & dix semaines, c'est-à-dire, 490. ans. On peut voir sur ce sujet tout son chapitre 9.

Genes.  
49. 18.  
Joan. 8.  
56.

Isa. 54.  
1.  
6. 45. 8.

Dan. 9.

Que si, selon saint Pierre, tous les Prophetes avoient tant d'ardeur de voir ce qui devoit arriver dans le temps marqué pour nous racheter ; que devons-nous faire nous autres, qui avons part à de si grands desseins ? Le seul desir & la seule attente de ce mystere de notre salut a fait une plus grande impression dans leur cœur, que la jouissance même

n'en fait dans le nôtre. Que si dans ce desir continuel qu'ils avoient, ils ont fait passer jusqu'à nous leurs écrits, comme un heritage qu'ils nous laissoient, qui peut excuser la negligence avec laquelle nous les lisons? Car ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour nous qu'ils ont écrit ce qui leur avoit été revelé; afin qu'en lisant leurs propheties, & les trouvant conformes à ce que les Apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit, & les autres ministres de l'Evangile nous ont annoncé, nous fussons plus facilement portés à recevoir avec grand respect les verités chrétiennes, sans les pouvoir rejeter comme nouvelles.

Saint Pierre pleinement instruit par le Saint-Esprit, a commencé le premier, par la vertu de cet Esprit divin, à prêcher JESUS-CHRIST & les mysteres de notre redemption; mais il veut montrer à ceux à qui il écrit, que les Apôtres prêchoient l'Evangile par le même Esprit qu'il avoit été prédit par les Prophetes, & qu'ainsi ils meritent bien d'être crus.

Les Anges mêmes qui ont eu part à ces mysteres, puisqu'ils les ont annoncés aux Prophetes qui les ont prédits, desirerent de penetrer de plus en plus dans la connoissance de ces desseins adorables du Tout-puissant, pour y contempler la sagesse admirable de Dieu, sa bonté infinie, le bonheur des hommes qu'ils aiment sincerement. Selon le Latin, ce desir des Anges se porte à JESUS-CHRIST, ou au Saint-Esprit; mais il importe peu pour le sens. Ils desirerent par le ministere de l'Esprit de Dieu considerer JESUS-CHRIST, & ce grand mystere où Dieu a paru revêtu de chair, a justifié ce qu'il étoit par le Saint-Esprit, a été vû des Anges mêmes,

*prêché aux nations ; cru dans le monde , reçu dans la gloire. On peut voir ce que dit S. Paul Eph. 3.9.10.*

*ψ 13. jusqu'à la fin. C'est pourquoi ceignant les reins de votre ame , & vivant dans la tempérance , &c.*

Jusqu'ici S. Pierre a donné aux nouveaux Chrétiens des instructions importantes sur les principales maximes de la Religion , & l'a fait en des termes pleins d'une gravité toute apostolique : il passe maintenant à la seconde partie de ce chapitre , où il les exhorte à vivre conformément à leur créance par plusieurs considérations. 1. Par la nature de la regeneration qui les fait enfans de Dieu. 2. Par la consideration de la sainteté de celui qui les appelle. 3. Par la severité du jugement de Dieu. 4. Par la qualité du prix de leur rachat ; sçavoir, le sang du Fils de Dieu.

La premiere conclusion que l'Apôtre tire des instructions qu'il a faites dans son exorde aux Juifs nouveaux convertis , c'est de ceindre les reins de leurs ames , c'est-à-dire , resserrer & restreindre la liberté qu'on se donne de penser & d'agir selon les desirs déreglés de la convoitise qui tient l'ame attachée à la terre , & l'empêche de servir Dieu librement. Ceux qui ont comme en avoient les orientaux , des habits longs & embarrassans , ne peuvent agir s'ils ne les retroussent , & ne les resserrent pour travailler plus commodément : ainsi avoir les reins ceints , c'est n'avoir rien qui puisse embarrasser. JESUS-CHRIST se sert de cette expression pour exhorter ses disciples à se tenir prêts , & à veiller continuellement pour attendre le retour de leur Maître , qui doit juger de leur fidélité à son service. Saint Pierre dit ici à peu près la

v. 13

LUC. 12. 15.

15.

même chose en d'autres termes : il exhorte ceux à qui il s'adresse, de vivre dans une continuelle vigilance, qu'on ne peut pas entretenir sans vivre dans la sobriété & la tempérance, en attendant avec une espérance ferme & perseverante, l'assistance de cette grace salutaire qui leur étoit offerte par la prédication de l'Évangile, & qui les devoit accompagner jusqu'au jour de l'avènement de JESUS-CHRIST, à ceux qui persevereront jusqu'à la fin.

Il leur représente le droit qu'ils ont de prétendre à cet héritage celeste qui leur est préparé en qualité d'enfans adoptifs de Dieu regenerés par le Baptême; mais il ajoute une condition, qui est de le mériter par une parfaite soumission aux ordres de Dieu, & par une observation exacte de ses commandemens : & au-lieu qu'avant qu'ils fussent éclairés des lumières de la foi ils s'abandonnoient à leurs passions, il veut qu'ils *dépouillent le vieil homme, selon lequel ils avoient vécu* dans leur infidélité passée, (car il paroît ici s'adresser aux Gentils) & qu'ils *se revêtent de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté véritable.*

La seconde considération par laquelle il les exhorte à recevoir la grace qui leur est offerte, c'est d'imiter leur Père, & de se rendre de dignes enfans de Dieu par la sainteté & la pureté de leur vie. Dieu est saint par excellence & la source de toute sainteté; il ordonne aussi à ceux qu'il appelle efficacement à la participation de sa gloire, d'être saints & exemts de toute impureté & de toute souillure : *Soyez saints, dit-il, parceque je suis saint, moi qui suis votre Seigneur & votre Dieu.*

v. 15. 16.

Levit.

xi. 44.

Co. 19. 2.

Dans la plûpart de ces endroits du Levitique, Dieu <sup>c. 20. 7.</sup> demande à son peuple une pureté legale ; mais <sup>c. 21. 8.</sup> cette pureté étoit la figure de la sainteté avec laquelle Dieu veut qu'on le serve dans la nouvelle loi, & de la pureté exemte de pechés, qu'il demandoit aussi aux anciens Juifs dans ce même livre, chap. 19. 2. & chap. 20. 7.

Dieu veut que ses enfans lui ressembtent, non point par l'operation de ses œuvres merveilleuses, mais par l'imitation de ses vertus : *Soyez*, dit saint Paul, *les imitateurs de Dieu comme étant ses enfans bien-aimés.* Et même JESUS-CHRIST veut que nous *soyons parfaits comme notre Pere celeste est parfait.* Cette perfection consiste à aimer notre prochain, à lui faire tout le bien que nous pouvons, & à aimer nos ennemis mêmes ; *afin*, dit-il, *que vous soyez enfans de votre Pere qui est dans la ciel, qui fait lever son soleil sur les bons & sur les méchans.* C'est dans l'amour de Dieu & du prochain que consiste la véritable sainteté que l'Apôtre veut que nous gardions dans toute la conduite de notre vie.

Voici encore un autre motif par lequel le saint Apôtre presse ces nouveaux Chrétiens de vivre saintement : C'est la crainte de Dieu qui voit tout, <sup>v. 17.</sup> qui juge chacun selon ses œuvres, sans avoir égard à la difference des personnes. Ils pouvoient croire qu'étant enfans de Dieu, & s'adressant tous les jours à lui comme à leur Pere dans la prière que JESUS-CHRIST a enseignée à son Eglise, ils seroient traités avec indulgence, quand même ils suivroient les déreglemens de leur premiere vie, comme quelquefois les peres souffrent, par foiblesse, les déreglemens de leurs enfans sans les

corriger. Il leur declare que si Dieu est un Pere misericordieux, il est aussi un Juge severe, qui ne dissimulera point les pechés qu'ils n'auront point expiés par la penitence. Ainsi il les exhorte à vivre dans la crainte salutaire de ses jugemens durant le cours de leur vie, qui n'est qu'un pelerinage de courte durée. Cet avis est frequent dans

*Ps. 2. 11.* les Ecritures anciennes & nouvelles: *Servez le Seigneur avec crainte*, dit le Prophete roi, *& réjouissez-vous en lui avec tremblement.* L'Apôtre saint Paul en plusieurs endroits imprime dans l'esprit l'apprehension des jugemens de Dieu: *Ayez soiz*, dit-il aux Philippiens, *d'operer votre salut avec crainte & tremblement.*

*v. 18.* Saint Pierre emploie encore une autre consideration pour les retenir dans leur devoir, & dans la pratique des commandemens de Dieu: C'est la grandeur du prix dont ils ont été rachetés, & dont ils ne pourroient abuser sans une horrible prévarication; car plus est inestimable le prix du sang de l'Agneau sans tache, qui a été répandu pour nous tirer de notre corruption, plus aussi sera grand le supplice, dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & qui aura tenu pour une chose vile & profane le sang de l'alliance, par lequel il avoit été sanctifié. Tout ce qu'il y a de precieux dans le monde n'est rien en comparaison de cette sainte victime dont le merite & la vertu sont infinis. Car quelle autre rançon auroit été capable de tirer les hommes du miserable état où ils se trouvoient? Les Gentils étoient ensevelis dans de profondes tenebres, & plongés dans un abysme de toutes sortes de crimes, & rendoient à de viles creatures les adorations qu'ils devoient à leur Createur.

Les Juifs avoient reçu une loi qui leur enseignoit à la vérité le culte du vrai Dieu, & des préceptes pour vivre dans l'exercice des vertus; mais comme cette loi, quoique bonne & sainte, n'avoit pas le pouvoir de les rendre justes, elle leur faisoit connoître le bien sans pouvoir empêcher le mal, qui s'augmentoît même par la défense qu'elle en faisoit. Ils n'avoient d'ailleurs de pensées que pour la terre, & servoient Dieu avec si peu de pureté & de religion, qu'ils préféroient à la sainteté des commandemens qu'ils avoient reçûs de Dieu, les vaines traditions qu'ils avoient reçûes de leurs peres.

Il ne falloit donc pas un libérateur moins excellent que JESUS-CHRIST Dieu & homme, pour faire revenir les hommes de leurs égaremens, pour les retirer de la servitude du peché, & les reconcilier à Dieu par le prix infini de son sang, *en s'offrant lui-même pour victime pour abolir le peché.* v. 17.  
Hebr. 9.  
26.

Dieu voulant délivrer son peuple de l'esclavage, où il gemissoit sous la tyrannie de Pharaon, il lui ordonne de prendre un *agneau qui fût sans tache*, Exod. 12. & de l'immoler avec toutes les ceremonies qu'il prescrit. Chaque famille devoit manger le sien. Les qualités que devoit avoir cet agneau marquent visiblement JESUS-CHRIST: c'est lui que saint Pierre appelle ici *l'Agneau sans tache & sans défaut*, destiné à effacer par son sang toutes les taches des ames, & tous les pechés du monde. Ce saint Apôtre fait donc voir aux Juifs, que comme leurs peres ont été délivrés de la servitude d'Egypte, & rachetés par le sang d'un agneau sans tache qui figuroit JESUS-CHRIST, ils sont de même ra-

chetés d'une plus honteuse servitude par le sang de JESUS-CHRIST même, dont rien ne peut égaler le prix. JESUS-CHRIST est comparé à un agneau à cause de son innocence, & à cause de sa patience: il a fait voir son innocence durant sa vie, & sa patience dans la mort, à laquelle il a été mené comme un agneau, sans se plaindre & sans ouvrir la bouche. Il étoit bien raisonnable, comme dit saint Paul, que nous eussions un Pontife & un conciliateur comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pecheurs, & plus élevé que les cieux. Car il n'eût pu être notre médiateur auprès de son Pere, s'il n'avoit été exempt de toute tache de peché.

Saint Pierre montre ensuite jusqu'à quel point la bonté de Dieu a éclaté en faveur des premiers Chrétiens, d'avoir differé jusqu'à leur temps la manifestation de ce liberateur qui devoit sauver les hommes. Dieu l'avoit prédestiné avant la creation du monde, pour executer ce dessein de misericorde sur les hommes, en mourant pour eux: c'est pour cela que saint Jean dans son Apocalypse, l'appelle l'Agneau qui a été immolé dès la creation du monde, parcequ'il l'avoit destiné de toute éternité pour être immolé sur la croix dans les derniers temps pour l'amour de nous. C'est ce que saint Paul explique en ces termes: Dieu nous a sauvés & nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon le decret de sa volonté, & la grace qui nous a été donnée en JESUS-CHRIST avant tous les siècles, & qui a paru maintenant par l'avenement de notre Sauveur JESUS-CHRIST, qui a détruit la mort & a découvert au monde, par l'Évangile, la vie & l'incorruptibilité. Saint Pierre appelle les der-

Ma. 53.  
7.

2. 10.

Apoc. 13.  
8.

2. Tim.  
1. 9. 10.



*niers temps*, le dernier âge du monde, qui s'écoule depuis le premier avènement de JESUS-CHRIST jusqu'au second : mais il parloit à des gens qui étoient dans le siècle même où il a paru au monde pour l'amour d'eux ; car c'est aux Juifs principalement qu'avoit été promis le Messie, qui dit lui-même qu'il *n'a été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israel*. Ainsi il les felicite de se trouver, dans un temps, où plus heureux que leurs peres ils reçoivent la foi par le ministere de JESUS-CHRIST qu'ils attendoient : il dit même que *Dieu l'a ressuscité, & qu'il l'a comblé de gloire par son Ascension*, par la mission du Saint-Esprit qui en a rendu témoignage, par la prédication de l'Evangile par toute la terre, qui a fait connoître sa divinité & sa toute-puissance, afin que leur foi & leur esperance fussent établies sur un fondement inbranlable ; parcequ'ayant été élevé à un si haut degré de gloire, *c'est dans lui*, dit saint Paul, *que nous avons par la foi en son nom la liberté de parler à Dieu, & de nous approcher de lui avec confiance*. C'est encore pour le suivre, que *l'esperance sert à notre ame comme d'une ancre ferme & assurée, & qui penetre jusqu'au sanctuaire qui est au-dedans du voile, où JESUS comme précurseur est entré pour nous*.

Math.  
15. 24.

v. 21.

Ephes. 3.  
12.

Hebr. 6.  
19. 20.

L'Apôtre les exhorte à purifier leurs ames par une obeissance & une soumission sincere à la charité, & marque aussi-tôt l'effet de cette charité, en leur recommandant d'aimer leurs freres, & de leur témoigner avec une attention continuelle une tendresse qui naisse du fond du cœur : mais selon le texte original, il veut qu'après avoir purifié leurs ames par la foi, & par une fidelle obeissance que

v. 22.

Mat. 15.  
9.

Rom. 12.  
9.  
1. Tim.  
1. 5.

le Saint-Esprit leur fait rendre à la vérité, ils s'aiment les uns les autres, avec une affection sincère, pure, & continuelle. L'amitié fraternelle doit être sincère, exemte de toute fiction & de toute hypocrisie. L'Apôtre saint Paul recommande souvent aussi, que notre charité soit sans déguisement & sans feinte, mais qu'elle vienne d'une simplicité & d'une sincérité parfaite.

Elle doit être *pure*, & dégagée de toute affection charnelle; éloignée de tout intérêt, & de toute considération humaine.

W. 23.

Enfin elle doit être ferme & perseverante, quelques sujets de rupture qui puissent arriver. Saint Pierre fonde l'obligation de s'aimer de cette sorte les uns & les autres sur un principe excellent, qui est que les fidèles sont tous frères, tous *enfants de Dieu, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme; mais de Dieu même*: ainsi ils doivent vivre d'une manière conforme à cette nouvelle naissance. Notre première naissance par laquelle nous sommes formés d'un sang impur, & conçus par la convoitise de nos parents, ne peut nous faire vivre que d'une manière sensuelle & animale; que si la raison nous conduit en cet état, c'est toujours en rapportant tout à nous-mêmes sans aimer nos frères d'un amour sincère & dégagé de tout amour-propre. Cette naissance charnelle & corruptible a les qualités de la chair d'où elle tire son origine; elle est fragile & de peu de durée, & l'éclat dans lequel l'homme charnel paroît dans cette vie, ressemble à ces fleurs de la campagne, qui se flétrissent & se séchent presque aussitôt qu'elles ont paru: ainsi elle ne peut inspirer que des pensées basses & charnelles. *Voyez ce qui a été dit sur saint Jacques ch. 1. 11.*

W. 24.

Mais la regeneration spirituelle qui se fait par la parole de Dieu reçue par la foi, donne bien d'autres sentimens à ceux qu'elle fait renaître de nouveau par cette semence incorruptible. Comme cette parole vit & subsiste éternellement, elle leur communique une vie immortelle, avec toutes les qualités qui conviennent à un principe si excellent; cette vie ne subsiste que par la charité, elle est donc, comme elle, veritable, pure & sincere; & cette vie divine ayant pour principe la parole de la verité, qui est aussi éternelle que Dieu même, elle est immortelle & incorruptible, indépendante de tous les changemens qui peuvent arriver dans la vie présente. *Voyez cet endroit expliqué sur l'Epître de saint Jacques ch. 1. 21.*

Ainsi il faut conclure avec notre saint Apôtre, que l'amitié fraternelle des vrais fidelles doit avoir les qualités qu'il a rapportées; sçavoir, qu'elle doit être simple & sincere, pure, honnête & desintéressée, continuelle & perseverante sans interruption; ce qui se fait par la parole de Dieu, toujours vivante & subsistante.





## C H A P I T R E II.

+ Samedi  
de Pâque.  
*Rom.* 6. 4.  
*Eph.* 4.  
22.  
*Col.* 3. 8.  
*Hebr.* 12.  
1.

1. **V**ous † étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie, & de médifances,

2. comme des enfans nouvellement nés, desirez ardemment le lait spirituel // & tout pur : afin qu'il vous fasse croître pour le salut ;

3. si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

4. Et vous approchant de lui, comme de la Pierre vivante, que les hommes avoient rejetée, mais que Dieu a choisie & mise en honneur,

5. entrez vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, & un ordre de saints Prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par **JESUS-CHRIST.**

6. C'est pourquoi il est dit

ψ. 2. *lestr.* raisonnable.

1. **D**Eponentes igitur omnem malitiam, & omne dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones,

2. sicut modò geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite : ut in eo crescatis in salutem :

3. si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus.

4. Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobaturum, à Deo autem electum, & honorificatum :

5. & ipsi tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.

6. Propter quod con-

tinet scriptura : Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum : & qui crediderit in eum, non confundetur.

7. Vobis igitur honor credentibus : non credentibus autem, lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli,

8. & lapis offensionis, & petra scandali, his qui offendunt verbo, nec credunt in quo & positi sunt.

9. Vos autem gentis electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis : ut virtutes annuntietis ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.

10. Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei : qui non consecuti miseri-

dans l'Écriture : Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, pierre choisie, qui fait tout l'honneur de l'édifice : & , Quiconque y mettra sa foi & sa confiance ne sera point trompé.

7. Cette pierre est donc en honneur aux yeux de votre foi // ; mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée, & qui néanmoins est devenue la tête de l'angle,

8. leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés //.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des Prêtres-rois, la nation sainte, le peuple conquis : afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des tenebres à son admirable lumière,

10. vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de

*Isa. 28. 16. Rom. 9. 33.*

*Pf. 117. 22. Isa. 8. 14. Matth. 21. 42. Act. 4. 11.*

*Osée 2. 24. Rom. 9. 25.*

†. 7. i. e. est une source d'honneur & de gloire pour ceux qui croient. †. 8. Lettr. destinés.

Dieu; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde ¶.

cordiam, nunc autem misericordiam consecuti.

† III. Dimanche après Pâque.  
Rom. 13.  
14.  
Gal. 5.  
16.

11. Je ¶ vous exhorte, bien-aimés, de vous abstenir comme étrangers & voyageurs que vous êtes, des desirs charnels qui combattent contre l'ame.

11. Carissimi, obsecro vos tamquam advenas & peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam,

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte; afin qu'au-lieu qu'ils médissent de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, les portent à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite //.

12. conversationem vestram inter gentes habentes bonam: ut in eo, quòd detrectant de vobis tamquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.

Rom. 13.  
1.

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu //, à toutes sortes de personnes, soit au Roi comme au Souverain,

13. Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum: sive regi, quasi præcellenti;

14. soit aux Gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.

14. sive ducibus, tamquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò bonorum:

15. Car c'est-là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie vous fermiez la bouche

15. quia sic est voluntas Dei, ut benè facientes obmutescere faciatis

¶. 12. i. e. lorsque Dieu, par sa grace, les appellera à la foi.

¶. 13. expl. qui le veut ainsi.

Imprudentium hominum ignorantiam :

aux hommes ignorans & insensés ;

16. quasi liberi , & non quasi velamen habentes malitiæ libertatem , sed sicut servi Dei.

16. étant libres , non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions // , mais pour agir en serviteurs de Dieu.

17. Omnes honorate : fraternitatem diligite : Deum timete : Regem honorificate.

17. Rendez à tous l'honneur *qui leur est dû* : aimez vos freres : craignez Dieu : honorez le Roi.

Rom. 12.  
10.

18. Servi , subditi estote in omni timore dominis , non tantum bonis & modestis , sed etiam dyscolis.

18. Serviteurs , soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect ; non seulement à ceux qui sont bons & doux , mais même à ceux qui sont rudes & fâcheux ¶.

Eph. 6. 5.  
Col. 3.  
22.  
Tit. 2. 9.

19. Hæc est enim gratia , si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias , patiens injustè.

19. Car ce qui est agreable à Dieu , est que dans la vûe de lui plaire nous endurions les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

20. Quæ enim est gloria , si peccantes , & colaphizati suffertis ? Sed si benèfacientes patienter sustinetis ; hæc est gratia apud Deum.

20. En effet , quel sujet de gloire aurez-vous , si c'est pour vos fautes que vous endurez de mauvais traitemens ? Mais si en faisant bien vous les souffrez avec patience , c'est-là ce qui est agreable à Dieu.

21. In hoc enim vocati estis : quia & Christus passus est pro no-

21. Car c'est à quoi vous avez été appelés , puisque † JESUS-CHRIST a souffert pour

+ II. Dimanche après Pâque.

nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas :

*Isa. 53.9.* 22. lui qui n'avoit commis aucun peché, & de la bouche duquel il n'est jamais sorti aucune parole de tromperie.

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures : quand on l'a maltraité il n'a point fait de menaces ; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement //

*1. JUAN. 3. 5. Isa. 53.5.* 24. C'est lui-même qui a porté nos pechés dans son corps sur la croix ; afin qu'étant morts au peché, nous vivions à la justice. C'est par ses meurtrissures & par ses plaies que vous avez été guéris.

25. Car vous étiez comme des brebis égarées ; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur & à l'Evêque de vos ames ¶.

bis , vobis relinquent exemplum , ut sequamini vestigia ejus.

22. qui peccatum non fecit , nec inventus est dolus in ore ejus :

23. qui cum malediceretur , non maledicebat : cum pateretur ; non comminabatur : tradebat autem iudicanti se injuste :

24. qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum : ut peccatis mortui , justitiæ vivamus : cujus livore sanati estis.

25. Eratis enim sicut oves errantes , sed conversi estis nunc ad pastorem & episcopum animarum vestrarum.

¶. 23. Le texte Grec porte , de celui qui juge de tout selon que JESUS se contentoit de remettre sa cause entre les mains | la justice , c'est-à-dire , de Dieu son Pere.







## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 4. *Vous étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, &c.*

Après que le saint Apôtre a représenté à ses nouveaux convertis la sainteté de leur divine renaissance, & l'avantage qu'elle a sur la naissance charnelle, quelque éclatante qu'elle puisse être, il les exhorte à se nourrir de plus en plus de la parole sainte qui les a regenerés, & à se fortifier par cette nourriture spirituelle pour vivre d'une vie qui ait rapport à cette enfance chrétienne.

Il veut donc premierement qu'ils se dépouillent du vieil-homme & de tous ses vices, qu'il réduit à cinq principaux, qui sont la malice, la tromperie, la dissimulation, l'envie, & la médisance. *La malice* est une inclination à faire mal, & à nuire de propos délibéré. *La tromperie* est un procédé caché & frauduleux pour surprendre quelqu'un, opposé à la bonne-foi. *La dissimulation* est un déguisement par lequel on fait paroître au-dehors des dispositions contraires à celles que l'on a dans le cœur. *L'envie* est un déplaisir sensible, & un chagrin que l'on a de voir les bonnes qualités ou la prospérité de quelqu'un. Enfin *la médisance* est un jugement & une censure injuste & téméraire que l'on fait des actions de son prochain, préjudiciable à sa reputation. Des enfans nouvellement nés, comme saint Pierre considère ici ces nouveaux Chrétiens, ne sont pas capables de tous ces déreglemens. Mais comme ces

petits innocens ne souhaitent rien avec plus de passion que de se nourrir du lait dont ils sont allaités, & qu'ils sont charmés de la douceur agreable qu'ils y trouvent; il veut aussi que les fidelles qui ont déjà éprouvé la douceur du lait spirituel des graces dont Dieu les nourrit par une extrême bonté, soit dans la *Pf. 33. 9.* lecture de sa parole sainte, soit dans les consolations qu'ils ont reçues dans le Batême, & sur-tout dans la participation de son corps & de son sang, il veut, qu'ils recherchent & qu'ils desirerent se nourrir de la parole de Dieu, avec la même faim & la même ardeur avec lesquelles les enfans se jettent à la mamelle de leurs meres; afin qu'en la méditant & la pratiquant ils puissent croître de plus en plus pour avancer toujours dans la vie spirituelle, jusqu'à ce qu'ils arrivent par ce moyen à la vie éternelle.

Il appelle la doctrine de l'Evangile *un lait*, parcequ'elle en a la douceur, la pureté, & la force de nourrir & de faire croître. *Que vos oracles, dit David, me sont doux; ils le sont plus à mon ame, que le miel ne l'est à la bouche.* C'est un *lait spirituel*: 1. Parceque la parole de Dieu est la nourriture de l'ame & non pas du corps; comme saint Paul dit que le culte que nous rendons à Dieu en lui offrant nos corps comme une hostie vivante, est un *culte raisonnable & spirituel*, & non point corporel, comme étoit celui des Juifs. 2. Parcequ'il n'en est pas de l'enfance chrétienne, comme de l'enfance naturelle; les enfans sont à la verité simples, mais ils sont encore sots & imprudens; mais les fidelles renouvelés par le Batême, & nourris de la sainte parole de Dieu, doivent être *simples comme des colombes, mais prudens comme des serpens.* Saint Paul enseigne comment il faut accorder ces qualitez opposées: *Mes freres,*

Dit-il, ne soyez point enfans en ce qui est de l'esprit  
 & de la sagesse; mais soyez enfans en ce qui est de  
 n'avoir point de malice, & ayez l'esprit & la sagesse  
 des hommes parfaits. Il faut donc que les Chrétiens  
 ayent la simplicité & la docilité des petits enfans;  
 & s'ils ne deviennent semblables à eux en ce point,  
 ils n'entreront point dans le royaume du ciel. Mais il  
 faut aussi qu'ils ayent la prudence & le discernement  
 des hommes parfaits, pour éluder les artifices  
 du démon & de ses suppôts dans le monde; ainsi  
 saint Pierre ne prend pas ici la signification du mot  
 de lait dans le sens que saint Paul s'en fert, quand  
 il dit aux Corinthiens, qu'il ne leur a point parlé  
 comme à des hommes spirituels, qui ne sont que des  
 enfans en JESUS-CHRIST, & qu'il ne les a nour-  
 ris que de lait, & non pas de viandes solides, parce-  
 qu'ils n'en étoient pas alors capables. Il en dit de  
 même aux Hebreux, pour leur marquer qu'il n'a  
 pu les instruire que des premiers élemens de la Re-  
 ligion de JESUS-CHRIST, à cause de leur foi-  
 blesse & de leur incapacité: mais ici saint Pierre  
 comprend avec les imparfaits ceux aussi dont l'esprit  
 par une habitude & un long exercice s'est accoutumé  
 à discerner le bien & le mal; & les exhorte à desirer  
 ardemment le lait spirituel & tout pur de la doctri-  
 ne Evangelique, qui est aussi, dit saint Augustin,  
 une viande solide, selon la capacité des auditeurs. Il  
 l'appelle un lait tout pur; selon le Grec, sincere  
 & sans mélange, c'est-à-dire, qui n'est point alteré  
 par le mélange d'aucune liqueur étrangere, parce-  
 que la loi du Seigneur & ses paroles sont toutes pu-  
 res; c'est de l'argent qui a passé par le feu, & qui a  
 été sept fois raffiné dans le creuset; car comme l'or  
 n'est point de mise s'il est mêlé de quelqu'autre metal

1. Cor.  
14. 20.

Matth.  
18. 3.

1. Cor. 3.  
1. 2.

Hebr. 5.  
12. 13.

Hebr. 5.  
14.

Pf. 18. 8.  
Pf. 11. 7.

moins pur ; aussi est-il dangereux de donner à la loi de Dieu des interprétations qui en altèrent la pureté. Mais pour ne point s'écarter de la pensée du saint Apôtre, c'est le lait tout pur qui est la bonne nourriture des enfans, & le mélange de quelque autre liqueur pourroit leur devenir un poison ; de même aussi les pensées humaines que l'on mêle avec les oracles du Saint-Esprit, sont quelquefois capables de corrompre la pureté de la foi ; c'est pour-  
*Dent. 4.*  
*2.*  
*Apoc. 22.*  
*18.*  
 quoi Dieu défend de rien ajouter aux paroles de sa loi. Ainsi saint Pierre a raison d'exhorter à désirer avec ardeur le lait tout pur de la doctrine de l'Évangile. Voyez l'explication des endroits cités à la marge.

¶ 4. jusqu'au 11. *Et vous approchant de lui comme de la pierre vivante, qui bien que rejetée des hommes, a été néanmoins choisie de Dieu, &c.*

Notre saint Apôtre ayant considéré les nouveaux Chrétiens à qui il écrit, comme des enfans nouvellement nés & nourris du lait spirituel de la parole de Dieu, il les exhorte ensuite à se tenir étroitement unis avec JESUS-CHRIST, comme les membres d'un corps dont il est le chef, & se sert pour cela d'une allegorie qu'il explique avec des termes magnifiques. Il compare notre Seigneur à une pierre vivante, qui ayant été rejetée des hommes, a été néanmoins choisie de Dieu pour en faire la pierre fondamentale de l'édifice de son Eglise ; ainsi cette pierre lui étoit bien chère & bien précieuse. Les Prêtres & les autres chefs de la Synagogue l'ont rejetée dans l'édifice de la maison de Dieu, dont ils étoient les principaux architectes : mais en la rejetant, ils ont servi à Dieu, sans y penser, pour la faire devenir la principale pierre

*117.*  
*21.*  
*Act. 4. 2.*

de l'angle ; lorsqu'en faisant mourir JESUS-CHRIST, ils ont donné occasion à la réunion des deux peuples qui ont composé l'Eglise, dont il est le fondement & le principal soutien. Voyez ce qui a été dit sur le chap. 4. v. 2. des Actes, & sur le Pseaume 117. 22.

C'est cette pierre excellente dont parle Isaïe en ces termes : Je m'en vais mettre pour fondement de Sion une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, qui sera un ferme fondement. Le Prophete dit au peuple d'Israel de la part de Dieu, qu'il feroit parmi eux une chose tout-à-fait surprenante, qu'il alloit établir pour fondement de son Eglise, qui a pris sa naissance sur le mont de Sion, JESUS-CHRIST, notre Sauveur, comme la principale pierre de l'angle, la pierre choisie & précieuse. C'est ainsi que saint Pierre explique ce passage, & ajoute, comme le Prophete : *Qui croira en celui qui est figuré par cette pierre, ne sera point confondu dans son esperance.* Isaïe met, selon l'Hebreu, *que celui qui croit attende, & qu'il ne se hâte point,* pour marquer que si l'effet de cette promesse n'arrivoit pas si-tôt, il ne falloit pas se décourager, qu'elle arriveroit indubitablement en son temps.

Mais non seulement ceux qui croient en JESUS-CHRIST figuré par cette pierre ne seront point trompés dans leur attente, ils en recevront encore de grands avantages ; JESUS-CHRIST lui-même les rendra participans de sa gloire dans son royaume ; car il assure que *quiconque le confessera & le reconnoitra devant les hommes, il le reconnoitra aussi devant son Pere qui est dans le ciel ; & que si quelqu'un le sert, son Pere l'honorera.* Mais pour ceux qui ont rejeté cette pierre & qui l'ont méprisée, (il parle des

Mat. 3.  
14. 15.

Juifs qui ont renoncé le saint & le juste, & qui ont fait mourir l'auteur de la vie, comme dit ailleurs le même Apôtre) ils ont eu la confusion de voir tous leurs desseins renversés, & ont vû malgré eux la pierre qu'ils avoient rejetée devenir la principale pierre de l'angle, lorsque JESUS-CHRIST étant ressuscité d'entre les morts, a reçu toute puissance dans le ciel & dans la terre, & est devenu le chef & le fondement de toute l'Eglise composée des Juifs & des Gentils; & Dieu pour punir leur impiété de s'être heurtés contre la parole de l'Evangile qu'ils ont rejetée, les a abandonnés à leur incredulité, & pour me servir des termes du Prophete, que saint Pierre a eu en vûe, le Seigneur des armées qui devoit être leur sanctification, leur est devenu une pierre d'achoppement, une pierre de scandale; un piège & un sujet de ruine; plusieurs d'entr'eux se sont heurtés contre cette pierre, ils sont tombés, & se sont brisés.

Matth.  
28. 18.

Isa. 8. 13.  
14. 15.

Rom. 9.  
32.

Saint Paul a aussi expliqué ces paroles d'Isaïe comme saint Pierre, & les a entendues des Juifs, à l'égard desquels JESUS-CHRIST est devenu une pierre de scandale, parceque leur orgueil a été offensé de le voir si humble, & si pauvre, au lieu qu'ils attendoient un Messie qui parût dans l'éclat & dans la pompe du siècle.

v. 1.

Le saint Apôtre ayant montré quel étoit le bonheur de ceux qui avoient confiance en JESUS-CHRIST marqué par cette pierre choisie de Dieu, & quel est le malheur de ceux qui l'avoient rejeté, il exhorte ces Juifs fidelles à s'avancer vers lui & s'en approcher, pour entrer dans la structure de l'édifice, dont il est la pierre fondamentale. Saint Paul nous enseigne les dispositions avec lesquelles

il faut s'en approcher ; Approchons-nous de lui, *Hebr. 10. 22.*  
 dit-il, avec un cœur vraiment sincère, & avec une  
 pleine foi, ayant les cœurs purifiés des souillures  
 de la mauvaise conscience, & décrit ailleurs la ma-  
 niere avec laquelle nous composons nous-mê-  
 mes, comme des pierres vivantes une maison spiri-  
 tuelle, avec JESUS-CHRIST, qui est le lien  
 sacré de toutes les parties de la maison de Dieu.  
 Vous êtes édifiés, disoit-il aux fidelles, sur le fon-  
 dement des Apôtres & des Prophetes, & unis en  
 JESUSCHRIST qui est lui-même la principale pierre  
 de l'angle, sur lequel tout l'édifice étant posé, s'é-  
 leve & s'accroît pour être un saint temple consacré  
 au Seigneur.

Ces saints Apôtres ne font de tous les fidelles  
 qu'une seule maison, car quoique chacun de nous  
 en particulier soit le temple de Dieu, comme le dit  
 le même Apôtre ; il faut néanmoins que nous soyons  
 tous unis ensemble par le lien d'une charité reci- *1. Cor. 3. 16. 6. 19. 2. Cor. 6. 16.*  
 proque, & que nous ne devenions tous par la foi  
 & la charité qu'un seul édifice spirituel. Comme  
 donc il est vrai que ces pierres vivantes sont tous  
 en particulier des temples dans lesquels Dieu ha-  
 bite par son esprit, il faut aussi que chacun de nous  
 s'accommode aux autres, & s'accorde avec eux,  
 avec tant de justesse que nous puissions tous entrer  
 dans la structure de ce temple commun : cela ne  
 se peut faire que quand chacun en particulier,  
 suivant la mesure de grace qu'il a reçue de Dieu,  
 se renfermera dans les bornes de son devoir, &  
 que tous ensemble emploieront, pour le bien des  
 autres tout ce qu'ils ont de talens & de facultés.

Ce temple & cette maison spirituelle c'est l'E-  
 glise de JESUS-CHRIST, figurée par ce temple

Act. 7.  
48. 17.  
24.

celebre consacré à Dieu dans la ville sainte ; lequel n'étant composé que de pierre & de bois ne pouvoit être qu'imparfaitement la maison du Seigneur ; car *le Très-haut n'habite point dans les temples bâtis par les hommes*, mais il demande une maison spirituelle, dans laquelle tous les Chrétiens fassent ensemble *un ordre de saints Prêtres* qui ayant part à la dignité du sacerdoce de JESUS-CHRIST, s'offrent eux-mêmes à Dieu, & toutes leurs actions, comme des hosties spirituelles qui lui sont agréables, par l'oblation que lui en fait JESUS-CHRIST même, dont ils sont les membres. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait dans l'Eglise des Prêtres établis pour offrir à Dieu les prières & les vœux des fidèles, & sur-tout pour operer le sacrifice adorable de l'Eucharistie sur nos autels.

Act. 9.

L'Apôtre relève ici par des éloges magnifiques la dignité des Chrétiens, & leur donne les mêmes titres que Dieu donna autrefois à son peuple lorsqu'il l'eut retiré de la servitude d'Egypte pour le consacrer à son service : *Si vous écoutez ma voix*, leur dit-il, *et si vous gardez mon alliance*, vous serez *mon royaume ; vous serez la prêtrise et la nation sainte qui me sera consacrée*. Quand Dieu parloit de la sorte aux Juifs dans les Ecritures, il avoit en vûe son Eglise ; & tous ces beaux éloges ne conviennent bien qu'aux Israelites convertis, & aux autres fidèles de la nouvelle loi. Il devoit établir parmi ce peuple ancien son royaume & son sacerdoce, mais ce n'étoit que pour figurer un royaume spirituel, & un sacerdoce bien plus excellent. Dans l'application qu'en fait ici saint Pierre, les vrais Israelites, qui sont les Chrétiens, sont non seulement par la grace de l'Esprit saint qui les unit étroi-



tement, un même Roi & un même Prêtre en JESUS-CHRIST; mais encore ils sont Rois, parcequ'ils regnent sur eux-mêmes, & qu'étant conduits par le même Esprit de Dieu, ils reglent par son instinct tous les mouvemens de leur cœur; & parcequ'ils sont heritiers du royaume celeste, & coheritiers de JESUS-CHRIST; ils sont aussi Prêtres, parcequ'ils s'offrent, selon saint Paul, *comme une hostie vivante, sainte & agreable à Dieu*, & qu'ils sont prêts de se sacrifier effectivement à JESUS-CHRIST, lorsqu'il leur en présentera l'occasion. Voyez ces endroits expliqués, *Exod. 19. 5. 6.*

Saint Pierre ajoûte aux autres éloges qu'il donne aux fidelles celui de *peuple conquis*, c'est-à-dire, un peuple qu'il a revendiqué sur ses ennemis. Ceci est encore imité de ce que Dieu dit au peuple d'Israel dans l'Exode : *Vous serez le seul de tous les peuples, que je posséderai en particulier* : car comme les Israelites étoient appelés *un peuple conquis*, parceque Dieu l'avoit retiré avec une force puissante de la tyrannie de Pharaon, pour l'attacher à lui-même, & en faire son peuple particulier, choisi d'entre toutes les nations; à plus forte raison les Chrétiens sont-ils à JESUS-CHRIST un peuple conquis, qui lui doit être attaché particulièrement puisqu'il les a rachetés par le prix inestimable de son sang, & qu'il les a délivrés de la captivité du diable, sous laquelle ils gemissoient dans les tenebres affreuses de l'ignorance & du peché, & les a fait passer de cet état si funeste dans la lumiere admirable de son Evangile & de la foi en son nom, pour les faire regner avec lui. Saint Paul exprime en ces termes cette grace merveilleuse : *Il nous a*, dit-il, *Coloss. 1. arachés de la puissance des tenebres, & nous a transf.* 13.

*ferés dans le royaume de son Fils bien-aimé, qui nous a rachetés, en nous méritant par son sang la remission de nos pechés.*

*Osée. 1.  
6. 9. 10.  
6. 22. 24.*

Et pour marquer la grandeur de ce bienfait il leur applique les paroles du prophete Osée, à qui Dieu ayant commandé de donner à son fils un nom qui marquoit qu'Israel cesseroit d'être son peuple, & un autre à sa fille, par lequel il lui declaroit qu'il ne lui feroit plus misericorde, avoit promis ensuite qu'il prendroit des pensées plus favorables pour les Juifs, & qu'il leur donneroit d'autres noms qui marqueroient la grace qu'il leur vouloit faire. Voyez-en l'explication sur ce Prophete & dans saint Paul.

*Rom. 9.  
25.*

Quoique saint Paul entende des Gentils cet endroit du Prophete, neanmoins il doit se prendre à la lettre des Juifs & des Gentils dans le sens mystique; mais on peut dire que ces paroles que ces deux Apôtres rapportent d'Osée s'entendent des Juifs & des Gentils tout ensemble, dont l'alliance divine est figurée par la réunion d'Israel & de Juda dont parle le Prophete. Ainsi saint Pierre a bien pu les appliquer aux Juifs dispersés parmi les Gentils, avec lesquels ils ne composoient qu'une même Eglise, & qui ayant substitué à la loi de Dieu les traditions de leurs peres, auxquelles ils avoient encore ajouté une infinité de superstitions payennes, étoient dans une profonde ignorance du vrai chemin du salut, avant qu'ils eussent reçu la lumiere de la foi: ils avoient ainsi cessé d'être le peuple de Dieu, mais par la misericorde infinie de Dieu étant réunis dans la même foi avec les Gentils, & faisant avec eux comme un même troupeau sous le même Pasteur, ils étoient vraiment devenus, aussi-

bien que les Gentils, *le peuple de Dieu.*

Mais comme c'est par une miséricorde toute gratuite qu'il les a appelés les uns & les autres *des ténèbres à son admirable lumière*, il veut aussi qu'ils lui en marquent leur reconnoissance, parcequ'il ne peut rien faire que pour sa gloire, il a eu dessein en les comblant de ses graces, qu'ils *publiassent ses grandeurs*, sa sagesse, sa justice, sa bonté, sa toute-puissance, & toutes les autres vertus excellentes qui éclatent dans sa conduite toute divine; c'est ce qu'il declare par son Prophete en ces termes; *C'est moi qui ai formé ce peuple pour moi-même, & il publiera mes louanges; c'est moi qui ai créé pour ma gloire tous ceux qui invoquent mon nom.* Or ce n'est point seulement par la voix & les paroles qu'on loue Dieu, & qu'on le glorifie; mais c'est plutôt, comme dit saint Augustin, par la sainteté & les bonnes mœurs qu'il veut être loué; c'est pourquoi notre vie doit être une continuelle louange, & une perpétuelle adoration de Dieu. C'est ce que nous faisons parfaitement lorsque Dieu seul possède l'amour de notre cœur; car on ne le sert qu'en l'aimant.

*Isa. 43.  
7. 21.*

*August.  
tract. 8.  
in epist.  
Joan.*

✠. 11, jusqu'au 13, *Je vous exhorte, mes bien-aimés, à vous abstenir comme étant étrangers & voyageurs en ce monde, des passions charnelles qui combattent contre l'ame.*

L'Apôtre saint Pierre ayant représenté à ces nouveaux Chrétiens la grande miséricorde que Dieu a fait paroître à leur égard par la multitude des maux dont il les a délivrés, & des biens dont il les a comblés, il les exhorte à répondre par la sainteté de leur vie à la dignité de leur vocation: & prenant occasion de l'état présent où ils se trouvoient,

( car ils étoient éloignés de leur pays , & dispersés en des provinces étrangères, ) il leur enseigne qu'en qualité de Chrétiens , ils doivent être étrangers & voyageurs en ce monde. Cette vérité est si importante , qu'une des principales marques qu'un Chrétien puisse avoir pour s'assurer de son salut , est d'avoir dans le cœur ce sentiment sincere , qu'il n'est que voyageur sur la terre , & que cette qualité ne lui permet pas de s'attacher aux choses du monde. C'a toujours été ce qui a discerné les saints d'avec les impies. Dès les premiers temps , Cain le chef des reprovés , & ses descendans , que l'Écriture appelle , les enfans des hommes , se sont appliqués à bâtir des villes & à s'établir dans le monde ; au lieu que les enfans de Dieu & les saints Patriarches n'ont point bâti de villes ni de palais magnifiques , mais ils habitoient sous des tentes , confessant , dit saint Paul , qu'ils étoient étrangers & voyageurs sur la terre , & attendoient cette cité bâtie sur un ferme fondement dont Dieu même est le fondateur & l'architecte , & vivoient déjà dans le ciel dont ils étoient citoyens. Si donc nous ne devons avoir d'affection que pour les choses du ciel , & non pas pour celles de la terre , nous sommes obligés de nous abstenir avec grand soin , selon le conseil de l'Apôtre , des passions charnelles qui combattent contre l'ame.

Depuis que nous sommes regenerés par le Batême , nous devons faire une continuelle guerre à nos desirs déreglés , & nous ne sommes faits Chrétiens que pour combattre : mais la revolte de la chair contre l'esprit qui avoit été dans l'homme la juste punition de son peché , est devenue pour les fideles par la grace du Sauveur l'exercice de leur vertu , & un sujet de merite & de gloire. Et parceque le

Genes. 4.  
17.

Hebr. 11.  
9. 13.

Philip. 3.  
20.

Coloss. 3.  
2.

ciel nous est proposé comme un prix & une couronne, que nous ne pouvons mériter qu'en combattant, depuis que nous entrons au service de Dieu, nous nous y devons préparer, selon l'avis que nous en donne le Sage, lorsqu'il dit à chacun de nous : *Mon fils, lorsque vous entrerez dans le service de Dieu, demeurez fermes dans la justice & dans la crainte, & préparez votre ame à la tentation. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet, Jac. 4. 1.*

Ce n'est pas assez que des Chrétiens soient bien réglés par rapport à eux-mêmes, il faut aussi qu'ils prennent soin de se conduire de telle sorte à l'égard des autres, qu'ils ne les choquent point par leur rudesse, par leur indifférence, & par leurs manières irrégulières. Car c'est une erreur de croire que quand on n'est point chargé du soin des autres, on ne répondra point de leurs fautes, & qu'on n'est point obligé de procurer leur conversion, au-moins par son bon exemple; cette erreur est contraire à ce précepte de l'Écriture : *Il a ordonné à chacun d'eux d'avoir soin de son prochain*; ce soin consiste à faire en sorte qu'il n'y ait rien dans notre conduite qui puisse scandaliser le prochain, & qui ne soit capable de l'édifier, si d'ailleurs on n'est point obligé de veiller sur lui & de s'informer de ses actions. v. 123  
Eccli. 197  
12.

Mais les Juifs à qui l'Apôtre écrit, avoient encore une obligation particulière d'éviter avec soin les occasions de choquer ceux parmi lesquels ils vivoient, parcequ'ils leur étoient odieux & comme Juifs & comme Chrétiens. Les Juifs ne se faisoient point aimer des infidèles, parcequ'étant incivils & grossiers, ils n'avoient aucune complaisance pour eux; & sous prétexte de liberté & de Religion, ils n'obéissoient qu'à regret aux Princes payens & à

leurs Magistrats : mais comme Chrétiens ils passoient pour des scelerats qui se souilloient de toutes sortes de crimes & d'infamies, comme on peut voir dans les Auteurs Ecclesiastiques.

Justin.  
mari.  
1. Apol.  
Euseb.  
l. 1. c. 1.  
Sag.

Le Saint les exhorte donc à se conduire de telle sorte parmi les Gentils, que ceux-ci ne trouvent aucune occasion d'exercer contr'eux leur censure rigoureuse & maligne, & qu'ils n'ayent au-contraire que des sujets de se louer d'eux en considerant leurs bonnes-œuvres ; afin de contribuer en cette maniere à leur salut, si Dieu leur fait la grace de leur ouvrir les yeux & de leur toucher le cœur pour se consacrer à lui. C'est aussi ce que JESUS-CHRIST nous ordonne dans son Evangile : *Que votre lumiere, dit-il, luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Pere qui est dans le ciel.* Cette lumiere du bon exemple est une instruction vivante & continuelle, qui s'insinue dans l'ame avec d'autant plus de facilité qu'elle y trouve moins d'opposition ; ainsi elle est très-efficace & fort utile.

ψ. 13. jusqu'au 18. *Soyez donc soumis pour l'amour de Dieu à tout homme qui a du pouvoir sur vous, &c.*

Nous avons vû jusqu'ici les avis que le saint Apôtre a donnés en general, pour former les mœurs sur l'exemple & sur l'instruction de JESUS-CHRIST ; il descend maintenant aux états particuliers, & il enseigne aux sujets à rendre leur obeissance aux Puissances legitimes ; il montre ce que les serviteurs doivent à leurs maîtres, les maris à leurs femmes, & les femmes à leurs maris ; les jeunes-gens aux vieillards, les fidelles à leurs Pasteurs, & les Pasteurs à leur troupeau. Comme donc les Juifs pas-

soient pour des têtes dures, pour des gens obstinés & desobeissans aux ordres des Puissances superieures, il leur ordonne d'être soumis pour l'amour de Dieu à tous ceux que Dieu a établis sur eux pour les gouverner, bons ou méchans, Chrétiens ou idolâtres, legitimes ou usurpateurs, justes ou tyrans, quels qu'ils soient : dès-lors qu'ils sont reconnus pour Souverains ou superieurs, nous devons leur obeir en tout ce qui n'est point contraire à la loi de Dieu. v. 13.

Cette verité est décidée par l'Écriture ; car l'Apôtre saint Paul nous enseigne qu'il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu ; que c'est lui qui a ordonné celles qui sont sur la terre ; que c'est résister à l'ordre de Dieu, que de s'opposer aux Puissances : Que ceux qui gouvernent les peuples sont les ministres de Dieu pour récompenser le bien & punir le mal. Ainsi l'Apôtre n'appelle point les Princes, ministres du peuple ; mais il les appelle ministres de Dieu, parcequ'ils ne tiennent leur puissance que de Dieu seul, & parconsequent tous les sujets sont obligés de leur obeir : & cette soumission ne doit pas seulement être extérieure & de pure cérémonie, mais elle doit aussi être intérieure, en reconnoissant dans eux une supériorité que Dieu leur communique. C'est pourquoi le même Apôtre recommande aux Chrétiens d'être assujettis aux Puissances, non seulement par la crainte de la peine, mais aussi par un motif de conscience, non point à regret, mais de bon-cœur, comme obeissant à Dieu même, & pour l'amour de lui. La puissance royale & l'autorité qu'ils ont de gouverner les peuples, résident à la verité dans les Souverains avec éminence ; mais elles passent d'eux à tous leurs mi- Rom. 13.  
1. 2. &c.  
v. 14.

nistres, & à tous ceux qui sont employés sous eux à gouverner les peuples & à maintenir l'ordre. C'est pourquoi saint Pierre dit d'abord, qu'il faut être soumis *au Roi comme au Souverain*, & ensuite *aux Gouverneurs*, en qui il faut regarder l'autorité du Prince, & dans le Prince l'autorité de Dieu. Celui qui étoit pour lors souverain dans l'empire, c'étoit Neron, très-méchant Prince, & très-cruel persécuteur des Chrétiens. Le nom de *Roi* dont il le qualifie, étoit fort odieux aux Romains; mais il étoit en usage chez les Grecs & dans la Judée: *Nous n'avons point*, disent les Juifs, *de Roi que Cesar.*

Cet Empereur si inhumain maltraitoit ordinairement les gens-de-bien, & traitoit favorablement les plus grands scélérats; cependant saint Pierre veut qu'on lui obeisse à lui & à ses officiers, & qu'on se conduise à leur égard avec toute sorte de complaisance & de civilité; la raison qu'il en apporte, c'est que *c'est la volonté de Dieu* que par ces manières honnêtes, & par l'uniformité d'une vie réglée & irréprochable, nous arrêtons les jugemens injustes que les hommes font de nous. Les méchants sont naturellement prévenus contre les gens-de-bien, & forment sur leur conduite des impressions injustes & déraisonnables: pour remédier à ce mal, il faut autant qu'on le peut s'abstenir des actions qui les scandalisent: que si leur scandale est injuste & mal fondé, se conduire d'une manière si réglée, que nos adversaires rongissent, comme dit saint Paul, *n'ayant aucun mal à dire de nous.* Une conduite irréprochable & uniforme avec laquelle on souffre patiemment les reproches & les injures, en faisant du bien à ceux qui nous font du mal, a tant de force sur la plupart des esprits, que les plus déraisonnables



bles desespérant de faire recevoir leurs médisances, sont obligés de se taire; & la confusion qu'ils en ont les fait quelquefois entrer dans des sentimens de componction & de repentance. C'est ainsi que l'Apôtre veut que nous fermions la bouche aux hommes ignorans & insensés, c'est-à-dire aux infidèles qui ne connoissant point Dieu, ni les mystères d'une Religion qui leur étoit suspecte, ne cessent de la décrier par des calomnies & des médisances atroces.

Les Chrétiens à la vérité, & sur-tout les Juifs, v. 16  
donnoient occasion aux infidèles de former contre eux des jugemens desavantageux; car plusieurs d'entr'eux prétendoient qu'étant le peuple de Dieu, & les héritiers de son royaume, ils ne devoient reconnoître pour Souverain que Dieu seul; sans être assujettis aux loix des Princes & des Magistrats idolâtres, grands ennemis de JESUS-CHRIST, de sa Religion, & de tous ceux qui la professoient. Ce prétexte est plausible; néanmoins cette liberté est fautive & mal entendue.

Il est vrai qu'ils acqueroient en embrassant la foi de JESUS-CHRIST une nouvelle liberté; car les Chrétiens sont libres en bien des manières. Ils ne sont point assujettis comme étoient les Juifs dans l'ancienne loi, aux observances légales; & à mille autres pratiques incommodes que la loi prescrivoit. Ils sont encore libres dans la manière d'observer les loix de Dieu; parceque ce n'est point par crainte, ni par un esprit servile qu'ils y obéissent, mais par un esprit d'amour opposé à l'esprit de servitude & de crainte. Comme l'amour les assujettit à Dieu pour suivre sa volonté en toutes choses, ils sont indépendans des créatures; & c'est à Dieu même.

qu'ils obeissent quand ils leur rendent tous les devoirs à quoi la justice & la charité les engage. Ainsi saint Pierre veut qu'ils s'y assujettissent comme *étant libres*, & reconnoissant qu'ils sont *serviteurs de Dieu* plutôt que des hommes.

Mais l'assujettissement à Dieu qui les affranchit de toute sorte de servitude, resserre infiniment leur liberté, car il les rend dépendans de tous les hommes; des superieurs pour leur obeir selon Dieu, avec toute l'exactitude possible; des égaux & des inferieurs pour les servir dans toutes les rencontres, préférant ordinairement la volonté des autres à la leur propre. En effet, il y a mille choses permises dont il faut qu'un Chrétien s'abstienne pour ne point scandaliser son prochain; mais en se privant de ces choses permises pour contribuer au salut de ses freres, c'est à Dieu même qu'il rend ces déferences dans leur personne, ainsi il demeure toujours libre, & ne reconnoît point d'autre servitude que la domination des passions.

Quoi donc que la Religion chrétienne soit une loi de liberté, il ne faut point en abuser, soit pour troubler l'ordre politique, comme faisoient les Juifs, & pour refuser d'obeir aux Puissances auxquelles Dieu nous assujettit, soit pour commettre par une licence effrenée tout ce que la convoitise peut suggerer de mal, comme faisoient les Gnostiques. *Quoi donc*, dit saint Paul, *pecherons-nous, parceque nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grace? Dieu nous en garde.* Et ailleurs: *Vous êtes appellés, mes freres, à un état de liberté, ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair, mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.*

Rom. 6.

25.

Galat.

5. 13.

Saint Pierre conclut cette instruction en quatre mots qui renferment tous les devoirs d'un Chrétien ; il doit la déférence & la civilité à tout le monde ; l'amour à ses freres en JESUS-CHRIST ; la crainte à Dieu , & l'honneur au Roi. C'est-là l'abregé de tous les livres qui ont été faits sur une matiere aussi feconde qu'est celle-ci.

L'Apôtre veut donc que l'on rende l'honneur à ceux à qui il est dû ; c'est le même avis que saint Paul donne. *Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur & de déférence ?*

Comme tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu , nous devons avoir pour eux , en considération du Maître à qui ils appartiennent , tous les égards possibles , en prenant-garde de choquer qui que ce soit ; & leur rendre tous les services que la prudence & la charité demandent de nous : mais nous devons avoir pour ceux qui sont nos freres en JESUS-CHRIST une affection & une tendresse particuliere , comme l'enseigne encore saint Paul au même endroit , & dans l'épître aux Galates : *Faisons du bien à tous , mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur.* Tous les Chrétiens se doivent considerer comme freres , enfans de la même famille , & membres du même corps ; ensorte que les riches ne méprisent point les pauvres , & que les Juifs ne dédaignent point d'avoir les Gentils pour compagnons dans la participation des mysteres , puisqu'ils les auront pour coheritiers du même bonheur dans le ciel.

Saint Pierre ordonne aussi de craindre Dieu , & d'honorer le Roi ; mais la crainte du Seigneur doit être la regle du respect que l'on doit aux Prin-

ces & aux Magistrats : car s'ils commandoient quelque chose qui fût contraire à la volonté de Dieu, il faut se souvenir de ce que dit le même Apôtre :

*Act. 4. 19. Qu'il n'est pas juste de leur obeir plutôt qu'à Dieu.*

Ce saint Apôtre qui étoit le chef de l'Eglise, fait voir par ces avis qu'il donne d'obeir aux Rois & à leurs officiers, que le christianisme ne trouble rien dans les Etats, & qu'il n'y en a point qui les servent plus fidèlement que les Chrétiens. C'est en cela que consiste la vraie liberté, obeir à Dieu qui nous a rendus libres, & nous assujettir de bon-cœur à ceux qu'il a établis sur nous, fussent-ils des Nérons & des Domitiens.

*v. 18. jusqu'à la fin. Serviteurs, soyez soumis à vos Maîtres avec toute sorte de respect, &c.*

Le prince des Apôtres ne dédaigne pas de donner des regles excellentes aux esclaves mêmes, qu'il appelle, selon l'original, domestiques, pour adoucir la rigueur de l'état fâcheux où ils se trouvoient. Il a cru être obligé, aussi-bien que saint Paul, de les instruire de leurs devoirs, de peur que s'ils n'obeissoient pas bien à leurs Maîtres, sous prétexte d'une liberté mal entendue que leur donneroit la religion qu'ils avoient embrassée, les justes reproches qu'on leur feroit ne retombassent sur la religion même, & ne donnassent encore de nouveaux sujets de la décrier.

Il veut donc que les serviteurs soient toujours à l'égard de leurs Maîtres dans une crainte respectueuse.

*Rom. 13. 7. Ceci est bien juste, il faut rendre la crainte à qui on doit la crainte, & l'honneur à qui on doit l'honneur.*

*Ma'acb. 4. 6. Le fils honore son pere, & le serviteur revere son seigneur, dit le Seigneur des armées dans son Prophete.*

Les serviteurs ne sont pas en droit de regler ce de

voit sur la conduite que leurs Maîtres gardent envers eux ; en sorte qu'ils les aiment & les respectent, s'ils leur sont bons & équitables, & qu'ils les haïssent & refusent de leur obeir, s'ils en sont maltraités. On n'est point dispensé du respect que l'on doit aux Superieurs, quoiqu'ils nous traitent mal, lors même que nous faisons parfaitement notre devoir. Si un Superieur abuse de sa puissance, c'est à Dieu à qui il en rendra compte, il ne perd pas pour cela le droit qu'il a sur ceux qui lui sont assujettis. Nous ne devons pas obeir aux commandemens injustes qu'ils nous font, mais nous devons souffrir la persécution injuste qu'ils nous feront si nous ne leur obeissons pas en cela.

Le saint Apôtre met bien de la difference entre la patience que nous montrons dans les mauvais traitemens que nous souffrons pour nos fautes, & celle que nous témoignons en souffrant des injures pour avoir bien fait : car quelle gloire y a-t-il pour un esclave à endurer avec patience les coups & les soufflets qu'il reçoit de son Maître, en punition d'une faute qu'il a faite ; il est juste que les méchans soient punis, & c'est une injustice de s'en plaindre.

Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait du mérite devant Dieu, de souffrir de bon-cœur les justes v. 19. 20. peines qu'on nous fait endurer pour nos fautes : car quoique Dieu punisse nos pechés, notre patience ne laisse pas de lui être un sacrifice de bonne odeur, si nous souffrons de bon-cœur les peines dont il nous châtie ; mais ce mérite est peu de chose en comparaison de celui qu'on acquiert, en souffrant des traitemens injustes lorsqu'on ne fait point de mal. C'est-là proprement ce qui est agreable à

Dieu, & ce qui est un grand sujet de merite & de louange.

Il faut toutefois remarquer que saint Pierre ajoûte, *dans la vûe de plaire à Dieu* : car il se peut aisément faire que ce soit par quelque motif d'intérêt secret que l'on souffre avec patience, en faisant bien ; comme les serviteurs, pour plaire à leurs maîtres, les femmes à leurs maris, les enfans à leurs peres peuvent en souffrir beaucoup d'indignités à cause des avantages qu'ils en esperent ; mais si cela est, ils ont reçu leur récompense, & ne doivent point en attendre d'autre de la part de Dieu. Que si au-contraire c'est précisément *pour plaire à Dieu* qui les veut dans cet état de souffrance & d'humiliation, ce leur doit être un sujet d'une grande joie, *parcequ'une grande récompense leur est reservée dans le ciel.*

Matth.  
5. 12.

1. 21.

Notre saint Apôtre encourage les esclaves à qui il s'adresse, à souffrir les mauvais traitemens de leurs maîtres avec patience & avec respect, & les y porte par deux motifs pressans. Le premier, c'est la profession qu'ils font d'être Chrétiens ; cette qualité les engage eux & tous les autres fidelles à souffrir avec joie, ou au-moins avec patience pour JESUS-CHRIST toutes les afflictions, les injures & les maux qu'il plaît à Dieu de nous envoyer ; c'est la voie commune pour arriver à la gloire, & nul ne peut s'en dispenser, parceque *c'est dit saint Paul, par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu*, c'est à quoi nous avons été appelés.

Ambr.  
1. Offic.  
46. 45.

On ne peut point prétendre au prix de la victoire, sans avoir combattu selon les regles qui ont été prescrites, & la couronne n'est point glo-

rieuse, que quand elle a coûté beaucoup de peines à acquérir. Dieu qui est le souverain Seigneur ne nous a proposé la participation de son royaume qu'à condition de souffrir pour l'obtenir : *Vous savez*, dit saint Paul, *que c'est à quoi nous sommes destinés.* 1. Thess.  
3. 3.

Le second motif par lequel il les anime à la patience, c'est l'exemple de JESUS-CHRIST même : ce motif est le fondement du premier ; car si nous sommes appelés à la gloire par les souffrances, c'est par lui, pour lui, & avec lui que nous souffrons, & nous ne pouvons y parvenir qu'en *marchant sur ses pas & en suivant ses traces* ; la récompense ne nous est promise qu'à cette condition : *Pourvu*, dit l'Apôtre, *que nous souffrions avec JESUS-CHRIST, afin que nous soyons glorifiés avec lui.*

Saint Pierre qui propose cet exemple aux Juifs de sa nation, pour les consoler dans leur rabaissement, & parmi les rigueurs & les indignités avec lesquelles ils étoient alors traités, leur declare que JESUS-CHRIST a souffert pour eux aussi-bien que pour les autres fidèles ; qu'ainsi ils ne doivent pas refuser de souffrir avec patience tous les mauvais traitemens qu'ils enduroient sans les avoir mérités, puisque par ce moyen ils approchoient de plus en plus du Sauveur, qui en ne faisant que du bien, n'a au-contraire reçu que du mal. S'il étoit permis, dit saint Chrysostome, de souhaiter que les autres fussent injustes, on devroit desirer qu'ils ne nous rendissent que le mal pour le bien, afin de nous donner moyen, par leur ingratitude, d'être plus conformes au Fils de Dieu. 2. 2. 20.

Il n'y a rien, à la vérité, de plus indigne, & par

consequent de plus insupportable que d'être mal-traité sans l'avoir mérité : mais quand nous jettons les yeux sur le Fils de Dieu, toute cette rigueur s'adoucit ; & nous n'avons aucun sujet de nous plaindre, lorsque nous voyons que JESUS-CHRIST notre Seigneur a souffert tant d'indignités sans se plaindre. *Le disciple n'est pas plus que le maître, & le serviteur plus que le seigneur.* Il faut donc suivre l'exemple de patience qu'il nous a laissé ; car il n'a pas seulement été envoyé pour procurer par sa mort le salut des hommes, & leur réconciliation avec Dieu, mais aussi pour être la lumière & l'exemple du monde. Nous lisons dans son Evangile qu'il dit à ses disciples : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, & qu'il se charge de sa croix, & me suive.* C'est en ce sens que saint Paul dit : *Que Dieu a prédestiné ceux qu'il a connus dans sa préscience pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères.*

L'exemple de JESUS-CHRIST a consacré dans sa personne l'aneantissement, la pauvreté, la mortification & le travail, & il a paru dans toute la conduite de sa vie, qu'il a rejeté les délices, la vie molle, & les honneurs du siècle. C'est-là le modèle que nous devons imiter, si nous voulons porter le nom glorieux de Chrétien. Lui ressemblerons-nous donc, si nous ne cherchons que l'élevation, la prospérité, les aises du corps, & les commodités de la vie, pour nous exempter de souffrir ?

Il est vrai que si nous voulons régner avec JESUS-CHRIST, nous devons souffrir avec lui : mais hélas ! quelle différence y a-t-il entre lui & nous en ce point ? Il étoit innocent, & n'a souffert

Matth.  
10. 24

Rom. 8.  
29

2. Tim. 2.  
10.



que parcequ'il a bien voulu se charger de nos crimes, lui qui étoit la sainteté même : mais nous qui sommes les criminels, & les véritables causes de sa mort cruelle, combien méritons-nous d'être châtiés pour les pechés que nous avons commis, & que nous commettons tous les jours ? Le sacrifice que cet Agneau sans tache a fait à Dieu son Père de sa propre vie lui a été agréable, à cause *qu'il n'a point commis d'iniquité, & que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche*, comme parle le Prophete. Saint Pierre a emprunté ces paroles d'Isaïe pour marquer la parfaite innocence de JESUS-CHRIST, dont les actions & les paroles ont été exemptes de tout peché. Or qui de nous peut dire vraiment comme lui : *Fais le cœur pur & je suis entièrement exempt de peché* ? Saint Jean ne déclare-t-il pas que *si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous* ? Il étoit innocent, & il a bien voulu souffrir pour nous ; nous sommes criminels, & nous ne voulons pas souffrir pour nous-mêmes.

L'Apôtre fait voir ensuite l'extrême douceur de JESUS-CHRIST & sa patience infinie dans les injures & les mauvais traitemens qu'il a soufferts. Les Juifs, & sur-tout les principaux d'entr'eux, les Docteurs de la loi & les Pharisiens l'ont souvent chargé d'injures & de calomnies ; ils le vouloient faire passer pour un gourmand & un yvrogne, pour un homme possédé du démon, & qui ufoit de magie pour faire des prodiges ; ils le traitoient de blasphémateur contre Dieu, de perturbateur du repos de la nation, & de séditieux contre César ; à tous ces reproches il n'a jamais rien répondu par

recrimination. Que s'il a dit quelquefois des paroles dures aux Pharisiens, ce n'étoient ni des injures, ni des effets de ressentiment; c'étoient des instructions utiles pour eux, & des effets de la charité, leur voulant faire sentir leurs maux par cette rigueur salutaire, afin de les porter à la penitence, & de détourner de dessus leur tête les foudres de la colere divine, dont ils étoient menacés.

Que nous sommes éloignés de cette patience si exemplaire de notre Sauveur! Il pouvoit reprocher à ses persecuteurs de très-grands crimes, & néanmoins il est demeuré dans le silence; & ayant compassion de leur aveuglement, il a prié son Pere pour eux dans le temps même qu'il souffroit de leur part la mort la plus cruelle, la plus honteuse, & la plus injuste. Cet exemple nous est proposé pour en profiter: nous devons donc apprendre à supporter sans aucun ressentiment de vengeance, les injures qu'on nous fait, & nous persuader qu'on ne nous en sçauroit faire que nous ne meritions de souffrir. Voyez ce qui a été dit sur saint Matthieu ch. 5. 39.

Mais est-il raisonnable, dira quelqu'un, que les gens-de-bien soient abandonnés aux insultes des méchans, & qu'ils en soient maltraités à leur fantaisie sans en tirer raison? Non certes; mais il faut en abandonner la vengeance à Dieu même qui se l'est réservée: *Ne vous vengez point vous-mêmes, mes chers freres*, dit saint Paul, *mais donnez lieu à la colere de Dieu en l'attendant; car il est écrit: C'est à moi à qui la vengeance est réservée, & c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur.* C'est encore ce que nous enseigne ici JESUS-CHRIST par son exemple: *Il a remis sa cause entre les mains de celui qui juge selon la justice*; c'est ce que porte l'original: selon

Rom. 12.  
19.

Deut. 32.  
81.

la Vulgate , il se livroit volontairement entre les mains de celui qui le condamnoit injustement, c'est-à-dire, de Pilate , des Juifs , & des démons mêmes, qui l'ont mis à mort par un jugement très-injuste. Mais ces deux sens reviennent au même , & sont également veritables. La justice divine exigeoit de J E S U S - C H R I S T cette obeissance jusqu'à la mort de la croix. Ainsi respectant l'ordre de son Pere qui le regardoit comme chargé de tous les pechés du genre humain, il a souffert le jugement injuste des hommes , & s'est soumis au juste jugement de Dieu, qui a permis très-justement qu'il fût condamné injustement par Pilate. Il n'a point souffert par contrainte, il s'est livré lui-même à la mort & a accepté tous les ordres de son Pere avec une volonté toute libre ; il veut aussi que nous l'imitions en cela , & que nous acceptions volontiers les maux les plus inévitables , & les plus nécessaires qui nous arrivent , afin de nous rendre participans de sa gloire par l'imitation de ses souffrances.

Mais ç'auroit été peu pour nous , si notre Sauveur n'avoit souffert pour nous donner l'exemple ; ainsi le saint Apôtre fait voir que sa passion nous a v. 24. apporté un avantage beaucoup plus considerable. Car il faut ici remarquer trois choses. 1. Que le Fils de Dieu nous a donné dans sa mort un grand exemple de patience. 2. Qu'en nous rachetant & nous tirant de la mort funeste où nous étions engagés , il nous a rendu la vie ; ce qui nous est un motif très-pressant de suivre volontiers son exemple. 3. C'est qu'il n'est mort pour nous, qu'*afin qu'étant morts pour le peché , nous vivions pour la justice.* C'étoit-là la fin & le fruit de sa passion , & c'est à quoi se réduit toute l'exhortation de saint Pierre,

Ce saint Apôtre pour nous représenter ce bienfait ineffable, emprunte les paroles d'Isaïe, qui a été, selon la pensée de saint Jérôme, un cinquième *Evangeliste* de la passion du Sauveur : *Il a pris véritablement nos langueurs sur lui*, dit le Prophète, *& il s'est chargé lui-même de nos douleurs*. Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. *Il portera sur lui leurs iniquités*. Il dit encore, *qu'il a été percé de plaies pour nos iniquités, & qu'il a été brisé pour nos crimes*; que Dieu l'a frappé à cause des crimes de son peuple; que le châtiment qui nous devoit procurer la paix est tombé sur lui; *& que nous avons été guéris par ses meurtrissures*. Peut-on décrire d'une manière plus claire & plus intelligible les souffrances de JESUS-CHRIST, la cause & le fruit de sa mort sur la croix, qu'elles le sont dans tout ce chapitre 53. d'Isaïe?

L'Apôtre en a fait comme un abrégé en trois mots : *Il a porté nos pechés en son corps sur la croix*; il s'est chargé lui-même de la peine de nos pechés comme d'un fardeau très-pesant qu'il a porté sur lui jusques sur le bois de la croix où il étoit attaché. Il s'est rendu notre caution, & a répondu pour nous à son Pere offensé par nos iniquités. Il falloit satisfaire à la justice de Dieu; nous étions les criminels, & lui qui étoit innocent, a voulu prendre sur lui la peine qui étoit due à nos crimes. Il les a expiés *en son corps*, dit l'Apôtre, c'est-à-dire, en s'offrant lui-même pour victime, & en répandant son propre sang, ce qui n'avoit point été pratiqué jusqu'alors. Car dans l'ancienne loi le pecheur substituoit en sa place une victime pour l'expiation de son peché; mais JESUS-CHRIST par une miséricorde inconcevable à l'esprit humain, s'est chargé de la

malediction à laquelle nous étions exposés par nos pechés pour l'abolir entièrement, & nous en rachetés, s'étant rendu lui-même malediction pour nous, afin de nous reconcilier avec Dieu, n'y ayant que lui qui pût appaiser la colere de son Pere. Ce n'est donc point par le sang d'une victime étrangere, mais par le sien propre, que cet *Agneau de Dieu* a été le peché du monde, & l'a fait mourir, en nous meritant la grace de mourir nous-mêmes au peché. Nous mourons au peché quand le peché meurt en nous, & qu'il n'y trouve plus de mouvement & d'action pour lui. Saint Paul dans son épître aux Romains explique plus au long cet avantage que nous avons reçu de la mort du Sauveur. Il enseigne donc, que *notre vieil-homme ayant été crucifié avec JESUS-CHRIST, nous sommes morts avec lui, pour vivre aussi avec lui; qu'il est mort seulement une fois pour le peché, mais qu'il vit maintenant d'une vie immortelle pour Dieu; & conclut de là, que nous devons de même nous considerer comme étant morts au peché, & ne vivant plus que pour Dieu en JESUS-CHRIST notre Seigneur.* C'est là le grand fruit de sa passion; & c'est ainsi qu'il nous a gueris par ses meurtrissures & par ses plaies. Il nous a fait de son propre sang un remede qui guerit les maladies spirituelles de l'ame, & qui a même une force retroactive pour expier, comme dit saint Paul, les iniquités qui se commettoient sous le premier Testament. L'application en doit être douloureuse; car nous ne sommes gueris que par la participation aux souffrances de JESUS-CHRIST, & nous ne le sommes même que par la force de ces mêmes souffrances, qui donnent aux nôtres toute la vertu qu'elles ont de nous guérir.

Galat. 3.

Rom. 6.

6. 7. &c.

Hebr. 9.

15.

Is. 53. 5.

C'est encore d'Isaïe que le saint Apôtre tire ces paroles, & applique fort à propos aux esclaves à qui il s'adresse, le mot de *meurtrissures*. Selon le texte original, *les meurtrissures* sont les marques que laissent les coups de fouet sur le corps. Pour consoler donc les esclaves Chrétiens, dont la peine la plus ordinaire étoit le fouet, il leur représente que JESUS-CHRIST a été aussi-bien qu'eux fouetté injustement, mais qu'il l'a été pour les guerir eux-mêmes des plaies de leurs péchés.

Ephes. 4.  
18.Coloss. 1.  
21. 22.

v. 25.

Il marque ensuite quelle étoit la maladie dont ils ont été gueris, c'est-à-dire, l'état funeste où ils étoient avant leur conversion : *Ils étoient*, pour user des termes de saint Paul, *entièrement éloignés de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils étoient, & de l'aveuglement de leur cœur. Vous étiez*, dit-il encore ailleurs, *autrefois éloignés de Dieu, & votre esprit abandonné à des œuvres criminelles, vous rendoit ses ennemis ; mais maintenant JESUS-CHRIST vous a reconciliés dans son corps mortel par sa mort, pour vous rendre saints, purs & irrépréhensibles devant lui.* C'est à proprement parler ce que veut marquer saint Pierre, quand il dit que ceux à qui il écrit, étoient *comme des brebis égarées, mais que maintenant ils sont retournés au Pasteur & à l'Evêque de leurs ames.* Et il emprunte encore ces paroles du même Prophete, qui dit au même endroit, dans la personne de tout le genre humain : *Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes, chacun s'étoit détourné pour suivre sa propre voie.* Tous les hommes sont en effet par leur naissance, non seulement comme des brebis égarées, mais même comme des brebis perdues & exposées à la fureur des bêtes farouches. Il a fallu que le Pasteur

souverain des ames soit venu dans le monde chercher ce qui étoit perdu; & nous serions perdus sans ressource s'il ne nous avoit cherchés le premier par la grace de sa vocation, & s'il ne nous cherchoit encore toutes les fois que nous nous égarrons, en nous rappelant à soi par les inspirations continuelles de sa grace. Si donc nous nous tenons unis à ce divin Pasteur, & nous nous considérons sous sa conduite comme une brebi sous la conduite de son pasteur, il ne manquera pas de nous conduire avec grand soin, sans que rien nous manque: ne craignons donc point, puisqu'étant notre Pasteur il ne nous abandonnera pas. La voix de *cet unique Pasteur*, comme l'appelle le Prophete, *Ezech.* est celle qui nous parle tous les jours dans l'Evan- *34. 23d* gile; il dit lui-même, que *ses brebis entendent sa voix*, & qu'elles *le suivent*. Jugeons par là si nous sommes de ses brebis, si nous écoutons avec respect sa parole, & si nous le suivons en la pratiquant, par le chemin où il a marché, & qu'il lui a plu de nous tracer par son exemple.

Les Prophetes représentent avec des termes tendres & touchans la bonté que ce divin Pasteur fait voir pour ses brebis, & le soin tout paternel qu'il en prend. Voyez Isaïe ch. 40. & surtout Ezechiel ch. 34. C'est à cause de ce soin & de cette vigilance pour elles qu'il est aussi appelé *l'Evêque de leurs ames*: car ce mot signifie celui qui veille, & qui a inspection sur les autres. Ce nom a été donné aux Prelats de l'Eglise, parcequ'ils doivent veiller avec grand soin sur le troupeau que JESUS-CHRIST leur a confié; & qu'ils doivent le visiter pour prendre soin de leurs besoins, & sur-tout de ceux de leurs ames. Cette qualité ap-

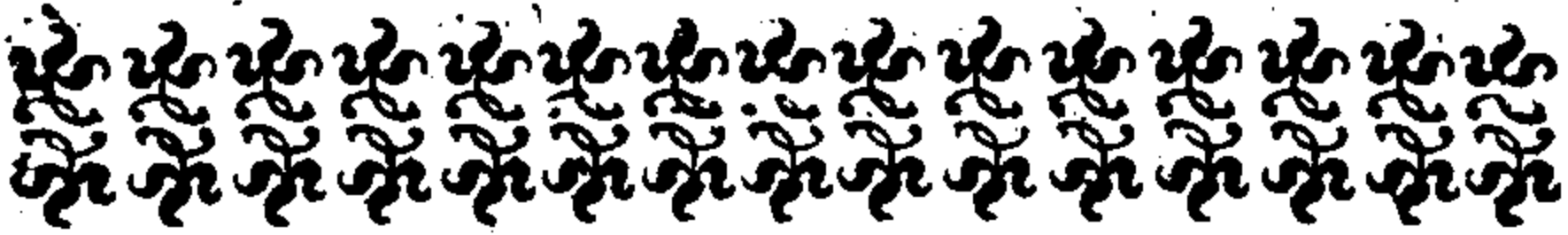
## 224 L'ÉPISTRE DE S. PIERRE.

Exech.  
34. 12.

partient encore singulièrement à JESUS-CHRIST ; comme le Prophete le représente. *Je viendrai moi-même*, dit-il, *chercher mes brebis*, & *je les visiterai moi-même*, comme un pasteur visite son troupeau, lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées, ainsi je visiterai mes brebis. Depuis qu'il les a rachetées de son sang répandu pour elles, & qu'elles sont dispersées par tout le monde, il n'a point cessé de les visiter par la prédication de son Évangile annoncé par les Apôtres, & par les soins des Pasteurs dans tous les siècles ; mais comme il est *le Pontife des biens futurs*, il est principalement l'Évêque des âmes, c'est à leur salut qu'il travaille uniquement. Il les nourrit de sa parole & les fortifie de sa grace ; il les entretient dans son Eglise, jusqu'à ce qu'il les fasse jouir de sa gloire dans l'éternité.







CHAPITRE III.

1. Similiter & mulieres subditæ sint viris suis : ut si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant,

2. considerantes in timore castam conversationem vestram.

3. Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :

4. Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti & modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.

5. Sic enim aliquando & sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subditæ propriis viris.

1. Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes sans le secours de la parole ;

2. considerant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au-dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissemens d'or, & par la beauté des habits ;

4. mais à parer l'homme invisible caché dans le cœur //, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix, ce qui est un magnifique ornement aux yeux de Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui esperoient en Dieu, se paroient, demeurant soumises à leurs maris.

Eph. 5.  
22.  
Col. 3.  
18.

1. Tim.  
2. 9.

126 I. EPISTRE DE S. PIERRE.

Gen. 18.  
12.

6. Comme faisoit Sara, qui obeissoit à Abraham, l'appellant son seigneur ; Sara, dis-je, dont vous êtes devenues les filles, en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abattre par aucune crainte//.

1. Cor. 7.  
3.

7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur & avec discretion, comme le sexe le plus foible //, & considerant qu'elles sont avec vous heritieres de la grace qui donne la vie : afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la priere.

† V. Dimanche après la Pentec.

8. Enfin † qu'il y ait entre vous tous une parfaite union de sentimens, une bonté compatissante, une amitié de freres, une charité indulgente accompagnée de douceur & d'humilité.

Prov. 17.  
13.  
Rom. 12.  
17.  
1. Theff.  
5. 15.

9. Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage ; mais n'y répondez au-contraire que par des benedictions, sachant que c'est à cela que vous avez été ap-

6. Sicut Sara obediebat Abraham, dominum eum vocans : cujus estis filiae beneficientes, & non pertimentes ullam perturbationem.

7. Viri similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tanquam & coheredibus gratia vitæ : ut non impediantur orationes vestrae.

8. In fine autem ; omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles :

9. non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed econtrario benedicentes : quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate.

† V. 6. i. e. Ou de déplaire à vos maris, ou d'en être maltraités. | † V. 7. *lett.* comme des vases fragiles.

possideatis.

pellés, afin de recevoir l'héritage de la benediction de Dieu.

10. Qui enim vult vitam diligere, & dies videre bonos, coerceat linguam suam à malo, & labia ejus ne loquantur dolum.

10. Car si quelqu'un aime la vie //, & desire que ses jours soient heureux, qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médifance, & que ses lèvres ne prononcent des paroles de tromperie ;

11. Declinet à malo, & faciat bonum : inquiret pacem, & sequatur eam :

11. qu'il se détourne du mal & fasse le bien ; qu'il recherche la paix, & qu'il travaille pour l'acquérir :

12. quia oculi Domini super justos, & aures ejus in precibus eorum : Vultus autem Domini super facientes mala.

12. car le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes, & les oreilles attentives à leurs prieres ; mais il regarde les méchans avec colere //

13. Et quis est qui vobis noceat, si boni emulatores fueritis ?

13. Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien ?

14. Sed & si quid patimini propter justitiam, beati. Timorem autem eorum ne timueritis, & non conturbemini.

14. Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur, & n'en soyez point troublés.

15. Dominum autem Christum sanctificate

15. Mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté du Sei-

¶. 10. i. e. la vie véritable & heureuse, dans ce siècle & dans l'autre.

¶. 12. *lett.* la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal.

gneur notre Dieu // ; & soyez toujours prêts de répondre pour votre défense à tous ceux qui vous demanderont raison de l'esperance que vous avez ;

Supr. 2.  
12.

16. le faisant toutefois avec douceur & avec retenue // , & conservant *en tout* une conscience pure , afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en JESUS-CHRIST, rougissent de vous diffamer comme ils font.

17. Car il vaut mieux être maltraités, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien qu'en faisant mal.

†Vendre-  
di après  
Pâque.  
Rom. 5. 6.  
Hebr. 9.  
28.

18. Puisque † J E S U S-CHRIST même a souffert une fois la mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes : afin qu'il nous pût offrir à Dieu, étant mort en la chair, mais étant ressuscité par l'Esprit :

19. par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étoient

in cordibus vestris , parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est , spe.

16. sed cum modestia , & timore , conscientiam habentes bonam : ut in eo , quod detrahunt vobis , confundantur , qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.

17. Melius est enim beneficientes ( si voluntas Dei velit ) pati , quam malefacientes :

18. quia & Christus semel pro peccatis nostris mortuus est , justus pro injustis , ut nos offerret Deo , mortificatus quidem carne , vivificatus autem spiritu.

19. In quo & his , qui in carcere erant ,

† 15. *lett.* Sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur J E S U S-CHRIST : c'est-à-dire, faites paroître aux infidèles par toute votre conduite, que J E S U S-CHRIST que vous adorez, est un Dieu saint, qui ne veut pour ser-

viteurs que des saints, en sorte qu'il soit glorifié par les payens & par toutes les creatures comme le seul vrai Dieu. *Terin.*

† 16. *lett.* une respectueuse humilité, qui est le caractère de la vérité.

Spiritibus veniens præ-  
dicavit: retenus en prison //;

20. qui increduli fue-  
rant aliquando, quan-  
do expectabant Dei pa-  
tientiam in diebus Noe,  
cùm fabricaretur arca:  
in qua pauci, id est  
octo animæ salvæ fa-  
ctæ sunt per aquam.

21. Quod & vos  
nunc similis formæ sal-  
vos facit baptisma: non  
carnis depositio sor-  
dium, sed conscientiæ  
bonæ interrogatio in  
Deum per resurrectio-  
nem Jesu Christi,

22. qui est in dex-  
tera Dei, deglutias  
mortem ut vitæ æter-  
næ heredes efficeremur:  
profectus in cælum,  
subjectis sibi angelis,  
& potestatibus, & vir-  
tutibus.

20. qui autrefois avoient  
été incredules, lorsqu'au temps  
de Noé ils s'attendoient à la  
patience // & à la bonté de  
Dieu, pendant qu'on prépa-  
roit l'arche, en laquelle peu  
de personnes, sçavoir huit  
seulement, furent sauvés au  
milieu de l'eau:

21. figure à laquelle ré-  
pond maintenant le Batême,  
non celui qui consiste à puri-  
fier la chair de ses souillures,  
mais celui qui engageant la  
conscience à se conserver pure  
pour Dieu, vous sauve par  
la resurrection de J E S U S-  
C H R I S T ;

22. qui ayant détruit // la  
mort, afin que nous devin-  
sions les heritiers de la vie  
éternelle, est monté au ciel,  
& est à la droite de Dieu ¶ ;  
les Anges, les Dominations,  
& les Puissances lui étant af-  
sujetties.

Gen. 7.7.  
Matth.  
24. 37.  
Luc. 17.  
26.

†. 19. i. e. dans les limbes, | sent: lorsque la patience de Dieu  
dans le sein d'Abraham. | les attendoit.

†. 20. Saint Augustin, saint | †. 22. lettr. devoré.  
Jerôme & le Missel Romain li- |



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

vs. 1. jusqu'au 8. *Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, &c.*

Le saint Apôtre qui vouloit instruire tous ceux à qui il écrivoit, le fait non seulement par des préceptes généraux, mais aussi en leur donnant à chacun des instructions convenables à leur état. Après avoir donc réglé les devoirs des sujets à l'égard des supérieurs, & des esclaves à l'égard de leurs maîtres, il règle ici les devoirs des femmes Chrétiennes envers leurs maris. Et quoique les avis qu'il donne regardent toutes les femmes en général, il s'adresse principalement à celles qui avoient épousé des maris infidèles; parcequ'il sembloit qu'elles avoient quelque prétexte de ne leur pas obeir si ponctuellement, que si elles avoient eu des maris Chrétiens. Il réduit ces devoirs à deux; à la soumission qu'elles leur doivent, & à la modestie dans leurs habillemens.

La soumission & l'obeissance que les femmes doivent à leurs maris, est établie par toutes sortes de loix naturelles, divines & humaines. L'ordre naturel qui se doit garder parmi les hommes, dit saint Augustin, demande que les femmes soient soumises à leurs maris, parcequ'il est juste que la raison qui est plus foible, cede à celle qui est plus forte; & c'est le fondement de la domination & de la fermeté qui se trouvent dans le monde: ainsi c'est une chose monstrueuse que de voir des femmes commander à leurs maris. D'abord que la première

femme eut fait consentir à son mari de pecher, contre l'obeissance qu'ils devoient l'un & l'autre à leur Createur & souverain Maître, Dieu declara à la femme qu'elle seroit sous la puissance & la domination de son mari; cette declaration est confirmée par les préceptes & par la pratique en plusieurs endroits des Ecritures : mais cet assujettissement est bien adouci par le Sacrement de la nouvelle loi, qui rend cette soumission toute sainte & toute volontaire. *Que les femmes*, dit saint Paul, *soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parceque le mari est le chef de la femme, comme JESUS-CHRIST est le chef de l'Eglise, qui est son corps : comme donc l'Eglise est soumise à JESUS-CHRIST, les femmes aussi doivent être soumises en tout à leurs maris.* On peut voir cet endroit expliqué.

Cette soumission & cette crainte respectueuse est bien capable de gagner le cœur d'un mari, quelque indocile & quelque peu complaisant qu'il fût; c'est par ce moyen que l'Apôtre veut que les femmes attirent leurs maris infidèles à la foi de JESUS-CHRIST : car il arrive assez souvent, que ceux qui résistent opiniâtrément à la prédication de l'Evangile, se laissent gagner par la complaisance de leurs femmes; quand d'ailleurs cette soumission pleine de respect est accompagnée de la pureté des mœurs, de la chasteté du corps, & d'une conduite réglée. L'incrédulité peut bien être convaincue par la raison, mais elle ne se laisse persuader que par la douceur & l'honnêteté; il n'y a point de prédication plus puissante que celle-là.

Il les porte à cette déference qu'elles sont obligées de rendre à leurs maris, par l'exemple des femmes saintes d'autrefois, & en particulier de Sara,

dont il les appelle les filles, pour montrer qu'elles doivent imiter non les femmes de leur siècle, mais celles qui font la gloire & l'honneur de leur sexe, & qui étant leurs meres meritent qu'elles les imitent, comme elles souhaitent elles-mêmes que leurs filles se reglent sur elles.

U. 6. L'exemple de Sara fait voir que l'Apôtre écrit principalement aux Juifs, qui se faisoient honneur d'être descendus d'Abraham & de Sara; c'est cet exemple que le Prophete leur propose pour les encourager de demeurer fermes au milieu des persécutions : *fixez les yeux sur Abraham votre pere, & sur Sara qui vous a enfantés.* Saint Pierre le propose aussi aux femmes Chrétiennes, pour montrer quelle doit être leur soumission envers leurs maris, à l'imitation de cette sainte femme, qui a suivi Abraham son mari dans tous les voyages qui étoient penibles & fâcheux. Elle s'appelloit d'abord Rescha; mais elle merita d'être appelée par Abraham du nom de *Sarai*, Madame, ou ma princesse, parcequ'elle l'appelloit son seigneur & son maître. Le respect que les femmes rendent à leurs maris, est le meilleur moyen de s'en attirer sur elles-mêmes de leur part, & d'en obtenir tout ce qu'elles voudront : c'est ce qui a fait dire à un Ancien, qu'une Dame chaste & bien réglée commande à son mari en lui obéissant : *Parando imperat.*

En agissant de la sorte, quel sujet ont-elles de rien craindre de la part de leurs maris ? Peuvent-elles craindre de leur déplaire, ou d'en être maltraitées ? Quoiqu'elles soient naturellement sujettes à se troubler & à se laisser abatre par la crainte ; cette conduite qu'elles gardent à l'égard de leurs maris, leur donnera une confiance qui calmera tous les sujets



de trouble & de crainte qui peuvent arriver dans leur maison.

La seconde chose que l'Apôtre recommande aux femmes Chrétiennes, c'est l'éloignement des parures & des frisures; il veut que la modestie soit tout leur ornement, & il les avertit qu'elles ont un intérieur qu'elles doivent parer aux yeux de Dieu, qui ne cherche que cette beauté dans elles. Il leur enseigne donc que c'est plutôt par leur vertu qu'elles doivent plaire à leurs maris, que par les ornemens extérieurs, qui sont souvent fort à charge aux maris mêmes. Il leur défend trois choses; la frisure des cheveux; les ornemens d'or & de pierres précieuses; les habits somptueux: ce sont précisément aussi les mêmes choses que saint Paul défend aux femmes en écrivant à Timothée; d'où il est aisé de conclure, qu'il n'est pas permis de prendre pour règle les modes que le caprice invente, & qui change tous les jours, parcequ'elles encherissent les unes sur les autres en luxe, & qu'elles exposent toujours à de nouvelles dépenses.

Les Apôtres ne prétendent pas néanmoins ôter aux femmes mariées la liberté de se parer pour plaire à leurs maris, si ils leur ordonnent de le faire; mais il faut garder la médiocrité & toute la bienséance qui convient à des femmes Chrétiennes, qui doivent se distinguer des femmes mondaines par la modestie extérieure & par les vertus intérieures, que l'Apôtre réduit à trois, qui sont, *la pureté de l'esprit & du cœur*, qui renferme la fidélité qu'elles doivent à Dieu & à leurs maris; *une douceur* opposée à cet esprit de fierté & de domination; *la paix* à l'égard d'elles-mêmes, pour ne point se laisser aller aux troubles & aux passions :

ce sont là les ornemens qui sont agréables à Dieu.

v. 7. Le Saint regle aussi le devoir des maris envers leurs femmes, & les avertit de vivre avec elles si sagement, qu'ils les traitent avec beaucoup de ménagement & de discretion, & d'avoir pour elles de grands égards & beaucoup de déférence. Car comme ils sont plus éclairés qu'elles, ils doivent les régler & les conduire; mais il ne faut pas que ce soit d'une manière haute & imperieuse, pour ne les point abattre & décourager: il veut donc qu'en s'accommodant à leur foiblesse, ils leur témoignent leur affection par des manières honnêtes & respectueuses. Et pour les porter à traiter leurs femmes avec douceur & avec respect, il les fait souvenir que Dieu ne met point de différence entre les uns & les autres en ce qui regarde les dons spirituels; car, comme dit saint Paul, le Juif, le Gentil, l'esclave & le libre, l'homme & la femme, ne sont tous qu'un en **JESUS-CHRIST**. Ainsi les hommes doivent considérer leurs épouses comme leurs compagnes, comme ayant part aux mêmes graces de **JESUS-CHRIST** dans cette vie, & comme leurs coheritières de la même gloire dans l'autre.

Gal. 3. 28.

Que s'ils ne gardent point ces mesures avec elles, ils ne pourront pas vivre en repos ensemble, & ne seront point par conséquent disposés à rendre à Dieu dans les temps qu'il faut leurs vœux & leurs prières. Il n'y a rien de plus contraire au recueillement & à la ferveur de la prière, que les dissensions & les querelles. Plusieurs Interpretes expliquent ces avis que saint Pierre donne aux maris, de la manière dont ils en doivent user avec leurs femmes dans l'usage du mariage; qu'ils doivent suivre en cela les lumières de la raison & de la foi,

& non point leurs desirs déréglés ; que leurs femmes ayant autant de part qu'eux aux graces de Dieu, elles lui appartiennent plus qu'à eux ; qu'ainsi ils ne doivent pas prendre avantage de la foiblesse de ce sexe, & du droit qu'ils ont sur elles, pour en abuser d'une maniere indigne, & qui deshonore la pudeur de la nature & la sainteté du mariage ; qu'ils doivent prendre-garde de vivre l'un avec l'autre avec tant de discretion, que l'irregularité de leur conduite ne leur donne point occasion d'interrompre leurs prieres & les autres devoirs de la vie chrétienne. Cette explication est fort probable, & bien conforme à ce qu'enseigne saint Paul en 1. Cor. 7. écrivant aux Corinthiens : mais ce que cet Apôtre a dit plus ouvertement, saint Pierre le couvre en des termes plus obscurs & d'une maniere plus reservée.

*v. 8. jusqu'au 13. Enfin qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, &c.*

Après que le saint Apôtre a donné aux fidelles à qui il écrit, des instructions particulieres & convenables à chacun dans leur état, il passe à des avis generaux qui regardent tous les Chrétiens. Il recommande la pratique de la charité qui est la reine de toutes les vertus, & en rapporte les effets principaux qui sont les marques d'un vrai Chrétien.

Il veut d'abord qu'il se trouve en eux *une parfaite union* ; c'est ce que saint Paul recommande aussi fort souvent dans ses épîtres, comme quand il dit : *Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection.* Coloss. 3. Cette union est parfaite, parcequ'elle fait que tous les Chrétiens n'ont entr'eux, comme il est dit des premiers fidelles de l'Eglise, qu'un 1. Cor. 12. cœur & qu'une ame : cette expression ne marque 12. pas seulement une union de volonté & d'affection ;

mais à parler exactement & sans exaggeration, c'est une union propre & réelle, qui se fait par la participation du même Esprit de Dieu qui les doit tous animer, & qui les unit aussi étroitement, que si la même ame animoit plusieurs corps. Cet Esprit qui les conduit & les regle dans toutes leurs actions, les tient toujours unis dans les mêmes sentimens & les mêmes affections, afin que d'un même cœur & d'une même bouche ils glorifient Dieu le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Rom. 12.  
16. 6. 15.  
6.

Le second effet, c'est d'avoir tous les uns pour les autres une bonté compatissante. La compassion qui nous fait ressentir les maux des autres comme nos propres maux, vient de ce que nous nous regardons comme étant étroitement unis à eux. Ce lien extérieur rend les biens & les maux communs par la jouissance & la compassion. Nous voulons être heureux, mais nous ne voulons pas l'être seuls; nous voulons aussi que ceux avec qui nous sommes unis le soient avec nous: & comme nous nous réjouissons des biens qui leur arrivent, nous nous affligeons aussi de leurs maux.

Quelle doit être la tendresse & la compassion que doivent avoir les Chrétiens les uns pour les autres; eux qui ayant un même Mediateur & un même Sauveur, étant rachetés d'un même sang & animés d'un même esprit, esperent d'être réunis dans le ciel par la participation du même bonheur? Se pourroit-il faire qu'ils ne fussent point touchés des maux les uns des autres? Cela néanmoins n'est que trop commun, parcequ'ils ne se regardent unis ensemble que par l'extérieur de la Religion, sans être persuadés que nous ne sommes tous qu'un seul corps en JESUS-CHRIST, & que nous sommes tous re-

Rom. 12.  
5.

*reciproquement les membres les uns des autres. Si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui.*

1. Cor.  
12. 26.  
27.

Un autre effet de la charité, c'est l'amitié fraternelle : *Vous n'avez tous qu'un Pere qui est dans le ciel, & vous êtes tous freres*, dit JESUS-CHRIST; & en cette qualité nous devons faire paroître en tout temps & en toutes sortes d'occasions une affection tendre pour notre prochain, & être toujours prêts d'entrer dans tous ses besoins & dans tous ses intérêts, pour lui rendre tout le service dont nous sommes capables. Il faut même que nos freres soient persuadés que nous sommes dans cette disposition, & que si nous avons quelque avantage au-dessus d'eux, nous ne voulons point en user; mais que les considerant comme nos freres, nous avons de nous-mêmes des sentimens par lesquels non seulement nous nous égalons à eux, mais nous nous mettons même au-dessous d'eux.

Matth.  
23. 8. 9.

L'Apôtre demande encore une affection pleine de tendresse, qui nous rende sensibles aux biens & aux maux de notre prochain, par le sentiment d'une affection vive & pressante; c'est la signification du terme dans le texte original. Il veut nous marquer par là, que si nous donnons à nos freres des témoignages sensibles de notre affection, il faut qu'ils partent d'une disposition interieure & sincere, sans laquelle Dieu compte pour rien toutes les bonnes œuvres qu'on puisse faire. C'est ce fond de bonté qui donne le prix à toutes les actions du Chrétien; & fort souvent les œuvres éclatantes de charité pour le prochain, & les plus grands présens qu'on fait à Dieu, manquent de cette disposition interieure,

ne valent pas les deux petites pieces de monnoie que la veuve de l'Evangile presenta dans le temple. Ne nous reposons donc point sur nos actions exterieures ; mais travaillons à plaire à Dieu *par une charité qui naisse d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincere.*

Cette charité doit être encore accompagnée, selon la pensée de l'Apôtre, *d'une douceur qui gagne les cœurs.* Cette douceur est comme l'assaisonnement de toutes nos actions, pour les faire goûter au prochain, & les lui rendre agreables ; il faut retrancher de toute notre conduite tout ce qui pourroit le choquer, & corriger dans notre humeur ce qu'il y a de rude & d'inégal. Mais cette qualité bienfaisante n'est point une vertu, si elle n'a pour fondement une humilité sincere, qui nous applique aux besoins du prochain sans flaterie & sans déguisement ; car pour l'ordinaire, la courtoisie & l'affabilité parmi les hommes ne consiste qu'en vaines paroles, & en protestations d'amitié feintes, & en offre de bons offices, qui n'ont aucun effet.

Saint Pierre donne ensuite un avis, dont la pratique est l'effet d'une charité parfaite, qui est non seulement de ne pas rendre mal pour mal, mais encore de benir ceux qui nous maudissent. La vengeance est si naturelle à l'homme, qu'il faut avoir un grand fond de vertu pour aimer ceux qui nous haïssent, & faire du bien à ceux qui nous font du mal ; parceque notre amour-propre ne peut souffrir qu'on nous ravale & qu'on nous traite avec mépris : cependant la principale leçon que notre divin Maître nous a apprise par son exemple & par sa parole, c'est l'amour de nos ennemis ; & c'est en vain que nous prétendons avoir part à l'heritage celeste qui

nous est préparé, si nous n'avons soin d'y attirer par notre patience & notre charité ceux mêmes qui s'en éloignent par leur haine & leur aversion pour nous. Car enfin qu'arrive-t-il lorsqu'on rend le mal pour le mal? On augmente celui de son frère, & on s'en fait un beaucoup plus grand que celui qu'on a reçu; on lui fait une nouvelle plaie, parcequ'on augmente sa haine & son aversion pour nous: d'un autre côté on n'avoit reçu qu'un petit mal, & pour vouloir s'en venger on s'attire des maux extrêmes, & on se prive d'un bien infini. Il ne faut donc point *se laisser vaincre par le mal*, mais travailler à *vaincre le mal par le bien*; c'est à quoi nous sommes appelés, selon saint Pierre, pour être sauvés.

Rom. 12.  
21.

Il confirme cette vérité par le Pseaume 33. où le Prophete assure, que pour jouir de la vie éternelle & de ces jours heureux, il faut retenir sa langue, & faire le bien pour le mal, en recherchant la paix avec grand soin; & que par ce moyen on méritera d'être regardé favorablement de Dieu, & l'on évitera les maux dont sont menacés ceux qui font le mal. On peut voir ces versets expliqués plus au long sur ce Pseaume.

Pf. 33.  
13. 14.  
15. 16.  
17.

Ps. 13. jusqu'au 17. *Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien? &c.*

Cette proposition se peut prendre en deux manières; ou par rapport à la vie présente, ou par rapport à la vie future. L'Apôtre vient de dire, que ceux qui vouloient être heureux devoient retenir leur langue, pour ne point outrager de paroles qui que ce soit, & se procurer la paix par toutes sortes de moyens. Il conclut de là, que si ceux à qui il écrit en usent de la sorte, personne ne leur

fera de mal, & qu'ils vivront dans un grand repos au milieu même de leurs ennemis, en pratiquant ces maximes. Que si néanmoins leur patience & leur douceur n'appaisoit point la haine qu'avoient conçu contr'eux les infidèles parmi lesquels ils vivoient, ils devoient se tenir heurieux de souffrir quelque chose de leur part pour la justice, & pour la cause de la Religion qu'ils avoient embrassée; qu'ils devoient s'en faire un grand sujet de joie, parcequ'une grande récompense leur est réservée dans le ciel; qu'ainsi ils ne devoient rien apprehender de la part de leurs persecuteurs qui ne tournât à leur avantage.

Mais d'autres expliquent ces paroles d'une manière plus generale, en suivant cette maxime celebre parmi les Payens aussi-bien que parmi les Chrétiens; *Que rien ne peut nuire à l'homme que lui-même*, & qu'il ne lui peut rien arriver qu'il ne puisse tirer à son avantage: ce principe ne se trouve vrai que dans la Religion chrétienne; car si on s'attache à Dieu fortement, & qu'il soit *pour nous, qui sera contre nous?* L'affliction, la persecution, la faim, la nudité, le fer & la violence, & tout ce qu'il y a de plus terrible dans le monde, ne peuvent fournir à un Chrétien bien fidelle à Dieu que des sujets de nouveaux merites. Qu'ont fait autre chose tous les efforts du démon contre Job, & ceux des tyrans contre les Martyrs, que d'augmenter leur gloire & leur récompense? Ainsi tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, parcequ'étant aimés de lui, ils demeurent victorieux parmi tous les maux qui leur arrivent. Il faut donc conclure avec notre saint Apôtre, & avec JESUS-CHRIST même, que si nous souffrons quelque chose

Rom. 8.  
31.

Rom. 8.  
28. 37.



chose pour l'amour de Dieu, nous n'en sommes que plus heureux, & que nous n'avons rien à craindre des hommes si nous sommes bien avec Dieu.

Que nous reste-t-il donc après avoir été délivrés de la crainte des hommes, que d'en témoigner à JESUS-CHRIST nos reconnoissances, & d'en rendre gloire à sa sainteté? C'est encore des paroles du prophete Isaïe que l'Apôtre se sert pour prouver aux fidelles la pratique de ces saintes maximes: *Ne craignez point leurs menaces*, dit le Prophete, *& ne vous épouvantez point, mais rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées, qu'il soit lui-même votre crainte & votre terreur, & il deviendra votre sanctification.* Dieu nous sanctifie par sa grace, & c'est par cette même grace que nous le sanctifions, c'est-à-dire, que nous faisons paroître par toute notre conduite, que nous adorons un Dieu qui est la sainteté même, & que nous reconnoissons par nos adorations ses grandeurs & sa majesté; c'est en ce sens que nous prions tous les jours que son nom soit sanctifié.

Mais saint Pierre veut que cette reconnoissance soit affectueuse, & que ce culte que nous lui rendons soit interieur, & parte du fond du cœur. Ce n'est que par les mouvemens du cœur que Dieu veut être honoré: Les hommes qui ne connoissent point les replis de l'ame, se contentent des respects extérieurs qu'on leur rend, sans examiner s'ils sont sinceres ou faux; mais Dieu qui sonde les cœurs, déteste ce vain honneur hypocrite qu'on lui rend des lèvres, sans que le cœur y ait part. Le culte extérieur est tout-à-fait inutile s'il ne naît de l'interieur.

L'Apôtre donne ensuite un avis fort important pour ceux qui vivent parmi des infidèles & des hérétiques; c'est d'être toujours prêts de rendre raison de sa créance, & de la vérité de sa Religion. Car il ne suffit pas qu'ils paroissent réglés aux yeux des incrédules, & que leur vie soit irréprochable, s'ils demeurent muets & sans répartie à leurs questions sur le fait de la Religion; le mystère de la croix sera toujours pour les Payens une folie, & le christianisme une troupe de fanatiques & de visionnaires. Il n'est pas toutefois nécessaire que tous les Chrétiens soient tous habiles comme des Docteurs pour répondre aux ennemis de leur Religion, il suffit que les simples parmi eux, sachent au-moins les principaux motifs sur lesquels elle est fondée: par exemple, qu'elle a été prédite par les Prophètes; que la foi a été confirmée par une infinité de miracles; qu'il n'y a que les Chrétiens qui connoissent vraiment Dieu, qui l'aiment & qui vivent saintement. C'est ainsi que les plus simples pouvoient se défendre; mais ceux qui étoient plus spirituels devoient être aussi plus instruits & plus prêts de répondre à ceux qui croyoient que la vie éternelle, que ceux-ci esperoient, n'étoit qu'un bonheur imaginaire. Notre saint Apôtre veut que ces nouveaux Chrétiens fassent paroître dans leur réponse deux choses qui sont les caractères de la vérité; sçavoir, 1. beaucoup de douceur & de respect, sans suffisance, sans aigreur, & sans cet esprit de dispute, qui irrite plus qu'elle n'instruit. *La parole douce, dit le Sage, rompt la colere, & la parole dure excite la fureur.* La seconde chose qu'il demande, c'est une bonne conscience, & une conduite réglée, qui ne se démente jamais. Les plus

saints sont les plus éclairés, dit saint Augustin, & *August.*  
 par conséquent ceux qui répondent le mieux aux *ep. 112.*  
 ennemis de la piété. Cette uniformité de vie est  
 capable de persuader mieux que toutes les raisons,  
 & de couvrir de confusion ceux qui sont assez te-  
 meraires pour imputer des crimes horribles à des  
 gens qui mènent une vie si irreprehensible. On peut  
 voir ce qu'on a déjà dit ci-dessus sur le ch. 2. v. 12.

*v. 17. jusqu'à la fin. Car il vaut mieux être mal-  
 traités, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien qu'en  
 faisant mal, &c.*

Après avoir employé toutes les voies de douceur  
 & de deference à l'égard de ceux qui ne veulent pas  
 se laisser persuader de la verité de notre Religion,  
 & de notre innocence, s'ils continuent de nous  
 persecuter, il n'y a pas d'autre parti à prendre que  
 de souffrir avec patience, étant persuadés que si  
 nous sommes affligés, il ne permet pas seulement  
 que nous le soyons, mais qu'il le veut effectivement  
 pour notre bien. Saint Pierre exhorte donc ceux à  
 qui il écrit, de prendre-garde de s'attirer des maux  
 par leurs contradictions & leurs revoltes; mais s'ils  
 ont à souffrir quelque chose, qu'il vaut bien mieux  
 qu'ils souffrent comme innocens que comme cou-  
 pables: il leur propose encore l'exemple de J E S U S-  
 C H R I S T qui a souffert pour les pechés des au-  
 tres, quoiqu'il fût l'innocence même. C'est une  
 grande grace de souffrir, comme font les peni-  
 tens, pour les propres pechés; c'en est encore une  
 plus grande de souffrir innocent pour la justice,  
 comme les Martyrs: mais c'étoit une grace tout-  
 à-fait singulière & propre à J E S U S-C H R I S T de  
 souffrir, tout juste qu'il étoit, pour des pecheurs &  
 des injustes. Après cet exemple, qui osera donc se

plaindre d'être persecuté & maltraité sans le mériter ? Puisque c'est en souffrant sans être coupable, que l'on mérite auprès de Dieu quelque récompense à l'imitation de notre Sauveur, qui sans avoir jamais commis la moindre faute, nous a reconciliés par sa mort avec son Pere, lorsque nous étions encore pecheurs & ennemis de Dieu.

Rom. 5.  
8. 10.

L'Apôtre dit qu'il n'a souffert *qu'une fois*, pour faire voir l'efficacité d'une mort si précieuse, qui a suffi seule, & par une seule fois pour abolir tous les pechés de tous les siècles.

La fin que notre Sauveur s'est proposée en mourant pour nous, c'est de nous reconcilier avec Dieu son Pere, & de nous offrir à lui après nous avoir ramenés de notre égarement, pour lui être entièrement consacrés & dévoués à son service, afin de ne plus vivre & mourir que pour lui.

Le premier fruit que JESUS-CHRIST a recueilli de la mort qu'il a soufferte dans son corps, c'est d'avoir reçu dans la resurrection, par la vertu de l'Esprit de Dieu, une vie toute divine, qui a aussi été pour nous une source de cette même vie qu'il nous doit un jour communiquer, conformément à ce que dit saint Paul, *qu'encore qu'il ait été crucifié selon la foiblesse de la chair, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu.*

Luc. 23.  
46.

Mais d'autres Interpretes croient plus probablement, que le mot *d'esprit* en cet endroit se prend pour l'ame de JESUS-CHRIST, comme quand il dit en expirant : *Mon Pere, je remets mon esprit entre vos mains*, & qu'étant mort selon la chair, il a reçu une vie nouvelle selon son ame, lorsqu'il commença à vivre d'une vie immortelle, & la communiqua au corps qu'il fit vivre dès lors sans le se-

cours des alimens ; de sorte que le corps devint tout spirituel de terrestre qu'il étoit auparavant , comme parle saint Paul : ce fut alors que *le second Adam fut rempli d'un esprit vivifiant* , au lieu que *le premier Adam avoit été créé avec une ame vivante* , & avoit été formé de la terre ; mais *le second homme qui est le celeste , est descendu du ciel* , c'est-à-dire , que JESUS-CHRIST dans sa resurrection a eu un corps incorruptible , tel que l'auront les élus , dont il est le premier comme les premices de tout , & une ame qui par sa présence rendoit son corps incorruptible & immortel. C'est par cet esprit , dit saint Pierre , que JESUS-CHRIST étant mort en sa chair , alla aussi prêcher aux esprits qui étoient retenus en prison , qui autrefois avoient été incredulés au temps de Noé. Cet endroit a paru très-obscur aux Interpretes ; mais sans nous engager dans une trop grande discussion sur toutes les diverses interpretations de ce passage , nous suivrons la plus reçûe , qui suppose que quelques-uns qui avoient été incredulés durant les cent ans que Noé employa à bâtir l'arche , & qui se moquoient de lui , croyant qu'un homme sage comme il étoit , avoit perdu l'esprit de s'appliquer à une si folle entreprise ; voyant enfin arriver ce qu'il leur avoit prédit , ils penserent serieusement à se convertir à Dieu , & pleurant leurs pechés , entrerent dans des sentimens de penitence avant que d'être submergés dans les eaux du deluge ; ainsi ils se firent en quelque façon de ces mêmes eaux un batême pour leurs crimes , & offrirent à Dieu leur mort pour en être la satisfaction.

Cette supposition est très - raisonnable , & l'on peut dire de ces premiers hommes ce que le Psal-

*Psal. 77.* <sup>34</sup> miste a dit depuis de leurs descendans : *Lorsque Dieu les faisoit mourir, ils le cherchoient & ils retournoient à lui, & ils se hâtoient de venir le trouver.* Cet événement qu'il faut suppléer aux paroles de l'Apôtre, fait le dénouement & la solution de la plupart des difficultés que l'on fait sur cet endroit. Voici donc tout le raisonnement de saint Pierre : L'ame de JESUS-CHRIST séparée de son corps par sa mort, & unie à la divinité, descendit dans les enfers, non dans le lieu où souffrent les damnés, mais dans le lieu où étoient comme en dépôt, les ames de ceux qui dès le commencement du monde étoient morts dans la grace de Dieu, soit qu'ils eussent des restes de pechés à expier, soit qu'ils fussent dans le repos que l'Écriture appelle le sein d'Abraham, & là il prêcha aux esprits qui étoient retenus en prison ; c'est-à-dire, qu'il annonça à ces ames qui étoient dans ces prisons souterraines, l'heureuse nouvelle de leur élargissement, & leur apprit qu'il étoit leur redempteur ; qu'il avoit payé à son Pere le prix de leur liberté par l'effusion de son sang, & qu'il leur avoit ouvert le ciel, qui jusqu'alors avoit été fermé. C'est ce qui avoit été marqué par le prophete Zacharie adressant sa parole au Messie : *C'est vous aussi, qui par le sang de votre alliance avez fait sortir les captifs du fond du lac qui étoit sans eau.* Le lieu où étoient ces anciens justes est marqué figurément ici par un lac sans eau, parceque c'étoit en effet comme une espece de prison, où ils étoient retenus captifs jusqu'à ce que le ciel fût ouvert par la vertu du sang de JESUS-CHRIST.

*v. 20.* L'Apôtre dit qu'ils avoient autrefois été incroyables, lorsque la patience de Dieu les attendoit. Jamais

patience ne fut plus longue, & jamais néanmoins incredulité ne fut plus opiniâtre; Dieu leur donna le loisir de se convertir, & les attendit à penitence pendant tout le temps de la construction de l'arche, qui dura cent ans: ils demeurèrent incredules aux menaces de Noé durant tout ce temps, jusqu'à ce qu'ils en vissent l'accomplissement aux approches du deluge, dont se voyant pressés ils crièrent à Dieu misericorde, & moururent dans la douleur de leurs pechés. Notre Vulgate porte, *lorsqu'ils attendoient la patience de Dieu*; c'est-à-dire, que ces incredules entendant les menaces de Noé, se promettoient toujours que Dieu supporteroit leurs crimes sans les punir, comme il avoit fait jusqu'alors.

On peut voir sur la Genese l'histoire de Noé *ex-Genes.*  
pliquée. Mais il reste quelque difficulté à resoudre <sup>7.</sup>  
sur cet endroit obscur.

On demande d'où vient que l'Apôtre ne fait mention que de ceux qui se convertirent au temps du deluge, pour marquer leur délivrance par la vertu de la mort de JESUS-CHRIST.

On répond que c'est parceque l'on ne vid jamais tant d'hommes tout à la fois convertis à Dieu, & mourir ensemble; qu'ainsi il a voulu par cette grande partie exprimer tout le nombre des ames qui étoient retenues dans ces lieux souterrains jusqu'à la venue de leur liberateur. On dit encore, que l'Apôtre ne parle que de ces anciens penitens du deluge, parcequ'il parle ensuite du sacrement du Batême, qui est figuré par le deluge & l'arche. En effet l'arche étoit la figure de l'Eglise; le deluge représentoit le Batême. Noé & les siens, dit saint Augustin, sont délivrés du deluge par l'arche, c'est-à-dire, que la famille de JESUS-CHRIST est sauvée par le Batême.

## 248 I. EPISTRE DE S. PIERRE

l. 15. de  
civ. Dei  
c. 26. &  
27.

me en vertu du bois de la croix. Hors de l'arche ; tous perissent ; de même hors de l'Eglise, l'eau du Batême, ni la croix ne sauve personne. Par les eaux du deluge, l'arche est élevée en haut avec Noé & sa famille ; par les eaux du Batême, l'Eglise est élevée au ciel avec les fidelles qui la composent. Peu de personnes se sauvent dans l'arche ; peu sont baptesés & sauvés par la croix.

Enfin la submersion même de ceux qui perirent dans le deluge hors de l'arche, marque aussi l'abolition de tous les pechés par le Batême : ce n'est donc pas sans raison que notre saint Apôtre dit, que le deluge étoit la figure à laquelle répond maintenant le Batême. Voyez sur ce sujet l'explication du ch. 7. de la Genese.

v. 21.

Mais comme il parloit à des Juifs qui étoient accoutumés à des purifications exterieures, il leur declare que ce n'est point l'eau dont le corps est lavé qui purifie l'ame & qui cause le salut, mais la foi en JESUS-CHRIST.

Car il faut remarquer trois choses dans le Batême ; le signe exterieur & sensible, qui est l'ablution du corps jointe aux paroles évangéliques, qui déterminent cette ablution à l'être du Sacrement ; la vertu de sanctifier que Dieu communique à ce signe sensible pour sanctifier ceux qui s'en approchent avec les dispositions nécessaires ; & l'effet que Dieu produit par la vertu qu'il communique à ce Sacrement, dans l'ame de ceux qui le reçoivent sans aucun obstacle de leur part ; & cet effet produit par le Batême est la grace de la regeneration spirituelle, & de l'adoption pour être enfans de Dieu. Ce n'est pas précisément le signe exterieur qui sauve ; ce n'est pas aussi la vertu que Dieu communique



au signe sensible qui opere le salut, puisque tous ceux qui s'en approchent ne l'obtiennent pas : mais c'est le don ineffable de la grace divine, qui nous est communiqué par la vertu du sang de JESUS-CHRIST qui nous est appliqué par l'efficace du Sacrement, lorsque nous nous en approchons avec une conscience pure & éloignée de toute fiction. Ainsi dans le Batême, dit saint Pierre, ce n'est point la pureté extérieure que le corps reçoit dans les eaux où il est plongé, qui est l'effet du Batême ; mais c'est la foi sincère qui part du fond d'une bonne conscience, par laquelle nous protestons devant Dieu que nous renonçons au démon & à ses pompes ; & que nous garderons fidèlement les conditions de l'alliance que nous y contractons avec Dieu. *Ayant donc les cœurs purifiés des souillures de la mauvaise conscience par une aspersion intérieure, & les corps lavés dans l'eau pure du Batême, demeurons fermes & inébranlables dans la profession que nous avons faite.* C'est à quoi nous exhorte saint Paul dans l'épître aux Hébreux ch. 10. 22.

Saint Pierre dit que c'est *par la résurrection* de JESUS-CHRIST que le Batême nous sauve, parce-qu'elle est proprement le principe & le modèle de la vie chrétienne, la mort de JESUS-CHRIST ne faisant proprement que détruire le péché ; mais nous ressuscitons dans le Batême avec JESUS-CHRIST, afin de vivre de sa nouvelle vie, & d'aimer les choses qui sont en haut, & non pas celles de la terre. On peut voir ce que nous avons rapporté sur le v. 3. du ch. 1.

Le saint Apôtre montre ensuite le pouvoir souverain que JESUS-CHRIST s'est acquis entant qu'homme, & découvre les mystères par lesquels v. 12.

il opere notre salut dans le Batême. 1. *Il a détruit la mort, & le peché qui en est la source.* Le mot Latin qui signifie *devorer & engloutir*, marque qu'il l'a détruite entièrement; il use de la comparaison des tigres & des lions qui brisent leur proie, & la mangent avec une extrême avidité.

2. C'est par la resurrection qu'il forme en nous dans ce Sacrement la nouvelle vie que nous devons faire paroître dans notre conduite, comme nous avons dit ci-dessus. 3. *Il est monté au ciel, & nous l'ouvre par son ascension; il nous y fait monter avec lui, & nous en rend citoyens par l'esperance.* 4. *Il est à la droite de Dieu, où il veut bien être notre Avocat, notre Médiateur, & notre Pontife, pour intervenir, solliciter, & s'offrir à son Pere incessamment pour nous.* Enfin *les Anges, les Dominations, & les Puissances* lui sont assujetties, parcequ'il est le chef de toutes principautés & de toutes puissances, comme dit saint Paul. La toute-puissance lui a été donnée dans le ciel & dans la terre. Ainsi la souveraine puissance sur toute creature nous établit dans une grande confiance, étant persuadés qu'il est assez puissant pour achever en nous malgré tous les obstacles, ce qu'il y a commencé, & qu'étant déjà vainqueur de la mort & des démons, il détruira enfin par une victoire entière cette même mort, qui est notre dernier ennemi, & nous rendra les heritiers de la vie éternelle.

Col. 2.  
10.





C H A P I T R E I V.

1. **C**Hristo igitur passus in carne, & vos eadem cogitatione armamini : quia qui passus est in carne, desinit à peccatis :

2. Ut jam non desideris hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.

3. Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem Gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideris, violentiis, comestationibus, potationibus, & illicitis idolorum cultibus.

4. In quo admirantur non concurrentibus vobis in eandem luxuriæ confusionem, blasphemantes.

1. **P**UIS donc que JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair, armez-vous de cette pensée ; que quiconque est mort à la concupiscence charnelle //, il n'a plus de commerce avec le peché.

2. Ensorte que durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu. Epl. 4.  
23.

3. Car il *vous* doit bien suffire que dans le temps de votre première vie, vous vous soyez abandonnés aux mêmes passions que les payens, vivant dans les impudicités, dans les mauvais desirs, dans les ivrogneries, dans les banquets de dissolution & de débauche, dans les excès du vin, & dans le culte sacrilege des idoles.

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux, comme vous faisiez, à ces débordemens de débauche & d'intemperance,

¶. 1. *lettr.* dans la chair,

& ils prennent de là sujet de vous charger d'exécutions.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivans & les morts.

6. C'est pour cela que l'Evangile a été aussi prêché aux morts; afin qu'ayant été punis devant les hommes selon la chair, ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit.

7. Au reste la fin de toutes choses s'approche. † Conduisez-vous donc avec sagesse, & soyez vigilans dans la priere.

† Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Prov. 10. 12.

8. Mais sur-tout ayez une charité perseverante les uns pour les autres : car la charité couvre beaucoup de péchés.

Rom. 12.

13. Hebr. 13.

2. Philip. 2.

14. Rom. 12.

6.

1. Cor. 4. 2.

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.

10. Que chacun de vous rende service aux autres selon le don qu'il a reçu, comme étant de fidelles dispensateurs des différentes graces de Dieu.

11. Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche // Si quelqu'un exerce quelque ministere, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui

5. Qui reddent rationem ei, qui paratus est judicare vivos & mortuos.

6. Propter hoc enim & mortuis evangelizatum est : ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivunt autem secundum Deum in spiritu.

7. Omnium autem finis appropinquavit. Estote itaque prudentes, & vigilate in orationibus.

8. Ante omnia autem, mutua in vobismetipsis caritatem continuam habentes : quia caritas operit multitudinem peccatorum.

9. Hospitales invicem sine murmuratione.

10. Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrans, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei.

11. Si quis loquitur, quasi sermones Dei : si quis ministrat, tanquam ex virtute, quam administrat Deus : ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum

Christum : cui est gloria, & imperium in secula seculorum : Amen.

donne; afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié par JESUS-CHRIST, auquel appartient la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Carissimi, nolite peregrinari in fervore, qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat:

12. Mes chers freres, ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivoit.

13. sed communicantes Christi passionibus gaudere, ut & in revelatione gloriae ejus gaudeatis exultantes.

13. Mais † réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de JESUS-CHRIST, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

† Un S. Martyr non Pontife.

14. Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis: quoniam quod est honoris, gloriae, & virtutis Dei, & qui est ejus Spiritus, super vos requiescit.

14. Vous êtes heureux, si vous souffrez des injures & des diffamations pour le nom de JESUS-CHRIST; parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, & son Esprit repose sur vous.

15. Nemo autem vestrum patietur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor,

15. Mais que nul de vous ne souffre comme homicide, ou comme larron, ou comme faisant de mauvaises actions, ou comme se mêlant d'affaires qui ne le regardent pas.

16. Si autem de Chri-

16. Que s'il souffre comme

†. 14. Le Grec ajoute: *Et est in* | ni dans l'ancien MS. ni dans le  
*Esprit est blasphémé par eux, & est* | Latin, ni dans la version Syria-  
*glorifié par vous; mais cela n'est* | que.

Chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il en glorifie Dieu.

17. Car voici le temps où Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison. Et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Évangile de Dieu ?

Prov. 11.  
31.

18. Que si le juste même se sauve avec tant de peine, que deviendront les impies & les pecheurs // ?

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, *perseverant* dans les bonnes œuvres, remettent leurs ames entre les mains de celui qui en est le Createur ¶, & qui leur sera fidelle §.

¶. 18. *anr.* Comment l'impie & le pecheur pourront-ils subsister en la présence de Dieu ?

¶. 19. *letr.* lui remettent leurs ames comme à leur fidelle Createur.

✠ ✠ ✠ ✠ : ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ : ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 7. *P*uis donc que JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair, armez-vous de cette pensée, &c.

Saint Pierre montre ici à quoi nous engage notre Batême, & nous enseigne qu'ayant reçu dans ce Sacrement l'impression de la mort de JESUS-CHRIST, nous devons à son imitation mourir au péché, & vivre comme lui d'une vie toute nouvelle ; car ce seroit en vain qu'il seroit mort pour

stianus, non erubescat : glorietur autem Deum in isto nomine :

17. quoniam tempus est ut incipiat iudicium à domo Dei. Si autem primum à nobis, quis finis eorum, qui non credunt Dei Évangilio ?

18. Et si justus vix salvabitur, impius & peccator ubi parebunt ?

19. Itaque & hi, qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas suas in beneficiis.

nous, si nous ne faisons mourir en nous le peché, puisque c'est pour le détruire qu'il est mort. Pour bien entendre cette vérité, il faut remarquer que la mort & la passion de JESUS-CHRIST crucifié n'a pas seulement été le prix de notre rançon pour nous délivrer du peché; mais elle a aussi représenté la mortification de nos pechés, & de toutes nos affections mauvaises: de sorte que JESUS-CHRIST par sa mort n'a pas seulement détruit le peché, mais il nous a encore donné la force de le détruire en nous-mêmes, afin que comme il *est mort en sa chair*, pour nous rendre conformes à lui, nous mourions aussi au peché, & que nous soyons aussi insensibles à ses attrait, que si nous n'avions ni vie, ni mouvement pour le commettre; c'est en cela que selon le stile des Apôtres, nous sommes morts & crucifiés avec JESUS-CHRIST: c'est pourquoi saint Paul dit, que *celui qui est mort est délivré du peché*, & n'est plus capable de le commettre. Ce même Apôtre étend cette pensée au même chapitre: *Ne savez-vous pas*, dit-il, *que nous tous qui avons été batisés en JESUS-CHRIST, nous avons été batisés en sa mort?* C'est-à-dire, pour représenter sa mort, nous avons été ensevelis avec lui par le Batême pour mourir au peché, & le reste que nous avons déjà rapporté ci-dessus au chap. 2. v. 24. & conclut par ces paroles: *Considérez-vous de même comme étant morts au peché, & ne vivant plus que pour Dieu en JESUS-CHRIST notre Seigneur*. C'est donc en ce sens que saint Pierre dit ici, que le fidelle qui *a souffert dans la chair*, c'est-à-dire, qui est mort à la concupiscence charnelle, comme JESUS-CHRIST est mort en sa chair, *a cessé de pecher* comme s'il étoit effectivement mort,

*enforte qu'il ne vit plus selon les passions des hommes ;*  
*Galat. 5. 24. mais selon la volonté de Dieu. Car ceux qui sont à*  
**JESUS-CHRIST, ont crucifié leur chair avec**  
*ses passions & ses desirs déreglés.*

Saint Pierre veut que nous soyons pénétrés de cette pensée, & qu'elle nous serve d'armes & de force contre le péché. Il n'y a rien en effet de plus efficace contre la tentation, que le souvenir de la croix & de la mort de JESUS-CHRIST; le signe seul met en fuite les démons; & la vertu de cette mort précieuse a converti toutes les nations: car c'est d'elle que tire toute sa force l'Évangile, qui est *la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient.*

*Rom. 1. 16. v. 30.* Comme les Juifs à qui le saint Apôtre écrivoit, vivoient parmi les payens dans les pays où ils avoient été dispersés, il étoit très-difficile que plusieurs d'entr'eux ne fussent infectés de la contagion de tous les crimes, sur-tout avant qu'ils eussent embrassé la foi de JESUS-CHRIST. En effet, comment se peut-il faire que ceux qui habitent pêle-mêle les uns avec les autres, ne participent point aux désordres qui se rencontrent dans la vie commune? Saint Pierre rapporte ceux qui étoient les plus ordinaires parmi les payens, & qui le sont maintenant encore parmi les Chrétiens; ce sont les impudicités & les excès de bouche, & les autres dissolutions qui regardent les plaisirs du corps: il ajoute l'idolatrie. Il n'est pas aisé de croire, que les Juifs qui en avoient une extrême horreur s'y fussent abandonnés; mais il est bien probable que s'ils n'adoroient pas les idoles, ils pouvoient bien se laisser engager à assister à leurs festins, & à manger des viandes qui avoient été immolées aux fausses divinités des payens; ce que les Apôtres traitent d'idolatrie

*1. Cor. 5. 11.*



d'idolâtrie en plusieurs endroits de leurs épîtres. i. 10. 7.

Saint Pierre les exhorte à jeter la vûe sur tous les crimes qu'ils avoient commis, à s'en confondre devant Dieu, & à veiller sur eux-mêmes pour ne point se laisser aller aux sollicitations de ces gens qui ne connoissent point Dieu, & qui ne peuvent pas comprendre comment il se peut faire que des hommes mortels vivent dans la continence & la pureté des mœurs, dans la fuite des plaisirs & de tous les objets qui flattent la convoitise. 14  
1. Joann.  
5. 21.

Il leur donne donc ici le même avis que saint Paul donnoit aux Ephesiens, *de ne vivre plus comme les Gentils qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, qui ont l'esprit plein de tenebres, qui sont entièrement éloignés de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont, & de l'aveuglement de leur cœur,* & les excite à ne se mettre point en peine de leurs insultes & de leurs railleries, en voyant avec surprise leur changement, qu'ils ne s'étonnassent point des execrations dont ils les chargeoient : il y a de l'apparence que les payens commençoient dès ces premiers temps à imposer aux Chrétiens par des calomnies atroces des crimes horribles. Ephes. 4  
17.

Mais il les assure que ces calomniateurs qui se raillent si insolemment des serviteurs de Dieu sur la terre, seront bien-tôt jugés à ce tribunal terrible que nul n'évitera, soit qu'il soit encore en vie à ce dernier jour, soit qu'il soit mort auparavant. Et afin de faire voir que JESUS-CHRIST jugeroit aussi-bien les morts que ceux qu'il trouveroit vivans, il en rapporte une preuve, lorsqu'ayant laissé son corps dans le tombeau, il descendit selon son ame dans les enfers, où il commença d'exercer son

jugement à l'égard de ces anciens qui étoient morts au temps du deluge dans un regret sincere de leurs crimes dont ils reçurent un châtiment exemplaire en leur corps , ayant été noyés dans les eaux : mais ils meriterent par leur penitence d'entendre l'heureuse nouvelle de leur délivrance , pour participer dans leur ame à la gloire de leur liberateur. Voyez le chap. précédent v. 19.

v. 7. jusqu'au 12. *Au reste la fin de toutes choses s'approche ; soyez donc temperans & vigilans dans la priere , &c.*

Notre saint Apôtre pour consoler les Chrétiens à qui il écrit au milieu des afflictions dont ils étoient accablés , & pour les encourager à ne se point laisser abattre , il les avertit que *la fin de toutes choses s'approche* , & qu'ils doivent supporter avec patience des maux dont ils seront bien-tôt délivrés ; qu'ainsi la brieveté du temps & l'esperance de leur bonheur les devoit maintenir dans la perseverance. Mais comment saint Pierre pouvoit-il se servir de ce motif pour consoler ceux à qui il écrivoit, puisqu'il y a maintenant plus de seize cens ans qui se sont écoulés depuis ce temps-là , sans qu'on voie encore la fin du monde ?

On répond à cela , 1. Que ce temps nous paroît long , parceque nous le mesurons par les espaces de cette vie perissable ; mais si nous le comparions avec la durée perpetuelle de la vie future , plusieurs siecles ne nous paroîtroient qu'un moment ; car , comme dit le même Apôtre , *aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans , & mille ans comme un jour.*  
2. C'est que le temps de l'Incarnation de JESUS-CHRIST est le dernier âge du monde ; & les premiers Chrétiens étoient persuadés que le second

avenement de JESUS-CHRIST devoit suivre de bien-près la ruine de Jerusalem : nous voyons aussi que tous les autres Apôtres en parlent de même.

Saint Paul dit que *la figure de ce monde passe*, & que ceux qui vivoient de son siècle s'étoient rencontrés dans la fin des temps. Que le Seigneur étoit proche, c'est-à-dire, prêt de venir. Saint Jean dit, que ce temps qui se passe depuis le premier avènement de JESUS-CHRIST est la dernière heure.

Tous ces saints Apôtres ne faisoient cette réflexion, que pour exhorter les fidèles à la patience. *Vous autres, mes freres, perseverez*, dit saint Jacques, dans la patience jusqu'à l'avenement du Seigneur. *Soyez patients, & affermissez vos cœurs; car l'avenement du Seigneur est proche. Voilà le Fuge qui est à la porte.*

Enfin quoique nous ne sachions pas quand la fin de toutes choses arrivera pour tous les hommes en general, nous ne pouvons pas douter qu'elle n'arrive bien-tôt pour chacun de nous en particulier, puisque tout passera pour nous à l'heure de la mort, comme au jugement dernier; tout finit dans le monde pour celui qui meurt.

Le Saint prend de là occasion d'exhorter à se tenir sur ses gardes, en attendant ce jour & cette heure, qui viendra lorsque nous n'y penserons pas. Pour s'y bien préparer, il conseille trois choses; d'être temperans; de veiller, & prier: ces devoirs de pieté sont inséparables dans un Chrétien qui se tient toujours prêt de rendre compte de toute sa vie à son Juge, qui doit l'examiner avec la dernière exactitude.

Il doit être sobre & temperant, en gardant une moderation exacte à l'égard du boire & du manger, selon l'avis que donne notre Seigneur sur ces

1. Cor.  
7. 31.  
6. 10. 11.  
Philip. 4.  
5.

1. Jean.  
2. 18.

Jac. 5.  
7. 8. 9.

*Luc. 21.* 34. *fujet : Prenez garde, dit-il, à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes & du vin, & que ce jour ne vous vienne tout-d'un-coup surprendre. Cet excès rend le corps assoupi, & tout-à-fait incapable de raison & de s'appliquer à la priere.*

Mais la temperance que saint Pierre exige, ne consiste pas seulement dans la retenue à l'égard de la nourriture, mais aussi à l'égard de toutes les autres choses qui tendent à satisfaire les sens & la curiosité. Il n'y a rien qui étouffe plus l'esprit de priere, que ces grands mouvemens que l'on se donne dans le monde ; par les soins pressés pour venir à bout des affaires ; par les divertissemens & les partis de plaisirs qu'on croit innocens ; par les visites & les entre-vûes frequentes pour s'entretenir de choses nouvelles, & d'amusemens qu'on croit honnêtes ; toutes ces choses dissipent l'esprit, & l'appliquent si fortement, qu'il est impossible dans cette disposition de vacquer à la priere, ou de veiller sur soi-même.

Cette pente mauvaise qui porte à l'immortification, ne peut se corriger que par cette temperance chrétienne, si recommandée par les Saints, qui est un usage moderé que nous devons faire de toutes les choses permises & mêmes necessaires.

Mais comme il faut être temperant pour prier, il le faut être aussi pour veiller dans la priere, ou selon le Grec, *pour la priere*, car c'est sur-tout la temperance qui produit la vigilance, non seulement celle du corps en combattant le démon du sommeil, mais aussi la vigilance spirituelle qui nous fait faire une attention exacte sur toutes nos pensées & sur toutes nos actions ; l'une & l'autre est necessaire pour prier

avec ferveur & avec attention, avec lumière & avec  
 perseverance. *L'œil du corps qui veille, dit un grand* S. Jean.  
 Clim.  
 degr. 19.  
*Maître de la vie spirituelle, purifie celui de l'ame, &*  
*le long sommeil obscurcit toute la lumière de l'esprit.*  
 La veille sainte, dit-il encore, est un éclaircissement  
 de tous les nuages, & un anéantissement de tous  
 les fantômes qui ternissent la pureté de notre esprit,  
 & qui troublent son repos, au-lieu que l'excès du  
 dernier produit l'oubli des choses saintes. C'est  
 dans ce calme des passions, & par cet éclaircisse-  
 ment de l'ame que produit la veille du corps, que  
 l'on peut plus aisément veiller sur soi-même, & con-  
 siderer avec attention toutes les affections de son  
 ame, & toutes les faillies de son imagination pour  
 les arrêter, & les soumettre à la raison, pour être  
 mieux disposé à la priere, & à se tenir sur ses gar-  
 des pour n'être point surpris par l'arrivée impré-  
 vûe du Seigneur. Lui-même nous y exhorte sou-  
 vent dans son Evangile : *Prenez-garde à vous, Marc. 13.*  
*veillez & priez, parceque vous ne savez quand ce* 11-17.  
*temps viendra. Ce que je vous dis, je le dis à tous,*  
*veillez.* Saint Pierre repete ces mêmes avis au chap.  
 suivant : *Soyez sobres, & veillez.*

Enfin le troisième avis qu'il donne, c'est de prier ;  
 la temperance & la vigilance ne sont que des dis-  
 positions pour bien s'acquitter de ce devoir indis-  
 pensable à un Chrétien ; car quand par une conti-  
 nuelle vigilance sur ses pensées on travaille à dé-  
 tourner son esprit de toute distraction, on est dans  
 un recueillement qui ferme la porte de l'esprit à  
 toutes les pensées vagues & indiscrettes, pour con-  
 verser familièrement avec Dieu.

Il seroit inutile de dire quelle est la nécessité de la  
 priere, quelle est son excellence & sa vertu, puisqu'il

Degr. 28. n'y a point de fidelle qui n'en soit persuadé. C'est, dit le même saint Jean Climaque, la reconciliation de l'homme avec Dieu; la médiatrice de la remission des offenses; le rempart contre les miseres & les afflictions de cette vie; l'extermination de tous nos ennemis invisibles; c'est le canal par lequel coulent les graces & les dons du ciel; c'est la nourriture de l'ame; c'est la lumiere qui éclaire les tenebres de notre esprit; c'est enfin, pour dire en un mot avec Tertullien, *une toute-puissance soumise & suppliante, Omnipotentia supplex.*

1. Cor. 12. Quoique les moyens que l'Apôtre a proposés pour se préparer au jugement de Dieu soient excellens & nécessaires pour cela, il *montre encore une voie plus sûre & plus élevée* pour se rendre agreable à Dieu; c'est *une charité perseverante les uns pour les autres*; il la recommande *avant toutes choses*, comme fait saint Paul; *mais sur-tout*, dit-il, *revêtez-vous de la charité*; parceque sans cette vertu tout ce qu'on peut faire est inutile pour le salut, & le bien même que l'on fait ne tire sa bonté que de la charité; car c'est par elle que s'accomplit toute la loi. Il ne parle que de la charité pour le prochain; mais elle est inseparable de l'amour de Dieu sur lequel elle est fondée. L'on n'aime le prochain, qu'à cause qu'on aime Dieu, & l'on ne l'aime jamais bien que pour Dieu, & pour lui procurer la jouissance de ce bien souverain auquel nous aspirons nous-mêmes.

Rom. 13. Comme la charité est une vertu universelle par rapport à toutes les autres vertus dont elle est l'ame, par rapport aux sujets qu'elle embrasse, qui sont tous les hommes sans exception, elle l'est aussi dans sa durée, parcequ'elle doit toujours perseverer sans jamais cesser. C'est un devoir que l'on doit toujours

rendre au prochain, sans pouvoir jamais s'en dispenser.

La raison que le saint Apôtre rend de ce qu'il faut toujours s'aimer reciproquement, c'est que *la charité couvre beaucoup de pechés*; cela s'entend des pechés du prochain que l'on tolere, que l'on cache, que l'on dissimule, & que l'on pardonne en quelque nombre qu'ils soient, conformément à la réponse que JESUS-CHRIST fit à saint Pierre, qu'il devoit pardonner à son frere, *jusqu'à septante fois sept fois*, c'est-à-dire toujours. Ce n'est pas qu'on ne recoive en même-temps le pardon de ses fautes, en pardonnant celles des autres; c'est au-contre le meilleur moyen que nous ayons d'en obtenir la remission, selon la promesse de JESUS-CHRIST. On ne repetera point ici ce qui est rapporté sur le dernier verset de l'épître de saint Jacques.

Un des premiers devoirs de l'amour du prochain, c'est de pourvoir à ses besoins corporels, & de lui procurer les moyens d'être nourri, vêtu, logé, soigné dans ses maladies; & c'est à ces œuvres de misericorde que JESUS-CHRIST promet la vie éternelle; l'Apôtre les comprend toutes sous l'hospitalité, qui consiste à recevoir dans sa maison les pauvres étrangers, les voyageurs & les pelerins; avoir soin que rien ne leur manque des choses nécessaires à la vie: mais il parle de cette œuvre de charité plutôt que d'une autre, parcequ'elle étoit fort en usage parmi les premiers Chrétiens. La maison d'un fidelle étoit une retraite & un hospice où étoient bien reçûs tous les Chrétiens qui venoient de tous côtés, & passaient d'un lieu à un autre pour leurs affaires.

Notre Saint veut qu'on exerce cette vertu & les

2. Cor.  
9. 7.

autres œuvres de charité *sans murmure*, mais avec liberté & de bon-cœur; *non avec tristesse*, & *comme par force*; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Il y a deux choses qui peuvent porter ceux qui assistent le prochain à murmurer & à se plaindre; c'est ou la grande dépense, ou le peu de reconnoissance de ceux que l'on assiste. Mais ces deux causes sont frivoles & mal fondées, & n'ont pas d'autre principe que l'avarice & la vanité. Les biens que nous recevons de Dieu ne sont point à nous, & nous n'en sommes que les dépositaires; nous ne devons donc point refuser les occasions de les rendre à Dieu à qui ils appartiennent, puisque nous ne les avons reçus que pour les lui rendre par les exercices de charité. Quelle reconnoissance au-contraire ne devons-nous point avoir pour la bonté de Dieu, de l'honneur qu'il nous fait de nous associer aux soins charitables qu'il a de ses créatures, & de nous faire les instrumens de sa providence envers elles?

C'est une grace qu'il nous fait, de nous donner un bien qu'il pouvoit donner à tout autre; c'en est une seconde de nous donner la volonté d'en faire part aux indigens; c'en est encore une inestimable de vouloir bien tenir la place du pauvre, & de recevoir comme un bienfait le bien que nous ne tenons que de lui, & de nous en faire le sujet d'une récompense infinie, & le prix d'un bonheur éternel.

Après cela, peut-on regarder ces actions de charité comme des bienfaits & des grâces que l'on fait aux hommes, & non comme des grâces & des bienfaits que l'on reçoit de Dieu? Peut-on exiger d'eux des reconnoissances & des égards, comme des récompenses du bien qu'on leur fait? Si on étoit bien persuadé qu'il faut regarder les pauvres comme les



membres de JESUS-CHRIST qui le représentent, on se croiroit fort honoré de les recevoir chez soi, & de pouvoir leur rendre quelque service. On voit dans Abraham un excellent modèle de la manière avec laquelle on doit exercer la charité envers les hôtes & les étrangers. Il couroit au-devant d'eux pour les conjurer d'entrer chez lui, & les servoit avec une humilité profonde.

Saint Jean Chrysostome considerant la promptitude & l'affection de ce saint Patriarche dans cette pratique de charité, & le bonheur qu'il y a de l'exercer, le compare à un homme qui voyant à terre des perles de grand prix, se jette avec ardeur pour s'en saisir, de peur que quelqu'autre ne le prévienne. C'est donc avec grande raison que les deux premiers Apôtres disent qu'il faut exercer cette vertu avec une promptitude pleine d'ardeur. Mais il faut qu'à l'imitation d'Abraham, elle soit accompagnée d'une humilité pleine de respect & de reconnoissance.

Remarquez  
130

Saint Pierre ne se contente pas d'exhorter à la pratique des œuvres de charité pour les besoins corporels du prochain: il veut aussi que nous employons tout ce que nous avons de talent pour son salut, & nous instruit ici de l'usage que nous devons faire des graces que nous avons reçues de Dieu. Sur quoi il faut remarquer d'abord, que l'on distingue deux sortes de graces: La première est la grace sanctifiante, qui est appelée par les Theologiens, *gratia gratum faciens*, un don qui nous rend agreables à Dieu, & qui comprend tous les biens surnaturels par lesquels l'homme se sauve; comme la foi, l'esperance, la charité, la justice, & les autres vertus, la penitence, la perseverance, & la

Rom. 6.  
13.

vie éternelle, qui est une grace à laquelle se rapportent toutes les autres. La seconde est un don que Dieu a donné gratuitement, appelé par les Theologiens, *gratia gratis data* : cette grace comprend tous les talens surnaturels par lesquels un homme peut contribuer au salut d'un autre, sans que ces talens par eux-mêmes operent le salut de celui en qui ils se trouvent; & c'est de ces dernieres graces dont l'Apôtre parle ici.

10.

Mais il est bon de peser tous les termes dont il se sert : *Que chacun de vous*, dit-il, *rende service aux autres selon le don qu'il a reçu*. Il se sert du mot de *chacun*, parceque personne n'est dispensé de travailler pour le salut des autres, selon le don qu'il a reçu. Il n'y a personne qui n'ait reçu quelque talent; les uns ont le talent d'assister les pauvres; les autres de secourir les malades; les autres celui d'instruire; les uns ont du credit ou des richesses; les autres ont reçu de l'industrie & de l'adresse pour le maniment des affaires : quelque talent que ce soit, il faut l'employer chrétiennement pour l'avancement du salut de son prochain autant que Dieu y engage, & non point l'enfouir & le cacher comme le mauvais serviteur de l'Evangile.

Math.  
20. 28.

Le saint Apôtre veut qu'on *rende service aux autres* avec une humilité sincere, & qu'on se considere à leur égard comme leur serviteur, en imitant JESUS-CHRIST, qui n'est *pas venu pour être servi, mais pour servir*. On voit assez de gens qui sont tout prêts de rendre service aux autres; mais ils ne recherchent en cela que leur intérêt, & non celui des autres. Il faut aussi que ce soit *selon le don qu'il a reçu*. Saint Paul traitant ce même sujet, exhorte les fidelles de *ne point s'élever au-delà de ce qu'ils doivent*

Rom. 12.  
3.

*dans les sentimens qu'ils ont d'eux-mêmes ; mais de se tenir dans les bornes de la moderation, selon la mesure du don de la foi que Dieu a départie à chacun d'eux. Cet avis est très-important, mais peu suivi. On voit peu de gens qui se renferment dans les bornes de leur talent. On en voit même peu qui connoissent le véritable état de leurs dispositions ; plusieurs présumant de leur capacité, & croient en avoir assez pour se charger sans crainte de la conduite des autres. L'ambition leur fait négliger le don qu'ils ont, pour aspirer à ceux qu'ils n'ont pas ; ainsi ils tombent tout à la fois en deux grands défauts, & de négliger leur don, & de désirer celui d'autrui. Quand on connoît sa place, & qu'on y est une fois bien établi, on n'a plus rien à faire qu'à s'acquitter avec fidélité des devoirs de son état : comme étant, dit saint Pierre, de fidelles dispensateurs des différentes graces de Dieu ; car ce qui est à désirer dans les dispensateurs, est qu'ils soient trouvés fidelles.* 1. Cor. 4<sup>e</sup>  
2.

Cette qualité de *dispensateur fidelle* que Dieu nous impose, nous engage à user de ces dons avec de grandes circonspections. 1. Il faut reconnoître avec de grands sentimens d'humilité & d'actions-de-graces, que ces dons ne nous appartiennent pas, que nous les avons reçûs gratuitement & sans les avoir mérités, & que nous ne les avons pas reçûs pour nous-mêmes, mais pour les autres. 2. Nous devons les employer non pas selon nos foibles vûes, mais selon les regles de celui dont nous les avons reçûs. 3. Comme ces talens sont des dons de Dieu, il faut les employer selon toute leur étendue, & les répandre avec la même liberalité que Dieu nous les a communiqués. 4. Il faut nous souvenir que n'en étant que les dispensateurs, nous serons jugés sur le bon

ou mauvais usage que nous en aurons fait, par celui qui en est le maître & l'auteur.

v. 11. L'Apôtre réduit tous ces dons aux talens de l'instruction & de l'action, qu'il comprend sous le nom de parole & de ministère. Cette division renferme tout le détail qu'en fait saint Paul; & voici les règles qu'il donne pour faire un bon usage des uns & des autres. *Si quelqu'un parle, dit-il, que ce soit comme Dieu parlant par sa bouche.* Ces paroles : *Si quelqu'un parle*, s'entendent ou de tous les fidèles, ou de ceux qui sont chargés de parler aux peuples de la part de Dieu. Comme nous ne pouvons avoir de nous-mêmes aucune bonne pensée, nous ne pouvons point non plus regarder nos paroles comme étant à nous; car, comme dit le Sage, *nous sommes dans la main de Dieu, nous & nos discours.*

Rom. 12.  
1. Cor.  
12.  
Sap. 7.  
16.

C'est lui qui nous donne l'intelligence & la bonne volonté, qui forme nos actions & nos paroles. Si donc nous parlons au prochain, tout ce que nous lui disons de vrai & de juste appartient à Dieu; & nous ne pouvons lui parler d'une autre manière, si nous voulons nous-mêmes appartenir à Dieu: c'est ce qui nous doit rendre fort attentifs à ne rien dire qui ne soit digne de la majesté de celui au nom duquel nous parlons, sans y rien mêler qui ne convienne à sa sainteté & à sa souveraine vérité, comme s'il parloit lui-même, en sorte que nous ne soyons que l'organe par lequel il fasse entendre ses paroles.

Mais ce que dit ici S. Pierre, s'explique plutôt de ceux qui avoient ces dons spirituels qui les engageoient à parler des mystères de la Religion, comme le don des langues, l'intelligence des Écritures, le talent de les interpréter; & s'entend proprement de ceux qui ont le don de la parole, & qui sont ap-

pellés de Dieu pour instruire les autres ; ceux-là ne se doivent considérer que comme les ministres & les lieutenans de Dieu pour porter sa parole. Cette excellente qualité les oblige à plusieurs conditions capitales, & essentielles à ce saint ministère.

1. A se bien instruire du fond de la Religion, de la grandeur de ses mysteres, & des verités de la loi de Dieu, afin de regler les explications qu'ils font de l'Écriture par l'analogie de la foi, comme saint Paul l'ordonne. Il faut avoir une étrange temerité pour annoncer au peuple la parole de Dieu sans l'avoir bien méditée pour s'en remplir, & en être pénétré. Mais cette réflexion demanderoit un long discours. Malachi 2. 7.  
Osée 4. 6.

2. Ils doivent traiter la parole de Dieu avec grand respect, considérant que c'est la parole de Dieu, & non celle des hommes ; il faut donc qu'ils prennent-garde de l'affoiblir ou de la falsifier par des interpretations fausses ou relâchées, ou de l'alterer par des inventions de leur esprit, & par des tours étudiés d'une éloquence toute profane, afin qu'ils puissent dire comme saint Paul, ou plutôt qu'on puisse dire d'eux, qu'ils ne sont pas comme plusieurs qui alterent & qui falsifient la parole de Dieu, mais qu'ils la prêchent avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, & dans l'esprit de JESUS-CHRIST. 1. Cor. 2. 17.

3. Il faut qu'ils soient eux-mêmes persuadés des verités dont ils veulent persuader les autres, & qu'ils les aient pratiquées avant d'en enseigner la pratique à leurs auditeurs ; & qu'enfin ils attirent par la priere l'intelligence & la lumiere necessaire pour rendre la parole profitable à ceux à qui ils ont à parler, & que l'Esprit de Dieu leur suggere ce qu'ils ont à leur dire. *V. August. de doct. christ. lib. 4.*

Ce n'est pas seulement dans les discours qu'il faut essayer de ne rien mêler qui soit indigne du respect qui est dû à Dieu qui les forme en nous : c'est aussi dans tous les services qu'on rend au prochain, qu'il faut reconnoître que tout ce que nous faisons de bien vient de Dieu même, qui produit en nous la volonté & le pouvoir de le faire.

Philip. 2.  
13.

Mais ce nom de *ministere*, dont se sert ici saint Pierre, aussi-bien que saint Paul, marque principalement tous les offices Ecclesiastiques, dont se doivent acquitter tous ceux qui sont consacrés au service de Dieu. Ces deux colonnes de l'Eglise nous enseignent par ce nom, que ceux qui sont honorés de quelque degré que ce soit de ce ministere sacré, sont obligés de travailler pour satisfaire aux fonctions qui y sont attachées; au-lieu que plusieurs regardent les dignités Ecclesiastiques comme des honneurs sans charge, qui donnent les moyens de vivre dans l'estime du monde, & dans la jouissance des commodités de la vie, c'est pour cela qu'ils les recherchent avec empressement; ainsi ils se font, dit saint Gregoire, d'un ministere d'humilité un sujet d'ambition & de vanité.

Rom. 12.  
16. &  
ailleurs.

Notre saint Apôtre veut au-contraire, que celui qui est appelé à quelque ministere Ecclesiastique, l'exerce avec tant de moderation & d'humilité, qu'il ne se considere que comme un foible instrument dont Dieu veut bien se servir, quelque indigne qu'il soit, en sorte qu'il paroisse que c'est l'esprit de Dieu qui le conduit; & veut que d'ailleurs il agisse avec le zele & la vigueur que Dieu inspire à ses fidelles serviteurs, en reconnoissant toujours, que tout ce que nous avons de force & de vertu vient de lui, & qu'il en est la cause principale.

Gardons-nous donc bien de nous élever de quelque titre d'honneur que nous soyons revêtus dans l'Eglise de Dieu, si nous ne voulons être ingrats envers lui, & lui ravir la gloire qui lui est due. *Col. 3* Quoi que vous fassiez, dit saint Paul, ou en parlant, ou *17.* en agissant, faites tout au nom du Seigneur JESUS-CHRIST, rendant graces par lui à Dieu le Pere qui est auteur de tout ce que nous avons, & de tout ce que nous faisons de bien : que pouvons-nous avoir que nous n'ayons reçu de lui ? C'est de lui que nous tenons le ministere où la providence nous a mis, c'est lui qui nous a donné le talent que nous avons de nous en acquitter ; & nous lui sommes encore redevables du bon usage que nous en faisons. Rendons graces à Dieu de tout par JESUS-CHRIST, parceque tout vient de Dieu par JESUS-CHRIST ; faisons tout pour sa gloire, parceque tout doit retourner à lui ; car il est le principe de toutes choses. Sa gloire est éternelle, parceque son regne & son pouvoir ne sont point bornés par l'espace des temps & des lieux, comme les empires des Princes de la terre. C'est à l'exaltation de cette gloire, & à l'établissement de cet empire en JESUS-CHRIST, & par JESUS-CHRIST, que doivent tendre toutes les graces & tous les talents que nous avons reçûs ; c'est à quoi doivent aboutir tous nos desirs & tous nos desseins, surtout ceux des personnes consacrées au service de JESUS-CHRIST dans son Eglise.

Il semble que saint Pierre vouloit finir son épitre par cette clause, il ajoute néanmoins encore quelques avis, & sur-tout dans le reste de ce chapitre, une exhortation à la patience, qui étoit nécessaire à ceux à qui il écrivoit.

172 I. EPISTRE DE S. PIERRE.

v. 12. jusqu'à la fin. *Mes chers freres ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu, des afflictions, &c.*

Il ne faut pas s'imaginer qu'on n'est Chrétien que pour être heureux en ce monde; saint Pierre exhorte au-contraire à se préparer aux maux, & à les regarder comme une suite ordinaire de la profession que nous avons embrassée. C'est être pèlerin & comme étranger dans le christianisme, que d'être surpris des maux & des afflictions que l'on y souffre. Il est aussi naturel à un Chrétien d'être éprouvé par le feu de la persécution pour être approuvé de Dieu, comme à l'or d'être éprouvé dans le creuset pour être reçu comme bon. On peut voir sur ce sujet l'explication du v. 2. & 12. du ch. 1. de l'épître de saint Jacques. On n'est Chrétien que pour être conforme à JESUS-CHRIST, dont on a l'honneur de porter le nom, & on ne lui est conforme qu'en l'imitant dans ses souffrances. Comme donc il a fallu que JESUS-CHRIST souffrît pour entrer dans sa gloire, il est aussi absolument nécessaire à un Chrétien de participer à ses souffrances pour participer à sa gloire. Il faut, dit saint Paul, souffrir avec lui, pour être glorifié avec lui. Ce doit donc être à un Chrétien un sujet d'une extrême joie de pouvoir souffrir pour la justice & la vérité, selon la pensée des Apôtres & de JESUS-CHRIST même, tant à cause de l'honneur qu'il a de souffrir avec JESUS-CHRIST & pour JESUS-CHRIST, qu'à cause du bonheur ineffable dont il jouira, lorsque le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Pere avec ses Anges. JESUS-CHRIST est maintenant dans sa gloire, mais cette gloire ne paroîtra qu'au dernier jour devant tout le monde; il en est

de

Rom. 8.  
17.

Matth.  
5. 12.  
Luc. 12.  
50.

Rom. 5.  
3.

Gal. 6.  
14.

2. Cor.  
12. 10.  
6.

Matth.  
16. 17.



de même de la gloire des élus, ils sont morts & leur vie est cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST. Lorsque JESUS-CHRIST qui est leur vie vien- Coloss. 3. dra à paroître, ils paroîtront aussi avec lui dans sa gloire. 3. 4.

Mais parceque souvent ce n'est point tant la perte des biens, & la peine ou les tourmens qui ébran- v. 14. lent, & qui font tomber, que la honte & la confusion que l'on souffre par les injures & les affronts: saint Pierre prévient aussi sur ce sujet ceux à qui il écrit, & les fortifie contre cette tentation, en leur promettant que les calomnies dont on les noircira, seront une occasion avantageuse de leur procurer un grand bonheur, & que la confusion qu'ils souffrent pour le nom de JESUS-CHRIST leur attirera une gloire éternelle. Il semble que l'Apôtre a eu en vûe ce que dit JESUS-CHRIST à ses disciples & à tous ceux qui l'entendoient: *Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous chargeront d'in- Matth. 5. jures & de reproches, & qu'à cause de moi ils diront faussement toute sorte de mal contre vous: Réjouissez-vous alors, & soyez ravis de joie, parcequ'une grande récompense vous est réservée dans le ciel.* Mais l'Apôtre, outre cela, les console par le motif d'un bien présent, qui les rend heureux actuellement au milieu des opprobres & des outrages qu'on leur fait; c'est que tout ce qui se peut imaginer d'honneur & de gloire se trouve dans ceux qui souffrent pour JESUS-CHRIST. Qu'y a-t-il de plus honorable & de plus glorieux que cette patience héroïque des soldats de JESUS-CHRIST, qui combattent en sa présence, sous sa conduite, & avec lui-même, contre le démon, le monde & la mort? Y a-t-il rien de plus élevé dans le monde que l'état.

de ces illustres combattans, à qui Dieu donne le courage & la force pour vaincre, & sur qui repose ce même Esprit de force qui a reposé sur JESUS-CHRIST selon le Prophete? Rien ne fait reposer cet Esprit en nous avec plus d'attachement & de perseverance, que quand nous cherissons la honte de souffrir comme Chrétien, & que JESUS-CHRIST nous fait l'honneur de nous associer à ses opprobres.

Or comme le nom de Chrétien est un nom d'innocence & de sainteté, s'il s'en trouvoit qui fussent punis par les loix pour leurs crimes, ils attireroient sur leur memoire un opprobre éternel, & deshonoreroient par cette ignominie le saint nom dont ils font profession; c'est pourquoi l'Apôtre les avertit de prendre-garde qu'il n'y en ait aucun d'eux qui tombe dans le malheur si funeste que d'être condamné comme scelerat ou séditieux, qui forme des entreprises contre l'interêt de l'Etat ou des particuliers.

Il est vrai que c'est devant les hommes un deshonneur irreparable que de souffrir pour ses crimes. Il se peut faire néanmoins qu'un Chrétien tombé dans ce malheur acquière par une mort honteuse une gloire immortelle, si Dieu lui fait la grace de boire ce calice amer en patience & en esprit de penitence. Notre Sauveur qui a fait un Saint considerable d'un larron mis en croix, peut bien faire d'un criminel un homme agreable à Dieu, & changer un supplice infame en un sacrifice qui lui soit agreable. Mais le triomphe est entier & parfait quand on souffre pour la justice, pour la verité de la Religion & pour les interêts de l'Eglise. Une telle mort n'est honteuse qu'à la vûe des insensés, qui prennent

pour folie la vie des justes; elle est précieuse & glorieuse devant Dieu, & ceux qui la supportent avec une humble patience ont grand sujet de s'en réjouir & d'en glorifier Dieu, comme de la plus grande grace qu'il pût leur faire. C'est une grande grace qu'il fait de croire en JESUS-CHRIST; mais c'en est une encore bien plus grande de souffrir avec cette foi pour JESUS-CHRIST.

Le saint Apôtre acheve de convaincre les fideles de la nécessité de souffrir la persecution, par une preuve qui a toujours fait trembler les Saints. Dieu ne laisse point de pechés impunis. La punition des fautes que l'on commet, ou s'exerce dans cette vie, ou se reserve dans l'autre. Mais Dieu qui confidere ses élus comme ses enfans, les châtie ici-bas pour les purifier & les rendre dignes de lui; & comme un pere de famille a soin de corriger ses enfans pour les retenir dans le devoir, parcequ'il les aime: de même le Seigneur châtie celui qu'il aime, & il frappe de verges sous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans. Ceux qui ne sont point châtiés doivent passer, selon le grand saint Paul, pour des bâtards, & non pour de vrais enfans.

C'est ce qui fait dire à saint Pierre, que Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison; & nous sommes nous-mêmes sa maison, qui est l'Eglise du Dieu vivant. Il dit qu'il est temps d'exercer cette vengeance: ce temps s'explique de l'Eglise où Dieu a fait paroître sa severité, principalement à l'égard de ses fideles serviteurs, pour montrer que s'il épargnoit si peu les siens, il réserveroit aux impies un jugement terrible; mais cela s'entend aussi de la vie présente: car comme dit saint Paul, les persecutions & les afflictions qui ar-

v. 16.

Hebr. 12  
6. 7. 8.

v. 17.  
Hebr. 3.  
6.

1. Tim. 2.  
3. 15.

1. Thess.  
3. 5.

1. Cor. 11. 32. *...rivent aux Saints, sont les marques du juste jugement de Dieu, & qui servent à les rendre dignes du royaume pour lequel aussi ils souffrent; & lorsqu'ils sont jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui les châtie, afin qu'ils ne soient pas condamnés avec le monde.*

Exech. 9. 6. *Il semble que saint Pierre emprunte cette expression du prophete Ezechiel, où Dieu ordonne à ses Anges exterminateurs de commencer par son sanctuaire, c'est-à-dire par les Prêtres du Seigneur, la punition effroyable qu'il exerçoit sur son peuple qui s'étoit abandonné à l'idolatrie. Car quoiqu'il soit le Maître & le Juge souverain de tout l'univers, il veut toutefois qu'on reconnoisse qu'il prend un soin particulier de son Eglise; c'est pourquoi lorsqu'il declare dans Isaïe, qu'il feroit éclater ses jugemens contre les nations idolâtres, il ajoûte que ce ne sera qu'après avoir accompli son œuvre sur le mont de Sion, c'est-à-dire, quand il aura châtié son peuple & la ville sainte.*

Isa. 10. 22. *Ainsi il souffre long-temps les impies vivre impunément dans leurs déreglemens; au lieu qu'il punit aussi-tôt ceux qui le servent, pour les faire rentrer dans leur devoir s'ils s'en écartent. Mais s'il traite avec tant de rigueur en cette vie ceux qui l'aiment & qui lui obeissent, comment punira-t-il un jour les excès énormes de ses ennemis qui le deshonnorent par leurs crimes? Et si ce n'est que par beaucoup de peines & d'afflictions que les justes & les saints doivent entrer dans le royaume de Dieu, qui peut comprendre la rigueur de ses vengeances contre les impies & les pecheurs? Sans doute que si Dieu fait goûter ici-bas à ses chers enfans le vin de sa colere, il en fera avaler aux pecheurs de*

la terre toute la lie, selon l'expression du Prophete *Pf. 74. 9.*  
 roi : comment pourront-ils paroître & subsister en  
 la présence de Dieu, lorsqu'ils diront *aux monta-*  
*gnes & aux rochers : Tombez sur nous, & cachez-*  
*nous devant la face de celui qui est assis sur le trône ?*  
 Voyez Apoc. 6. 16. 17.

Notre saint Apotre se sert des paroles de Salo-  
 mon dans ses Proverbes, & les rend selon la tra-  
 duction des Septante; car voici comment saint Je-  
 rôme les rend selon l'Hebreu : *Si le juste est purifié* *Prov. 12.*  
*sur la terre, combien plus le sera le méchant & le pe-* *31.*  
*cheur ?* Ce n'est donc point une chose qui doive  
 surprendre le juste, de se voir affligé sur la terre ;  
 c'est parcequ'il est juste & que Dieu l'aime, qu'il est  
 affligé. Il doit reconnoître que c'est une faveur  
 particuliere de Dieu; de vouloir bien purifier ses  
 taches; & c'est au-contraire une grande marque  
 de la colere de Dieu, de laisser les méchans non  
 seulement dans l'impunité de leurs desordres, mais  
 encore dans la prosperité & dans la gloire.

Que reste-t-il donc à faire à ceux qui souffrent  
 pour une bonne cause, & dans l'ordre de Dieu ?  
 C'est, selon l'avis de l'Apôtre, de s'abandonner  
 entierement à lui; & s'ils sont engagés à *resister*  
*jusqu'à répandre leur sang en combattant contre le*  
*peché, il faut qu'ils remettent leurs ames entre les* *Hebr. 22.*  
*mains de celui qui en est l'auteur; en cette qualité il* *4.*  
 aime les ames qu'il a créées, & ne manquera pas  
 de les conserver : il est *fidelle*, & n'abandonne pas  
 ceux qui ont confiance en lui & qui se reposent sur  
 sa bonté. *Je sai*, dit saint Paul, *à qui j'ai confié mon* *2. Tim.*  
*dépôt, & je suis persuadé qu'il est assez puissant pour* *2. 22.*  
*me le garder jusqu'au dernier jour. Qu'ils disent*  
 donc avec JESUS-CHRIST souffrant sur la croix :

Luc. 24.  
46.*Mon Pere, je remets mon ame entre vos mains.*

Le saint Apôtre qui assure les fideles qui souffrent la mort, que Dieu sera lui-même un fidele gardien de leurs ames, ne les en assure néanmoins qu'à condition qu'ils auront perseveré dans les bonnes œuvres; car il n'y a que les justes qui se feront rendus recommandables par leurs bonnes actions, qui auront cette confiance d'être regardés de Dieu favorablement, quand leur temps sera venu. Ces bonnes œuvres se peuvent entendre de la disposition charitable & bienfaisante dans laquelle un bon Chrétien doit mourir, qui est de faire du bien à ceux qui lui font du mal, de prier pour ceux qui le persecutent, & de leur pardonner de bon-cœur dans le temps même qu'il en reçoit le coup de la mort, à l'imitation de JESUS-CHRIST, de saint Estienne, & des autres Martyrs.





C H A P I T R E V.

1. **S**eniores ergo, qui  
 Sin vobis sunt, ob-  
 secro, consenior & te-  
 stis Christi passionum :  
 qui & ejus, quæ in fu-  
 turo revelanda est, glo-  
 riæ communicator :

2. pascite qui in vo-  
 bis est gregem Dei, pro-  
 videntes non coactè,  
 sed spontaneè secun-  
 dum Deum : neque tur-  
 pis lucri gratiâ, sed vo-  
 luntariè :

3. neque ut domi-  
 nantes in cleris, sed  
 forma facti gregis ex  
 animo.

4. & cum apparue-  
 rit princeps pactorum,  
 percipietis immarcesci-  
 bilem gloriæ coronam.

1. **J**E vous prie, vous qui  
 êtes Prêtres, étant Prê-  
 tre comme vous, & de plus  
 témoin des souffrances de JE-  
 SUS-CHRIST, & même de  
 cette gloire qui doit paroî-  
 tre un jour à découvert :

2. paissez le troupeau de  
 Dieu dont vous êtes chargés,  
 veillant sur sa conduite, non  
 par une nécessité forcée, mais  
 par une affection toute volon-  
 taire, qui soit selon Dieu;  
 non par un honteux desir du  
 gain, mais par une charité  
 desintéressée ;

3. non en dominant sur  
 l'héritage du Seigneur, mais  
 en vous rendant les modelles  
 du troupeau, par une vertu  
 qui naisse du fond du cœur.

4. Et lorsque le Prince des  
 Pasteurs paroîtra, vous rem-  
 porterez dans la gloire une  
 couronne, qui ne se flétrira  
 jamais.

¶ 1. Le mot Grec, qui signifie | a vû de ses propres yeux ce que  
 témoin, signifie aussi martyr : ainsi | JESUS-CHRIST a souffert ; mais  
 plusieurs croient que saint Pierre | aussi qu'il en a rendu témoignage  
 ne veut pas seulement dire qu'il | en souffrant.

280 I. ÉPISTRE DE S. PIERRE.

Rom. 12.  
10.

Jac. 4.6.

†III. Di-  
manche  
après la  
Pentec.

Pf. 54.  
23.  
Math.  
6. 25.  
Luc. 12.  
22.

5. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez aussi soumis aux Prêtres. Tâchez tous de vous inspirer l'humilité les uns aux autres // : parceque Dieu résiste aux superbes, & donne la grace aux humbles.

6. Humiliez - vous † donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite :

7. jettant dans son sein toutes vos inquietudes, parcequ'il a soin de vous.

8. Soyez sobres, & veillez : car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra devorer.

9. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi ; sachant que vos freres qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous.

10. Mais je prie le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés en JESUS-CHRIST à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de temps, il vous perfectionne, vous fortifie &

5. Similiter adolescentibus subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate, quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

6. Humilianini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis :

7. omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsa cura est de vobis.

8. Sobrii estote, & vigilate : quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, querens quem devoret :

9. cui resistite fortes in fide : scientes eandem passionem ei, quæ in mundo est, vestrae fraternitati fieri.

10. Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passus ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.

†. 5. Gr. Revêtez-vous & ornez vous d'humilité.



vous affermissé, comme sur un solide fondement.

11. Ipsi gloria, & imperium in sæcula sæculorum. Amen.

11. A lui soit la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen ¶.

12. Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi; obsecrans & contestans, hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.

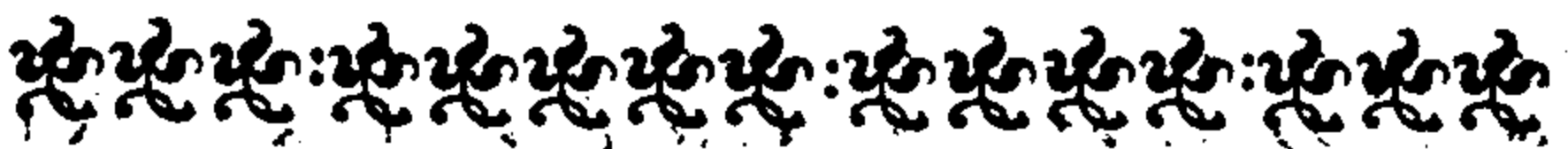
12. Je vous ai écrit assez brièvement, ce me semble, par *notre cher & fidelle frere* Silvain; vous declarant & vous protestant que la vraie grace de Dieu est celle en laquelle vous demeurez fermes.

13. Salutatur vos Ecclesia, quæ est in Babylone coelecta, & Marcus filius meus.

13. L'Eglise qui est dans Babylone, & est élue comme vous, & mon fils Marc, vous saluent.

14. Salutatur invicem in osculo sancto. Gratia vobis omnibus, qui estis in Christo Jesu. Amen.

14. Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Que la paix soit avec vous tous, qui êtes en JESUS-CHRIST. Amen.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *JE vous prie, vous qui êtes Prêtres, étant Prêtre comme vous, &c.*

Saint Pierre regle ici les devoirs des Pasteurs de l'Eglise; & la modestie avec laquelle il leur parle est aussi édifiante & aussi instructive, que le sont les excellens avis qu'il leur donne. Il use de

priere, lui qui étoit chef de l'Eglise, & traite de collègues ses inférieurs mêmes, comme JESUS-CHRIST appelle les Apôtres ses frères. Le mot de *Prêtre* qu'il donne à ses confrères, & qu'il prend lui-même, est un nom général, & renferme tous ceux qui ont part au sacerdoce de JESUS-CHRIST; mais il s'entend ici principalement des Evêques: car ce mot ne marque pas l'âge, mais l'office & la dignité de la Prêtrise; ainsi on ne doit pas l'expliquer, comme font nos Novateurs, des anciens d'entre les laïques, mais des Evêques & des Prêtres. Comme donc il étoit chargé de la part de JESUS-CHRIST non seulement du soin des ouailles, mais aussi des Pasteurs, il leur recommande avec une tendresse de père d'avoir soin de leur troupeau; & pour donner du poids à ses avis, il leur représente la part qu'il a eue aux souffrances de JESUS-CHRIST, & celle qu'il espère avoir à sa gloire.

MR. 4.  
15.

Saint Pierre avoit été témoin de la passion de JESUS-CHRIST; mais il en avoit rendu un témoignage authentique aux peuples avec beaucoup de force & de vigueur, en reprochant même à ceux qui l'avoient fait mourir, le crime énorme qu'ils avoient commis contre l'Auteur de la vie: de plus il avoit représenté cette mort précieuse par ses souffrances, & par les traitemens indignes qu'il avoit reçus pour le nom de JESUS-CHRIST. C'est là le témoignage éclatant que tous ses disciples lui ont rendu devant les Juifs & les Gentils, comme il le leur prédit lui-même, parceque leurs souffrances attestoient publiquement celles de leur Maître, & servoient d'un témoignage efficace à sa passion & à sa résurrection. C'est ce témoignage illustre qui

à fait donner dans la suite des siècles le nom de Confesseurs & de Martyrs, qui signifie *témoins*, à tous ceux qui ont souffert les tourmens & la mort pour la gloire de JESUS-CHRIST, & pour la vérité des mystères de la Religion.

Le saint Apôtre pour donner encore plus d'autorité à ses avis, parle de la participation qu'il devoit avoir à la gloire du Sauveur, après en avoir eu à ses souffrances. On croit probablement qu'il avoit eu revelation de son martyre, & de la gloire qui y étoit attachée. Notre Seigneur *pour marquer de quelle mort il devoit glorifier Dieu*, lui avoit ordonné de le suivre, comme dit saint Jean, à quoi se rapporte ce qu'il dit lui-même : *Je sais que dans peu de temps je dois quitter cette tente, comme notre Seigneur JESUS-CHRIST me l'a fait connaître.* Il n'y a donc pas d'apparence d'entendre ces paroles, comme veulent quelques-uns, de la gloire que JESUS-CHRIST fit paroître dans sa transfiguration à laquelle cet Apôtre fut présent, puisqu'il parle d'une gloire *qui seroit un jour découverte*, laquelle il oppose à ses souffrances; ce qui ne peut s'expliquer que de cette gloire dont parle saint Paul en mêmes termes : *Quand je considère, dit-il, les souffrances de la vie présente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous.* Saint Pierre en fait mention, pour encourager les Pasteurs à qui il s'adresse à supporter de bon-cœur tous les travaux attachés à leur ministère, afin que *quand le Prince des Pasteurs paroitra, ils puissent remporter une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.*

Joan. 21.  
14.

2. Ep. 1.  
14.

Rom. 8.  
18.

Il les exhorte donc à *paître le troupeau qui leur est commis*; ce devoir de Pasteur renferme plusieurs

obligations importantes, dont voici les principales :

1. Il doit résider avec ses ouailles. Il ne peut pas en prendre soin comme doit faire un Pasteur, s'il n'est avec elles pour les assister dans leurs besoins; ce qui est exprimé par ces paroles du Grec & du Latin : Le troupeau qui est *parmi vous*, ou *avec vous*, qui *in vobis est*. Le Concile de Trente a cru cette obligation si pressante, qu'il en a fait plusieurs Decrets menaçans. Voyez sess. 6. & sess. 23. c. 11. *de Reform.*

2. Il doit le nourrir de la parole de Dieu, non seulement par des exhortations publiques, mais aussi par des instructions particulières; la parole du Pasteur est le pain ordinaire des fidèles, & leur principale nourriture; c'est elle qui fait naître la foi dans les âmes, qui la fait croître, qui l'entretient & la fortifie; c'est le moyen dont Dieu se sert par le ministère des Pasteurs pour sauver tous ceux qui croient.

Rom. 1.  
16.

3. Il est obligé d'administrer à son peuple les Sacremens de JESUS-CHRIST, qui sont les canaux par lesquels le mérite de son sang nous est communiqué. Ce devoir demande de très-grands soins, & de très-grandes précautions, soit en prenant-garde qu'aucun ne manque de ces divins secours dans leurs besoins, soit en se gardant de les appliquer à ceux qui en sont indignes.

Jocn. 10.  
4.

4. Il doit encore le bon exemple à ceux qu'il conduit. Le bon Pasteur *va devant ses propres brebis, & elles le suivent*, dit JESUS-CHRIST: sa bonne conduite, & le règlement des ses mœurs doivent être à ceux qui lui sont soumis, comme un tableau vivant sur lequel ils puissent former toutes leurs actions, & reformer leurs défauts, en sorte qu'il puisse dire comme saint Paul : *Soyez mes*

2. Cor. 4.  
15. c. 11.  
6.

*imitateurs, comme je le suis de JESUS-CHRIST.*

5. Il doit les assister avec joie dans leurs besoins temporels, & ne permettre point qu'ils manquent des choses nécessaires à la vie. Le meilleur moyen de les rendre dociles pour recevoir volontiers les avis qu'on leur donne pour le salut de leurs ames, c'est de leur procurer les assistances qui leur manquent pour le soutien de leur corps.

6. Il doit leur faire des ordonnances & des regles pour les retenir dans leur devoir, & employer tout ce qu'il a d'autorité pour les porter à craindre Dieu, & à le servir avec affection.

7. Il doit s'adresser souvent à Dieu pour eux, gémir & pleurer pour leur conversion, offrir le saint Sacrifice des autels pour tous leurs besoins spirituels & temporels, & travailler à leur salut avec toute la vigilance possible, enfin *repandre ceux qui sont déreglés, consoler ceux qui ont l'esprit abattu, supporter les foibles, être patient envers tous, & se faire, comme saint Paul, tout à tous.* 1. Theff. 5. 14

Voilà les principales fonctions d'un Pasteur. Et *qui est capable d'un tel ministère?* Mais saint Pierre nous va faire remarquer les défauts qu'il y faut éviter, & les dispositions qu'il faut y apporter. 2. Cor. 29. 16.

Il faut premierement veiller sur la conduite de son troupeau, en prenant tous les soins auxquels le nom d'Evêque oblige: mais il faut éviter un défaut qui est assez commun parmi les Ecclesiastiques, qui est le chagrin & la repugnance avec laquelle ils exercent leur ministère; comme ceux, dit Bede, qui ne rendent service que par la nécessité de vivre, comme font ceux qui se plaignent des fatigues & des inquietudes qui s'y rencontrent; de la rudesse & de la grossiereté de ceux à qui on

rend service; du peu de reconnoissance qu'ils en ont; & enfin de tous les mécontentemens & de toutes les contradictions que l'on rencontre dans ce saint exercice. Ceux qui se trouvent dans un découragement si lâche, & dans des dispositions si indignes de leur caractère, se dispensent aisément de leurs fonctions, & s'en déchargent sur d'autres; s'ils le peuvent; mais ils ne s'abstiennent pas aisément de prendre les revenus qui y sont attachés. Il faut donc au-contraire, pour mériter le nom de Pasteur, s'acquitter de son emploi avec une affection toute volontaire, & avec une joie qui paroisse même sur le visage; puisque *Dieu aime*, selon la parole de Saint Paul, *celui qui donne gaiement*. Mais parceque ce zèle & cette promptitude pourroit être suspecte, & venir d'un motif intéressé, l'Apôtre ajoûte: que cette bonne volonté doit être *selon Dieu*, c'est-à-dire, que l'on ne doit agir dans l'exercice de ses fonctions que pour plaire à Dieu, sans rechercher autre chose que sa gloire, & sans attendre d'autre récompense que Dieu même & l'honneur de le servir.

Le second défaut que les Pasteurs doivent éviter, c'est l'avarice & l'esprit d'intérêt: il n'y a rien de plus indigne d'un homme qui travaille aux emplois de l'Eglise, que ces vûes basses & intéressées dans l'exercice des fonctions Ecclesiastiques. Les payens mêmes conviennent que tout gain comme tel est honteux; & qu'un homme qui n'agit dans tout ce qu'il fait que pour son propre intérêt, sans considérer celui des autres, est indigne de vivre parmi les hommes: mais le desir honteux d'un gain mercenaire dans l'état Ecclesiastique & dans la dispensation des choses spirituelles, est une dif-

position si monstrueuse, que l'Eglise dans ses Conciles n'en a parlé qu'avec horreur.

Il est vrai que la subsistance honnête est due aux ministres de JESUS-CHRIST, mais il la faut plutôt attendre que non pas la demander ou la rechercher avec empressement; au-moins faut-il éloigner tout soupçon d'avarice & d'intérêt, bien-loin de trafiquer avec une imprudence honteuse d'un si saint ministère. Ils doivent au-contraire l'exercer avec une affection pure & dégagée de toute prétention humaine, en considérant: 1. Que la puissance spirituelle qu'ils ont reçue pour travailler au salut des ames est si excellente & si précieuse, qu'il n'y a rien au monde qui puisse lui être comparé.

2. Qu'ils l'ont reçue gratuitement, & qu'ils la doivent communiquer gratuitement.

3. Qu'ils n'en sont point les maîtres, mais seulement les dispensateurs, & qu'ils rendront un compte exact de l'usage qu'ils en auront fait.

Enfin, comme c'est le troupeau de Dieu qu'ils paissent, & non pas le leur, c'est de lui qu'ils doivent attendre leur récompense, & non pas se contenter d'une vile & méprisable, telle que peut être tout ce qu'on peut attendre des hommes.

Le troisième défaut que saint Pierre reprend dans les Pasteurs des ames, c'est l'esprit de domination sur *l'héritage du Seigneur*, c'est-à-dire, sur le troupeau qui leur est échû en partage. Car le mot Grec qui signifie *sort*, marque au pluriel la portion qui échet à chacun comme par sort, ce qui comprend le Clergé & le peuple qui est dans leur détroit.

L'Apôtre se souvenoit de ce que le Sauveur avoit dit à lui & aux autres disciples: *Vous savez que*

Ezech.  
34. 4.

ceux qui sont Princes parmi les nations les dominent ; & que les Grands les traitent avec empire, il n'en doit pas être de même parmi vous, &c. Il savoit aussi que dans Ezechiel Dieu reprend les Pasteurs qui dominent leur troupeau avec une rigueur severe & pleine d'empire.

Cette domination sur le peuple & le Clergé peut s'exercer en plusieurs manieres. La premiere, lorsque les Pasteurs traitent de telle sorte ceux qui sont soumis à leur conduite, qu'ils croient avoir droit de disposer de tout ce qui leur appartient, comme font les maîtres à l'égard de leurs esclaves ou de leurs serviteurs. Il n'y a rien de plus commun dans ceux qui conduisent les autres, que de considérer plutôt le pouvoir qu'ils ont sur eux, que le devoir qu'ils doivent leur rendre ; & il est très-rare qu'ils n'en abusent lorsqu'ils le peuvent faire impunément.

1. Reg. 8.  
10.

Quand Samuel fut obligé par les sollicitations des Israelites de leur donner un Roi, il leur déclara de quelle maniere ils devoient être traités par la Puissance souveraine qu'ils demandoient : *Voici*, leur dit-il, *le droit du Roi*, c'est-à-dire, le droit qu'il prétendra avoir sur vous. En leur représentant quelle devoit être la conduite de leurs Rois, il y mêle l'injustice & la violence avec ce qui se peut faire selon la justice, & appelle cette conduite un *droit*, pour marquer un usage, & ce qui se fait ordinairement par ceux qui sont en place.

Les Superieurs Ecclesiastiques en usent souvent de même, & regardent plutôt l'étendue de leur pouvoir que les regles saintes qui leur ont été prescrites.

La 2. maniere est quand les Pasteurs, à l'imitation



tion des Princes du siècle, font ostentation de leur puissance, & ne paroissent jamais en public qu'avec un équipage magnifique & une grande suite de gens, pour se faire craindre, & s'attirer l'estime & la veneration des peuples. Cet usage est commun dans le monde, mais il n'est guere conforme à la volonté de Dieu, aux maximes de l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, aux exemples des Saints & aux ordonnances des Conciles. Ce n'est point par le luxe & le faste extérieur, mais par la douceur & la modestie, que JÉSUS-CHRIST veut que ses disciples attirent le respect & l'amour des peuples, plutôt que de s'en rendre redoutables, & les scandaliser en leur devenant inutiles. On peut voir sur ce sujet ce qui est rapporté non seulement de ces grands Saints que l'Église se glorifie d'avoir eû pour chefs & pour Princes, les Basiles; les Chrysostomes & tant d'autres, qui ont rendu à l'Église de si grands services par leur modestie & leur humilité; mais encore des exemples plus récents, de saint Charles, de Dom Barthelemi des Martyrs, & de plusieurs autres de ce siècle même, qui ont bien mieux aimé se rendre utiles à leurs peuples par une humble condescendance, que de s'en faire admirer par une vaine magnificence.

La troisième maniere de dominer se fait par les ordonnances & les loix severes que les Pasteurs font pour le reglement de leurs sujets. Car il arrive quelquefois que des Prelats, qui d'ailleurs ne veillent pas fort exactement sur la conduite du troupeau qui leur a été confié, font de belles loix pour le retenir dans le devoir, & lui prescrivent des regles pressantes, lorsqu'eux-mêmes se permettent avec trop d'indulgence la liberté de ne les pas suivre.

Matth.  
23. 4.

C'est le reproche que JÉSUS-CHRIST faisoit à ceux qui étoient de son temps assis sur la chaire de Moïse, qui disoient ce qu'il falloit faire, & ne le faisoient pas. Ils lioient des fardeaux pesans, & qu'on ne pouvoit porter, & les mettoient sur les hommes, & n'auroient pas voulu les avoir remués du bout du doigt.

Pour remédier à ces abus, l'Apôtre ne leur prescrit qu'un moyen, qui est de se rendre eux-mêmes *les modèles du troupeau*, comme JÉSUS-CHRIST le disoit de lui-même : Je vous ai donné l'exemple, moi qui suis votre Seigneur & votre Maître, afin que vous fassiez ce que j'ai fait. Il n'y a point de moyen plus efficace pour réussir dans l'exercice de leur ministère, pour procurer le salut des autres & le leur propre. On en peut dire ce que saint Paul dit de la nécessité de la charité pour être sauvé.

1. Cor. 13.

Quand un Pasteur parleroit le langage de tous les hommes & des Anges mêmes, quand il auroit le don de prophétie, qu'il pénétreroit tous les mystères, quand il auroit une foi capable de transporter les montagnes, s'il ne fait de bon-cœur le premier ce qu'il ordonne aux autres, & s'il ne leur donne l'exemple par une conduite réglée & uniforme, il détruira par l'irregularité de sa vie peu chrétienne, tout ce qu'il auroit pu édifier par ses grands talens. Entre les avis que l'Apôtre saint Paul donne à ses deux disciples Timothée & Tite, il veut sur-tout qu'ils se rendent *l'exemple & le modèle des fidèles*, mais *un modèle de bonnes œuvres en toutes choses*, en sorte que tout ce que le Pasteur fait, serve d'instruction à ceux qu'il conduit; & pour les mieux persuader de mettre en pratique les avis qu'il donne, il faut qu'ils soient persuadés eux-mêmes que

1. Tim.

A. 12.

Tit. 2. 7.

C'est de bon-cœur & avec une volonté sincère qu'il fait le bien qu'il exhorte de faire; c'est la seule voie par laquelle il pourra parvenir à la gloire immortelle qu'il recevra du souverain Pasteur, lorsqu'il paroîtra au jugement dernier pour couronner les élus.

v. 5. jusqu'au 12. *Et vous autres qui êtes jeunes, soumettez-vous aux Prêtres, &c.*

Le saint Apôtre qui a réglé les devoirs des supérieurs, règle ici de même ceux des sujets & des inférieurs à leur égard, comme fait saint Paul: *Obeissez*

*Hebr. 13*  
17.

*vous*, dit-il, *à vos conducteurs, & soyez soumis à leurs ordres, &c.* Il les comprend tous sous le nom de *jeunes-gens*, comme fait saint Luc ch. 22. 26. C'est principalement parceque ceux de cet âge sont toujours moins disposés que les autres à obéir aux supérieurs.

D'autres néanmoins croient que saint Pierre exhorte les jeunes à rendre le respect qu'ils doivent aux personnes avancées en âge, selon que la nature le prescrit, & que Dieu l'ordonne dans sa loi:

*Portez honneur & respect à ceux qui ont des cheveux blancs; honorez la personne du vieillard, &*

*Levit.*  
19: 32

*craindez le Seigneur votre Dieu.* L'Apôtre ne leur recommande que l'obéissance, parceque cette vertu dans les jeunes-gens tient lieu de toutes les autres; car comme ils n'ont pas assez de prudence pour se conduire eux-mêmes, s'ils suivent les avis de leurs supérieurs, de leurs directeurs, & des personnes qui ont acquis de l'expérience par leur âge, ils pourront se perfectionner & se rendre capables de conduire les autres.

Enfin l'Apôtre prescrit à tous ceux qu'il instruit dans cette épître, trois dispositions sous lesquelles il renferme l'idée d'un parfait Chrétien.

La première est l'humilité par laquelle ils se soumettent les uns aux autres, & principalement à Dieu. La seconde est une grande confiance en sa providence. La troisième est une vigilance & une attention continuelle sur eux-mêmes.

Matth.  
21. 29.

Ephes. 5.  
21.

L'humilité qui est la maîtresse de toutes les vertus & la source de tous les biens, comprend en abrégé elle seule toute la doctrine que JESUS-CHRIST nous a voulu apprendre: *Apprenez de moi*, dit-il, *que je suis doux & humble de cœur*. Mais saint Pierre, selon le texte original, en marque ici deux dispositions qu'il veut qu'on mette en pratique. La première, c'est d'être *tous soumis les uns aux autres*, dans l'ordre que demande l'état, la condition, & la situation d'un chacun: en sorte que non seulement les sujets & les inférieurs rendent à leurs supérieurs l'obéissance & les devoirs qu'ils leur doivent; mais encore qu'ils le fassent, comme dit saint Paul, *dans la crainte de JESUS-CHRIST*, considérant dans leurs personnes JESUS-CHRIST même qui les a établis dans le degré de supériorité qu'ils ont: mais il faut aussi que les conducteurs se regardent comme les serviteurs de ceux qu'ils gouvernent. Cette humilité réciproque conserve l'ordre parmi les hommes, entretient la paix, la concorde, & l'union des cœurs.

Saint Pierre ajoute pour seconde disposition, qu'il faut tous s'inspirer l'humilité les uns aux autres; & selon la force du mot Grec, s'en revêtir & s'en parer de telle sorte qu'on en soit tout environné, comme d'un vêtement que l'on attache étroitement sur soi-même. Il veut marquer par là, qu'on doit être si pénétré des sentimens de cette vertu, que nous soyons toujours disposés à la pratiquer en

toutes rencontres, nonobstant la répugnance continuelle de notre nature dépravée, qui nous inspire toujours l'élevation & la vanité. On ne sauroit trop recommander la nécessité d'une telle humilité pour arrêter les saillies de l'orgueil, & pour en reprimer tous les soulèvemens qui sont si naturels à l'homme. C'est par là que le peché a entré dans le monde, & que notre premier pere par un orgueil impie s'est revolté contre son Createur, ayant voulu se soustraire à l'empire de celui à qui il devoit tout, & ne dépendre que de lui-même, & qu'il a laissé comme un heritage funeste cette disposition criminelle dans le cœur de ses enfans. Il ne faut donc pas s'étonner que saint Pierre exhorte à se tenir attaché à cette vertu, parceque Dieu s'oppose à cet esprit de revolte, & donne sa grace aux humbles. Il les prévient de ses graces, & leur donne la vie éternelle, que saint Paul appelle du nom de grace. Voyez ces dernieres paroles expliquées dans l'épître de saint Jacques *Rom. 6* ch. 4. v. 6. *23.*

Il conclut donc de ce que Dieu abaisse les superbes, & releve ceux qui s'abaissent, qu'il faut s'humilier sous lui, & s'assujettir à sa toute-puissance. Il n'y a rien de plus raisonnable ni de plus juste, que de nous abaisser sous la main de Dieu, & comme creatures, & comme pecheurs. Nous devons reconnoître, comme creatures, que nous ne sommes rien, & que nous tenons tout de Dieu; & nous devons le reconnoître avec de grands sentimens de gratitude, étant bien-aïses de n'être que ce que nous sommes, & qu'il soit ce qu'il est, c'est-à-dire, de ce qu'il est tout-puissant, & que nous ne soyons qu'un neant devant lui. *Quel sujet as-tu Eccli. 10*

*de s'élever, dit le Sage, toi qui n'es que poussière & que cendre ?*

Mais si nous nous considérons comme pecheurs tels que nous sommes, nous nous regarderons encore bien au-dessous du neant, savoir comme des neants revokés contre celui qui leur a donné l'être. Or qu'y a-t-il de plus juste dans ce miserable état, que de se remettre entre les mains de son Createur, & de se soumettre à ses justes corrections par lesquelles il nous fait rentrer par un effet de sa misericorde dans la voie dont nous nous sommes écartés ? Suivons la conduite qu'il tient sur nous, approuvons-la, & reconnaissons que tout ce que nous souffrons dans cette vie est toujours bien au-dessous de ce que nous devons à la justice. Ainsi nous mériterons par la bonté, qu'au jour de son avènement il nous élève à un degré de gloire qui surpassera & nos esperances & nos merites.

7. La seconde disposition d'un vrai Chrétien, c'est la confiance en la misericorde de Dieu, & en la providence paternelle. Ce doit être un grand sujet de consolation à un Chrétien, de savoir que Dieu veut bien lui-même prendre soin de tout ce qui le regarde, & le délivrer de toute inquietude : *Ne vous mettez point en peine, dit le Sauveur, où vous trouverez de quoi boire & de quoi manger pour le soutien de votre vie. Un enfant ne craint point que son pere qui l'aime, le laisse mourir de faim. Dieu qui a donné la vie, ne manquera pas de donner tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir.* Mais quand Dieu promet d'avoir de nous un soin particulier, ce n'est pas sans que nous agissions de notre côté. Il nous faut travailler pour nous procurer les biens du corps & de l'ame ; mais il faut

Être entièrement persuadés que toutes nos peines seront inutiles si Dieu ne les benit, & que l'évenement des affaires ne dépend que de son plaisir. *Ps. 126. 1. 2.* Ce seroit le tenter que d'attendre par des voies extraordinaires les biens nécessaires à la vie présente, il veut que nous employions pour les acquérir, les moyens que sa providence a donnés. Or il est sans doute que le travail & l'industrie des hommes, leur soin & leur application sont de ce nombre, aussi-bien que les prières & les vœux qu'on adresse à Dieu pour cela. Il défend seulement le trop grand empressement & l'inquietude, qui marque une défiance criminelle de la bonté qu'il a pour nous, & de la fidélité de ses promesses. Il déteste cette incredulité impie qui ne veut pas dépendre des soins de sa providence. Tout réussit toujours bien à celui qui s'y soumet, quelque malheur apparent qui lui arrive; au contraire tout réussit mal à celui qui ne s'appuie que sur sa prudence & son industrie en quelque prospérité qu'il se trouve. Le soin paternel qu'il prend des hommes n'est pas moins efficace & réel dans ceux qu'il laisse succomber sous les efforts de leurs ennemis, qu'en ceux qu'il en délivre. Il a plus fait pour les Machabées en les soutenant par la force de son secours au milieu des plus cruels tourmens dans lesquels ils ont perdu la vie, qu'il n'a fait pour les jeunes-hommes jettés par Nabuchodonosor dans la fournaise de Babylone, en arrêtant l'activité du feu qui les devoit consumer. Il a délivré les premiers par une victoire heureuse d'entre les mains de leurs ennemis, pour les couronner dans sa gloire; & il a encore laissé les autres dans le danger de se perdre au milieu des tentations de cette vie misérable. Soyons donc persuadés que Dieu prendra de nous un soin

particulier si nous avons confiance en lui, puisqu'il a soin même de ceux qui se défient de lui, qui l'offensent & qui l'outragent. Que si les gens-de-bien manquent quelquefois des choses nécessaires à la vie, ils n'y perdent rien. Il importe peu que Dieu retire les siens de ce monde par la faim, comme il a fait plusieurs Martyrs, ou par quelque autre affliction. On peut dire néanmoins qu'il arrive fort rarement que le juste qui vit de la foi, manque en ses besoins; Dieu feroit plutôt des miracles pour les assister, que de les laisser dans l'extrême nécessité: mais c'est plutôt manque de foi que nous nous trouvons privés du secours de Dieu, & à cause des pechés qui attirent sa colere sur nous. Voyez cette matière traitée sur le ch. 6. de saint Matthieu, & sur le Pseaume 54. 23. d'où saint Pierre a tiré cette pensée.

v. 8. La troisième disposition que l'Apôtre demande dans un vrai Chrétien, c'est la temperance & la vigilance que nous devons garder pour nous soutenir contre un ennemi terrible qui ne cherche qu'à nous perdre. Il nous découvre le danger où nous sommes, & nous apprend quels sont les remèdes que nous devons employer pour nous en garantir. L'image qu'il donne de cet ennemi est effroyable; & il faut être dans une insensibilité bien profonde, si l'on n'est étonné en se représentant un lion si redoutable, toujours veillant, & toujours faisant la ronde, pour découvrir en nous la moindre entrée pour nous devorer. Il est redoutable & par sa force, & par sa finesse, & par son application continuelle aux moyens de nuire & de séduire. C'est de lui qu'il faut se donner de garde, & non pas des hommes, puisque quels qu'ils soient, ils sont toujours nos freres. C'est pourquoi saint Paul



nous avertit de nous fortifier de la vertu toute-puissante de Dieu, pour pouvoir nous défendre des artifices de ce cruel ennemi. Car, dit-il, nous avons à combattre, non contre des hommes de chair & de sang, mais contre des puissances spirituelles, qu'il appelle, les esprits de malice, & montre de quelles armes il faut se servir pour les vaincre.

*Ephes. 6.  
10. 11. 12.*

Saint Pierre propose ici deux puissans moyens avec lesquels on peut se défendre contre eux: la tempérance & la vigilance. La tempérance chrétienne, qui regle & modere l'usage des choses qui servent à l'entretien de la vie, ôte au démon la matière des tentations. Cette vertu consiste à détester la gourmandise, l'ivrognerie, les plaisirs deshonnêtes, le luxe des habits, & tous les autres excès qui lui fournissent les moyens de nous vaincre: car ce sont les desirs déreglés, qui sont les armes & les machines qu'il emploie contre nous pour se rendre maître de notre cœur. Ainsi la mortification de toutes les passions que le démon excite en notre ame, pour nous solliciter au péché, est un excellent moyen d'affoiblir ses tentations, & de résister à ses suggestions. Aussi tous les saints Docteurs de la morale de JESUS-CHRIST nous enseignent, que pour vaincre le diable nous n'avons qu'à vaincre nos passions. C'est, dit saint Augustin, vaincre les puissances invisibles, qui nous sont ennemies, que vaincre nos cupidités invisibles; d'où il s'ensuit, que si nous surmontons en nous-mêmes les desirs du siècle & des choses temporelles, il n'est pas possible que nous ne surmontions celui qui ne regne en nous que par ces mêmes desirs.

*August.  
de Agone  
Christi,  
ch. 2.*

La seconde chose que l'Apôtre nous recommande

est de veiller & de considerer avec beaucoup d'attention ce qui se passe dans nous-mêmes, afin de ne nous point laisser surprendre par les artifices de notre ennemi. La vigilance nous rend attentifs à trois sortes de vûes & de réflexions, pour éviter les pièges du démon.

1. Elle nous fait considerer ce que sont les creatures en elles-mêmes, & l'usage que le démon en fait pour nous perdre; elle nous fait voir qu'il emploie tout ce qu'elles ont de beau & de charmant pour nous séduire: & qu'ainsi tous les attraits de ces faux biens, dont il frappe notre esprit, ne doivent être à notre égard que comme des objets monstrueux & horribles, par le pernicious usage que ce cruel ennemi en fait contre nous.

2. Elle nous découvre qu'au milieu de tant de dangereuses amorces qui se trouvent dans les creatures, il n'y a que Dieu qui nous puisse garantir des plaies mortelles que le démon nous peut faire par ces instrumens de mort. Ainsi elle nous fait implorer son assistance pour nous en préserver.

3. La vigilance chrétienne sur nous-mêmes nous fait aussi regarder par la foi, le neant & la bassesse de ces mêmes creatures, que le démon emploie pour nous corrompre: c'est par le secours de cette divine lumiere que nous reconnoissons que les richesses, les honneurs & les plaisirs ne peuvent rendre heureuse une ame que Dieu seul peut contenter, & que toutes ces sortes de biens perissables que le démon nous fait paroître plus grands & plus aimables qu'ils ne sont en effet, ne peuvent que nous amuser, nous corrompre & nous perdre; elle nous découvre enfin qu'il y a d'au-

grès biens, dont la grandeur & la beauté nous rend toutes les créatures méprisables; c'est-là l'effet de la foi, par laquelle le saint Apôtre veut que nous résistions au démon. Voyez S. Jacques 4. 7. où ceci est encore expliqué.

Il les console ensuite dans leurs afflictions & dans les persécutions que le diable leur suscitoit, & leur représente que toute l'Eglise dans tous les endroits de la terre, est exposée aux mêmes traitements. Cette communion de souffrances est une vûe capable d'encourager les plus foibles; car ce seroit une honte de ne pas supporter ce que tous les Saints ont toujours éprouvé. L'exemple qu'il leur proposoit de la patience & de la fermeté avec laquelle les autres Chrétiens souffroient par-tout ailleurs, devoit être un motif pressant pour les empêcher de s'abattre dans leurs maux.

L'Apôtre conclut toute cette lettre en leur souhaitant une fermeté d'ame qui les fasse persévérer dans la foi malgré les traverses & les afflictions qu'ils enduroient, quelques longues & quelques grandes qu'elles fussent; il veut qu'ils les regardent comme courtes & legeres par rapport à cette gloire éternelle à laquelle ils avoient été appelés. Il les anime par la vûe de cette vocation heureuse, par laquelle Dieu, qui est l'auteur & la source de toute grace, les a associés à J E S U S-C H R I S T pour être les membres de ce corps, qui se forme, dit saint Paul, & s'édifie par la charité. Aussi sont-ils représentés ici sous l'idée d'un édifice, que Dieu qui en est l'architecte, établira sur le fondement solide & inébranlable d'une foi ferme. Il l'affermira & le fortifiera par la patience, & le fera croître par l'exercice des

bonnes œuvres, jusqu'à ce qu'il l'acheve & le perfectionne dans la gloire. C'est ce que saint Paul dit aussi de tout le corps de l'Eglise, qui est cette maison spirituelle qui se forme & s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne.

Coloss. 2.  
19.

Act. 11.

Saint Pierre qui étoit tout pénétré du sentiment des bienfaits dont Dieu comble les siens, s'écrie dans ce transport de reconnaissance: *A lui soit la gloire & l'empire*, pour marquer la joie qu'il a que Dieu seul soit grand & tout-puissant, & qu'il ait seul le pouvoir de distribuer des graces à qui il lui plaît. Voyez le chap. 4. 11. & 2. Tim. 4. 18. Hebr. 13. 21. Il ajoute, *Amen*; soit pour confirmer & assurer davantage la souveraine puissance de Dieu; soit pour marquer le desir qu'il a que Dieu soit ce qu'il est.

Act. 15.  
39.

Il envoya cette lettre de Rome en orient par Silvain, qui est le même que Silas: c'étoit un fidelle serviteur de Dieu; saint Paul le prit avec lui pour coadjuteur dans la prédication de l'Evangile, lorsque Barnabé se sépara, prenant Marc son cousin avec lui.

1. 12.

L'Apôtre, pour engager ceux à qui il adresse la lettre, de la lire exactement, leur témoigne qu'elle n'est pas bien longue; en quoi il semble vouloit imiter saint Paul dans son épître aux Hebreux, où après avoir dit, comme notre saint Apôtre: *Gloire soit à JESUS-CHRIST dans les siècles des siècles, Amen*, il ajoute: *Je vous supplie, mes freres, d'agrèer ce que je vous ai dit pour vous consoler, ne vous voyant écrit qu'en peu de mots. Mais saint Pierre recueille ici en deux mots tout le sujet de son épître, qui est que la grace & la foi qu'on leur avoit annoncée, & dont ils faisoient profes-*

tion, étoit la véritable grace qui les avoit rendus les enfans de Dieu, d'ennemis qu'ils étoient; que la religion qu'ils avoient embrassée, est la vraie, & que la doctrine qu'ils suivoient étoit indubitable. Il leur atteste cette vérité à la fin de sa lettre, afin qu'ils se donnassent de garde de ces faux-apôtres, qui troubloient toutes les Eglises, en voulant mêler la loi avec l'Evangile. Saint Paul s'en plaint en plusieurs endroits, & en a fait le sujet de l'épître aux Galates.

Notre Saint étoit à Rome lorsqu'il écrivit cette lettre. Il appelle cette grande ville du nom de Babylone, parceque l'idolatrie y régnoit comme dans l'ancienne Babylone, & que toutes les superstitions du monde s'y trouvoient ramassées. Voyez ce qu'on en a dit dans l'Apocalypse 17. 9.

Il dit néanmoins que Dieu l'avoit rendue, comme eux, participante de ses graces; c'est qu'il s'y étoit dès-lors formé une Eglise par la prédication de saint Pierre même. Il les salue de la part de cette Eglise, dans laquelle saint Marc, qu'il appelle son fils, tenoit un des premiers rangs: c'est saint Marc l'Evangeliste, qui se rendoit le disciple du saint Apôtre qui l'avoit converti. Voyez la Préface de saint Marc.

Il les exhorte de *se saluer l'un l'autre par un saint baiser*. C'étoit la coutume parmi les Juifs de se saluer en se baissant l'un l'autre, & cet usage s'observoit parmi les premiers Chrétiens. C'est pourquoi saint Paul y exhorte de même les Romains, les Corinthiens, & les Thessaloniens dans les lettres qu'il leur écrit. Ces deux grands Apôtres veulent que ce baiser soit *saint*, & qu'il ne s'y mêle

**JOH. I. EPISTRE DE S. PIERRE. CH. V.**  
rien d'impur & de sensuel: mais saint Pierre l'appelle ici, selon le texte original, un baiser de charité, parcequ'il doit aussi partir d'un cœur sincère & plein de charité pour le prochain. Un tel baiser, qui marque l'union & la paix qui étoit entr'eux, est un effet de la grace qu'il leur souhaite.





# ARGUMENT

DE LA II. EPISTRE

## DE SAINT PIERRE.

**C**E saint Apôtre étant assuré par une revelation de Dieu, qu'il devoit bien-tôt sortir de cette vie mortelle, voulut profiter de ce peu de temps qui lui restoit, pour exhorter les fidelles qu'il avoit instruits, à demeurer fermes dans la saine doctrine qu'ils avoient reçue des Prophetes & des Apôtres. Et il leur donne plusieurs instructions fort utiles pour le reglement des mœurs. Mais sur-tout il les avertit de se tenir en garde contre la doctrine empestée des faux-docteurs qui s'étoient glissés parmi eux: c'étoit les Simonienens & les Nicolaites, de qui sortirent ensuite, comme d'une source empoisonnée, plusieurs sectes abominables d'heretiques, qui se donnerent le nom de Gnostiques. Il les dépeint & les com-

bat avec des expressions fortes & prophétiques.

Il refute les blasphêmes de ces imposteurs, qui voulant ôter aux hommes la crainte des jugemens de Dieu, tâchoient de leur persuader que le monde subsisteroit toujours dans l'état où il est, & qu'il n'y auroit point de jugement dernier. Voilà le sujet de cette épître, que l'Apôtre a laissée à l'Eglise comme par testament, un peu avant sa mort. Voyons quelle est son authenticité, en quel temps, de quel lieu, & à qui elle a été écrite.

### §. I.

#### *De la canonicité de cette épître.*

On a douté durant quelque temps si cette lettre étoit de saint Pierre, parcequ'elle n'est pas, à ce qu'on prétend, du même stile que la première. Cette diversité de stile peut venir, ou de la différence du sujet que l'auteur y traite, ou, comme le croit saint Jérôme, parceque l'Apôtre n'ayant point auprès de lui saint Marc pour l'aider à exprimer ses pensées, il s'est servi d'un autre Secrétaire pour la composer. Néanmoins

cette



Cette difference de stile qui paroît entre cette épître & la premiere, n'est pas si sensible que ce Pere l'avoit cru: on y voit au-contraire le même tour des phrases, & la même brieveté; les heretiques mêmes en demeurent d'accord, & Calvin confesse qu'il n'y a rien dans cette épître qui ne sente la force & la gravité de ce grand Apôtre: aussi se trouve-t-elle dans tous les catalogues des livres sacrés du nouveau Testament, qui sont dans les Conciles & les Peres. Les anciens Peres tant Grecs que Latins, Origene, saint Justin & les autres la citent souvent, comme de saint Pierre, & d'une autorité canonique. Car elle est canonique si elle est véritablement de cet Apôtre: or qui pourra en douter si l'on prend-garde qu'elle porte le nom de *Simon-Pierre Apôtre de JESUS-CHRIST*? Il dit aussi qu'il a été présent à la transfiguration du Sauveur; il dit à ceux à qui il l'adresse, que c'est la seconde lettre qu'il leur écrit; il parle de S. Paul comme de son frere, qui a part au même ministere que lui. Si l'épître étoit supposée, toutes ces choses seroient d'étranges impostures, ce qui ne peut s'ac-

c. 1. 16.  
17. 18.

c. 3. 1.

corder avec le sujet de cette lettre, ni avec les caractères de modestie & de sainteté qu'elle respire. Ainsi ce n'est pas sans temerité qu'Erasmus la tient pour suspecte, car il appuie par là le sentiment de Luther & de quelques autres, qui combattent en ce point le consentement unanime, & la tradition perpétuelle de toute l'Eglise.

## §. II.

*En quel temps & en quel lieu cette lettre a été écrite, & à qui elle est adressée.*

On ne peut pas douter que l'Apôtre n'ait écrit cette épître un peu avant sa mort, puisqu'il le témoigne lui-même par ces paroles : *Je sais que dans peu de temps je dois quitter cette tente, c'est-à-dire ce corps mortel ; ainsi ce peut être en l'an de JESUS-CHRIST 65. s'il est vrai qu'il ait souffert le martyre en 66.*

Pour ce qui regarde le lieu d'où saint Pierre l'a écrite, quoiqu'on n'en puisse rien dire d'assuré, on ne peut guère se tromper en la faisant venir de Rome même, & peut-être de sa prison, où l'on dit qu'il a été durant les neuf der-

niers mois de sa vie, selon les Actes des saints Procelle & Martinien qu'il y convertit.

On ne voit pas non plus lieu de douter, qu'elle n'ait été adressée aussi-bien que la première, aux Juifs convertis, dispersés dans les provinces d'Asie, puisqu'il dit, que c'est la seconde épître qu'il leur écrit. Ce n'est pas qu'il n'y comprenne aussi les Gentils convertis à la foi comme dans la première, c'est pour cela qu'il l'adresse en general à *tous ceux qui ont été participans du précieux don de la foi.*





## II. EPISTRE

DE L'APOSTRE

## SAINT PIERRE

## CHAPITRE PREMIER.

1. **S** Imon-Pierre, serviteur & Apôtre de JESUS-CHRIST, à ceux qui ont reçu comme nous le précieux don de la foi //, avec la justice de notre Dieu & Sauveur JESUS-CHRIST.

2. Que la grace & la paix croisse en vous de plus en plus par la connoissance de Dieu, & de JESUS-CHRIST notre Seigneur.

3. Comme la puissance divine nous a donné toutes les choses // qui regardent la vie & la piété, en nous faisant

1. **S** Imon Petrus, servus & Apostolus Jesu Christi, iis qui coequallem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri, & Salvatoris Jesu Christi.

2. Gratia vobis & pax adimpleatur in cognitione Dei, & Christi Jesu Domini nostri:

3. quomodo omnia nobis divinæ virtutis suæ, quæ ad vitam & pietatem donata sunt, per cognitionem ejus,

†. 1. *lett.* une foi égale à la nôtre. *Grec.* une foi aussi précieuse.

†. 3. *lett.* Il nous a communiqué tous les dons de la puissance divine, &c.

qui vocavit nos propriâ  
gloriâ & virtute,

4. per quem maxi-  
ma & pretiosa nobis  
promissa donavit : ut  
per hæc efficiamini di-  
vinæ consortes naturæ:  
fugientes ejus, quæ in  
mundo est, concupif-  
centiæ corruptionem.

5. Vos autem curam  
omnem subinferentes,  
ministrate in fide vestra  
virtutem, in virtute au-  
tem scientiam,

6. in scientia autem  
abstinentiam, in absti-  
nencia autem pacien-  
tiam, in patientia au-  
tem pietatem,

7. in pietate autem  
amorem fraternitatis,  
in amore autem frater-  
nitatis caritatem.

8. Hæc enim si vo-  
biscum adsint, & su-  
perent; non vacuos,  
nec sine fructu vos con-  
stituent in Domini no-  
stri Jesu Christi cogni-  
tione.

9. Cui enim non  
præstò sunt hæc, cæ-

connoître celui qui nous a ap-  
pellés par sa propre gloire &  
par sa propre vertu,

4. & nous a ainsi communi-  
qué les grandes & precieuses  
graces qu'il avoit promises,  
pour vous rendre par ces gra-  
ces participans de la nature di-  
vine, si vous fuyez // la cor-  
ruption de la concupifcence,  
qui regne dans le siecle par  
le déreglement des passions.

5. Vous devez aussi de votre  
part apporter tout le soin pos-  
sible pour joindre à votre foi  
la vertu; à la vertu la science;

6. à la science la tempe-  
rance; à la temperance la  
patience; à la patience la  
piété;

7. à la piété l'amour de vos  
freres; & à l'amour de vos  
freres la charité //.

8. Car si ces graces se trou-  
vent en vous, & qu'elles y  
croissent de plus en plus, el-  
les feront que la connoissance  
que vous avez de notre Sei-  
gneur JESUS-CHRIST ne sera  
point sterile & infructueuse.

9. Mais celui en qui elles  
ne sont point, est un aveu-

✠. 4. *lett.* fuyant.

✠. 7. *ic. e.* l'amour de Dieu,

où se termine l'édifice de la Re-  
ligion.

310 IL ÉPISTRE DE S.  
gle qui marche à tâtons, &  
il a oublié de quelle sorte il a  
été purifié des pechés de sa  
vie passée

10. Efforcez-vous donc de  
plus en plus, mes freres, d'af-  
fermir votre vocation & vo-  
tre élection par les bonnes  
œuvres; car agissant de cette  
sorte vous ne pecherez // ja-  
mais.

11. Et par ce moyen Dieu  
vous donnera une entrée fa-  
cile au royaume éternel de  
notre Seigneur & Sauveur  
JESUS-CHRIST.

12. C'est pourquoy j'aurai  
soin de vous faire toujours  
ressouvenir de ces choses;  
quoique vous soyez déjà in-  
struits & confirmés dans la  
verité dont je vous parle;

13. croyant qu'il est bien  
juste, que pendant que je suis  
*dans ce corps comme* dans une  
tente, je vous réveille en vous  
en renouvelant le souvenir.

14. Car je sai que dans peu  
de temps je dois quitter cette  
tente, comme notre Seigneur  
JESUS-CHRIST me l'a fait  
connoître.

15. Mais j'aurai soin que,

ψ. 10. Grec. tombez.

PIERRE.

cus est, & manu ten-  
tans, oblivionem acci-  
piens purgationis ve-  
terum suorum delicto-  
rum.

10. Quapropter fra-  
tres magis satagite, ut  
per bona opera certam  
vestram vocationem &  
electionem faciatis :  
hæc enim facientes,  
non peccabitis ali-  
quando.

11. Sic enim abun-  
danter ministrabitur  
vobis introitus in æter-  
num regnum Domini  
nostri, & Salvatoris  
Jesu Christi.

12. Propter quod  
incipiam vos semper  
commonere de his; &  
quidem scientes & con-  
firmatos vos in præ-  
senti veritate.

13. Justum autem  
arbitror quandiu sum  
in hoc tabernaculo,  
suscitare vos in com-  
monitione :

14. certus quod ve-  
lox est depositio taber-  
naculi mei, secundum  
quod & Dominus no-  
ster Jesus Christus si-  
gnificavit mihi.

15. Dabo autem ope-

ram & frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.

16. Non enim dotas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem & præsentiam : sed speculatores facti illius magnitudinis.]

17. Accipiens enim à Deo Patre honorem & gloriam, voce deplâ ad eum hujuscemodi à magnifica gloria : Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui ; ipsum audite.

18. Et hanc vocem nos audivimus de cælo allatam, cum essemus cum ipso in monte sancto.

19. Et habemus firmiorem propheticum sermonem : cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, & lucifer oriatur in cordibus vestris :

même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.

16. Au reste ¶ ce n'est point en suivant des fables & des fictions ingénieuses que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avenement de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

17. Car il reçut de Dieu le Pere *un témoignage* d'honneur & de gloire, lorsque de cette nuée, où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat, on entendit cette voix : Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.

18. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venoit du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Mais nous avons les oracles des Prophetes, dont la certitude est plus affermie, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paroître, &

1. Cor. 10.

17. La Transfiguration.

Matth.

17. 3.

que l'étoile du matin se leve dans vos cœurs ;

2. Tim.  
3. 16.

20. étant persuadés avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière.

21. Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées ; mais ç'a été par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.

20. hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit.

21. Non enim voluntate humanâ allata est aliquando prophetia : sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✧. 1. jusqu'au 3. *S. Simon-Pierre, serviteur & Apôtre de JESUS-CHRIST, &c.*

6. 3. 1.

Le saint Apôtre qui prend ici son ancien nom de *Simon*, y ajoute celui de *Pierre*, pour se distinguer de plusieurs autres Simons dont il est parlé dans l'Évangile & dans les Actes. Il écrit, comme il fait dans sa première lettre, aux Juifs dispersés en diverses contrées du monde parmi les Gentils, auxquels il adresse aussi quelques avis. Il relève leur courage abattu par les afflictions, en leur représentant qu'ils ont part à la même foi & aux mêmes dons que les Apôtres ont reçus de Dieu. Car quoique la foi soit plus grande dans les uns que dans les autres, & que les uns connoissent les mystères de la Religion avec plus de clarté & avec plus d'étendue que



les autres, il n'y a toutefois *qu'une foi*, comme dit *Eph. 4. 8* saint Paul; parceque c'est le même Dieu, le même Sauveur, la même doctrine, & les mêmes promesses, qui font l'objet de notre creance. C'est pourquoy notre saint Apôtre parlant ailleurs de la foi qui a été donnée aux Gentils, dit que Dieu leur a donné *18. 117* la même grace qu'à lui & aux autres Juifs qui *17.* avoient cru en JESUS-CHRIST.

Que si cet excellent don n'est pas égal en tous, il est néanmoins, selon l'original, également précieux, nous ayant été acquis par le prix inestimable du sang de JESUS-CHRIST, en qui la foi chrétienne nous rend tous égaux: car ce n'est point par nos merites ou par notre industrie que nous l'avons obtenue; mais, comme dit l'Apôtre, *par la justice de notre Dieu & notre Sauveur JESUS-CHRIST*; c'est-à-dire par les merites de JESUS-CHRIST, qui est notre Dieu & notre Sauveur, qui nous ayant été donné de Dieu pour être notre justice, notre sanctification & *1. Cor. 1. 31.* notre redemption, nous a justifiés gratuitement par la *31.* foi, & nous a mérité la grace & la paix dont notre saint Apôtre souhaite l'accroissement à ceux à qui il écrit. Voyez l'épître précédente ch. 1. v. 2.

Il marque par cet accroissement, que les Chrétiens doivent toujours avancer dans la grace & dans la vertu, & ne doivent jamais s'imaginer qu'ils sont arrivés à la perfection; car c'est reculer que de dire: C'est assez, dit saint Augustin. Mais pour ne point marcher à tâtons, il veut qu'on avance aussi dans la connoissance de Dieu & de JESUS-CHRIST notre Seigneur; afin que les autres dons de Dieu croissent à mesure que s'augmente cette connoissance, qui est la foi même, & d'autant plus que c'est par cette lumière que se fait

le progrès dans la vertu : car plus on connoît la bonté de Dieu & de JESUS-CHRIST envers nous , plus on l'aime aussi , & plus on se porte à se consacrer à son service. Mais il parle de la connoissance d'une foi vive qui fait agir conformément à ce qu'elle fait connoître , & qui nous découvrant Dieu comme le seul objet qui merite d'être aimé , & JESUS-CHRIST comme notre médiateur tout-puissant pour nous conduire à lui , nous fait courir dans la voie de ses commandemens pour y parvenir.

*v. 3. jusqu'au 5. Comme sa puissance divine nous a donné toutes les choses qui regardent la vie & la piété , &c.*

Après que l'Apôtre a salué les fidèles à qui il écrit , il commence sa lettre en leur représentant les biens ineffables dont Dieu les a comblés , pour les engager à lui en témoigner leur reconnoissance par la pratique des vertus : mais les expressions fortes & énergiques qu'il emploie meritent bien qu'on y fasse quelque attention. Il ne dit pas seulement que Dieu nous a donné ce qui nous étoit nécessaire pour l'entretien de la vie de notre ame & de la piété chrétienne ; mais il dit qu'il nous a donné *toutes les choses qui regardent notre salut* , sans qu'il manque rien de sa part , & qu'il nous les a données par *sa puissance toute divine* , ou selon l'Interprete Latin , qu'il nous a communiqué *tous les dons de sa puissance divine*. Peut-on s'exprimer avec plus de force pour faire voir la grandeur des bienfaits de Dieu & l'effusion de ses graces , & en même-temps la vertu toute-puissante avec laquelle il nous a sauvés ? Car enfin , que pouvoit-il faire pour nous de plus qu'il n'a fait ? *Il a tellement aimé le*

*monde*, dit saint Jean, *qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle; comme dit aussi saint Paul: S'il n'a pas épargné son propre Fils, & s'il l'a livré*

*Rom. 8.  
32.*

*à la mort pour nous tous, se peut-il faire qu'en nous le donnant il ne nous ait pas aussi donné toutes choses?*

Que si Dieu a, pour ainsi dire, épuisé sa libéralité pour nous faire du bien, il a aussi employé toute sa puissance pour rompre tous les obstacles qui s'opposoient à notre salut. Quand il a créé le monde, sa parole seule a suffi pour donner à toutes les créatures l'être qu'elles ont reçu de lui. *Il a parlé, &*

*Pf. 33. 9.*

*tout a été fait; il a commandé, & tout a été créé.* Mais quand il a fallu réparer le déchet qui est arrivé dans le monde par le péché, & rétablir la chute du premier homme, il a employé la force de son bras tout-puissant, selon les termes de l'Écriture. La figure la plus expresse de la captivité de l'homme sous la tyrannie du démon, c'est celle des Israelites sous la domination de Pharaon. Or les Ecrivains sacrés disent souvent, que Dieu les en a tirés avec un bras fort & élevé, pour marquer les effets de la puissance qu'il a fait éclater dans la destruction de l'empire du démon sur les hommes.

*Exod. 13.  
14. 16.  
18. 13.  
17. 6.*

Les Prophetes qui ont prédit un si merveilleux événement, se sont exprimés de la même manière. Isaïe parlant de la venue de JESUS-CHRIST dans le monde & des œuvres merveilleuses qu'il y a opérées: *Voici, dit-il, le Seigneur votre Dieu qui vient dans sa puissance, il dominera par la force de son bras.* C'est comme parle aussi la sainte Vierge Marie, qui étoit plus éclairée qu'aucun autre de ce grand mystère, lorsqu'elle dit dans son admirable Cantique: *Il a déployé la force de son bras.* C'est

*Is. 40.  
10. 6. 51.  
5. 6. 51.  
10. 6.*

donc ce que l'Apôtre veut marquer par *la puissance divine qui nous a donné toutes choses*. Mais il s'explique encore plus nettement quand il ajoute, que c'est *en nous faisant connoître celui qui nous a appellés par sa propre gloire & par sa vertu*.

C'est une maxime constante dans notre Religion, qu'il n'y a jamais eu de salut sans la connoissance du Sauveur : cette connoissance dans l'ancien Testament a été envelopée de figures, & tous les Prophetes & les Patriarches l'ont prédit, les uns plus obscurément, les autres plus ouvertement. David en parle dans la plûpart de ses Pseaumes : *Sa droite & son saint bras*, dit-il, *nous a sauvés pour sa gloire. Le Seigneur a fait connoître le salut qu'il nous reservoit : il a manifesté sa justice aux yeux des nations*. Isaïe le suit presque en mêmes termes : *Le Seigneur a fait voir son bras saint aux yeux de toutes les nations ; & toutes les regions de la terre verront le Sauveur que notre Dieu nous doit envoyer*. C'est ce Sauveur que l'homme de Dieu saint Simeon, le tenant entre ses bras, dit qu'il étoit *destiné pour être exposé à la vûe de tous les peuples, pour être la lumiere qui éclaireroit les nations*. C'est cette lumiere qui est venue éclairer ceux qui étoient *assis dans la region des ombres de la mort*. Saint Paul, que JESUS-CHRIST lui-même avoit appelé *des tenebres à son admirable lumiere*, estime tant ce bonheur, que tout lui semble *une perte au prix de cette haute connoissance de JESUS-CHRIST son Seigneur*. Il nous y a appellés, dit notre Apôtre, *par sa propre gloire & par sa vertu* ; c'est-à-dire, par un pur effet de sa bonté & de sa misericorde, sans que nous y ayons rien contribué de nous-mêmes, c'est pourquoi il lui en faut rendre toute la gloire.

*Psal. 97.*  
2. 3.

*Isa. 52.*  
10.

*Luc. 2.*  
31. 32.

*Math.*  
4. 16.

*1. Petr.*  
2. 9.

On peut dire aussi, que notre vocation a été opérée efficacement par la force invincible & toute-puissante qu'il a de changer les cœurs par sa grace, en quoi consiste sa plus grande gloire. Or que ne peut point sur nous, pour nous attirer à lui, cette puissance souveraine qu'il a reçue de son Pere en sa resurrection ?

Les graces excellentes que le Sauveur nous a faites en se donnant à nous & pour nous, avoient été promises par Moïse & par les Prophetes ; mais elles nous ont été communiquées dans le nouveau Testament avec tant d'éclat, que les Apôtres n'en parlent qu'avec admiration : elles sont, dit saint Pierre, *très-grandes*, parcequ'elles sont proportionnées à la grandeur de Dieu & à la puissance souveraine de celui qui nous les a faites ; elles sont *precieuses*, parcequ'elles nous ont été acquises par le prix inestimable du sang d'un homme-Dieu : mais par rapport au bonheur & à la gloire que Dieu nous a destinée, elles sont si surprenantes, que saint Paul a raison de dire après le Prophete, que *le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment*. C'est qu'il nous a tirés des tenebres de l'ignorance, & de la servitude du démon ; il nous a éclairés des lumieres de la foi, il nous a justifiés, il nous a adoptés, *pour nous rendre par ces mêmes graces participans de la nature divine*.

Cette expression est si hardie, qu'il n'y a que le Prince des Apôtres qui osât s'en servir ; car elle ne se trouve point autre-part dans les Ecritures de l'ancien & du nouveau Testament : elle est néanmoins veritable en plusieurs manieres, non pas que l'homme puisse avoir part à l'essence divine, car il n'y a

que Dieu en trois personnes qui ait effenciellement la nature & la substance divine ; mais l'homme y peut participer même en cette vie ; par le don de la grace sanctifiante qui nous fait enfans de Dieu , & coheritiers de JESUS-CHRIST , & nous fait ainsi entrer en communion de la nature divine par les unions les plus nobles qu'il puisse contracter avec nous.

1. Par l'union substancielle avec notre Chef, qui s'est revêtu de la même nature que nous avons, & a pris par une bonté inconcevable les foiblesses de cette même nature, hormis l'ignorance & le peché.

2. En nous animant de l'Esprit du Pere & du *Ephes. 4.* Fils comme de la propre ame *du nouvel homme ;*  
*24.* qui est créé selon Dieu dans une justice & une saint-  
*2. Cor. 3.* teté véritable ; car l'Esprit de Dieu habite en nous ,  
*16.* dit saint Paul, & notre corps est le temple du Saint-  
*6. 8. 19.* Esprit qui reside en nous , & qui nous a été donné de Dieu.

3. Par l'union intime de toute la nature divine qui habite en nous , & qui y opere par la charité qui est répandue dans nos cœurs. Dieu est amour ; ainsi quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu , & Dieu demeure en lui.

4. En s'unissant en nous par la vision beatifique dans l'autre vie, où lorsque JESUS-CHRIST se montrera dans sa gloire nous serons semblables à lui ; parceque nous le verrons tel qu'il est. Car Dieu se faisant voir clairement aux Bienheureux , & les remplissant de lui-même , ils le possèdent si intimement qu'ils sont tout divinifiés , & pour ainsi dire, deviennent des dieux.

5. Nous devenons encore participans de la nature divine , en participant au corps & au sang de

JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie ; car , comme il l'assûre lui-même : *Celui qui mange ma chair & boit mon sang demeure en moi , & moi en lui ;* c'est ce qui fait dire à saint Cyrille de Jerusalem , Qu'en recevant le corps & le sang de JÉSUS-CHRIST nous le portons dans nous-mêmes , & nous devenons avec lui un même corps & un même sang : *Efficimur Christiferi , ac concorporei & consanguinei Christi.* C'est ainsi , ajoute-t-il , que nous devenons , selon saint Pierre , *participans de la nature divine* , en recevant sa divinité aussi-bien que son humanité.

*Cyrril.  
Jerusa.  
catech. 4.*

Mais comme Dieu est esprit , & parfaitement pur & saint , on ne peut être participant de la nature divine , sans renoncer à la vie qui est selon la chair. *Car quelle union peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité ? Quel commerce entre la lumière & les tenebres ? Quel accord entre JÉSUS-CHRIST & Belial ?*

*2. Cor. 6.  
15.*

Si donc nous voulons avoir part à de si grands avantages , reconnoissons quelle est la dignité du nom de Chrétien ; & pour ne point dégénérer d'une qualité si noble & si honorable , fuyons la corruption de la concupiscence , c'est-à-dire les déreglemens des passions & les vices qui deshonnorent l'homme , & le remplissent de confusion & d'opprobres. Il semble que le saint Apôtre marque les infamies des Simonienens & des Nicolaites , & se sert du mot de *fuir* , parceque c'est le moyen de vaincre les voluptés : *Fuyez la fornication* , dit saint Paul.

*1. Cor. 6.  
18.*

*v. 5. jusqu'au 10. Vous devez aussi de votre part apporter tout le soin possible pour joindre à votre foi la vertu , &c.*

Après que le saint Apôtre a représenté aux fidèles les grandes choses que Dieu a faites pour

eux, il les exhorte à faire aussi de leur côté tous leurs efforts pour répondre à ses desseins, & à se rendre dignes de tant de graces par l'accomplissement de leurs devoirs dans toute leur étendue; car comme il avoit dessein de les fortifier dans la pratique de la vertu, afin qu'ils pussent éviter les avis pernicioeux de quelques Docteurs corrompus esclaves de leurs passions, il leur fait ici le dénombrement des vertus qu'ils doivent pratiquer pour les préserver de cette contagion.

En supposant donc qu'ils avoient reçu la foi & la connoissance des mysteres de la Religion, il veut qu'ils bâtissent sur ce fondement toutes les vertus nécessaires pour former l'édifice spirituel de leur salut. Il en fait une gradation agreable, & l'ordre qu'il y établit n'est pas tout-à-fait arbitraire; mais il n'est pas aussi si essentiel, qu'on ne puisse mettre quelques-unes de ces vertus devant ou après les autres. Il en est de même du dénombrement que saint Paul fait des œuvres de la chair & des fruits de l'esprit, dans l'épître aux Galates.

La premiere chose qu'il leur demande, c'est de joindre à la foi l'exercice des bonnes œuvres, afin que leur foi ne soit point vuide, sterile, & morte; car la foi sans la pratique de la vertu, est un corps sans ame, comme saint Jacque le montre ch. 2. Voyez cet endroit.

Le second degré, c'est de passer de la vertu à la science; car si la vertu n'est éclairée & instruite, elle est fort sujette à s'égarer, & même à faire beaucoup de mal avec bonne intention. Les Juifs étoient fort zelés pour le service de Dieu, religieux observateurs de la loi qu'il leur avoit donnée; mais parcequ'ils ignoroient en quoi consistoit la



la vraie vertu, ils étoient dans de grands égaremens, & tout-à-fait éloignés de la voie du salut. Ainsi saint Paul leur rend témoignage de leur bonne volonté, mais il dit que ce zèle n'étoit point selon la science; c'est pourquoi il demande à Dieu par des prières ardentes, qu'il veuille bien les éclairer pour leur faire connoître dans quel esprit il falloit pratiquer les ordonnances de la loi pour être sauvé. Ce n'est donc pas assez de faire de bonnes œuvres, & de les faire avec affection, il faut aussi que ce soit non seulement avec une connoissance des principales maximes de la Religion, mais encore avec la prudence & la discretion qui regle par les lumières de la raison & de la foi toutes les actions de la vie, & qui établisse la mesure & les manières avec lesquelles il faut s'acquitter de tous ses devoirs à l'égard de Dieu & du prochain.

Rom. 9.  
1. 21

La troisième vertu qu'il leur conseille, c'est la v. 8.  
temperance. Cette vertu consiste à reprimer les plaisirs du corps, sur-tout les excès de la table, & les passions deshonnêtes, selon l'avis de saint Paul: *La volonté de Dieu est que vous soyez purs, que vous vous absteniez de la fornication, & que chacun de vous sçache posséder le vase de son corps saintement & honnêtement, & non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les payens.* Sans cette retenue l'on ne peut ni faire le bien, ni connoître les moyens de le faire: les passions obscurcissent l'esprit, & lui ôtent les lumières que la prudence donne pour discerner le bien d'avec le mal, & pour se régler dans toute la conduite de la vie.

Le quatrième degré de vertu, c'est d'ajouter la patience à la temperance. En effet, il ne suffit pas que tout ce qu'on fait soit juste, & composé selon

les mesures de la prudence la plus éclairée : la vie la mieux réglée tombe aisément, si elle n'est soutenue par le courage & la fermeté qui est nécessaire pour supporter toutes les traverses & les tentations qui surviennent infailliblement, & qui sont comme des orages qui renversent l'édifice des vertus, s'il n'est appuyé d'une patience ferme & courageuse.

Le cinquième est la piété, qui fasse faire & souffrir tout pour Dieu, & en vûe de lui plaire. L'Apôtre ne veut point une vertu de Philosophe, qui fasse gloire de mépriser les honneurs & les plaisirs, qui fasse endurer avec une force d'ame étonnante tous les maux que la cruauté de ses ennemis puisse inventer, mais qui n'agisse que par un sentiment d'orgueil, pour acquérir de l'estime devant les hommes : la patience qu'il demande doit être accompagnée d'une humble soumission à Dieu, qui soit prête d'endurer pour la justice & la vérité de sa Religion tous les tourmens qu'on voudra lui faire souffrir. C'est ce motif de piété qui a acquis aux souffrances des Martyrs une gloire éternelle.

v. 7.

Le sixième degré de cette échelle mystérieuse, est l'amour de leurs freres, sans lequel il n'y a point d'amour de Dieu, ni de véritable piété ; *car, comme dit saint Jean, comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* Si donc le culte que la piété chrétienne rend à Dieu, n'est assaisonné de la compassion pour le prochain, qui le fasse assister dans les besoins, il est faux & illusoire ; Dieu aime mieux la miséricorde que le sacrifice, c'est-à-dire, l'amour tendre & sincere pour le prochain, que non pas les marques exterieures de la piété. C'est par les secours que

Matth.  
9. 13.

l'on rend à ses freres dans leurs necessités, que l'on fait voir la regularité & la sincerité de sa devotion : *Souvenez-vous*, dit saint Paul, *d'exercer la charité ; & de faire part de vos biens aux autres ; car c'est par de semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.*

Enfin pour avoir une vertu parfaite & consommée, il les fait monter au septième degré, qui est la *charité*. Cette vertu qui est le principe, la regle & le couronnement de toutes les autres, fait que nous aimons notre prochain, non d'un amour charnel ou intéressé, mais d'un amour tout spirituel à cause de Dieu dont il est l'image ; & que nous aimons Dieu dans notre prochain : & par consequent nous assistons nos freres, & nous leur rendons service, sans avoir égard aux qualités dont ils sont revêtus, & sans exclure personne de nos soins charitables.

C'est cet enchaînement de vertus qui fait la perfection de la vie chrétienne, & qui nous fait accomplir tous nos devoirs à l'égard de Dieu, de nous-mêmes & du prochain. La foi, la pieté, & la charité, renferment toutes celles qui regardent Dieu ; c'est par la science, la temperance & la patience que nous travaillons à notre perfection ; & c'est en aimant nos freres que nous leur rendons ce que nous leur devons.

Le saint Apôtre marque ensuite les avantages que l'on tire de ces vertus, & l'état miserable de ceux qui auront negligé de les acquerir. Quel plus grand avantage peut-on se procurer dans la vie, que d'avoir une foi agissante, pleine de bonnes œuvres, & riche en merites ? Et comment peut-on faire voir que l'on connoît JESUS-CHRIST, qu'en pratiquant avec fidelité cet enchaînement de

v. 9. vertus qui ont leur accomplissement dans la charité ? Quel est au-contraire le malheur de celui qui en est dépourvu ? Quand il pénétreroit tous les mystères, & qu'il auroit une parfaite science de toutes choses, on peut dire avec notre saint Apôtre, *qu'il est aveugle*. Car ceux qui n'ont qu'une  
 1. Cor. 13. 2. foi morte & infructueuse, n'ayant point ces *yeux du cœur* dont parle saint Paul, qui éclairent pour marcher sûrement, & qui font discerner le bien du mal, pour suivre l'un & éviter l'autre, ils ne savent où ils vont, & ne peuvent s'empêcher de se heurter & de tomber. Ils ne sont néanmoins aveugles qu'en ce qui regarde leur salut. Ils peuvent être fort intelligens dans leurs affaires & pour leurs intérêts; ils peuvent par leur industrie rendre quelquefois de grands services à l'Etat & à l'Eglise: mais quoique selon la force du mot Grec, ils puissent voir les objets qui sont autour d'eux, & les choses du monde auxquelles ils s'appliquent, ils n'aperçoivent pas néanmoins ce qui est au-dessus d'eux, & dans le ciel; ce sont ces Sages dont parle Job, que *Dieu trompe par leur propre sagesse, & qui au milieu du jour trouvent les tenebres, & marchent à tâtons en plein midi, comme s'ils étoient dans une profonde nuit*.

Mais ils ne sont pas seulement aveugles pour ne pas voir ce qui leur est avantageux, ils sont encore insensibles & ingrats; après avoir reçu dans le Bâême la remission de leurs pechés, quelques énormes qu'ils fussent, qu'ils avoient commis dans leur premier état; après avoir promis solennellement qu'ils demeureroient dans la nouvelle vie qui leur avoit été donnée par la vertu du Sacrement, ils ont oublié & les grâces qu'ils ont reçues de Dieu,

& les promesses qu'ils lui ont faites, pour se plonger de nouveau dans les crimes auxquels ils avoient renoncé.

ψ. 10. jusqu'au 16. *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes freres, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres, &c.*

Il ne restoit plus au saint Apôtre que d'exhorter les fidelles à mettre en pratique les vertus qu'il leur avoit insinuées. c'est-là, dit-il, le moyen d'assûrer leur salut; car la plus grande assûrance qu'on en puisse avoir, se tire des bonnes œuvres, puisqu'on n'est sauvé qu'en y perseverant. Dieu nous a élus *Ephes. 1. 2.* avant la creation du monde pour être saints, & nous a prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST. Il nous a appelés à la foi dans le temps, & nous ayant justifiés gratuitement, il nous fait meriter la gloire qu'il nous a préparée, par la pratique des bonnes œuvres auxquelles il nous applique par sa grace, lui-même, dit saint Paul, *Hebr. 13. 21.* faisant en nous ce qui lui est agreable par JESUS-CHRIST. Ainsi les bonnes œuvres sont les moyens par lesquels Dieu accomplit le choix qu'il a fait de nous, & le dessein qu'il a de nous faire arriver à sa gloire; étant créés, dit le même Apôtre, dans les *Ephes. 2. 10.* bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchassions. Et quoique cette élection soit cachée en Dieu de toute éternité, & qu'on ne puisse l'affermir en elle-même, elle le peut être néanmoins par ses effets, c'est-à-dire, par les bonnes œuvres qui en sont des signes assûrés; & la promittude avec laquelle nous les executons, nous fait connoître que nous avons été prédestinés à la gloire.

Cette assurance néanmoins n'est que morale, & nous devons prendre-garde, selon le Concile de Trente, d'être si présomptueux que de croire indubitablement que nous sommes du nombre des prédestinés, puisqu'on ne peut point savoir, que par une revelation speciale, ceux que Dieu a choisis par son élection éternelle. La pratique constante & perseverante des bonnes œuvres, accompagnée d'un grand soin d'éviter le peché, est donc la meilleure marque de notre élection, & le meilleur moyen de ne s'en point écarter. Que

v. 11. si les œuvres sont abondantes, & que les graces se soient accrues de plus en plus, la récompense sera proportionnée aux merites; & Dieu qui fournit ici les moyens d'acquérir ces merites, en les couronnant, il couronnera ses dons dans le royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur JESUS-CHRIST.

v. 12. Le zele qu'a notre saint Apôtre pour le salut des fidelles à qui il écrit, n'en demeure pas là: quoiqu'il sût bien qu'ils étoient déjà instruits, & suffisamment affermis dans la creance des verités dont il leur parle, il croit pourtant être obligé de les leur remettre en memoire, & de les porter par des exhortations continuelles à les mettre en pratique. Il en apporte deux raisons. La premiere, c'est le devoir de son ministere qui l'y engage, c'est-pourquoi il dit: *Qu'il est juste de s'en acquitter; car un vrai Pasteur ne cesse point d'instruire & d'exhorter, même les plus parfaits, de peur qu'ils ne se relâchent, & parcequ'il y va pour eux du salut éternel. C'est ainsi qu'en a aussi usé son collegue en écrivant aux Romains. Je suis persuadé, leur dit-il, que vous êtes pleins de charité, que vous êtes*

remplis de toutes sortes de connoissances ; & qu'ainsi vous pouvez vous instruire les uns les autres : nean- Romi. 15.  
 moins je vous ai écrit ceci , voulant seulement vous 14. 15.  
 faire ressouvenir de ce que vous saviez déjà , selon la  
 grace que Dieu m'a donnée , d'être le ministre de  
 JESUS-CHRIST.

Que si les deux premiers Apôtres se sont crus obligés d'instruire & d'exhorter sans cesse leurs disciples , & ceux mêmes qu'ils croyoient bien instruits , que ne doivent pas faire ceux qui se chargent volontairement d'un peuple peu instruit , & qui souvent ignore les principes de la Religion , sans la connoissance desquels on ne peut être sauvé ?

La 2. raison qu'il apporte du soin qu'il doit avoir v. 13.  
 de les bien instruire , c'est qu'il les devoit quitter  
 bien-tôt , & leur fait entendre qu'il faut qu'il em-  
 ploie à les fortifier dans la connoissance & dans l'a-  
 mour des verités qu'il leur avoit enseignées , le  
 peu de temps qui lui reste à vivre dans ce corps fra-  
 gile , qu'il appelle une tente , parceque nous ne  
 sommes que des pelerins & des voyageurs sur la  
 terre.

Le Sauveur avant sa mort avoit prédit à saint v. 14.  
 Pierre , qu'il le suivroit un jour jusqu'à la mort de  
 la croix. Lorsque cet Apôtre lui ayant demandé où  
 il alloit , *Jesus lui répondit : Vous ne pouvez main- Joan. 13.*  
*tenant me suivre où je vais , mais vous me suivrez 36.*  
*après.* Et c'est ce genre de mort par lequel il lui  
 prédit encore aussi-tôt après sa resurrection , qu'il v. 21. 19.  
*devoit glorifier Dieu.* Mais il lui revela depuis quand  
 cela devoit arriver , soit en lui marquant long-  
 temps auparavant , & même avant qu'il vînt à  
 Rome pour la premiere fois , comme saint Leon Leo serm.  
 le semble dire , combien de temps il avoit encore 1. in Na-  
tal. Apuste

*Petri &  
Pauli.*

à demeurer sur la terre, soit en l'avertissant peu avant sa mort, qu'il devoit bien-tôt finir sa course, comme il le semble dire lui-même ici.

*Athan. de  
fug. P.  
113.*

Dieu lui ayant revelé le temps de son martyre, on a sujet de croire qu'il lui revela aulli le lieu où il devoit le consommer: car saint Athanase avance comme une chose constante, que le Saint-Esprit dit à saint Pierre & à saint Paul, qu'il falloit qu'ils souffrissent le martyre à Rome. Cette revelation, pour ce qui regarde le temps de sa mort, se peut rapporter, selon les Interpretes, à ce que dit saint Ambroise après Hegefippe, que saint Pierre se retirant de Rome lorsqu'on le cherchoit pour le faire mourir, il rencontra JESUS-CHRIST qui entroit dans Rome par la même porte par laquelle il en vouloit sortir durant la nuit, & lui demanda: *Seigneur où allez-vous? Je viens à Rome*, lui répondit JESUS-CHRIST, *pour être crucifié de nouveau.* Saint Pierre comprenant bien le sens de cette parole, retourna sur ses pas, & ayant été pris, il glorifia Dieu par le supplice de la croix.

*Ambr.  
serm. 68.  
Hegef.  
de excid.  
Jerof. l.  
3. c. 2.*

v. 15.

*Chrysoft.  
serm. in  
princip.  
Apost.*

Le Saint console encore extrêmement les fideses, lorsqu'il assure qu'après sa mort même il aura encore soin d'eux, selon la pensée de saint Jean Chryso-  
stome; & il nous apprend, dit ce Pere, à avoir beaucoup de confiance dans les prieres & dans la charité de ces grands hommes, que la mort même ne sépare pas de nous, & qui ont dans le ciel la même charité pour nous, que lorsqu'ils vivoient sur la terre.

Mais la plupart des Interpretes prenant le mot *habere* pour *poss.* selon l'usage de la langue Grecque, estiment que le sens de l'Apôtre est, qu'il aura soin que même après sa mort, ils puissent toujours se



remettre dans l'esprit ce qu'il leur avoit enseigné. On demande comment il a accompli la promesse qu'il leur fait ici ; car il n'y a pas d'apparence qu'il leur ait encore écrit d'autres lettres dont on n'a jamais entendu parler. Quelques-uns croient, que c'est en donnant ordre à ses successeurs de les faire ressouvenir des avis qu'il leur avoit donnés. D'autres enfin estiment plutôt que c'est en leur laissant les deux lettres qu'il leur a adressées, & qui sont comme l'abregé de toutes les choses qu'il leur avoit dites.

Cela paroît assez conforme à ce qu'il dit ensuite, pour faire voir que la doctrine qu'il leur a enseignée est solide & toute divine : Qu'il ne leur a point débité des fables & des fictions ingénieuses, en quoi consistoit la Theologie des payens, que la lumiere de l'Evangile a fait évanouir ; mais des verités établies sur des preuves infailibles. v. 16.

Il leur a fait connoître la puissance toute divine de JESUS-CHRIST ; soit celle qu'il a fait éclater dans son premier avènement par la remission des pechés, par la force de sa doctrine, par la vertu de ses miracles, & enfin par la conversion des peuples qu'il a soumis à la foi de ses mysteres, & à l'obeissance de ses commandemens par le ministère de douze pauvres hommes du commun du peuple, & sans lettres ; c'est *cette force de Dieu* 1. Cor. 1.  
 & *cette sagesse* que saint Paul dit qu'il prêchoit. 24. 25.  
 Elle paroissoit aux hommes une foiblesse, mais elle étoit plus puissante que toute leur force ; soit la puissance qu'il fera paroître à son second avènement dans son jugement dernier si redoutable aux méchans, & si consolant pour les bons ; c'est alors

Matth.  
24. 30.

que *le Fils de l'homme viendra*, comme dit saint Matthieu, *sur les nuées du ciel avec une grande puissance & une grande majesté*. Et afin que les fidèles de son temps ne fussent point séduits par les impies qui nioient la resurrection & rejettoient cet

ch. 3. 4.

avenement glorieux, comme il le rapporte lui-même par leurs propres termes : *Qu'est devenue, disent-ils, la promesse de son avenement ?* l'Apôtre les en assure par un témoignage qu'ils ne peuvent rejeter : c'est le sien propre, & celui de ses colle-

v. 17.

gues saint Jacques & saint Jean. Il dit qu'il a été avec eux témoin & spectateur de la gloire & de la majesté que J E S U S - C H R I S T leur fit voir dans

Matth.

17.  
Luc. 9.  
18.

sa transfiguration, lorsque cette lumière éclatante qui parut sur son visage, se répandit de tout son corps sur ses habits, & les fit devenir plus blancs que la neige. Or cette gloire n'est qu'un échantillon de celle dans laquelle il doit paroître, & dont il revêtira ses élus dans son dernier avenement. Et pour confirmer encore davantage cette preuve, il declare qu'il entendit alors cette voix qui sortit d'une nuée claire & brillante, qui prononça distinctement ces paroles : *Voici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection*. Ce témoignage que Dieu le Pere rend à J E S U S - C H R I S T son Fils, a paru si important, qu'ayant été rapporté par trois Evangelistes, le Saint-Esprit a voulu que saint Pierre, comme un quatrième Evangeliste le rapportât aussi.

v. 18.

Il leur marque encore la circonstance du lieu où la chose arriva, sçavoir *la montagne sainte*, qu'on croit être le mont Tabor, & non pas le Liban, comme veulent quelques-uns. Il appelle cette montagne *sainte*, parceque Dieu se l'étoit consacrée

par ce grand mystere, de même que le mont Horeb est nommé *une terre sainte*, à cause que Dieu y Exod. 31 montra à Moïse sa puissance dans le buisson ar- 50 dent. On peut voir cette histoire expliquée plus au long dans saint Matthieu, ch. 17.

Le saint Apôtre qui vouloit prouver aux fidelles la royauté & la divinité de JESUS-CHRIST, la leur a prouvée par ce qu'il a vû & entendu lui-même avec ses deux collegues : mais il ajoute, v. 12. qu'ils avoient un témoignage bien plus assuré que le sien, c'est celui des Prophetes, dont tous les oracles ne tendent principalement qu'à prouver la venue du Messie, & les merveilles qu'il devoit operer en faveur de son Eglise, figurée par la Synagogue.

Il ne préfere pas le témoignage des Prophetes à la voix si respectable du Pere éternel, mais à l'autorité qu'avoient les Apôtres dans l'esprit des Juifs, qui étoient persuadés par un usage & une tradition de plusieurs siècles, que les écrits des Prophetes avoient été composés par l'ordre de Dieu & par l'inspiration de son Esprit saint. Ce saint Apôtre se considere ici comme un témoin particulier ; & c'est par modestie & par prudence qu'il emploie auprès des Juifs à qui il écrit, l'autorité des Prophetes comme plus établie, & plus exemte de soupçon. En effet, l'autorité des Prophetes étoit la seule à laquelle les Juifs convertis deferaient ; c'est pourquoi JESUS-CHRIST les renvoie à Moïse & aux Prophetes, & leur permet de ne le pas croire, si ce qu'il disoit ne s'accordoit avec leurs prédictions : *Examinez les Ecritures*, leur dit-Joan. 5. il, *ce sont elles qui rendent témoignage de moi.* Il 39. préfere même à son autorité celle que Moïse avoit

v. 47. dans leur esprit: *Que si vous ne croyez pas ce qu'il écrit, comment croirez-vous ce que je vous dis?* Pour ce qui regarde même les Juifs convertis, ils n'acquiesçoient pas aisément à ce que leur disoient les Apôtres, s'il n'étoit appuyé par quelque témoignage de la loi ou des Prophetes. Il ne faut donc pas s'étonner si saint Pierre, pour entrer dans le sentiment des Juifs, préfere aux disciples de JESUS-CHRIST les Prophetes de l'ancienne loi: il leur marque même qu'il leur fait bon gré de ce qu'ils s'appliquent à les lire pour y trouver la vérité, comme saint Luc le dit de ceux de Berée, qui *ayant reçu la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur, examinoient tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disoit étoit véritable.*

1. Cor. 10. 6. Hebr. 10. 26. Mais il les avertit de faire attention à deux choses. La première, qu'ils ne confiderassent les Prophetes que comme *une lampe qui luit dans un lieu obscur.* Il marque la difference qu'il y a entre l'ancien & le nouveau Testament. Dans la loi ancienne qui n'avoit que l'ombre des choses avenir, tout n'étoit qu'en figure; les Prophetes ne s'exprimoient qu'en termes obscurs, & envelopés de mysteres & d'énigmes: ainsi ce n'étoit qu'une lampe qui ne fournissoit que peu de lumiere dans une grande obscurité. Mais le nouveau Testament, où les vérités ont été accomplies, est un jour commencé qui dissipe les tenebres: *ce que saint Paul marque en quelque façon par la voile que Moïse mettoit sur son visage; car jusqu'aujourd'hui, dit-il, lorsque les Juifs lisent le vieux Testament, ce voile demeure toujours sur leur cœur, sans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par JESUS-CHRIST.... Mais nous tous n'ayant point de voile qui nous couvre le*

visage, & contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, nous avançant de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur. Ainsi notre saint Apôtre les excite à s'instruire de plus en plus par la lecture du vieux Testament, jusqu'à ce que le jour commence à les éclairer, & que l'étoile du matin se leve dans leurs cœurs; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils fussent tellement éclairés par la lumière de la foi, qu'ils n'eussent plus de doute ni de scrupule dans l'esprit, comme quand les tenebres de la nuit se dissipent à la pointe du jour, & au lever de l'aurore.

Plusieurs néanmoins expliquent *cette lampe*, de toutes les Ecritures anciennes & nouvelles qui nous éclairent dans la nuit obscure de la vie présente, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à ce plein jour que fait JESUS-CHRIST le soleil de justice, dans l'éternité, où l'étoile du matin s'étant levée, il n'y aura plus pour nous ni nuit, ni aucune obscurité. On applique à ce sens ce que dit Salomon: *Le Prov. 6. commandement est une lampe, & la loi est une lu-<sup>23.</sup>miere*; & cet autre passage de David: *Votre parole Ps. 118. est une lampe qui éclaire mes pieds, & une lumière 105. qui me fait voir les sentiers où je dois marcher.* Il est vrai que nous sommes dans l'obscurité tant que nous sommes en cette vie; & que tous les Prophetes & les Apôtres ne sont que des lampes pour voir JESUS-CHRIST, comme dit saint Augustin. On peut dire néanmoins en comparant en-semble ces trois états, celui de l'ancienne loi, ce-  
August.  
tract. 23.  
in Joan.
  
 lui de la nouvelle, & celui de la gloire éternelle, que l'état des Juifs étoit comme une nuit obscure, où leurs Ecritures voilées de figures leur tenoient lieu comme *d'une lampe qui luit dans un lieu obscur*; que l'état des Chrétiens est un commencement de

jour où JESUS-CHRIST caché sous les voiles de son humanité, n'a paru que comme l'aurore, ou l'étoile du matin; mais que dans la vie future il paroîtra en plein jour à découvert comme un soleil brillant qui dissipera toutes les tenebres de la nuit. C'est ce semble la pensée de saint Pierre en cet endroit.

La 2. chose dont il veut qu'ils soient persuadés *avant toutes choses*, c'est que nulle explication de l'Ecriture ne se fait par une interpretation particuliere. Le nom de prophetie en cet endroit, n'est point un écrit ni une prédiction des Prophetes, mais une explication de l'Ecriture, comme il se prend en plusieurs autres endroits des épîtres des Apôtres. Ceci merite bien d'être remarqué contre les heretiques de notre temps, qui permettent à chacun d'expliquer l'Ecriture selon ses propres lumieres, au-lieu de suivre l'esprit & la tradition de l'Eglise, à qui Dieu a promis l'assistance de son Esprit saint. Le saint Apôtre prouve bien cette verité, parceque les Prophetes, ni les autres Ecrivains sacrés n'ont point été les auteurs de ce qu'ils ont écrit: ils n'ont choisi ni le sujet de leurs propheties, ni les paroles dont ils les ont expliquées; mais c'est le Saint-Esprit qui a conduit leur langue & leur plume, & qui leur a inspiré les choses qu'ils devoient annoncer. Il n'appartient donc qu'à lui de les interpreter, ou par lui-même, ou par son Eglise, avec laquelle il a promis de demeurer jusqu'à la fin des siècles. *Toute l'Ecriture* est, comme dit saint Paul, *inspirée de Dieu*; ce n'est point l'ouvrage de l'esprit humain; l'esprit humain ne doit donc pas être si temeraire & si impie que de l'expliquer selon ses propres lumieres, qui en cette occasion sont toutes dangereuses.

10.

Rom. 12.

1. Cor. 12.

13. 14.

1. Theff.

5. Jud.

v. 6.

Apoc. 11.

Prov 29.

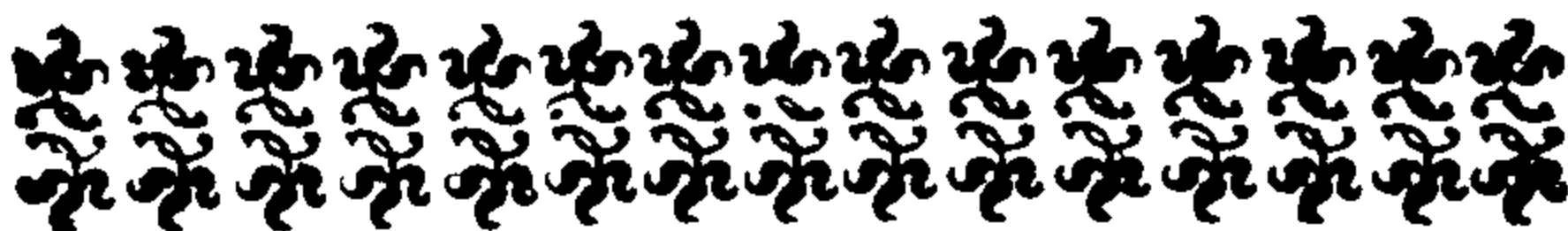
V. Conc.

Trid.

Sess. 4.

2. Tim.

3. 16.



CHAPITRE II.

1. **F**uerunt verò & pseudo-prophetæ in populo, si ut & in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis, & cum, qui emitt eos, Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem.

2. Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur :

3. & in avaritia fictis verbis de vobis negotiabitur : quibus iudicium jam olim non cessat ; & perditio eorum non dormitat.

4. Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cru-

1. **O**R comme il y a eu de faux-prophetes parmi le peuple //, il y aura aussi parmi vous de faux-docteurs qui introduiront de pernicieuses heresies ; & renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine.

2. Leurs débauches seront suivies de plusieurs, qui exposeront la voie de la verité à la médisance // :

3. & vous séduisant par des paroles artificieuses, ils trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice ; mais leur condamnation, qui est résolue il y a long-temps, s'avance à grands pas, & la main qui les doit perdre // n'est pas endormie.

4. Car si Dieu n'a point épargné les Anges qui ont péché, mais les a précipités dans l'abyssine où les tenebres leur

Job. 42  
18.  
Jug. 69

¶. 1. expl. parmi le peuple | gion chrétienne permettoit ces  
Juis. | déreglemens.

¶. 2. expl. comme si la Reli- | ¶. 3. text. leur perdition.

servent de chaînes, pour être tourmentés, & tenus comme en reserve jusqu'au jugement;

5. s'il n'a point épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noé prédicateur de la justice, en faisant fondre les eaux du deluge sur le monde des méchans;

6. s'il a puni les villes de Sodome & de Gomorrhe en les ruinant de fond-en-comble, & les reduisant en cendres en a fait un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impieeté;

7. & s'il a délivré le juste Lot, que ces abominables affligoient & persecutoient par leur vie infame;

8. ce juste qui demouroit parmi eux étant tous les jours tourmenté dans son ame juste // par leurs actions détestables qui offensoient ses yeux & ses oreilles:

9. il paroît par là que le Seigneur fait délivrer ceux qui le craignent, des maux // par lesquels ils sont éprouvés, &

ciandos, in judicium reservari.

5. Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noe justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens.

6. Et civitates Sodomorum & Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit: exemplum eorum, qui impiè acturi sunt, ponens:

7. & justum Lot oppressum à nefandorum injuriâ ac luxuriosa conversatione eripuit:

8. aspectu enim, & auditu justus erat: habitans apud eos, qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant.

9. Novit Dominus pios de tentatione eripere: iniquos verò in diem judicii reservare cruciandos:

†. 8. expl. Lot gémissoit de témoin de leurs crimes infames se voir obligé de vivre avec ces & détestables impies, & à être de jour en jour

†. 9. expl. de l'épreuve

10. magis



reserver les pecheurs au jour du jugement pour être punis :

10. magis autem eos, qui post carnem in concupiscentia immanditiæ ambulant, dominationemque contemnunt, audaces, sibi placentes, sectas non metuant introducere blasphemantes :

10. principalement ceux qui pour satisfaire leurs desirs impurs suivent les mouvemens de la chair ; qui méprisent les Puissances # ; qui sont fiers & audacieux, qui sont amoureux d'eux-mêmes, & qui blasphémant la saine doctrine, ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes ;

11. ubi Angeli fortitudine & virtute cum sint majores, non portant adversum se execrabile judicium.

11. au-lieu que les Anges, quoiqu'ils soient plus grands en force & en puissance, ne se condamnent point les uns les autres avec des paroles d'exécration & de malediction.

12. Hi verò velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem & in perniciem in his quæ ignorant blasphemantes in corruptione sua peribunt,

12. Mais ceux-ci, semblables à des animaux qui sans raison ne suivent que le mouvement de la nature, & sont nés pour être la proie des hommes qui les font perir ; attaquant par leurs blasphèmes ce qu'ils ignorent, ils périront dans les infamies où ils se plongent,

13. percipientes mercedem injustitiæ, voluptatem existimantes dei delicias: coinquinationes, & maculæ deliciis affluentibus, in

13. & ils recevront la récompense que mérite leur iniquité. Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les delices ; ils sont la honte &

¶. 10. *ant*, l'autorité de ceux qui commandent.

338 II. EPISTRE DE S. PIERRE.

l'opprobre de la Religion ; ils s'abandonnent à des excès de bouche dans les festins de charité // qu'ils font avec vous.

conviviis suis luxuriantes vobiscum ,

14. Ils ont les yeux pleins d'adultere & d'un peché qui ne cesse jamais ; ils attirent à eux par des amorces trompeuses les ames legeres & inconstantes ; ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggerer ; ce sont des enfans de malediction.

14. oculos habentes plenos adulterii , & incessabilis delicti. Pellicientes animas instabiles , cor exercitatum avaritiâ habentes , maledictionis filii :

*Jud. 11.* 15. Ils ont quitté le droit chemin // , & se sont égarés en suivant la voie de Balaam fils de Bosor , qui aima la récompense de son iniquité ;

15. derelinquentes rectam viam erraverunt , secuti viam Balaam ex Bosor , qui mercedem iniquitatis amavit :

*Nom. 11.* 16. mais qui fut repris de son injuste dessein , une ânesse muette , qui parla d'une voix humaine , ayant reprimé la folie de ce Prophete.

16. correptionem verò habuit suæ vesaniæ : subjugale mutum animal , hominis voce loquens , prohibuit prophetæ insipientiam.

17. Ce sont des fontaines sans eau , des nuées qui sont agitées par des tourbillons : & de noires & profondes tenebres leur sont réservées //.

17. Hi sunt fontes sine aqua , & nebulae turbinibus exagitatae , quibus caligo tenebrarum reservatur.

18. Car tenant des discours pleins d'insolence & de folie , ils amorcent par les passions

18. Superba enim vanitatis loquentes , pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ eos , qui

ψ. 13. Il paroît que l'auteur de la Vulgate a lu ἀγαπᾶται : au lieu que le Grec porte maintenant ἀγαπᾶται ; errans.

ψ. 17. Grec. αἴ. pour l'étéricité.

pericululum effugiunt , qui in errore convertantur :

de la chair & les voluptés sensuelles ; ceux qui peu de temps auparavant s'étoient retirés des personnes infectées d'erreur // ;

19. libertatem illis promittentes , cum ipsi servi sint corruptionis : à quo enim quis superatus est , hujus & servus est.

19. leur promettant la liberté , quoiqu'eux - mêmes soient esclaves de la corruption ; parceque quiconque est vaincu , est esclave de celui qui l'a vaincu.

20. Si enim refugientes iniquitates mundi in cognitione Domini nostri , & Salvatoris Jesu Christi , his rursus implicati superantur : facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.

20. Que si après s'être retirés des corruptions du monde par la connoissance de JESUS-CHRIST notre Seigneur & notre Sauveur , ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau , leur dernier état est pire que le premier.

21. Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ , quam post agnitionem , retrorsum converti ab eo , quod illis traditum est , sancto mandato.

21. Car il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la justice , que de retourner en arriere après l'avoir connue , & d'abandonner la loi sainte qui leur avoit été donnée.

22. Contigit enim eis illud veri proverbii : Canis reversus ad suum vomitum ; & , sus lota in volutabro luti.

22. Mais ce qu'on dit d'ordinaire , par un proverbe véritable , leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avoit vomé ; & le pourceau après avoir été lavé s'est vea-tré de nouveau dans la boue.

Joan. 8.  
34.  
Rom. 6.  
15. 10.  
Hebr. 6.  
4.

Matth.  
12. 45.

Prov. 28.  
11.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 10. **O**R comme il y a eu de faux-prophetes parmi le peuple, il y aura aussi parmi vous de faux-docteurs qui introduiront, &c.

Le principal dessein de l'Apôtre dans cette épître, c'est de garantir ceux à qui il écrit des erreurs qui commençoient à se répandre dans l'Eglise par les disciples de Simon & les Nicolaïtes, qui ajoutoient la corruption du cœur & des mœurs à celle de l'esprit & de la doctrine. Après leur avoir donc montré l'usage qu'ils devoient faire de la lecture des vrais Prophetes, il les avertit de se garder des faux-prophetes, & leur prédit qu'il y en auroit parmi eux de très-pernicieux.

Il y en a eu dans tous les temps : parmi les Juifs, il y a eu des prophetes de Baal, & plusieurs autres qui troubloient les consciences de ceux qui parmi ce peuple vouloient servir Dieu, tandis que les vrais Prophetes inspirés de Dieu tâchoient de les redresser. Du temps même des Apôtres, les Simoniciens, les Ebionites, les Cerinthiens, & les Nicolaïtes firent de grands ravages dans l'Eglise ; mais sur-tout les disciples de Simon & les Nicolaïtes ; & ensuite les Gnostiques qui leur ont succédé dans leurs erreurs & dans leurs pratiques abominables, sont ceux que l'Apôtre designe par ces faux-docteurs, qui devoient introduire de pernicieuses heresies en secret, comme porte le Grec. Il fait ici une peinture vive de leur malice & de leur tromperie, de leur extrême

ingratitude, de leurs débauches, & de la punition terrible qu'ils devoient s'attirer par leurs impiétés & leurs desordres.

1. Leur malignité paroissoit en ce qu'ils se ser-voient de déguisement & d'hypocrisie pour insinuer leurs erreurs; c'étoient des fourbes qui empruntoient pour corrompre les ames l'image de la pieté même; c'étoient de ces faux-prophetes dont JESUS-CHRIST avertit de se garder, qui *viennent vêtus comme des brebis, & qui au-dedans sont des loups ravissans.* Y a-t-il rien de plus malin & de plus odieux, que d'employer des paroles douces & flatteuses pour séduire les ames simples? Peut-on rien imaginer de plus horrible, que de dresser des pieges aux ames innocentes pour les faire tomber dans le précipice & dans un malheur éternel, afin de profiter de leur perte, & de se procurer quelques commodités temporelles? Et ne peut-on pas dire avec le Sage, que *rien n'est plus détestable qu'un avare*, puisqu'il est capable de vendre l'ame de son prochain *pour une bouchée de pain*, & de trafiquer de la credulité de ses freres pour les perdre.

Rom. 16.  
18.

Eccli. 10.  
9.

Prov. 28.  
21.

2. Leur ingratitude se faisoit voir par le mépris qu'ils faisoient des graces qu'ils avoient reçues, ayant été regenerés dans le Batême, lavés de leurs taches, enrichis des dons du Saint-Esprit; & cependant ils avoient rejeté leur Redempteur même pour se livrer au démon, & retourner aux desordres de leur vie passée. N'est-ce pas là, comme dit saint Paul, *fouler aux pieds le Fils de Dieu, faire outrage au Saint-Esprit, & profaner le sang de l'alliance par lequel ils avoient été sanctifiés?* Mais comment peut-on dire qu'ils ont été rachetés par le Seigneur,

Hebr. 10.  
29.

puisque ils sont reprovés? C'est que JESUS-CHRIST leur a mérité par sa passion les graces qu'ils ont reçues dans le Batême; mais qu'ils ont rendues inutiles par leur vie déreglée, & cela suffit pour dire qu'ils ont été rachetés. Quelques-uns expliquent ce renoncement au Seigneur, de la folle erreur de ceux qui attribuoient aux Anges la gloire du Mediateur, & la reconciliation des hommes avec Dieu. Ainsi ils leur rendoient les honneurs divins, qui n'étoient dûs qu'à JESUS-CHRIST.

3. Le saint Apôtre touche ici en un mot leurs débauches, qu'il décrira dans la suite fort au-long, & marque deux mauvais effets qu'elles produisoient. Le premier, c'est d'entraîner une foule de gens après ces maîtres d'impuretés abominables: il parle sur-tout des Simoniens & des Nicolaïtes, qui vivoient dans toutes sortes de débordemens, & s'abandonnoient à de tels excès, qu'on auroit peine à se les imaginer. Cette licence effrenée est bien capable d'attirer le commun du monde, qui ne recherche que le plaisir, & la satisfaction des sens; & l'on ne doit pas être plus surpris de voir que ces amateurs de la volupté entraînent tant de gens après eux, que de voir des pierres tomber du haut en bas. D'où vient qu'on a vû tant de disciples de Luther & de Calvin, qui se sont fait suivre par des royaumes entiers, si ce n'est pour secouer le joug des commandemens de Dieu & de l'Eglise, & pour s'exempter de la contrainte qu'il se faut faire pour entrer dans la porte étroite? C'est ce qui arrivoit déjà dans les premiers temps de l'Eglise, par la liberté que se donnoient à eux & aux autres ces heretiques dont parle saint Pierre.

Mais il marque encore un autre effet funeste que ces desordres caufoient dans le Christianisme ; c'est de donner occasion aux infidelles de décrier la Religion Chrétienne , & de fermer la porte à ceux qui auroient voulu y entrer. Que pouvoient penser les incredules, quand ils voyoient des gens qui faisoient profession d'être Chrétiens, se souiller de toutes sortes d'impuretés ? Ne pouvoient-ils pas croire que tous les autres leur ressembloient ? Et n'avoient-ils pas un prétexte specieux de se moquer de leurs ceremonies, & de blasphemer le nom de JESUS-CHRIST, la sainteté de sa Religion & de sa doctrine salutaire ? C'est de quoi se plaint aussi saint Paul écrivant aux Romains touchant les Juifs, qui se glorifioient dans la loi, & deshonoroiēt Dieu par le violement de la loi : *Vous êtes cause, leur dit-il, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations.* Le même Apôtre recommande aussi, & aux femmes, & aux esclaves mêmes, d'être bien réglés, afin de n'être pas cause que le nom & la doctrine de Dieu soient exposés à la médisance des hommes. Voyez Rom. 2. 24.  
1. Tim. 6. 1.  
Tu. 2. 5.  
 Isa. 52. 5. Ezech. 36. 20.

4. Notre saint Apôtre menace ces maîtres impies des supplices que meritent leurs abominations sacrileges. Il dit trois choses sur ce sujet : 1. Que leur ruine seroit soudaine. 2. Qu'elle s'avançoit à grands pas. 3. Que leur condamnation a été ordonnée dès long-temps. Leur perte a été soudaine, parcequ'elle est arrivée sans qu'ils l'ayent prévue, & lorsqu'ils y pensoient le moins, & même plutôt qu'ils ne pensoient ; car ces séducteurs qui s'imaginoient jouir long-temps des commodités de cette vie, & qui s'applaudissoient dans le malheureux progrès qu'ils faisoient en attirant plusieurs disciples après eux, ont

été tout-d'un-coup surpris & frappés soudainement d'un coup imprévu. Nous en voyons des exemples manifestes dans Arius, & dans les autres heresiarches que l'histoire Ecclesiastique nous rapporte.

Leur perte *s'avance à grands pas*, dit saint Pierre, pour marquer que Dieu ne laisse point les crimes impunis; & quoiqu'il semble différer long-temps à punir les méchans & à tirer les bons de l'oppression, il veille toujours néanmoins sur les uns & les autres. Le châtiment qu'il prépare aux impies s'avance avec le temps sans tarder, & viendra infailliblement au moment qu'il a arrêté. Car, comme dit saint Jean Chrysostome, après que la justice de Dieu s'est servie du ministère empoisonné de ces maîtres de l'erreur, pour accomplir ses ordres secrets sur quelques âmes qui vouloient bien être trompées, il fond sur ces imposteurs, & les punit d'autant plus sévèrement, que sa longue patience leur a été une occasion de faire perir un plus grand nombre d'âmes.

Enfin leur perte a été ordonnée dès long-temps, c'est-à-dire, dès l'éternité: elle a été prédite & annoncée dans les Ecritures, soit par les menaces que Dieu a faites, soit par les exemples terribles de vengeance qu'il a fait éclater dès le commencement du monde, & dans la suite des siècles. Il en rapporte trois qui sont effroyables, & qui devoient bien faire apprehender à ces impies la rigueur des châtimens que la sévérité divine leur prépare dans l'éternité.

Le premier exemple, c'est la punition des anges prévaricateurs, *qui ne sont point*, comme dit JESUS-CHRIST, *demeurés fermes dans la vérité* dans laquelle ils avoient été créés. Tous ces Esprits ont été créés dans la grace; & connoissant leur neant & la majesté de leur Createur, ils rendoient à Dieu

V. 17a.  
30. 33.

v. 4.  
Joan. 8.  
44.



l'hommage qu'ils lui devoient ; mais dès lorsqu'ils ont commencé à se méconnoître , & que par une complaisance criminelle ils se sont attribué à eux-mêmes leur propre excellence , Dieu ne les a point épargnés , mais il les a précipités au fond de l'enfer, où leurs tenebres leur servent de chaînes & de prison, comme le Sage le dit des Egyptiens ; il les re-  
 serve pour ce jour épouvantable, où n'ayant plus la liberté de nuire aux hommes, ils souffriront un nouvel accroissement de supplices dans cet abysme où ils seront alors renfermés sans en pouvoir jamais sortir.

Sap. 17.  
2. 15. 17.

Il semble communément qu'ils ayent été traités avec plus de rigueur que les hommes ; mais il y en a qui en doutent, vû que le nombre des anges reprobés a été beaucoup moindre que celui des élus ; au-lieu que parmi les hommes il y a bien plus de reprobés que d'élus.

Au reste , voici ce qu'on croit de plus probable sur cette matiere : Du moment que les anges superbes ont formé contre Dieu leur revolte pour ne dépendre que d'eux-mêmes, il les a tous précipités dans les tenebres affreuses de l'abysme où ils ont été retenus ; mais par un secret jugement de sa sagesse impenetrable, il a permis ensuite à leur prince d'en sortir pour tenter nos premiers peres ; il a aussi accordé aux autres la même liberté, & de demeurer dans la plus basse region de l'air pour y tenter les hommes, & les affliger en plusieurs manieres ; ce qui est d'une grande consolation à ces esprits malins : c'est pour cela que les démons supplioient JESUS-CHRIST, qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abysme où ils avoient été jettés dès le commencement.

Luc. 8.

31.

Le saint Apôtre tire de cet exemple une conséquence qui doit faire trembler les hommes : que si Dieu a traité avec tant de rigueur un nombre infini de creatures si excellentes ; des hommes impies qui font un mépris insolent de la majesté divine , pourront-ils s'imaginer qu'il les traitera avec indulgence ? Ils n'ont aucun sujet de l'esperer.

Le second exemple de la severité de Dieu , c'est la destruction du monde , lorsqu'il y avoit peu de temps qu'il étoit créé , que l'Apôtre appelle *l'ancien monde*. Car l'iniquité s'étant accrue à mesure que les hommes s'étoient multipliés, ils étoient presque tous dans le desordre & dans l'oubli de leur Createur ; c'est pourquoi Dieu resolut de les exterminer tous par les eaux, ne reservant que sept personnes avec Noé. Saint Pierre l'appelle *le Prédicateur de la justice* ; non seulement parcequ'il les exhortoit à éviter par la penitence les effets de la justice divine dont ils étoient menacés ; mais encore parcequ'il entreprenoit un ouvrage surprenant , qui leur marquoit la vengeance terrible que Dieu vouloit tirer de leurs crimes. Mais les paroles & les actions d'un homme si saint passoient auprès d'eux pour extravagantes , & ils suivoient toujours leur même maniere d'agir. Voici ce qu'en dit JESUS-CHRIST :  
 Un peu avant le deluge , *les hommes mangeoient & buvoient , ils épousoient des femmes , & ils marioient leurs filles , jusqu'au jour auquel Noé entra dans l'arche ; & alors le deluge survenant les fit tous périr.* Voyez l'histoire & l'explication , Genes. 7.

Matth.  
24. 38.  
Luc. 17.  
27.

L'Apôtre conclut encore de cet exemple , que si Dieu a aboli tout le genre humain par une si étrange punition , il n'épargnera pas dans la suite des siècles les plus méchans & les plus pernicieux de tous les hommes.

Enfin le troisiéme exemple terrible de la rigueur des jugemens de Dieu sur les crimes des hommes, c'est la desolation effroyable de Sodome & de Gomorre ruinées de fond-en-comble & reduites en cendre , à cause des excès horribles d'impuretés auxquels ils s'abandonnoient. Ces villes détestables furent consumées par une pluie de feu & de soufre.

Dieu a voulu marquer à toute la posterité l'énormité de leurs crimes , & l'horreur qu'il en faut avoir , par les restes effroyables qui en sont demeurés depuis si long-temps. *Leur corruption* , dit le Sage , *est marquée par cette terre qui en fume encore* , & *qui est demeurée toute deserte ; où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point ; où l'on voit une statue de sel , qui est un monument d'une ame incrédule*. L'endroit où ces villes avoient été fut changé en un lac qui est couvert d'une fumée noire & tenebreuse ; la terre même qui les environne , ou demeure toujours sterile , ou n'a que des arbres qui portent des fruits qui sont beaux & bons en apparence , mais qui se reduisent en cendre lorsqu'on y touche. C'est ce que les auteurs profanes , Plin , Solin & d'autres , rapportent aussi dans la description qu'ils font de ce lieu , qu'on appelle maintenant *la mer morte*.

Ce châtimement horrible est marqué clairement dans cette parole du Pseaume : *Le feu , le souffre , & la tempête seront le partage & la punition des méchans*. C'est là , dit saint Augustin sur cet endroit , la suite & la fin malheureuse de ceux qui deshonorent par leur vie le nom de Dieu. Premièrement , leurs passions sont une *noire flamme* qui brûle leur cœur. Secondement , leurs actions infames sont un

« *souffre ardent*, dont la puanteur les sépare bien loin  
 « de la compagnie des justes, qui sont *la bonne odeur*  
 « de JÉSUS-CHRIST.

Ainsi cette *pluie de feu & de souffre* qui a consumé les Sodomites, nous fait voir la proportion admirable que Dieu garde entre les crimes & le  
 Jac. 3. 5. châtement dont il les punit. Ce *feu d'enfer* dont leur cœur étoit embrasé, se trouve joint avec *le feu* du ciel pour les brûler dès cette vie, & les consumer éternellement dans l'autre.

C'est ce qui fait dire à saint Pierre, que Dieu fait de ce supplice *un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impiété*. Car s'il ne punit point en cette vie leurs passions infames par *le feu & le souffre*, comme il a fait celle des Sodomites; ce même supplice est une image horrible *du feu mêlé de souffre* qui leur est préparé dans l'enfer. Car saint Jean dans son Apocalypse, dit que le puits de l'abyssme où la bête & le faux-prophete furent *jettés tout vivans*, c'étoit *un étang brûlant de feu & de souffre*, ch. 19. v. 20. Et dans le ch. suivant v. 9. il dit encore, que *le diable fut jetté dans l'étang de feu & de souffre*.

Si donc Dieu a fait descendre le feu du ciel pour reduire en cendre quatre villes entieres de la Pentapole, Sodome, Gomorrhe, Adama & Seboim, à cause des infamies de leurs habitans; combien plus perdra-t-il ceux qui les imitent dans leurs débauches, & qui de plus inventent de nouvelles erreurs pour corrompre tout ensemble les esprits & les cœurs?

•. 7. Mais comme Dieu qui est la justice même, est bien éloigné de perdre le juste avec l'impie, & de confondre les bons avec les méchans, il délivra Lot

pour n'être point envelopé dans la perte de ces abominables qui l'affligeoient & le persecutoient par leur vie infame. La justice de Lot paroissoit alors par deux marques très-certaines. La premiere, c'est qu'il se conserva pur & sans tache au milieu de tant de pecheurs abominables. Ce qui est sans doute une épreuve d'une grande vertu de n'être point ébranlé par les attrait des plaisirs, & par les sollicitations de ceux avec qui on converse, & la pieté des justes est bien plus éclatante lorsqu'elle subsiste au milieu de la malice des méchans.

Mais en second lieu, c'est l'effet d'une vertu consommée d'être affligé de voir & d'entendre des abominations, qui vont & au mépris de Dieu, & à la perte du salut de son prochain. Telle étoit la disposition du Prophete roi, qui répandoit des ruisseaux de larmes, & *séchoit d'ennui*, non du mal que lui faisoient ses ennemis, mais de celui qu'ils se faisoient eux-mêmes, & de l'outrage qu'ils faisoient à Dieu, en *oubliant* & violant ses *commandemens*. Il ne pouvoit voir *les prévaricateurs* de la loi de Dieu, sans *sécher de douleur*. Ps. 118.  
134. 135.

C'est dans ce sentiment que le juste Lot se sentoit tourmenté dans son ame, par les actions détestables qui offensoient ses oreilles & ses yeux. Mais le Seigneur qui dans tous les temps a protégé ceux qui le craignent, & n'a point laissé l'impiété impunie, a bien su dans un deluge universel, ou dans l'embrasement de ces villes abominables, sauver ceux qui lui avoient été agreables; ainsi il fait bien délivrer les justes de l'oppression, & réserver les méchans au jour du jugement pour être punis.

Si l'on demande comment on peut dire, que Lot étoit *juste*, étant tombé dans de grandes fau-

*Gen. 19. 29.* res, & n'ayant été sauvé de l'embrasement de Sodome qu'en considération d'Abraham, comme

*Origen. hom. in Genes. 2.*

dit l'Écriture; on peut répondre avec un ancien Père, que si on compare Lot avec Abraham & avec la perfection de la foi & de la vertu de ce Patriarche; il paroîtra très-foible & très-imparfait; mais que si on le compare avec ces scelerats, & ces abominables qui perirent dans Sodome, il paroîtra très-juste & très-vertueux. Voyez ce sujet traité plus au long sur le ch. 19. de la Genèse, dans le sens spirituel.

*v. 10. jusqu'au 17. Et principalement ceux, qui pour satisfaire leurs desirs impurs suivent les mouvemens de la chair, &c.*

Notre saint Apôtre ayant fait voir par des exemples de punitions éclatantes, que Dieu n'a jamais laissé les crimes impunis. Il en fait maintenant l'application aux faux-apôtres, qui étoient des hommes perdus, & montre qu'il est impossible que Dieu ne tire d'eux une vengeance horrible. Il est vrai que tous les pecheurs & les impies doivent s'attendre à des châtimens rigoureux au jugement dernier; mais ce sera sur-tout ceux qui suivent les mouvemens de leurs desirs corrompus, & se plongent dans toutes sortes de crimes les plus abominables; tels étoient les Simoniens & les Nicolaites, & les Gnostiques qui leur ont succédé dans leurs extravagances & dans leurs débauches monstrueuses.

Dans la peinture vive & animée que le saint Apôtre fait de leurs desordres & de leurs énormités, il relève trois sortes de vices entre les autres; leur orgueil insolent, tel qu'a été celui des anges rebelles; leurs impudicités abominables; telles

qu'ont été celles des Sodomites ; & leur avarice insatiable , telle qu'a été celle des hommes avant le deluge. Leur orgueil a paru par plusieurs effets audacieux & pleins de présomption.

1. Par le mépris insolent qu'ils faisoient de l'autorité des Puissances legitimes, soit Civiles, soit Ecclesiastiques. L'esprit de l'Evangile inspire l'obeissance & le respect envers les Puissances établies de Dieu : J E S U S - C H R I S T veut qu'on rende à Cesar ce qui appartient à Cesar ; & ses Apôtres qu'il instruit nous ordonnent d'être soumis à toutes les Puissances, de rendre aux Rois l'honneur & les tributs qui leur sont dûs. Mais l'esprit de l'heresie est un esprit de revolte & d'indépendance ; car ne voulant point captiver leurs esprits pour les soumettre à l'obeissance de J E S U S - C H R I S T , après avoir secoué le joug à l'égard de Dieu, ils le secouent de même à l'égard des Puissances qu'il a établies sur la terre. Cette verité est attestée par toutes les histoires : & nous avons vû dans ces derniers siècles, les troubles que les heretiques ont causés par leur revolte contre leurs Princes legitimes, en érigeant des Republicques, & d'autres formes de gouvernement à leur fantaisie, contre les loix des Etats dont ils étoient sujets.

2. Par leur fierté, leur insolence, & l'attachement opiniâtre à leur sens. Comme les heretiques sont pleins de présomption & d'ambition, il ne faut pas s'étonner s'ils sont fiers & hardis à entreprendre toutes choses, & si ayant un amour prodigieux pour eux-mêmes, ils s'opposent aux décisions de l'Eglise & aux sentimens des Peres par une obstination insupportable. Ainsi ils ne craignent pas d'introduire de nouvelles sectes : car comme leur

*Matth.*  
22. 21.  
*Rom.* 13.  
1. 7.  
*1. Petr.*  
2. 17.  
*1. Cor.* 10.  
5.

V. Cor. à  
Lap. in  
hunc loc.

ambition les porte à dogmatiser & à devenir maîtres, chacun ajoute ou diminue quelque chose dans les dogmes de leurs maîtres; de sorte que les sectes se multiplient jusqu'à un tel point, que la plupart ne savent plus à quoi s'en tenir. Quelques auteurs comptent jusqu'à deux cens soixante & dix heresies, que les disciples de Luther ont faites en moins d'un siècle: on en pourroit peut-être bien trouver autant de differentes dans le Calvinisme.

3. Un autre effet de leur orgueil, c'est d'oser *maudire ceux qui sont élevés en dignité*, selon le texte original, & ne les méprisent pas seulement, mais ils deshonnorent aussi par des paroles insolentes ceux qu'ils devoient respecter, sur-tout lorsqu'ils s'opposent à leurs entreprises. On peut voir dans les écrits de ces novateurs orgueilleux des derniers temps, avec combien peu de respect ils ont traité, non seulement les souverains Pontifes & les Rois, mais encore les Peres de l'Eglise. Le saint Apôtre confond l'insolence des heretiques de son temps par la retenue même des Anges: car quoique les Esprits celestes soient sans comparaison plus forts & plus puissans que les plus grands Princes; néanmoins ils ne les condamnent point avec execration, mais ils respectent dans les plus méchans l'autorité de Dieu; ou bien selon la Vulgate Latine, ils ne se condamnent point les uns les autres avec des paroles de malediction, c'est-à-dire, que les bons Anges ne se donnent pas la liberté de maudire les démons, & de leur faire des reproches, lorsqu'ils ont entr'eux quelque contestation.

Saint Jude, v. 9. explique plus au long cette pensée, où il dit, que dans la dispute que saint Michel eut avec satan touchant le corps de Moïse,



Le saint Archange ne maudit point le démon, mais il laissa à Dieu l'autorité de le juger & de le punir, se contentant de lui dire : *Que le Seigneur te reprime.* C'est de cette conduite de saint Michel que l'Apôtre conclut icy, que les Anges ne prononcent point de jugement les uns contre les autres avec execration. Voyez sur ce sujet l'épître de saint Jude. Saint Jean Chrysostome, qui entend ces paroles de la rebellion des mauvais Anges dans le ciel, dit que les Anges fidelles reconnoissant quelque subordination à l'égard du premier Ange, n'osèrent pas lui insulter dans son apostasie.

Que si les Anges qui sont si élevés en usent avec tant de retenue, que ne doivent pas faire des hommes pétris de boue ? Ne doivent-ils pas respecter l'autorité de Dieu, soit dans les Princes & les Magistrats, soit dans les Superieurs Ecclesiastiques ?

Le second desordre que saint Pierre reproche à ces heretiques abominables, c'est leurs abominations mêmes & les excès honteux qu'ils commettoient. Il les compare à des animaux sans raison, auxquels ils ressembloient en plusieurs manieres : car comme les bêtes ne suivent que les mouvemens de la nature, & ne recherchent que ce qui peut contenter leur sensualité ; ces docteurs infames mettoient aussi toute leur felicité à passer chaque jour dans les delices. Et comme les animaux ne sont nés que pour être la proie des hommes, qui les attrapent & les tuent pour s'en nourrir, ou pour en faire quelque autre usage ; il en est de même de ces hommes animaux, qui ayant suivi les seuls mouvemens de leur concupiscence déreglée, après avoir attaqué par des blasphêmes des mysteres qu'ils igno-  
roient, ils devoient perir, comme l'Apôtre l'avoit

v. 13. prédit, dans les abominations où ils s'étoient plongés, & remporter une punition proportionnée à leur iniquité.

L'Apôtre dit qu'ils ignoroient les mysteres qu'ils attaquoient par leurs blasphêmes, parceque leur orgueil & leurs passions déreglées les aveugloient; quoique d'ailleurs ils se piquassent de science: car ce sont ces sortes d'heretiques qui se sont appellés Gnostiques, c'est-à-dire, *savans & éclairés*; mais, comme dit saint Paul des gens de ce caractère, *ils se sont égarés dans leurs vains raisonnemens, & leur cœur insensé a été rempli de ténèbres; ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages.*

Rom. 1.  
21. 22.

Aussi saint Clement d'Alexandrie, & saint Chrysostome disent, que saint Paul a pu vouloir condamner les Gnostiques, lorsqu'il exhorte S. Timothée à rejeter tout ce qu'oppose à la verité une doctrine, qui porte faussement le nom de science.

Clem. Str.  
2. Chryf.  
hom. 18.  
1. Tim. 6.  
20.

Les Gnostiques, dit saint Epiphane, sont des heretiques extrêmement corrompus dans les mœurs; ceux dont saint Pierre parle ici étoient les précurseurs de ceux-là, & la description que l'Apôtre & ce saint Evêque en font se rapporte assez. Ils étoient par leur vie infame la honte & l'opprobre de la Religion, qu'ils exposoient au mépris & aux insultes des infidèles; ils joignoient à leurs dissolutions l'intemperance & les excès de bouche dans les festins de charité qui se faisoient entre les Chrétiens dans ces premiers temps, & profanoient ces saints repas par des discours & des actions tout-à-fait licencieux.

Epiph.  
heres.  
37. c. 1.

v. 14. L'impudicité se fait aisément remarquer dans la vûe de ceux qui en sont possédés, & leurs regards qui les trahissent, font voir ce qu'ils cachent au

fond de leur cœur: c'est pourquoy le saint Apôtre reproche à ces heretiques, qu'ils ont les yeux pleins d'adultere, c'est-à-dire, qu'ils ne respirent que les adulteres, & les autres crimes de cette nature; & brûlant incessamment d'un desir insatiable de satisfaire leur convoitise, ils ne se contentent pas d'avoir déjà commis l'adultere dans leur cœur, ils tâchent par leurs regards & par d'autres traits de rendre des pieges aux ames qui n'ont pas assez de fermeté pour resister à leurs sollicitations. Tels étoient ces infames vieillards qui voulurent corrompre la chasteté de Susanne, qui perirent dans leurs infamies, comme le dit notre saint Apôtre des heretiques de son temps. Dan. 13.  
17.

Ceux qui s'abandonnent à ce vice infame n'en reviennent presque jamais que par un miracle extraordinaire de la main du Très-haut; parceque l'esprit impur étant armé de la corruption de la nature, prend un tel empire sur ces ames, qu'ils ne peuvent souffrir la violence qu'ils se devoient faire, pour rompre les chaînes dont il les tient attachés. C'est ce qui fait dire au Sage: Que l'homme qui abuse de son propre corps, ne cesse point jusqu'à ce qu'il ait allumé un feu; il ne se lassera point de pecher jusqu'à la fin de sa vie. Eccl. 23.  
23. 24.

3. Le saint Apôtre leur reproche un vice qui est, comme dit saint Paul, la racine de tous les maux. Ils trompoient des ames legeres & inconstantes, que le même saint Paul appelle des femmes chargées de pechés; afin qu'étant séduites par leurs artifices, elles leur fournissent de quoi vivre dans le luxe & la débauche; ainsi leur avarice n'étoit pas ordinaire, ce n'étoit point, pour ainsi dire, une avarice de bonne foi; ils cherchoient à s'enrichir 1. Tim.  
6. 10.

par des ruses & des finesses, en séduisant les âmes simples par des flatteries, & par les maximes d'une doctrine accommodante, ce qui sans doute a été dans tous les temps plus commun qu'on ne peut s'imaginer. On se relâche aisément pour contenter ceux qu'on aime, ou qu'on a intérêt d'obliger, soit que ce relâchement vienne d'une lâche condescendance, ou de l'ignorance de son devoir; mais on ne considère pas la terrible vengeance que Dieu tire du mépris de ses règles saintes, & de la profanation de ses mystères. C'est ce que le saint Apôtre dit ci-dessus, que ceux qui *séduisent par des paroles artificieuses, & qui trafiquent des âmes pour satisfaire leur avarice, s'attireront une condamnation qui a été ordonnée dès long-temps*: c'est cette malediction dont ils seront frappés au dernier jour, lorsque le Juge redoutable leur dira: *Retirez-vous de moi, maudits, & allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable & pour ses anges.*

Matth.  
25. 41.

Ps. 15.

NUM. 22.  
32.

La comparaison que saint Pierre fait de ceux-ci avec Balaam, est fort juste; car ce faux-prophete ayant été honoré du don de prophetie, au lieu de s'attacher à son bienfauteur, & de suivre ses ordres, il suivit le dérèglement de sa passion, que l'Ange appelle une voie corrompue, & s'étant joint aux ennemis du peuple de Dieu, il perit avec eux en punition de son avarice détestable, & du conseil pernicieux qu'il leur donna; de même aussi ces infames docteurs dont parle l'Apôtre, ont quitté le droit chemin, c'est-à-dire, la voie de la vérité, & la saine doctrine qu'ils avoient apprise des Apôtres; & se laissant emporter à tous les vents des opinions qui leur pouvoient être plus lucratives, ils ont suivi la voie corrompue de Balaam, & ceux

qui y sont demeurés sont peris malheureusement comme lui.

Saint Pierre appelle Balaam fils de Bosor, quoiqu'il soit appelé fils de Beor dans les Nombres; mais il faut ou que son pere ait eu deux noms, ou que le nom de Beor ait été alteré & changé en Bosor, ce qui est arrivé en plusieurs autres noms, & ce qui s'est pu faire aisément dans celui-ci par le changement d'une lettre hebraïque. Quelques-uns croient que *Bosor* est un nom de lieu, mais l'expression Grecque ne permet pas de prendre *Bosor* pour le nom du pays de Balaam. Tout ce qu'ajoute ici l'Apôtre, que ce Prophete fut repris par son ânesse qui parla d'une voix humaine, est amplement expliqué sur le chap. 22. des Nombres.

NUM. 22.  
v. 24

v. 17. jusqu'au 20. *Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons, &c.*

Les Apôtres & les Pasteurs qui leur ont succédé, sont comparés aux fontaines & aux nuées. Ce sont des *fontaines*, parcequ'ils doivent être remplis des eaux salutaires de la saine doctrine, qui devient dans eux, en la répandant dans les ames par la prédication, *une fontaine d'eau, qui rejailit dans la vie éternelle.* Ces *fleuves d'eau* que JESUS-CHRIST promet ailleurs, *qui couleront du cœur* de ses disciples, sont les dons spirituels dont ils doivent être inondés, pour les répandre de même sur les autres.

JOAN. 4.

ch. 7. 38.

Ils sont aussi *des nuées* que Dieu envoie aux peuples pour arroser leurs esprits & leurs cœurs des pluies salutaires des vérités celestes: c'est pourquoi Dieu menace le peuple d'Israel, qu'il compare à une vigne, de défendre à ses nuées d'arroser davantage cette vigne à cause de son ingratitude,

ISA. 5. 6.

c'est-à-dire, de lui ôter ses Prophetes & ses Pasteurs, qui l'instruisoient & lui attiroient les grâces du ciel. Ainsi les Apôtres sont figurés par les nuées qui sont élevées au-dessus de la terre, & répandent sur les peuples les pluies de la grace, qui produisent dans les ames les fruits du salut; c'est ce que le même Prophete exprime en ces termes :

*Isa. 60. 8. Qui sont ceux-ci qui sont emportés en l'air comme des nuées ?*

*August.  
l. de fide  
& oper.  
c. 25.*

Saint Pierre attribue ces deux qualités aux faux-docteurs de son temps, mais il les appelle des *fontaines taries* & sans eau, & des nuages secs, agités par des tourbillons de vents. Saint Augustin explique cette figure en disant : Que saint Pierre les appelle des *fontaines*, parcequ'ils ont reçu la connoissance de notre Seigneur JESUS-CHRIST pour la communiquer aux autres; mais ce sont des *fontaines taries*, parceque leurs connoissances étoient steriles de bonnes œuvres, & que leur vie ne répondoit point à leurs lumieres; Ce que saint Pierre, dit-il, appelle des *fontaines taries*, c'est ce que saint Jude appelle *des nuées sans eau*, & saint Jacques *une foi morte*. Ces faux-prophetes étoient comme des reservoirs d'eau, où il ne reste plus que de la boue qui salit plutôt que de laver. Ils sont encore comparés à des nuages agités de tourbillons, à cause de l'inconstance de leur doctrine, *se laissant emporter à tous les vents des opinions*; & après avoir quitté la voie de la verité, ils ne savent plus à quoi se tenir, & changent de sentimens selon leurs intérêts. Les variations ont été de tout temps le partage des heretiques; mais leur aveuglement volontaire sera puni d'une peine proportionnée à leurs erreurs & à leurs égaremens, puisque *de noirs* &

*de profondes tenebres leur sont reservées pour l'éternité.*

L'Apôtre prouve ce qu'il a avancé ci-dessus, que ces imposteurs sont des *fontaines sans eau*. Ils usent de termes magnifiques & de discours ampoulés pour se faire admirer par les ames simples, & jettent ainsi de la poussiere aux yeux pour couvrir leur erreur. Ils leur font de belles promesses qui n'ont aucun effet, & engagent artificieusement dans leurs passions deshonnêtes ceux qui ne faisant que sortir des erreurs où ils ont été nourris, n'ont pas encore jetté de profondes racines en la foi. Les Simonienens tâchoient de débaucher ceux qui s'étoient convertis à JESUS-CHRIST, & les amorçoient par la promesse qu'ils leur faisoient de les établir dans une parfaite liberté à l'égard de toutes choses. Or cette liberté n'étoit autre chose qu'un libertinage auquel ils s'abandonnoient, & y engageoient leurs sectateurs; mais ils couvroient ce libertinage sous le masque de la liberté chrétienne. Nous avons vû dans la premiere épître de ce saint Apôtre, quelle étoit cette liberté qui leur servoit de voile pour couvrir leurs mauvaises actions. Or avec quelle effronterie pouvoient-ils promettre la liberté aux autres, eux qui étoient esclaves de la plus honteuse servitude qu'on puisse s'imaginer, qui est celle de leurs passions infames qui corrompent le corps & l'ame?

La veritable liberté consiste dans le dégagement du peché, dont nous sommes affranchis par la grace de JESUS-CHRIST; car, comme dit saint Jean, si le Fils de Dieu vous met en liberté, vous serez alors veritablement libres: mais quiconque commet le peché, est esclave du peché. Car commettre le peché, n'est autre chose que renoncer à la loi de Dieu

v. 18.

v. 19.

1. Ep. 2.  
16.

Joan. 8.  
34. 36.

pour suivre les suggestions du démon auquel on se livre volontairement, au-lieu de le combattre avec les armes puissantes que Dieu nous fournit. Comme donc celui qui est pris en combattant, ou qui se livre à son ennemi sans combattre, devient son esclave, & a perdu sa liberté : ainsi celui qui s'assujettit à la tyrannie du démon en suivant ses passions déréglées, en devient esclave, & ne peut recouvrer sa liberté que par le secours de la grâce de Dieu.

Notre saint Apôtre déplore ensuite le malheur funeste de ceux qui après avoir renoncé aux corruptions du monde pour embrasser la foi de JESUS-CHRIST, s'y laissent encore rengager, & fait voir que cet état est bien pire que le premier, & qu'il eût mieux valu qu'ils n'eussent jamais connu la voie de la justice que de l'abandonner après l'avoir connue, & cela pour plusieurs raisons.

1. Parceque cette prévarication est d'autant plus criminelle, qu'elle est plus volontaire, & qu'elle se fait avec plus de connoissance ; c'est ce que montre fort bien Tertullien dans son livre de la Penitence :

*Tertul. de pœnis. c. 5.* „ Vous ne pouvez plus désormais, dit-il, vous excuser sur votre ignorance, puisqu'après avoir connu Dieu, & après avoir fait penitence de vos pechés, vous rentrez volontairement dans le premier état de vos crimes : & ainsi puisqu'il n'y a plus d'ignorance en vous, il faut nécessairement que votre peché soit une insolence & une revolte qui merite une punition très-rigoureuse ; car, comme dit notre Seigneur, le serviteur qui aura su la volonté de son maître, & qui néanmoins n'aura pas fait ce qu'il desiroit de lui, sera battu rudement.

*Luc. 12. 47.*

2. Parceque le mépris & l'abus des graces de Dieu rend le pecheur non seulement coupable de



rebellion & d'insolence, mais encore d'ingratitude. *Et certes*, continue Tertullien, *on ne fait pas un outrage mediocre à Dieu, lorsqu'après avoir renoncé au diable qui est son ennemi, & l'avoir mis au-dessous de Dieu par ce renoncement, il le relève ensuite, & retournant à lui se rend son trophée & sa joie, afin que cet esprit de malice ayant recouvré la proie qu'il avoit perdue, triomphe en quelque façon de Dieu même.* N'est-il pas vrai, ce qui semble dangereux à dire, mais qu'il faut dire néanmoins pour l'édification des ames, qu'un tel homme préfere le diable à Dieu, puisqu'il semble qu'ayant été à l'un & à l'autre, il a fait une comparaison des deux, & qu'après les avoir bien considérés, il a jugé que celui-là étoit le meilleur, auquel il a mieux aimé être encore une fois ?

3. *Le dernier état de cet homme devient pire que le premier*, parcequ'il est très-difficile qu'il en revienne : lorsqu'un malade est rétabli en santé, & qu'il retombe dans sa maladie, cette rechute est bien plus dangereuse, & rend le mal bien plus grand qu'il n'étoit auparavant ; il en est de même d'un Chrétien, qui ayant renoncé à ses déreglemens par le Baptême ou par la Penitence, retombe encore dans les mêmes desordres, & sur-tout s'il retourne en arriere par l'heresie ou l'apostasie, comme ceux dont parle ici saint Pierre, qui abandonnoient la foi de JESUS-CHRIST, pour suivre la secte infame des Simoniens ou des Gnostiques. *Il ne lui reste plus*, dit saint Paul, *qu'une attente effroyable du jugement, & l'ardeur du feu qui doit devorer les ennemis de Dieu.* On peut voir ce que dit le même Apôtre, ch. 6. v. 4. & ch. 10. v. 26. de l'épître aux Hebreux.

Matth.  
12. 45.  
v. 26.

Saint Pierre, pour donner de l'horreur de cet état miserable, où se trouvent ceux qui ayant été purifiés, se souillent des mêmes crimes qu'ils avoient quittés, fait voir qu'en cela ils se rendent semblables aux plus vilains animaux. Il en rapporte deux pour exemples, le chien & le pourceau. Nous voyons dans l'Écriture, que les pecheurs sont comparés aux chiens & aux pourceaux, parcequ'entre les autres mauvaises qualités de ces animaux, ils étoient impurs dans la loi de Moïse, & ils se nourrissent de choses sales & puantes: *Ne donnez point, dit le Sauveur, les choses saintes aux chiens, & ne jetez point vos perles devant les pourceaux. Quel rapport a un homme saint avec un chien? Gardez-vous des chiens*, dit saint Paul.

*Matth. 7. 6.*  
*Eccli. 1; 21.*  
*Philip. 3. 2.*

Mais l'Apôtre montre le rapport qui se trouve entre les pecheurs & ces animaux, par deux proverbes très-sensibles. L'un est tiré de ce que dit Salomon, que *l'insensé qui retombe dans sa folie, c'est-à-dire, le méchant qui recommence à mal faire, est comme le chien qui retourne à ce qu'il avoit vomé.*

*Prov. 26. 11.*

Voyez, dit saint Augustin, quelle est l'horrible chose à laquelle il compare ceux qui retombent dans leurs crimes? Si donc, dit-il ailleurs, le chien en faisant cette saleté devant vous, vous donne de l'horreur, quel devez-vous être devant Dieu, lorsque vous la faites en sa présence? Le Saint-Esprit se sert de cette comparaison qui fait soulever le cœur, afin que l'homme soit sensible à ce que cela signifie, & que s'il est choqué dans ses sens de ce que fait une bête sans raison, il le soit encore plus dans son cœur, de ce qu'il fait lui-même contre la raison.

*August. in Pj. 30.*  
*August. in Pj. 83.*

L'autre exemple que l'Apôtre rapporte, signifie la même chose, qu'il est honteux & tout-à-fait vilain de retourner aux desordres qu'on avoit quittés ; c'est mettre, comme le porc, son plaisir dans la puanteur & dans la saleté, que de se replonger dans la boue de ses plaisirs deshonnêtes après en avoir été nettoyés. L'Ecclesiastique exprime la même pensée en ces termes : *Si celui, dit-il, qui se lave après avoir touché un mort, le touche de nouveau, de quoi lui sert-il de s'être lavé ? De même si un homme jeûne après avoir commis des pechés, les commet de nouveau, que gagnera-t-il de s'être affligé & humilié ? Et qui exaucera sa priere ?* Eccli. 34<sup>o</sup>





## CHAPITRE III.

1. **M**Es bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris ; & dans toutes les deux je tâche de réveiller vos ames simples & sinceres par mes avertissemens :

2. afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophetes, dont j'ai déjà parlé, & des préceptes de ceux que le Seigneur & le Sauveur vous a donnés pour Apôtres//.

1. Tim. 4.

1.  
2. Tim. 3.

1.  
Jud. 18.

3. Sachez avant toutes choses, qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs artificieux // qui suivront leurs propres passions ;

Ezech.  
12. 27.

4. & qui diront : Qu'est devenue la promesse de son avènement ? Car depuis que les peres sont dans le sommeil de la mort, toutes choses demeurent au même état qu'elles étoient au commencement du monde.

¶. 2. *expl.* Le Grec peut aussi signifier : Et des préceptes que vous avez reçus de nous, qui sommes Apôtres de notre Seigneur & de notre Sauveur.

¶. 3. *lett.* *illusores* : ce qui

1. **H**anc ecce vobis, carissimi, secundam scribo epistolam, in quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem :

2. ut memores sitis eorum, quæ prædixi, verborum à sanctis Prophetis, & Apostolorum vestrorum, præceptorum Domini & Salvatoris.

3. Hoc primum scientes, quòd venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes,

4. dicentes : Ubi est promissio, aut adventus ejus ? Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

semble marquer les gens qui tournent en raillerie les choses les plus saintes de la Religion, & qui abusent de la simplicité des fidelles, pour leur persuader leurs erreurs.

3. *Et tunc enim eos hoc volentes, quod cæli erant prius, & terra, de aqua & per aquam consistens Dei verbo:*

6. *per quæ, ille tunc mundus aqua inundatus perit.*

7. *Cæli autem qui nunc sunt, & terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem iudicii, & perditionis impiorum hominum.*

8. *Unam verò hoc non latet vos, carissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, & mille anni sicut dies unus.*

9. *Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant: sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad penitentiam reverti.*

5. *Mais c'est par une ignorance volontaire qu'ils ne considéraient pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi-bien que la terre, qui sortit du sein de l'eau, & qui subsiste par l'eau;*

6. *& que cependant ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors perit, étant submergé par le deluge des eaux.*

7. *Or les cieux & la terre d'à présent sont gardés avec soin par la même parole, & sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement & de la ruine des impies.*

8. *Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer; mes bien-aimés: c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, & mille ans comme un jour.*

9. *Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent: mais c'est qu'il exerce envers vous sa patience, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous retournent à lui par la pénitence.*

1. *Theff.*  
 5. 2.  
*Apoc.* 3.  
 3. 16.  
 15.

10. Or comme un larron vient *durant la nuit*, aussi le jour du Seigneur viendra *tout-d'un-coup* : & alors dans le bruit d'une effroyable tempête les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront ; & la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent perir, quels devez vous être, & quelle doit être la sainteté de votre vie, & la piété de vos actions,

12. attendant & comme hâtant par vos desirs l'avènement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieux, & fera fondre tous les éléments ?

*Isa.* 65.  
 27. &  
 66. 22.  
*Apoc.* 21.  
 1.

13. Car nous attendons, selon la promesse, de nouveaux cieux, & une nouvelle terre, où la justice habitera.

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces choses, travaillez en paix ; afin que Dieu vous trouve purs & irrépréhensibles //

10. Adveniet autem dies Domini ut fur : in quo cæli magno impetu transient, elementa verò calore solventur, terra autem & quæ in ipsa sunt opera, exurentur.

11. Cùm igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus & pietatibus,

12. expectantes & properantes in adventum diei Domini, per quem cæli ardentes solventur, & elementa ignis ardore tabescent &

13. Novos verò cælos, & novam terram secundum promissâ ipsius expectamus, in quibus justitia habitat.

14. Propter quod, carissimi, hæc expectantes, satagite immaculati & inviolati esse inveniri in pace.

¶ 14. *ant.* travaillez à vous | Dieu, & unis avec lui par une  
 mettre en état d'être trouvés | paix & une reconciliation par  
 purs & irrépréhensibles devant | faite,

15. Et Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini : sicut & carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis,

16. sicut & in omnibus epistolis, loquens in eis de his : in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & instabiles depravant, sicut & ceteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.

17. Vos igitur fratres præscientes custodite : ne insipientium errore traducti excidatis à propria firmitate.

18. Crescite verò in gratia, & in cognitione Domini nostri, & Salvatoris Jesu Christi. Ipsi gloria & nunc, & in diem æternitatis. Amen.

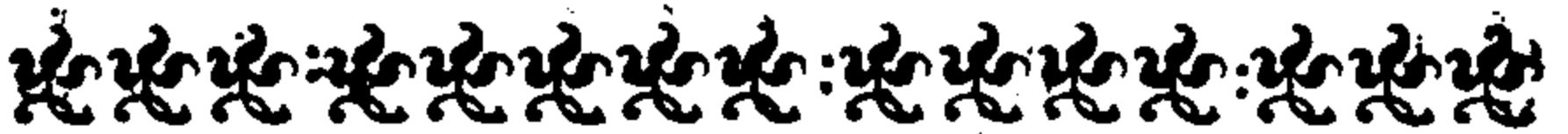
15. Et croyez que la longue patience dont use notre Seigneur, est pour votre bien. Et c'est aussi ce que Paul notre très-cher frere vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée ;

16. comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans & legers détournent aussi-bien que les autres Ecritures, à de mauvais sens pour leur propre ruine.

17. Vous donc, mes freres, qui connoissez toutes ces choses, prenez-garde à vous, de peur que vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, vous ne tombiez de l'état ferme & solide où vous êtes établis.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grace, & dans la connoissance de notre Seigneur & notre Sauveur JESUS-CHRIST. A lui soit gloire & maintenant, & jusqu'au jour de l'éternité. Amen.





## SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

vs. 1. jusqu'au 5. *M*Es bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris ; & dans toutes les deux, &c.

Saint Pierre finissant cette seconde lettre, fait voir à ceux à qui il écrit, qu'il n'a pas eu d'autre dessein que de les affermir dans la foi des mystères, & dans la pratique de tout ce que la loi de Dieu ordonne ; afin qu'ils pussent éviter les surprises des faux-docteurs : & de peur qu'ils ne crussent que la première lettre suffisoit pour cela, sans en écrire encore une seconde, il montre que celle-ci n'est point inutile, parcequ'il se croit obligé de les avertir souvent, pour les réveiller & les appliquer à leur devoir. En effet, le devoir d'un bon Pasteur ne consiste pas seulement à enseigner ce qu'il faut faire, mais aussi à exhorter à le pratiquer. Les mieux instruits même se relâchent & s'endorment, s'ils ne sont réveillés de temps en temps par des avertissemens qui leur rafraîchissent la mémoire de ce qu'ils ont appris. Ainsi notre saint Apôtre dit ici la même chose que ce que dit saint Paul aux Philippiens : *Il ne m'est pas pénible, & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses : Gardez-vous des chiens.* Mais sur-tout ceux qui s'en doivent garder avec plus de soin, sont ceux qui sont francs, sinceres, & simples, & qui ne se défiant de personne, s'imaginent que tous les autres leur ressemblent, de sorte qu'ils sont bien plus aisés à tromper ; tels étoient, ce semble, ces premiers Chrétiens à qui

saint



Saint Pierre parle. Ils s'étoient dépourillés de toute 1. Petrus  
*sorte de malice, de tromperie, & de dissimulation,* 2. 1.  
 comme il le dit dans sa première lettre, & les ap-  
 pelle ici des *âmes simples & sincères.* Il les avertit v. 20  
 donc de se souvenir de ce qu'ils ont appris dans la  
 lecture des Prophetes, qu'ils estimoient singulière-  
 ment; mais qu'ils ne devoient pas aussi négliger les  
 avis qu'eux-mêmes leur avoient donné, puisque si  
 d'ailleurs ils ne les jugeoient pas comparables aux  
 Prophetes, au - moins étoient-ils *Apôtres de notre*  
*Seigneur & de notre Sauveur.*

Tous ces avertissemens que donne l'Apôtre aux fi-  
 delles, ne tendent qu'à les porter à demeurer fermes  
 dans la doctrine qu'ils ont apprise dès le commence-  
 ment, & à se garder des faux-docteurs qui tâchoient  
 de les pervertir. Ils ont été prédits par les Prophetes,  
 & designés par les Apôtres. Car saint Paul écrivant 1. Tim.  
 à Timothée l'en avertit expressément; & saint Jude 4. 1.  
 en fait presque tout le sujet de son épître. Ils con- 2. Tim.  
 viennent tous qu'il viendra des imposteurs dans ces 3. 1.  
 derniers temps, mais on ne convient pas quels sont v. 30  
 ces temps: saint Augustin & d'autres après lui, les August.  
 expliquent de la fin du monde au temps de l'ante- l. de civi.  
 christ; ce sentiment est vrai, mais il ne leur donne Dei 200  
 pas assez d'étendue. Saint Pierre avertit les fidelles c. 18.  
 qui vivoient alors, & ceux qui devoient venir dans  
 la suite des siècles, de se garder de ces séducteurs;  
 c'est pourquoi ces derniers temps s'entendent des  
 temps à venir, qui commencent à la venue de  
 JESUS-CHRIST jusqu'à la fin du monde. C'est  
 ainsi que les Prophetes appellent le temps qui suit la  
 loi de nature & la loi de Moïse, c'est-à-dire, le  
 temps de la venue du Messie: *Dans les derniers* Is. 2. 20  
*temps,* dit Isaïe, *la montagne sur laquelle se bâtira* Mich. 4  
A

Joel. 2.  
28.Joan. 1.  
18.

la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts, &c. C'est une prophétie de l'établissement de l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui est venu à la fin des temps, & à la dernière heure, comme dit saint Jean.

L'Apôtre marque principalement les Gnostiques, qui étoient sortis comme un mauvais germe, des disciples de Simon le Magicien : il les désigne par trois caractères. 1. Il les appelle des moqueurs ou des imposteurs ; selon l'usage de l'Écriture, ce sont des impies, qui ayant le cœur corrompu, quoiqu'ils veuillent passer pour Chrétiens, & qu'ils ayent quelque apparence de piété, ils se moquent en effet de toutes les loix divines & humaines, & tâchent de séduire les simples pour les engager dans leurs desordres.

2. Ce sera de suivre sans scrupule & sans remords toutes les inclinations de la nature corrompue, & de s'abandonner aux excès de table & aux passions deshonnêtes. C'est l'effet ordinaire de l'orgueil de l'homme, & de l'oubli qu'il fait de Dieu, que d'avoir le cœur & le corps corrompu.

Ps. 13. 1.

3. Ce sera de perdre la foi de l'avenement de JESUS-CHRIST, & de douter de la vérité de ses promesses : ce dernier degré de corruption suit des deux autres. Ceux qui mettent leur souverain bien dans les plaisirs de ce monde, & qui s'abandonnent à leurs passions déréglées, tombent dans l'incrédulité & dans l'athéisme ; ce sont ces insensés qui disent dans leur cœur, c'est-à-dire par le desir impie & corrompu de leur cœur, *qu'il n'y a point de Dieu* ; parceque leur impiété les porte à désirer qu'il n'y ait point un Dieu vengeur de leurs crimes. C'est un des plus dangereux artifices du démon, que de faire

oublier le jugement dernier, & l'avenement de JESUS-CHRIST; dès-lors qu'on a perdu de vûe cet objet, il n'y a plus de frein qui retienne, on ne craint plus ni Dieu ni les hommes. C'est la disposition de ces infames heretiques dont parle le saint Apôtre, qui nioient la resurrection, & qui vouloient faire croire qu'il n'y avoit ni punition ni récompense après cette vie; afin de pouvoir lâcher la bride à leurs passions avec plus de sécurité, comme s'ils disoient avec les impies que dépeint le Sage: *Ne pensons qu'à boire & à manger, & à nous réjouir, puisque nous mourrons demain.*

Sap. 2. 6.  
1. Cor. 15.  
32.

Ils étoient si insolens que de vouloit aneantir les promesses de Dieu par une supposition tout-à-fait fausse & injurieuse à la majesté divine. Il y a longtemps, disoient-ils, que les Patriarches & les Prophetes sont morts, nous ne voyons pourtant point l'effet des promesses qu'ils nous ont faites, ni le second avenement de JESUS-CHRIST qu'ils nous ont annoncé, le monde dure toujours dans le même état qu'il étoit dès le commencement; & par consequent, ajoûtoient-ils, il n'y arrivera point du-tout de changement, & la prédiction du jugement dernier n'est qu'une illusion. C'est ainsi que ces impies, par une affectation maligne, tâchoient de détruire l'esperance de l'autre vie, pour pallier leurs desordres par ce vain prétexte, dont ils se servoient aussi pour séduire les simples.

v. 5. jusqu'au 8. *Mais c'est par une ignorance volontaire qu'ils ne considerent pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, &c.*

Saint Pierre refute le vain raisonnement de ces séducteurs, en leur faisant voir que si Dieu a créé

le monde, il peut bien le détruire, où y faire tel changement qu'il voudra. En effet, n'est-ce pas, dit-il, par une ignorance affectée, qu'ils font semblant de ne pas savoir le changement que Dieu fit dans l'univers par les eaux du deluge? Ne savent-ils pas que Dieu au commencement fit le ciel par la parole, c'est-à-dire, qu'il forma par un decret de sa souveraine puissance ces grands espaces d'air à qui on donne le nom de ciel; & qu'ayant commandé aux eaux de se retirer en leur propre lieu, la terre qu'il avoit aussi tirée du neant sortit du sein de l'eau, & parut au-dchors. Cette terre qui de sa nature est toute sèche, avoit besoin pour subsister d'être penetrée de toutes-parts par les eaux qui l'entourent, pour l'empêcher de se resoudre en poussiere, & c'est par un effet de la providence divine, que cette humidité lie ensemble toutes ses parties, & lui donne de la consistance pour la rendre propre à l'habitation des hommes, & à la production des fruits & des plantes. Tout cela s'est fait dès le commencement par la parole de Dieu; cela néanmoins n'a pas empêché que le même Createur n'ait détruit par le deluge ces mêmes parties du monde qu'il avoit produites. Le ciel répandit des torrens de pluies, & la terre fit sortir de son sein les abysses d'eaux qui y étoient renfermées; elle fut toute inondée, & tout ce qu'elle portoit d'hommes & d'animaux fut enseveli sous ces eaux, qui couvrirent les plus hautes montagnes. De là l'Apôtre conclut contre le raisonnement frivole de ces impies, que *toutes choses ne sont pas toujours demeurées au même état qu'elles étoient au commencement du monde.*

Genes.  
1. 9.

Genes.  
7. 6.

Genes.  
7. 11.

Genes.  
9. 7.

Mais pour achever de les convaincre, il assure aussi que le monde ne demeurera point toujours

dans le même état où il a été jusqu'ici ; & comme il a péri une fois par l'eau, il périra encore par le feu, malgré les eaux dont il est environné & pénétré. Le Seigneur qui a fait toutes choses par la vertu de sa parole toute-puissante, tient *les abysses* Ps. 124. renfermés dans ses trésors, c'est-à-dire, dans le vaste 6. 7. sein de sa toute-puissance. C'est encore par cette même parole & dans ce même *trésor* qu'il garde *le ciel & la terre, & qu'il les réserve pour être brûlés par le feu.* Il est clair, dit Bede, que ce sont les mêmes cieux qui périrent par le deluge, dont l'Apôtre prédit ici l'embrasement, sçavoir le ciel où les oiseaux volent, & où se forment les pluies.

Cette vérité, que le monde doit finir par un embrasement, a toujours paru si constante, que les Philosophes payens, & les Poëtes mêmes l'ont enseignée : on en peut voir les passages dans Grotius sur cet endroit, & dans son livre de la vérité de la Religion Chrétienne : mais sans parler aussi du témoignage des Sibyles, elle est assez attestée par les Ecritures : *Le feu marchera devant lui*, dit Ps. 96. 2. David, *& il embrasera ses ennemis de toutes-parts.* Les Joel. 2. Apôtres confirment la même chose ; saint Paul dit 3. que **JESUS-CHRIST** *viendra au milieu des flammes pour se venger de ceux qui ne connoissent point* 2. Theff. 1. 8. *Dieu.* C'est ce que saint Pierre marque ici par la 1. Cor. 3. *ruine des hommes méchans & impies au jour du jugement*, lorsque **JESUS-CHRIST** viendra juger le monde par le feu, comme l'Eglise chante dans l'office des morts. On demande si ce feu précédera le jugement, ou s'il le suivra. 13.

Saint Augustin croit que le jugement se fera l. 20. de avant l'embrasement du monde ; saint Prosper & cit. Dei quelques autres sont de même sentiment : mais la c. 16. & 30.

*Ps. 96.*  
3.  
plûpart des Theologiens croient au-contraire, que *le feu marchera devant le fuge*, & que tout ce monde visible en sera consumé avant le jugement dernier. 1. Parcequ'il semble que c'est ce qui est marqué par ces paroles du Pseaume, selon le sentiment des Interpretes.

2. C'est que les hommes qui se trouveront vivans à la fin du monde seront éprouvés par ce feu : ils le seront tous en diverses manieres ; car ceux qui auront encore quelques pechés legers à expier, passeront par ce feu, & y seront purifiés de leurs souillures, sans en être consumés : mais ceux que ce feu trouvera tout-à-fait purs & sans tache, en sortiront comme les trois jeunes-hommes de la fournaise de Babylone, sans souffrir aucun mal ; au-contraire, ce même feu viendra fondre sur les impies & les ennemis de Dieu pour les embraser & les tourmenter éternellement ; de même que notre feu éprouve seulement l'or qu'il trouve purifié, & qu'il purifie celui qui n'est pas pur, mais qu'il brûle & consume les pailles & l'écume. C'est-là l'idée qu'ont eu les Anciens du feu du jugement dernier ; & c'est en ce sens que la plûpart des Interpretes expliquent cet endroit de saint Paul, où cet Apôtre dit, *Que le feu servira d'épreuve pour examiner l'ouvrage de chacun de nous* : mais son principal usage sera de perdre *les hommes méchans & impies*.

*Best. lib.*  
*de Spir.*  
*Sanc.*  
*et s. &*  
*I'a. c. 4.*  
*9.*  
*Hier.*  
*cap. 2. in*  
*Matth.*  
*embr. in*  
*Ps. 128.*  
*serm. 3.*  
*Encher.*  
*Aug. de*  
*Gen. 3.*  
*de Esch.*  
*1. Cor.*  
*3. 13.*

Or ce ne sera point après la resurrection & le jugement, que les hommes seront purifiés pour aller au-devant de JESUS-CHRIST, & être enlevés dans les airs pour entrer dans sa gloire, puisque rien de souillé n'entrera dans le ciel, ce sera auparavant ; & JESUS-CHRIST glorieux ne descendra point pour juger le monde, qu'il n'ait été expié & purifié par le feu.

ψ. 8. jusqu'au 14. *Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, &c.*

L'Apôtre ayant fait voir contre la doctrine des impies, que le monde doit finir comme il a commencé, il refute une autre illusion de ces apostats, qui disoient que JESUS-CHRIST ne viendrait pas, puisqu'il différerait tant à venir; & que les promesses qu'il avoit faites étoient vaines, puisqu'il tardoit tant à les accomplir. Il avertit donc les fidèles de ne se laisser point surprendre par ces raisonnemens frivoles, & leur declare que JESUS-CHRIST n'use point de retardement à l'égard de sa promesse; parceque tous les siècles qui couleront jusqu'au jugement dernier, ne sont qu'un moment par rapport à l'éternité, dans laquelle Dieu renferme tous les temps sans distinction de passé, de présent, & de futur, & sans rapport aux creatures: ainsi aux yeux du Seigneur non seulement mille ans ne sont que comme un jour, mais encore beaucoup moins, comme le marque le Psalmiste, de qui saint Pierre a emprunté cette expression: car après avoir comparé la vie de l'homme, quand elle seroit de *mille ans*, à un jour qui est passé; & ensuite à une *veillée de la nuit*, qui ne consistoit qu'en quelques heures, il la réduit à un rien, lorsqu'il ajoute, *Que ses années seront comme un neant*. En effet, le temps qui nous paroît long maintenant tandis qu'il passe, ne nous paroîtra qu'un neant quand nous serons entrés dans l'éternité de Dieu: mais ce neant de la vie de l'homme étant bien ménagé pour *retourner à Dieu par la penitence*, peut lui devenir d'un grand prix, en lui procurant, comme dit saint Paul, une éternité de gloire. C'est ce que nous veut aussi marquer saint Pierre, quand il dit, que ce que les hom-

Ps. 89.

4. 5.

2. Cor.

4. 17.

mes appellent un delai ou un retardement, n'est qu'un sage ménagement pour le salut des hommes. *Le Seigneur, dit-il, n'a point retardé l'accomplissement des promesses, comme quelques-uns se l'imaginent, mais c'est qu'il nous attend avec patience.*

▼. 9.

Habac.  
2. 3.

Le retardement qu'on peut reprocher, est de differer d'accomplir ce que l'on a promis, au-delà du temps préscrit : mais Dieu qui est entierement indépendant de sa creature, & qui ne dispense ses graces qu'au moment & en la manière qu'il lui plaît, veut qu'on l'attende avec une patience & une humilité perseverante. *S'il differe un peu, attendez-le, dit le Prophete ; car il arrivera assurément, & il ne tardera pas.* Le Prophete, aussi-bien que saint Pierre, parle de l'avenement de JESUS-CHRIST ; s'il differe donc, ce n'est que par un effet d'une bonté particuliere qu'il a pour nous, d'attendre avec patience notre conversion, *ne voulant point qu'aucun de nous perisse, mais que tous retournent à lui par la penitence.* Saint Paul écrivant à Timothée, dit aussi que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.*

1. Tim.  
2. 4.

Comme les hommes sont impatiens, & que la petitesse de leur esprit leur fait trouver ce delai si long, ils sont neanmoins fort negligens à s'y préparer : ainsi saint Pierre avertit les fideles de se tenir sur leurs gardes, pour ne se point laisser surprendre par ce jour terrible qui viendra tout-d'un-coup fondre avec un éclat & des circonstances qui étonneront les plus grands Saints. C'est de quoi nous avertit aussi JESUS-CHRIST dans son Evangile : *Veillez donc, dit-il, parceque vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.* Il nous est avantageux de ne pas savoir ce jour & cette heure, pour nous tenir dans la vigilance par la crainte

Matth.  
24. 42.



même que nous cause cette incertitude. Or le jour de notre mort doit produire en nous le même effet que le jour du jugement dernier ; car , comme dit saint Augustin, l'état où chacun de nous sera *August. epist. 80.* trouvé au dernier jour de sa vie, sera celui auquel il se trouvera au dernier jour du monde ; c'est-à-dire, que le jugement qu'on recevra à la fin des siècles, sera le même que celui que l'on aura mérité au jour de sa mort. Voyez saint Paul 1. Theff. 5. 2. 3. & Apoc. 3. 8. & 16. 15.

On peut remarquer ici, que ce jour du Seigneur, *v. 10.* qui doit surprendre comme un larron durant la nuit, n'est pas précisément le temps auquel JESUS-CHRIST notre Seigneur doit juger les morts qui seront ressuscités, mais il renferme les signes de l'avenement prochain, & toute cette grande révolution qui arrivera dans le monde, & qui durera apparemment quelques jours. l'Apôtre décrit cet événement surprenant où les cieus qui perirent sans beaucoup de bruit par le deluge, periront encore avec un fracas effroyable, & un renversement general de toute la nature, où les éléments, qui avoient été resous en pluie par le deluge se dissoudront par le feu. Alors ce feu vengeur, dont Dieu se servira, comme d'un ministre impitoyable, pour abolir toutes les folles entreprises des hommes, n'épargnera ni ces beaux palais qui font la meilleure partie de la magnificence des Grands du monde, ni ces ouvrages merveilleux de sculpture & de peinture, qui font l'admiration des curieux & des bons connoisseurs, & reduira en cendres toutes les esperances de ceux qui auront mis leur affection dans les biens de la terre.

Ce n'est pas que les cieus & la terre doivent *v. 11.*

être consumés pour être anéantis, mais ils seront purifiés dans ce grand embrasement, & seront rétablis en une forme nouvelle, selon la prédiction d'Isaïe. On peut voir ce sujet expliqué sur le ch. 20. de l'Apocal. v. 11. où cet endroit de saint Pierre est rapporté.

v. 11.

Le saint Apôtre conclut de cette destruction générale, que la vie des Chrétiens doit être toute sainte, & toute remplie de bonnes œuvres, pour mériter d'habiter ce nouveau monde purgé de toute souillure, & ces nouveaux cieux, où habitera la justice toute pure, & dégagée de toute apparence de vice; & où les bons ne seront point mêlés avec les méchans comme dans cette vie. En

E. Joan.

v. 19.

effet, ce monde qui est *tout plongé dans le mal*, n'est point la propre demeure de la justice; il y a longtemps qu'elle s'en est retirée, comme disoient les Anciens, pour aller faire sa demeure dans le ciel: mais ce sera principalement lorsque le souverain Juge aura pris son temps pour juger le monde selon la justice, & qu'il aura vengé dans toute la rigueur toutes les injustices des hommes, que la justice regnera véritablement, sans qu'on en abuse davantage.

Ps 74. 2.

A. 17.

31.

v. 12.

Saint Pierre ne se contente pas d'avertir les fidèles d'attendre ce jour du Seigneur, en se tenant toujours prêts, comme de bons serviteurs, qui veillent pour recevoir leur maître lorsqu'il viendra; il veut encore qu'ils se hâtent d'aller au-devant de lui, par le desir ardent de son avènement, soit au jugement dernier, soit à notre mort. Les Chrétiens imparfaits aiment encore la vie présente, & ne souffrent la mort qu'à regret; mais les Chrétiens parfaits souffrent la vie, & desirent la mort

pour jouir du bonheur qu'ils esperent. Est-ce aimer son maître que de ne vouloir point lui ouvrir lorsqu'il frappe à la porte, & de lui résister quand il nous appelle? Est-ce aimer JESUS-CHRIST que d'aimer mieux demeurer ici-bas, exposés aux insultes du démon, que d'être héritiers de son royaume?

*v. 14. jusqu'à la fin du chapitre. C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces choses, travaillez en paix; afin que Dieu vous trouve purs & irrépréhensibles.*

Le saint Apôtre ne se lasse point d'exhorter les fidèles à travailler aux moyens de se rendre dignes d'une si sainte demeure, & d'un état si glorieux. Le plus sûr c'est de s'appliquer avec tant de soin à suivre les règles que JESUS-CHRIST nous a prescrites dans son Evangile, que quand nous paroîtrons devant lui pour être jugés, il se trouve une grande conformité entre les actions de cette vie & la pureté de la loi; ce qui ne peut se faire qu'en vivant dans un grand repos de conscience, qui ne soit point troublé par le tumulte des passions qui viennent de l'attachement aux biens de ce monde, & de l'impatience dans les maux qui arrivent dans la vie.

Il veut aussi qu'ils soient pénétrés d'un grand sentiment de reconnoissance, de ce que notre Seigneur veut bien attendre avec patience, & différer son jugement jusqu'à ce qu'ils se soient préparés par la pénitence à paroître devant lui. Il cite saint Paul pour les porter plus vivement à veiller sur eux par l'autorité de ce grand Apôtre, & les fait souvenir de cet endroit de ses épîtres, où reprenant ceux qui abusoient de la patience de Dieu, comme s'il ne devoit pas venir, il dit au-contraire

que c'est ce delai même qui les doit plus porter à penser à eux, puisque Dieu ne differe de venir que pour les attendre à penitence. *Est-ce, dit saint Paul, que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa patience, & de sa longue tolerance? Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous invite à la penitence? C'est la conduite que Dieu a gardée à l'égard de tout ce peuple, comme JESUS-CHRIST le fait voir par la comparaison du figuier sterile, ayant attendu plusieurs années qu'il portât du fruit avant qu'il le fît couper.*

Mais d'autres croient plus probablement, que saint Pierre marque l'épître que saint Paul a écrite aux Hebreux, car c'est la seule qu'il adresse spécialement à cette nation : d'ailleurs, il n'y en a point où cet Apôtre ait exhorté plus au long & avec plus de force à perseverer dans la foi, dans l'esperance des biens à venir, & dans l'attente de l'accomplissement des promesses que Dieu nous a faites. *Ne perdez pas, dit-il, la confiance que vous avez, qui doit être récompensée d'un grand prix; car la patience vous est necessaire, afin que faisant la volonté de Dieu, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis.* Ce saint Apôtre continue le même sujet jusqu'à la fin de la même épître aux Hebreux.

Les Peres nous font ici remarquer l'humilité, la douceur, & la charité de saint Pierre, qui donne ici à saint Paul un témoignage glorieux de la sagesse que Dieu lui avoit donnée dans la connoissance des mysteres les plus sublimes, & fait l'éloge de ses épîtres, quoiqu'il scût bien que la faute qu'il avoit faite y fût rapportée, & que saint Paul l'en avoit repris avec une très-grande liberté. *Pierre étant venu à Antioche, dit-il, je lui resistai en face,*

*parcequ'il étoit reprehensible.* Ainsi saint Gregoire le Grand admire l'humilité de saint Pierre, de relever par ses louanges celui par qui il avoit été humilié. Paul, dit-il, a écrit dans ses lettres, que Pierre étoit reprehensible, & qu'il avoit usé de déguisement ; & cependant voici que Pierre assure dans les siennes, que ce que Paul a écrit est digne d'admiration. Ce saint Apôtre qui aimoit la vérité, a approuvé & même loué la reprehension de la faute qu'il avoit faite ; afin, dit ce Pere, que celui qui tenoit le premier rang dans un degré d'honneur aussi élevé qu'étoit l'Apostolat, fût aussi le premier dans la pratique de l'humilité.

Comme donc ce saint Apôtre prévoyoit l'abus que les heretiques devoient faire, & qu'ils faisoient dès-lors des épîtres de saint Paul, qu'il appelle son très-cher frere, il avertit les fidelles à qui il écrit, qu'elles renferment les mêmes instructions qu'il leur donne ; que cet Apôtre parle en plusieurs endroits de l'avenement de J E S U S - C H R I S T & de ses promesses, de la patience avec laquelle il les faut attendre, du soin qu'il faut avoir d'éviter les surprises des faux-docteurs : car tous ces points de doctrine se trouvent répandus dans les épîtres de ce grand Apôtre, aussi-bien que dans celles-ci.

Il est vrai qu'il se trouve dans les écrits de saint Paul *quelques endroits obscurs & difficiles à entendre* ; il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il y en a beaucoup d'autres semblables dans le reste de l'Écriture : car il faut avouer que quelque précaution que l'on prenne, quelque étude que l'on fasse, il y aura toujours dans l'Écriture sainte des obscurités & des difficultés insurmontables, capables

d'exercer les personnes les plus habiles & les plus éclairées. C'est ce qu'explique admirablement bien saint Augustin dans sa lettre à Volusien : La profondeur de l'Écriture sainte , dit-il , est si grande , que je pourrois y profiter tous les jours , quand j'aurois fait tous mes efforts pour la savoir parfaitement , en commençant dès mon enfance , & en continuant jusqu'à une extrême vieillesse , & en y donnant toute mon étude & mon application entière , sans être aucunement détourné. Ce n'est pas , ajoute-t-il , qu'il soit difficile d'y trouver les choses qui sont nécessaires au salut ; mais parceque quand chacun y aura puisé la foi , sans laquelle on ne peut pas vivre bien & religieusement , il reste encore une infinité de choses cachées sous des voiles mystérieux à apprendre , &c. C'est ainsi qu'on parle aussi saint Gregoire le Grand dans sa lettre à saint Leandre Archevêque de Seville.

C'est donc sans raison que les novateurs prétendent que toutes les vérités de la foi sont contenues clairement dans l'Écriture ; & qu'on n'a pas besoin pour s'en instruire , de la tradition & de l'autorité de l'Eglise. Car quoique les principaux articles de la foi , & les plus importantes vérités de la morale soient exprimées assez clairement dans l'Écriture sainte , il ne s'ensuit pas de là que tout y soit compris , & que la tradition ne soit pas nécessaire , soit pour confirmer , soit pour expliquer les passages contestés , soit enfin pour réfuter les fausses explications qu'en donnent les hérétiques.

En effet , ce n'est pas d'aujourd'hui que le diable a eu des suppôts qui ont tâché d'empoisonner les eaux salutaires des Écritures , & de détourner en

de mauvais sens cette parole de vie : c'est de quoi saint Pierre se plaint ici, que des *hommes ignorans & legers*, c'est-à-dire, indociles, & peu fermes dans la foi, abusoient de quelques passages des épîtres de saint Paul, pour établir des dogmes pernicieux à l'Eglise, & funestes pour eux & pour leurs sectateurs.

La doctrine principale de l'Apôtre, que ces faux-docteurs tournoient en un mauvais sens, étoit celle de la justification gratuite, de la prédestination, de l'inutilité des œuvres de la loi pour le salut ; d'où ils concluoient que la foi suffisoit, & pourvû qu'ils la gardassent, ils se pouvoient donner toute liberté. C'est aussi particulièrement pour détruire cette erreur, dit saint Augustin, que les épîtres Catholiques ont été écrites, & pour imprimer dans les cœurs des fidelles la nécessité des œuvres avec la foi.

*l. de fid.  
& opera  
c. 14.  
& l. de  
grat. &  
lib. arb.*

On peut ici remarquer en passant, que les épîtres des Apôtres étoient reconnues par eux-mêmes pour Ecriture canonique, aussi-bien que les oracles des Prophetes, puisque saint Pierre met toutes les épîtres de saint Paul au même rang que les autres Ecritures.

Saint Pierre finit cette seconde lettre par une exhortation qu'il fait aux fidelles, de se donner de garde des surprises & des pieges que dressent les imposteurs. Il leur dit qu'après les avis qu'il leur a donnés ils sont suffisamment instruits de la verité de leur Religion, pour ne se point laisser entraîner par les illusions de ces séducteurs, dont il marque assez-bien le caractere, lorsqu'il les appelle insensés, & selon l'Hebreu, des gens sans loi & sans conscience, qui se croient tout permis. Il re-

384 II. EPISTRE DE S. PIERRE. CH. III.  
présente aux fidèles à qui il écrit, qu'ils ont grand intérêt de conserver le don précieux de la foi qu'ils ont reçue. Le saint Apôtre ne leur donneroit point cet avis, si la foi ne pouvoit pas se perdre. Il les exhorte donc à travailler à demeurer fermes sur ce fondement inébranlable, & à croître de plus en plus dans la grace de JESUS-CHRIST & dans la connoissance de ses mystères; ce qui se fait par l'exercice des bonnes œuvres qui nous rendent agréables à Dieu, & nous acquèrent de nouvelles lumières de la part de JESUS-CHRIST, à qui nous devons rendre gloire dans le temps & dans l'éternité. C'est à lui que cette gloire appartient uniquement comme au souverain Seigneur qui regne avec le Pere & le Saint-Esprit, dont le regne ne finira jamais.







# ARGUMENT

DE LA L'ÉPISTRE

DE SAINT JEAN.

**Q**uoique cette excellente épître n'ait point d'inscription, elle a néanmoins toujours été reconnue comme de saint Jean, & toujours été reçue sans difficulté comme canonique dans toute l'Eglise. C'est sans doute par humilité, comme dit Eusebe, qu'il ne met point son nom dans ses épîtres, ni qu'il ne s'y qualifie ni Apôtre ni Evangeliste. Mais quand on n'auroit que le caractère de son stile, & les matieres qui y sont traitées, on ne pourroit point douter que l'auteur en pût être autre que le disciple bien-aimé. On voit aussi une grande conformité avec son Evangile, & pour le stile & pour la matiere; on y reconnoît de part & d'autre les mêmes expressions, & les repetitions qui lui sont ordinaires. Mais sur-tout ce qui le

*Euseb.  
l. 3. c. 5.*

rend tout-à-fait reconnoissable, c'est cet esprit d'onction & de douceur, qui regne presque dans toutes les paroles de cette épître, qui ne respire que l'amour & la charité dont il étoit rempli: c'est pour-

*Préface  
de S.  
Jean.*

» quoi saint Augustin dit, que ce qui rend  
 » cette lettre celebre dans l'Eglise de JE-  
 » SUS-CHRIST, c'est qu'elle parle si avan-  
 » tageusement de la charité; car notre E-  
 » vangéliste, continue ce saint Docteur, y  
 » traite cette matiere si à fond, qu'il ne lui  
 » est presque rien échappé de ce qui s'en  
 » peut dire. Et c'est particulièrement à  
 » cette épître que se rapporte ce que dit  
 » saint Gregoire Pape: Que si nous vou-  
 » lons que notre cœur soit embrasé du feu  
 » de la charité, il faut écouter & peser les  
 » paroles de l'Apôtre saint Jean, puisque  
 » tout ce qu'il dit étincelle, pour parler  
 » ainsi, des flammes de l'amour divin.

*Greg.  
de Exe-  
cb. 19.*

On remarque sur le sujet du stile de ce saint Apôtre, cette difference entre cette épître & celles de S. Paul, qu'il ne paroît point dans celle-ci, comme dans celles-là, une grande science dans les Ecritures, & une doctrine si réglée & si methodique. Saint Paul qui avoit été élevé aux pieds de Gamaliel, avoit été in-

struit à fond dans la connoissance de la loi & des Prophetes : ainsi c'est de ces sources qu'il tire tous ses raisonnemens & ses preuves. Il démêle parfaitement l'esprit de la Loi d'avec celui de l'Evangile ; il penetre les secrets de ces deux états ; il découvre la misere de l'homme, & approfondit les plaies du peché ; il fait voir la necessité de la grace medecinale de JÉSUS-CHRIST ; il représente la misericorde infinie de Dieu dans la prédestination & le choix de ses élus ; il publie la vocation des Gentils , mystere inconnu aux siècles passés , & l'établissement de l'Eglise par la reconciliation des Juifs & des Gentils sous un même chef, qui est JÉSUS-CHRIST ; enfin il releve admirablement la dignité de ses membres , par l'union qu'ils ont avec lui, & il en tire les regles de leurs mœurs & de leur conduite.

La maniere de raisonner de saint Jean ne semble pas si dégagée & si étudiée , mais elle n'est pas moins élevée & moins admirable. Il se renferme dans la contemplation de Dieu & de ses divines perfections , & s'y tenant toujours attaché , c'est dans ces clartés éternelles qu'il

puise la doctrine incomparable qu'il a enseignée dans son Evangile & dans ses épîtres. C'est pour cela que les Peres Grecs lui donnent le surnom de Theologien, & qu'il est représenté entre les Evangelistes par l'aigle: car comme cet oiseau regarde fixement le soleil, & vole au-dessus de tous les autres; de même aussi saint Jean, pour me servir des termes d'Origene, prenant son essor au-dessus de tout le monde sensible, passe tout ce qui se peut comprendre, & ce qui se peut dire, & par une élévation d'esprit que l'homme ne conçoit point, il entre dans les secrets de Dieu même, qui est le seul principe de toutes choses. C'est dans cette éternelle & immuable source qu'il considère les fécondités intérieures de cette majesté incompréhensible, & ses distinctions personnelles; & c'est avec des expressions dignes d'une si haute communication que ce saint Apôtre traite ici ce qui fait le sujet de son épître.

Origene  
hom. 2.  
in di-  
vers.

### §. I.

#### *Du sujet de l'épître de saint Jean.*

Il semble que le principal dessein de l'Apôtre dans cette épître a été le même

qui l'a porté à écrire son Evangile ; car il commence ces deux ouvrages de même façon, en établissant la divinité du Verbe contre les erreurs d'Ebion & de Cerinthe, qui nioient que Jesus fût vraiment le Fils de Dieu ; & la vérité de son Incarnation contre Basilides qui nioit son humanité, & par conséquent sa passion. C'est sur ces deux vérités qu'il insiste particulièrement, & appelle Antechrists ceux qui sont assez impies pour ne pas confesser que JESUS-CHRIST est vraiment Dieu & vraiment homme. Mais il ne se contente pas de refuter les heretiques qui combattoient la foi dans ses points fondamentaux, il a soin aussi d'établir la nécessité des bonnes-œuvres contre la pernicieuse erreur des Simonien, qui disoient, que la foi seule suffisoit pour être sauvé. C'est pour cela qu'il repete si souvent & en tant de manieres le grand commandement de l'amour du prochain, à quoi se reduisent presque tous les devoirs de l'ame chrétienne. Ce saint Apôtre si élevé dans la contemplation des vérités les plus sublimes, étoit si occupé de ce précepte, qu'il ne recommandoit rien autre chose à ses disciples ; & saint.

Jerôme dit : Qu'étant dans son extrême  
vieillesse , il ne disoit au peuple dans  
les assemblées des fidelles , que ces pa-  
roles : *Mes chers enfans, aimez-vous les uns  
les autres.* On s'en ennuya enfin , & com-  
me on lui en parla , il fit cette réponse  
veritablement digne du disciple bien-  
aimé : *C'est-là ce que le Seigneur nous com-  
mande ; & pourvu qu'on le fasse il ne faut  
rien davantage.*

Hieron.  
in Gal.  
c. 6.

## §. II.

*De ceux à qui cette épître a été adressée.*

Quoique les exemplaires que nous a-  
vons maintenant de cette épître ne por-  
tent point de titre ; néanmoins saint Au-  
gustin & d'autres anciens la citent sous  
le nom d'épître aux Parthes. Ces peu-  
ples qui disputoient alors aux Romains  
l'empire du monde , tenoient une gran-  
de étendue de pays , qui comprenoit la  
Perse , & tout ce qui se trouve entre le  
Tigre & l'Inde. Il y avoit grand nombre  
de Juifs répandus sous la domination de  
ce grand peuple. On voit même dans  
les Actes , que les Juifs qui en venoient ,  
pour célébrer la Pâque à Jerusalem , y  
sont nommés les premiers. Saint Jean

Act. 1. 9.

leur écrivit, soit qu'il leur eût prêché la parole de Dieu, soit qu'ayant été convertis par d'autres Apôtres, il eût eu occasion de leur écrire pour les affermir dans la foi, & les prévenir contre les séductions des heretiques; comme S. Paul a écrit aux Romains & aux Colossiens, sans les avoir encore vûs. Quoiqu'il en soit, il n'y a rien dans cette épître qui en détermine l'adresse plutôt aux Parthes qu'aux autres peuples chrétiens: & comme elle commence sans inscription, & sans salut, elle finit aussi sans recommandations & les benedictions ordinaires.

§. III.

*En quel lieu & en quel temps cette épître fut écrite.*

L'antiquité ne nous laisse aucun témoignage qui nous fasse connoître le lieu où cette lettre a été écrite; on ne convient pas non plus du temps: on conjecture néanmoins, que le Saint étoit fort âgé, parcequ'il donne aux fidelles le nom de ses petits-enfans; & l'on peut croire même que c'est sur la fin de sa vie, parcequ'il y parle de l'Antechrist & du jour du

jugement, comme étant prêt d'arriver; mais ce ne sont que des conjectures. Au reste il importe fort peu, quand & où l'Apôtre nous a laissé un monument si précieux, c'est toujours de Dieu que nous le tenons & à qui nous devons le rapporter.







# I. EPISTRE

## DE L'APOSTRE

# SAINT JEAN.

---

### CHAPITRE PREMIER.

1. **Q**uod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, & manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ :

2. & vita manifestata est, & vidimus, & testamur, & annuntiamus vobis vitam æternam, quæ erat apud Patrem, & apparuit nobis :

3. quod vidimus & audivimus, annuntiamus

1. **N**ous vous annonçons la Parole de vie<sup>ll</sup>, qui étoit dès le commencement, que nous avons ouïe, que nous avons vûe de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, & que nous avons touchée de nos mains.

2. Car la vie *même* s'est rendue visible; nous l'avons vûe; nous en rendons témoignage, & nous vous l'annonçons cette vie éternelle qui étoit dans le Pere, & qui s'est venu montrer à nous.

3. Nous vous prêchons, *dis-je*, ce que nous avons

\*. 1. *lett.* ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons ouï... du Verbe de vie, &c.

vû, & ce que nous avons oui, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, & que notre société soit avec le Pere & avec son Fils JESUS-CHRIST.

4. Et nous vous écrivons ceci, afin que vous en ayez de la joie; mais une joie pleine & parfaite.

5. Or ce que nous avons appris de JESUS-CHRIST, & ce que nous vous enseignons est, que Dieu est la lumière même, & qu'il n'y a point en lui de tenebres;

6. de sorte que si nous disons que nous avons société avec lui, & que nous marchions dans les tenebres, nous mentons, & nous ne pratiquons pas la vérité.

7. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons ensemble une société mutuelle; & le sang de JESUS-CHRIST son Fils nous purifie de tout péché.

8. Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous.

mus vobis, ut & vos societatem habeatis nobiscum, & societas nostra sit cum Patre, & cum Filio ejus Jesu Christo.

4. Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, & gaudium vestrum sit plenum.

5. Et hæc est annuntiatio, quam audivimus ab eo, & annuntiamus vobis: Quoniam Deus lux est, & tenebræ in eo non sunt ullæ.

6. Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, & in tenebris ambulamus, mentimur, & veritatem non facimus.

7. Si autem in luce ambulamus, sicut & ipse est in luce, societatem habemus ad invicem, & sanguis Jesu Christi, Filii ejus, emundat nos ab omni peccato.

8. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, & veritas in nobis non est.

Joan. 8.  
12.

Hebr. 9.

14.

1. Pet. 1.

19.

Apoç. 1. 5.

3. Rois 8.

46.

2. Paral.

6. 36.

Prov. 20.

2.

Ecc. 7. 21.

7. 5. lett. de lui.

9. Si confiteamur peccata nostra, fidelis est, & justus, ut remittat nobis peccata nostra, & emundet nos ab omni iniquitate.

9. Mais si nous confessons nos pechés, il est fidelle & juste pour nous les remettre, & pour nous purifier de toute iniquité.

10. Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus eum, & verbum ejus non est in nobis.

10. Que si nous disons que nous n'avons point de peché, nous le faisons menteur, & la parole n'est point en nous.

\*\*\*

SENS LITTE'RAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *Nous vous annonçons la Parole de vie, qui étoit dès le commencement, &c.*

Le saint Apôtre qui a écrit cette épître, a été suscité de Dieu pour s'opposer à l'herésie la plus dangereuse & la plus opiniâtre que l'enfer ait suscitée contre l'Eglise. Cette sainte Epouse de JESUS-CHRIST n'a point d'armes plus fortes qu'elle ait pu employer contre ceux qui ont osé nier la divinité de son Epoux sacré depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à présent, que les paroles de ce saint Evangeliste: *Au commencement étoit le Verbe.* Il a fallu, dit saint Augustin, que son ame ait été élevée au-dessus de tout ce qui est créé, pour parvenir à celui par qui toutes choses ont été faites. Cet aigle mystérieux a eu la vûe assez forte pour envisager le Soleil de justice dans la source de la lumière, & y découvrir cette vérité éclatante qui fait le principal fondement de notre foi.

Joan. 1. 1.  
Augusti  
tract. 15.  
in Joan.

Ce saint Apôtre éclairé de la même lumière celeste, & animé du même zèle, commence son

épître comme il avoit commencé son Evangile, en parlant encore du Verbe incarné d'une manière toute divine; il l'appelle *la Parole de vie qui étoit dès le commencement*: & de peur qu'on ne crût que cette Parole de vie ne fût quelque discours de JESUS-CHRIST, il ajoute, que c'est *la vie même*, qui s'est rendue visible aux hommes: c'est ainsi qu'il s'exprime encore dans son Evangile: *Dans lui étoit la vie, & la vie étoit la lumière des hommes*. C'est cette lumière qui éclaire nos esprits, & qui est infiniment au-dessus d'eux, & d'une nature bien plus excellente. C'est-là cette vie par laquelle toutes choses ont été faites.

Jean. 1.  
4.

Mais il ne suffisoit pas d'assurer contre quelques heretiques, la divinité du Fils de Dieu, il falloit encore établir contre d'autres la vérité de son humanité: car, comme dit saint Leon, il est aussi dangereux de refuser de croire en JESUS-CHRIST la vérité de notre nature, que l'égalité de la gloire qui lui est commune avec son Pere: *Peris periculis malum est, si illi aut natura nostra veritas, aut paterna gloria negetur equalitas*. Car, ajoute ce Pere, si l'on ne peut pas douter de la vérité de cet oracle que le bienheureux Jean plein du Saint-Esprit a prononcé d'une voix de tonnerre: *Au commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit Dieu, &c.* ce que ce même Prédicateur a dit ensuite n'est pas moins véritable: *Le Verbe a été fait chair, & il a habité parmi nous; & nous avons vu sa gloire, sa gloire, dis-je, comme du Fils unique du Pere*.

Leo serm.  
7. in nat-  
ivitat.

Jean. 1.  
10.

Saint Jean confirme ici cette même vérité, & annonce *la Parole de vie qui étoit dès le commencement*: mais il ajoute, que lui & ses collegues l'ont oui parler, l'ont vu de leurs yeux, & l'ont touché de leurs

mains. Qui auroit pu toucher cette Parole de vie, si elle ne se fût revêtue d'une chair qu'il l'a rendue palpable, & n'eût trouvé par là le moyen d'habiter parmi nous? JESUS-CHRIST est donc cette Parole de vie dont parle notre Apôtre: *Et il étoit dès le commencement*; il ne s'étoit pas encore montré aux hommes, il s'étoit seulement montré aux Anges qui le voyoient, & qui se nourrissoient de ce pain celeste; mais, comme dit l'Écriture, *l'homme a mangé le pain des Anges*; & cela s'est fait lorsque cette Vie éternelle qui étoit dans le Père, s'est venu montrer à nous, en se revêtant d'un corps comme le nôtre; afin qu'une chose qui ne pouvoit avant cela être vûe que par les yeux de l'ame, devînt dans ce mystere visible aux yeux du corps, & capable d'être touchée des mains.

August.  
tract. in  
epist.  
Joan. n. 10.

Psal.  
77. 159.]

Dans le dessein qu'avoit l'Apôtre de prouver contre quelques heretiques de son temps, que JESUS-CHRIST avoit une chair veritable, & non apparente, il emploie le témoignage des sens, de la vûe, de l'ouïe, & du toucher, pour établir la creance de cette verité. Ainsi il se sert à l'égard des fidelles pour la leur persuader, des mêmes moyens dont le Sauveur s'étoit servi à l'égard d'eux-mêmes pour leur persuader la verité de sa resurrection. *Regardez, leur dit-il, mes mains & mes pieds; touchez-moi, & considerez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.* C'étoit sans doute un grand bonheur pour eux, de voir le Verbe éternel de leurs propres yeux dans une chair mortelle comme la nôtre, & d'entendre ces paroles divines seules capables de sauver l'homme: *Heureux sont les yeux, leur dit-il ailleurs, qui voient ce que vous voyez; car je vous declare que beaucoup*

Luc. 24.

39.

de Prophetes & de Rois ont souhaité de voir ce qu'ils vous voyez, & ne l'ont point vu; & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont point entendu. Si néanmoins ce bonheur n'est accompagné de la foi, il devient pour ceux qui en jouissent sans en faire aucun usage, le comble de leur malheur. Quel fruit les Juifs ont-ils tiré de la présence visible de ce divin Maître qui venoit pour les instruire & pour les sauver, qu'une plus grande condamnation? Quel avantage Thomas auroit-il eu de le voir & le toucher, s'il étoit demeuré dans son incredulité? Mais l'indulgence que ce bon Maître eut pour lui, de lui laisser toucher son humanité sainte, réveilla en lui la foi de sa divinité. Car encore qu'il ne l'eût touché que comme homme, il le reconnut pour son Dieu, & s'écria: *Mon Seigneur & mon Dieu.* Et le Seigneur pour consoler ceux qui ne pourroient dans la suite des siècles le toucher que par la vivacité de leur foi, dit à ce disciple: *Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu: heureux ceux qui croient sans avoir vu.* C'est nous que le Seigneur marquoit par là: ne nous imaginons donc pas que la condition des Chrétiens, qui sont présentement privés de la présence visible du Sauveur, soit moins avantageuse que celle des personnes qui en ont joui. Nos yeux ne sont pas moins heureux que ceux des disciples de JESUS-CHRIST, & nos oreilles ne jouissent pas d'un moindre bien, en entendant de la bouche de l'Eglise les vérités que JESUS-CHRIST a annoncées, que si nous les avions entendues de la bouche même de JESUS-CHRIST, si nous faisons d'un si grand bonheur l'usage que nous en devons faire. Demandons-lui qu'il nous fasse la grace de croire fermement ce que nous n'avons pas vu, mais que

nous avons appris de ceux qui l'avoient vû.

Ce sont les Apôtres qui ont eu ce bonheur, & v. 13  
 qui ayant été choisis pour être les témoins, les prédicateurs & les ministres de la vie éternelle qui a été cachée dans toute l'éternité, l'ont annoncée par tout le monde, & ont invité tous les hommes, comme fait ici saint Jean, à entrer avec eux en société des grandes graces que Dieu leur avoit faites. Mais ce n'est pas seulement avec des hommes que nous entrons en partage de leurs biens, ce seroit peu de chose; la même foi qui nous rend communs les dons excellens que Dieu a fait aux Apôtres, nous associe aussi à JESUS-CHRIST, & nous communique ses merites, ses graces & sa gloire, & comme membres du même corps nous unit avec lui pour être animés de son Esprit; elle nous associe avec Dieu même par JESUS-CHRIST, pour être des temples vivans où sa majesté reside; pour être comme les enfans heritiers de sa gloire, & coheritiers de JESUS-CHRIST. C'est ainsi, dit saint 2. Pierre  
 Pierre, *qu'il nous a communiqué les grandes & précieuses graces qu'il avoit promises, pour nous rendre par ces mêmes graces participans de la nature divine, & nous transformer en dieux.* 1. 4

Quelle ingratitude seroit-ce donc de refuser d'entrer en une société avantageuse, qui nous donne la jouissance d'un bonheur inestimable? Saint Jean & ses collegues nous offrent, par un excès de charité pour nous, la participation de ces mêmes biens dont ils jouissent; quelle folie seroit-ce de ne les pas accepter? Cherchons ailleurs si nous pouvons, des biens qui puissent nous satisfaire, nous n'en trouverons point qui ne nous laissent aussi vuides & aussi indignes que nous étions avant de les pos-

463. I. EPISTRE DE S. PIERRE.

feder. Rien ne peut calmer les consciences, & mettre le cœur dans une joie pleine & parfaite, que la jouissance des dons de la grace que les ministres de JESUS-CHRIST nous proposent; croyons-les avec assurance, désirons-les avec confiance.

1. Cor. 13. 1. 9. Dieu, par qui nous avons été appelés à la société de son Fils JESUS-CHRIST notre Seigneur, est fidelle & veritable, il ne trompe point notre esperance; mais il nous fera entrer dans la joie, pour vivre avec lui dans toute l'éternité. C'étoit pour assurer cette société bienheureuse que le Fils pria instamment son Pere la veille de sa passion: *Pere saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous.* Mais dit-il ensuite, *je ne prie pas pour eux seulement, (c'est-à-dire pour les Apôtres) mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole; afin qu'ils soient un tous ensemble, comme vous, mon Pere, êtes en moi, & moi en vous; qu'ils soient de même un en nous.* Considérez, dit notre saint Apôtre, quel amour le Pere nous a témoigné. Qui peut être capable d'en comprendre la grandeur, & de reconnaître de telles miséricordes?

ψ. 5. jusqu'à la fin. Or ce que nous avons appris de JESUS-CHRIST, & ce que nous vous enseignons, est que Dieu est la lumiere même.

Saint Jean ayant établi dans cette Préface contre les heretiques les principaux fondemens de la foi de JESUS-CHRIST Dieu-homme, il exhorte les fidelles à qui il écrit, à vivre d'une maniere si pure & si sainte, qu'ils meritent d'entrer en société avec Dieu même; & pour leur faire concevoir l'idée de sainteté qu'ils doivent imiter, il leur declare, qu'eux disciples de JESUS-CHRIST, ont appris de



de leur Maître cette excellente vérité, que *Dieu est la lumière même*. Nous entendons bien le nom de lumière, dit saint Augustin, mais nous ne voyons encore guere clair à ce que signifient ces paroles-là. Le commun du monde ne connoît presque point d'autre lumière que celle qui se voit des yeux du corps; les Philosophes pour la plûpart n'en connoissent point de plus excellente que celle de la raison: mais les fidelles éclairés des vives lumières de la foi, reconnoissent une lumière infiniment plus excellente, & au-dessus de toutes ces autres lumières; une lumière toute spirituelle, & toute divine: car Dieu est la sagesse & la vérité même, il est la pureté très-simple, & la sainteté même. Or la sagesse & la vérité sont la lumière de l'esprit, & comme Dieu seul est essentiellement sage, & sa sagesse même; il est aussi essentiellement lumière, & sa lumière même. C'est cette lumière éternelle qui se connoît elle-même & toutes choses en elle: *Il connoît, dit Daniel, ce qui est dans les tenebres, & c'est en lui que se trouve la vraie lumière.* C'est cette lumière inaccessible que nous adorons sans la comprendre; car elle ne peut être comprise par la pensée.

Daniel  
2. 22.

Jeremi  
32. 29.

Mais saint Jean ne considère pas tant ici cette divine lumière en elle-même que par rapport à nous, & à cause des effets qu'elle produit en nous; car Dieu n'est pas seulement en lui-même une lumière très-pure sans aucun mélange de tenebres, mais il est encore la source de toute lumière, en dissipant en nous les tenebres de l'ignorance & du péché. C'est en ce sens que le même Saint dit de JESUS-CHRIST qu'il étoit la vraie lumière qui illumine tout homme venant dans le monde. C'est encore de lui

Joan. 1. 9.

qu'il dit : *La vie étoit la lumière des hommes ; & la lumière luit dans les tenebres , & les tenebres , ( c'est-à-dire , les hommes remplis d'erreurs & de pechés ) ne l'ont point comprise.* Les Apôtres lui avoient souvent aussi oui dire : *Je suis la lumière du monde.* Et ailleurs : *Tant que je serai dans le monde , je suis la lumière du monde. Je suis venu dans le monde , moi qui suis la lumière , afin qu'aucun de ceux qui croient en moi ne demeure dans les tenebres.*

Joan. 8.

12.  
ch. 9. 5.

ch. 11. 46.

v. 6.

1. Cor. 1.

24.

Psal. 33. 6.

Si donc Dieu est la lumière , & qu'il n'y ait point en lui de tenebres , il faut que nous chassions loin de nous toutes sortes de tenebres , & que nous devenions lumière , pour entrer en société avec lui ; car , comme dit l'Apôtre saint Paul , *quel commerce peut-il y avoir entre la lumière & les tenebres ?* Cependant il faut nécessairement que nous soyons unis de société avec Dieu , si nous voulons avoir part à la vie éternelle ; c'est donc en vain que nous nous flattons d'avoir commerce avec lui , si nous marchons dans les tenebres , dit saint Jean.

Nous avons déjà dit , qu'en Dieu la lumière n'est autre chose que la sagesse , la vérité , la pureté , la sainteté , & la justice même : Si donc nous n'approchons de Dieu , comme dit le Psalmiste , pour être éclairés , & que nous soyons privés de ces vertus , nos pechés qui sont des tenebres nous mettent hors d'état d'avoir aucune société avec Dieu.

Car l'Apôtre nous apprend que les pechés sont de vraies tenebres : *Vous n'étiez autrefois , dit-il , que tenebres , mais maintenant vous êtes lumière en notre Seigneur.* C'est-à-dire , vous étiez autrefois noircis de crimes & d'injustices , mais maintenant vous êtes ornés & comme parés de toutes sortes de vertus chrétiennes ; ainsi le même Apôtre appelle le

démon & ses méchans Anges, les princes des tenebres de ce siecle, ce qui signifie les maîtres des impies & des pecheurs: car comme les tenebres sont un défaut de lumiere, ce mot dans l'Ecriture marque un défaut de vertu & de perfection, & par consequent toutes sortes d'erreurs, d'ignorance & de peché. Ainsi *marcher dans les tenebres*, c'est vivre dans le peché & le desordre; & au contraire *marcher dans la lumiere*, c'est vivre dans la pratique des vertus.

Mais quelqu'un pourra dire: S'il n'y a point de salut sans société avec Dieu, si l'on n'est exempt de peché, comment cela s'accorde-t-il avec ce que dit saint Jean lui-même, que *si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la verité n'est point en nous?*

On répond à cela qu'il y a deux sortes de pechés; il'y a des pechés legers ou veniels, & des pechés griefs ou mortels. Ce sont ceux qui commettent ces derniers qui marchent dans les tenebres, selon l'Apôtre, & qui étant esclaves du peché ne peuvent point avoir de société avec Dieu: mais pendant que l'homme vit dans un corps mortel, il ne peut pas qu'il ne tombe du moins dans des pechés legers, qui n'empêchent pas de marcher dans la voie lumineuse de la charité; cependant quoique ces pechés legers soient peu de chose en comparaison des mortels, nous ne devons pas les compter pour peu; & s'ils ne nous effraient pas par leur nature, ils doivent nous effrayer par leur grand nombre, puisque plusieurs petits pechés accumulés disposent à en faire de grands par l'affoiblissement de la charité, comme plusieurs grains de sable entassés l'un sur l'autre peuvent former

Conci.  
Irid. sess.  
6. can.  
23.

August.  
in epist.  
Joan. n.  
6.

une grosse masse, & plusieurs gouttes d'eau un fleuve.

Il est vrai que nous avons été lavés de nos péchés dans le Batême par le sang de JESUS-CHRIST répandu pour nous sur la croix ; mais nous ne pouvons pas dire que nous soyons sans péché, soit à cause que l'inclination que nous avons au péché ne nous abandonne jamais, soit à cause des péchés que nous commettons tous les jours de nouveau ; ainsi c'est par ce même sang que nous nous purifions de jour en jour de toutes nos iniquités, telles qu'elles soient.

V. l'ep.  
de saint  
Jacques  
3. 2. c.  
5. 16.

v. 9.

Que faut-il donc faire pour appliquer ce remède salutaire à la guérison de nos maux ? C'est de se reconnoître pecheur, & mettre son espérance dans une confession humble & sincère de nos péchés ; mais pour être telle, elle doit venir de la haine du péché, & de l'amour de Dieu. Il faut donc, dit saint Augustin, commencer par confesser nos péchés, & puis aimer celui qui peut seul nous les remettre. Si tu ne le préviens, dit ce saint Docteur, il condamnera ce qu'il trouvera en toi de contraire à sa loi ; mais si tu veux qu'il ne le condamne pas, hâte-toi de le condamner toi-même, & reconnois promptement ta faute, si tu en veux obtenir le pardon.

La confession & la reconnoissance de ses péchés dans l'Ecriture, comprend la douleur, la confusion & le recours à la miséricorde de Dieu, avec une confiance filiale pour en obtenir le pardon. *Dieu est fidelle & juste*, dit saint Jean, *pour nous les remettre*, il est fidelle aux promesses qu'il a faites d'accorder le pardon au pecheur penitent. *J'ai dit : Je confesserai contre moi-même mon iniquité au*

Pf. 144.  
14.

*Seigneur, & vous avez remis l'impiété de mon péché, dit le Psalmiste. Que si l'impie fait penitence de tous les péchés qu'il avoit commis.... il vivra certainement, & ne mourra point, je ne me souviendrai plus de ses iniquités, c'est ce que dit le Prophete de la part du Seigneur : c'est aussi un effet de sa justice de garder ses promesses non seulement au pecheur penitent, mais aussi celles qu'il doit aux merites de son Fils qui a racheté les péchés des hommes par le prix inestimable de son propre sang.*

Ps. 31. 6.

Ezech.

18. 21.

21.

Ija. 1.

18. 6.

Mais afin qu'on ne crût pas, comme le veulent les heretiques de ce temps, que la remission des péchés se fait par la seule imputation de la justice de JESUS-CHRIST; le saint Apôtre ajoute, que c'est aussi pour nous purifier de toute iniquité, ce qui se fait par un veritable renouvellement de vie. Ainsi nous sommes purifiés dans les eaux du Batême, du péché originel & des autres péchés commis avant le Batême; nous le sommes des péchés mortels commis après le Batême, par le sacrement de Penitence; enfin nous sommes purifiés des péchés légers que nous commettons tous les jours, soit par la penitence, soit par la priere & les bonnes œuvres que nous faisons tous les jours. Mais toutes ces maximes doivent toujours être accompagnées d'une confession humble & sincere de nos péchés dans l'esperance d'en obtenir le pardon.

*Que si nous disons que nous n'avons point péché, soit avant le Batême, soit depuis, ce seroit se vouloir faire passer pour veritable, & Dieu pour menteur, ce qui est entierement opposé à ces paroles expresses de l'Ecriture. Dieu seul est donc veritable par lui-même; & s'il se trouve des hommes qui le*

Ps 11.

Rom. 3.

4.

August.  
in 1 epist.  
Joan. n.  
12.  
1<sup>a</sup>. 64.  
6.

Ps. 50. 6.

Rom. 3.  
23.

soient, c'est parcequ'il les rend tels : car nous ne sommes tous de nous-mêmes que mensonge. Or Dieu dit communément dans les Ecritures, que tous les hommes sont pecheurs, & nés dans le peché. *Nous sommes devenus tous tant que nous sommes comme un homme impur, dit Isaïe, & toutes les œuvres de notre justice sont comme le linge le plus souillé ; & ailleurs. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes, chacun s'étoit détourné pour suivre sa propre voie, & Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. Vous savez, dit David, que j'ai été formé dans l'iniquité, & que ma mere m'a conçu dans le peché. D'où vient, dit saint Augustin, que David dit qu'il a été conçu dans l'iniquité, sinon parceque l'iniquité est originelle aux enfans d'Adam, & que nul homme ne naît dans le monde, qui ne soit pecheur, & sujet à la peine du peché. Il faut donc conclure avec saint Jean, comme saint Paul, que tous ont peché, & ont besoin de la gloire de Dieu.* Saint Jean a principalement en vûe les Juifs qui ne reconnoissoient point le déreglement de la nature corrompue.

D'autres entendent ces paroles de saint Jean, de l'état des hommes en cette vie, où ils ne peuvent subsister sans pecher à toute-heure, & en plusieurs manieres ; ainsi c'est une repetition de ce qu'il a dit ci-dessus. Si donc nous assûrons que nous sommes sans peché, ou que nous ne pechons point, nous donnons en quelque façon un démenti à Dieu, qui dit souvent dans les Ecritures, que tous les hommes sont pecheurs ; nous faisons encore à JESUS-CHRIST son Fils le même outrage, puisqu'il a préscrit à tous les hommes une même forme d'o-

raison, où nous demandons à Dieu qu'il nous remette nos pechés : en le traitant de la sorte, oserons-nous dire que sa parole est en nous, & que nous croyons à son Evangile ? Si la parole qui est une source d'esprit & de vie n'est point en nous, nous demeurons encore dans nos tenebres, & nous sommes perdus sans ressource.





## C H A P I T R E I I.

1. **M** Es petits - enfans , je vous écris ceci , afin que vous ne pechiez point : que si neamoins quelqu'un peche , nous avons pour Avocat envers le Pere , JESUS-CHRIST qui est juste ;

2. car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos pechés ; & non seulement pour les nôtres , mais aussi pour ceux de tout le monde.

3. Or ce qui nous assure que nous le connoissons *veritablement* , est si nous gardons ses commandemens.

4. Celui qui dit , qu'il le connoît , & ne garde pas ses commandemens , est un menteur , & la verité n'est point en lui ;

5. mais si quelqu'un garde *ce que la parole nous ordonne* , l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui. C'est par là que nous connoissons que nous sommes en lui.

6. Celui qui dit , qu'il demeure en JESUS-CHRIST ,

1. **F** illioli mei , hæc scribo vobis , ut non peccetis. Sed & si quis peccaverit , advocatum habemus apud Patrem , Jesum Christum justum ;

2. & ipse est propitiatio pro peccatis nostris ; non pro nostris autem tantum , sed etiam pro totius mundi.

3. Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum , si mandata ejus observemus.

4. Qui dicit se nosse eum , & mandata ejus non custodit , mendax est , & in hoc veritas non est.

5. Qui autem servat verbum ejus , verè in hoc caritas Dei perfecta est : & in hoc scimus quoniam in ipso sumus.

6. Qui dicit se in ipso manere , debet ,



ſicut ille ambulavit, & ipſe ambulare.

7. Cariffimi, non mandatum novum ſcribo vobis, ſed mandatum vetus, quod habuiſtis ab initio: Mandatum vetus, eſt verbum quod auდიſtis.

8. Iterum mandatum novum ſcribo vobis, quod verum eſt & in ipſo, & in vobis: quia tenebrae tranſierunt, & verum lumen jam lucet.

9. Qui dicit ſe in luce eſſe, & fratrem ſuum odit, in tenebris eſt uſque adhuc.

10. Qui diligit fratrem ſuum, in lumine manet, & ſcandalum in eo non eſt.

doit marcher lui-même *comme* JESUS-CHRIST a marché.

7. Mes chers freres, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement; & ce commandement ancien eſt la parole que vous avez entendue //.

8. Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle eſt nouveau //; ce qui eſt vrai en JESUS-CHRIST & en vous //; parceque les tenebres ſont paſſées, & que la vraie lumiere commence déjà à luire.

9. Celui qui prétend être dans la lumiere, & qui néanmoins hait ſon frere, eſt encore dans les tenebres.

10. Celui qui aime ſon frere demeure dans la lumiere, & rien ne lui eſt un ſujet de chute & de ſcandale.

ψ. 7. Le Grec ajoute: *dès le commencement*: ou parceque la loi ancienne renfermoit auſſi le commandement de l'amour; ou parceque JESUS-CHRIST en a fait le premier précepte de ſon Evangile, & qu'il l'a recommandé plus que toute choſe.

ψ. 8. *expl.* parceque JESUS-CHRIST l'a donné de nouveau, que c'eſt ce qui diſtingue

la loi nouvelle de la loi ancienne, & qu'il renouvelle le cœur de l'homme.

*Ibid. expl.* en JESUS-CHRIST, qui non ſeulement l'a donné, & l'a pratiqué en aimant ſes ennemis juſqu'à mourir pour eux; mais l'a écrit dans le cœur, & en vous, qui l'avez reçu & le pratiquez à ſon exemple d'une manière toute nouvelle.

Joan. 13.  
34. 15.  
12.

Inf. 34.  
14.

11. Mais celui qui hait son frere est dans les tenebres ; il marche dans les tenebres, & il ne fait où il va, parceque les tenebres l'ont aveuglé.

12. Je vous écris, mes petits-enfans, parceque vos péchés vous sont remis au nom de JESUS-CHRIST.

13. Je vous écris, peres<sup>ll</sup>, parceque vous avez connu celui qui est dès le commencement. Je vous écris, jeunes-gens, parceque vous avez vaincu le malin *esprit*.

14. Je vous écris, petits-enfans, parceque vous avez connu le Pere. Je vous écris, jeunes-gens, parceque vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, & que vous avez vaincu le malin *esprit*.

15. N'aimez ni le monde, ni rien de ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'est point en lui.

16. Car tout ce qui est dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ; ce qui ne

11. Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, & in tenebris ambulat, & nescit quò eat : quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus.

12. Scribo vobis, filioli, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus.

13. Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum, qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum.

14. Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis Patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, & verbum Dei manet in vobis, & vicistis malignum.

15. Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est caritas Patris in eo :

16. quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, & concupiscentia oculorum, & superbia vitæ : quæ non est ex

†. 13. C'est ainsi qu'il appelle les vieillards,

Patre, sed ex mundo est.

vient point du Pere, mais du monde //.

17. Et mundus transiit, & concupiscentia eius. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.

17. Or le monde passe, & la concupiscence du monde passe avec lui; mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement.

18. Filioli, novissima hora est: & sicut audistis quia Antichristus venit, & nunc Antichristi multi facti sunt: unde scimus, quia novissima hora est.

18. Mes petits-enfans, c'est ici la dernière heure //; & comme vous avez oui dire que l'Antechrist doit venir, il y a dès maintenant plusieurs antechrists //: ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la dernière heure.

19. Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis, nam, si fuissent ex nobis, permanisissent utique nobiscum: sed ut manifesti sint quoniam non sunt omnes ex nobis.

19. Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étoient pas d'avec nous; car s'ils avoient été d'avec nous, ils seroient demeurés avec nous. Mais ils en sont sortis, afin qu'ils fussent reconnus, parceque tous ne sont pas d'avec nous.

20. Sed vos unctio-nem habetis à Sancto, & nostis omnia.

20. Quant à vous, vous avez reçu l'onction du Saint, & vous connoissez toutes choses.

21. Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam: & quoniam omne menda-

21. Je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connoissent pas la vérité, mais comme à ceux qui la

†. 16 i. e. de la corruption qui est répandue dans tout le monde par le péché.

le dernier âge du monde.

Ibid C'est ainsi qu'il appelle les hérétiques.

†. 18. i. e. le dernier temps,

connoissent ; & qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité //.

22. Qui est menteur , si ce n'est celui qui nie que JESUS soit le CHRIST ? Celui-là est un antechrist qui nie le Pere & le Fils.

23. Quiconque nie le Fils , ne reconnoît point le Pere ; & quiconque confesse le Fils , reconnoît aussi le Pere.

24. Faites donc en sorte que ce que vous avez appris dès le commencement demeure toujours en vous. Que si ce que vous avez appris dès le commencement , demeure toujours en vous , vous demeurerez aussi dans le Fils & dans le Pere.

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis en nous promettant la vie éternelle.

26. Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire touchant ceux qui vous séduisent.

27. Mais pour vous autres , l'onction // que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous , & vous n'avez pas besoin que personne vous en-

cium ex veritate non est.

22. Quis est mendax , nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus ? Hic est Antichristus , qui negat Patrem , & Filium.

23. Omnis qui negat Filium , nec Patrem habet : qui confitetur Filium , & Patrem habet.

24. Vos quod audistis ab initio , in vobis permaneat : Si in vobis permanerit quod audistis ab initio , & vos in Filio & Patre manebitis.

25. Et hæc est re-promissio , quam ipse pollicitus est nobis , vitam æternam.

26. Hæc scripsi vobis de his , qui seducunt vos.

27. Et vos unctio-nem quam accepistis ab eo , maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos : sed sicut unctio

†. 21. *antr.* tous les mensonges de ces imposteurs ne viennent point de la vérité.

†. 27. *antr.* que l'onction.

ejus docet vos de omnibus, & verum est, & non est mendacium. Et sicut docuit vos, manete in eo.

28. Et nunc, filioli, manete in eo, ut cum apparuerit, habeamus fiduciam, & non confundamur ab eo in adventu ejus.

29. Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam & omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est.

seigne : mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses, & qu'elle est la vérité exemte de tout mensonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne //.

28. Maintenant donc, mes petits-enfans, demeurez dans cette onction //, afin que lorsque *le Fils de Dieu* paroîtra dans son avènement, nous ayons de la confiance devant lui, & que nous ne soyons pas confondus par sa présence.

29. Si vous savez que Dieu est juste, sachez que tout homme qui vit selon la justice // est né de lui.

ψ. 27. *lettr.* demeurez en lui :  
i. e. en JESUS-CHRIST.

ψ. 28. *lettr.* en lui.  
ψ. 29. *lettr.* qui fait la justice.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 3. *M*Es petits-enfans, je vous écris ceci, afin que vous ne pechiez point, &c.

Le saint Apôtre vient de dire que nous devons nous reconnoître tous pecheurs, mais que nous sommes purifiés de nos pechés par le sang de JESUS-CHRIST, pourvû que nous en faisons un

## 114 I. ÉPISTRE DE S. JEAN.

aveu sincere. Mais de peur qu'on n'abusât de ces paroles pour s'entretenir dans ses pechés par l'espérance de l'impunité, il prévient cet inconvenient, renverse cette fausse securité par la crainte salutaire qu'il nous donne, & veut que nous ayons une vigilance continuelle sur nous-mêmes. Car encore qu'il soit vrai, dit saint Augustin, que Dieu est fidelle & juste pour nous remettre nos pechés, il est de sa fidelité & de sa justice de ne les remettre qu'à ceux qui ne peuvent se souffrir eux-mêmes en cet état, & qui ont une application continuelle à se changer, jusqu'à ce qu'il leur ait fait la grace de devenir parfaits. C'est pourquoi saint Jean étant plein d'une tendresse toute divine, avertit ses chers enfans de ne point pecher, afin de ne se pas rendre indignes des graces de Dieu.

Que si l'on demande pourquoi saint Jean nous exhorte de ne point pecher, puisque lui-même a dit ci-dessus, que nous ne pouvions pas vivre sans peché; on répond avec le venerable Bede, que c'est pour nous faire souvenir de notre foiblesse: afin que considerant la pente que nous avons naturellement vers le peché, le fond de notre corruption, & les pieges continuels du démon pour nous surprendre, nous nous tinssions sur nos gardes, pour éviter autant que nous le pouvons, toutes sortes de pechés, principalement les crimes & les pechés griefts, que nous pouvons surmonter par l'assistance divine, ne pouvant pas en cette vie éviter toutes les fautes legeres.

Que si par malheur il vous échappe quelqu'un de ces pechés qui sont attachés à l'infirmité humaine, ou même quelques-uns de ceux qui tuent l'ame, ne nous desesperons pas, puisque nous

avons pour Avocat auprès de son Pere, JESUS-CHRIST même, qui représente puissamment le droit qu'il nous a acquis par sa croix, & qui non seulement n'a jamais peché, mais qui a effacé tous les pechés par sa justice.

Reconnoissons donc d'abord notre peché, ayons-en de l'horreur, condamnons-le les premiers; & après cela présentons-nous avec confiance au Juge souverain des hommes, sans crainte d'en être condamnés, ayant auprès de lui un si bon Avocat. Si ceux, dit saint Augustin, qui ont des causes à plaider se tiennent en assurance lorsqu'ils en ont chargé un Avocat habile & éloquent, seroit-il possible que nous perdissions notre cause, après que le Verbe de Dieu a bien voulu s'en charger?

*Augusti  
n. 7. in  
1. Joann.*

On peut en passant remarquer l'humilité du saint Apôtre, qui nonobstant les dons excellens de grace qui le distinguoient parmi les justes, se met au nombre des pecheurs, afin d'avoir JESUS-CHRIST pour Avocat auprès du Pere.

Mais, dira peut-être quelqu'un, les Saints ne sont donc pas nos Avocats auprès de Dieu? Les Prêtres & tous ceux qui ont part à la conduite des fidelles, ne doivent donc point interceder auprès de Dieu pour eux? L'Écriture nous apprend, que l'intercession de JESUS-CHRIST pour nous auprès du Pere n'exclut point celle des Saints, soit dans le ciel, soit sur la terre. Nous y voyons même, que ceux qui conduisent les peuples leur demandent le secours de leur intercession auprès de Dieu. *Priez aussi pour nous*, dit l'Apôtre aux Colossiens. L'Apôtre prioit pour les fidelles; & les fidelles de leur côté prioient pour l'Apôtre. Il faut que tous les membres de JESUS-CHRIST prient les uns pour les autres, & que

*Col. 4. 3.*

JESUS-CHRIST qui en est le chef obtienne de Dieu pour tous ce qu'ils lui demandent. Car quoique les Saints qui offrent à Dieu pour nous *les merites de JESUS-CHRIST*, & qui nous recommandent à lui par leurs prieres, puissent être appelés nos Avocats, le Sauveur est notre Avocat par excellence, & nul autre ne l'est, & ne prie que par lui : c'est pourquoi l'Eglise termine ordinairement toutes ses prieres par ces mots : *Par JESUS-CHRIST notre Seigneur.*

v. 2. Aussi pour marquer l'excellence & l'efficacité de sa médiation, saint Jean ajoute, qu'il est la *viçtime de propitiation pour nos pechés* ; il est tout ensemble & le Pontife qui appaise Dieu envers nous, & la viçtime qui lui est offerte pour l'appaiser. Or il est remarquable que l'Apôtre ne dit pas qu'il a été la viçtime de propitiation, savoir lorsqu'il étoit offert en croix pour nous, mais qu'il l'est toujours, en tant qu'il nous applique dans toute la suite des siècles pour la remission des pechés, cette hostie qui étoit suffisante pour le salut de tous les hommes ;

Hebr. 10. 14. *Et par une seule oblation*, comme dit saint Paul, *il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés* : il n'a point renfermé ce bienfait dans les bornes de la Judée où il a souffert, mais il l'a étendu par tout l'univers ; & s'est offert *non seulement pour nos pechés*, dit saint Jean, *mais aussi pour ceux de tout le monde*. Cela peut s'entendre, comme nous l'avons déjà dit, du prix infini du sang qu'il a répandu, & qui étoit plus que suffisant pour effacer les pechés de tout le monde : mais d'autres l'entendent de toute l'Eglise, qui comprend les fidelles répandus dans tout le monde : d'autres enfin l'entendent plutôt des Gentils, pour lesquels JESUS-CHRIST s'est offert aussi-bien que pour les Juifs à qui saint Jean écrit.



vs. 3. jusqu'au 7. Or ce qui nous assure que nous le connoissons véritablement, est si nous gardons ses commandemens, &c.

Le saint Apôtre continue ici une matiere qui fait le sujet de toutes les épîtres canoniques ; c'est la nécessité des bonnes œuvres, qu'il établit contre les heretiques de son temps. Il recommande donc à ses disciples la pratique des commandemens de Dieu, comme la preuve la plus certaine de notre foi & de notre amour pour Dieu : *Ce qui nous assure que nous le connoissons véritablement, est si nous gardons ses commandemens.* Le mot de *connoître*, ne marque pas ici une connoissance sterile & speculative, mais une connoissance affective, accompagnée de l'amour de Dieu & du prochain : c'est ainsi que l'Apôtre le prend ordinairement dans cette épître, où connoître Dieu, l'aimer, le posséder, être, ou demeurer en Dieu, sont des termes synonymes. C'est pourquoi nous pouvons remarquer avec saint Augustin, que ce que l'Apôtre appelle les commandemens de Dieu, n'est autre chose que la charité qui en est l'ame. Ce disciple bien-aimé avoit puisé dans le cœur de JESUS-CHRIST, non seulement la connoissance des mysteres les plus élevés, mais aussi les flammes de cet amour divin dont il étoit rempli ; ainsi il ne respiroit dans ses entretiens, que la charité ; aussi est-ce le principal sujet de cette lettre. Mais il ne veut pas que nous nous trompions nous-mêmes, en croyant fausement que nous aimons Dieu, lorsque nous ne l'aimons pas. Quoi qu'on dise de la bouche, on est menteur, & on n'aime point Dieu, si on ne le témoigne par ses œuvres. Saint Jean réduit ces œuvres à l'amour du prochain, qui est insépara-

ble, s'il est sincere, de l'amour de Dieu : nous ne pouvons manquer à l'un, sans manquer à l'autre.

v. 4. Or il se trouve bien de l'illusion dans la pratique de cet amour, & des bonnes œuvres qui en doivent être la marque la moins contestable. Plusieurs personnes prodigieusement attachées à elles-mêmes, ne laissent pas de faire grand nombre de bonnes œuvres, & de s'appliquer à beaucoup d'exercices de pieté, sans qu'elles s'apperçoivent que le ressort qui les fait agir, c'est une vanité secrète, ou un intérêt caché qu'ils se celent à eux-mêmes ; ainsi ils trompent les autres, mais ils sont les premiers trompés.

De là on peut conclure deux choses contre les Novateurs, qui abusent des paroles de saint Jean pour demeurer dans l'erreur qu'ils ont suivie.

1. Que nous ne sommes pas tout-à-fait & infailliblement assurés si c'est l'amour de Dieu qui nous fait agir, puisque beaucoup d'hypocrites l'imitent, & que les heretiques sont ceux qui pensent le sentir le plus vivement.

2. Qu'il ne s'ensuit pas de ces dernieres paroles, que celui qui n'a point la charité n'a point la foi, puisque la connoissance dont parle saint Jean n'est point, comme nous avons dit, sans la charité.

v. 5. Le même Saint marque ensuite les caracteres de cet amour, qui doit être le principe de nos actions. Il doit premierement être parfait, c'est-à-dire, sincere & veritable, & qui aille jusqu'aux effets. Car on ne peut pas l'entendre d'une perfection qui exclut toute convoitise ; cet état ne se trouve que dans l'autre vie : mais il s'entend d'un veritable amour du prochain, tel qu'est celui dont parle saint Paul,

lorsqu'il dit , que *celui qui aime le prochain accom-  
plit la loi*. Or cet amour pour être parfait en ce  
genre , doit s'étendre jusqu'à aimer nos ennemis ,  
selon la pensée de saint Augustin , & les aimer dans  
la vûe de les faire devenir nos freres , & de les  
reünir avec nous comme les membres d'un même  
corps avec leur chef. C'est-là le caractere de l'a-  
mour qu'a eu pour ses ennemis celui qui étant at-  
taché sur la croix , a adressé ses paroles à son Pere  
pour ceux qui l'y avoient attaché : *Mon Pere , par-  
donnez-leur , parcequ'ils ne savent ce qu'ils font.*

Luc. 23.  
34.

La seconde marque de cet amour qui nous unit  
à Dieu par l'observation de ses commandemens ,  
c'est de nous conduire en toutes choses comme  
JESUS-CHRIST s'est conduit lui-même ; c'est  
en effet l'imitation de cet excellent modelle qui  
rend notre amour parfait. Mais en quoi pouvons-  
nous l'imiter ? Lui-même nous en fournit le moyen,  
au rapport du saint Evangeliste auteur de cette épî-  
tre ; c'est de faire voir par une exacte observation  
de ses commandemens , que nous l'aimons , comme  
il a fait voir qu'il aimoit son Pere , en gardant ses  
commandemens. *Si vous gardez , dit-il , mes com-  
mandemens , vous demeurerez dans mon amour , com-  
me j'ai aussi gardé les commandemens de mon Pere ,  
& que je demeure dans son amour.* Mais sur-tout il  
veut qu'on l'imité dans l'amour qu'il a témoigné  
pour les hommes. C'est saint Paul rempli de son  
Esprit , qui nous y exhorte : *Marchez dans l'amour  
& la charité , comme JESUS-CHRIST nous a ai-  
més , & s'est livré lui-même pour nous , en s'offrant à  
Dieu comme une oblation & une victime d'agreable  
odeur.*

v. 6.

Joan. 15.  
10.

Eph. 5. 21

Notre Saint nous fait même un commandement

de mourir pour nos freres, comme JESUS-CHRIST s'est livré pour nous. *Nous avons reconnu*, dit-il, *l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; & nous devons aussi donner notre vie pour nos freres.*

ch. 3. 16.  
Joan. 14.  
13.

Que si nous sommes obligés de donner dans certaines rencontres notre vie pour notre prochain, qui doute qu'on ne le doive assister dans ses besoins, & prendre le soin que l'on peut de le soulager dans ses affaires ?

v. 7. jusqu'au 12. *Mes chers freres, je ne vous écris point un commandement nouveau, &c.*

Comme le précepte d'aimer son prochain est le plus important de la Religion Chrétienne, l'Apôtre continue d'exhorter les fidèles à le pratiquer avec grand soin. Mais pour le faire agréer aux Juifs à qui il écrivoit, il falloit des ménagemens; ils n'étoient point accoutumés à observer ce précepte, ne gardant ordinairement leur loi que d'une maniere sterile; ils étoient même prévenus par leur tradition contre l'obligation d'aimer leurs ennemis, qui fait une partie de ce commandement. De peur donc de les rebuter, il leur declare, *que ce n'est point un commandement nouveau* que d'aimer son prochain: ce précepte est en effet aussi ancien que le monde, Dieu l'avoit gravé dans le cœur de l'homme, & y seroit toujours demeuré écrit, si le peché ne l'avoit effacé dans la plupart des hommes. La loi l'a renouvelé; car Moïse ordonne au peuple de la part de Dieu, non seulement d'aimer son prochain comme soi-même, mais aussi d'aimer ses ennemis; c'est ce que signifient ces paroles, selon la pensée des Interpretes: *Vous ne haïrez point votre frere en votre cœur.*

Levit. 19.  
17. 18.

Cependant si l'Apôtre l'appelle ancien, c'est, comme il s'explique lui-même, parcequ'il leur avoit été donné dès le commencement de leur conversion, & que c'étoit le premier qui leur avoit été prêché d'abord, & qu'ils avoient reçu avec la foi. Car on peut remarquer que les Apôtres recommandoient sur-tout avant toutes choses l'observation de ce précepte, après qu'ils avoient enseigné les principaux points de la foi; ce qui sans doute étoit fort à propos: & nous aurions maintenant une Religion bien plus apostolique & plus pure, si l'on n'estimoit pas quelquefois plus *des maximes Memb. & des ordonnances humaines*, qu'un précepte si nécessaire & si essenciel. <sup>15 20</sup>

De le regarder donc comme ancien par un autre endroit, dit saint Augustin, ce seroit dire que notre Apôtre en parle d'une manière opposée à celle dont JESUS-CHRIST même en a parlé, lorsqu'il disoit à ses disciples: *Je vous donne un commandement nouveau*, *c'est de vous aimer les uns les autres.* <sup>Jean. 13. 14</sup> Mais notre Saint se retracte en quelque façon, & dit nettement, que le commandement dont il leur parle est nouveau; il l'est en effet en bien des manières, quoiqu'il eût été prescrit dans la loi. 1. Parceque c'est JESUS-CHRIST qui l'a publié le premier, & qu'il en a fait le premier précepte de son Evangile. 2. Parceque c'est ce précepte qui distingue la loi nouvelle de l'ancienne. 3. Parcequ'il renouvelle l'ame, & rend l'homme nouveau par la grace de JESUS-CHRIST.

Saint Jean dit qu'il est nouveau dans JESUS-CHRIST, & dans ceux à qui il écrit; dans JESUS-CHRIST, parcequ'il l'a donné, & l'a pratiqué d'une manière excellente & toute nouvelle, <sup>v. 8.</sup>

ayant le premier de tous aimé les ennemis jusqu'à mourir pour eux, & qu'il l'a écrit dans le cœur des fidèles; il est nouveau dans eux, parcequ'ils l'ont reçu, & a formé en eux un cœur nouveau. C'est ce que l'Apôtre exprime en d'autres termes : *Parceque les tenebres sont passées, & que la vraie lumiere commence déjà à luire.* C'est, dit saint Augustin, parceque les tenebres qui nous viennent du vieil-homme sont passées, & que la lumiere qui nous vient de l'homme nouveau, commence déjà à luire. Cela paroît, dit ce Pere, par ces deux endroits de l'Apôtre saint Paul; par celui où il dit, parlant aux Colossiens : *Dépouillez-vous du vieil-homme, pour vous revêtir de l'homme nouveau;* & par l'autre où il dit, parlant aux Ephesiens : *Vous n'étiez autrefois que tenebres; mais maintenant vous êtes lumiere en notre Seigneur.* Ces tenebres sont l'ignorance & les pechés, qui se sont diminués peu à peu par la lumiere de l'Évangile, qui étoit déjà du temps de saint Jean répandue par tout l'univers.

Il fonde l'obligation du précepte de l'amour du prochain sur l'état du Christianisme, qui est, comme il a dit auparavant, un état de lumiere: car, comme dit un savant Maître de la vie spirituelle, il y a dans l'ame qui a été renouvelée par le Bapême & par l'infusion du Saint-Esprit, un sentiment tout spirituel, c'est-à-dire, une lumiere de discretion, qui nous fait juger selon Dieu & par l'Esprit de Dieu, de tout ce qui se présente à l'esprit, & empêche nos sens extérieurs de nous émouvoir par les attraites des objets sensibles. Ce sentiment est la lumiere de la grace qui éclaire, purifie & fortifie la raison de l'homme, & dissipe les nuages des passions qui l'offusquent.

Ibid. n.  
10.

Col. 3.  
9. 10.

Eph. 5.  
8.

v. 9.

S. Jean  
Clim. 26.  
degré.

Celui qui aime son frere, dit notre Apôtre, se trouve dans cet état de lumiere, où il marche sûrement, sans craindre de se heurter & de tomber ; & comme celui qui marche durant le jour ne se heurte point, parcequ'il voit la lumiere de ce monde ; au lieu que celui qui marche la nuit se heurte, parcequ'il n'a point de lumiere : de même aussi, celui que Dieu éclaire & conduit par sa grace, connoît le bien qu'il faut faire, & le mal qu'il faut éviter ; la lumiere de l'Evangile guide ses pas, & la loi de Dieu gravée dans son cœur lui sert de flambeau, qui découvre les pieges où il pourroit tomber.

En effet, qui sont ceux qui ne donnent ni ne souffrent point de scandale ? Ce sont ceux, dit saint Augustin, qui aiment la loi de Dieu, & qui par consequent ayant la charité, aiment aussi leurs freres. Le Prophete, me dira peut-être quelqu'un, parle ici seulement de ceux qui aiment la loi de Dieu, & ne dit pas un mot de la necessité d'aimer ses freres. Que celui qui parleroit de la sorte écoute ce que dit le Seigneur : *Je vous donne un commandement nouveau, qui est de vous aimer les uns les autres.* Et qu'est-ce que la loi de Dieu, sinon son commandement ? L'on ne peut donc aimer sa loi, sans aimer les commandemens par où il ordonne de vous aimer les uns les autres.

Que nul ne se flatte donc d'être Chrétien, s'il n'aime son prochain : car s'il ne l'aime point, quelque profession extérieure qu'il fasse d'être dans la lumiere qui nous découvre le chemin du ciel, il est encore dans de profondes tenebres, & ne sait non plus où il va au milieu d'une si grande lumiere dont le monde est éclairé, qu'un homme aveugle à la présence du soleil qui l'entourne. Les passions

v. 10.

Jean. 11.

9. 10.

August.

in b. 1.

n. 12.

v. 11.

de colere, de haine & d'envie contre son frere lui ont fermé les yeux du cœur, & le tiennent plongé dans les tenebres épaisses de l'ignorance & du peché; état funeste, & d'autant plus déplorable, qu'il y a plus de gens qui y sont engagés sans le favoir; car la haine du prochain est un aveuglement qui empêche même qu'on ne connoisse qu'on est aveugle: c'est un venin mortel qui empoisonne le cœur, & qui infecte tout le corps des actions; c'est un œuil d'iniquité qui fait mal juger de tout, & qui interprete en mal tout le bien que font ceux qui déplaisent: c'est enfin un peché continuel qui nourrit & fait vivre la malice dans l'ame, qui est un obstacle à la remission des pechés, & fait même que la priere au-lieu de l'obtenir, attire la condamnation de celui qui prie en cet état.

v. 12, jusqu'au 15. *Je vous écris, mes petits-enfants, parceque vos pechés vous sont remis au nom de JESUS-CHRIST, &c.*

Le saint Apôtre qui portoit dans son cœur tous les fidelles à qui il écrivoit, & même toute l'Eglise, les considere selon leurs âges differens; mais on explique diversément ces âges. Saint Augustin croit que les fidelles sont marqués par tous ces âges pour diverses considerations: Qu'ils sont appellés *enfants*, à cause de la nouvelle naissance qu'ils ont reçue dans le Batême, en recevant la remission de leurs pechés: *peres* & *vieillards*, à cause qu'ils connoissoient celui qui est le Pere de toutes choses, & qu'ils étoient bien instruits des mysteres de la Religion, & en état d'en instruire les autres: *jeunes hommes*, à cause de leur courage dans les combats que le démon leur livre. Les autres entendent ces âges spirituellement; par les *enfants*,



ceux qui sont encore foibles dans la foi ; par les *jeunes-hommes* , ceux qui sont plus avancés dans la vie spirituelle ; par les *peres* & les vieillards , ils entendent les parfaits dont la conduite peut servir d'exemple aux autres.

Mais on peut bien dire que saint Jean distinguant tous les fidèles en trois états , il s'adresse simplement & à la lettre , aux enfans qui ont déjà l'usage de la raison , aux jeunes-gens , & aux personnes plus avancées en âge. Aussi ce qu'il dit à chacun d'eux s'accommode fort bien à ces âges différens : il dit aux petits - enfans , que leurs pechés leur v. 147 sont remis par la vertu & le mérite de J E S U S - C H R I S T , parcequ'il les considère comme s'ils sortoient tout nouvellement des eaux du Batême : il leur dit encore qu'ils ont connu le *Pere* , lorsqu'ils ont appris le symbole , & qu'ils ont prononcé ces paroles : *Je croi en Dieu le Pere tout-puissant*. Mais il est croyable qu'il entend J E S U S C H R I S T qui est le nouvel Adam , & qui nous regenere par le Batême.

En parlant aux jeunes - gens , parcequ'ordinai- v. 137 rement ils se piquent de force & de courage , il leur apprend qu'ils ont vaincu le méchant qui est le démon ; & ajoute ensuite , qu'ils sont forts & vaillans , parceque la parole de Dieu qui peut tout , habite en eux , & qu'ils ont en effet remporté la victoire sur le démon. Si le démon est vaincu par ceux qui ont de la force , représentés par les jeunes-gens , il combat donc contre nous , dit saint Augustin : il y combat en effet , mais il ne nous surmonte point. Et d'où vient , dit ce saint Docteur ? August. tract. 2. in 1. Joan. n. 6. C'est parceque nous sommes plus forts que lui , ou pour mieux dire , que celui qui combat contre lui

en nous, est plus fort que lui, quoiqu'il ait voulu paroître foible entre les mains de ses persecuteurs.

v. 13. Enfin, en s'adressant aux personnes plus âgées qu'il appelle peres, il leur dit: Que s'ils aiment à connoître l'antiquité la plus éloignée, il les assure qu'ils ont le bonheur de connoître celui qui étoit dès le commencement & avant tous les siècles, le Fils de Dieu éternel comme son Pere. Il étoit nouveau quant à son humanité; mais il étoit ancien quant à sa divinité, mais d'une ancienneté qui ne consiste point à avoir bien des années. JESUS-CHRIST comme Dieu ne connoît ni passé ni futur, & il jouit toujours de tout son être: il a été engendré dans l'éternité par le Pere éternel, sans qu'il ait jamais eu de commencement, sans qu'il ait jamais de fin, ni qu'il ait aucune étendue capable d'être mesurée, parcequ'étant celui qui est, il est toujours ce qu'il est.

Il est bon de remarquer, que selon le texte original, l'Apôtre s'adresse deux fois aux mêmes, & met chaque âge deux fois pour inculquer davantage ce qu'il leur dit: mais dans le Latin il ne repete point le mot de *peres*, & ne s'adresse à eux qu'une fois. Pour confirmer la sincerité de notre version, on peut dire que le Saint s'adresse d'abord à tous en general sous le nom de *petits-enfants*, ce qui lui est ordinaire, en les felicitant de ce que leurs pechés leur ont été remis dans le Bapême; & qu'après leur avoir parlé à chacun d'eux, il s'adresse derechef aux jeunes-gens, comme ayant plus besoin de la vigilance & de l'application des Pasteurs, parcequ'ils sont plus exposés aux tentations du monde.

v. 15. jusqu'au 18. *N' aimez ni le monde, ni rien de ce qui est dans le monde, &c.*

Il semble que tout ce que saint Jean écrivoit aux v. 15<sup>2</sup> fidelles, en s'adressant à tous avec tant de tendresse & de soin, & à chacun d'eux selon leur âge, se réduisoit à cet avis qu'il leur donne ici, de n'aimer point le monde, ni ce qui est dans le monde. Car comme son principal dessein dans cette épître est de leur persuader l'obligation de s'aimer l'un l'autre, il en veut éloigner l'attachement aux creatures, qui en est le plus grand obstacle; il appelle *le monde*, les hommes attachés aux choses corporelles & sensibles que l'on est naturellement porté à aimer d'un amour déréglé; *les choses qui sont dans le monde* sont les biens dont la nature corrompue recherche la jouissance.

Mais n'est-il pas permis d'aimer les hommes? Ne peut-on pas aimer les biens de ce monde? Oui sans doute, mais d'une manière réglée par la charité. Cette reine des vertus qui tire son origine du cœur de Dieu même, veut qu'on aime Dieu par-dessus toutes choses, & toutes choses pour Dieu: & voici l'ordre qu'elle veut qu'on garde dans l'amour réglé des creatures: Il faut aimer le salut de notre ame préféablement à celui du prochain; il faut aimer le salut du prochain plus que la santé de notre corps; la santé du prochain plus que nos autres biens, & nos biens plus que ceux du prochain.

Lors donc que l'Apôtre nous ordonne *de ne point aimer le monde, ni les choses du monde*, il l'entend d'un amour déréglé; soit en les aimant plus que le Createur même; soit en pervertissant l'ordre qu'il a établi. C'est en ce sens qu'il ajoute, que

*si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'est point en lui.* Ces deux amours sont opposés l'un à l'autre : si l'amour du monde s'empare de notre cœur, il en tient la porte fermée à l'amour de Dieu, & par conséquent à l'amour du prochain pour l'aimer comme enfant du même Pere. Il faut vider son cœur de l'amour pernicieux du monde, avant de le remplir de l'amour de Dieu. Il ne suffit pas pour assurer son salut, d'avoir de grands dehors de Religion, dit saint Augustin, si l'on n'a dans le cœur la charité, & une piété solide qui en soit comme la racine. Ce n'est pas que ces dehors ne soient bons & saints, mais ils ne servent de rien s'ils ne tiennent à leur racine. Le sarment qui ne tient plus à son sep, n'est bon qu'à être jetté au feu. Et cette racine nécessaire à tous les Chrétiens pour n'être pas arrachés du peuple de Dieu, est la charité, selon ces paroles de l'Apôtre, *étant enracinés & fondés dans la charité.* Or la charité ne peut point jeter de racines dans un cœur rempli de l'amour des choses du monde, qui comme une forêt épaisse en occupent tout le terrain ; c'est ainsi que saint Augustin parle au même endroit.

Pour montrer combien il seroit indigne & honteux d'aimer le monde préférablement à Dieu, l'Apôtre rapporte les objets que le monde présente pour en jouir, & réduit tout ce qu'on y peut désirer à trois sortes de biens ; aux plaisirs, aux richesses, & aux honneurs. Il marque admirablement les trois sources de la concupiscence, & donne en trois mots une horrible idée du monde, en appelant toutes les choses qui le composent, *concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, & orgueil de la vie.*

Mais n'est-ce pas Dieu qui est auteur de ces biens ; & pourquoi, dit saint Augustin, me défend-on d'aimer ce que Dieu a fait ? Ce saint Docteur répond, Que Dieu ne nous défend pas d'aimer les choses qu'il a faites, & d'en considérer la beauté, pourvû que ce ne soit pas pour nous y arrêter par notre amour ; & il représente l'absurdité de ce desordre par une belle comparaison : C'est, dit-il, comme si un époux ayant donné une bague à son épouse pour marque de son amour, l'épouse aimoit mieux cette bague que l'époux qui la lui auroit donnée. Qui n'auroit horreur d'une telle folie si extravagante, & n'y trouveroit pas un air d'adultere, du moins selon l'esprit ? Ainsi, quoique les creatures que Dieu nous a données nous paroissent si belles, aimons encore mieux qu'elles celui qui les a faites. Car enfin si nous aimons le monde & les choses du monde, & n'avons que de l'indifference pour celui qui les a créées, qui peut s'empêcher de regarder ce mouvement déréglé comme une espece d'adultere, quoiqu'il ne nous porte qu'à des choses qu'il a faites ?

*August.  
ibid. l. 12.*

*La concupiscence de la chair* est un desir ardent des choses qui la flattent, comme le manger, le boire, le peché de la chair, & le reste des choses de cette nature, qui vont à faire plaisir à la sensualité : c'est ce que la loi de Dieu nous défend d'aimer. Mais cette défense de n'aimer point les choses qui sont du ressort de la concupiscence de la chair, n'est pas si absolue qu'elle ne souffre quelque modification, & qu'il ne soit pas permis en aucune maniere de manger, ni de boire, ni de mettre au monde des enfans. Quel temperament doit-on garder dans l'usage de ces choses ? Il faut

en user avec la moderation qui nous a été prescrite par celui qui les a créées, afin qu'elles ne lient point nos inclinations jusqu'à se faire aimer d'un amour de jouissance, au lieu de l'usage qui nous en a été seulement accordé. Mais il n'est pas aisé de démêler les dispositions de notre cœur là-dessus, s'il n'arrive quelque occasion qui nous mette à l'épreuve, & qui nous oblige de prendre parti entre l'amour de la justice & celui du plaisir.

Pour ce qui regarde *la concupiscence des yeux*, les Interpretes ne conviennent pas de ce que l'Apôtre entend précisément par ces mots. Il semble d'abord que cette expression marque l'incontinence dans la vûe des objets sensibles & corporels qui portent à l'impudicité; car c'est ainsi que s'exprime le prophete Ezechiel en représentant Jerusalem passionnée pour les Chaldéens: *Elle s'est laissée emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçu pour eux une folle passion.* Notre Seigneur dit aussi dans son Evangile: *Quiconque regardera une femme avec un mauvais desir, a déjà commis l'adultere dans son cœur.* Saint Pierre dit encore, que les imposteurs dont il parle, *avoient les yeux pleins d'adultere & d'un peché qui ne cesse point.* Cependant cette signification ne revient pas à cet endroit, parcequ'elle est renfermée dans le premier membre de la division que fait ici saint Jean.

Ezech.  
23. 16.

Matth. 5.  
28.

2. Petr.  
2. 14.

Saint Augustin & plusieurs autres qui l'ont suivi, croient que notre Apôtre appelle *la concupiscence des yeux*, tout ce qui est du ressort de la curiosité. Cette passion est si vaste qu'elle renferme tout ce qui se passe dans les spectacles publics, de quelque nature qu'il soit; la magie, & toutes sortes de sorts

& de pactes avec le démon, ce que saint Luc appelle *les arts curieux* : elle comprend toutes les sciences vaines & curieuses, & toutes celles que l'on ne recherche que pour être plus savans; car, comme dit saint Bernard, *c'est une curiosité bonne* Bernard. serm. 36. in Cant. *seulement que de s'appliquer aux sciences sans autre dessein que de les savoir.* De plus, tout desir de connoître ce qu'il y a d'interieur & de caché dans la vie du prochain, d'approfondir ses secrets qui ne nous regardent pas : enfin toute envie de voir, de savoir, & d'éprouver, qui ne se rapporte point à Dieu, & n'entre point dans l'étendue du devoir, regarde ce vice de la curiosité que l'Apôtre condamne, & nomme *la concupiscence des yeux*; à quoi se rapporte ce que dit l'Ecclesiaste : *L'œil ne se rassasie point de voir, & l'oreille ne se lasse point d'écouter.* La curiosité ne peut se rassasier, mais elle est toujours avide de connoissances nouvelles, qui ne peuvent jamais remplir le cœur.

Neanmoins la plupart des Interpretes expliquent cette *concupiscence des yeux*, du vice capital de l'avarice, & du desir insatiable d'amasser des biens. Ce sentiment paroît assez bien fondé, parceque l'avarice est une passion qui porte à la recherche continuelle des choses qui tombent sous les sens, & principalement sous les yeux, comme l'argent, les terres, les maisons, les meubles, & enfin tout ce qui se voit de beau & de précieux; c'est d'un homme possédé de ce vice que le Sage parle en ces termes : *Il travaille sans cesse; ses yeux sont insatiables de richesses*; & ailleurs : *L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité, il ne sera point satisfait qu'il ne dessèche son ame & ne la consume entièrement.* Eccl. 4.8. Eccl. 9. Prov. 27. 20. Ce montre qu'on ne peut assouvir, & qui

est toujours affamé de tout ce qu'il voit, quelque hideux qu'il soit, se couvre néanmoins de si belles apparences, que ceux mêmes qu'il possède ne s'aperçoivent point de sa difformité, & ils donnent le nom ou de prudence ou de quelque autre vertu à cette passion qui les rend ennemis de Dieu, des hommes, & d'eux-mêmes.

La 3. maladie de l'ame, qui est capitale en son genre, mais qui est aussi la source de tous les autres pechés, c'est *l'orgueil de la vie*, qui consiste, selon l'Apôtre, à s'élever au-dessus de son état, & à vouloir être distingué par les hommes, & à s'estimer quelque chose de grand à cause des richesses ou du crédit que nous avons. Cet état est la dernière pauvreté d'une ame, qui croit posséder de grands biens lorsqu'elle est dans une extrême indigence, & s'imaginer être toute remplie de lumière lorsqu'elle est en effet toute remplie de tenebres. Ainsi les superbes ne se connoissent point eux-mêmes, ils prennent pour une noble inclination, la passion qu'ils ont de s'aggrandir; & ce n'est enfin qu'à la mort qu'ils ressentent leur illusion, & qu'ils reconnoissent leur misere.

Ce sont-là les trois plaies dont le démon frappe les hommes; ce sont trois sources fécondes d'où naissent tous les desirs déreglés du cœur humain: ce n'est point Dieu qui est auteur de cette corruption, elle tire son origine de cette contagion funeste dont toute la nature humaine a été infectée; c'est ce que l'Apôtre appelle *le monde*. La convoitise & les desirs des biens de ce monde viennent du peché de notre premier pere, qui nous a rendu aimable *le monde & tout ce qui est dans le monde*; & toutes les creatures que Dieu avoit produites  
pour



pour le bien de l'homme, lui sont devenues des appas dangereux & des pièges qui l'engagent dans sa ruine: *Les creatures de Dieu*, dit le Sage, *sont devenues un sujet de tentation aux hommes, & un filet où les pieds des insensés ont été pris; & ailleurs: L'ensorcellement des niaiseries obscure ce qu'il y a de bon dans l'ame, & les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit même éloigné du mal.* Voyez cet endroit expliqué. Sap. 14.  
11.  
cb. 4. 12.

Qu'y a-t-il donc à faire dans cette conjoncture? C'est de considerer la bassesse, l'indignité & la fragilité des choses du monde, pour ne point s'y attacher; & ne point se perdre en s'y attachant: Prenez votre parti là-dessus, dit saint Augustin sur cet endroit, il faut vous résoudre ou à passer avec les choses temporelles, si vous vous y attachez par votre amour; ou à ne les aimer pas si vous voulez vivre éternellement avec Dieu. L'amour des choses temporelles est comme un fleuve rapide, qui entraîne avec lui tous ceux qui s'y engagent: mais JESUS-CHRIST est comme un arbre planté sur le bord de ce fleuve; afin que ceux que sa rapidité entraîne puissent s'attacher à lui pour y résister. v. 16.

Mais comment peut-on s'attacher à JESUS-CHRIST pour ne perir point? C'est de recevoir la parole avec une foi ferme & une humble soumission; il nous l'assûre lui-même: *Si quelqu'un dit-il, garde ma parole il ne mourra jamais.* Le monde passe avec tout ce qu'il a de charmant; la vie de l'homme n'est qu'une vapeur qui paroît pour un peu de temps, & qui disparoît ensuite. Tous les plaisirs sensuels que l'on goûte passent en un moment, & ne laissent après eux que de l'a- Joan. 8.  
51. 52.  
Jac. 4.  
14.

mertume; l'homme perit misérablement avec les choses périssables qu'il a aimées : mais celui qui s'attache à Dieu en pratiquant les commandemens, participe à l'éternité de Dieu, & demeure éternellement.

¶. 18. jusqu'au 24. *Mes petits-enfans, c'est ici la dernière heure, &c.*

Ce que notre saint Apôtre appelle ici la dernière heure, c'est tout le temps qui reste à passer jusqu'à la fin du monde, parceque nous n'attendons plus d'autre loi. Ce temps semble long, mais par rapport à l'éternité, ce n'est qu'un moment.

*Jac. 1. 8.*  
*2. Petr.*  
*3. 2.*  
Ce sujet a été déjà expliqué. Saint Jean veut prouver que nous ne devons pas aimer le monde; premièrement parceque cette triple concupiscence dont il est composé ne vient pas de Dieu; en second lieu, parceque le monde perit avec ses plaisirs; en troisième lieu, parcequ'il est de peu de durée, qu'il est prêt de finir, & que tout ce qui reste de temps tient de sa dernière corruption; qu'ainsi il ne faut pas que les fidèles s'étonnent s'il s'éleve de faux-prophètes & de faux-Docteurs qu'il nomme Antechrists, c'est-à-dire, précurseurs de ce grand & fameux Antechrist, si souvent prédit par JESUS-CHRIST & par les Apôtres.

*Jean. 1.*  
*41.*  
C'étoit parmi les fidèles une tradition qu'ils avoient reçue des Apôtres; & les Apôtres de JESUS-CHRIST même, que l'Antechrist devoit venir à la fin du monde. Saint Paul qui en instruit les Thessaloniens par écrit, les fait ressouvenir qu'il leur en avoit parlé de vive voix: *Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses lorsque j'étois encore avec vous? Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de satan, comme parle*

l'Apôtre, sera armé de toutes les forces de l'enfer pour exterminer JESUS-CHRIST & son Eglise. Mais ce que cet *homme de peché* doit faire avec éclat, & avec toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges trompeurs vers la fin du monde, ses précurseurs le font dans la suite des siècles qui restent à passer, par leurs séductions & leurs fausses persuasions. Et ce sont principalement les auteurs des heresies qui attaquent JESUS-CHRIST & l'Eglise chacun par un mystere, ou par un endroit, qui ouvrent le chemin à celui qui réunira dans sa personne toutes leurs impietés & tous leurs blasphêmes contre la sainteté & la verité de la Religion.

Il semble que saint Jean marque principalement sous le nom d'Antechrists les heretiques de son temps, dont les uns nioient la divinité de JESUS-CHRIST, & les autres son humanité; mais quand il dit, qu'il y avoit déjà des Antechrists, il fait voir qu'il devoit y en avoir dans la suite des siècles, comme JESUS-CHRIST & les autres Apôtres l'ont prédit: *Il s'élèvera*, dit le Sauveur, *un grand nombre de faux-prophetes, qui en se lèveront plusieurs.* Les Apôtres saint Pierre & saint Paul en font dans leurs lettres des peintures vivres, & prédisent la corruption de leur doctrine & le déreglement de leurs mœurs: mais saint Jean conclut que la fin des siècles devoit arriver bientôt, & que le grand Antechrist n'étoit pas bien éloigné, puisqu'il avoit déjà tant de précurseurs dans le monde; à moins qu'on ne veuille dire, qu'y ayant déjà tant d'imitateurs de l'impieté de l'Antechrist, il y avoit de son temps quelque chose de semblable à ce qui arriveroit à la fin du monde.

Matth.

24. 11.

Marc. 13.

6.

Mais les Apôtres comptoient pour rien tout le temps qui devoit s'écouler jusqu'à la venue de l'Antechrist.

v. 19. Notre saint Apôtre prévient ensuite le scandale  
 que leur pouvoit causer la pensée qu'il y eût eu des  
 Antechrists dans le sein de l'Eglise. Quand on en-  
 tend dire à notre Evangeliste, dit saint Augustin,  
*ils sont sortis d'avec nous*, il semble d'abord que ce  
 soit une perte que l'Eglise ait faite, & dont il la  
 faille plaindre; cependant en voici la consolation:  
*Mais ils n'étoient pas d'avec nous.* Voilà le cas où  
 se trouvent tous les heretiques & tous les schis-  
 matiques. Ils sont sortis d'avec nous en se séparant  
 de l'Eglise; mais lors même qu'ils étoient comme  
 nous dans l'Eglise, ils n'étoient pas d'avec nous.  
 De sorte, dit ce saint Docteur, qu'encore qu'il  
 soit vrai de dire que tous ceux qui sont dans l'E-  
 glise sont certainement dans le corps de notre  
 Seigneur JESUS-CHRIST; les méchants qui s'y  
 trouvent n'y sont que comme les humeurs peccan-  
 tes sont dans le corps humain lorsqu'il est infirme.  
 Elle est soulagée lorsqu'ils en sortent, & elle dit  
 lorsqu'elle est contrainte de les chasser de son sein,  
 & de vomir, pour ainsi dire, ces méchantes hu-  
 meurs: Ils sont sortis d'avec moi, mais ils n'é-  
 toient pas de moi; c'est-à-dire, ils ne faisoient  
 pas une partie de ma propre substance, qui ait été  
 comme déchirée par cette séparation. Ils étoient  
 seulement en moi pour m'incommoder, & y cau-  
 ser la même oppression, que les méchantes hu-  
 meurs causent au corps humain tant qu'elles y  
 croupissent.

Ainsi, selon ce Pere, encore que les reprovés  
 soient quelquefois pour un temps dans l'Eglise,

quelquefois même jusqu'à leur mort, ils n'y sont pas comme des membres vivans de ce corps mystique de JESUS-CHRIST; mais comme les humeurs peccantes sont dans le corps humain, dont elles ne font point partie, & sont mises dehors, lorsqu'il jouit d'une santé parfaite: car tous ceux qui sont dans l'Eglise, sont de l'Eglise visible, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des élus; c'est ce que marque saint Jean dans les paroles suivantes: *S'ils eussent été d'avec nous, ils fussent demeurés avec nous.* C'est comme s'il disoit: Ils ont été quelque-temps d'avec nous, mais ils se sont retirés d'avec nous: je dis plus, ils n'ont jamais été d'avec nous; car s'ils en avoient été dans le decret de la prédestination, ils seroient demeurés unis avec nous; ou du moins, ce qui est très-rare, ils y seroient revenus par la penitence, ou y reviendroient un jour pour y demeurer. Car ceux qui ne demeurent pas dans l'Eglise, & qui s'en retirent pour n'y plus rentrer, font voir par là qu'ils ne sont point du nombre des élus, qui sont seuls les membres vivans de l'Eglise, qui doivent toujours y demeurer. Saint Augustin expliquant ce passage de tous les mauvais Chrétiens, dit: *Les ennemis, de la charité fraternelle, soit qu'ils soient ouvertement hors de l'Eglise, soit qu'ils y paroissent dedans, sont de faux Chrétiens & des Antechrists; & après avoir cité les paroles de l'Apôtre, il ajoute: Saint Jean ne dit pas qu'en sortant de l'Eglise ils sont devenus étrangers à son égard; mais parcequ'ils lui étoient déjà étrangers, c'est pour cela qu'il a déclaré qu'ils en sont sortis: Non ait quòd exeundo alieni facti sunt, sed quòd alieni erant, propter hoc eos exisse declaravit.*

Aug. de  
corr. &  
gr. c. 9.  
lib. de  
dono per-  
sev. c. 8.

Aug. de  
Baptism.  
cont. Do-  
nat. l. 3.  
c. 19.

Mais Dieu tire de grands avantages de l'aposta-

sie des méchans qui sortent du sein de l'Eglise ; il permet ce mal, afin qu'ils paroissent tels qu'ils sont, & que les vrais fidelles puissent se garder de leur corruption : c'est encore pour faire voir clairement, que tous ceux qui sont dans la communion visible de l'Eglise ne sont pas toutefois du nombre des élus. C'est ce qui doit bien faire trembler les fidelles qui croient être fermes, & les doit porter à s'humilier beaucoup, de peur qu'ayant des sentimens élevés d'eux-mêmes, ils ne tombent, sinon dans l'apostasie, au-moins dans l'erreur, ou dans le dérèglement. Il faut veiller sur soi pour ne pas se laisser surprendre par ceux qui quittent l'Eglise ; mais il ne faut pas leur insulter, puisque le même malheur nous peut arriver : prenons-garde seulement qu'ils ne nous nuisent en rien.

Saint Jean s'adressant ensuite aux vrais fidelles, il leur dit qu'ils sont assez instruits de toutes choses par l'onction intérieure qu'ils ont reçue du *Saint* par excellence, qui est aussi appelé *le Saint des Saints*. C'est par un écoulement de sa plénitude que nous sommes sanctifiés & que nous sommes consacrés à Dieu son Pere, par une participation de cette onction spirituelle dont JESUS-CHRIST lui-même a été oint *en une manière plus excellente que tous ceux qui ont part à ce bonheur*.

Mais comment le saint Apôtre peut-il dire qu'ils connoissent toutes choses, & que ce qu'il leur écrit est seulement pour leur rafraîchir la mémoire de ce qu'ils savent, & non pas pour les accuser d'ignorance ?

On peut répondre, que ces paroles s'adressent principalement à toutes les Eglises de ceux à qui il écrivoit, où il y avoit de saints Docteurs qui

avoient l'esprit de science dont saint Paul parle aux Corinthiens, & qui étoient capables d'instruire les fidelles de toutes choses. Que s'il parle aux simples fidelles, on peut dire qu'ayant la foi, qui est une science universelle, & la connoissance abrégée de tout ce qui a été revelé, ils savoient tout ce qui étoit nécessaire au salut : car une des marques & des propriétés de l'Evangile, au rapport de saint Paul, est que tous seront enseignés de Dieu ; que le Seigneur imprimera ses loix dans leur esprit, & les écrira dans leur cœur ; & que chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain & son frere, en disant : Connoissez le Seigneur ; parceque tous le connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Ce qui ne veut pas dire que chaque fidelle ait un esprit particulier, qu'il lui soit permis de suivre comme une regle de verité ; mais ces paroles marquent une effusion particuliere de l'Esprit de Dieu dans les Chrétiens, une operation ineffable dans le fond de leurs cœurs, pour reveler aux simples les plus hauts mysteres ; & non seulement leur en donner la connoissance, mais les sanctifier aussi par ces mysteres. On en a vû des exemples dans plusieurs Saints, qui sans avoir eu d'autres maîtres que cet Esprit & cette onction, connoissoient & expliquoient des verités divines, que les Theologiens les plus consommés n'avoient jamais connues ni trouvées dans leurs livres. Mais comme cette grace est rare, sur-tout en ce temps, il faut bien prendre-garde à ne se pas tromper ; car ce qu'on croit être onction du Saint-Esprit, est souvent subtilité de notre entendement, curiosité inutile, & fausse lumiere, laquelle amuse l'ame dangereusement, la remplit d'orgueil, & de mépris du prochain, & lui fait mépriser la façon

1. Cor. 12.  
& 13.

Joan. 6.

45.  
Hebr. 8.

10. 21.

God. pa-  
raphr.

commune & reçue dans l'Eglise, de juger des choses, & de les expliquer; d'où il ne peut arriver que l'oubli de sa misere, la negligence de se corriger de ses defauts, de pratiquer les vertus solides, de se bien fonder en l'humilité, & de faire penitence.

Notre saint Apôtre dit que ceux qui ont cette onction spirituelle n'ont pas besoin que personne les enseigne à discerner les bons d'avec les méchans, & la verité de la fausseté; car c'est ce qu'il signifie par ces paroles: *Je vous ai écrit comme à des personnes qui connoissent la verité, & qui savent que nul mensonge ne vient de la verité*, c'est-à-dire qu'il y est contraire, & qu'il ne s'accorde point avec elle. Le mensonge en cet endroit signifie une fausseté contraire à la verité d'une saine doctrine. Ainsi l'Apôtre felicite les fidelles à qui il écrit, de ce que non seulement ils connoissoient la verité des mysteres de la Religion, mais encore de ce qu'ils savoient que tous les dogmes des heretiques sont de purs mensonges, infiniment éloignés de la doctrine de l'Evangile. Lorsqu'on connoît bien la verité, il est aisé de connoître les erreurs qui y sont contraires.

Il avoit averti les fidelles, qu'il y avoit déjà des Antechrists parmi eux; il les fait connoître maintenant par les deux marques qui les caractérisoient: La premiere dont il a déjà parlé, c'est qu'ils s'étoient séparés de l'unité de l'Eglise: La seconde, c'est qu'ils nioient que JESUS-CHRIST fût le vrai Messie promis dans la loi, & le vrai Fils de Dieu. *Qui est menteur*, dit-il; c'est-à-dire, qui est-ce qu'on peut appeller falsificateur de la veritable doctrine, & imposteur, si ce n'est celui qui nie que JESUS-CHRIST



soit le CHRIST? Quoique notre Sauveur s'appelle JESUS-CHRIST, cependant le mot de JESUS & celui de CHRIST signifient deux choses différentes. Le nom de JESUS est le nom propre de notre Sauveur, comme celui de Moïse étoit le nom propre de ce législateur : mais le nom de CHRIST, qui signifie oint, est un nom donné au Sauveur, pour marquer qu'il étoit le dépositaire de l'onction nécessaire au peuple d'Israël pour être racheté. Les Juifs ne l'ont point reçu, parcequ'il n'a pas paru dans le monde avec toutes les marques de grandeur à quoi ils s'attendoient. Mais saint Jean parle ici des herétiques de son temps, tels qu'ont été Cerinthe & Ebion, qui nioient que JESUS fils de Marie fût le CHRIST & vrai Fils de Dieu; tels qu'ont été encore ceux qui divisoient *ch. 4.* JESUS-CHRIST, c'est-à-dire qui nioient sa divinité ou son humanité, ou qui souvenoient quelque erreur contraire à la vérité ou à l'intégrité de ces deux natures. Ce sont-là proprement ceux qui méritent sur-tout le nom d'Antechrists.

Il est vrai qu'il y a eu beaucoup d'autres imposteurs qui méritent aussi ce nom; mais il n'y en a point qui doivent plutôt être appelés Antechrists, que ceux-ci; car si les autres ont attaqué quelque mystère de notre Religion, ceux-ci se sont pris à JESUS-CHRIST même, & ont tâché de le détruire en lui ôtant sa filiation divine, & de saper toute la Religion par les fondemens. En effet, c'est en vain qu'on reconnoît le Pere, si l'on ne reconnoît pas le Fils; l'un est inséparable de l'autre. *Quiconque nie le Fils, ne reconnoît point le Pere.* C'est ce que dit aussi JESUS-CHRIST même aux Juifs qui refusoient de le reconnoître pour Fils

de Dieu, & pour le Messie promis dans la loi : *Vous ne connoissez ni moi ni mon Pere ; si vous me connoissiez, vous connoitriez aussi mon Pere.* C'est par le Fils que nous connoissons le Pere : Qui n'a point JESUS-CHRIST pour chef n'a point Dieu pour Pere. Cet Antichristianisme a été la premiere heresie du monde, ce sera aussi la derniere ; ce sera le dogme capital du grand Antechrist, ou se termineront toutes les erreurs particulieres des heretiques ses predecesseurs. C'est enfin la ruine de toute la Religion ; car sans la foi au mediateur Fils du Pere éternel, il n'y a point de Religion.

*Tract. 3.  
in 1. Joan.  
p. 8. 9.*

Mais il y a encore, selon saint Augustin, bien d'autres Antechrists, qui ne laissent pas de reconnoître que JESUS est le CHRIST. Rien n'est plus commun, dit ce grand Docteur, que ces sortes d'Antechrists, qui reconnoissant par leurs paroles que JESUS-CHRIST est le CHRIST, le renoncent par leurs mœurs. Voici comment l'Apôtre saint Paul parle de ces sortes de gens : Ils font profession, dit-il, de reconnoître Dieu, mais ils le renoncent par leurs œuvres. Voilà ce que c'est que les Antechrists.

Si nous voulons donc nous en tenir à juger des hommes sur les œuvres, & non pas sur les paroles, nous ne trouverons pas seulement qu'il y a plusieurs Antechrists qui sont sortis d'avec nous, mais nous trouverons aussi qu'il y en a plusieurs qui sont tels, sans être reconnus ouvertement pour ce qu'ils sont, parcequ'ils ne sont pas encore sortis d'avec nous. Car tous les parjures, tous les adulteres, tous les yvrognes, tous les usuriers & un nombre infini d'autres pecheurs que l'Eglise souffre encore dans son sein, sont de ce nombre-là ;

car leur vie étant opposée à ce que JESUS-CHRIST nous a appris, elle l'est à la parole de Dieu; & JESUS-CHRIST étant la parole de Dieu, leur vie est par conséquent opposée à JESUS-CHRIST. Or d'être opposé à JESUS-CHRIST & d'être Antechrist, c'est la même chose.

*v. 24. jusqu'à la fin. Faites donc en sorte que ce que vous avez appris dès le commencement demeure toujours en vous, &c.*

L'Apôtre conclut ce chapitre par une exhortation qu'il fait aux fidèles, de demeurer fermes dans ce qu'on leur a appris de vive voix dès le commencement qu'ils ont été instruits par les Apôtres. Cette constance & cette fermeté à conserver dans son cœur la parole de Dieu, est un puissant remède pour éviter les tromperies des séducteurs. C'est l'avis que saint Paul donne aux Colossiens : *Continuez, leur dit-il, à vivre en JESUS-CHRIST notre Seigneur, selon l'instruction que vous en avez reçue; étant attachés à lui comme à votre racine, vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée; afin que nous ne soyons point, dit-il ailleurs, comme Eph. 4. des enfans, comme des personnes flottantes, & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines, par la tromperie des hommes, & par l'adresse qu'ils ont à engager artificieusement dans l'erreur.*

Il est bon de remarquer ici, que saint Jean exhorte ses disciples à *demeurer fermes dans ce qu'ils ont appris dès le commencement* : il ne dit pas, *ce que vous avez lu dans l'Ecriture*, mais *ce que vous avez oui & appris de vive voix*; il ne dit pas non plus, *depuis peu, ou nouvellement*, mais *dès le commencement*, pour marquer l'uniformité de la tra-

dition qui nous a toujours conservé le sacré dépôt de la saine doctrine que les Apôtres ont prêchée : car c'est par l'antiquité qu'il faut juger de la vérité des dogmes de la Religion.

Mais pour les animer davantage à demeurer fermes, il leur propose la récompense que Dieu a promise à ceux qui auront été fidèles à garder & pratiquer ce qu'ils ont appris dès le commencement. Voyons, dit saint Augustin sur cet endroit, ce que la Vérité même nous promet. Nous promet-elle de l'or ou de l'argent que les hommes aiment en ce monde ? Nous promet-elle des fonds de terre, des maisons de campagne agréables, ou de grandes & superbes maisons dans la ville ? Non, ce n'est point par l'espérance de ces sortes de choses qu'elle veut nous soutenir dans nos peines ; c'est la vie éternelle que Dieu nous promet. Mais d'un autre côté il nous menace du feu éternel si nous ne sommes pas fidèles à garder la loi de Dieu. Si nous ne sommes pas assez heureux pour que notre cœur soit remué par l'amour d'une si grande récompense, du moins qu'il le soit par la crainte d'un châtement si terrible. Desirons donc de tout notre cœur la vie éternelle qui nous est promise, afin que personne ne nous séduise, & en nous séduisant ne nous donne la mort : pour nous empêcher d'être séduits par les promesses, ou troublés par les menaces que le monde peut nous faire, nous n'avons qu'à les comparer à celles que Dieu nous fait. Qu'est-ce que le monde nous peut promettre ? Mais quoi que ce soit qu'il nous puisse promettre, peut-il nous assurer que nous en jouirons jusqu'au lendemain ? Les menaces du monde sont aussi peu à craindre que ses promesses sont à désirer : car de

quoi peut nous menacer l'homme du monde le plus puissant, pour nous obliger à faire quelque chose contre notre devoir ? Peut-il nous menacer du feu éternel ? Non sans doute. Il faut donc conclure par les paroles que saint Augustin adressoit à son peuple : *Fremissez d'horreur à la vûe des menaces du Tout-puissant, aimez autant que vous le devez ses promesses ; & le monde vous paroitra si peu de chose, que vous compterez pour rien toutes ses promesses & toutes ses menaces.*

*Voilà*, dit notre saint Apôtre, *ce que j'ai cru* v. 26. *vous devoir écrire touchant ceux qui vous séduisent.* Il semble qu'il vouloit finir ici ce discours touchant les séducteurs des ames ; cependant la tendresse qu'il a pour les fidelles à qui il s'adresse, & le soin de leur salut qui le presse, le porte à les exhorter de plus en plus à se rendre vigilans contre la séduction, en demeurant fermes dans la doctrine qu'ils ont reçûe ; ce qu'il repete même plusieurs fois.

Il les avertit donc de persister jusqu'à la fin dans l'onction qu'ils ont reçûe du Fils de Dieu, c'est-à-dire, dans la doctrine qu'ils ont reçûe par cette onction spirituelle, qui a deux propriétés merveilleuses : La premiere, c'est qu'elle instruit interieurement de toutes choses : La seconde, c'est que ce qu'elle enseigne est la verité même, sans aucun mélange de mensonge. Nous ne pouvons pas mieux expliquer ces paroles de l'Apôtre : *Cette même onction vous enseigne toutes choses*, que v. 27. par celles du grand Docteur qui a enrichi l'Eglise par ses beaux ouvrages, & entr'autres par l'excellent commentaire qu'il a fait sur cette épître.

*Tract. 20  
in 1. Joan.  
n. 13.*

Si cela est, dit ce Saint, à quoi bon vous instruire comme nous faisons ? Nous n'avons qu'à vous en

„ voyer à l'onction qui est en vous, afin qu'elle vous  
 „ instruisse. Pourquoi saint Jean prenoit-il tant de soin  
 „ d'instruire ceux à qui il parloit, de les éclairer,  
 „ & de les édifier? Cette conduite nous découvre  
 „ un grand mystere, & nous apprend une verité  
 „ bien importante à savoir, qui est que les paroles  
 „ des hommes peuvent bien nous frapper les oreilles  
 „ du corps, mais qu'il faut qu'il y ait un autre Maî-  
 „ tre qui nous instruisse en même-temps au-dedans.  
 „ L'homme n'apprend rien à l'homme, il a beau  
 „ l'avertir, c'est inutilement qu'il le fait quand il s'a-  
 „ git des verités du salut; si le Maître ne parle au-  
 „ dedans, tout ce que ceux qui sont établis pour in-  
 „ struire les autres peuvent faire, n'aboutit qu'à des  
 „ secours extérieurs & à des avertissemens: mais le  
 „ Maître des cœurs a sa chaire dans le ciel, & c'est  
 „ de là qu'il les instruit; c'est pour cela qu'il nous  
 „ dit dans son Evangile: *Ne dites point que vous avez*  
 „ *d'autres maîtres sur la terre; car vous n'avez qu'un*  
 „ *Maître qui est le CHRIST.* Il ne convient qu'à  
 „ l'Homme-Dieu de penetrer jusques dans l'inté-  
 „ rieur, & de nous enseigner par ses inspirations.  
 „ Nos paroles, continue-t-il, à l'égard des hommes  
 „ que nous voulons instruire, n'ont point d'autre  
 „ effet que celui qu'ont les soins du jardinier qui  
 „ s'applique à cultiver un arbre; ce n'est pas lui qui  
 „ forme le fruit que cet arbre porte, & n'a nulle  
 „ part à tout ce qui se fait au-dedans. *Celui qui plante*  
 „ *n'est rien, dit l'Apôtre, celui qui arrose n'est rien;*  
 „ *mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.* Et c'est,  
 „ dit saint Augustin, ce que signifient ces paroles de  
 „ notre Apôtre: *C'est son onction qui nous apprend*  
 „ *toutes choses.* Mais Dieu ne parle au-dedans qu'à  
 „ ceux qui lui laissent libre l'entrée de leur cœur, &

Matth.  
 23. 8.  
 1.

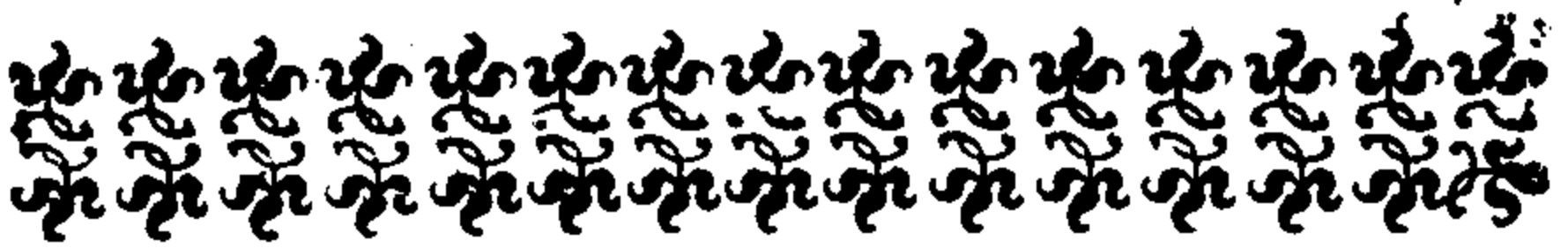
1. Cor.  
 3. 6.

qui n'y laissent point entrer le démon.

Saint Jean ne se lasse point de presser les fidelles à demeurer fermes dans cette onction spirituelle, c'est-à-dire dans la foi de JESUS-CHRIST, qui nous a oints de son Esprit, & nous fait remarquer deux effets de cette fermeté : Le premier, c'est la confiance avec laquelle ils se présenteront devant JESUS-CHRIST lorsqu'il viendra dans sa gloire, & cette ferme creance les rendra assûrés & intrepides au jour de cet avenement glorieux : Le deuxième, c'est qu'elle nous fait produire des œuvres de justice, qui sont les moyens les plus assûrés pour paroître alors avec confiance devant JESUS-CHRIST, sans craindre d'être confondus par sa présence.

Mais ce n'est pas de nous-mêmes que nous sommes justes, c'est parceque nous sommes nés de Dieu, & que nous avons obtenu par JESUS-CHRIST une nouvelle naissance qui nous fait vivre de son Esprit : comme il est la source & le principe de toute justice, nul n'est juste que par lui, & comme né de lui en JESUS-CHRIST, & né de JESUS-CHRIST aussi comme auteur de cette nouvelle naissance ; car il est le second Adam de qui nous naissons par une seconde generation aussi heureuse, que la premiere par laquelle nous sommes nés d'Adam est infortunée.





## CHAPITRE III.

1. **C**onsiderez quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, & que nous soyons en effet enfans de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connoît pas, parcequ'il ne connoît pas *Dieu*.

2. Mes bien-aimés, nous sommes déjà enfans de Dieu; mais ce que nous serons un jour ne paroît pas encore. Nous savons que lorsque **JESUS-CHRIST** se montrera dans sa gloire //, nous serons semblables à lui, parceque nous le verrons tel qu'il est.

3. Et quiconque a cette esperance en lui, se sanctifie //, comme il est saint lui-même.

4. Tout homme qui commet un peché, commet aussi un violement de la loi; car le peché est le violement de la loi.

5. Vous savez qu'il s'est

1. **V**idete qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur & simus. Propter hoc mundus non novit nos: quia non novit eum.

2. Carissimi, nunc filii Dei sumus: & nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus: quoniam videbimus eum sicuti est.

3. Et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut & ille sanctus est.

4. Omnis qui facit peccatum, & iniquitatem facit: & peccatum est iniquitas.

5. Et scitis quia illé

✠. 2. *autp.* que lorsque ce que nous devons être paroîtra, nous serons semblables à lui.

✠. 3. i. e. se garde de tous pe-



apparuit ut peccata nostra tolleret : & peccatum in eo non est.

rendu visible pour se charger de nos pechés, lui qui n'a aucun peché.

Isa. 53. 9.  
1. Petrus  
2. 22.

6. Omnis qui in eo manet, non peccat : & omnis qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum.

6. Quiconque demeure en lui, ne peche point : & quiconque peche, ne l'a point vu & ne l'a point connu.

7. Filioli, nemo vos seducat. Qui facit iustitiam, justus est : sicut & ille justus est.

7. Mes petits-enfans, que personne ne vous séduise. Celui qui fait les œuvres de justice, c'est celui-là qui est juste, comme JESUS-CHRIST est juste.

8. Qui facit peccatum, ex diabolo est : quoniam ab initio diabolus peccat. In hoc apparuit filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.

8. Celui qui commet le peché, est *enfant* du diable, parceque le diable peche dès le commencement // Et c'est pour détruire les œuvres du diable, que le Fils de Dieu est venu au monde.

Joan. 8.  
44.

9. Omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit : quoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.

9. Quiconque est né de Dieu ne commet point de peché, parceque la semence de Dieu // demeure en lui ; & il ne peut pecher, parcequ'il est né de Dieu.

10. In hoc manifesti sunt filii Dei, & filii diaboli. Omnis qui non est justus, non est ex Deo, & qui non di-

10. C'est en cela que l'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, & ceux qui sont enfans du diable. Tout homme

¶ 8. *expl.* parceque le diable a peché le premier, & qu'il demeure éternellement dans son peché.

grace habituelle qu'il appelle la *semence de Dieu* : tant que la charité regne dans le cœur, l'homme ne commet point de peché qui le rende ennemi de Dieu.

¶ 9. *ex.* C'est la charité, ou la

qui n'est point juste //, n'est point de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frere.

11. Car ce qui vous a été annoncé, & que vous avez oui dès le commencement, est que vous vous aimiez les uns les autres.

Joan. 13.  
34. 15.  
12.

12. Loin de faire comme Caïn, qui étoit *enfant* du malin esprit, & qui tua son frere. Et pourquoi le tua-t-il ? Parce-que ses actions étoient méchantes, & que celles de son frere étoient justes.

Gen. 4.  
8.

+ Dimanche dans l'Octave du S. Sacrement.

13. † Ne vous étonnez pas, mes freres, si le monde vous hait.

14. Nous reconnoissons à l'amour que nous avons pour nos freres, que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime point, demeure dans la mort.

Lev. 19.  
17.  
Supr. 2.  
10.

15. Tout homme qui hait son frere est un homicide //; & vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle residente en lui //.

11. quoniam hæc est annuntiatio, quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum.

12. Non sicut Cain, qui ex maligno erat, & occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum ? Quoniam opera ejus maligna erant : fratris autem ejus, justa.

13. Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.

14. Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte :

15. omnis qui odit fratrem suum, homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semetipso manentem,

†. 10. Grec. qui ne fait point des œuvres de justice.

†. 15. ex. sinon par action, au moins ordinairement par affection : car celui qui hait mortel-

lement son frere, desire en quelque façon qu'il ne soit plus.

Ibid. que la vie éternelle ne demeure point dans un homicide,

16. In hac cognovimus caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit: & nos debemus pro fratribus animas ponere.

17. Qui habuerit substantiam hujus mundi, & viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauscrit viscera sua ab eo: quomodo caritas Dei manet in eo?

18. Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere & veritate.

19. In hoc cognoscimus quoniam ex veritate sumus: & in conspectu ejus suadebimus corda nostra.

20. Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum: major est Deus corde nostro; & novit omnia.

21. Carissimi, si cor nostrum non reprehen-

16. Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Et nous devons donner aussi notre vie pour nos freres.

17. Que si quelqu'un a des biens de ce monde, & que voyant son frere en necessité il lui ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?

18. Mes petits-enfans, n'aimons pas de parole, ni de la langue, mais par œuvres & en verité.

19. Car c'est par là que nous connoissons que nous sommes enfans de la verité, & que nous en persuaderons notre cœur en la présence de Dieu.

20. Que si notre cœur nous condamne, que ne fera point Dieu qui est plus grand que notre cœur, & qui connoît toutes choses?

21. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne

¶ 17. *autr.* auroit-il encore nous en aurons une confiance de l'amour pour Dieu? pleine de consolation & de paix,

¶ 19. *i. e.* dans la grace de lorsque nous y penserons en la Dieu. présence de Dieu, & que nous en

*Ibid.* C'est-à-dire, & que jugerons à la lumière de la foi.

point, nous avons de la confiance devant Dieu.

*Matth.*  
21. 22.

22. & quoi que ce soit que nous lui demandions //, nous le recevrons de lui, parceque nous gardons ses commandemens, & que nous faisons ce qui lui est agreable.

*Joan. 6.*  
29. 17.  
3.

23. Et le commandement qu'il nous a fait est de croire au nom de son Fils JESUS-

*Joan. 13.*  
34. 15.  
31.

CHRIST //, & de nous aimer les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Or celui qui garde les commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu en lui; & c'est par l'esprit qu'il nous a donné que nous connoissons qu'il demeure en nous.

†. 22. *expl.* s'il est dans l'ordre de la volonté de Dieu & de notre salut.

†. 23. *expl.* La foi en JESUS-CHRIST enferme tout le symbole & tous les mysteres de la

derit nos, fiduciam habemus ad Deum :

22. & quidquid petierimus, accipiemus ab eo : quoniam mandata ejus custodimus, & ea, quæ sunt placita coram eo, facimus.

23. Et hoc est mandatum ejus : ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi : & diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.

24. Et qui servat mandata ejus, in illo manet, & ipse in eo : & in hoc scimus quoniam manet in nobis de Spiritu, quem dedit nobis.

Religion, & l'amour du prochain comprend les préceptes de la seconde table. Voilà à quoi saint Jean réduit tous les commandemens de Dieu.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

†. 1. jusqu'au 4. *Considérez quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, & que nous soyons en effet enfans de Dieu, &c.*

Saint Jean vient de dire dans le verset précé-

dent, que celui qui fait les œuvres de justice est né de Dieu, & est son fils par adoption. Il relève ici cette dignité inestimable d'enfans de Dieu, que nous portons, & il veut que les fidelles considèrent avec grande attention l'excès de la charité que le Pere éternel a eue pour nous, de permettre non seulement que nous fussions enfans de Dieu, mais encore de nous rendre tels en effet. C'est cet amour ineffable dont saint Paul admire l'étendue & la profondeur, *qui surpasse toute con-*  
*noissance.* Qui jamais auroit pu s'imaginer en effet, *Ephé. 3.*  
 que de viles creatures pussent être élevées à la *18.*  
 gloire d'enfans de Dieu, & qu'un Dieu se fît homme pour lui faire part de sa divinité? Ne doit-on pas s'écrier avec saint Bernard: Qui êtes-vous, Seigneur, & qu'est-ce que l'homme, pour *Bernard.*  
 meriter que vous parliez à lui; comme si l'hom- *in Psal.*  
 me étoit autre chose que pourriture, & le fils de *Qui ha-*  
 l'homme qu'un vermisseau? *bitat.*

Il est vrai que les gens du siècle, dont le Dieu a aveuglé les esprits, ne connoissent pas cette qualité *2. Cor. 4.*  
 excellente, & regardent les enfans de Dieu comme *4.*  
 les ordures du monde, & comme les balayeuses re-  
 jettées de tous; mais il ne faut pas s'en étonner, *1. Cor. 4.*  
 c'est qu'ils ne connoissent point & n'aiment point *13.*  
 Dieu, dont nous sommes les enfans, dit notre saint Apôtre. Or pouvons-nous trouver mauvais que ceux qui n'aiment point Dieu ne nous aiment pas, & nous maltraitent, puisqu'ils ont traité de la même sorte son Fils naturel? *Si le monde vous hait, sa-*  
*chez qu'il m'a haï avant vous,* dit le Sauveur à *Joan. 15.*  
 ses disciples. *Ils vous feront tous ces mauvais traite-*  
*mens à cause de mon nom; parcequ'ils ne connoissent* *18.*  
*point celui qui m'a envoyé.* *Joan. 15.*  
*21.*

August.  
tract. 4.  
c. 3. n. 4.

C'est-là, dit saint Augustin, la raison pourquoi le monde ne nous connoît point. Il semble, dit-il, que ce soit un paradoxe ; & cependant il est vrai de dire que tout le monde est Chrétien, parcequ'il y a des Chrétiens répandus par tout le monde ; & que tout le monde est impie, parcequ'il y a par tout le monde des impies mêlés avec les Chrétiens : & ces derniers ne reconnoissent pas les premiers pour leurs freres. Bien loin de les reconnoître pour tels, ils leur insultent à cause de leur bonne vie. Et s'il y en a quelqu'un qui étant sincerement converti méprise les plaisirs du monde, ne veuille plus se trouver aux spectacles publics, ne veuille plus s'enivrer ; & qui pis est, pour le faire plus solennellement, choisit pour cela, dit ce saint Docteur, les bons jours, comme si l'on vouloit rendre les Saints dont on solennise la fête, patrons de son ivrognerie & de ses débauches, n'est-il pas vrai que ceux qui continuent dans ces déreglemens insultent continuellement à celui qui s'en est retiré, & outragent même ceux qui les reprennent de leur mauvaise conduite ? Ce sont des malades qui s'élevont contre leur medecin, parcequ'il s'oppose aux appetits déreglés que la fièvre leur donne. La crainte qu'ils ont d'être obligés à quitter les faux plaisirs qu'ils aiment, fait qu'ils ne veulent point connoître ni Dieu ni sa loi.

v. 2.

Notre saint Apôtre toujours plein de tendresse pour ses chers disciples, les console dans le mépris que les gens attachés au monde faisoient d'eux. En effet, dans ces commencemens l'Eglise n'étoit guere composée que de gens méprisables aux yeux du monde, où les hommes estiment plus d'être nés de peres nobles & grands selon eux ; que d'avoir

acquis par une renaissance divine la qualité d'enfants de Dieu. Ils ne connoissent point cette qualité dans les vrais fidelles, parcequ'elle est invisible. Ils méprisent cette dignité non seulement dans les autres, mais aussi dans eux-mêmes; car plus ils se relevent par l'avantage de leur naissance, plus ils se dégradent auprès de Dieu, & renoncent à l'excellente qualité de la filiation divine dont il les avoit honorés dans leur Batême; mais les bons la regardent comme leur joie & leur gloire. C'est donc pour soutenir les fidelles dans l'oppression où ils se trouvoient, que le saint Apôtre les fait ressouvenir de cette qualité glorieuse, & se met lui-même au nombre de ceux à qui il parle. Quoique nous soyons, dit-il, *déjà enfans de Dieu, & que nous ayons reçu son Esprit pour arrhes de la gloire qui nous est préparée, nous ne laissons pas d'être ici dans le mépris & dans la bassesse, & nous ne paroissions que dans la roture & dans l'avilissement des enfans d'Adam: car pendant que nous habitons dans ce corps, dit un autre Apôtre, nous sommes éloignés du Seigneur, & comme hors de notre patrie, parceque nous marchons vers lui par la foi, & que nous n'en jouissons pas encore par la claire vûe. Mais attendons un peu avec patience, le temps viendra que nous serons délivrés de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté & à la gloire des enfans de Dieu. Mais quand sera-ce? Ce sera, dit saint Jean, lorsque JESUS-CHRIST se montrera dans sa gloire. Saint Paul avoit dit à peu-près la même chose aux Colossiens: Vous êtes morts, leur dit-il, & votre vie est cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST: lorsque JESUS-CHRIST qui est votre vie viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans sa gloire.*

2. Cor. 4.  
6. 7.

Rom. 8.  
21.

Col. 3.  
3. 4.

Mais saint Jean explique plus en détail en quof consiste cette gloire inconcevable que nous attendons, lorsque notre adoption qui n'est que commencée sera parfaite & consommée ; c'est que nous serons semblables à lui. Car lorsque JESUS-CHRIST notre chef paroîtra en sa gloire & en sa majesté pour juger les hommes, nous paroîtrons aussi comme ses membres revêtus de majesté & de gloire, & nous aurons une parfaite conformité avec lui, étant impassibles & immortels comme lui ; il nous pénétrera, il nous remplira de lui-même, *parceque nous le verrons tel qu'il est* en lui-même ; & recevant comme des miroirs la gloire du Seigneur, nous serons transformés en des images brillantes de ce divin original.

Ces paroles de notre Apôtre : *Nous serons semblables à lui, parceque nous le verrons tel qu'il est*, sont si élevées, qu'on peut bien les méditer ; mais ce seroit une grande temerité d'entreprendre de les expliquer. Saint Augustin veut qu'on y fasse une attention particulière, parceque c'est de Dieu seul qu'on peut dire véritablement qu'il est ; c'est l'Être véritable, immuable, qui n'est sujet à aucun changement, qui est hors d'atteinte de toute corruption, qui ne peut ni augmenter, parcequ'il est parfait, ni déperir, parcequ'il est éternel ; & cela, dit-il, ne convient qu'au Verbe qui étoit au commencement : & quel est ce Verbe, sinon celui qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu ? Les méchans ne peuvent point voir JESUS-CHRIST de cette sorte, c'est-à-dire, dans sa nature & sa forme de Dieu, par où il est le Verbe & le Fils unique du Père, qui lui est égal en toutes choses ; mais ils le

2. Cor. 3.  
18.

August.  
tract. 4.  
de 1.  
Joan. n.  
3.

Joan. 1.  
1.  
Phil. 2.  
6.



verront dans la forme & la nature humaine au jour du jugement, parcequ'il paroîtra grand, il viendra juger les hommes tel qu'il étoit lorsqu'il est venu pour être jugé d'eux; car il est dit dans l'Écriture:

*Ils verront celui qu'ils ont percé.*

*Joan. 19.*

Saint Jean nous découvre ensuite le moyen d'aspirer à cette divine ressemblance, & à cette vûe bienheureuse; c'est de se conserver pur de tout pé-

*37. prise*

*Zacharia*

*12. 10.*

*4. 3.*

ché, comme JESUS-CHRIST est pur lui-même. Il faut qu'il y ait de la conformité entre deux sujets qui se ressemblent. JESUS-CHRIST est

*saint, innocent, sans tache, séparé des pecheurs, &*

*Hebr. 7.*

la pureté même: qui peut donc esperer de lui ressembler, sans s'efforcer d'acquérir, autant qu'il se

*26.*

peut, dès cette vie, l'innocence & la pureté nécessaire pour parvenir à ce bonheur? Qui sont ceux

qui en jouiront, & qui verront Dieu? Ceux qui ont

*Matth.*

le cœur pur, dit JESUS-CHRIST même; il n'en

*5. 8.*

tre rien de souillé dans cette cité glorieuse où nous

esperons arriver. Or notre Apôtre ne nous établit

encore que dans l'esperance, & est en cela conforme avec saint Paul son compagnon dans l'apostolat, qui disoit aux Romains: Car nous sommes

*Rom. 8.*

*24. 25.*

sauvés par l'esperance. Que si nous esperons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons avec patience, & la patience exerce le desir: demeurons

donc toujours fermes & patiens à desirer la vûe de Dieu; soyons fidelles à avancer vers lui, & nous le joindrons infailliblement.

On peut remarquer avec saint Augustin, cette

*Tract.*

maniere de parler de notre Apôtre; & considerer comment elle met le libre-arbitre de l'homme à

*4. in 1.*

*epist.*

*Joan.*

*7.*

couvert: car encôre qu'il soit constant que ce soit Dieu qui nous rende purs, notre Saint en disant,

„ se rend pur, parle comme si nous nous rendions  
 „ purs nous-mêmes, parceque Dieu ne rend person-  
 „ ne pur contre son propre gré. C'est donc parceque  
 „ notre volonté s'unit à Dieu, & agit conjointement  
 „ avec lui, que notre Apôtre parle de la sorte. Et si  
 „ nous nous rendons nous-mêmes purs, ce n'est point  
 „ par nous-mêmes, mais par le secours de celui qui est  
 „ venu habiter en nous : ainsi c'est lui qui nous rend  
 „ tels. Cependant comme notre volonté n'est pas  
 „ sans mouvement & sans action, lorsque cela se passe  
 „ en nous, notre Apôtre marque la part que nous y  
 „ avons, & convient en cela avec le Psalmiste, qui  
 Ps. 26. „ nous fait dire à Dieu : *Soyez mon appui, & ne*  
 85. „ *m'abandonnez pas* ; car si nous ne faisons rien du-  
 „ tout, comment pourrions-nous demander à Dieu  
 „ qu'il fût notre appui ?

On ne peut mieux accorder en peu de mots la  
 grace & le libre-arbitre de l'homme, & marquer  
 plus clairement qu'encore, qu'elle le détermine au  
 bien, elle est bien éloignée de le détruire. Ainsi  
 nous avons ici la preuve de deux vérités importan-  
 tes, que les novateurs contestent à l'Eglise : La pre-  
 miere, qu'il y a dans les vrais fidelles une sainteté  
 réelle & positive, & non point imputative, puis-  
 qu'ils doivent être purs comme JESUS-CHRIST  
 l'est lui-même, pour lui ressembler, quoique leur  
 pureté soit infiniment au-dessous de celle de J E-  
 S U S - C H R I S T : La seconde, que c'est par le mou-  
 vement de sa liberté que l'homme coopere à la  
 grace de Dieu qui le sanctifie, puisqu'il se rend pur  
 lui-même, quoique l'onction de sa volonté par la-  
 quelle il se purifie en cooperant à la grace de  
 Dieu, soit un effet de la grace même.

v. 4. jusqu'au 8. *Tout homme qui commet un*

*peché, comme aussi un viole ment de la loi, &c.*

Comme les hommes se flattent ordinairement eux-mêmes, & qu'ils se portent naturellement à excuser leurs fautes, notre saint Apôtre les avertit de ne point s'y tromper, & de croire qu'en commettant le péché on puisse néanmoins être enfant de Dieu, & jouir de sa présence dans l'éternité. On croit que saint Jean a eu en vûe les Simoniens & les Gnostiques, qui s'imaginoient être saints en commettant leurs impuretés. De peur donc que quelques-uns des fidelles n'entraissent dans ces sentimens impies, il leur declare que c'est être prévaricateur de la loi de Dieu, & s'opposer à sa volonté, que de commettre un péché; car quoiqu'il y ait plusieurs péchés qui ne sont pas punis par les loix civiles, ils n'échappent pourtant pas à la justice divine, puisque tout péché est une transgression de la loi plus ou moins grande, selon la qualité du péché. En effet, commettre un péché, c'est s'écarter de l'équité & de la droiture que la loi prescrit: ce n'est donc pas sans raison que notre saint Apôtre ajoute, que le péché est une iniquité, c'est-à-dire, un violement de la loi, & une désobéissance. Or il entend ici sur-tout les péchés de l'impureté, & les passions que la honte fait cacher, 2. Cor. 4. & qui sont les plus contraires à la sainteté; car il 2. parle aux fidelles, comme saint Paul aux Thessaloniens: *La volonté de Dieu est que vous soyez saints* 1. Thess. *& purs; que vous vous absteniez de la fornication;* 4. 2. 3. *& que chacun de vous sçache posséder le vase de son corps saintement & honnêtement.*

Notre Saint les presse encore de se purifier pour se rendre semblables à JESUS-CHRIST, par un autre motif, qui est que JESUS-CHRIST TOU

saint qu'il étoit, a paru dans le monde pour abolir les pechés. Quelle apparence y a-t-il donc, leur dit-il, que vous voulussiez ou demeurer dans vos pechés, ou les commettre de nouveau, n'y ayant rien de plus contraire à la fin que JESUS-CHRIST s'est proposée en venant au monde, revêtu d'un corps semblable au nôtre ? Car, comme dit saint Paul, il s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, & de nous purifier, pour se faire un peuple particulièrement consacré à son service, & fervent dans les bonnes œuvres. Ainsi c'est aneantir le mystere de l'Incarnation, & résister à JESUS-CHRIST dans son plus grand dessein, que de faire revivre le peché dans nous. Or il falloit que celui qui venoit abolir les pechés du monde, fût lui-même sans peché : car s'il en avoit eu, bien loin de pouvoir abolir ceux des autres, il auroit eu lui-même besoin de quelqu'un qui abolît les siens.

Ce que nous devons donc faire pour ne point pecher, c'est de nous attacher fortement à JESUS-CHRIST par la charité & par l'exercice des bonnes œuvres, puisque quiconque demeure en lui ne peche point. Ce n'est pas, comme l'ont cru Pelage & Jovinien, que les justes puissent vivre sans peché ; saint Jean lui-même declare, que nous nous séduisons nous-mêmes, si nous disons que nous sommes sans peché ; cela s'entend des pechés legers sans lesquels les saints ne peuvent être dans la vie présente : mais en demeurant en JESUS-CHRIST on ne commet point d'offenses mortelles, & l'on n'est point dans l'habitude du peché, & l'on ne se conduit point selon la chair. Car dans cette épître de notre Saint, pecher & faire le peché, c'est ce que

Tu. 2.  
14

v. 6.

R. 1. 8.

saint Paul appelle, *être sous le peché, être esclave du peché*. Ainsi il est impossible de demeurer attaché à JESUS-CHRIST, & pecher de la sorte; ce seroit renoncer à l'union que nous avons avec lui comme ses membres. *Quelle union peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiere & les tenebres?* 2. Cor. 6. 14.

Notre saint Apôtre a donc grande raison de dire, que *celui qui peche de la sorte ne connoît point JESUS-CHRIST*; ce qui s'entend d'une connoissance effective, & par la lumiere d'une foi qui opere par la charité. En effet, c'est avoir entièrement oublié qu'il est notre Sauveur, & qu'il nous a rachetés en versant son sang pour nous par un excès de charité ineffable. Ainsi nous ne sommes point redevables à la chair pour vivre selon la chair, mais à JESUS-CHRIST pour vivre conformément à ses commandemens & à sa sainte volonté. Il faut donc être juste, *comme JESUS-CHRIST* est juste, dit saint Jean; ce n'est pas que nous devions nous regarder comme si notre justice étoit égale à celle de JESUS-CHRIST; Dieu nous garde d'avoir cette pensée. Notre Apôtre vient de dire, que celui qui met son esperance en JESUS-CHRIST se conserve pur, comme JESUS-CHRIST lui-même est pur; personne ne doit inferer de là, que notre pureté ni notre justice soient égales à la pureté & à la justice de Dieu: mais on se sert souvent du mot de *comme*, pour marquer la ressemblance, & non pas l'égalité. Saint Augustin explique cette verité par des exemples sensibles, *comme d'une Eglise qui seroit faite sur le modelle d'une autre beaucoup plus grande, en y observant les mêmes proportions, & la même symmetrie*. Il apporte August. in hunc locum.

encore pour exemple la difference qu'il y a entre un homme & sa représentation dans un miroir ; l'un est une chose réelle qui fait partie du corps humain ; & l'autre est une image creusée & une simple représentation : & cependant on ne laisse pas de dire en parlant de cette représentation , qu'elle a des yeux , & qu'elle a des oreilles comme l'original. Ce sont deux choses bien inégales , & néanmoins on dit de l'une , qu'elle est comme l'autre. Nous sommes comme cela à l'égard de Dieu , nous en sommes les images , non pas à la vérité , telle qu'est son Fils unique , qui lui est égal en toutes choses ; mais nous le sommes en notre manière. JESUS-CHRIST nous rend donc purs , comme il est lui-même pur , mais il est pur par lui-même & de toute éternité ; & il nous rend seulement purs , en nous faisant participer à sa pureté par la foi que nous avons en lui. Nous sommes de même justes , comme il est juste aussi : mais il est juste d'une justice immuable & éternelle , & nous ne sommes justes que de la justice qui vient de la foi que nous avons en celui en qui nous croyons sans le voir , afin que nous puissions le voir un jour.

Mais la foi qui nous sert de règle & de guide pour nous conduire ne suffit pas pour nous rendre justes , il faut , comme le veut notre saint Apôtre , *faire les œuvres de justice*. Il écrivoit aux fidèles qui se trouvoient parmi des herétiques , qui dès ces premiers temps disoient que les œuvres n'étoient point nécessaires au salut , mais que la foi seule suffisoit. Il les avertit de ne se laisser point séduire par ces imposteurs , qui s'abandonnant à leurs déreglemens , ne laissoient pas de croire qu'ils seroient sauvés par la foi qu'ils avoient en JESUS-CHRIST. On en

peut dire de même des heretiques de ce temps, qui enseignent que ce n'est point par les bonnes œuvres que l'homme est justifié, mais par la foi seule en JESUS-CHRIST, qui nous remet nos pechés en nous imputant sa justice & ses merites.

¶ 8. jusqu'au 11. *Celui qui commet le peché, est enfant du diable, &c.*

Saint Jean continuant de donner aux fidelles une extrême horreur du peché, dit que celui qui le commet est enfant du diable. Il oppose JESUS-CHRIST au diable, & ceux qui font les œuvres de justice à ceux qui commettent le peché; c'est en cela, comme il dit ensuite, que l'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, & ceux qui sont enfans du diable. Comme donc JESUS-CHRIST est auteur de la justice & de tout le bien, non seulement parcequ'il l'inspire & le suggere aux hommes, mais encore parcequ'il nous rend justes, nous ayant mérité la justice par sa passion: le diable est au-contraire auteur du peché & la source de tout le mal, parcequ'ayant peché dès le commencement du monde, un peu après sa creation, il a suggeré à l'homme le peché, & lui a persuadé de le commettre, & ne cesse point de pecher continuellement, en usant de toutes sortes d'artifices pour exciter & porter les hommes au peché. Ainsi tous ceux qui l'imitent sont appellés ses enfans, quoiqu'ils ne naissent pas de lui, parcequ'en l'imitant ils lui ressemblent. Car, comme nous sommes appellés les enfans d'Abraham, quoique nous ne soyons pas nés de lui, parcequ'en imitant sa foi nous lui ressemblons; de même ceux qui commettent le peché sont appellés enfans du diable, parcequ'en l'imitant ils lui ressemblent, encore que

*August.  
in hunc  
locum,*

le diable n'ait jamais fait, engendré, ni créé personne; c'est pourquoy JESUS-CHRIST parlant aux Juifs qui se vantoient d'être les enfans d'Abraham, leur dit: *Si vous êtes les enfans d'Abraham, faites donc ce qu'a fait Abraham, mais vous faites les œuvres de votre pere; & pour faire voir quel est ce pere qu'ils imitoient, il leur dit nettement: Vous êtes les enfans du diable, & vous ne voulez qu'accomplir les desirs de votre pere.*

Ces dernieres paroles nous montrent que ce n'est pas seulement en imitant les œuvres du diable que les pecheurs deviennent ses enfans, mais que c'est bien plus par le consentement qu'ils donnent à ses tentations & à ses suggestions, & par l'obeissance qu'ils lui rendent en s'abandonnant à ses sollicitations, en sorte qu'il fait d'eux ce qu'il lui plaît. C'est lui qui est l'auteur du peché, & le pere du mensonge, il n'est point demeuré dans la verité, & à le premier inspiré & persuadé le peché aux Anges rebelles, & aux hommes dans la personne de notre premier pere. Car Adam même, qui étoit le propre ouvrage des mains de Dieu, est devenu enfant du diable en consentant à ce que le diable lui a inspiré; & ne pouvant engendrer que ses semblables, il est cause que nous naissons tous dans la même condamnation, & avec bien de la pente au déreglement; de sorte que nous naissons envelopés dans la condamnation avant de nous l'être attirée par nos propres fautes. Nous ne saurions faire assez d'attention à cet état funeste, pour considerer de quel abysme de malheurs nous avons été tirés par la nouvelle naissance que JESUS-CHRIST nous a meri-



d'Adam, & celle que nous tirons de JESUS-CHRIST. Adam & JESUS-CHRIST étoient tous deux hommes; mais Adam étoit homme simplement homme, & JESUS-CHRIST est homme-Dieu: nous venons dans le monde pecheurs quant à la naissance que nous tirons de l'homme simplement homme; mais nous sommes justifiés en renaissant de l'homme-Dieu. Cette premiere naissance nous conduisoit à la mort, & l'autre nous a ouvert la porte de la vie. Cette premiere naissance porte necessairement avec elle le peché, & l'autre nous en délivre: car JESUS-CHRIST homme n'est venu dans le monde que pour délivrer les hommes du peché; c'est ce que signifient ces paroles de notre Apôtre: *Le Fils de Dieu est venu au monde pour détruire les œuvres du diable.*

Ce qu'il ajoute ensuite est pour établir la différence qui se trouve entre les enfans de Dieu & les enfans du diable: car comme il vient de dire, *ce-  
lui qui commet le peché est enfant du diable*; au contraire, il dit ici, que *quiconque est né de Dieu ne commet point de peché.* Nous avons déjà dit que cela ne doit pas s'entendre des pechés legers que l'état de la vie présente ne nous permet pas d'éviter, mais de ceux qui donnent la mort à l'ame: la raison que l'Apôtre en donne, c'est que *la semence de Dieu demeure en lui, & qu'étant né de Dieu il ne peut pecher*; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas le faire, & ne le veut pas, tandis qu'il conserve dans son cœur ce germe précieux qui est la charité, ou la grace habituelle: c'est par la charité que nous sommes nés enfans de Dieu, c'est elle qui nous conçoit, nous forme & nous enfante comme enfans de Dieu, c'est la vie de notre ame avec laquelle il est impossi-

ble que le peché qui tue l'ame puisse subsister.

v. 10.

August.  
in hunc  
locum.

Ainsi celui qui conserve la grace de cette divine naissance *ne peut pecher* : mais c'est par les œuvres qu'elle se fait connoître, & c'est l'amour du prochain qui est le seul caractere par où l'on peut sûrement reconnoître les enfans de Dieu, & les distinguer des enfans du diable. Ils ont beau se parer, dit saint Augustin, les uns & les autres du signe de la croix ; répondre *Amen* aux prieres qui se font dans l'Eglise ; chanter *Alleluia* les uns comme les autres ; avoir tous reçu le même Baptême, se trouver pelle-messe dans toutes les Eglises, en faire même bâtir, la charité est la seule marque qui distingue ceux qui sont nés de Dieu de ceux qui n'en sont point nés. C'est-là la grande regle & la seule sûre pour en juger. Qu'on ait tout ce qu'on voudra, si la charité manque, le reste ne sert à rien, & quand on manqueroit de tout le reste, pourvû que l'on ait la charité on accomplit la loi. *Celui qui aime son frere*, dit l'Apôtre, *accomplit la loi ; car la charité est l'accomplissement de la loi.*

Rom. 13.  
8. 10.

v. 11. jusqu'au 16. *Car ce qui vous a été annoncé, & que vous avez oui dès le commencement, est que vous vous aimiez les uns les autres, &c.*

L'Apôtre fait ici voir la nécessité du précepte de l'amour du prochain, & l'énormité du crime opposé à cet amour dans l'exemple de Caïn. La principale chose que les Apôtres ont recommandée aux fidelles lorsqu'ils leur ont prêché l'Evangile, c'est ce commandement que leur Maître leur avoit si fort recommandé à eux-mêmes, comme le seul qu'il crût le plus important & le plus nécessaire de tous :

Joan. 15.

12.

*Le commandement que je vous donne, leur dit-il, est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai*

aimés. Il leur laisse ce commandement comme le sceau de sa dernière volonté, & comme la preuve par laquelle on reconnoitra qu'ils sont ses disciples: *Je vous laisse, dit-il, un commandement nouveau, de vous aimer les uns les autres, afin que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés.* Joan. 13<sup>e</sup>  
34.

Ce n'est pas que ce précepte n'ait commencé avec le monde, car l'amour du prochain est aussi ancien que le commandement d'aimer Dieu, gravé dans le fond de l'être & de la nature de l'homme par la main de Dieu; mais il a été retracé dans le cœur des pecheurs par l'esprit du médiateur, pour être gardé avec la même fidélité que celui de l'amour de Dieu, & par rapport à lui. Voyez l'explication du ch. 2. v. 7. Levit. 19<sup>e</sup>  
17. 18.

Cet excellent commandement a été pratiqué par Adam même après son péché, par ses fils Abel & Seth, par ceux que l'Écriture appelle les enfans de Dieu, & par tous les justes de l'ancien Testament, dans lesquels l'Église de Dieu a subsisté. Mais hors un petit nombre d'élus, la plus grande partie des hommes se sont abandonnés à leurs desirs déreglés, se haïssant les uns les autres, & ne cherchant qu'à s'accommoder aux dépens de leur prochain.

Le saint Apôtre voulant donner de ce miserable état l'horreur qu'il merite, rapporte l'exemple de celui qu'on peut appeller le patriarche de tous les meurtriers, & de tous ceux qui haïssent leurs freres, pour faire voir à toute la posterité qu'ils imitent un homme maudit de Dieu & un desesperé. Car ce méchant ne s'aimant que lui-même, son envie contre son frere le porta à l'execrable dessein de le tuer, seulement parceque ses œuvres étoient saintes. v. 12<sup>e</sup>  
Genesi 4.

tés, & que celles de Caïn ne l'étoient pas. Ces deux freres offrirent à Dieu chacun leur sacrifice, Caïn des fruits de la terre qu'il cultivoit, & Abel des fruits du troupeau qu'il gardoit. Que si Dieu reçut le sacrifice d'Abel, & rejetta celui de Caïn, ce ne fut point parcequ'il aima mieux les agneaux que les fruits, il ne regarda point à ce qu'ils avoient dans leurs mains, mais à ce qu'ils avoient dans le cœur : en voyant dans celui d'Abel de la charité, il agreea son sacrifice ; au-lieu que l'envie qu'il vid dans le cœur de Caïn, lui fit détourner les yeux de dessus le sien. Dieu fit paroître cette préférence, selon les Peres, par quelque signe visible, ayant fait descendre le feu du ciel sur le sacrifice d'Abel pour le consumer. Caïn en conçut tant de jalousie contre son frere, qu'au-lieu d'imiter son innocence & ses bonnes œuvres pour plaire à Dieu comme lui, il prit la resolution de le tuer. Et par ces deux conduites differentes, Caïn fit voir qu'il étoit enfant du diable, & Abel qu'il étoit un juste du Seigneur.

C'est la cause la plus ordinaire de la persecution que les méchans font aux gens-de-bien ; c'est cette haine diabolique qui fait que ceux-là maltraitent ceux-ci parcequ'ils sont bons, & qu'ils vivent bien. Car c'est un oracle certain que l'Apôtre a prononcé, que *tous ceux qui veulent vivre avec pieté en JESUS-CHRIST seront persecutés.*

Si les méchans depuis la naissance du monde n'ont point cessé de persecuter les bons, faut-il s'étonner que dans tous les siècles les heritiers de l'esprit de Caïn & les imitateurs de sa haine traitent les gens-de-bien comme leurs ennemis ? Si le monde les épargnoit ils auroient sujet de craindre

de n'être point à Dieu. Nous faisons profession d'être à lui, & nous avons la consolation de savoir que par un excès de bonté inconcevable il nous a fait passer de la mort du peché à la vie de la grace; pour nous faire passer de l'état de la grace à celui de la gloire; nous ayant arrachés de la puissance des tenebres, pour nous transférer dans le royaume de son Fils bien-aimé qui nous a rachetés, en nous méritant par son sang la remission de nos pechés. Par où reconnoissons-nous que Dieu nous a fait cette grace? C'est, dit notre saint Apôtre, parceque nous aimons nos freres. Il n'est pas besoin, dit saint Augustin sur cet endroit, de consulter personne pour savoir si nous avons passé de la mort à la vie, nous n'avons qu'à consulter notre cœur; & celui qui y trouve l'amour qu'il doit avoir pour le prochain, peut compter sûrement qu'il est passé de la mort à la vie, sans faire attention sur ce qu'il ne paroît encore rien en lui de la gloire qui accompagne cet état-là. Il n'est pas encore temps, continue ce saint Docteur, elle paroîtra lorsque le Seigneur viendra. Le juste est en cette vie, comme les arbres sont pendant l'hiver, ils sont vivans dans leurs racines, quoique leurs branches qui paroissent sèches, les fassent paroître au-dehors comme s'ils étoient morts. Le germe de gloire vit en lui, quoique caché, comme les feuilles & les fruits de l'arbre sont cachés sous son écorce, où ils n'attendent que l'été pour paroître au-dehors.

Que si l'amour du prochain est une marque infailible que nous sommes passés de l'état du peché à celui de la grace; c'est une marque encore bien plus assurée que nous sommes dans un état de mort, & de mort éternelle, si nous n'aimons pas

nos frères : or ne pas aimer ce n'est pas les haïr ;  
 les persécuter , & les maltraiter ; mais c'est même  
 négliger de leur rendre les devoirs de charité dont  
 ils ont besoin , car c'est le reproche que JÉSUS-  
 CHRIST fera aux reprobés , & la cause pour la-  
 quelle il leur prononcera l'arrêt de leur condam-  
 nation : *J'ai eu faim* , leur dira-t-il , *& vous ne m'a-*  
*vez pas donné à manger* , & le reste. Si c'est donc  
 un crime qui mérite l'enfer , que de manquer d'as-  
 sister son prochain dans ses besoins , quel monstre  
 de péché sera-ce de le haïr jusqu'à attenter sur sa  
 vie , ou de désirer sa mort ? Car la haine dont parle  
 ici saint Jean , quand il dit que *tout homme qui*  
*haït son frère est homicide* , s'entend d'une haine  
 forte & arrêtée , qui est accompagnée du désir de  
 la perte de celui contre qui elle se porte , & qui est  
 semblable à l'adultère intérieur que le Fils de Dieu  
 dit être commis dans le cœur de celui qui en for-  
 me la volonté. Ainsi , quand celui qui haït son frère  
 n'auroit pas encore levé la main pour le frapper ,  
 Dieu le regarde déjà comme un homicide. Celui à  
 qui il veut du mal vit encore , & cependant il est  
 réputé l'avoir tué ; & ce désir détestable par le-  
 quel il a déjà tué dans son cœur celui dont la vie  
 lui déplaît , est le coup de la mort qu'il donne à son  
 âme , en s'attachant à lui-même la vie de la grâce  
 & le droit qu'il avoit à la vie éternelle.

August.  
 in hunc  
 locum.

v. 16. jusqu'au 19. *Nous avons reconnu l'amour*  
*de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour*  
*nous* , &c.

Notre saint Apôtre qui continue d'inspirer l'a-  
 mour dont il étoit rempli , & qui fait tout le sujet  
 de cette excellente épître , propose aux fidèles à  
 imiter le modèle le plus achevé de la plus parfaite

charité, qui est celle d'un Dieu mourant pour nous sur la croix. Cet exemple nous effraie, cependant JESUS-CHRIST veut que nous le suivions, & que nous soyons prêts de mourir pour nos freres comme il est mort pour nous. Les Apôtres nous y engagent par leurs exhortations; saint Paul veut que nous *soyons imitateurs de Dieu comme étant ses enfans bien-aimés, & que nous marchions dans l'amour & la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimés & s'est livré lui-même pour nous.* Et saint Jean dit ici, que nous sommes obligés de donner aussi *notre vie pour nos freres.*

Joan. 13.  
34. 15.  
12.

Eph. 5.  
1. 2.  
1. Theff.  
4. 9.

Mais pour comprendre jusqu'où va cette obligation, il faut distinguer deux sortes de personnes; les Pasteurs qui sont chargés du salut des ames, & les autres fidelles qui leur sont soumis. Pour ce qui est des Pasteurs ils y sont obligés par leur état dans toutes les rencontres où il y va du salut ou de la conservation de leurs ouailles, *le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.* C'est, dit saint Augustin, ce que JESUS-CHRIST vouloit dire à saint Pierre, lorsqu'il lui disoit: Paissez mes brebis; car il vouloit par là engager cet Apôtre à paître ses brebis de maniere qu'il fût disposé à donner sa vie pour elles, s'il étoit necessaire. Pour ce qui regarde le commun des fidelles, Dieu ne leur demande pas une si grande perfection qu'aux Pasteurs; ils doivent néanmoins être disposés à donner leur vie, si l'occasion s'en présente, lorsque le salut de leurs freres, ou la gloire de Dieu les y engage: car tout homme doit préférer la vie de l'ame de son prochain, à la conservation de la vie de son corps; mais ces occasions ne sont pas ordinaires: il faut toutefois que la volonté soit préparée à cette preuve de

Joan. 10.  
11.

notre charité pour nos freres. Que si on ne se sent pas encore assez avancé dans cette vertu pour être prêt à mourir pour eux, il ne se faut pas décourager; l'exemple de JESUS-CHRIST que saint Jean nous propose à imiter, c'est l'exemple d'un amour consommé, & d'une charité parfaite, & ce que dit là-dessus le Seigneur même dans son Evangile, marque que c'est en cela que consiste la perfection, lorsqu'il dit: *Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* Si donc la charité ne fait que naître dans votre cœur, dit saint Augustin, appliquez-vous à l'y nourrir, & à écarter tout ce qui peut l'étouffer avant qu'elle soit devenue parfaite.

Mais par où connoîtrai-je, me direz-vous, si la charité est née en moi? Notre Apôtre nous a déjà appris par où nous connoîtrions si nous avons la charité parfaite, & le voici qui nous apprend si nous l'avons naissante: *Que si quelqu'un, dit-il, a des biens de ce monde, & que voyant son frere en nécessité, il lui ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeureroit-il en lui?* Voilà le premier degré de la charité naissante. Si vous n'êtes pas encore assez avancé pour vouloir donner votre vie pour votre frere, du moins ne soyez pas assez dur pour lui refuser de quoi vivre, si vous êtes en état de le lui donner. Et si vous le faites, que ce ne soit pas par une affectation de paroître charitable, mais par un mouvement de charité, & une sincere compassion de la misere où vous le voyez. Mais si vous ne pouvez pas même vous résoudre à soulager votre frere de votre superfludans ses besoins, combien êtes-vous éloignés de donner, s'il le falloit, votre vie pour lui? Votre frere

Joan. 15.  
13.

August.  
in hunc  
locum.

17.



a. faim , il est dans la necessité , il est pressé par son creancier , & peut-être en état de perir faute d'avoir de quoi le payer. Vous êtes en état de le secourir , c'est votre frere , vous avez été racheté au même prix , J E S U S - C H R I S T a répandu son sang pour lui aussi-bien que pour vous. Après cela , jugez vous-même de votre dureté , si vous n'en avez pas compassion , & ne le secourez pas , en cas que vous ayez de quoi le faire. Qu'ai-je affaire , me direz-vous , d'aller m'embarasser dans les affaires de cet homme ? Il ne m'est de rien ; je ne suis pas obligé de lui aller prêter mon argent pour empêcher qu'on le tourmente. Rien n'est plus ordinaire que ce langage dans le monde , cependant saint Augustin dit , qu'il ne fait comment ceux qui en usent de la sorte osent se faire honneur du nom de Chrétien. Vous en portez , leur dit-il , à la verité le nom , mais c'est tout ; & à en juger par vos œuvres , on vous prendroit plutôt pour un payen , que pour un Chrétien. Montrez donc par vos œuvres que vous êtes Chrétien.

*August.  
in hunc  
locum.*

Mais ne suffiroit-il pas pour accomplir le précepte de l'amour du prochain , de le consoler dans ses maladies ; d'adoucir par de bonnes paroles ses afflictions ; de lui souhaiter dans ses necessités toute sorte de prosper ; ité de desirer que Dieu l'assiste & le comble de ses benedictions ? Non sans doute , notre saint Apôtre ne veut pas qu'étant en pouvoir de l'assister en effet , on ne lui donne que des souhaits inutiles , & qu'on l'aime de paroles seulement , mais par œuvres & en verité. On peut voir ce qui a été dit sur l'épître de saint Jacques ch. 2. v. 15. & 16.

v. 19. jusqu'à la fin. *Car c'est par là que nous connaissons que nous sommes enfans de la verité , &c.*

Saint Jean fait voir les grands avantages que l'on retire de l'amour sincère que nous avons pour notre prochain. Premièrement, cette sincérité avec laquelle nous lui rendons des services réels & effectifs dans ses besoins par un motif de charité, nous fait connoître à nous-mêmes en la présence de Dieu, c'est-à-dire au-dedans de nous-mêmes, où Dieu seul voit ce qui se passe, que nous appartenons à la vérité, & que nous sommes enfans de Dieu qui est la vérité même; c'est en ce sens que JESUS-CHRIST disoit à Pilate, Qu'il étoit venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, & que tous ceux qui appartenoient à la vérité écoutoient sa voix; ce qui est la même chose que ce qu'il avoit dit aux Juifs auparavant : *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu.* N'est-ce pas une grande consolation, d'avoir quelque marque par laquelle nous puissions reconnoître que nous appartenons à Dieu, & que nous lui sommes agréables? Cette preuve, selon notre Apôtre, est l'amour du prochain qui vient du cœur, & qui se produit au-dehors par des effets.

Le second avantage qu'on en retire, c'est le repos de la conscience. Quand nous rendons témoignage à nous-mêmes qu'en aimant sincèrement nos frères, nous pratiquons le grand commandement de Dieu, & nous faisons sa volonté. Le monde a-t-il des délices comparables à cette heureuse sécurité, qui nous fait goûter par avance la joie spirituelle dans laquelle le Seigneur nous fera entrer dans l'autre vie? Ce repos de conscience est dans cette vie même comme un festin continuel, selon le Sage : *Secura mens juge convivium.* Que si au contraire les marques d'amitié que nous donnons

Joan. 18.  
37.

1. 8. 47.

Prov. 15.  
35.  
20.

à notre prochain ne sont qu'extérieures, & ne consistent qu'en belles paroles, notre conscience qui sentira les remors de cette disposition hypocrite, ne nous laissera point en repos, & nous fera de continuels reproches de cette infidélité à l'égard du prochain, que nous trompons par nos discours déguisés. Mais c'est peu que notre conscience nous condamne; Dieu à qui tout est présent, & qui connoît incomparablement mieux que nous-mêmes le fond de notre cœur, se rendra juge de la froideur que nous avons pour nos freres, & de l'hypocrisie par laquelle nous prétendrions le tromper lui-même, en lui cachant ce que nous avons dans le cœur.

Le troisième avantage que nous procure l'amour v. 21.  
sincere du prochain, c'est que si notre cœur nous rend témoignage que c'est de bonne-foi que nous avons de la charité pour nos freres, & non pas seulement en apparence, & que dans tout ce que nous faisons pour eux nos interêts n'y ont aucune part, & que nous n'y avons d'autre vûe que celle de leur salut, *nous avons de l'assurance devant Dieu*; soit qu'on l'entende de la confiance que nous donne notre sincerité, que Dieu ne nous condamnera point à son jugement, & que nous paroîtrons sans crainte devant lui; soit qu'on l'entende de l'assurance que nous donne notre bonne conscience, de recevoir de lui tout ce que nous lui demandons par une humble priere. Le saint Apôtre ajoûte, que c'est *parceque nous gardons ses commandemens, & que nous faisons ce qui lui est agreable*. Et quels sont les commandemens? C'est, dit saint Augustin, la charité, dont il disoit à ses disciples: *Je vous donne un commandement nouveau, qui* *August.  
in hunc  
locum.*

*Joan. 13.* est de vous aimer les uns les autres, & par consé-  
 34. quent l'amour de Dieu qui en est inséparable. Quiconque donc a la charité qu'il doit avoir pour son prochain, & l'a de maniere, qu'après s'être examiné devant Dieu sa conscience lui rend témoignage que cette charité est sincere, que le principe en est dans le cœur, & que c'est de là que part tout le bien qu'il fait à ses freres; quiconque, dis-je, est en cet état, est en droit d'avoir de l'assurance devant Dieu, & d'espérer qu'il en obtiendra tout ce qu'il lui demandera: ce qui s'entend des choses qui sont dans l'ordre de la volonté de Dieu, & de notre salut. Car Dieu refuse quelquefois aux saints ce qu'ils lui demandent, & accorde au-contraire aux méchans ce qu'ils desirent: mais il exauce les premiers pour leur salut par le refus même qu'il leur fait; au-lieu qu'il n'exauce les autres que pour leur condamnation. Dieu garde à l'égard des siens, pour leur accorder ou leur refuser ce qu'ils lui demandent, la même conduite que garde un sage medecin à l'égard d'un malade qu'il veut guerir; il consulte plutôt ce qui convient à sa guerison, que ce qui flatte son appetit déreglé: & l'on ne peut pas dire qu'il ne l'exauce point, lorsqu'il lui refuse ce qui nuiroit à sa guerison. Celui qui a dans le cœur une charité sincere, n'a qu'à se tenir en repos, & à se persuader que quand Dieu ne lui accorderoit pas ce qu'il lui demande, il est exaucé sans le savoir. Tenons donc pour constant, qu'où la charité prie, là se trouvent les oreilles de Dieu pour l'écouter; & que s'il ne nous accorde pas quelquefois ce que nous voulons, il nous accorde toujours ce qui est plus utile pour nous. Lors donc qu'il dit *que nous obtiendrons de Dieu tout ce que*

nous lui demanderons , cela est vrai à la lettre , pour-  
vû qu'on l'entende des choses qui ne sont point  
contraires au salut.

Quoiqu'il soit vrai que *celui qui aime le prochain* Rom. 13.  
*accomplit la loi*, néanmoins cet amour du prochain  
qui renferme l'amour de Dieu, suppose aussi la foi  
en J E S U S - C H R I S T, qui est le fondement de  
tout l'édifice spirituel de la Religion : ainsi saint  
Jean réduit tous les commandemens à ces deux-ci,  
qui est *de croire au nom de J E S U S - C H R I S T*, & v. 13.  
*de nous aimer les uns les autres*, parceque tous les  
autres commandemens sont renfermés dans ceux-  
ci. La foi en J E S U S - C H R I S T comprend tous les  
articles du symbole, & tous les mysteres de la Re-  
ligion : croire en J E S U S - C H R I S T, c'est recevoir  
avec une assurance fixe & déterminée tout ce qui  
nous a été revelé touchant J E S U S - C H R I S T ;  
qu'il a pris un corps & une ame pour se rendre  
semblable à nous, afin d'expier par ses souffrances  
les pechés des hommes ; qu'il est ressuscité ; & qu'  
étant monté aux cieux, il doit venir iuger les vi-  
vans & les morts. Croire en lui, c'est aussi esperer  
en lui, l'aimer, l'adorer, & le reconnoître pour  
Dieu, égal à son Pere en toutes choses ; c'est enfin  
croire tout ce qu'il a dit, ce qu'il a fait pour for-  
mer son Eglise, & pour operer notre salut.

L'autre commandement que J E S U S - C H R I S T  
a si expressément prescrit aux fidelles dans la per-  
sonne de ses disciples, renferme tous les préceptes  
de la seconde table : *car*, comme dit saint Paul, *ces* Rom. 13.  
*commandemens de Dieu : Vous ne commettrez point*  
*d'adultere : Vous ne tuerez point : Vous ne déroberez*  
*point : Vous ne porterez point de faux-témoignage :*  
*Vous ne desirerez rien des biens d'autrui ; & s'il y en*

*a quelqu'autre semblable : tous ces commandemens ; dis-je , sont compris en abrégé dans cette parole : Vous aimerez le prochain comme vous-même. Mais comme on ne peut aimer ni soi-même, ni le prochain, que pour Dieu, tout est compris dans le grand commandement de la loi : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre esprit. C'est-là le premier & le grand commandement, à quoi se réduit le second : Vous aimerez votre prochain comme vous-même, & tout ce que contiennent la loi & les Prophetes.*

*Math.  
22. 36.  
37. &c.*

Après que l'Apôtre a recommandé avec tant de soin l'observation des commandemens de Dieu, & sur-tout de celui de l'amour du prochain, il fait voir ici quel est le bonheur de ceux qui les gardent. C'est que par là ils entrent dans une familiarité très-étroite avec Dieu, & lient avec lui par une union intime une société inexplicable & inconnue aux hommes, Dieu les faisant par sa grace participans de sa nature divine, il demeure en eux, & eux en Dieu. C'est-là dans cette vie même le partage de ceux qui gardent ses commandemens, & qui lui obeissent avec une foi vive & animée de la charité.

*v. 24.* Mais parceque ces communications toutes divines sont un tresor caché, qui est à peine bien connu de celui même qui en jouit, c'est par l'Esprit de Dieu que nous les connoissons ; sa residence & ses operations en nous rendent témoignage à notre conscience, que nous agissons par la charité, & par le mouvement de la grace de Dieu. Dans les premiers temps de l'Eglise, le Saint-Esprit étoit accompagné de signes dans ceux qui le recevoient

en embrassant la foi ; & on les entendoit sur le champ dire tout ce qu'il leur inspiroit en des langues qui leur étoient inconnues. C'étoit une conduite de Dieu sur eux qui convenoit à ces temps-là , & par où il vouloit nous apprendre , que comme le Saint-Esprit leur donnoit l'usage de toutes les langues , l'Évangile devoit être annoncé dans la suite par toute la terre , & reçû par toutes les nations. Comme donc cet effet du Saint-Esprit sur ceux qui le recevoient n'étoit que pour nous apprendre cela , il a cessé lorsque la chose qu'il signifioit a été accomplie. Comme nous n'avons donc plus maintenant cette marque extraordinaire pour connoître si nous avons reçû le Saint-Esprit , il faut pour le connoître examiner notre cœur , & voir si nous y trouverons une charité sincere pour nos freres. Car si nous l'y trouvons , il est certain que le Saint-Esprit demeure en nous ; la charité ne pouvant se trouver en nous que le Saint-Esprit ne s'y trouve , selon ces paroles de l'Apôtre : *La charité est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné.*

*Augustin  
in hunc  
locum,*

*Rom. 5*

*5.*





## C H A P I T R E I V.

1. **M**Es bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit //, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. Car plusieurs faux-prophètes se sont élevés dans le monde.

2. Voici à quoi vous reconnoîtrez qu'un esprit est de Dieu. Tout esprit qui confesse que JESUS-CHRIST est venu dans une chair *visible*, est de Dieu;

3. & tout esprit qui divise JESUS-CHRIST //, n'est point de Dieu: & c'est-là l'Antechrist //, dont vous avez oui dire qu'il doit venir; & il est déjà dans le monde.

4. Mes petits-enfans, vous l'avez vaincu //, vous qui êtes de Dieu; parceque celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde.

5. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent selon l'es-

1. **C**arissimi, nolite credere, sed probate spiritus si ex Deo sint: quoniam multi pseudo-prophetæ exierunt in mundum.

2. In hoc cognoscitur spiritus Dei: omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est:

3. & omnis spiritus, qui solvit Jesum, ex Deo non est; & hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit, & nunc jam in mundo est.

4. Vos ex Deo estis, filioli, & vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo.

5. Ipsi de mundo sunt: ideò de mundo

¶. 1. i. e. à tout ce qu'on vous prêche comme doctrine du S. Esprit.

¶. 3. Gr. ne confesse pas que JESUS-CHRIST soit venu, &c.

Ibid. Gr. l'esprit de l'Antechrist.

¶. 4. expl. l'Antechrist. Gr. les avez vaincus, les faux-prophètes, les Antechrists.



loquatur, & mundus  
eos audit.

prit du monde, & le monde  
les écoute.

6. Nos ex Deo sumus. Qui novit Deum, audit nos: qui non est ex Deo, non audit nos: in hoc cognoscimus Spiritum veritatis, & Spiritum erroris.

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu: celui qui connoît Dieu nous écoute; celui qui n'est point de Dieu, ne nous écoute point. C'est par là que nous connoissons l'Esprit de vérité, & l'esprit d'erreur.

7. Carissimi, diligamus nos invicem: quia caritas ex Deo est. Et omnis qui diligit, ex Deo natus est, & cognoscit Deum.

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres: car l'amour & la charité est de Dieu; & tout homme qui aime est né de Dieu, & il connoît Dieu.

8. Qui non diligit, non novit Deum: quoniam Deus caritas est.

8. Celui qui n'aime point, ne connoît point Dieu: car Dieu est amour.

9. In hoc apparuit caritas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.

9. C'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. In hoc est caritas: non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, & misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.

10. Et cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier; & qui a envoyé son Fils comme la victime de propitiation pour nos pechés.

11. Carissimi, si sic Deus dilexit nos: &

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte;

† I. Di-  
manché  
après la  
Pentec.  
Joan. 3:  
16.

nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

*Jean. 1.  
18.  
1. Tim.  
6. 16.*

12. Nul homme n'a jamais vû Dieu. Que si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & son amour est parfait en nous.

13. Ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui, & lui en nous, est qu'il nous a rendus participans de son Esprit //.

14. Nous en avons été témoins, & nous en rendons témoignage, que le Pere a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde.

15. Quiconque donc aura confessé que JESUS est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu.

16. Et nous avons connu & cru *par la foi* l'amour que Dieu a pour nous. Dieu est amour ; & ainsi quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui.

17. L'amour de Dieu est donc parfait en nous, lorsque nous rendant en ce monde tels qu'il est lui-même, il nous remplit de confiance

nos debemus alterutrum diligere.

12. Deum nemo vidit unquam. Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & caritas ejus in nobis perfecta est.

13. In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, & ipse in nobis : quoniam de Spiritu suo dedit nobis.

14. Et nos vidimus ; & testificamur, quoniam Pater misit Filium suum Salvatorem mundi.

15. Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, & ipse in Deo.

16. Et nos cognovimus, & credidimus caritati, quam habet Deus in nobis. Deus caritas est : & qui manet in caritate, in Deo manet, & Deus in eo.

17. In hoc perfecta est caritas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii : quia sicut ille est, & nos sumus in hoc

*v. 13. expl. en nous donnant la charité pour le prochain.*

intendo.

pour le jour du jugement.

18. Timor non est in caritate : sed perfecta caritas foras mittit timorem : quoniam timor poenam habet, qui autem timet, non est perfectus in caritate.

18. La crainte // ne se trouve point avec la charité ; mais la charité parfaite chasse la crainte : car la crainte est accompagnée de peine //, & celui qui craint n'est point parfait dans la charité.

19. Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.

19. Aimons donc Dieu, puisque c'est lui qui nous a aimés le premier.

20. Si quis dixerit quoniam diligo Deum, & fratrem suum odedit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum, quem non videt, quomodo potest diligere ?

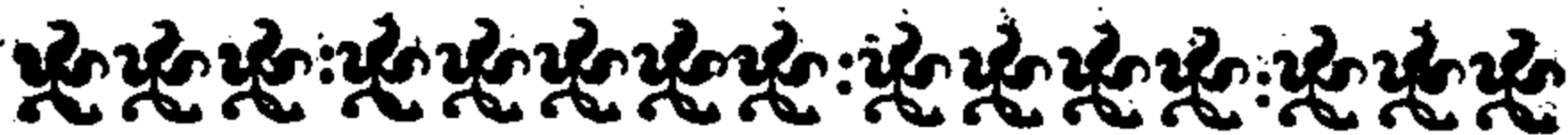
20. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, & ne laisse pas de haïr son frere, c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

21. Et hoc mandatum habemus à Deo : ut qui diligit Deum, diligat & fratrem suum.

21. Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, doit aussi aimer son frere ¶.

Joan. 13.  
34. & 15.  
12.  
Eph. 5.  
2.

¶. 18. Il parle de la crainte servile.  
Ibid. *autr.* a la peine pour objet.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 7. **M**Es bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu, &c.

Comme notre Apôtre venoit de dire que c'étoit par l'esprit que Dieu nous a donné que nous

connoissons qu'il demeurait en nous ; il ajoute , qu'il ne faut pas croire à tout esprit , pour nous empêcher de prendre là-dessus le change , & nous faire discerner quel est cet esprit que Dieu nous a donné. Car l'esprit malin contrefait souvent l'Esprit de Dieu ; & les faux-prophètes qui sont fort instruits des ruses de satan leur maître , ne manquent pas de se revêtir de peaux de brebis pour surprendre les simples , quoiqu'au-dedans ils soient des loups ravissans.

Matth.  
7. 15.

Il y avoit déjà du temps de saint Jean grand nombre de ces imposteurs , qui se disoient animés de l'Esprit de Dieu ; les Simonien , les Nicolaïtes , les Cerinthiens , les Ebionites , & plusieurs autres , qui ôtoient à JÉSUS-CHRIST sa divinité ou son humanité : il étoit important de les connoître pour les éviter ; c'est pourquoi saint Jean avertit les fidèles d'y prendre-garde , & d'éprouver si leur doctrine vient de Dieu. Ce n'est pas une petite affaire , dit saint Augustin , de faire ce discernement : car les simples fidèles ne peuvent point examiner par les principes de la Religion , si une doctrine est vraie ou fautive ; cela n'appartient qu'aux Docteurs & aux personnes habiles. Or , comme dit saint Paul , tous sont-ils Docteurs ? Non certes ; & il n'est pas à propos que tous le soient. Peut-on dire aussi avec les hérétiques de notre temps , que chaque particulier puisse juger de toutes les questions controversées de la Religion ? C'est une erreur insupportable ; car c'est à l'Eglise que Dieu a promis l'infailibilité dans le jugement des dogmes de sa loi , & non point à chaque fidelle en particulier.

1. Cor.  
12. 29.

Notre saint Apôtre rempli de l'Esprit de vérité ,

& qui n'enseigne que ce qu'il a appris de son Maître, donne ici deux regles pour discerner la doctrine qui vient de l'Esprit de Dieu, d'avec l'erreur & la fausseté : La premiere est particuliere, & regarde seulement les temps où vivoit saint Jean : La seconde est generale, & regarde tous les siecles.

*Voici, dit-il, à quoi vous reconnoîtrez qu'un esprit est de Dieu, c'est-à-dire, qu'une doctrine vient de l'Esprit de Dieu : Tout esprit qui confesse que JESUS-CHRIST est venu dans une chair veritable, est de Dieu.* Cette premiere regle fortifioit les fideles contre les heresies qui se répandoient alors par Valentin, par Basilides, & d'autres heresiarches, qui ne vouloient pas que JESUS-CHRIST fût veritablement homme, mais que le corps qu'il avoit pris n'étoit qu'apparent & fantastique. Ceux donc qui confessoient alors que JESUS-CHRIST étoit veritablement homme, & qu'il avoit pris dans le sein de la bienheureuse Marie une chair comme la nôtre, étoient orthodoxes, & avoient la doctrine qui est de Dieu : mais ceux qui nioient la verité de la chair de JESUS-CHRIST étoient heretiques ; & cela se trouve vrai dans tous les temps.

Saint Augustin, & Bede après lui, étendent plus loin cette regle, & en font une maxime generale, & disent que comme JESUS-CHRIST n'est venu en ce monde dans une chair veritable que pour nourrir, & nous donner par là des marques de sa charité infinie pour nous ; ceux qui n'en ont point pour leurs freres, niant que JESUS-CHRIST soit venu en ce monde dans une chair veritable, refusent d'imiter la charité qui l'y a fait venir en cet état. Ainsi quoique plusieurs schismatiques & heretiques le confessent vraiment homme ; neanmoins parce-

qu'ils manquent de charité, & qu'ils démentent leur confession par leur haine contre l'Eglise, ils n'ont point l'esprit qui vient de Dieu, & nient que JESUS-CHRIST soit venu au monde dans une vraie chair, & le nient non par leurs paroles, mais dans leurs cœurs & par leurs œuvres.

Ce saint Apôtre, qui ordinairement confirme par une proposition contraire la première qu'il a avancée, continue en disant, que *tout esprit qui divise JESUS-CHRIST*, ou selon le texte original, *qui ne confesse pas que JESUS-CHRIST soit venu, n'est point de Dieu*. Ces paroles : *Diviser JESUS-CHRIST*, signifient le détruire & l'aneantir, en séparant en lui les deux natures, & en niant que la nature divine soit unie à la nature humaine dans une seule personne. Or il s'est trouvé trois sortes d'heretiques qui ont détruit JESUS-CHRIST en ce sens. Les uns lui ont attribué deux personnes, comme il a deux natures, comme Ebion & Cerinthe, qui nioient que JESUS fût Fils de Dieu, & qui prétendoient que le CHRIST étoit venu du ciel en lui au temps de son Batême, & s'en étoit retiré à l'heure de sa passion. Nestorius n'a point voulu reconnoître aussi l'unité de la Personne divine dans les deux natures, & a voulu séparer en JESUS-CHRIST le Fils de Marie du Fils de Dieu. Voici ce qu'en écrit Socrate en parlant de cet endroit de saint Jean : Nestorius, dit-il, n'a pas su qu'il étoit écrit dans les anciens exemplaires de l'épître Catholique de saint Jean, *Que tout esprit qui divise JESUS n'est pas de Dieu*; car tous ceux qui ont voulu séparer la divinité de l'humanité de JESUS-CHRIST, ont effacé & ôté ce passage des anciens exemplaires. C'est pourquoi les Interpretes des premiers siècles nous

ont averti, que quelques-uns avoient corrompu cette épître, afin de séparer l'homme d'avec Dieu en JESUS-CHRIST: on croit que c'est Ebion & Cerinthe qui avoient commis cet attentat. Les autres lui ont ôté sa divinité, & ont prétendu qu'il n'étoit qu'un pur homme; comme Paul de Samosate, qui disoit que JESUS n'avoit pas été avant Marie; comme aussi Arius, qui nioit que JESUS-CHRIST fût de même substance que son Pere, & plusieurs autres depuis.

Les autres enfin divisent JESUS-CHRIST, en lui ôtant sa nature humaine, & prétendent que le corps qu'il avoit pris n'étoit qu'apparent, & non pas véritable, comme Cerdon & Basilides, & après eux Manès.

On peut encore diviser JESUS-CHRIST dans son corps mystique, qui est son Eglise, comme font les schismatiques & les herétiques qui la déchirent par leurs sectes & par leurs schismes. Car, comme dit saint Augustin, JESUS-CHRIST est venu ramasser ses membres, & les réunir tous pour n'en faire qu'un corps. Ainsi tous ceux qui n'ont en vûe que de diviser ce corps, en séparant de lui tous ceux de ses membres qu'ils en peuvent arracher, peuvent-ils se défendre de nier que JESUS-CHRIST soit venu dans une vraie chair, puisqu'ils divisent autant qu'ils peuvent, l'Eglise qu'il est venu rassembler, & qu'ils sont dans des vûes toutes opposées à celles qu'il avoit en venant dans le monde?

Ceux qui sont dans cette malheureuse disposition, sont des Antechrists; ou, selon le Grec: C'est-là l'esprit de l'Antechrist, qui fera tous ses efforts pour détruire JESUS-CHRIST & son royaume. Ainsi l'Apôtre veut marquer par ces paroles,

*August.  
in hunc  
locum.*

488. I. EPISTRE DE S. JEAN.

que dans ce dernier âge du monde, l'esprit de l'homme-de-peché qui s'élevera à la fin des siècles, commence par les heretiques à s'opposer à JESUS-CHRIST : de sorte que chaque faux-docteur est un Antechrist. Il dit que l'Antechrist est déjà dans le monde, non en sa personne, mais en celle de ses précurseurs, c'est-à-dire, des faux-docteurs qui lui préparent la voie. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet, ch. 2. v. 18.

7. 4. Mais quelque terrible que soit l'Antechrist dans sa personne & dans ses ministres, ce saint Apôtre ne veut point que les fidelles le craignent, parcequ'ils ont Dieu au-dedans d'eux-mêmes, qui les rend victorieux du prince du monde, qui est le chef & comme l'ame du monde impie. Des personnes simples méprisées de tout le monde & maltraitées des Grands, vaincront par leur patience & par la sainteté de leur foi ce qu'il y aura de plus redoutable. Ainsi les Chrétiens, bien loin de s'affliger de se voir en butte à la raillerie du monde, qui n'aime que ce qui est de lui, doivent au-contraire en cela même trouver leur joie & leur gloire. Que les ministres de l'Antechrist soient en honneur tant qu'ils voudront, leur gloire ne durera pas long-temps & la nôtre subsistera toujours. Comme ils sont du monde, ils ne respirent que le monde dans leurs discours, & ils n'enseignent ordinairement que des choses conformes à la chair & au sang, que les gens corrompus comme eux écoutent avec joie. Mais quoique ceux qui les écoutent soient en grand nombre, il ne faut pas que les fidelles en soient troublés; puisque les méchans ne sont comptés pour rien devant Dieu: *Un seul qui craint Dieu, vaut mieux que mille impies*, dit le Sage.



Le saint Apôtre donne ici aux fidelles la seconde regle qu'ils doivent suivre pour reconnoître & éviter ceux qui ne portent point les marques de la doctrine qui vient de l'Esprit de Dieu, qui est que ceux qui n'écoutent point les Apôtres & ceux qui leur ont succédé dans le gouvernement de l'Eglise, ne sont point de Dieu, & ne le connoissent point ; c'est-à-dire, ne l'aiment point & n'ont point de société avec lui. Cette regle est generale, & regarde tous les temps de l'Eglise ; au-lieu que la premiere ne convient qu'au temps des Apôtres & aux heresies de ces premiers siècles qui combattoient l'Incarnation du Fils de Dieu.

Quand donc saint Jean dit, *pour nous nous sommes de Dieu*, il parle au nom de tous les Apôtres, qui ayant été choisis par JESUS-CHRIST & envoyés de sa part par tout le monde pour y prêcher son Evangile, ils avoient sans doute la vraie doctrine qui conduit au salut éternel. Ils l'ont laissée à leurs successeurs, que JESUS-CHRIST promet d'assister de ses lumieres & de sa protection jusqu'à la fin du monde. Ils tiennent la place de JESUS-CHRIST même, & celui qui les écoute, écoute ce divin Maître ; & celui qui les méprise, le méprise. Il leur a laissé sa doctrine en dépôt, & le pouvoir de juger de toutes les questions qui regardent la foi : ils ont l'autorité de la mission, la verité de la doctrine, & leurs disciples font voir par la docilité & la soumission qu'ils leur rendent, qu'ils connoissent Dieu, & qu'ils l'aiment ; ce sont-là les caracteres des Docteurs qu'il faut écouter, & des disciples qui les doivent écouter. C'est ce qui fait la difference entre les maîtres fidelles & les imposteurs, & c'est par là qu'on distingue l'esprit de verité de l'esprit d'erreur.

Matth.  
28. 20.

Luc. 10.  
16.

• v. 7. jusqu'au 15. *Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; car l'amour & la charité est de Dieu, &c.*

Notre Saint, qui ne se lasse point d'exhorter ses chers enfans à s'aimer les uns les autres, après les avoir avertis d'éviter les faux-docteurs, & leur avoir donné des marques pour les connoître, il reprend la matiere de la charité qui fait ses delices & son principal sujet; il en fait voir l'excellence & les avantages qui en reviennent à ceux qui pratiquent cette excellente vertu. Il dit donc, pour porter à l'aimer & à la cherir, *qu'elle est de Dieu*: il en est le principe & la source, c'est une operation toute divine qu'il fait dans nos cœurs par l'effet d'une bonté toute particuliere; y a-t-il rien de plus excellent? Mais les avantages que nous en recevons sont merveilleux & proportionnés à la grandeur du bienfait, Saint Jean en rapporte deux: Le premier, d'être né de Dieu: Le second, de connoître Dieu.

Le Tout-puissant qui dans toute l'éternité, en contemplant son essence, a engendré un Fils égal à lui-même en toutes choses, s'est choisi des enfans adoptifs dans le temps, & les a formés par sa sainte grace, pour les rendre dignes d'avoir part à sa gloire: ainsi de pauvres que nous étions il nous a enrichis; de vils & méprisables, il nous a ennoblis, & nous ayant fait participans de sa nature divine, il nous a fait heritiers avec son Fils bien-aimé, de la felicité éternelle dont il jouit lui-même. C'est-là le premier effet de cette charité qu'il a répandue dans nos cœurs par son Saint-Esprit, & qui nous élève au plus haut point de grandeur où l'homme puisse parvenir.

La deuxième prérogative que la charité nous donne, *c'est de connoître Dieu*. Nous avons déjà dit, que saint Jean n'entend point par ces paroles une connoissance sterile & speculative des perfections de Dieu, & des mysteres de la Religion, pour en parler avec applaudissement; mais une connoissance affectueuse qui porte à remplir tous les devoirs de la charité chrétienne à l'égard de Dieu & du prochain. Cette connoissance est propre aux enfans adoptifs de Dieu, *qui a envoyé dans nos* Galat. 4. *cœurs l'esprit de son Fils, qui crie: Mon Pere, mon Pe-* 6. *re*. Aussi l'Apôtre ajoûte, que *celui qui n'aime point,* v. 8. *ne connoît point Dieu*; pour marquer que c'est dans la charité que consiste cette connoissance salutaire, qui est l'ame de la foi & de la vie chrétienne. Or comment ceux qui n'aiment pas leur prochain connoitroient-ils Dieu, puisque Dieu est la source de cet amour, & qu'il est la charité même par essence, comme il est la sagesse & la bonté?

Saint Augustin admire avec raison cette expression, *que Dieu est amour*. Voilà déjà, dit-il, un grand éloge que l'Apôtre fait de la charité, de dire *qu'elle est de Dieu*: mais quand il dit que *Dieu est amour*, se pouvoit-il dire rien de plus avantageux de la charité? Quand il n'eût dit pas un seul mot de la charité dans toute son épître, & que dans tout le reste de l'Écriture il n'en seroit point parlé, il suffit d'apprendre du Saint-Esprit par la bouche de notre Apôtre, non seulement que la charité est de Dieu, mais que Dieu est charité, pour ne pouvoir plus douter qu'il n'y a rien qui l'égale. Ce n'est pas moi, dit ce saint Docteur, qui avance cela de mon chef, c'est notre épître qui le dit, & qui étant du nombre des Écritures canoniques, est lue avec

August.  
in hunc  
locum.

solennité dans toutes les nations où JESUS-CHRIST est connu, y est reçue avec déférence, & est par son autorité un des fondemens sur quoi le monde Chrétien est établi.

Ce grand Saint conclut de là une vérité importante, qui suit de ce principe : S'il est vrai que Dieu soit amour & charité, comme on n'en peut douter, puisque le Saint-Esprit s'en explique lui-même dans un livre canonique, il n'y a point de pechés qui soient petits lorsqu'ils blessent la charité. Ce n'est pas seulement nos freres qu'ils offensent, c'est Dieu même qu'ils attaquent. Car Dieu étant charité, comment, dit-il, pourroit-on prétendre de ne pecher point contre Dieu, lorsqu'on peche contre la charité ? Après cela, voyez, dit-il à son peuple, si vous serez assez hardis pour résister à Dieu en face, & pour refuser d'aimer vos freres.

v. 9. Dieu nous y invite lui-même par son exemple ; car comme il est tout amour & charité, il aime à communiquer les tresors de ses perfections avec  
 Sap. 11. une bonté inconcevable. *Vous aimez*, dit le Sage  
 45. en parlant à Dieu, *tout ce qui est, & vous ne baissez rien de tout ce que vous avez fait ; puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé. Qu'y a-t-il qui pût subsister si vous ne le vouliez pas, ou qui se pût conserver sans votre ordre ?* Les effets de la bonté de Dieu à l'égard des hommes éclatent de toutes-parts ; il les a tirés du neant, comme tout le reste de ce qui subsiste dans le monde, & les comble de ses biens, non seulement pour l'entretien de la vie du corps, mais sur-tout pour le salut des ames ; qu'il aime principalement comme son principal ouvrage qu'il a fait à sa ressemblance,

& où il a tracé une image de la Trinité ineffable. C'est même une chose qui lui est propre, selon le Sage, *d'aimer les ames : Domine, qui amas animas.* Sap. 11. C'est un grand sujet à *une ame*, dit saint Augustin, <sup>27.</sup> *que de considerer qu'elle a reçu de Dieu tout ce qu'elle est, & qu'il ne l'a pas faite seulement pour être* <sup>in Psal.</sup> *une foible trace de son pouvoir, comme sont les creatures sans raison, mais qu'il l'a créée à son image & à sa ressemblance, & l'a rendue digne d'entrer dans sa gloire.* C'est donc une puissante raison pour nous porter à aimer Dieu, que de nous avoir créés dans la personne de notre premier pere, dans la justice & l'innocence, & d'avoir gravé dans nos ames la ressemblance de ses divines perfections : mais cette image de Dieu ayant été défigurée par le peché qui nous avoit donné la mort, quelle reconnoissance ne devons-nous point avoir pour lui, d'avoir de nouveau fait éclater son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde pour reparer cette perte, qui étoit d'ailleurs irréparable, & pour nous donner la vie que nous avions perdue ? Comme donc JESUS-CHRIST en mourant pour nous, nous a marqué qu'il avoit pour nous cet amour dont il dit dans son Evangile : *Que personne ne peut avoir un plus grand amour, que de donner sa vie pour ses amis ; de même le Pere éternel a marqué l'amour infini qu'il avoit pour les hommes, en envoyant en ce monde son Fils unique mourir pour nous.* C'est ce que JESUS-CHRIST dit lui-même en instruisant Nicodème : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* C'est ce que l'Apôtre exprime aussi en ces termes :

*S'il n'a pas épargné son propre Fils, & s'il l'a livré à la mort pour nous, que ne nous donnera-t-il point après nous l'avoir donné? Voyez saint Jean ch. 3. 16. & Rom. 8. 32.*

v. 10. Mais ce qui relève encore plus le mérite de cette charité infinie que Dieu a eue pour nous, c'est que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier : nous n'avions garde de l'aimer les premiers ; car il a fallu qu'il nous ait aimés, pour nous rendre capables de l'aimer. Ainsi quoique nous y fussions obligés, nous n'aurions pas pu nous acquitter de ce devoir, s'il n'avoit commencé le premier à nous aimer. Quand il nous a aimés, nous étions pecheurs ; & c'est l'amour qu'il a eu pour nous qui nous a délivrés de nos pechés. Nous étions méchants, & ses ennemis ; mais il ne nous a pas laissés tels, nous ayant reconciliés avec lui par la mort de son Fils, qu'il a envoyé pour être la victime de propitiation pour nos pechés. Que si après cela nous ne l'aimons pas, y a-t-il rien de pareil à notre ingratitude ? Le Fils de Dieu est venu dans le monde offrir un sacrifice à son Pere pour expier nos pechés, & pour nous reconcilier avec lui ; mais ne pouvant sacrifier qu'une victime qui fût pure & sans tache, & n'en ayant pu trouver d'autre que lui, il s'est offert lui-même, & il a été le sacrificateur & la victime.

Rom. 5. 6. 8. 10.

Qui pourroit comprendre combien de graces Dieu a renfermées dans le grand mystere de l'Incarnation ? Il donne son Fils, & son Fils unique ; il le donne par un excès d'amour tout-à-fait gratuit & prévenant : mais encore pour qui le donne-t-il ? Il le donne pour ses ennemis, & le livre pour être sacrifié en leur place. Après nous avoir donné

tout dans son Fils bien-aimé, n'a-t-il pas droit de nous demander tout ? Cependant il ne nous demande qu'une chose, en quoi se trouve l'accomplissement de tous les préceptes ; c'est de nous aimer les uns les autres, comme il nous a aimés lui-même. *Marchez, dit saint Paul, dans l'amour & la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimés, & s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation & une victime d'agréable odeur.* Et comme la charité que Dieu nous a témoignée avec une bonté si extraordinaire doit être la règle de la nôtre, s'il nous a aimés le premier, lors même que nous étions ses ennemis ; qui peut douter que nous ne soyons obligés d'aimer nos frères, non seulement quand ils nous aiment, mais encore quand ils ne nous aiment pas, quand même ils nous haïssent & nous persécutent ? *Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous, dit notre Seigneur ; les Publicains ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.* Cette perfection consiste dans une charité sincère, qui est, selon saint Paul, *le lien de la perfection.* Pour nous y engager, l'Apôtre nous insinue qu'il n'y a point de meilleur moyen de reconnoître les obligations que nous avons à Dieu, que de donner au prochain tous les secours de charité que nous pouvons ; parceque le prochain les reçoit au nom de Dieu, pour lui en tenir compte. *Nul homme, dit-il, n'a jamais vu Dieu ;* ainsi on ne peut lui rendre en lui-même en cette vie, les devoirs qu'on peut rendre au prochain avec qui on converse familièrement. Que si nous aimons nos frères, & que nous leur marquions notre amour par des effets, quoique

v. 11

Ephes.

5. 29

Coloss. 3.

14.

v. 12

Jean. 17.

18.

1. Tim.  
1. 16.

nul des hommes n'ait vû, ni ne puisse voir Dieu; & qu'il habite une lumière inaccessible: cependant celui qui en use de la sorte envers le prochain, possède Dieu en soi-même, parcequ'il a la charité dans le cœur, & que Dieu est amour & charité. Mais nous ne sommes point assurés que Dieu demeure en nous, que quand nous aimons notre prochain d'un amour sincere & veritable, & que nous en donnons des preuves par des services réels & positifs. C'est pour cela qu'il nous a rendus participans de son Esprit, qui est en même-temps la cause de cet amour, & la marque par laquelle on le reconnoît, en produisant au-dehors les effets de la charité qu'il a répandue dans le cœur. Voyez ce qui a été dit sur ce même sujet ch. 3. 24.

August. in hunc locum.

Le saint Apôtre qui ne veut pas qu'il reste aucun doute des verités qu'il annonce, proteste, comme il a déjà fait au commencement de cette épître, que lui & les autres Apôtres ses collegues ont vû de leurs propres yeux, & ont touché de leurs mains celui en qui les fidelles ont cru; & qu'après avoir été remplis de la force de l'Esprit de Dieu, ils ont annoncé par-tout, que le Pere éternel a envoyé son Fils au monde pour en être le Sauveur. Tout étoit desesperé sans l'heureuse venue de ce charitable Medecin. La maladie du genre humain étoit grande; les plaies étoient incurables, & ainsi il n'y avoit aucune esperance de guerison. Mais si la grandeur du mal nous effraie, la toute-puissance du Medecin qui est venu le guerir, ne nous doit pas moins rassurer. Dieu est tout-puissant, & ceux qui ont été les premiers gueris, & qui ont annoncé la toute-puissance, en



ont été les témoins par leur guérison.

v. 15. jusqu'au 17. *Quiconque donc aura confessé que JESUS est le Fils de Dieu; Dieu demeure en lui, & lui en Dieu; &c.*

Saint Jean tire ici une conséquence de ce qu'il a avancé auparavant, que JESUS-CHRIST a été envoyé pour être le Sauveur du monde; & dit que tous ceux qui croient cette vérité avec une foi Rom. 16. vive & constante, possèdent Dieu, & ont avec 10. lui une liaison étroite: mais il faut que cette foi & cette confession renferme la charité qui paroît par les œuvres. Car il y a assez de gens qui confessent par leurs paroles que JESUS est le Fils de Dieu; mais ce n'est rien, s'ils ne le confessent aussi par leurs actions. L'Apôtre confirme encore v. 16. cette vérité par son exemple, & celui de ses collègues dans l'apostolat; ils ont connu avec évidence, & ont cru avec certitude la charité immense que Dieu a eue pour nous, en nous donnant JESUS-CHRIST pour nous sauver. *Car Dieu n'a pas en-* Joan. 3. *voyé son Fils dans le monde pour condamner le monde; 17.* *mais afin que le monde soit sauvé par lui, comme l'assûre JESUS-CHRIST même par les paroles de saint Jean. Mais il ne faut pas être surpris d'un si grand excès de charité; puisque Dieu est l'amour essentiel & la charité subsistante par elle-même, comme l'Apôtre l'a déjà dit; & de là il conclut, que celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui. Il se fait par la charité entre Dieu & l'homme; une union admirable qui nous rend par l'attachement que nous avons à lui, semblables à lui-même; & participans de sa nature divine; de sorte que nous pouvons dire avec saint Paul: *Je vis, mais ce n'est plus moi* Galat. 3.*

*qui vis, c'est JESUS-CHRIST qui vit en moi.*

*August.  
in hunc  
locum.*

Mais il ne revient à Dieu aucun avantage de cette union étroite que nous contractons avec lui, par la charité : car, comme dit saint Augustin, nous habitons en Dieu ; mais c'est parceque notre être est contenu en lui, & nous empêche de retomber dans le neant : soit donc que nous l'abandonnions, soit que nous retournions à lui, la chose à son égard demeure en son entier : il est toujours le même, & c'est en nous que tout le changement se fait : c'est nous que le retour à Dieu guerit, purifie, remet dans l'ordre, & corrige. Il est le remede qui guerit ceux qui sont malades ; la regle qui redresse ceux qui sont dépravés ; la lumiere qui éclaire ceux qui sont dans les tenebres : en un mot, tout ce que nous avons de bon, c'est de lui que nous le tenons. Quelle reconnoissance ne devons-nous donc point avoir pour la bonté infinie de Dieu, de vouloir bien par un pur effet de la charité nous associer avec lui ? N'ayant qu'un Fils unique, il n'a pas voulu qu'il demeurât seul ; mais il a daigné lui adopter des freres capables de posseder avec lui l'heritage du ciel & la vie éternelle.

*v. 17. jusqu'à la fin. C'est en cela que consiste la perfection de notre amour envers Dieu, si nous sommes tels en ce monde que JESUS-CHRIST y a été, &c.*

Notre Apôtre qui n'a point d'autre vûe dans cette épître que de nous faire avancer dans la charité, veut ici que nous examinions sincerement quel progrès nous y avons fait ; afin qu'après avoir bien discuté l'état de notre cœur là-dessus, nous puissions connoître au vrai où nous en sommes. Il donne deux marques par lesquelles on peut con-

notre cet avancement : La premiere , c'est si nous sommes tels en ce monde que JESUS-CHRIST y a été ; ou selon d'autres , si nous sommes tels que Dieu est en lui-même : La seconde marque , c'est si notre charité est venue jusqu'à nous faire attendre avec confiance le jour du jugement.

La perfection de notre charité , qui consiste à imiter celle de JESUS-CHRIST , c'est d'être dans la même disposition , & dans le même sentiment où il a été parmi les hommes : car comme il y a vécu de telle sorte qu'il a fait paroître à leur égard son amour pour eux dans toutes les occasions , jusqu'à donner sa vie pour eux ; il faut aussi que pour le suivre nous aimions nos freres , nous leur donnions tous les secours dont nous sommes capables , & que nous soyons de même prêts de mourir pour eux , s'il est nécessaire pour leur salut , ou pour la gloire de Dieu. Que si saint Jean veut que nous soyons en ce monde comme Dieu est en lui-même , ne semble-t-il pas que cela soit impossible ? Mais nous avons déjà remarqué que ce mot de *comme* 1. 3. 30 ne signifie pas toujours l'égalité , & qu'on s'en sert souvent pour marquer seulement quelque rapport & quelque ressemblance. En effet , puisque nous avons été faits à l'image & ressemblance de Dieu , Genesi 1. 26 dit saint Augustin , pourquoi ne diroit-on pas que nous sommes comme lui , du moins en notre maniere , quoiqu'il n'y ait nulle égalité entre lui & nous ? Et c'est en ce sens là qu'il faut entendre ce que dit notre Apôtre : Qu'il faut être en ce monde tel que Dieu est en lui-même , c'est-à-dire , qu'il faut que la charité que nous avons en ce monde ait du rapport & de la ressemblance avec celle que Dieu y exerce. Le Seigneur dit dans l'Évangile : Si vous

Math.  
5. 46.  
Cvi.

n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? Les Publicains ne le font-ils pas aussi? Que desire-t-il de plus de ses disciples? Le voici; & moi je vous dis: *Aimez vos ennemis, & priez pour ceux qui vous persécutent.* Ensuite pour porter plus efficacement à cet amour des ennemis qu'il commande, il nous propose l'exemple de Dieu même: *afin, dit-il, que vous soyez les vrais enfans de votre Pere qui est dans le ciel.* Et comment notre Pere fait-il voir qu'il aime ses enfans? C'est en faisant lever son soleil sur les bons & sur les méchans; & faisant pleuvoir sur les justes & sur les injustes. Dieu nous appelle donc à ce degré de charité parfaite, qui nous fait aimer nos ennemis, comme il a aimé les siens; & comme la charité qu'il a pour eux l'engage à leur faire du bien, sans que leur méchanceté l'en détourne; il faut aussi que nous en usions de même pour nos ennemis, & si nous ne pouvons leur rendre d'autre service, nous leur marquions au-moins notre charité, en priant pour eux avec gemissemens & avec larmes.

La 2. marque d'une charité parfaite, c'est d'être prêt de paroître avec confiance au jour du jugement. On ne craint la venue de ce jour si terrible, qu'à proportion qu'on se défie de sa propre charité. Lorsque l'ame est dégagée des affections du siècle, elle desire avec empressement l'avenement de son divin Epoux, & attend le jugement de Dieu avec confiance. Et quand elle dit à Dieu dans la priere que JESUS-CHRIST même nous a apprise: *Que votre regne arrive;* sa priere s'accorde avec son cœur, puisqu'elle desire que le regne de Dieu nous arrive. Mais pour ceux qui sont dans des dispositions contraires, ils doivent crain-

Math.  
6. 10.

dre d'être exaucés, puisqu'ils apprehendent l'arrivée de ce jour redoutable. Il y a sujet de s'étonner, dit saint Augustin, comment ils peuvent se résoudre à demander dans leur priere une chose sur laquelle ils craignent d'être exaucés: au-lieu que celui qui prie avec la confiance que la charité lui donne, desire avec ardeur que le regne de JESUS-CHRIST arrive.

*August.  
in hunc  
locum.*

Il faut autant de patience aux ames bien parfaites pour durer dans la vie présente, qu'il en faut aux ames ordinaires pour se résoudre à en sortir. Ceux qui aiment encore cette vie, lorsqu'ils voient approcher le jour de leur mort, tâchent de la recevoir avec patience; mais il faut qu'ils combattent contre eux-mêmes pour vaincre la résistance que fait en eux la volonté humaine à la volonté de Dieu, & pour préférer là-dessus le choix de Dieu au leur propre. L'attachement qu'ils ont encore à cette vie les met aux prises avec la mort, & les oblige de demander à Dieu la force & la patience nécessaires pour lui offrir leur vie de bon-cœur: Mais pour ceux qui peuvent dire sincèrement avec l'Apôtre: *Je desire être dégagé des liens du corps, & d'être avec JESUS-CHRIST*, ils n'ont point besoin de patience pour se résoudre à mourir; ils n'en ont besoin que pour soutenir une longue vie qui les prive du plaisir qu'ils auroient à mourir. Travillons donc à vivre de maniere, s'il se peut, que notre ame se tienne en état de pouvoir desirer le jour du jugement: car il n'y a point de marque plus sûre qu'on a en soi la charité parfaite, que quand on commence à le desirer; puisqu'il n'y a que ceux qui attendent ce jour-là avec confiance qui le puissent desirer; & que ceux-là seuls l'atten-

*Philip. 1.  
23.*

dent avec confiance dont la conscience est à couvert de toute crainte, parcequ'ils ont en eux une charité sincere & parfaite.

v. 18. C'est ce que le saint Apôtre dit ensuite : *La crainte ne se trouve point avec la charité, mais la charité parfaite chasse la crainte.* On distingue deux fortes de craintes de Dieu: La premiere purement servile, qui fait qu'on craint Dieu comme un Juge severe qui peut venger les crimes. Car il y a des hommes, dit saint Augustin, qui ne craignent Dieu que parcequ'ils craignent l'enfer, & que Dieu ne les condamne d'y être éternellement brûlés avec les démons. C'est-là la crainte servile qui *ne se trouve point avec la charité*; car tant qu'on ne craint Dieu qu'à cause que l'on apprehende les peines dont il menace, on ne l'aime point encore, on ne desire pas le vrai bien, & on ne fait encore que craindre le mal que l'on tâche d'éviter.

La 2. crainte qui n'est pas purement servile, peut compatir avec la charité, & commence à désirer le vrai bien, & c'est alors qu'elle devient chaste; car la crainte qui s'appelle chaste, est celle que l'on a d'être privé du vrai bien que l'on aime; mais à proportion que la charité augmente en nous, la crainte y diminue; & à proportion qu'elle penetre notre cœur, elle en chasse la crainte, jusqu'à ce que cette crainte n'ait plus rien de servile & de contraint, elle devient libre & pleine de respect pour Dieu: c'est alors cette crainte dont il est dit dans le Pseaume, que *la crainte du Seigneur est chaste, & demeure éternellement.* Ce sont deux choses bien differentes, de craindre Dieu par la peur que nous avons qu'il ne nous précipite dans l'enfer, ou de le craindre par la peur que nous avons qu'il ne se

retire de nous. Saint Augustin fait voir la différence qui se trouve entre ces deux craintes, par l'exemple de deux femmes mariées, dont l'une qui est sage & chaste, ayant toute l'horreur qu'elle doit de l'adultere, aime son mari, desire sa présence, & craint qu'il ne s'éloigne d'elle; l'autre au-contraire toute resoluë à commettre un adultere, craint son mari, mais elle ne le craint que parcequ'elle aime son desordre; sa présence bien loin de lui être agreable, lui est à charge, & apprehende qu'il ne découvre son crime & ne l'en punisse. Appliquez cela, dit ce grand Docteur, aux différentes dispositions des Chrétiens, & vous verrez qui sont ceux en qui se trouve cette crainte que la charité doit chasser du cœur, & qui sont ceux en qui se trouve cette autre crainte chaste qui doit demeurer éternellement.

Il est vrai que c'est dans la charité parfaite qu'il ne se trouve plus de crainte fervile; c'est néanmoins cette crainte qui introduit la charité dans le cœur: car si nous n'avions point-du-tout eu de crainte, la charité n'auroit point trouvé d'ouverture pour entrer dans notre cœur. Le même Pere nous représente encore cette verité par une comparaison sensible: Comme, dit-il, nous voyons qu'en des ouvrages de tapisserie on fait entrer la laine ou la soie dans le canevas par le moyen d'une aiguille, qui étant entrée la premiere, doit necessairement sortir pour faire place à la laine ou à la soie. Ainsi la crainte se fait la premiere de l'ame; mais ce n'est pas pour y demeurer: car elle ne doit y être entrée que pour y introduire la charité. Et aussi-tôt que nous avons acquis cette assurance & cette confiance entiere que donne à notre cœur la

*August.  
in hunc  
loc. n. 6.*

parfaite charité, quelle joie n'y produit-elle pas pour ce monde-ci & pour l'autre ?

*La crainte, continue notre Apôtre, est accompagnée de peines. C'est que la vue de nos pechés dont nous sentons les remors & dont nous craignons la punition, ne fait que nous inquieter & nous troubler, ainsi nous ne sommes pas encore pleinement justifiés ; il faut pour cela, comme le Psalmiste nous l'apprend, que la joie & la consolation ayent succédé à ce trouble : Vous avez, dit-il à Dieu, changé mes larmes en joie ; vous avez rompu le sac que je portois, & vous m'avez revêtu de joie, afin que ma gloire vous chante de saints airs, & que je ne sois plus dans la douleur. Qu'est-ce à dire, sinon que je ne sois plus tourmenté des remors de conscience ? C'est ce que la crainte fait tant qu'elle est seule, mais la charité qui la suit de près, guerit bien-tôt les blessures que la crainte a faites. Le même saint Augustin exprime encore cette pensée par une nouvelle comparaison : Les blessures que fait la crainte de Dieu, sont, dit-il, semblables à celles que font les ferremens d'un Chirurgien, lorsqu'il coupe ce qu'il y a de pourri dans les chairs. En faisant de ces sortes d'incisions, il semble qu'il augmente une plaie au-lieu de la guerir ; & le blessé sent plus de mal quand on panse sa plaie & qu'on s'applique à la guerir, que si l'on n'y travailloit point : mais celui qui veut guerir, prend en gré cette douleur par où lui vient la guerison. Nous devons être dans la même situation, & nous livrer avec une soumission parfaite à ce Chirurgien de nos ames qui a daigné venir dans le monde pour les guerir.*

Ps. 19.

12.

August.  
in hunc  
loc. n. 4.

La crainte est le remede de nos ames dont les



passions & les vices sont la maladie, & la charité est leur guérison. Ainsi celui qui craint n'est point parfait dans la charité; car celui qui apprehende de la part de Dieu les peines que méritent ses péchés, & qui ne se porte à faire le bien & à éviter le mal que par ce motif de crainte principalement, il n'a pas encore acquis cette charité parfaite, vraie & sincère telle que Dieu par sa loi la demande. Ainsi il ne peut pas avoir cette assurance & cette confiance au jour du jugement, qui n'est due qu'à la charité parfaite. C'est ce que l'Apôtre prétendoit montrer pour exciter & acquérir cet amour parfait qu'il relève tant.

C'est pour cela qu'il nous exhorte encore à aimer Dieu, & nous y porte par le même motif de reconnaissance dont il nous a déjà entretenus, & ne s'ennuie pas de réitérer plusieurs fois les mêmes avis, parcequ'ils sont d'une extrême importance. Il a donc fallu que Dieu nous prévînt pour nous rendre capables de l'aimer; sans ce secours-là nous n'aurions jamais pu le faire: c'est ce qui demande une reconnaissance infinie de notre part. Avant qu'il aimât notre ame, & lui inspirât son amour, elle étoit hideuse & difforme, mais elle devient belle dès qu'elle commence à l'aimer. C'est-là le grand privilège de son amour, qui ne se rencontre point ailleurs; car les creatures ont beau s'aimer l'une l'autre, si ce n'est par rapport à Dieu, elles se rendent encore plus difformes au-lieu de s'embellir. Comme donc c'est l'amour que notre ame a pour Dieu, qui fait toute sa beauté, elle n'est belle qu'à proportion que cet amour croît en elle: *aimons donc Dieu*, puisque nous avons tant d'intérêt de l'aimer, & qu'en nous prévenant il nous a mis en état de l'aimer.

Il est bien aisé de dire que l'on aime Dieu, mais l'on se trompe souvent dans cette imagination. *John. 30. De l'Evang.* Demandez, dit saint Gregoire, à tous les Chrétiens s'ils aiment Dieu, il n'y en a pas un qui ne vous réponde en élevant la voix : Je l'aime, & qui n'en fasse de grandes protestations. Dieu sait s'ils disent vrai ou non ; mais pour découvrir ce qui en est, il n'y a qu'à savoir s'ils aiment leurs freres : car celui qui n'aime pas, ou même qui hait son frere dans le temps qu'il dit qu'il aime Dieu, c'est un menteur, selon notre Apôtre : ces deux amours sont si inséparables, que comme celui qui croiroit aimer Dieu, & n'aideroit pas son frere, seroit dans l'erreur, celui qui aimeroit ses freres comme il faut, & penseroit n'aider pas Dieu, se tromperoit aussi, parceque c'est par le même amour que l'on aime Dieu & le prochain, Dieu pour lui-même, & le prochain pour Dieu, & à cause de Dieu.

L'Apôtre apporte deux raisons pour convaincre de mensonge celui qui diroit qu'il aime Dieu sans aimer ses freres : La premiere, c'est qu'étant persuadé qu'il ne peut pas aimer vraiment le Pere celeste, s'il n'aime les hommes qui sont ses freres faits comme lui à l'image de Dieu ; lorsqu'il ne les aime pas, quoiqu'il les connoisse, qu'il les voie de ses yeux, qu'il converse avec eux ; lorsqu'il ne les assiste pas, quoiqu'il sache leurs besoins, comment peut-il dire qu'il aime Dieu qui est invisible, & n'est connu que par la foi ? On aime plus naturellement ce qu'on connoît & ce qu'on voit, que ce que l'on ne connoît pas : c'est donc une pure illusion de dire qu'on aime Dieu si l'on ne donne des marques de cet amour par les devoirs de charité que l'on doit rendre au prochain.

La seconde raison dont saint Jean se sert pour faire :

voir que c'est être menteur que d'assûrer qu'on aime Dieu, si l'on n'aime pas son prochain, c'est que Dieu nous a commandé de nous aimer les uns les autres : or comment osez-vous dire que vous aimez celui dont vous méprisez le commandement ? Celui qui mépriseroit les loix d'un Souverain, & ne voudroit pas s'y soumettre, ne seroit-il pas convaincu par cette conduite, qu'il n'a ni respect ni amour pour lui, quelque assûrance qu'il donnât du contraire ? Il en faut dire autant de celui qui dit qu'il aime Dieu, & cependant qui n'observe pas le commandement qu'il a fait d'aimer ses freres. L'observation des commandemens de Dieu est la preuve ordinaire par laquelle on connoît si on l'aime : *Si vous m'aimez*, dit JESUS-CHRIST, *gardez mes commandemens*. Nous avons reçu de Dieu une loi qui oblige celui qui aime Dieu à aimer son prochain : celui donc qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu non plus, puisqu'il n'obeit pas à ses ordonnances.





CHAPITRE V.

1. **Q**UICONQUE croit que JESUS est le CHRIST, est ne de Dieu; & quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui en a été engendré.

2. Nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, & que nous gardons ses commandemens;

3. parceque l'amour que nous avons pour Dieu, consiste à garder ses commandemens; & ses commandemens ne sont point penibles.

¶ Dim.  
de Quasi-  
modo.

4. Car † tous ceux qui sont nés de Dieu sont victorieux du monde, & cette victoire par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi.

1. Cor.  
15. 57.

5. Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que JESUS est le Fils de Dieu?

6. C'est ce même JESUS-CHRIST qui est venu avec l'eau & avec le sang; non seulement avec l'eau, mais avec

1. **O**MNIS qui credit, quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. Et omnis qui diligit eum qui genuit, diligit & eum qui natus est ex eo.

2. In hoc cognoscimus quoniam diligimus natos Dei, cum Deum diligamus, & mandata ejus faciamus.

3. Hæc est enim caritas Dei, ut mandata ejus custodiamus: & mandata ejus gravia non sunt.

4. Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum: & hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

5. Quis est, qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?

6. Hic est, qui venit per aquam & sanguinem, Jesus Christus: non in aqua solum, sed in aqua & sanguine.

Et Spiritus est, qui  
testificatur, quoniam  
Christus est veritas.

7. Quoniam tres  
sunt, qui testimonium  
dant in cælo: Pater,  
Verbum, & Spiritus  
sanctus: & hi tres u-  
num sunt.

8. Et tres sunt, qui  
testimonium dant in  
terra: Spiritus, & a-  
qua, & sanguis: & hi  
tres unum sunt.

9. Si testimonium ho-  
minum accipimus, testi-  
monium Dei majus est:  
quoniam hoc est testi-  
monium Dei, quod ma-  
jus est, quoniam testifi-  
catus est de Filio suo.

10. Qui credit in Fi-  
lium Dei, habet testi-  
monium Dei in se. Qui  
non credit Filio, men-  
dacem facit eum: quia  
non credit in testimo-  
nium quod testificatus  
est Deus de Filio suo.

l'eau & avec le sang. Et c'est  
l'Esprit qui rend témoignage,  
que JESUS-CHRIST est la  
vérité.

7. Car il y en a trois qui  
rendent témoignage // dans le  
ciel: Le Pere, le Verbe, & le  
Saint-Esprit; & ces trois sont  
une même chose.

8. Et il y en a trois qui ren-  
dent témoignage dans la ter-  
re //: L'esprit //, l'eau, & le  
sang; & ces trois sont une  
même chose //.

9. Si nous recevons le té-  
moignage des hommes, ce-  
lui de Dieu est plus grand:  
or c'est Dieu même qui a  
rendu ce grand témoignage  
en faveur de son Fils.

10. Celui qui croit au Fils *Joan. 31*  
de Dieu a dans soi-même le *36.*  
témoignage de Dieu ¶. Celui  
qui n'y croit pas, fait Dieu  
menteur, parcequ'il ne croit  
pas au témoignage que Dieu  
a rendu de son Fils.

¶. 6. *expl.* avec l'eau de son  
Baptême, & le sang de sa Passion.

¶. 7. *expl.* à sa divinité.

¶. 8. *expl.* à son humanité

*Ibid. expl.* Quelques-uns en-  
tendent par l'esprit, le cri que Jesus  
jeta étant sur la croix prêt d'ex-  
pirer, qui étoit une marque tout-  
ensemble de sa divinité & de son

humanité. D'autres l'expliquent  
de l'ame de JESUS-CHRIST hom-  
me, qu'il rendit sur la croix.  
Par l'eau & le sang, ou entend  
l'eau & le sang qui coulerent du  
côté de JESUS-CHRIST, preuves  
de la vérité de son humanité.

*Ibid. i. e.* attestent la même  
vérité.

11. Et ce témoignage est, que Dieu nous a donné la vie éternelle : & c'est en son Fils que se trouve cette vie.

12. Celui qui a le Fils //, a la vie : celui qui n'a point le Fils, n'a point la vie.

13. Je vous écris ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

14. Et ce qui nous donne de la confiance envers Dieu //, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons qui est conforme à sa volonté.

15. Car nous savons qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons // : & nous le savons, parceque nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites.

16. Si quelqu'un voit son frere commettre un peché qui ne va point à la mort //, qu'il

11. Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hæc vita in Filio ejus est.

12. Qui habet Filium, habet vitam : qui non habet Filium, vitam non habet.

13. Hæc scribo vobis : ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.

14. Et hæc est fiducia, quam habemus ad eum : Quia quodcumque petierimus secundum voluntatem ejus, audit nos.

15. Et scimus quia audit nos quidquid petierimus : scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.

16. Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat,

¶. 12. expl. en croyant en lui, en l'aimant, en lui obeïssant

¶. 14. entr. & c'est ce qui nous donne la confiance que nous avons que Dieu nous exauce, &c.

¶. 15. entr. Grec. & comme nous savons que Dieu nous exauce

dans tout ce que nous lui demandons, nous savons aussi que nous obtiendrons l'effet, &c. Dieu ne laisse pas d'exaucer, quoiqu'il differe de donner ce qu'on lui demande.

¶. 16. expl. Ce peché qui ne va pas à la mort, n'est pas seu-

& dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ut roget quis.

17. Omnis iniquitas, peccatum est : & est peccatum ad mortem.

18. Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat : sed generatio Dei conservat eum, & malignus non tangit eum.

19. Scimus quoniam ex Deo sumus : & mundus totus in maligno positus est.

20. Et scimus quoniam Filius Dei venit, & dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, & simus in vero Filio eius. Hic est verus Deus, & vita æterna.

prie ; & Dieu donnera la vie à ce pecheur, si son peché ne va point à la mort. Mais il y a un peché qui va à la mort ; & ce n'est pas pour ce peché-là que je dis que vous priez.

17. Toute iniquité est peché ; mais il y a un peché qui va à la mort //

18. Nous savons que quiconque est né de Dieu // ne peche point ; mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve pur, & le malin esprit ne lui touche point.

19. Nous savons que nous sommes de Dieu, & que tout le monde // est sous l'empire du malin.

20. Et nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connaissions le vrai Dieu, & que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu & la vie éternelle.

Luc. 24  
45.

lement un peché veniel, mais un peché mortel, qui se peut plus aisément remettre, comme ceux qui se commettent par ignorance, ou par infirmité. Celui qui va à la mort, est un peché accompagné d'endurcissement & de malice, comme ceux qui se font contre le Saint-Es-

prit, contre la vérité connue.

ψ. 17. Grec. qui ne va point à la mort.

ψ. 18. expl. par le Batême, & qui conserve la grace & la charité qu'il y a reçues.

ψ. 19. i. e. tous les hommes qui vivent selon les maximes du monde.

21. Mes petits-enfans, gardez-vous des idoles // Amen. 21. Filioli, custodite vos à simulacris. Amen.

¶ 21. Le venerable Bede croit que saint Jean entend ici par les *idoles*, l'heresie, l'avarice & les voluptés de la chair.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 10. *Quiconque croit que JESUS est le CHRIST, est né de Dieu &c.*

Saint Jean continue toujours à exhorter les fidèles à qui il écrivoit, d'entretenir la charité fraternelle, qui est inséparable de l'amour de Dieu; il établit premierement en quoi consiste la qualité d'enfant de Dieu, & de vrai fidelle regeneré par son Esprit, & dit que ce sont tous ceux qui croient d'une foi vive & agissante par la charité que JESUS est le CHRIST. Car quand notre Apôtre dit: *Quiconque croit*, il entend parler d'une foi telle qu'elle doit être, & non point telle qu'est celle de la plûpart de ceux qui font profession de croire. Qui pensez-vous, dit saint Augustin, que soit celui qui ne croit pas que JESUS est le CHRIST? C'est celui qui ne vit point comme il a commandé. Nous ne voyons, continue-t-il, autre chose que des gens qui disent: Je croi; mais la foi sans les œuvres ne sauve pas. Il faut donc pour être enfant de Dieu, croire que JESUS est le CHRIST, comme le croient les vrais Chrétiens, dont la vie répond à la creance, & non pas comme le croient les démons, dont un Apôtre nous apprend non seulement qu'ils croient, mais aussi qu'ils tremblent. Comment les démons pourroient-ils mieux exprimer



leur créance sur le sujet de JESUS-CHRIST, qu'en disant : Ne savons-nous pas que vous êtes le Fils de Dieu ? Saint Pierre ne s'est pas expliqué d'une autre manière, lorsque prenant la parole au nom de tous les autres disciples, il lui dit : *Vous êtes le CHRIST, le Fils du Dieu vivant.* Saint Pierre & les démons tiennent le même langage. Il est vrai que les paroles sont les mêmes, mais elles n'ont pas été dites dans le même esprit : car quand saint Pierre parloit de la sorte, il ne rendoit ce témoignage à JESUS-CHRIST, que dans la vûe de le suivre & de s'attacher à lui ; au-lieu que les démons le lui rendoient dans la vûe de l'engager à s'éloigner d'eux : cela paroît par ce qu'ils lui avoient dit avant que d'en venir à cette confession : *Qu'y a-t-il entre vous & nous ? Êtes-vous venu pour nous perdre ?*

Matth. 3: 12.

Matth. 16: 19.

Après avoir donc supposé que c'est la foi animée de la charité qui élève à la dignité d'enfant de Dieu, il exhorte ceux qui ont l'honneur d'être nés de Dieu, à aimer leurs freres qui sont nés de Dieu aussi-bien qu'eux, & les y porte par le motif de l'amour qu'ils ont pour Dieu même ; car s'ils aiment Dieu qui est leur Pere commun, ils doivent aussi aimer leurs freres qui sont les enfans du même Pere.

Mais ne faut-il aimer que ceux d'entre les hommes qui sont nés de Dieu, regenerés par son Esprit, & animés d'une foi agissante par la charité ? A Dieu ne plaise que nous ayons cette pensée. Tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu, & sont tous nos freres, quoiqu'il y en ait plusieurs d'entre eux qui n'ayent point de part à l'héritage du ciel.

*Vous êtes tous freres,* dit JESUS-CHRIST, *vous*

Matth. 23: 8: 94

*Mal. 1.* n'avez qu'un Père qui est dans le ciel. Est-ce, dit aussi le prophète Malachie, que nous n'avons pas tous le même Père ? Et le Sauveur dans la parabole du Samaritain, a bien fait voir que tous les hommes étoient renfermés sous le nom de prochain, qu'il faut aimer : ainsi il faut aimer tous les hommes, même nos ennemis, non parcequ'ils sont nos frères en JESUS-CHRIST, mais afin qu'ils le deviennent.

*in hunc locum.*

Saint Augustin avec d'autres Interpretes, explique non des fidelles, mais de JESUS-CHRIST même, ces paroles de saint Jean : *Quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui en a été engendré.* Celui, dit-il, qui a engendré, c'est Dieu le Père ; & celui qui en a été engendré, c'est Dieu le Fils. Et un peu plus bas il exclut même l'autre sens en ces termes : Il venoit de nous parler du Fils unique de Dieu, & non point des enfans de Dieu ; & de nous proposer JESUS-CHRIST seul, comme si nous devions l'avoir uniquement en vûe. Néanmoins il semble que la suite demande qu'on entende par *celui qui a été engendré de Dieu*, chaque Chrétien qui est né de Dieu ; car l'Apôtre nous donne une marque infallible, par laquelle nous connoissons si nous aimons véritablement nos frères : c'est, dit-il, lorsque nous aimons Dieu solidement, & que nous observons ses préceptes. Ces deux amours sont inséparables ; l'on ne peut aimer Dieu, sans aimer le prochain pour Dieu : c'est se former au-lieu de Dieu un fantôme pour l'objet de sa Religion, que de croire aimer Dieu sans aimer son prochain. De même aussi, l'amour du prochain sans l'amour de Dieu, ne peut-être qu'une molle & lâche complaisance pour excuser ses défauts, ou pour entrer dans ses passions.

Saint Augustin, suivant l'explication qu'il a donnée ci-dessus, donne à la charité trois objets, qu'on ne peut aimer l'un sans l'autre. Quiconque, dit-il, <sup>ibid</sup> aime les enfans de Dieu, aime le Fils de Dieu; & quiconque aime le Fils de Dieu, aime le Pere; & nul ne peut aimer le Pere, qu'il n'aime le Fils; comme nul ne peut aimer le Fils unique, qu'il n'aime les enfans de Dieu qui sont ses membres, & qui doivent être considérés comme ne faisant qu'un seul Fils de Dieu avec ce divin Chef. Ainsi ce triple amour, ou pour mieux dire, ces trois mouvemens d'un même amour sont inséparables. Choisissez, dit-il, lequel vous voudrez des trois, il faut nécessairement que les deux autres s'y trouvent.

L'Apôtre qui nous dit que *nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu*, ajoute ces mots, *& que nous gardons ses commandemens*; parceque l'amour que nous avons pour Dieu, consiste à garder ses commandemens. *Celui qui a reçu mes commandemens, & qui les garde, est celui-là qui m'aime*, dit JESUS-CHRIST <sup>Joan. 14. 21.</sup> à ses disciples. L'observation des commandemens de Dieu renferme ces deux amours, de Dieu & du prochain. Le Seigneur a tout renfermé dans ces deux commandemens, pour ne nous mettre pas dans la nécessité, dit saint Augustin, de rechercher tout ce que nous devons faire dans un grand nombre de volumes qui contiennent les instructions qu'il nous a données, & fait donner par ses Apôtres & les hommes apostoliques: & toute cette épître ne parle d'autre chose que de ces deux commandemens, c'est-à-dire, de l'amour de Dieu & de celui de nos freres.

Mais de peur que ceux qui se porteroient à aimer <sup>v. 14.</sup>

Dieu ne se rebutassent de la condition qui y est attachée, de garder ses commandemens, il ajoute pour les consoler, que les *commandemens de Dieu ne sont point penibles*; imitant en toutes choses JESUS-CHRIST son Maître, qui dit d'un côté, que *celui qui l'aime garde ses commandemens*, & de l'autre, que *son joug est leger & doux*. Cependant plusieurs gemissent en ce monde sur la difficulté qu'il y a à accomplir la loi de Dieu. En effet, peut-on dire qu'il soit aisé de supporter tout ce que Dieu commande de rude & de penible; la disette, les persecutions, les outrages, les mauvais traitemens, les tourmens, & la mort même, comme saint Jean le dit ci-dessus, *que nous devons donner notre vie pour nos freres*? Est-il facile de renoncer à tout ce que l'on aime, & à tout ce que l'on possède, & même à tous ses desirs, & à sa propre volonté? C'est néanmoins ce que Dieu nous commande dans son Evangile: *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple*. C'est pour cela qu'il exhorte à faire effort pour entrer par la porte étroite, protestant que le chemin qui nous mène au salut est étroit, & que plusieurs chercheront les moyens d'y entrer, & ne le pourront.

Pour accorder cette contradiction apparente, il faut considerer les commandemens de Dieu en eux-mêmes, ou par rapport aux sujets qui les doivent observer. Y a-t-il rien en soi de moins penible & de plus agreable que d'aimer, & d'aimer ce qui est souverainement aimable, comme est Dieu? Y a-t-il rien de plus raisonnable & de plus conforme à l'inclination de l'homme, que d'aimer son semblable? C'est, dit le Sage, ce que chaque animal fait naturellement. Mais si l'on considere

Joc. 14.

Math.  
II. 30.

eb. 3. 16.

Luc. 14.

Math.  
7. 14.Luc. 13.  
24.

les commandemens de Dieu par rapport à ceux qui les doivent pratiquer, & à la violence qu'il se faut faire pour cela, il est sans doute qu'ils sont très-difficiles & insupportables à ceux qui suivent les inclinations de la nature corrompue, & qui sont attachés aux creatures : mais ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, & par les mouvemens de la sainte grace, trouvent les commandemens de Dieu aisés à pratiquer ; car quoiqu'il y ait de la peine à s'en acquitter, néanmoins cette peine devient douce, parceque la charité la fait aimer. Ainsi les commandemens de Dieu sont faciles aux justes, qui ont dans le cœur un amour qui rend léger tout ce qui paroît pesant, & rend doux & agreable tout ce qui paroît fâcheux & amer.

Les hommes sont donc bien injustes de se plaindre, comme ils font souvent, de la peine qu'il y a à obeir à la loi de Dieu, pendant qu'ils obeissent en esclaves & sans murmurer à leurs passions, qui leur ordonnent des choses aussi difficiles & aussi dures, que celles que Dieu nous ordonne sont douces, justes & raisonnables. L'avarice commande-t-elle à l'avare de s'exposer à toutes sortes de peines, de contre-temps, de traverses, & de tribulations ? L'avare lui obeit. Il en est de même de l'ambition & de l'amour des plaisirs ; il n'y a rien de fâcheux & de penible que ces tyrans des ames ne fassent entreprendre & supporter.

Qu'il est donc bien plus avantageux d'être possédé d'un amour qui nous fait mépriser tous ces faux biens que Dieu nous défend d'aimer, & qui nous les fait mépriser sans peine, parceque nous en attendons d'autres qui sont éternels & tout divins !

L'Apôtre fait voir ensuite, que bien loin que les commandemens de Dieu soient difficiles & pénibles aux justes & aux enfans de Dieu, il montre au contraire, que cette qualité d'enfant de Dieu les rend tout-puissans pour surmonter toutes les difficultés & toutes les oppositions qui pourroient les empêcher de faire la volonté de Dieu; c'est ce qu'il appelle *vaincre le monde*. Il faut pour cela surmonter une infinité d'obstacles qui nous viennent de la part de nos ennemis, qui sont le démon, les hommes & nous-mêmes. Le démon qui connoît nos foiblesses & nos passions, est continuellement appliqué à nous tendre des pièges pour nous faire tomber, & emploie tout ce que les creatures ont de beau & d'agréable pour nous séduire : il faut découvrir ces embûches pour les éviter, & résister aux attraits dont il se sert pour nous engager dans les vices dont il nous cache la laideur.

Les hommes nous sollicitent au péché en bien des manières, mais sur-tout par le mouvement de deux passions contraires, par les caresses & les menaces ; tantôt ils nous flattent par l'espérance des biens qu'ils nous promettent ; & tantôt ils nous épouvantent par la crainte des maux dont ils nous menacent, pour nous engager dans le mal. Tantôt ils tâchent de nous séduire par leurs raisonnemens, en nous représentant le mal sous l'apparence du bien ; & ce qui est injuste, sous l'apparence de la droiture & de l'équité.

Enfin nous avons à combattre contre nous-mêmes, & à reprimer la colere, la haine, l'impatience, & les autres passions qui nous attaquent, avec une foule innombrable de mauvais desirs qui nous portent à consentir au péché. De venir à bout de

tous ces differens perils, c'est ce que l'Apôtre appelle *vaincre le monde*; ce qui ne se peut faire sans un puissant secours de la grace de Dieu, comme saint Augustin le marque en ces termes: *Magnâ gratiâ opus est, ut cum omnibus terroribus, erroribus, amoribus vincatur hic mundus.*

En effet, si nous considerons la force de ces ennemis, & notre propre foiblesse, il y auroit sujet de nous desesperer, si Dieu ne nous donnoit un secours qui est au-dessus de leurs forces, quelques grandes qu'elles soient: ce secours est l'assistance du Saint-Esprit, qui nous rend enfans de Dieu, & qui nous fait surmonter toutes les tentations qui nous viennent de cette triple convoitise, qui comprend tous les vices qui sont dans le monde. Si le monde est un fort armé qui s'est enrichi de dépouilles, le Saint-Esprit qui habite dans ceux qui sont nés de Dieu, est ce *plus fort* dont parle l'Evangile, qui entre dans sa maison, & lui ravit ceux qu'il tenoit enchainés. C'est l'Esprit de JESUS-CHRIST même, qui parlant à ses disciples pour les soutenir & les consoler dans leurs tentations & leurs peines, leur dit: *Vous aurez des afflictions dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

Mais lorsque l'Apôtre nous dit, que *tous ceux qui sont nés de Dieu sont victorieux du monde*, il ne nous promet pas que quand l'Esprit de Dieu a une fois pris possession de nos cœurs, il n'y ait plus rien à craindre pour nous. Il est vrai que le Saint-Esprit en nous communiquant la naissance spirituelle, nous fait surmonter le monde: mais le démon qui est chassé de notre cœur, fait tous ses efforts pour y rentrer, & y faire entrer avec lui l'amour du monde & de toutes ses convoitises. C'est-

1. Thess.  
5. 19.  
Eph. 4.  
40.

là le sujet de ces exhortations de saint Paul : *Gardez-vous bien d'éteindre le Saint-Esprit : Prenez garde de ne pas contrister le saint Esprit de Dieu.* Ainsi le saint Apôtre veut dire seulement, que le Saint-Esprit qui nous rend enfans de Dieu, n'entre dans les cœurs que pour leur faire surmonter le monde, & que la victoire qu'on remporte sur le monde est la marque qu'on l'a reçu : mais il ne veut pas dire que dès-lors qu'on a reçu le Saint-Esprit on vaincra toujours le monde, parceque nous pouvons perdre ce premier trésor.

Nous connoissons que nous sommes enfans de Dieu, & que nous sommes regenerés par son Esprit, en ce que l'amour du monde ne regne plus dans nous, & que nous l'avons vaincu ; mais cette victoire ne s'obtient que par la foi en JESUS-CHRIST. Cette excellente vertu qui découvre les biens invisibles & éternels qui sont promis aux enfans de Dieu, nous les fait préférer aux biens visibles & passagers de ce monde, & nous encourage à tout souffrir pour les obtenir. Il n'est pas concevable combien grande est la force que la foi nous donne pour résister aux ennemis de notre salut, quelques foibles que nous soyons ; elle nous rend intrépides & invincibles par l'union que nous avons avec JESUS-CHRIST, comme étant les membres de son corps ; & nous fait souvenir en toutes nos tentations & en tous nos combats, que ce n'est pas nous, mais JESUS-CHRIST en nous, & toute la puissance du Pere qui combat pour nous. Le démon rugit, dit saint Pierre, ne pouvant supporter la foiblesse qu'il sent contre les armes que la foi de JESUS-CHRIST rend si puissantes & si courageuses contre lui. Nous serions sans doute inca-

1. Pet.  
5. 8.



ables de nous soutenir contre un si puissant ennemi, si nous n'étions armés d'une foi vive, comme d'un bouclier impenetrable; & l'effet de cette foi qui opere par la charité, est de nous donner la force d'aimer des biens que le monde ne connoît pas, & de les préférer à ceux que le monde estime.

Mais de qui tirons-nous ce puissant secours, & par qui remportons-nous cette victoire? Cette même foi nous apprend que c'est par JESUS-CHRIST notre médiateur; c'est pourquoi saint Jean ajoûte: *Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que JESUS est le Fils de Dieu?* pour nous marquer que c'est lui seul qui nous peut procurer la grace de vaincre le monde. Car pour obtenir cette victoire, il faut avoir recours à lui comme à notre libérateur, & notre médiateur auprès de Dieu; & pour cela il faut *le croire Fils de Dieu*. Car pour être capable de reconcilier & de réunir les hommes avec Dieu, il falloit qu'il fût en même-temps Fils de Dieu & Fils-de-l'homme, Dieu-homme: car, comme dit saint Augustin, l'humanité divine, & la divinité humaine de JESUS-CHRIST devoit être médiatrice entre la divinité seule, & l'humanité seule. *August. ser. de ovibus, c. 120.*

L'Apôtre fait voir l'excellence de la mission de JESUS-CHRIST par des marques authentiques, & prouve qu'il est vraiment le Messie envoyé de Dieu, le Sauveur & le Redempteur du monde, dont la venue avoit été prédite par les Prophetes, afin qu'il rachetât le monde par le prix de son sang, & qu'il le purifiât par les eaux du Batême: *C'est, dit-il, ce même JESUS-CHRIST qui est venu avec l'eau & avec le sang.* Il est venu avec l'eau du Bat.

tême qu'il a établi, & qui étoit marqué par l'eau qui a coulé de son côté dans la passion. Il distingue le Batême de JESUS-CHRIST du Batême de saint Jean-Baptiste, qui n'est venu batiser qu'avec l'eau qui ne pouvoit pas sanctifier les ames & les laver de leurs taches; mais JESUS-CHRIST est venu avec une eau, à laquelle il a donné la vertu de purifier les souillures des ames, par l'efficacité du sang qu'il a répandu sur la croix, par le moyen duquel il donne la vie aux ames, non seulement dans le Batême, mais aussi dans les autres Sacramens. Car il est venu pour être la victime qui devoit expier tous les crimes; & son saint Précurseur l'a assez marqué quand il a dit de lui: *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui a ôté le peché du monde.*

*Jean. 1.  
29.*

D'autres croient que ces paroles de saint Jean marquent l'eau & le sang qui sortirent du côté de JESUS-CHRIST après la mort, qui nous font connoître qu'il avoit un corps composé des mêmes élémens & des mêmes humeurs que les nôtres, pour détruire l'erreur de Basilides qui disoit, que JESUS-CHRIST n'avoit pas pris une véritable chair.

Saint Jean ajoute encore un témoignage plus incontestable de ce qu'il a avancé que JESUS-CHRIST est Fils de Dieu & Sauveur du monde: c'est celui du Saint-Esprit même, qui étant descendu sur les Apôtres le jour de la Pentecôte en langues de feu, les remplit de telle sorte, qu'en parlant en diverses langues des merveilles de Dieu, ils publioient par-tout que JESUS-CHRIST étoit la vérité même, vraiment Fils de Dieu, vrai homme & vrai Dieu: c'est ce que le Saint-Esprit

à encore fait voir par les dons spirituels qu'il a répandus sur les fidèles qui ont reçu la foi de JESUS-CHRIST. Le Sauveur lui-même avoit prédit que le Saint-Esprit lui rendroit ces témoignages :

*Lors, dit-il, que cet Esprit de vérité sera venu, il rendra témoignage de moi; c'est lui qui me glorifiera: & saint Pierre plein de cet Esprit saint confirme la même chose: Nous sommes, dit-il, les témoins de ce que nous vous disons, & le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi avec nous.* Le texte original est un peu différent; en voici le sens: *C'est l'Esprit qui rend témoignage, que JESUS-CHRIST est Fils de Dieu.* Or il faut recevoir ce témoignage avec grand respect, parceque l'Esprit est la vérité, incapable de tromper & de se tromper.

Notre saint Apôtre voulant prouver que c'est par la foi au Fils de Dieu que le monde est vaincu, prend des témoins dans le ciel & sur la terre pour prouver sa divinité & la vérité de son Incarnation. Pour témoins de sa divinité dans le ciel, il a le *Pere, le Verbe, & le Saint-Esprit*, qui subsistent en unité d'essence dans la distinction des Personnes. Le Pere a témoigné trois fois par une voix sensible qui venoit du ciel, que JESUS-CHRIST étoit son Fils. Premièrement, lorsqu'il fut baptesé sur le Jourdain, *on entendit cette voix du ciel: C'est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.* 2. Sur le mont de Tabor dans sa transfiguration, le Pere fit encore entendre les mêmes paroles par une voix qui sortit d'une nue lumineuse. 3. Dans le temple, après que ce divin JESUS fut entré triomphant dans Jerusalem, il dit à son Pere: *Mon Pere, glorifiez votre nom; au même-temps on en-*

Joan. 15.  
26.  
16. 14.

v. 7.

Matth.  
3. 37.

Matth.  
17. 5.

*Joan. 12. 18.* tendit une voix du ciel, qui dit : *Je l'ai déjà glorifié, & je le glorifierai encore.*

*Joan. 5. 36. 37. c. 8. 18. 54. c. 10. 29. 37. 38. & ailleurs.* Outre cela JESUS-CHRIST lui-même a déclaré en plusieurs endroits, que les œuvres merveilleuses qu'il faisoit étoient des témoignages que son Pere lui rendoit : *Les œuvres que mon Pere m'a donné pouvoir de faire, les œuvres, dis-je, que je fais rendent témoignage pour moi, que c'est le Pere qui m'a envoyé. Et mon Pere qui m'a envoyé a rendu lui-même témoignage de moi.*

*Joan. 5. 17. & suiv. v. 36. & suiv. c. 8. c. 10. c. 11. c. 13. c. 14.* Le même Verbe Fils unique de Dieu a aussi rendu témoignage de son Incarnation & de sa mission, par ses discours, & par les miracles qu'il a faits pour en donner des preuves : *Je rends, dit-il, témoignage à moi-même, & mon Pere qui m'a envoyé me rend aussi témoignage.* Et pour ne point parler de tous ceux qu'il s'est rendu à lui-même dans ces endroits de son Evangile, qui sont ici marqués, il en a rendu un bien exprès & bien remarquable, lorsque le Grand-Prêtre l'ayant conjuré de dire s'il étoit le CHRIST Fils de Dieu, il répondit, qu'il l'étoit, & qu'ils le verroient venir en qualité de Juge de tous les hommes, assis à la droite de la majesté de Dieu. *Matth. 26. 64.*

*Matth. 3. 16. Act. 2.* Le Saint-Esprit a aussi rendu témoignage à la divinité de JESUS-CHRIST & à sa qualité de Sauveur du monde, lorsqu'à son Batême il descendit sur lui en forme de colombe, & que le jour de la Pentecôte il descendit en forme de langues de feu sur les Apôtres, comme nous avons dit cy-dessus.

*v. 8.* Les témoins qui ont rendu témoignage à l'humanité de JESUS-CHRIST sur la terre, sont *l'esprit, l'eau & le sang.* Le médiateur entre Dieu & les hommes devoit être Dieu & homme ; nous

avons vû qu'il étoit véritablement Dieu, par le témoignage des trois Personnes de la sainte Trinité: il a prouvé aussi qu'il étoit véritablement homme, par l'esprit qu'il a remis entre les mains de Dieu son Pere en expirant sur la croix; l'eau qu'il versa de ses yeux par ses larmes, & de son côté percé après sa mort, a rendu une preuve indubitable de son humanité; enfin le sang qu'il répandit dans sa circoncision, & sur-tout à la croix, ont prouvé invinciblement qu'il étoit homme comme nous, composé des quatre humeurs qui nous font vivre. Ces trois témoins joints ensemble rendent un témoignage indubitable de son humanité sainte, & portent en l'unité de leur preuve quelque image de cette unité adorable des Personnes divines; avec cette différence, que les Personnes divines sont une même chose essentiellement & par leur propre nature; mais ces trois choses ne sont ici unies que par le rapport qu'elles ont à la sainte humanité du Sauveur à laquelle ils rendent témoignage: c'est pourquoy le Grec porte, *in unum sunt*, ont rapport à une chose, & s'accordent ensemble pour rendre ce témoignage: *Unum sunt concordia quadam restandi*, dit saint Augustin.

Luc. 23<sup>o</sup>  
46.

August.  
lib. 3.  
contra  
Maxim.  
c. 22.

On peut ici remarquer, que les paroles du verset 7. qui sont si expressees pour prouver la trinité des Personnes divines, ne se trouvent point dans plusieurs exemplaires, & ne sont point dans plusieurs Peres Grecs & Latins; néanmoins elles se trouvoient du temps de saint Jérôme, comme il le témoigne lui-même, dans les anciens exemplaires Grecs, & se plaint seulement qu'elles n'étoient point dans les exemplaires Latins donnés par des Interpretes infidelles. Il marque par là des Auteurs

infectés de l'Arianisme : ainsi l'on croit, ou que les Ariens avoient effacé la première partie de ce verset dans la plupart des exemplaires Grecs, ou que les copistes l'avoient omis par negligence, parceque ces deux versets ont le même tour, & s'expriment presque en mêmes termes ; ce qui est arrivé en plusieurs autres rencontres, tant dans les Auteurs sacrés, que dans les profanes.

v. 9.

Rom. 3.

4.

L'Apôtre compare le témoignage des hommes avec ce témoignage de Dieu, qui est sans comparaison plus grand & plus assuré que celui des hommes : *Car, comme dit saint Paul, Dieu est fidelle, & tout homme est menteur.* Si donc nous croyons les hommes quand ils rendent témoignage de quelque chose, combien plus devons-nous déferer à Dieu, & à Dieu en ses trois Personnes, qui toutes ont rendu témoignage à JESUS-CHRIST, qu'il étoit Dieu & homme ? Mais il falloit sur-tout recevoir avec un profond respect le grand témoignage que Dieu le Pere a rendu à son Fils dans son Batême & dans sa transfiguration ; & Dieu vengera terriblement le mépris que les impies oseront en faire.

v. 10. jusqu'au 13. *Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans soi-même le témoignage de Dieu, &c.*

Notre saint Apôtre recommande incessamment la foi en JESUS-CHRIST, en quoi consiste toute la Religion : car il s'agit de la foi qui opere par la charité, & par laquelle on croit que JESUS-CHRIST Fils unique de Dieu est vrai Dieu & vrai homme, médiateur entre Dieu & les hommes, & Sauveur du monde. Il s'étoit élevé de son temps même plusieurs fortes d'heresies contre ces verités capitales ; ainsi il ne se lasse point d'exhorter à la vraie creance de

ces myſteres. Il ſe ſert ici d'un motif qui doit bien nous porter à recevoir & conſerver cette foi en JESUS-CHRIST : C'eſt , dit-il, que *celui qui croit au Fils de Dieu* , de la maniere que nous venons de le dire, *a dans ſoi-même le témoignage de Dieu*. N'eſt-ce pas une grace ſinguliere que Dieu nous fait, de nous éclairer de cette lumière divine qui nous fait porter le même jugement que lui ſur tous les myſteres qui regardent ſon Fils bien-aimé, & qui nous fait entrer dans les mêmes ſentimens que lui ſur ce ſujet ? Et celui qui reçoit avec le reſpect & la docilité qu'il doit le témoignage que Dieu rend à ſon Fils, l'honore & le glorifie par la foi qu'il y ajoute ; au-lieu que celui qui n'y déſere pas, & qui veut croire que JESUS-CHRIST n'eſt pas égal à ſon Pere, ou qu'il n'eſt pas vrai homme, il fait à Dieu le plus grand outrage qu'on puiſſe ſ'imaginer, en accusant de menſonge le témoignage qu'il rend en faveur de JESUS-CHRIST : car nier qu'il ſoit Dieu & homme, c'eſt dire que Dieu qui eſt la vérité même, eſt menteur de l'avoir déclaré tel.

Ce témoignage que l'homme a dans ſoi-même v. 123 par la foi, ne conſiſte pas ſeulement à croire que JESUS eſt Dieu & homme ; mais auſſi à croire & à poſſeder déjà par l'eſperance la vie éternelle que le Pere nous a donnée en nous donnant ſon Fils. C'eſt vouloir ſe perdre & renoncer à la vie éternelle, que de rejeter par ſon incredulité les moyens par leſquels Dieu nous la veut communiquer ; c'eſt par ſon Fils, en qui elle reſide comme dans ſa ſource, car il en eſt l'auteur entant que Dieu, & il nous l'a méritée entant qu'homme. Saint Jean dit la même choſe en pluſieurs endroits de ſon Evan-

Jean. 1.  
4. 3. 18.

gile ; que c'est dans lui qu'est la vie ; que celui qui croit en lui n'est pas condamné ; mais celui qui ne croit pas est déjà condamné , parcequ'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu. Saint Jean-Baptiste declare aussi la même verité : Celui , dit-il , qui croit au Fils , a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au Fils , ne verra point la vie , mais la colere de Dieu demeure sur lui. Il est clair par ces passages & par plusieurs autres semblables , qu'on ne peut être sauvé sans JESUS-CHRIST , & sans croire en lui comme au médiateur , & qu'il n'y a point de salut par aucun autre.

Act. 4.  
12.

v. 12.

Ainsi celui qui le possède & le conserve par une foi vive & affectueuse , possède déjà la vie éternelle ; elle commence ici par la grace , mais elle sera consommée dans la gloire. Si néanmoins nous avons soin de perseverer dans la foi de JESUS-CHRIST , nous sommes aussi assurés de la jouissance de cette vie immortelle , que si nous la possédions déjà ; puisqu'il nous a donné son Fils pour nous la meriter , & pour arrhes son Esprit saint , & nous l'a promise d'ailleurs avec toutes les assurances qu'il pouvoit nous donner : car , comme dit le grand Apôtre saint Paul , Dieu voulant faire voir avec plus de certitude aux heritiers de la promesse , la fermeté immuable de sa résolution , a ajouté le serment à sa parole ; afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables , par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe , nous ayons une puissante consolation , nous qui avons mis notre refuge dans la recherche & l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'esperance , laquelle sert à notre ame comme d'une ancre ferme & assurée. Mais toute cette certitude n'est appuyée que sur le fondement

Hebr. 6.  
17. 18.



de la foi en JESUS-CHRIST : tout manque pour celui à qui elle manque, & est déchu de cette vie qui nous fait membres de JESUS-CHRIST, qui a, comme le Pere, la vie en lui-même.

Joan. 54

v. 13. jusqu'à la fin. *Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, &c.*

26.

Saint Jean dans le reste de ce chapitre rapporte trois grands avantages que les fidèles tirent de cette foi vive qu'il a tant recommandée : Le premier, c'est qu'elle leur procure la vie éternelle & les met dans un état de salut, qui les conduit au véritable bonheur : Le second, c'est la confiance qu'elle nous donne d'obtenir de Dieu tout ce que nous lui demanderons : Le troisième, c'est l'éloignement du péché, & pour ainsi dire, une impeccabilité morale.

Le premier avantage est grand, de savoir qu'il ne faut point chercher ailleurs la vie éternelle qu'en JESUS-CHRIST, & que celui qui croit en lui d'une foi agissante par la charité, jouit déjà de ce bonheur en cette vie par la grace de l'adoption divine qui donne le droit à la vie éternelle, & qui en met le principe & le germe dans notre cœur, & en est le commencement, comme la gloire en est la consommation.

Le saint Apôtre dit qu'il n'a écrit cette épître aux fidèles que pour leur faire connoître cette vérité capitale de notre Religion, afin qu'ils ayent la consolation de connoître que c'est par JESUS-CHRIST qu'ils arriveront à la vie éternelle ; ç'a été aussi le principal dessein qui lui a fait écrire dans son Evangile les actions merveilleuses de JESUS-CHRIST, comme il le dit en le finissant : *Elles sont écrites, Joan. 20* dit-il, *afin que vous croyez que JESUS est Fils de Dieu, & qu'en croyant vous ayez la vie en*

Joan. 20

31.

*son nom.* Le texte Grec porte, que l'Apôtre a écrit cette épître aux fidèles déjà instruits, pour les exhorter à demeurer fermes dans leur foi, & à se confirmer de plus en plus dans cette croyance si nécessaire & si avantageuse.

Quelle estime ne devons-nous donc point faire de notre foi, & que devons-nous estimer en comparaison d'un si excellent trésor? Nous devons conclure de là que ceux qui ne croient pas, ou qui ne vivent pas d'une manière conforme à leur créance, sont dans un état très-déplorable.

v. 14. Le second avantage que la foi nous procure, c'est la confiance que Dieu nous donne dès cette vie auprès de lui par son Fils, parcequ'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons. L'on estime dans le monde ceux qui ont de l'accès auprès des Princes, pour en pouvoir obtenir tout ce qu'ils leur demandent; mais que peuvent-ils en obtenir qui ne soit ordinairement préjudiciable à leur salut?

Qu'il est bien plus avantageux d'être dans les bonnes-graces de Dieu même, pour avoir la protection contre tous les dangers dont nous sommes affligés, & contre toutes les attaques des ennemis de notre salut! Si nous sommes ses enfans, nous pouvons user à son égard de la liberté que les enfans bien-nés ont auprès de leurs peres; & c'est principalement dans la priere qu'on témoigne cette confiance. Si nous l'avons, nous sommes assurés qu'il nous exaucera, si nous ne lui demandons que ce qui est selon la loi & pour sa gloire, en accomplissant la condition qu'il a établie d'aimer nos ennemis. Et ce qui augmente encore cette confiance dans les ames saintes, c'est qu'elles ont l'expérience de la bonté avec laquelle Dieu leur accorde leurs

demandes. Les faveurs qu'elles en ont reçues leur sont comme un gage assuré de celles qu'elles en peuvent recevoir à l'avenir. Entre les qualités que saint Gregoire demande dans un Prêtre chargé de la conduite des ames, il veut qu'il ait appris à pouvoir obtenir de Dieu ce qu'il lui demande dans la priere, par l'usage & l'experience qu'il a des graces qu'il en a déjà reçues. *Qui orationis usu & experientia jam didicit, quod obtinere à Domino quæ poposcerit, possit.* Nous avons des exemples de cette humble confiance dans les Saints de tous les siècles. Voyez Genes. 28. 23. & suiv.

Gregor.  
in Pastoral.

Mais si Dieu exauce infailliblement les fidelles qui prient pour eux-mêmes avec toutes les conditions requises pour rendre la priere agreable à Dieu, il n'exauce pas toujours celles qui se font pour les autres, parcequ'il peut y avoir de leur part quelque empêchement qui s'y oppose. Cela n'empêche pas que nous ne devions prier pour les autres tels qu'ils soient; c'est pourquoy saint Jean exhorte ici à prier pour ceux qui sont en peché, avec assurance d'en obtenir le pardon: mais il ajoute, que cela ne se doit pas entendre du peché qui est à la mort.

Les Interpretes expliquent diversément ce passage, mais la plupart conviennent qu'il le faut entendre du peché dont on ne fait point de penitence: *Hoc solum est peccatum ad mortem, quod ad penitentiam non respicit*, dit saint Jerôme: tout peché est remissible à celui qui se propose de le quitter; & quoique le peché pour lequel l'Apôtre exhorte de prier soit mortel, il n'est pas néanmoins à la mort, parceque celui qui l'a commis veut bien en faire penitence. JESUS-CHRIST parlant de la maladie de Lazare, dit qu'elle n'alloit point à la

in c. 14.  
Jerem.

Joan. 11.  
4,

mort, quoiqu'il en mourût, parcequ'il le devoit ressusciter : ainsi le peché qu'un homme commet plutôt par foiblesse que par malice, & dans lequel il ne veut point perseverer par une obstination criminelle, peut se remettre par les prieres des justes ; les œuvres de penitence qu'il fait pour quitter son peché, sont des commencemens de vie, qui font voir que la mort même du peché ne va pas à la mort : c'est pourquoy saint Jean exhorte tous les Chrétiens à prier pour ce peché. Mais pour un peché d'habitude qu'on ne veut point quitter, l'Apôtre ne défend pas qu'on s'adresse à Dieu pour en avoir le pardon, mais il n'y exhorte pas, & ne promet pas à tous d'en obtenir la grace, cela étant réservé aux personnes élevées en sainteté, qui peuvent comme Moïse s'opposer à Dieu, & l'obliger d'en accorder la remission : *Non quisvis de populo, dit saint Ambroise, sed vi eximia sanctitatis pro tali orare debet.* Il ne s'ensuit pas toutefois que l'on ne soit obligé de prier pour les pecheurs endurcis ; mais ce doit être seulement pour satisfaire au précepte de la charité, & non pas avec la confiance que peuvent prendre certaines ames qui traitent familièrement avec Dieu.

à v. de  
penit.  
6. 9.

v. 17.

Car quoique toute action injuste, & toute desobeissance à la loi de Dieu soit peché, tout peché néanmoins n'est pas mortel de la même manière, il y en a un qui va à la mort, & qui semble irremissible, d'où il s'ensuit qu'il y en a aussi qui ne vont pas à la mort, comme porte le Grec ; & pour obtenir la remission de cette sorte de peché qui va à la mort, il faut une charité non commune & des merites extraordinaires. En effet, qui est-ce qui pourroit se promettre d'obtenir le par-

don de celui qui n'en veut point, qui se plaît dans son péché & qui aime la mort? Tels sont ceux qui refusent de pardonner à leur frere l'injure qu'il leur a faite, ces personnes ne se convertissent point: ils n'ont l'esprit possédé que du tort qu'on leur a fait, & gardent contre leur frere une colere secrette, ils s'en nourrissent, bien loin de penser à la bannir afin de se convertir. Evitons ce péché, & prions pour ceux qui y sont engagés.

Notre saint Apôtre rapporte ensuite le troisieme v. 18.  
 avantage que nous recevons de notre foi, ou de cette nouvelle naissance par laquelle nous sommes regenerés en J E S U S - C H R I S T par la foi & par la grace sanctifiante, c'est d'être préservés du péché, non seulement de celui qui va à la mort, & que l'on commet par une malice affectée; mais encore de tout autre péché mortel qui se commet par ignorance ou par foiblesse, & dont on revient plus aisément: car saint Jean ne prétend pas ici que celui qui a reçu dans le Batême la grace justifiante, soit exempt des péchés legers qu'on appelle veniels, il se contrediroit lui-même; mais il veut dire seulement que celui qui est devenu enfant de Dieu par la grace de son Batême, ayant reçu la foi & la charité qui le font agir pour Dieu, n'a garde de se porter au péché: un enfant de Dieu ne peut se résoudre de déplaire à son Pere celeste.

Et comme les infidelles, & ceux que le diable 1. Tim.  
*tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît*, ne sont 2. 26.  
 capables dans cet état que de pecher par l'aveuglement de leur esprit & la corruption de leur cœur; de même aussi ceux qui sont regenerés par l'esprit d'adoption qui les anime & les fait agir, tant qu'ils sont en cette disposition sont en état de ne plus pe-

cher. La foi qu'un tel homme a reçue l'éclaire & lui enseigne l'usage qu'il doit faire des creatures; la charité qui l'enflamme l'attache continuellement au service de Dieu; la grace qui le fortifie le défend contre les attaques du malin esprit qui n'oseroit attaquer ceux que leur innocence, & le Saint-Esprit qui en est jaloux, rendent terribles à cet infame tyran. Voyez ce qu'on a dit sur ce sujet, ch. 3. 6. 9.

Le saint Apôtre finit son épître par deux maximes importantes qu'il avance avec une autorité toute apostolique, & qui suivent de cette nouvelle naissance qui nous fait enfans de Dieu: La première, c'est que tous les hommes sont dans deux états fort differens; les uns appartiennent à Dieu, les autres au diable: *Aut Dei sumus, aut diaboli, nihil medium,* dit saint Augustin. Tous les vrais fidelles étant nés de Dieu, appartiennent au regne de la grace, & par conséquent sont assurés contre le peché & les surprises du démon, tant qu'ils ont le soin de conserver dans eux-mêmes cette semence d'incorruption & cette filiation divine; au-lieu que tous les autres hommes attachés au monde & à ses convoitises, sont sous l'empire du diable: ainsi hors les bons Chrétiens, tout le reste du monde engagé dans ses pieges gemit sous le joug de la tyrannie.

Souvenons-nous donc que nous sommes les enfans de Dieu, & que nous ne sommes plus du monde; témoignons-le par la sainteté de notre vie, qui nous sépare de la corruption de tous les gens du monde qui n'est que malignité. Nous y serions plongés nous-mêmes, & nous serions emportés par ce torrent, si Dieu ne nous soutenoit.

La seconde verité que saint Jean veut laisser dans l'esprit & dans le cœur des fidelles à qui il écrit, c'est

que lorsque tout le monde étoit plongé dans les tenebres de l'infidélité & dans l'ignorance du vrai Dieu, le Fils de Dieu est venu au monde pour éclairer les hommes & leur donner la connoissance du Createur, souverain maître & Seigneur de toutes choses, & pour nous faire entrer en société avec ce vrai Dieu, comme membres de son vrai Fils, & comme enfans & héritiers de Dieu, & cohéritiers de JESUS-CHRIST qui est vrai Dieu comme son Pere. C'est-là l'abregé de toute la Religion, & la source de toutes les graces.

Car le saint Apôtre représente les deux principaux effets de la venue de JESUS-CHRIST, & de la liberté qu'il est venu apporter aux hommes; le premier, c'est la vraie foi qui est cette *intelligence par laquelle nous connoissons le seul vrai Dieu*, à l'exclusion de toutes les fausses divinités que l'on reconnoissoit dans le paganisme; le second, c'est l'union avec JESUS-CHRIST même comme étant incorporés en lui par la grace justifiante que nous avons reçue dans le Batême. Nous voyons encore ici les deux principaux mysteres de la foi chrétienne; sçavoir, la consubstantialité du Verbe avec le Pere, & sa divinité, par ces paroles, *c'est lui qui est le vrai Dieu; & la vie éternelle*; & son Incarnation, en disant, *que le Fils de Dieu est venu*. Il semble que saint Jean ait voulu expliquer ce que le Sauveur dit à son Pere en présence de ses Apôtres, comme il le rapporte lui-même dans son Evangile: *La vie éternelle* ch. 17. *consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, & JESUS-CHRIST que vous avez envoyé*. On peut voir cet endroit expliqué.

Le dernier avis que le saint Apôtre donne aux fidèles à qui il adresse son épître, c'est de se garder

du culte des idoles, ou de faire aucune action qui ressemblât à l'idolâtrie. Nous avons dit qu'il écrivoit principalement aux Juifs des dix tribus qui se trouvoient dispersés parmi les Gentils dans le pays des Parthes, qui ne composoient avec les Juifs que la même société chrétienne. Or il y en avoit apparemment plusieurs d'entre les Parthes, qui n'étant pas si bien affermis dans la foi de JÉSUS-CHRIST, retenoient encore quelques superstitions du paganisme, & ne faisoient pas difficulté de se trouver parmi les Gentils dans les festins où ils mangeoient des viandes immolées aux idoles; c'est le reproche que saint Paul fait aux Corinthiens dans la première épître qu'il leur adresse. Cet avis étoit toujours très-nécessaire dans ces premiers temps, où il étoit fort dangereux que ceux qui avoient été nouvellement convertis, ne retombassent dans leurs anciens usages, & dans la pratique des cérémonies du paganisme. Il n'est pas moins nécessaire en ce temps-ci de donner cet avertissement, non pas de se donner-garde d'adorer des idoles de marbre ou de pierre, mais de s'en faire dans son cœur, & d'y sacrifier aux objets de sa passion; car tout ce que nous aimons contre la loi de Dieu, est l'idole que nous adorons, & nous faisons notre Dieu de tout ce que nous prenons pour le sujet de notre bonheur.







# ARGUMENT

DE LA II. EPISTRE

DE SAINT JEAN.

**C**ETTE épître est adressée à une Dame que l'Apôtre appelle Ele-  
 ête, ou Eclecte, soit que ce fût  
 son nom propre, soit parcequ'elle étoit  
 Chrétienne; car ce nom signifie *élue* ou  
*choisie*. On a douté durant quelque temps  
 si cette lettre devoit être reçue parmi les  
 Ecritures canoniques, quoiqu'elle por-  
 tât le nom de Jean: car quelques An-  
 ciens ont cru, que ces deux petites épî-  
 tres pouvoient être d'un autre de ce nom.  
 Papias, qui avoit recueilli tout ce qu'il  
 avoit pu apprendre des hommes aposto-  
 liques, avoit distingué deux saints Jean,  
 l'un Apôtre, & l'autre disciple de notre  
 Seigneur; & Eusebe qui rapporte ce que  
 dit cet Auteur, assure que de son temps  
 on voyoit encore à Ephese deux tom-  
 beaux qui portoient chacun ce nom.

C'est ce qui a donné occasion d'attribuer cette seconde épître & la troisième à ce S. Jean, Prêtre & disciple du Seigneur. Erasme même est entré dans ce sentiment. Cela n'a pas empêché que tous les Peres du quatrième & du cinquième siècle ne les ayent citées comme de l'Apôtre; & elles se trouvent dans tous les Canons anciens des livres du nouveau Testament. Elles ont en effet tout le caractère de ce Saint. On y voit son stile, ses expressions, & principalement le caractère qui lui est propre; sçavoir, sa charité jointe à un grand zele contre les heretiques. Voyez l'explication sur les autres difficultés.





# II. EPISTRE

DE L'APOSTRE

## SAINTE JEAN.

1. **S**enior Electæ do-  
minæ, & natis  
jus, quos ego diligo in  
veritate, & non ego  
solus, sed & omnes  
qui cognoverunt veri-  
tatem,

2. propter veritatem  
quæ permanet in nobis,  
& nobiscum erit in æ-  
ternum.

3. Sit vobiscum gra-  
tia, misericordia, pax  
à Deo Patre, & à Chri-  
sto Jesu Filio Patris, in  
veritate & caritate.

4. Gavissus sum val-  
dè, quoniam inveni de  
filiis tuis ambulantes in

1. **L**E Prêtre //, à la Dame  
Electe & à ses enfans,  
que j'aime dans la verité; &  
qui ne sont pas aimés de moi  
seul, mais que tous ceux qui  
connoissent la verité, aiment  
comme moi,

2. pour l'amour de cette  
*même* verité qui demeure en  
nous, & qui sera en nous é-  
ternellement.

3. Que Dieu le Pere, & **JESUS-CHRIST** Fils du Pere,  
vous donnent la grace, la mi-  
sericorde & la paix dans la ve-  
rité & dans la charité.

4. J'ai eu bien de la joie de  
voir quelques-uns de vos en-  
fans qui marchent dans la ve-

ψ. 1. expl. Le mot Grec,  
προβύτειος, & celui de la Vul-  
gate, *senior*, signifient aussi,  
*ancien*, *vieillard*; & saint Au-  
gustin dit que saint Jean pre-  
noit ce nom de vieillard, par-

cé que son grand âge le lui fai-  
soit peut être donner ordinaire-  
ment, comme on le donnoit  
au plus ancien Evêque d'Afri-  
que en chaque province.

rité//, selon le commandement que nous avons reçu du Pere.

5. Et je vous prie maintenant, Madame, que nous ayons une charité mutuelle les uns pour les autres: & ce que je vous écris, n'est pas un commandement nouveau; mais le même que nous avons reçu dès le commencement.

6. Or la charité consiste à marcher selon les commandemens de Dieu. Tel est le commandement que vous avez reçu d'abord, afin que vous l'observiez.

7. Car plusieurs imposteurs se sont élevés dans le monde, qui ne confessent point que JESUS-CHRIST est venu dans une chair véritable//. Celui qui ne le confesse point, est un séducteur & un antechrist.

8. Prenez - garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites; mais que vous receviez une pleine récompense//.

veritate, sicut mandatum accepimus à Patre.

5. Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.

6. Et hæc est caritas, ut ambulemus secundum mandata ejus. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis:

7. quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem: hic est seductor & antichristus.

8. Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis; sed ut mercedem plenam accipiatis.

¶ 4. c'est-à-dire, qui vivent & se conduisent conformément aux règles de l'Évangile.

¶ 7. autr. que JESUS-CHRIST s'est revêtu de notre chair.

¶ 8. Le Grec porte: Donnez-vous-de-garde de cette herésie, de peur que je ne perde le fruit

des travaux que j'ai soufferts en prêchant l'Évangile, &c. La joie qu'un ministre de l'Évangile a d'avoir procuré le salut à un grand nombre d'âmes, est une partie de la récompense: cette joie diminue à proportion qu'il se perd de ces âmes.

Jean. 13.  
34.15.  
12.

9. Omnis qui recedit, & non permanet in doctrina Christi, Deum non habet : qui permanet in doctrina, hic & Patrem & Filium habet.

10. Si quis venit ad vos, & hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis.

11. Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.

12. Plura habens vobis scribere, nolui per chartam & atramentum : spero enim me futurum apud vos, & os ad os loqui : ut gaudium vestrum plenum sit.

13. Salutant te filii sororis tuæ Electæ.

9. Quiconque ne demeure point dans la doctrine de JESUS-CHRIST, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu : & quiconque demeure dans sa doctrine, possède le Pere & le Fils.

10. Si quelqu'un vient vers vous, & ne fait pas profession de cette doctrine //, ne le recevez pas dans votre maison, & ne le saluez point.

11. Car celui qui le salue, participe à ses mauvaises actions.

12. Quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire par écrit, esperant vous aller voir, & vous en entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine & parfaite.

13. Les enfans de votre sœur Electe vous saluent.

†. 10. *lett.* & n'apporte pas cette doctrine,





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 4. *LE Prêtre, à la Dame Electe, & à ses enfans, que j'aime dans la verité, &c.*

Saint Jean écrit cette petite lettre à une Dame de grande qualité, & de grande pieté, nommée Electe, qui étoit veuve; il la loue de ce qu'elle & ses enfans conservoient la foi en JESUS-CHRIST: mais il semble qu'il craignoit qu'elle ne se laissât séduire par les heretiques; c'étoient les Basilidiens, qui enseignoient que JESUS-CHRIST n'avoit eu qu'une chair apparente & fantastique. Il paroît qu'ils s'étoient insinués dans ses bonnes-graces, & qu'ils conversoient familièrement avec elle; il la prévient contre leur impiété, & lui ordonne de fuir leur conversation.

Le saint Apôtre prend le nom de *Prêtre*, qui étoit alors commun aux Prêtres & aux Evêques, & lui convenoit bien, parcequ'il conduisoit toutes les Eglises d'Asie. Ce mot qui est Grec, & que l'Interprete de la Vulgate rend ici par celui de *senior*, signifie proprement *ancien*, ou *vieillard*. C'est pourquoy saint Augustin dit que l'Apôtre prenoit ce nom, parceque son grand âge le lui faisoit donner ordinairement, comme on le donnoit au plus ancien Evêque d'Afrique en chaque province. Voyez ce qui a été dit de ce mot sur le cinquième chapitre de la premiere de saint Pierre.

Il témoigne à cette Dame & à ses enfans, qu'il a pour eux une amitié veritable, solide, & tout-à-fait chrétienne, n'y en ayant point d'autre verita-

ble que celle qui a les caractères de celle-ci, qui en est un parfait modèle. La première marque d'une amitié véritable, est d'être sincère, & qu'elle parte d'une affection véritable sans déguisement; c'est ce que l'Apôtre montre ici quand il dit, qu'il *les aime dans la vérité*. Les gens-du-monde se font les uns aux autres des protestations d'amitié; mais comme c'est ordinairement sans charité, c'est aussi sans sincérité: ils croient avoir bien satisfait au devoir de l'amitié, de se traiter l'un l'autre honnêtement à l'extérieur; & sont fort contents d'eux-mêmes, lorsqu'ils pensent avoir persuadé aux autres par des compliments affectés & faits de bonne-grace, qu'ils leur sont fort affectionnés: mais, comme dit le même Apôtre, *il ne faut pas aimer de paroles ni de la langue, mais par amour & en vérité*.

Le second caractère d'une amitié véritable, c'est la conformité des sentimens. Cette maxime est une règle parmi les payens mêmes, qui disent que la véritable amitié consiste à vouloir & à ne pas vouloir les mêmes choses: *Nam eadem velle & eadem nolle ea demum vera amicitia est*. Mais cette règle est fort sujette à l'illusion; car les voleurs & les autres méchans peuvent bien s'entendre ensemble pour contenter leurs passions: mais afin que cette maxime soit vraie, il faut qu'elle soit fondée sur la vérité, & que la foi & la charité en soient le lien. Saint Paul exhorte souvent les fidèles de *s'aimer dans les mêmes sentimens*; mais il ajoute, que c'étoit en notre Seigneur: *Idipsum sapere in Domino*. Ainsi saint Jean fait voir quelle est la vraie marque d'une amitié chrétienne, quand il dit qu'il aime la Dame Electe & ses enfans *pour l'amour de la vérité qui demeure en nous*, & que tous ceux qui connoissent

Sallust.  
in bell.  
Catilina

Philip. 4<sup>e</sup>

2.

*cette même vérité, les aiment comme lui.* Cette vérité est celle de la vraie foi catholique & de la doctrine de l'Évangile; cette conformité dans la doctrine de la foi & des mœurs, est cause de l'amitié que tous les Chrétiens qui sont répandus par tout le monde, ont les uns pour les autres: ainsi cette amitié est véritable, parcequ'elle est sainte; elle est sainte, parcequ'elle n'a point d'autre fin que la vérité, qui est la charité.

La troisième marque certaine d'une amitié véritable, c'est la persévérance non seulement jusqu'à la mort, mais encore dans l'éternité: il n'y a que l'amitié chrétienne qui est fondée sur la charité, qui puisse être éternelle; les autres amitiés qui ne sont fondées que sur des biens périssables, périssent aussi avec ceux qui meurent, & ne peuvent durer tout-au-plus que jusqu'à leur mort: mais l'amitié chrétienne dure autant que la *vérité qui demeure en nous éternellement*; elle ne forme point d'autre liaison que par rapport à celle qui nous doit unir éternellement avec Dieu.

Le quatrième caractère de la vraie amitié, c'est de souhaiter à ses amis des biens solides & permanens; telle est l'amitié, que sont les biens que l'on desire à ses amis: si l'amitié est chrétienne, on desire à ses amis les biens du ciel, qui ne périssent jamais; & par là on reconnoît la fausseté des amitiés ordinaires, qui ne desirent à ceux qu'ils aiment que les biens de cette vie, qui passent avec le monde, & qui nous quittent à la mort. Les biens que saint Jean desire à la Dame Electe & à ses enfans, ne sont pas de ce genre, mais ils sont solides & perpetuels. Il leur desire de la part de *Dieu le Pere & de JESUS-CHRIST son Fils unique*, dont  
il



il insinue la divinité & l'égalité avec son Pere, contre les heresies de ce temps-là ; il leur desire, dis-je, *la grace, la misericorde, & la paix* : *la grace* est un don de Dieu qu'il fait gratuitement à ceux à qui il veut, pour operer leur salut éternel selon sa volonté : *la misericorde* est cette même grace que JESUS-CHRIST nous a acquise par ses merites, & qu'il exerce envers des miserables pour les assister dans leurs miseres spirituelles & temporelles : *la paix*, qui signifie dans le stile de l'Écriture, toutes sortes de biens, marque ici principalement le fruit du Saint-Esprit, qui nous sanctifie & calme toutes nos passions, pour nous rendre capables d'entrer dans le ciel.

Ce sont-là les biens solides que les Apôtres desirerent à ceux à qui ils écrivent, en les saluant au commencement de leurs lettres. Saint Jean ajoute ici ces mots, *dans la verité & dans la charité*, soit qu'il leur souhaite l'accroissement de ces vertus, ou plutôt qu'il veuille marquer que ces dons de Dieu qu'il leur souhaite, consistent *dans la verité*, c'est-à-dire, dans la doctrine de la foi, & *dans la charité* par laquelle ils s'aiment les uns les autres sincerement pour l'amour de Dieu ; car ces deux vertus font la perfection du Christianisme, & l'unique ressort d'un vrai Chrétien.

v. 4. jusqu'au 8. *J'ai eu bien de la joie de voir quelques-uns de vos enfans qui marchent dans la verité, &c.*

Le saint Apôtre commence à exhorter cette Dame chrétienne à demeurer ferme dans la vraie foi ; mais il fait voir quelles sont les entrailles de charité, lorsqu'il lui dit qu'il s'est extrêmement ré-

Phil. 3.  
13. 14.
 jouti quand il a su qu'elle & ses enfans servoient Dieu fidèlement. Il nous apprend par là à ressentir le bonheur de ceux qui se donnent à Dieu, & à être ravis de joie en considérant la sainteté de ceux qui le servent de bon-cœur. Le mot de *marcher* dont il se sert, fait voir qu'on ne doit point cesser d'avancer durant cette vie, & qu'il faut penser toujours à ce qui est devant nous, comme le grand Apôtre saint Paul : *Je ne pense point, dit-il, avoir encore atteint où je tends ; mais tout ce que je fais maintenant, c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi, & m'aventurant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le but de la carrière, pour rapporter le prix de la félicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appelés en JESUS-CHRIST.*

v. 5.
 Saint Jean, le disciple bien-aimé, ne se lasse point de recommander le grand précepte de l'amour du prochain ; l'empressement qu'il a de faire observer ce précepte dont il étoit pénétré, lui fait user de prière à l'égard de cette Dame, au lieu de remontrance & d'avertissement : il lui fait considérer que ce n'est point un commandement nouveau qu'il lui fait, mais que c'est un précepte exprès du Seigneur, qu'ils avoient reçu d'abord en recevant la foi : ce sont presque les mêmes termes dont il a usé dans sa première épître ch. 2. 7. où l'on en peut voir l'explication. Il marque encore, comme il a déjà fait plusieurs fois, en quoi consiste ce commandement si nécessaire : l'amour de Dieu & du prochain ne se pratique pas par les paroles seulement, par les pensées de l'esprit, & par les desirs stériles de la volonté, il demande des œuvres & des services effectifs & réels ; ainsi il consiste dans l'ob-

servation des commandemens de Dieu, & dans la conformité de notre volonté avec la sienne par une humble observation de sa loi.

Mais comme un des principaux commandemens de la loi de Dieu, c'est de conserver, comme dit saint Paul, le dépôt de la foi; ce seroit en vain qu'on observeroit exactement toute la loi, si l'on ne gardoit avec grand soin la pureté de la doctrine que nous avons reçue de JESUS-CHRIST par les Apôtres & par leurs successeurs. C'est pourquoy il avertit ici la dame Electe & ses enfans, de se donner de garde des imposteurs qui corrompoient la foi de JESUS-CHRIST par leurs discours empestés. Il semble que cette Dame chrétienne donnoit entrée dans sa maison à quelques-uns de ces séducteurs, & qu'ils y conversoient familièrement. Il marque en particulier quelle étoit cette herésie, qui est une des plus pernicieuses que l'impiété puisse inventer; car de dire que JESUS-CHRIST n'est point venu dans une chair véritable, & qu'il s'est seulement couvert de l'apparence d'un homme, est un dogme execrable, qui ruine entièrement le mystère de l'Incarnation, & par conséquent toute l'économie de notre salut: car si le Fils de Dieu ne s'est point incarné, & n'a point souffert pour nous, nous ne sommes pas encore reconciliés avec Dieu le Pere, & nos pechés ne sont pas encore expiés. C'est pourquoy l'Apôtre en appelle l'auteur, un séducteur & un antechrist, comme en étant le précurseur, & un des plus grands adverfaires de JESUS-CHRIST, qui le combat directement en lui ôtant son humanité sacrée, & même sa divinité, en lui imputant de n'avoir rien fait qui ne fût feint & déguisé.

Soit que ces heretiques fussent Basilide & ses sectateurs, ou quelques autres qui les ont précédés, ( car on croit que Basilide n'a paru à Alexandrie que sous Adrien ) il falloit qu'ils fussent bien impudens, pour avancer que JESUS-CHRIST ne fût qu'un fantôme, & qu'il n'avoit pas eu une véritable chair; & de le dire du vivant de saint Jean qui avoit été un de ses douze disciples, qui avoit conversé avec lui familièrement, avoit reposé sur sa poitrine, étoit présent à sa passion lorsqu'il expira, & l'avoit vû après sa resurrection.

*v. 8. jusqu'à la fin. Prenez-garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites, &c.*

*v. 8.* Le saint Apôtre exhorte ces personnes à se donner-de-garde avec grand soin de ces séducteurs, & leur représente les pertes qu'ils recevraient, s'ils ne demeuroient pas fermes dans la vérité dans laquelle ils ont été instruits; tout ce qu'ils ont fait de bien leur deviendroit inutile, & perdroient en perdant la foi tout le fruit de leurs bonnes œuvres, & renonceroient à cette récompense abondante que Dieu promet à ceux qui persévèrent dans son service jusqu'à la fin. Bien plus, il leur declare que ceux qui abandonnent la doctrine que JESUS-CHRIST nous a laissée, n'ont point de société avec Dieu, sont sans Dieu, & comme athées, & par conséquent n'auront point de part à son heritage, *v. 9.* & ne peuvent attendre qu'une mort éternelle: au lieu que ceux qui font une profession sincère de sa doctrine, en réglant sur elle leur vie & leurs actions, possèdent Dieu en cette vie, & sont unis avec lui par une union intime & une résidence de

grace inexplicable, qui est le gage du bonheur éternel dont ils jouiront dans l'autre.

On peut remarquer ici avec les Interpretes, plusieurs verités importantes que les Novateurs refusent de recevoir : La premiere, que les bonnes œuvres que nous faisons par le mouvement de l'Esprit de Dieu, meritent la récompense, & Dieu est si bon qu'il veut bien nous la devoir, quoique nous ne les faisons que par sa grace : La seconde, qu'on peut perdre la charité, & que toutes les bonnes œuvres qu'on a faites auparavant peuvent devenir steriles & sans fruit : La troisieme, que le juste en faisant le bien peut avoir en vûe la récompense éternelle, puisque le Saint-Esprit la propose aux fidelles dans ses Ecritures.

Enfin, l'Apôtre donne à cette Dame des regles pour se conduire à l'égard de ces heretiques. La premiere, c'est non seulement d'éviter ceux qui seroient infectés de cette doctrine si pernicieuse, mais encore de ne les point recevoir sous couleur d'hospitalité ; car il est vraisemblable que cette Dame qui étoit noble & riche, recevoit selon l'usage de ces premiers temps, les pauvres & les Chrétiens dans sa maison : que si on recevoit ces heretiques sans qu'on les connût, saint Jean vouloit qu'on les fît sortir aussi-tôt. La seconde chose qu'il leur recommande, c'est même de ne leur point rendre les devoirs communs que l'on rend à tous les hommes, & de ne les point saluer dans les rencontres ; ainsi le saint Apôtre ordonne d'en user à l'égard d'un heretique, comme notre Seigneur veut qu'on en use à l'égard d'un Chrétien rebelle à l'Eglise : *Que s'il n'écoute pas l'Eglise même, dit-il,*

qu'il soit à votre égard comme un payen & un publicain. Les Juifs évitoient les rencontres des payens & des publicains qu'ils tenoient pour infames, & ne les saluoient pas, lors même que ceux-là leur rendoient ces civilités. Il faut donc traiter de même les heretiques; soit pour témoigner à Dieu notre fidélité en ne faisant point de cas de ceux qui font la guerre à un si bon Maître; soit de peur d'exposer notre propre salut: car comme dit saint Paul, leur doctrine, comme la gangrene, répand insensiblement sa corruption, & gâte peu-à-peu ce qui est sain; soit enfin pour leur causer une confusion salutaire. C'est ce que saint Paul ordonne aussi aux Corinthiens de pratiquer à l'égard des Chrétiens vicieux: Je vous ai écrit que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs... & si celui qui est du nombre de vos freres est fornicateur, ou usure, ou idolâtre, ou médiant, ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'autrui, que vous ne mangiez pas même avec lui. C'étoit sans doute pour leur faire honte, & par ce reproche secret les faire rentrer en eux-mêmes. Saint Jean apporte encore une autre raison de cette conduite qu'on doit garder à l'égard des heretiques, c'est que celui qui les salue participe à leurs mauvaises actions: c'est donc pour éviter le scandale & le danger d'être perverti; car en saluant des personnes égarées dans la foi, nous témoignons que nous sommes compagnons de leurs erreurs, & qu'ils nous ont attirés avec eux dans leurs égaremens, & il semble qu'on autorise leur revolte quand on n'en témoigne pas de l'horreur, & qu'on ne la condamne pas ouvertement.

Notre saint Apôtre a fait voir par son exemple

ce qu'il prescrit ici ; car comme un jour il entroît dans un bain à Ephèse, y ayant apperçû Cerinthe, il en sortit au plus vite, en s'écriant : *Fuyons d'ici ; de peur que nous ne soyons accablés sous les ruines d'un bain où se lave Cerinthe, l'ennemi de la vérité.* Saint Polycarpe en a usé à-peu-près de même à l'égard de Marcion ; car cet heretique dans une rencontre ayant dit à ce saint Evêque : *Me connaissez-vous bien ? Je vous connais*, lui répondit-il, *pour le fils aîné de Satan ; tant étoit grande, ajouta saint Irenée, l'apprehension qu'avoient les Apôtres & leurs disciples de communiquer le moins du monde avec quelqu'un de ceux qui corrompoient la vérité.*

*Iren. l. 3.  
Euseb.  
hist. 3.  
c. 22.*

Si donc la nécessité oblige de se trouver avec des heretiques, ou de demeurer parmi eux, il faut que ce soit avec grande précaution, de peur d'en être perverti. Il en est de même de leurs livres qu'il faut éviter de lire autant qu'on peut ; il ne peut y avoir que des personnes bien fermes dans leur foi & bien instruites dans leur Religion, qui puissent sûrement converser avec les heretiques, ou lire leurs livres.

Saint Jean finit cette lettre, en disant : Qu'il avoit encore bien des choses à lui écrire, mais qu'il ne veut pas les confier au papier. Il est de la prudence des Pasteurs de ne donner que des avis generaux dans des lettres, & de réserver les choses secretes & les avis particuliers à des entrevûes, où l'on s'explique bien mieux de vive-voix & à cœur ouvert, que non pas avec l'encre & le papier : outre que la présence du Pasteur en qui on a confiance, donne à ceux qu'il conduit une joie incomparablement plus sensible, & les anime tout autrement à

bien faite, que les lettres qu'on reçoit de sa part.

Il ferme sa lettre en saluant cette Dame de la part des enfans de sa sœur qui portoit comme elle le nom d'Electe; il n'est pas fort extraordinaire que dans une grande famille deux sœurs s'appellent de même nom. Ces sortes de salutations ne sont point des complimens de civilité ordinaire aux gens du monde, qui ne souhaitent que la santé du corps & la prospérité temporelle; mais ce sont des souhaits tout chrétiens, où le salut de l'ame a la principale part.







# ARGUMENT

DE LA III. EPISTRE

DE SAINT JEAN.

**C**ette épître est adressée à Gaius ou Caius, celebre par l'hospitalité qu'il exerçoit à l'égard des étrangers, & habitant de quelque ville d'Asie, qui n'étoit pas éloignée d'Ephese. Il n'y a pas d'apparence que ce soit celui dont saint Paul parle dans ses épîtres, qui étoit Rom. 16. de Corinthe, ou celui dont il est parlé 1. Cor. 1, dans les Actes, qui étoit de Derbe, car ils 14. étoient tous deux disciples de saint Paul; au-lieu que celui-ci étoit disciple de saint Jean. D'ailleurs, il n'est pas probable qu'aucun des deux vécût encore lorsque cette lettre a été écrite. Saint Jean ne prend point dans ces deux épîtres le titre d'Apôtre, parceque ce ne sont pas des lettres pastorales adressées à des Eglises ou à des peuples entiers, mais des lettres d'amitié à des particuliers;

il prend seulement le nom d'Ancien ou de Vieillard, que son grand âge lui faisoit peut-être donner ordinairement. Le mot Grec signifie Prêtre, qui est un nom de dignité. Voyez ce que nous en disons dans l'explication de la lettre précédente, vers. 1.

Pour ce qui regarde le lieu & le temps où elles ont été écrites, il y a de l'apparence que l'Apôtre les écrivit à Ephese à son retour de l'isle de Patmos.





# III. EPISTRE

DE L'APOSTRE

## SAINT JEAN.

- |                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. <b>S</b>enior Gaio carissimo, quem ego diligo in veritate.</p>                                                            | <p>1. <b>L</b>E Prêtre, à mon cher Gaius, que j'aime dans la verité.</p>                                                                                                                   |
| <p>2. Carissime, de omnibus orationem facio prosperè te ingredi, &amp; valere, sicut prosperè agit anima tua.</p>               | <p>2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires &amp; votre santé, que je sai qu'il y est pour ce qui regarde votre ame.</p> |
| <p>3. Gavissus sum valde venientibus fratribus, &amp; testimonium perhibentibus veritati tue, sicut tu in veritate ambulas.</p> | <p>3. Car je me suis fort réjoui, lorsque les freres qui sont venus, ont rendu témoignage à votre pieté sincere, &amp; à la vie que vous menez selon la verité //.</p>                     |
| <p>4. Majorem horum non habeo gratiam, quàm ut audiam filios meos in veritate ambulare.</p>                                     | <p>4. Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfans marchent dans la verité.</p>                                                                                        |
| <p>5. Carissime, fideliter</p>                                                                                                  | <p>5. Mon bien-aimé, vous</p>                                                                                                                                                              |
| <p>¶. 3. i. s. conformément à la verité de l'Evangile.</p>                                                                      |                                                                                                                                                                                            |

faites une bonne œuvre //, d'avoir un soin charitable pour les freres, & particulièrement pour les étrangers,

6. qui ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise; & vous ferez bien de les faire conduire & assister en leurs voyages d'une maniere digne de Dieu.

7. Car c'est pour son nom qu'ils se sont retirés d'avec les Gentils, sans rien emporter avec eux.

8. Nous sommes donc obligés de traiter favorablement ces sortes de personnes, pour travailler avec eux à l'avancement de la verité.

9. J'aurois écrit à l'Eglise //; mais Diotrephe, qui aime à y tenir le premier rang, ne veut point nous recevoir.

10. C'est pourquoi si je viens jamais chez vous, je lui ferai bien connoître quel est le mal qu'il commet, en se levant contre nous des mé-

ter facis quidquid operaris in fratres, & hoc in peregrinos,

6. qui testimonium reddiderunt caritati tuæ in conspectu Ecclesiæ: quos, benefaciens, deduces dignè Deo.

7. Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes à gentibus.

8. Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.

9. Scripsissem forsitan Ecclesiæ: sed is, qui amat primatum gerere in eis, Diotrophes, non recipit nos.

10. Propter hoc si venero, commonebo ejus opera, quæ facit, verbis malignis garruens in nos: & quasi non ei ista sufficient,

vous vous comportez fidèlement; vous faites une œuvre digne d'un vrai Chrétien; vous êtes fidelle à JESUS-CHRIST: car vous accomplissez ce que vous lui avez promis dans

vosre Batême, sçavoir de former votre vie sur ses préceptes

avec le même zèle qu'on serviroit JESUS-CHRIST.

9. Grec. J'ai écrit à l'Eglise,

neque ipse suscipit fratres, & eos, qui suscipiunt, prohibet, & de Ecclesia ejicit.

distances malignes : & ne se contentant point de cela, non seulement il ne reçoit point les freres ; mais il empêche même ceux qui les voudroient recevoir, & les chasse de l'Eglise //.

11. Carissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est : qui malefacit non vidit Deum.

11. Mon bien-aimé, n'imitiez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait bien est de Dieu ; mais celui qui fait mal ne connoît point Dieu.

12. Demetrio testimonium redditur ab omnibus, & ab ipsa veritate. Sed & nos testimonium perhibemus ; & nosti quoniam testimonium nostrum verum est.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Demetrius, & la verité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-mêmes, & vous savez que notre témoignage est véritable.

13. Multa habui tibi scribere, sed nolui per atramentum & calamum scribere tibi.

13. J'avois plusieurs choses à vous écrire, mais je ne veux point vous écrire avec une plume & de l'encre ;

14. Spero autem protinus te videre, & os ad os loquemur.

14. parceque j'espere de vous voir bien-tôt : alors nous nous entretiendrons de vive-voix.

15. Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.

15. La paix soit avec vous. Nos amis d'ici vous saluent. Saluez nos amis de ma part chacun en particulier.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. *L'Évêque, à mon cher Caius, que j'aime dans la vérité, &c.*

Ce Caius-ci n'est pas, comme quelques-uns ont cru, le même que celui de Corinthe chez qui saint Paul étoit logé, ni celui de Macedoine dont il est parlé au chap. 19. des Actes v. 29. car ils étoient apparemment tous deux disciples de saint Paul : au-lieu que celui-ci étoit disciple de saint Jean, qui l'avoit instruit & formé dans la doctrine de la foi, & dans la pratique des bonnes œuvres ; c'est pourquoi il le nomme son fils v. 4. Il lui témoigne une affection tendre, en lui disant qu'il offre à Dieu ses prières pour les affaires spirituelles & temporelles : afin qu'il soit aussi heureux en ce qui regarde sa santé & le bon état de sa famille, qu'il l'est en ce qui regarde l'état de son âme. On peut sûrement souhaiter la prospérité & la santé à ceux qui en font un aussi bon usage que ce disciple. Il lui marque la joie qu'il a d'apprendre les soins charitables qu'il a pour les frères, en les assistant & les recevant dans sa maison ; car ceux qui venoient de la ville où Caius demouroit, ayant souvent fait en pleine assemblée au saint Apôtre le récit de la charité avec laquelle Caius les avoit reçus chez lui, & de toutes les assistances & les bons offices qu'il leur avoit rendus, saint Jean fut non seulement fort réjoui d'une si agreable nouvelle, mais il crut lui en devoir témoigner sa joie par cette épître : ainsi il le loue de sa piété sincère,

Rom. 16.  
21.

v. 2.

v. 3.

de la fermeté de la foi, & de ce qu'il marche selon la vérité, c'est-à-dire, selon la simplicité de l'Évangile, sans hésiter, & sans trop raisonner, en obéissant simplement à ce qu'il commande. Ce *marcher* marque un progrès dans l'âme, & un avancement toujours égal, qui vient d'une sainte ferveur de l'âme, comme le marcher vient de la chaleur & de la vigueur du corps.

La parole de ce grand Saint, qui n'avoit point de plus grande joie que d'apprendre que ses enfans marchent dans la vérité, devroit être, dit saint Jean Chrysostome, la devise de tous les Pasteurs de l'Eglise; & elle confond la negligence de ceux qui voient marcher leurs peuples dans la vanité ou dans l'erreur, sans s'en mettre en peine.

Il loue donc son cher disciple, de ce qu'il exerce l'hospitalité non seulement à l'égard des pauvres Chrétiens du pays, mais encore à l'égard des étrangers qui y venoient; & l'exhorte à continuer de leur rendre ces offices de charité, & à leur départ de les faire conduire, comme le doivent être de fidèles serviteurs de JESUS-CHRIST. Cette charité ne consistoit pas seulement à les faire accompagner pendant leur voyage, mais aussi à les assister de toutes les choses qui leur étoient nécessaires. Cette pratique se voit aussi dans les Actes, & dans les épîtres de saint Paul en plusieurs endroits.

Lorsqu'il dit que *c'a été pour le nom de JESUS-CHRIST qu'ils sont sortis de leur pays*, il montre qu'il parle principalement des voyageurs, ou de ceux que la persécution qu'ils avoient soufferte pour la foi avoit chassés de leur pays; ou bien qui avoient été envoyés pour annoncer l'Évangile aux

Gentils; & ce sens paroît plus probable par les paroles suivantes: *Ils sont partis de leur pays, sans recevoir aucune assistance des Gentils.* Les Prédicateurs de l'Évangile, qui prenoient-garde avec plus de soin d'apporter quelque obstacle au fruit qu'ils pouvoient faire dans la conversion des peuples, s'abstenoient de rien prendre d'eux, pour n'être point à charge aux personnes nouvellement converties, qui n'avoient pas accoutumé de nourrir leurs Docteurs; & pour les édifier davantage par cette générosité toute chrétienne. Saint Paul a pratiqué cette sainte maxime avec un désintéressement surprenant, & dans une perfection presque inimitable; car non seulement il n'a voulu rien recevoir des Corinthiens à qui il prêchoit, pour n'apporter aucun empêchement au progrès de l'Évangile, & pour n'être en cela inférieur aux faux-apôtres qui en usoient de même; mais il travailloit de ses mains pour se procurer à lui & à ceux qui étoient avec lui de quoi subsister dans cette fonction. On peut voir ce qu'il a écrit sur ce sujet 1. Cor. c. 9. 2. Cor. c. 11. 7. & suiv. c. 12. 13. & suiv.

v. 8. Notre saint Apôtre conclut de cette conduite si désintéressée & si généreuse; que quand il se trouve des personnes qui souffrent de la sorte pour la cause de la vérité, nous sommes d'autant plus obligés de les assister dans leurs besoins; & selon le texte original, nous devons aller au-devant d'eux, sans attendre qu'ils nous en prient; la charité, l'honneur de la Religion, & même la justice, nous engagent à leur fournir tout ce qui leur est nécessaire.

Saint Jean en donne encore un nouveau motif, c'est que nous avons part à leur mérite, & qu'en assistant ceux qui travaillent de la sorte, nous devenons



venons *cooperateurs de la verité* qu'ils annoncent ou qu'ils défendent. On contribue à la défense de la verité, en secourant ceux qui s'exposent pour elle, & l'on entre dans les mêmes droits qu'ils ont à la récompense que Dieu leur promet. *Celui, dit JESUS-CHRIST, qui vous reçoit, me reçoit; & celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; celui qui reçoit le Prophete en qualité de Prophete, recevra la récompense du Prophete; & celui qui reçoit le juste en qualité de juste, recevra la récompense du juste.* Ainsi les riches qui font part de leurs biens aux fidelles dans leurs besoins, ont part à leurs vertus, & aux dons spirituels qu'ils possèdent.

Ce fidelle disciple de saint Jean pouvoit lui dire qu'il auroit dû en écrire à l'Eglise du lieu, afin que tous contribuassent chacun de son côté pour la subsistance des pauvres, & le soulagement des voyageurs & des ouvriers évangéliques qui prêchent l'Evangile. L'Apôtre prévient cette objection, & dit qu'il auroit écrit à cette Eglise sur ce sujet; mais qu'il a jugé que cela seroit inutile à cause de Diotrephe, qui en ayant usurpé le gouvernement, en abusoit avec insolence, & ne vouloit point avoir de société avec lui. Quelques-uns croient qu'il étoit Evêque de cette Eglise, ou du moins qu'il aspiroit à l'Episcopat, & que saint Jean lui résistant, il s'oposoit à l'autorité de l'Apôtre, n'obeissoit pas à ses lettres, & maltraitoit même ceux qui n'entroient pas dans la faction.

On croit que ce Prelat ambitieux étoit infecté de l'heresie des Cerinthiens ou des Ebionites, qu'il vouloit allier la loi Judaïque avec l'Evangile, & qu'il étoit du nombre de ceux que saint Paul appelle faux-apôtres. Ce Diotrephe fait voir que

v. 10. ceux qui font quelque desordre dans l'Eglise, font toujours animés d'une ambition secrète, qui les pousse ensuite dans l'herésie & dans tous leurs autres crimes. L'Apôtre en fait ici remarquer trois principaux : *Son ambition*, en ce qu'il vouloit être *le premier*, par un esprit de domination : *Sa médisance* contre saint Jean ; il est probable qu'il faisoit à cet Apôtre les mêmes reproches que les faux-apôtres, qui favorisoient le Judaïsme, faisoient à saint Pierre & à saint Paul, que c'étoient des ennemis de la loi de Moïse qui la vouloient abolir : *Son inhumanité* à l'égard des vrais fidèles ; il n'assistoit apparemment que ces demi-Chrétiens qui vouloient observer avec la foi de JESUS-CHRIST les ceremonies de la loi, & avoit fait une ordonnance sévère pour empêcher de recevoir les vrais Chrétiens, sous peine d'être chassés des assemblées. On peut encore y ajouter *son orgueil* en ce qu'il ne vouloit point recevoir un grand Apôtre tel qu'étoit saint Jean, qu'il méprisoit ses avis & ses lettres : *Sa haine & son envie* contre lui, en ce qu'il traitoit mal ceux qui entroient dans les bons desseins de l'Apôtre : enfin *sa cruauté*, en ce que non seulement il ne faisoit pas de bien, mais qu'il empêchoit même ceux qui vouloient en faire, & les maltraitoit jusqu'à les chasser de l'Eglise.

Le saint Apôtre, qui en cette qualité avoit reçu le pouvoir de régler toutes les Eglises d'Asie, ne pouvoit supporter les excès de cet homme ambitieux & insolent : c'est pour quoi il dit qu'il les lui représentera, & les relevera hautement. Ce n'étoit point par un esprit de vengeance, mais par un devoir dont il étoit redevable à la vérité de l'Evangile, qu'il ne devoit pas laisser perir par son silence, en

ne contredisant point ceux qui la corrompoient. On peut & on doit pardonner aux ennemis lorsqu'ils n'attaquent que nos personnes; mais lorsqu'ils altèrent & pervertissent les voies droites du Seigneur, *Act. 13.* il faut être animé de l'esprit de saint Jean, & de *10.* celui de saint Paul lorsqu'il parla à Elymas.

Il est vraisemblable que l'Apôtre, comme porte le Grec, avoit écrit à cette Eglise où dominoit Diotrephe, pour le faire rentrer dans son devoir: mais que ce Ministre insolent s'en étoit moqué, c'est pour cela qu'il le menace de le reprendre publiquement lorsqu'il iroit en ce lieu-là. Il avertit son *v. 11.* disciple de ne se point laisser aller aux sollicitations qu'on lui pourroit faire pour suivre la conduite de celui qui avoit la principale autorité dans l'Eglise où il se trouvoit, & lui représente que ce seroit renoncer à Dieu même, & à son salut, car *celui qui fait bien, suit le parti de Dieu, & s'attache à son service, il imite sa bonté, & se rend semblable à lui. Celui au-contraire qui fait mal, & qui n'a pour les pauvres que des entrailles cruelles, ne connoît point Dieu, ni la bonté qu'il a pour les hommes.* Ces paroles ont été expliquées dans la première épître c. 3. 6. 10. &c. 4. 7. 8.

L'Apôtre propose à Caius un autre exemple tout contraire à imiter, c'est celui de Demetrius qui étoit vraisemblablement Prêtre dans la même Eglise, tout rendoit témoignage à sa vertu, à sa probité & à son amour pour les pauvres; le public qui ressentait les effets de sa bonté, ne manquoit pas de la publier; mais quoique le peuple se puisse tromper dans l'estime qu'il fait des gens-de-bien, la vérité ne se trompe pas; les bonnes actions de Demetrius parloient assez pour lui, &

sa charité pour les pauvres étoit trop publique pour laisser aucun lieu d'en douter : l'Apôtre y ajoute aussi son témoignage qui étoit reconnu très-sincere & très-certain. En proposant à Caius cet exemple avec tant de force, il veut le porter à suivre la conduite de ce saint homme, & à mépriser les menaces de Diotrephe.

Les louanges que le Saint donnoit à Demetrius ne lui étoient nullement avantageuses : on n'est point heureux de recevoir de si grands éloges ; mais le bonheur consiste à vivre de telle sorte, qu'on mérite d'être loué par un Apôtre de la vérité, & de la vérité même. Saint Jean Chrysostome dit que ce témoignage que tous rendoient à Demetrius, doit nous avertir du bon exemple que nous devons donner à tout le monde, & de vivre d'une manière si irréprehensible, qu'il n'y ait personne, Chrétien, Payen, ami, ennemi, qui ne soit édifié de notre conduite, & qu'on ne peut manquer à ce point sans faire une grande faute.

Il finit sa lettre presque en mêmes termes que la précédente. On y peut voir l'explication de ces derniers versets.





# ARGUMENT

DE L'ÉPISTRE

DE SAINT JUDE.

On peut observer trois choses sur cette épître ; quel a été son auteur, quelle est son autorité, & quel en est le sujet.

## §. I.

*De l'auteur de cet ouvrage.*

**S**aint Jude, qui a écrit la dernière des épîtres catholiques, étoit un des douze Apôtres, que les Evangelistes appellent Jude frere de Jacques, pour le distinguer non seulement de Jude Iscariote, mais encore de Jude Barfabas qui étoit un Prophete & un des principaux d'entre les freres selon saint Luc : c'étoit de saint Jacques le Mineur dont il étoit frere, ainsi c'est le même Jude

Luc. 6.

16.  
Mat. 10.

130.

Mat. 10.

120.

Matth.  
13. 55.  
Marc. 6.  
3.

qui est appelé frere, c'est-à-dire, cousin de JESUS-CHRIST aussi-bien que les autres freres. *N'est-ce pas là ce Charpentier*, disoient les juifs en parlant de JESUS-CHRIST, *ce fils de Marie, frere de Jacque, de Joseph, de Jude, & de Simon?* Ces quatre freres étoient cousins de JESUS-CHRIST, parcequ'ils étoient fils de Marie, qui est appelée sœur de la sainte Vierge, soit que ce fût sa propre sœur, ou sa cousine, selon la maniere de parler des Hebreux, qui appellent du nom de freres & de sœurs, les proches parens.

Mais il reste une difficulté assez considerable à resoudre, pour faire voir que les deux Apôtres Jacque & Jude étoient freres; c'est que le premier est appelé fils d'Alphée, & que saint Jude est fils de Cleophas, puisque Marie sa mere est appelée Marie de Cleophas du nom de son mari. On satisfait à ce doute en plusieurs manieres. On dit premierement que cette femme est appelée Marie de Cleophas, c'est-à-dire, sa fille: ainsi Cleophas seroit l'ayeul de ces quatre freres qui auroient eu Alphée pour leur pere. D'autres veulent qu'Alphée & Cleo-

phas ne soient que le même homme qui avoit ces deux noms : on ajoute encore que les noms de *Cleophas* & d'*Alphée* ne sont pas differens , parceque le mot Syriacque composé des mêmes lettres , peut se prononcer de l'une ou de l'autre manière. On peut dire aussi , ce qui paroît plus probable , que Marie sœur de la bienheureuse Vierge a épousé Alphée en premières noces, & qu'elle en a eu Jacques & Josès qui sont nommés les premiers dans l'Évangile ; & qu'après la mort d'Alphée elle a épousé en secondes noces Cleophas frère de Joseph , dont elle a eu Simon & Jude. Ainsi les deux Apôtres Jacques & Jude seront frères de mère & non pas de père , & c'est apparemment en ce sens que notre Apôtre est appelé par saint Luc , & s'appelle lui-même ici frère de Jacques.

Luc. 6.  
16.  
Mat. 10.  
13.

Ce saint Apôtre est encore nommé Thadée dans l'Évangile , & surnommé Lebbée selon le Grec ; ainsi il avoit trois noms , selon saint Jérôme : mais on prétend que Jude & Thadée ne sont que le même nom dans la langue originale.

Saint Jérôme a cru que c'étoit ce Saint qui fut envoyé par saint Thomas à Ab-

gare roi de l'Osrhoëne. Mais Eusebe nous apprend que Thadée qui y fut envoyé, n'étoit point l'Apôtre, mais un des soixante & douze disciples.

On ne fait pas précisément le temps de sa mort, mais il faut qu'il ait vécu long-temps, & il paroît qu'il a survécu la plupart des Apôtres; car il avertit les fidèles dans son épître, de se souvenir de ce que les Apôtres de notre Seigneur ont prédit des faux-prophètes qui devoient venir: il l'entend de saint Pierre, saint Paul, & saint Jacques, car saint Jean vivoit encore alors. On voit par là qu'il n'a écrit son épître qu'après la seconde de saint Pierre dont elle n'est qu'un abrégé. Or saint Pierre ne l'avoit écrite que peu de temps avant sa mort. Ainsi saint Jude peut avoir vécu jusqu'après la ruine de Jerusalem.

## §. II.

### *De l'autorité de cette épître.*

Plusieurs ont autrefois douté si la lettre de saint Jude étoit canonique, & Eusebe dit que peu d'Anciens l'ont citée; mais il reconnoît en même-temps qu'on s'en servoit publiquement dans



la plûpart des Eglises. En effet, ce doute de quelques particuliers n'a pas empêché que l'Eglise ne l'ait reçue aux catalogues des saintes Ecritures dès devant le quatrième siècle; & les anciens Peres Grecs & Latins, Tertulien, saint Cyprien, saint Athanase, Origene, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, & les autres Peres l'ont reconnue pour canonique & comme de saint Jude.

Ce qui l'a fait d'abord rejeter à plusieurs c'est premierement que le livre d'Enoch y est cité : S. Augustin répond à ce doute, que quand le livre d'Enoch seroit apochryphe, il peut néanmoins y avoir plusieurs verités que l'Esprit de Dieu fait discerner des autres choses que l'on y a ajoutées dans la suite des temps. Car ce livre a été celebre dans plusieurs siècles, & Tertulien a prétendu qu'on le devoit recevoir comme canonique; mais il ne nous en reste plus aujourd'hui que quelques extraits. Voyez ce qui en est dit de plus dans l'explication.

2. Un autre sujet de la tenir pour suspecte, c'est qu'elle allegue la contestation que saint Michel a eue avec le dé-

mon touchant le corps de Moïse : ce que plusieurs croient être tiré d'un autre livre apocryphe qui a pour titre, l'Assomption, ou l'Ascension de Moïse, qui est cité par Origene & par Clement Alexandrin. Mais on peut répondre à cette difficulté comme à la précédente, qu'il pouvoit y avoir dans ce livre parmi plusieurs faussetés, des vérités très-utiles & salutaires que l'Apôtre en a pu choisir, sans donner autorité à ces livres apocryphes, comme saint Paul en a tiré des poésies des Gentils. D'ailleurs, le saint Apôtre pouvoit savoir ce fait par quelque tradition non écrite qui s'étoit conservée parmi les Juifs, comme saint Paul avoit appris les noms de Jannès & de Mambres magiciens d'Egypte.

3. Enfin, ce qui a encore donné lieu de douter de la vérité de cette épître, c'est qu'il semble que ce n'est qu'une copie de la seconde de saint Pierre ; car on voit ici les mêmes pensées, les mêmes exemples, & souvent les mêmes termes. Est-il possible, dit-on, que l'Esprit de Dieu fût si stérile dans les Apôtres que de repeter les mêmes choses ?

On répond à cela , premierement , que c'est un bel exemple d'humilité & de modestie que le Saint-Esprit a fait voir dans ce saint Apôtre , d'avoir suivi presque en tout , ce qu'avoit écrit avant lui le prince des Apôtres , pour lequel il avoit sans doute un grand respect. Ce n'est pas une chose extraordinaire que les écrivains sacrés aient suivi les sentimens , & aient même employé les paroles de ceux qui les ont précédés. Ne voit-on pas dans les Prophetes postérieurs les mêmes pensées , & les mêmes expressions dont se sont servi ceux qui ont écrit avant eux ? Saint Jean n'a-t-il pas fait un tissu de toutes les propheties de l'ancien Testament dans son Apocalypse ? La sainte Vierge n'a-t-elle pas aussi imité dans son excellent Cantique, les paroles & les pensées de celui d'Anne 1. Reg. 11. mere de Samuel ? Ainsi ce qu'on reprend dans cette épître , bien loin d'en diminuer l'autorité , c'est ce qui la doit encore affermir d'avantage.

2. Saint Jude n'a pas tellement suivi de près l'épître de saint Pierre , qu'il n'y ait beaucoup ajouté du sien. Car quoiqu'il prenne son esprit , & même ses ex-

pressions, il s'éleve néanmoins avec encore plus de force que saint Pierre contre les heretiques qu'il combat, parce que leurs excès se répandoient & s'augmentoient de plus en plus. Le stile en est vif & élevé, plein d'expressions figurées & renferme beaucoup de sens en peu de paroles. C'est pourquoi Origine qui parle de cette épître avec éloge, dit qu'elle ne contient que peu de lignes, mais qu'elles sont pleines de la force & de la grace du ciel.

### §. III.

#### *Du sujet de cette épître.*

Elle est écrite contre les mêmes heretiques que la seconde de saint Pierre : c'étoient les disciples de Simon & les Nicolaites, qui comme nous avons déjà dit, corrompoient la foi & les bonnes mœurs par leur doctrine impie ; & leurs actions déreglées ; parcequ'ils enseignoient que la foi seule suffisoit sans les bonnes œuvres : ainsi ils introduisoient dans l'Eglise un libertinage que tous les Apôtres ont repris avec force dans leurs lettres ; non seulement ceux qui ont écrit les épîtres canoniques, mais en-

encore saint Paul qui parle de *ces imposteurs pleins d'hypocrisie*, dans son épître <sup>1. Timothée</sup> à Timothée & ailleurs. Mais l'épître de notre Apôtre est une invective perpétuelle contre la licence effrénée de ces faux-Docteurs, qui de son temps devenoient encore plus hardis qu'auparavant à répandre leur doctrine abominable. C'est-là le caractère de ceux qui se sont appelés Gnostiques, ils ont encheri au-dessus des Simonienens & des Nicolaïtes. Saint Epiphane après avoir rapporté dans l'herésie de ce nom leurs débauches monstrueuses, il dit que c'est d'eux que le Saint-Esprit a parlé par saint Jude, en ces termes : *Ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme des bêtes irraisonnables.* <sup>Jud. 104</sup>

Aussi ce saint Apôtre en fait-il ici une peinture vive & animée; il avertit ceux à qui il écrit de se donner-de-garde de ces séducteurs, qui par leurs abominations & leurs impiétés se rendoient semblables aux Sodomites & aux démons dont ils encouroient la damnation. Il les compare à Caïn, à Balaam, à Coré, parcequ'ils étoient rongés d'envie comme Caïn, & meurtriers des fidelles qu'ils

pervertissoient ; ils étoient avares comme Balaam , & enseignoient comme lui à se corrompre par des impuretés monstrueuses ; ils se revoltoient comme Coré contre les ministres de J E S U S-CHRIST , & causoient des schismes dans l'Eglise. Il menace ces imposteurs des peines qui sont prédites par Enoch contre les impies. Enfin , il exhorte les fidelles à demeurer inviolablement attachés à la foi de J E S U S-CHRIST & à la doctrine des Apôtres , à s'occuper dans la pratique des bonnes œuvres , & à travailler à faire revenir dans la droite voie ceux qui s'en étoient écartés , & qui s'étoient laissé séduire par ces here-tiques.

Il semble que cette épître s'adresse comme celles de saint Pierre , aux Juifs convertis & dispersés dans les provinces : car quoique le titre porte en general , *à ceux qui ont été appelés à la foi* , néanmoins la détermination aux Juifs paroît marquée ; premierement par ce qu'il dit à ceux à qui il écrit , qu'il les fait souvenir de ce qu'ils savent déjà : cela convient bien aux Juifs qui étoient instruits dès leur enfance de la lecture

de l'histoire sainte dont l'Apôtre rap-  
porte les exemples.

2. Quand il les avertit de se souve-  
nir de ce qui leur a été prédit par les  
Apôtres, on croit que ces paroles ont  
rapport principalement à la seconde let-  
tre de saint Pierre. Or nous avons vû  
que c'est aux Juifs dont saint Pierre étoit  
Apôtre, qu'il a écrit ses deux lettres,  
sans exclure les Gentils convertis parmi  
lesquels ils vivoient.

v. 170

2. Petri  
2.





## E P I S T R E

CATHOLIQUE

DE L'APOSTRE

## SAINT JUDE.

1. **J**Ude, serviteur de JESUS-CHRIST, & frere de Jacques, à ceux que Dieu le Pere a sanctifiés, & que JESUS-CHRIST a conservés en les appellant.

2. Que la misericorde, la paix & la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une

1. **J**udas Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu conservatis, & vocatis.

2. Misericordia vobis, & pax, & caritas adimpleatur.

3. Carissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis, deprecans supercertari se mel traditæ sanctis fidei.

†. 1. de Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem.

Ibid. *lett.* aimés,

Ibid. i. c. à tous les fidèles.

†. 3. i. c. touchant la doctrine salutaire de l'Évangile.

4. Subintroierunt



fois laissée par tradition aux saints.

4. Subintroierunt enim quidam homines ( qui olim præscripti sunt in hoc iudicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, & solum Dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il avoit été prédit il y a longtemps, qu'ils s'attireroient ce jugement; gens qui changent la grace de notre Dieu en une licence de dissolution; & qui renoncent JESUS-CHRIST notre unique Maître, & notre Seigneur.

5. Commonere autem vos volo. scientes scilicet omnia, quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans, secundo eos, qui non crediderunt, perdidit:

5. Or je veux vous faire souvenir de ce que vous aurez appris autrefois: qu'après que le Seigneur eut sauvé le peuple en le tirant de l'Égypte, il fit perir ensuite ceux qui furent incrédules;

Num. 14: 17 -

6. Angelos vero, qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in iudicium magni diei, vinculis æternis sub caligine reservavit:

6. qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes tenebres; & réserve pour le jugement du grand jour; les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure;

7. Sicut Sodoma, & Gomorrha, & finitimæ civitates simili modo fornicatæ, & abeuntes post carnem ali-

7. & que de même, Sodome & Gomorrhe & les villes voisines, qui s'étoient débordées comme elles dans les ex-

Gen. 19: 24.

\* 4. Le Grec ajoute: notre Dieu.

Ibid. lettre. J E S U S.

\* 5. lettre. vous qui avez toutes choses, qu'après que, &c.

Ibid. expl. les Juifs qui périrent dans le désert.

cès d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangere, ont été proposées pour un exemple du feu éternel par la peine qu'elles ont soufferte.

8. Après cela ces personnes ne laissent pas de souiller la chair par de semblables corruptions, & de plus ils méprisent la domination, & maudissent ceux qui sont élevés en dignité //.

Zach. 3. 2.

9. Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec execration, mais il se contenta de dire: Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.

10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec execration tout ce qu'ils ignorent //, & ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables.

Gen. 4. 8.

11. Malheur sur eux, parcequ'ils suivent la voie de Cain; qu'étant trompés com-

ram, factæ sunt exemplum, ignis æterni potnam sustinentes.

8. Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.

9. Cùm Michael Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moyfi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiam; sed dixit: Imperet tibi Dominus.

10. Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant: quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.

11. Væ illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in con-

\* 8. lestr. & blasphemant | comprennent pas de la Religion  
la Majesté. | chrétienne.

\* 10. i. e. tout ce qu'ils ne

traditione Core perierunt.

me Balaam, & emportés par le desir du gain, ils s'abandonnent au déreglement; & qu'imitant la rebellion de Core //, ils periront comme lui

NUM. 22.

23.

NUM. 16.

32.

12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore: semetipsos pascentes: nubes sine aqua, quæ à ventis circumferuntur: arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ:

12. Ces personnes sont la honte & le deshonneur des festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue: ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes: ce sont des nuées sans eau que le vent emporte çà & là: ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, des arbres steriles, doublement morts & déracinés:

2. Pet. 2.

17.

13. Suctus feri maris, despumantes suas confusiones: sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum.

13. ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent comme une écume sale; leurs ordures & leurs infamies: ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempeête noire & tenebreuse est réservée pour l'éternité.

14. Prophetavit autem & de his septimus ab Adam Enoch, dicens: Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis

14. C'est d'eux qu'Enoch; qui a été le septième depuis Adam, a prophetisé en ces termes //:

15. facere judicium contra omnes, & ar-

15. Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude

Apoc. 19.

7.

✧. 12. expl. en se soulevant prophétie dans l'ancien Testament. contre la puissance des Apôtres. ment.

✧. 14. On ne trouve pas cette

innombrable de ses Saints , pour exercer son jugement sur tous les hommes , & pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impieeté qu'ils ont commises , & de toutes les paroles injurieufes que ces pecheurs impies ont proferées contre lui.

16. Ce font des murmureurs qui fe plaignent fans cefse // ; qui fuivent leurs paffions ; dont les discours font pleins de fafte & de vanité , & qui fe rendent admirateurs des perfonnes , felon qu'il eft utile pour leurs interêts.

17. Mais pour vous , mes bien-aimés , fouvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur JESUS-CHRIST // ,

18. qui vous difoient , qu'aux derniers temps il y auroit des impofteurs // , qui fuivroient leurs paffions déreglées & pleines d'impieeté.

19. Ce font des gens qui fe féparent eux-mêmes // ; des

guere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum , quibus impiè egerunt , & de omnibus duris , quæ locuti funt contra Deum peccatores impii.

16. Hi funt murmuratores querulofi , fecundum defideria fua ambulantes , & os eorum loquitur superba , mirantes perfonas quaestus caufâ.

17. Vos autem , cariffimi , memores eftote verborum , quæ prædicta funt ab Apoftolis Domini noſtri Jefu Christi ,

18. qui dicebant vobis , quoniam in noviffimo tempore venient illufores , fecundum defideria fua ambulantes in impietatibus.

19. Hi funt qui fe-gregant femetipfos , a-

*Pſalm.*  
16. 10.

1. *Tim.*  
4. 1.  
2. *Tim.*  
3. 1.  
2. *Petr.*  
3. 3.

†. 16. *expl.* de ceux qui ont l'autorité.

†. 17. *expl.* Il a principalement en vûe la feconde éptre de ſaint Pierre.

†. 18. *lett.* *illuſores* : ce qui peut ſignifier des gens qui met-

tent toute leur religion à ſe moquer de tout ce qu'il y a de plus ſaint dans la religion véritable.

†. 19. *expl.* de l'Eglife de Dieu,

hinales, Spiritum non habentes.

20. Vos autem, carissimi, superædificantes vosmetipfos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu sancto orantes,

21. vosmetipfos in dilectione Dei servate, expectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.

22. Et hos quidem arguite judicatos :

23. illos verò salvate, de igne rapientes: aliis autem miseremini in timore: odientes & eam, quæ carnalis est, maculatam tunicam.

24. Ei autem, qui potens est vos conservare sine peccato, & constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi;

hommes sensuels //, qui n'ont point l'Esprit de Dieu.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, & priant par le Saint-Esprit,

21. conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur JESUS-CHRIST pour obtenir la vie éternelle.

22. Reprenez tous ceux qui paroissent endurcis & condamnés.

23. Sauvez les uns // en les retirant comme du feu: ayez compassion des autres // en craignant pour vous-mêmes; & laissez comme un vêtement souillé tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché, & pour vous faire paroître devant le trône de sa gloire purs & sans tache, & dans un ravissement de joie, à l'avenement de notre Seigneur JESUS-CHRIST;

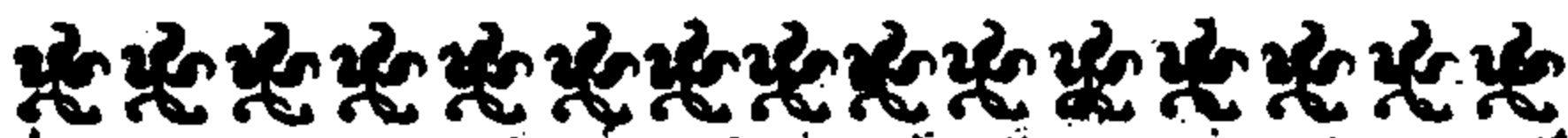
†. 19. *lett.* des animaux.

†. 23. *ex.* ceux qui sont en péril d'être séduits par les hérétiques.

Ibid. *expl.* ceux qui sont endurcis dans le mal.

25. à Dieu seul notre Sauveur, par notre Seigneur JESUS-CHRIST, gloire & magnificence, empire & force, avant tous les siècles, & maintenant, & dans tous les siècles des siècles. Amen.

25. soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria & magnificentia, imperium & potestas ante omne sæculum, & nunc, & in omnia sæcula sæculorum. Amen.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 5. *Jude, serviteur de JESUS-CHRIST, & frere de Jacques, à ceux qui ont été appelés à la foi, &c.*

Saint Jude, qui est aussi appelé Thaddée, est un des douze Apôtres, & frere de saint Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem: il se qualifie, comme a fait son frere au commencement de son épître, *serviteur de JESUS-CHRIST*. Ce n'est pas seulement par le droit de la creation & de la redemption qu'il se dit serviteur de JESUS-CHRIST, comme nous sommes tous, mais encore par la vocation à l'apostolat, qui l'engageoit au service de JESUS-CHRIST d'une façon particulière. Il prend aussi la qualité de frere de Jacques, pour donner plus de poids & d'autorité à sa lettre, parceque cet Apôtre étoit dans une très-grande veneration auprès de ceux à qui il écrivoit. Il s'adresse aux mêmes à qui saint Pierre a écrit ses deux lettres, c'est-à-dire, aux Juifs dispersés par toute la terre, sans exclure les Gentils convertis parmi lesquels ils vivoient.

Il leur donne les caracteres qui sont propres aux

vrais Chrétiens prédestinés à la vie éternelle ; il dit qu'ils ont été aimés de Dieu le Pere dans l'éternité : c'est aller à la premiere source de la vocation, que de l'attribuer à l'amour du Pere ; car , comme dit saint Paul , *il nous a élus en lui avant la creation du monde par l'amour qu'il nous a porté* : il dit qu'ils ont été appelés à la connoissance de son Fils , & conservés par sa grace. Le Grec qui est plus clair renverse cet ordre , & met les trois degres necessaires pour parvenir à la gloire ; la vocation à la foi , la justification , & la perseverance. Car quoique le mot qui marque la vocation qui est la porte du salut , soit mis le dernier , cependant on doit commencer par là l'ordre de la construction ; parceque c'est en Grec un nom auquel se raportent les mots de *sanctifiés & conservés* , comme si l'on disoit , aux appelés de Dieu , que le Pere a sanctifiés , & le Fils a conservés par une grace continuelle , pour arriver au bonheur éternel : mais pour l'obtenir , nous avons besoin que le Pere nous prévienne de sa *misericorde* , que les autres Apôtres marquent par le nom de *grace* ; que le Fils qui est notre *paix* , & qui nous l'a acquise par son sang , nous en applique les merites ; & que le Saint-Esprit répande sans cesse *la charité* dans nos cœurs ; ce sont aussi les trois choses dont saint Jude souhaite un nouvel accroissement aux fidelles en les saluant : ce qui étoit une marque de l'affection & de la tendresse qu'il avoit pour eux , & un bon moyen de gagner leur affection.

Mais pouvoit-il s'insinuer davantage dans leur esprit , & leur faire mieux agréer ce qu'il avoit à leur dire , que de leur témoigner qu'il a toujours eu un violent desir de leur écrire , pour les exhorter

à assurer par les bonnes œuvres leur salut, en y travaillant avec un soin qui leur devoit être commun avec tous les fidèles, tous y étant également intéressés : mais qu'il y est maintenant obligé par une nécessité pressante, qui ne lui permet pas de différer davantage à leur écrire ; qu'il s'agit de conserver ce qu'ils ont de plus précieux au monde, & qu'ils sont sur le point de le perdre, s'ils n'y prennent bien garde.

Ce trésor inestimable est celui de la foi qu'ils ont reçû ; il les prie donc, & les exhorte à recueillir tout ce qu'ils ont de force & de courage pour combattre contre ceux qui la leur pourroient ravir, & pour maintenir avec une fermeté inébranlable ce dépôt sacré qui a été une fois laissé par tradition à l'Eglise, où se trouve la communion des Saints. Sur quoi on peut remarquer deux choses : La première, que la foi que nous avons reçûe par une tradition apostolique, soit en ce qui regarde les mystères, soit en ce qui regarde les mœurs, soit qu'elle nous ait été laissée par écrit, ou sans écrit, par une tradition constante de tous les siècles ; que cette foi, dis-je, est unique & invariable, qu'on ne peut y rien changer, & qu'il faut faire tous les efforts pour la conserver pure telle que nous l'avons reçûe. *Quand un Ange du ciel annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé,* dit saint Paul, *qu'il soit anathème.*

La seconde, c'est qu'on n'y peut rien ajouter ni en rien diminuer, parcequ'elle nous a été laissée toute entière, comme un dépôt qu'il faut conserver religieusement sans y toucher. De là on doit conclure, qu'il ne faut point attendre de nouvelles révélations qui nous apprennent quelque mystère



qui n'ait point été découvert, qu'on n'est point obligé d'ajouter foi aux revelations & aux apparitions qui se font ou peuvent se faire, qu'autant qu'on y est porté par l'évidence même des choses; qu'on ne doit point non plus en recevoir & en approuver qui ne soient conformes à l'analogie de la foi, & à la pureté de la doctrine évangélique; qu'enfin l'Eglise assemblée dans les Conciles ne fait point de nouveaux articles de foi par ses decrets, mais qu'elle détermine contre les heresies qui s'élevaient de temps en temps sur les dogmes contestés, ce qu'on a toujours cru par-tout. C'est pour assûrer l'Eglise de l'unité & de l'immutabilité de sa foi, que JESUS-CHRIST envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile par tout l'univers, leur promet qu'il seroit lui-même toujours avec eux jusqu'à la fin du monde. M. 16. 28. 4

Le saint Apôtre marque en particulier quelle a été la nécessité qui l'a obligé de leur écrire; c'est, dit-il, qu'il s'est glissé parmi vous des gens impies dont il faut vous donner-de-garde; ce sont des loups qui se sont revêtus de peaux de brebis pour entrer furtivement dans la bergerie de JESUS-CHRIST pour la ravager. v. 4.

Saint Jude commence ici à faire la même peinture de ces hommes impies, que fait saint Pierre dans sa seconde lettre, dont celle-ci n'est en quelque façon qu'une copie; car il imite les mêmes expressions, les mêmes exemples, & souvent les mêmes termes. Ainsi ces deux épîtres servent l'une à l'autre d'explication, elles n'ont toutes deux que le même but, qui est de prévenir les fidèles contre les erreurs des disciples de Simon & des Nicolaites, qui introduisoient dans l'Eglise le

2. Petr.  
7. 4.

libertinage, ce sont ceux que saint Pierre marque par ces *faux-docteurs qui devoient introduire en secret de pernicieuses heresies.*

Notre Apôtre les représente par deux caractères qui leur étoient propres. Le premier, c'est qu'ils changeoient en libertinage & en dissolution la grâce de la liberté que JESUS-CHRIST nous a acquise. Car le principal avantage que nous avons reçu des merites de JESUS-CHRIST, c'est d'avoir été délivrés du joug de l'ancienne loi, de la servitude du péché, & de la tyrannie du démon : c'est de cette liberté sainte qu'ils prenoient occasion de se permettre tout ce qu'il leur plaisoit de faire pour contenter leurs mauvais desirs ; en quoi ils montroient une méchanceté consommée, à laquelle ils parvenoient par trois degrés. Le premier étoit de s'abandonner avec une licence effrenée à toute sorte de dissolutions, qui entraînoient plusieurs personnes dans les mêmes débauches, & faisoient décrier la sainteté du nom Chrétien. C'est ce que dit saint Pierre de ces imposteurs : *Leurs impuretés & leurs débauches seront suivies de plusieurs, qui exposeront la voie de la vérité aux blasphêmes & aux médisances des infidèles.*

2. Petr.  
2. 2.

Le second degré de malice étoit une extrême ingratitude envers Dieu, de mépriser la grâce qu'il leur faisoit, en abusant non seulement des commodités de la vie présente & des biens naturels dont Dieu les gratifioit ; mais encore en préférant la satisfaction de leurs desirs déreglés & de leurs passions honteuses, à la grâce de Dieu, & aux faveurs que JESUS-CHRIST leur offroit par l'Évangile avec tant de bonté.

Le troisième degré de malice étoit non seule-

ment de manquer de respect pour la doctrine de l'Évangile, mais même de porter leur impiété jusqu'à un tel excès, que de faire servir la parole de Dieu pour prouver & confirmer leur libertinage; car ils disoient que la foi suffisoit sans les œuvres pour être sauvé: de là naissoit un abandon à toutes sortes de plaisirs illicites. C'est à-peu-près comme en ont usé les novateurs de ce temps, qui sous prétexte de la liberté évangélique, se dispensent des saintes ordonnances de l'Église, & les méprisent, pour vivre avec plus de licence: *Vous êtes libres*, 1. *Petr.* disoit saint Pierre, *non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en vrais serviteurs de Dieu.* 2. 14.

Le second caractère de ces docteurs corrompus, c'étoit de renoncer JESUS-CHRIST notre unique Maître & notre Seigneur; ou selon le Grec, qui renoncent Dieu notre unique Maître, & JESUS-CHRIST notre Seigneur. Neanmoins l'original se peut rapporter à JESUS-CHRIST seul, conformément à ce que dit saint Pierre: *Et renoncent au* 2. *Petr.* *Seigneur qui les a rachetés.* Il se peut faire aussi que 1. 1. saint Jude ait dit ici quelque chose de plus que saint Pierre, comme il a fait en d'autres endroits.

Les premiers heretiques avoient inventé sur la nature de Dieu beaucoup d'imaginations ridicules; & en la place de Dieu seul, ils en faisoient plusieurs qui gouvernoient le monde. Pour ce qui est de JESUS-CHRIST, ils nioient qu'il fût Dieu, qu'il fût véritablement né, qu'il eût souffert, & qu'il fût ressuscité; ainsi ils le renonçoient en toutes manieres par leur doctrine, & par leurs actions infames: c'étoient les faux-prophetes que saint Jean appelle *antichrists*, qui nioient que JESUS-CHRIST

*fût Fils de Dieu, & qu'on reconnoissoit à cette marque.*

*v. 5. jusqu'au 9. Or je veux vous faire souvenir de ce qu'autrefois sans doute vous aurez appris, &c.*

Saint Jude qui s'éleve avec grande force contre les excès de ces heretiques, fait voir par la vengeance que Dieu a tirée de l'impiété de ceux qui ont desobei à ses ordres, que ces séducteurs infames n'échapperont pas à sa colere. Il rapporte pour cela trois exemples les plus terribles qui soient dans l'histoire, dont il fait ressouvenir ceux à qui il écrit, pour montrer que ces impies qui renfermoient dans leurs excès les crimes marqués dans ces trois exemples, ne devoient pas attendre un traitement moins rigoureux.

2. Petr.  
2. 1.

L'Apôtre venoit de dire qu'ils ont été marqués il y a long-temps, comme devant tomber dans ce jugement de Dieu, c'est-à-dire, dans cette condamnation qui leur est préparée, dont les exemples & les figures ont éclaté dans la punition terrible que Dieu a exercée contre les Israelites, les anges rebelles, & les habitans de Sodome. C'est pourquoy saint Pierre dit sur le même sujet: Que leur condamnation qui a été ordonnée dès long-temps, s'avance à grands pas. On peut voir ce qui a déjà été dit dans l'explication de cet endroit.

Le premier exemple de la vengeance de Dieu sur les incredules est celui des Israelites, qui après avoir éprouvé les merveilles que Dieu avoit faites en leur faveur, ne laisserent pas de lui être rebelles & desobeissans à ses ordres. Ainsi ils éprouverent une punition severe & rigoureuse: car après qu'il les eut tirés de la servitude des Egyptiens avec une bonté extraordinaire, & par les effets redou-

tables de sa toute-puissance, ils ne firent autre chose pendant quarante ans que se revolter contre lui par leur impatience & leur opiniâtreté; ainsi il les fit tous mourir dans le desert, n'ayant épargné de cette grande multitude que deux hommes, Josué & Caleb, & ceux qui se trouverent au-dessous de 20. ans. L'histoire s'en voit dans l'Exode ch. 12. 13. 14. & dans les Nombres ch. 14. & 26.

Le saint Apôtre dit, que c'est JESUS qui a tiré les Israelites de la servitude d'Egypte, & qui les a ensuite exterminés dans le desert; cela ne se peut entendre de Josué, que les Septante appellent *Jesus*; car c'est Moïse, & non pas Josué, qui a retiré le peuple de la captivité d'Egypte: mais c'est JESUS, le Seigneur selon le Grec, qui comme Dieu, mais néanmoins représenté comme Sauveur par l'Ange qui conduisoit le peuple, sauva les Israelites de la tyrannie de Pharaon, & nous a depuis délivrés d'une plus cruelle servitude. JESUS-CHRIST, dit saint Paul, *Hebr. 11*  
*étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera le même dans*  
*sous les siècles.* Les anciens Peres Grecs & Latins ont cru que c'étoit lui qui étoit sous la figure de l'Ange dans lequel étoit le nom ineffable de Dieu, & que même cet Ange paroïsoit sous la forme que devoit avoir JESUS-CHRIST; c'est dans ce sentiment qu'ils prouvoient sa divinité contre les Arriens: ce qui paroît encore confirmé par saint Paul, qui avertit les fidelles de ne tenter point JESUS-CHRIST *comme le tenterent quelques-uns d'eux,* *1. Cor. 10. 9.*  
*qui furent tués par les serpens.* Ce qui n'empêche pas que le Pere & le Saint-Esprit n'aient aussi paru sous des formes visibles, comme le prouve saint Augustin contre les Arriens.

Quoi qu'il en soit, l'Apôtre fait voir par cet

exemple, que Dieu étant le même Dieu dans le vieux & dans le nouveau Testament, il ne feroit pas dans le temps de grace moins éclater la vérité de la justice, qu'il l'avoit fait autrefois en punissant ceux qu'il avoit tirés avec tant d'éclat de l'Egypte, & après tant de promesses & tant de graces qu'il avoit faites à leurs peres. Saint Pierre met au lieu des Israelites, l'exemple de ceux qui perirent dans le deluge.

v. 6.

August.  
de civ. d.  
Dei l. 12.  
c. 9.

Ezech.  
18. 12.

Le second exemple est celui des anges rebelles que Dieu précipita après leur orgueil jusques aux abysses de l'enfer, quoiqu'il les eût enrichis & embellis de dons excellens; car Dieu les avoit créés dans la justice & en état de grace, & comme dit saint Augustin, dans une bonne volonté, c'est-à-dire, dans une volonté sage, & dans un amour chaste; plein de respect pour la grandeur & la bonté de Dieu. Ainsi ils ont été créés, comme dit Ezechiel, *pleins de sagesse & d'une parfaite bonté*; ayant comme amis & favoris de Dieu une prééminence sur toutes les autres creatures. Ces esprits superbes ne sont pas demeurés dans cet état heureux; mais ayant suivi Lucifer leur chef, qui a voulu établir sa tyrannie dans le ciel même, en voulant usurper la souveraineté & l'indépendance qui n'appartient qu'au Createur, *ils n'ont pas conservé leur première dignité*, dit notre Apôtre, *mais ils ont quitté leur propre demeure*; c'est-à-dire, que s'étant élevés par leur orgueil contre Dieu même, ils n'ont pu conserver, ni les avantages excellens de la nature qu'ils avoient reçus, ni le poste honorable où ils avoient été placés dans le ciel; mais ils ont été précipités dans les profondes tenebres, où ils sont liés & tenus en reserve pour le grand jour du jugement; afin d'y recevoir l'arrêt de leur condamnation. On

peut voir cet endroit expliqué plus au long dans saint Pierre 2. épître ch. 2. v. 4.

Le troisiéme exemple, qui est aussi le troisiéme dans l'épître de saint Pierre, paroît dans la ruine de ces villes impudiques, Sodome, Gomorrhe & les autres d'alentour, sçavoir Adama & Seboim, que le prophete Osée nomme ch. 11. Les habitans de ce pays s'étoient portés à des excès d'impureté monstrueux, que saint Jude marque en disant qu'ils *abusoient d'une chair étrangere*. C'est un crime abominable, à quoi saint Paul dit que Dieu a abandonné ceux, qui ayant connu Dieu, n'ont pas voulu le reconnoître & lui rendre le culte qui lui est dû: *Les hommes, dit-il, rejetant l'alliance des deux sexes, qui est selon la nature, ont été embrasés d'un désir brutal les uns envers les autres, l'homme commettant avec l'homme une infamie détestable, & ainsi ils ont reçu en eux-mêmes la juste peine qui étoit due à leur impiété.* Rom. 1. 27.

Comme ces abominations font horreur à la nature, aussi ces villes ont-elles été punies d'une façon qui n'est pas ordinaire; car ce n'a pas été assez qu'elles ayent été abolies, mais elles ont été proposées à toute la posterité pour servir d'exemple d'une punition remarquable: Dieu ayant voulu qu'il soit resté des marques sensibles de la vengeance qu'il en a tirée. C'est ce que le Saint-Esprit témoigne en ces termes: *La corruption de ces villes détestables qui perirent par le feu, est marquée par l'état même de cette terre qui en fume encore, qui est demeurée toute deserte, & où les arbres portent des fruits qui ne meurissent jamais.* Sap. 106.

Outre cela le feu & le souffre que Dieu a fait pleuvoir sur ces villes détestables pour les reduire

en cendre, sont selon l'Écriture, la matière dont il se sert pour punir les damnés : ainsi elles ont encore en cela servi d'un exemple redoutable aux pécheurs par la peine même qu'elles ont soufferte, parceque Dieu s'est servi pour les punir ; de ce feu éternel qui fait le supplice des damnés ; c'est ce que saint Pierre semble marquer quand il dit : *Que Dieu en a fait un exemple pour ceux qui vivront dans l'impiété.* On peut voir encore sur saint Pierre cet endroit expliqué plus au long.

On donne encore un autre sens à ces paroles de l'Apôtre, qui est que ces villes, c'est-à-dire, les habitans de ces villes détestables, souffrent maintenant le feu éternel, pour servir d'exemple à ces infames herétiques, du supplice qui les attend, comme elles leur ont donné l'exemple des infamies abominables qu'ils ont commises aussi-bien qu'elles. Ce sens est favorisé par le texte Grec qui répond aux mots Latins *simili modo*, qui ne signifie point, *comme elles*, mais *comme eux* : c'est-à-dire, que ces villes ayant commis les mêmes abominations que ces hérétiques, leur ont donné l'exemple de la peine qu'ils doivent aussi souffrir.

Notre Saint fait voir ensuite ici par l'énormité des crimes de ces infames docteurs, quelle est la grandeur des peines qu'ils méritent, & montre qu'ils renferment dans leur conduite malheureuse tous les excès dont il vient de représenter le châtiement rigoureux dans les Israelites rebelles, dans les anges apostats, & dans les misérables citoyens de Sodome & Gomorrhe. Car ils se souillent des mêmes impuretés que ceux-ci, & n'ont l'esprit occupé qu'à trouver de nouvelles manières de se corrompre ; & pour satisfaire leurs desirs impurs, ils se plaisent



plaisent dans leurs illusions & leurs songes pendant la nuit, & durant le jour ils ont les yeux pleins d'*adultere*, comme dit saint Pierre, & d'un peché qui ne cesse jamais. 2. Pet. 2. 14.

Et comme les Israélites par leur dureté & leur opiniâtreté méprisoient les chefs & les conducteurs que Dieu leur donnoit pour les conduire & les gouverner; car combien de fois se sont-ils élevés contre Moïse, jusqu'à être prêts de le lapider? De même aussi ces infames Docteurs méprisent Dieu dans ses ministres; en parlant avec insolence contre les Puissances séculières & ecclésiastiques.

Enfin, comme les esprits orgueilleux se sont revoltés contre Dieu même; en perdant le respect & la soumission qu'ils devoient avoir pour sa sainte majesté; de même aussi ces Docteurs superbes n'ont pas apprehendé d'outrager la majesté de Dieu, en niant sa providence; sa justice & ses autres attributs, en calomniant ses ouvrages; en ravalant sa puissance; enfin en corrompant le sens des mysteres qui sont cachés dans l'Écriture.

Mais sur-tout ils blasphémoient la Majesté divine, sa sagesse & la bonté infinie qu'il nous a fait paroître par JESUS-CHRIST, en rendant inutile l'ouvrage de la redemption des hommes: car ils dégradoient JESUS-CHRIST de sa divinité & de sa qualité de Fils de Dieu, & nioient même qu'il fût né, & qu'il eût véritablement souffert; ce qui se rapporte à ce qu'il a déjà dit; que ces heretiques renoncent JESUS-CHRIST *notre unique Maître; notre Dieu & notre Seigneur.* v. 4. Il est aisé de conclure quelle est la rigueur des peines qu'ils attirent sur eux par leurs impiétés; puisqu'elles égalent en énormité les plus criantes qui se soient jamais trouvées.

v. 9. jusqu'au 11. *Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec execration, &c.*

Le saint Apôtre, pour confondre l'impieeté de ces hommes détestables, compare leur insolence avec la moderation des Anges mêmes à l'égard des démons, & rapporte la rété que saint Michel fit paroître à l'égard du diable, lorsque cet esprit malin voulant découvrir aux Israelites le lieu de la sepulture de Moïse, pour leur faire rendre à son corps des honneurs divins, saint Michel tout plein de zele pour la gloire de Dieu l'en empêcha; & pour arrêter son entreprise, il se contenta de lui commander de la part de Dieu d'en desister, en lui disant: *Que le Seigneur te reprime, ou selon la Vulgate, te commande lui-même, & exerce sur toi sa puissance.* D'autres croient que cette contestation venoit d'un autre sujet, qui est que Moïse étant mort sur le mont Nebo, son corps fut transporté par saint Michel dans une vallée de la terre de Moab, où étoit situé le temple de Belphegor. Le diable s'opposa à cette translation, parcequ'il avoit peur que le voisinage de ce saint corps ne troublât le culte profane qu'il s'y faisoit rendre par les Moabites. Cette histoire que l'Apôtre rapporte a son fondement dans le dernier chapitre du Deuteronomie: mais il a tiré les circonstances qu'il y ajoute ou de la tradition, ou de quelque écrit qui ne paroît pas; tout ce qu'il en a dit est néanmoins indubitable. Voyez ce que nous en avons dit sur l'Epître de saint Pierre ch. 2. 11.

Quoi qu'il en soit, le saint Apôtre fait voir l'étrange égarement de ces heretiques, par une com-

paraïson qui marque une si grande disproportion entr'eux & ceux qu'on y fait entrer. C'est le prince des Anges qui ne veut pas prononcer une parole d'execration contre la plus maudite & la plus digne de malediction de toutes les creatures; au-lieu que des hommes de neant, méprisables par leurs vies infames, osent regarder avec mépris les Puissances legitimes, & s'élever avec un orgueil insolent contre ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré. Ainsi quoique saint Michel pût legitimement user d'autorité contre le diable dont il connoissoit l'impieté & l'injustice dans cette contestation, quoiqu'il pût le maudire & le frapper par des paroles de reproche & d'execration; néanmoins soit qu'il respectât le Createur dans une malheureuse creature, ou qu'il voulût donner un exemple de modestie, il aima mieux abandonner tout à Dieu comme au souverain dominateur de toutes choses. Et des hommes ignorans osent proferer des paroles de blasphême contre la Majesté divine, & contre les mysteres qui surpassent la portée de leur esprit; car ces premiers heretiques blasphémoient, comme dit saint Epiphane, non seulement contre Abraham, Moïse & Elie, & les autres Prophetes, mais aussi contre Dieu même qui les avoit choisis. C'est ainsi que les Arriens ne comprenant point le mystere de la sainte Trinité ineffable, & voulant l'examiner par les foibles lumieres de leur esprit, osoient bien le nier & le critiquer avec impieté. C'est de la maniere qu'en usent aussi les Calvinistes à l'égard de JESUS-CHRIST présent dans l'Eucharistie; car les heretiques ne prennent point pour regle la foi & la parole de Dieu, mais les sens & la raison naturelle; ils ne croient que

*Epiph.  
herese  
26.*

*v. 10.*

ce qu'ils voient, & que ce qu'ils comprennent;

Mais quand la raison refuse de s'assujettir à Dieu dans les mysteres qu'il lui a plu de lui cacher, il est juste que le corps ne soit point assujetti à la raison : c'est pour cela que notre Apôtre dit que ces hommes impies *se corrompent dans les choses qu'ils connoissent naturellement* par les sens, & par le sentiment de leur appetit naturel, *comme les bêtes irraisonnables*. Mais il y a cette difference entre eux & les bêtes, que celles-ci ont appris de la nature à se regler dans l'usage des choses qui regardent leur subsistance; au-lieu que ceux-là étouffant la lumiere de la raison & les sentimens de la nature, poussent beaucoup plus loin les excès de leur convoitise & de leurs desirs déreglés. Mais comme dit saint Pierre, ils sont semblables à *des animaux sans raison* dans un point, en ce que ces animaux *sont nés pour être la proie des hommes qui les font perir*; de même aussi ces Docteurs corrompus *periront dans les infamies où ils se plongent, & ils remporteront la récompense que merite leur iniquité*.

vs. 11. jusqu'au 17. *Malheur sur eux, parcequ'ils suivent la voie de Cain, &c.*

On ne peut pas dépeindre d'une maniere plus vive & plus animée les crimes de ces maîtres abominables, que le fait ici notre Apôtre: car après leur avoir reproché la rebellion opiniâtre des Israelites, l'apostasie des anges rebelles, les infamies détestables des Sodomites, il les compare encore ici à ceux qui se sont le plus signalés par différentes sortes d'impietés, & leur prédit une fin malheureuse comme a été celle des méchans dont ils imitent les crimes.

Il rapporte encore trois exemples comme auparavant. Le premier est celui de Caïn : ce méchant homme poussé d'envie de voir que son frere Abel étoit plus agreable à Dieu que lui , se porta jusqu'à cet excès de malice que de répandre ce sang innocent par un meurtre horrible. Il dit donc que ces heretiques imitent sa conduite ; premierement , par leur envie & leur jalousie contre les orthodoxes qu'ils déchiroient par leurs médifances & leurs calomnies ; en second lieu , par les meurtres spirituels qu'ils commettoient ; lorsqu'ils empoisonnoient les ames de ceux qu'ils attiroient dans leurs erreurs & dans leurs débauches. Voyez l'Épître 1. de saint Jean , chap. 3. 12.

Le second exemple est celui de Balaam , qui ayant le cœur corrompu par l'avarice , fut trompé par l'esperance du gain ; & n'ayant pu maudire le peuple de Dieu , cette passion le porta à donner un avis qui fut cause de la corruption & de la perte des Israelites : aussi saint Pierre dit que ces mêmes heretiques *avoient dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggerer , & qu'ayant quitté le droit chemin , ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam.* Voyez cet endroit expliqué , 2. Pet. 2. 15. & suiv.

Le troisième exemple est la rebellion de Coré : cet homme ambitieux se revolta avec ses complices contre Moïse & Aaron , & voulut usurper le ministere du sacerdoce contre l'ordre de Dieu ; ainsi il causa une grande division dans le peuple de Dieu : mais ce schisme fut bien-tôt calmé par la punition extraordinaire de ces factieux qui furent engloutis tout vivans dans la terre. Mais comme ces anciens schismatiques ont donné à ceux-ci l'exem-

ple de s'élever contre l'autorité legitime des Apôtres, ils doivent bien s'attendre à avoir part à leur supplice comme à leur rebellion. Voyez Nomb, 16, cette histoire expliquée.

Saint Jude continue de faire la peinture des mœurs corrompus des disciples de Simon, par plusieurs sortes d'images, qui sont autant de traits qui composent le tableau qu'il en fait; il écrit leur intemperance, & leurs excès de bouche dans les festins de charité où ils se trouvoient. Les premiers Chrétiens après avoir participé à la sainte Eucharistie, mangeoient ensemble pour marquer l'union, & l'affection qu'ils avoient les uns pour les autres; ces faux-docteurs souilloient par leurs paroles & leurs actions ces festins établis pour conserver entre eux la charité; ils y faisoient paroître par leur peu de retenue leur intemperance, & sans considerer que c'étoient des repas où la pieté & la charité devoient regner, ils n'avoient pas plus de reconnoissance & de respect pour Dieu, en l'honneur de qui ils étoient assemblés, que de soin des pauvres qui y assistoient, ou du troupeau qui leur étoit confié. Ils meritoient bien d'être frappés de la malediction du Prophete: *Malheur aux Pasteurs d'Israel, qui se passoient eux-mêmes.* On croit même que ce peu de retenue marque l'impudence & l'effronterie de ces heretiques, qui commettoient dans ces festins des actions capables de faire horreur; c'est pourquoy le texte ne dit pas seulement qu'ils se souilloient, mais qu'ils étoient les souillures mêmes. Ceci a été déjà expliqué sur l'endroit de saint Pierre qui répond à celui-ci, ch. 2. 13. 14.

Exech.  
34. 2.

L'Apôtre se sert ensuite de quatre comparaisons tirées des choses naturelles, pour expliquer les

vices de ces heretiques malheureux. Ce sont des nuées, des arbres, des flots, & des étoiles errantes. Il les compare à des *nuées sans eau* ; les nuées dans l'Écriture signifient les Docteurs ; & l'eau dont elles sont chargées, marque la doctrine salutaire qu'ils doivent répandre dans les cœurs. Ainsi quand Dieu menace les peuples de leur ôter les instructions des Pasteurs, il dit qu'il défendra à ses nuées de pleuvoir sur la terre ; car comme la terre devient feconde quand elle est arrosée de la pluie qui tombe des nuées ; de même aussi les fidelles produisent de bonnes œuvres lorsqu'ils sont instruits par les Pasteurs d'une doctrine salutaire, qui est représentée par la pluie, *Deut. 32. 2. Que ma doctrine tombe comme la pluie.* C'est pourquoi les Pasteurs qui n'ont soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de nourrir & engraisser leur troupeau de la parole de Dieu, sont *des nuées sans eau* : ils ont belle apparence, & promettent le rafraîchissement spirituel, & la doctrine du salut ; mais ils ne produisent que de l'obscurité & du vent : de sorte qu'on peut fort bien leur appliquer ce que dit Salomon : *Les nuées & le vent qui ne sont pas suivis de pluie, c'est un homme glorieux, & qui ne tient pas ses promesses.* Saint Pierre dit aussi de ces heretiques, que ce sont *des fontaines sans eau* ; ce qui s'explique en même sens, comme on le peut voir en cet endroit-là ch. 2. 17.

Saint Jude les compare aussi à des arbres, mais à des arbres dont le fruit ne meurt point ; ou selon d'autres, dont le fruit ne meurt que sur la fin de l'automne, & qui par conséquent ne vient pas à maturité, parceque le froid qui survient le fait tomber ; à des *arbres steriles*, & qui ne peuvent pas

Prov. 25.

24.

même porter de fruit : à des arbres *doublément morts*, qui ne portent ni fruit ni feuilles, ou même qui sont desséchés non seulement dans le tronc, mais encore dans les racines : enfin à des arbres *déracinés* & séparés de la terre, dont le suc pouvoit les faire revivre. Cette exagération marque qu'il ne reste à ces arbres aucune espérance de porter du fruit, & ne servent plus qu'à être jettés au feu.

Les heretiques de ces premiers temps étoient si corrompus, qu'il ne paroissoit point qu'ils pussent revenir de leurs égaremens. Ils avoient été plantés dans l'Eglise pour y porter le fruit des bonnes œuvres, & d'une doctrine salutaire ; mais c'étoit des arbres *steriles* en toutes choses : ils étoient *doublément morts*, ayant perdu par le péché la vie de la grace qu'ils avoient reçue dans le Batême, & ce qui leur restoit de foi étoit éteint par l'erreur & l'herésie ; mais de plus, étant séparés de l'Eglise par le schisme, comme des arbres *déracinés*, il ne leur restoit plus d'espérance d'être renouvelés par la Penitence.

En troisième lieu, ils sont comparés aux *vagues furieuses de la mer* : les flots d'une mer irritée font grand bruit, menacent de bouleverser tout, & de causer une desolation entière ; cependant toute leur fureur se termine à se briser contre les rochers & contre les rivages, qu'ils salissent d'une vilaine écume. Les impiés, dit Isaïe, sont comme une mer bouillante qui est toujours dans le trouble & l'agitation, ses flots jettent l'ordure & la boue. C'est ainsi que les heretiques s'élevent avec fureur contre l'Eglise, elle en est troublée & agitée ; mais après qu'ils l'ont menacée d'une ruine entière, toutes leurs fougues



s'évanouissent, & laissant des traces scandaleuses de leurs débordemens, ils ne s'attirent que de l'opprobre & de la confusion.

Enfin le saint Apôtre compare ces heretiques à *des étoiles errantes* : mais il en faut distinguer de deux sortes, 1. Celles qui s'appellent planetes, au nombre de sept, que nous voyons dans les cieux qui sont au-dessous du firmament ; leur cours est réglé, & ne sont errantes qu'au jugement du peuple, qui les voit tantôt dans une partie du monde, tantôt dans l'autre. 2. On appelle aussi *étoiles errantes* ces météores & ces exhalaisons sèches qui s'enflamment dans l'air, & qui en tombent comme des étoiles. Plusieurs Interprètes croient plus vraisemblable que l'Apôtre ne parle point des sept planetes qui sont les plus beaux astres du ciel, mais de ces météores qui courent dans l'air, & qui s'allument tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & qui étant poussés par les vents, n'ont point de mouvement réglé.

C'est encore là une belle image des heretiques : ils sont souvent placés dans le ciel de l'Eglise pour y éclairer le monde par la lumière qu'ils reçoivent du soleil de justice ; mais au lieu d'y être comme des étoiles luisantes par la pureté de la doctrine, ils n'y paroissent que comme des météores d'exhalaisons malignes, qui ayant brillé quelque temps dans l'air, s'évaporent en une épaisse fumée : & comme ces comètes disparoissent pour jamais sans laisser aucune trace de leur lieu ; les heretiques de même qui remplissent ici les esprits des simples de leurs erreurs & de leurs fausses lumieres, tomberont comme ces météores, & par une punition qui répondra à leurs fautes, ils seront plongés dans une

nuit éternelle. Voyez ces dernières paroles expliquées dans la seconde de saint Pierre, ch. 2. 17.

v. 13. 14. Le saint Apôtre confirme ce qu'il avance sur la condamnation de ces impies, par un témoignage tiré du livre d'Enoch: ce Patriarche qui a été le septième depuis Adam, a prédit la ruine du monde par un deluge universel, à cause des abominations des hommes de son temps, & à cause des paroles outrageuses & des blasphêmes qu'ils proféroient contre Dieu. Or comme ce sont les mêmes crimes que saint Jude reprend dans ces hereuques, c'est aussi contr'eux indirectement que ce saint Prophete a prononcé ces menaces. Le livre d'où ce passage est tiré a été pur & sans mélange avant le deluge, & depuis a été conservé par Noé, comme le dit Tertulien; mais depuis il a été corrompu par les heretiques & a passé pour apocryphe: cela n'empêche pas que le témoignage que saint Jude en tire ne soit vrai; car étant inspiré de Dieu il a bien pu discerner le vrai d'avec le faux. Tout ce qui est dans un livre apocryphe n'est pas à rejeter comme apocryphe; ainsi quoique la corruption qui s'est introduite dans ce livre, lui ait fait perdre son autorité, le saint Apôtre en a choisi ce qui est pur & indubitable.

Tertul.  
de habit.  
v. 1. 3.

Il le cite en un point qui n'est nullement contesté. Cet ancien Prophete représente le souverain Juge qui vient *avec des milliers de ses Saints pour exercer son jugement sur tous les hommes*, & principalement contre les impies. Il n'y a rien qui soit plus commun dans les Ecritures anciennes & nouvelles, que cette arrivée triomphante de JESUS-CHRIST accompagné de ses Anges & de ses Saints pour juger le monde; mais ce qui a porté saint Jude à se

servir de ce témoignage, c'est qu'Enoch prédit que le Seigneur viendra sur-tout pour juger des impiétés & des blasphêmes, ce qui venoit parfaitement bien à son sujet.

Pour achever la peinture qu'il a faite des mœurs déréglés de ces impies, il y ajoute encore quelques traits pour accomplir l'ouvrage, & pour faire voir qu'il ne leur manquoit rien pour avoir une malice consommée, en pensées, en actions, & en paroles: comme c'étoit des gens qui ne s'aimoient qu'eux-mêmes, ils grondoient contre les Supérieurs & les Pasteurs de l'Eglise, & n'osant se déclarer ouvertement, ils avoient l'esprit rongé de chagrin & de mécontentement: ils se plaignoient en secret de la severité de la discipline, & de la rigueur des loix, comme si l'Eglise par ses ordonnances diminueoit la liberté que la nature a donnée à l'homme. Pour ce qui regarde leurs actions & leurs occupations, ils étoient continuellement appliqués à contenter leurs passions & leurs desirs déréglés, comme l'Apôtre l'a fait voir ci-devant. Mais quoiqu'ils fussent par leurs infamies semblables aux bêtes, & au-dessous de tous les hommes, ils ne laissoient pas de se vanter eux-mêmes d'une manière fiere & fastueuse, parlant avec mépris des petits, & avec estime des personnes puissantes; & pour un intérêt bas & sordide, ils employoient les flatteries & les louanges affectées pour avoir les bonnes-graces des Grands du monde. Voyez saint Pierre ch. 2. 18.

C'est ainsi que notre saint Apôtre représente la conduite des Simonienens & des Nicolaites, pour avertir les fidelles de se donner-de-garde de leurs pièges & de leurs séductions; & comme ils étoient

si abominables & plongés dans une si profonde méchanceté, il ne faut pas s'étonner qu'il les menace de la rigueur du jugement redoutable que le Seigneur doit exercer contre les impies & les blasphémateurs.

v. 17. jusqu'au 24. *Mais pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres, &c.*

Saint Jude conclut sa lettre en exhortant ceux à qui il écrit, de se souvenir de ce que les Apôtres ont dit pour garantir les fidèles des surprises des herétiques qui viendroient après eux : saint Pierre, que notre Apôtre copie presque en mêmes termes, avoit déjà donné aux fidèles cet avertissement, & v. 17. 18. l'on peut voir ces versets 17. & 18. expliqués sur le ch. 3. 1. 2. 3.

v. 19. Mais saint Jude qui n'a écrit qu'après les autres Apôtres, & qui semble les avoir survécu, si l'on en excepte saint Jean, éprouvoit peut-être déjà de son temps les ravages que ces herétiques devoient faire : il les fait connoître encore ici par quelques marques. La première, c'est qu'ils se séparent eux-mêmes par le schisme en se retirant de l'assemblée des fidèles, & faisant à part une Eglise : cette séparation du corps de l'Eglise, & de la communion des fidèles, ne subsiste que très-rarement sans être aussi séparée par la doctrine.

v. 20. La seconde marque c'est qu'ils sont sensuels, ne se conduisant que par le mouvement de leurs desirs naturels & de leurs convoitises, & non point par l'Esprit de Dieu dont ils sont dénués. L'Apôtre oppose à ces vices les vertus que les fidèles doivent pratiquer pour se fortifier contre les heresies : il veut premièrement qu'ils travaillent à s'élever eux-mêmes comme

un édifice spirituel sur le fondement de leur foi; c'est-à-dire, qu'en demeurant fermes sur le fondement de la foi qu'ils avoient reçue des Apôtres, ils bâtissent dessus toutes leurs autres actions pour élever un édifice parfait; car il ne suffit pas à chaque fidelle d'entrer dans la structure du temple de Dieu, qui est l'Eglise, il faut encore qu'il croisse par la pratique des bonnes œuvres, sans lesquelles la foi est inutile. C'est ainsi que *le corps de l'Eglise*, comme *Coloss. 2. 19.* dit saint Paul, *s'entretient & s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne.* Ainsi il oppose au schisme que font les heretiques, l'attachement à l'Eglise, & l'union des fidelles dans un même corps animé de la charité, soutenu par la foi, & entretenu par les exercices d'une pieté solide: mais comme nous avons un besoin continuel de la grace de Dieu pour croître & pour nous fortifier, il faut employer la priere pour l'obtenir, & une priere efficace, qui ne le peut être que par l'Esprit de Dieu; car *nous ne savons*, dit l'Apôtre, *ce que nous* *Rom. 8. 26.* *devons demander à Dieu dans nos prieres, pour le prier comme il faut; mais c'est le Saint-Esprit qui prie pour nous, & nous fait prier par des gemissemens ineffables.*

La foi, la priere, & les bonnes œuvres ne serviroient de rien si elles n'étoient animées de la vertu qui en fait tout le merite: c'est l'amour de Dieu dans lequel l'Apôtre veut que les fidelles aient soin de se conserver, soit qu'on entende l'amour que Dieu a pour nous, ou celui que nous devons avoir pour Dieu; l'un & l'autre s'entretient par la crainte de Dieu & l'amour du prochain, & par le soin exact de garder ses commandemens. *Si vous gardez mes commandemens, vous demeure-* *Joan. 15.*

rez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandemens de mon Pere, & que je demeure dans son amour. C'est JESUS-CHRIST qui parle.

Notre saint Apôtre n'omet rien pour assurer le salut de ceux à qui il écrit. Il veut encore qu'en se conservant en l'amour de Dieu, ils attendent la miséricorde de notre Seigneur JESUS-CHRIST pour obtenir la vie éternelle. Et par là il nous enseigne deux choses : La première, qu'encore que nous ayons une foi vive, animée de la charité, & remplie de bonnes œuvres, nous n'arriverons point au bonheur qui nous est promis dans le ciel, si nous n'avons une esperance ferme & courageuse qui nous le fasse attendre, non seulement avec patience ; mais aussi avec une douceur perseverante au milieu des peines, des afflictions, & des persecutions que nous avons à souffrir ici-bas. C'est cette esperance ferme, & cette attente inébranlable qui rend comme assurée la récompense qui nous est promise : Saint Pierre ne veut pas seulement que nous attendions l'avenement de JESUS-CHRIST, mais encore que nous le desirions avec ardeur.

2. Petr.  
3. 11.

La seconde, c'est que cette récompense éternelle est un pur effet de sa miséricorde & de sa liberalité toute gratuite : car quoique nous la méritions par nos bonnes œuvres, nos merites mêmes & nos bonnes œuvres sont des dons de Dieu, qui ne doit la vie éternelle que parcequ'il l'a promise à ceux qui feroient de bonnes œuvres par le secours de sa sainte grace. Il nous a sauvés, dit saint Paul, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde ; c'est pour cela que saint Jude dit : Qu'il faut vivre dans l'attente de la miséricorde de JESUS-CHRIST pour obtenir la vie éternelle :

Tit. 3. 5.

Il sembloit que le saint Apôtre n'avoit plus rien à dire aux fidelles, pour les exhorter à prendre soin de leur salut. Mais comme nous ne pouvons pas nous sauver tout seuls, & que pour nous sauver il faut que chacun travaille au salut du prochain selon son pouvoir, il instruit ici les fidelles de la maniere dont ils en doivent user à l'égard de ceux qui auroient été séduits par ces imposteurs, selon leurs différentes dispositions. La Vulgate distingue de trois sortes de personnes. Les premiers sont ceux qui paroissent endurcis, & sont déjà *condamnés* Tit. 3. 10. *par leur propre jugement*, comme parle saint Paul : à l'égard de ceux-là, il conseille de les convaincre par de bonnes raisons, afin qu'en découvrant leurs erreurs on puisse s'en garder. Les autres sont ceux qui sont séduits, ou qui commencent de prêter l'oreille aux séducteurs : il veut qu'on les retire au-plûtôt du danger où ils sont de s'engager dans les erreurs & les dissolutions de ces faux-docteurs, comme ce que l'on sauve en le tirant du feu où il devoit être bien-tôt consumé. Le Grec ajoute, *en les intimidant* ; ce que plusieurs entendent de ceux qui sont plongés dans les plaisirs sensuels, dont on ne peut les faire revenir qu'en les effrayant par la crainte du feu d'enfer, à quoi l'Apôtre fait allusion. Il exhorte enfin d'user à l'égard des autres de beaucoup de compassion & d'humanité, soit pour les porter par la douceur à revenir de leur égarement, ou pour les recevoir avec toutes les marques de bonté & d'affection, s'ils se trouvent touchés de repentir de leurs fautes, en se souvenant eux-mêmes de leur propre foiblesse, & craignant pour eux-mêmes de tomber aussi-bien que ceux qu'ils tâchent de relever de leur chute. Ainsi l'Apôtre

les avertit de se donner-de-garde d'être surpris par ces maîtres corrompus, & de regarder avec horreur, comme un vêtement souillé, tout ce qui tient de la corruption de la chair, que ces imposteurs inspiroient avec le venin de leur doctrine corrompue. Il fait allusion aux impuretés légales, que l'on contractoit non seulement en touchant un homme infecté de lèpre, mais aussi ses habits; & marque par cette expression figurée, qu'il faut éviter non seulement la conversation de ces séducteurs, mais encore tout ce qui vient de leur part.

Le texte original ne fait que deux parties de ceux qui se sont laissé séduire par ces abominables. Le saint Apôtre veut qu'on ait compassion de tous, *en usant de discernement* : s'ils sont endurcis & obstinés dans leur iniquité, il faut en gémir, & plaindre leur malheur. Pour ce qui est des autres qui sont capables d'en revenir, il faut s'empresse pour les retirer de cet état malheureux, comme l'on fait pour retirer du feu quelque chose qui y va brûler, en les menaçant de la sévérité des jugemens de Dieu, s'ils veulent continuer opiniâtrément à demeurer dans ce misérable état.

*v. 24. & 25. A celui qui est puissant pour vous conserver sans peché, & pour vous faire comparoître devant le trône de sa gloire purs & sans tâche, &c.*

Saint Jude finit son épître en relevant par des termes magnifiques la grandeur de la Majesté divine. Il lui souhaite la gloire, qui n'est dûe proprement qu'à lui; & que tous les Anges, tous les hommes, & toutes les creatures rendent à sa Majesté souveraine les hommages & les profonds respects qu'ils lui doivent. Il loue *sa magnificence*, c'est-à-dire



dire l'opération de ses grandes merveilles, & l'éclat de sa Majesté infinie environnée de mille millions d'Anges. Il relève *son empire*, c'est-à-dire le plein droit & le domaine parfait qu'il a sur toutes les creatures, comme étant le souverain Seigneur, & l'arbitre suprême de tout l'univers. Le Grec porte *sa force*, parceque rien ne lui peut résister lorsqu'il commande, & que sa volonté se fait toujours avec une efficacité insurmontable. Enfin, il glorifie *la puissance* de Dieu, qui est comme l'exécutrice de ses ordres, & la souveraine arbitre du sort de tout ce qui vit & qui subsiste dans tout le monde. Tous ces attributs lui appartiennent avant tous les siècles, dans le temps, & dans toute l'éternité; & marquent en general, que Dieu a une puissance souveraine sur tout, & qu'en cette qualité il le faut louer & glorifier à jamais.

C'est donc à lui à qui il faut s'adresser pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires; à lui; dis-je, qui peut tout de lui-même, & par lui-même, puisqu'il est le souverain Seigneur tout-puissant; à lui qui connoît nos véritables besoins; puisqu'il est *le seul sage*; à lui enfin qui veut nous les accorder; puisqu'il est *notre Sauveur*, s'étant donné ce nom; parcequ'il veut que tous les hommes soient sauvés; & qu'ils viennent à la connoissance de la vérité.

Ce que le saint Apôtre souhaite aux fidèles, renferme toutes les grâces qu'ils pouvoient obtenir de Dieu par JESUS-CHRIST notre Sauveur. Il leur souhaite deux choses: La première, que Dieu *tout-puissant les conserve sans péché*; c'est la plus grande grâce qu'on puisse désirer, de pouvoir vivre sans crime, & de persévérer de la sorte jusqu'à la fin de la vie; car cela ne s'entend pas des

## 610 EPISTRE DE S. JUDE.

pechés légers sans lesquels la vie présente ne se passe point; mais des péchés griefs qui tuent l'ame, & éloignent la charité par la préférence que l'homme fait de la creature à Dieu. Quand l'Apôtre dit que Dieu peut les conserver sans péché, il fait voir le pouvoir & l'efficace de la grace de Dieu, sans laquelle on ne peut nullement éviter de tomber dans le péché mortel.

La seconde chose qu'il leur souhaite, c'est que Dieu les fasse *comparoître devant le trône de sa gloire purs & sans tache dans un ravissement de joie*. C'est là le bonheur qui est préparé dans la gloire à ceux qui se trouveront à la mort exempts de la corruption du siècle; car rien de souillé n'entrera dans le ciel. Or combien grande doit être la pureté qui doit paroître devant la sainteté de Dieu? Qui est-ce qui osera présumer de paroître devant son tribunal pour être examiné à sa lumière, sans travailler avec tout le soin possible à se purifier de plus en plus de ses taches? afin de pouvoir entrer dans cette joie ineffable dont les Saints jouiront dans l'éternité, où ils publieront sans cesse la gloire, la magnificence, la force & l'empire de la majesté de Dieu, qui regne maintenant, & dans tous les siècles des siècles. Amen.

*Fin des Epîtres Catholiques.*



# T A B L E

DES MATIERES CONTENUES  
dans ce volume.

## A

**A B E L**, pourquoi tué par  
Cain son frere, page  
467. 468

**A B R A H A M** appelé ami  
de Dieu, 76

Saint Paul disant qu'Abra-  
ham a été justifié par la foi  
sans les œuvres, n'est pas con-  
traire à saint Jacque, qui dit  
qu'il a été justifié par les œu-  
vres, 78. 79

**A D U L T E R E**, Qui sont  
ceux que Dieu appelle ames  
adulteres, 109

**A F F L I C T I O N**. Sujet  
de joie dans les afflictions, 9

Afflictions appellées des  
épreuves par saint Jacque, 10

Elles sont nécessaires pour  
éprouver notre foi, 174

**A I M E R**. Les creatures  
ne deviennent pas mauvaises  
pour être aimées : mais c'est  
l'amour desordonné que l'on  
a pour elles qui est un mal,  
& qui fait le peché, 50

Toute la loi consiste à ai-  
mer Dieu & le prochain, 52

**A M E**. Ce que c'est qu'une  
ame double & partagée. 121

**A M I T I E**. La marque

d'une vraie amitié, 543. 544

**A M O U R** du monde in-  
compatible avec l'amour de  
Dieu, 428

L'amour du prochain, une  
marque que nous sommes  
passés de l'état du peché à  
l'état de la grace, 469

L'amour du prochain nous  
donne une assurance devant  
Dieu, 476

L'amour de Dieu & l'a-  
mour du prochain insépara-  
bles, 514

**A N G E**. Chute des An-  
ges, 344. 345. 590

**A N T E C H R I S T**. Quand il  
doit venir, 434

Plusieurs Antechrists dans  
l'Eglise, 440

Les faux-docteurs sont des  
précurseurs de l'Antechrist,  
488

**A P O C R Y P H E**. Livre  
apocryphe, 602

**A P O S T R E**. Saint Pierre  
& saint Paul sont les seuls  
d'entre les Apôtres qui se sont  
donné le nom d'Apôtre. 6

Les Apôtres & les Pasteurs  
appellés des nuées, 358

**A R B R E**. Les justes pour-

- quoi comparés aux arbres  
 d'hiver, 469  
 A R C H E. Sa constru-  
 ction a duré cent ans, 247  
 L'Arche, figure de l'Eglise  
 & figure du Batême, 248  
 A R I U S. Quelle étoit  
 son heresie, 487. 595  
 B  
**B** A B Y L O N E. Quelle est  
 cette Babylone d'où saint  
 Pierre écrit sa premiere épî-  
 tre, 154  
 Deux villes de Babylone:  
 l'une sur l'Euphrate, & l'au-  
 tre en Egypte, *ibid.*  
 B A L A A M. Punition de  
 ce Prophete à cause de son  
 avarice, 356. 357. 574. 597  
 B A S I L I D E S. Erreur de cet  
 heretique, 389. 542. 547  
 En quel temps vivoit cet  
 heretique, 548  
 B A S T A R D. Qui sont  
 ceux qui meritent ce nom,  
 275  
 B A T E S M E. J E S U S-  
 C H R I S T appelle sa pas-  
 sion un Batême. 10  
 Difference entre le Batême  
 de J E S U S- C H R I S T &  
 le Batême de saint Jean, 522  
 Effet du Batême, 249  
 B I E N S de la terre, biens  
 de peu de durée, 172  
 Nos biens ne sont point à  
 nous, nous n'en sommes que  
 les dépositaires, 264  
 C  
**C** H A I R. Combat con-  
 tinuel entre la chair &
- l'esprit, 108  
 La revolte de la chair con-  
 tre l'esprit qui avoit été la  
 juste punition du peché, de-  
 vient pour les fidelles, par la  
 grace du Sauveur, l'exercice  
 de leur vertu, & un sujet de  
 merite, 204  
 Concupiscence de la chair,  
 premiere plaie de l'ame, 429  
 C H A R G E S honorables,  
 une servitude onereuse & im-  
 portune, pleine de pieges &  
 de dangers, 16. 83. & suiv.  
 C H A R I T É. Explica-  
 tion de ces paroles: La cha-  
 rité couvre les fautes, 150.  
 263  
 Elle chasse la crainte, 502.  
 & suiv.  
 Marques d'une charité par-  
 faite, 500. & suiv.  
 C H R É T I E N. Les Chré-  
 tiens sont engendrés par la  
 parole de la verité, 33  
 Le nom de Chrétien n'a  
 commencé qu'en l'an 43. de  
 J E S U S- C H R I S T, 156  
 Tout Chrétien a part au  
 sacerdoce de J E S U S- C H R I S T,  
 s'il s'offre lui-même à Dieu  
 & toutes ses actions comme  
 des hosties spirituelles, 200  
 Tout Chrétien a part à la  
 royauté de J E S U S- C H R I S T,  
 s'il regne sur lui-même &  
 regle par l'Esprit de Dieu  
 tous les mouvemens de son  
 cœur, 201  
 La condition d'un Chré-  
 tien en cette vie doit être une

penitence continuelle dans le deuil & dans les larmes, 116.

La vie d'un Chrétien doit être une continuelle louange & une perpetuelle adoration de Dieu, 203

Tout Chrétien doit se regarder comme un étranger & un voyageur sur la terre, 204

Tous les Chrétiens se doivent considerer comme freres 211

Tout Chrétien est engagé par la profession seule qu'il fait d'être Chrétien, de souffrir avec joie, ou au-moins avec patience tous les maux qu'il plaît à Dieu de lui envoyer, 214

**CŒUR.** Le cœur des insensés est dans leur bouche, & la bouche des sages est dans leur cœur, 49

Duplicité de cœur, 114. 115

**COMMANDEMENT.** Celui qui garde les commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui, 497

Explication de ces paroles : Les commandemens de Dieu ne sont pas penibles, 516. & suiv.

**CONCUPISCENCE.** Elle demeure dans les fidelles après le Batême, 27

**CONDITION.** Il y a une veritable elevation enfermée dans une condition basse, 16. 17. 18

**CONFIANCE.** Le défaut de confiance avec lequel Moïse frappa le rocher pour en faire sortir de l'eau, fut cause qu'il n'entra point dans la terre promise, 14.

Le même défaut de confiance fut cause que saint Pierre marchant sur les eaux pour aller à JESUS-CHRIST, commençoit déjà à enfoncer, *ibid.*

**CONNOISSANCE.** Plus on a de connoissance, moins on merite d'indulgence, si on ne pratique les verités que l'on connoît, 43. 123

**CORÉ.** Revolte de Coré contre Moïse & Aaron, & sa punition, 597

**CRAINTE.** Vivre toujours dans la crainte, 181. 182

Deux sortes de crainte, l'une servile & l'autre filiale, 502

D

**DELUGE.** Huit personnes seulement sauvées du deluge, 346. 372

**DIABLE.** Il devient foible & sans force contre une ame armée d'une foi ferme & accompagnée d'une humilité sincere, 112

Le diable redouble ses efforts pour attaquer & perdre les ames, lorsqu'elles sont prêtes de sortir de leur corps, 142. 143

Le diable appelé le Dieu du siecle, 453

Le diable appliqué continuellement à nous rendre des pièges pour nous faire tomber, 518

DIEU. Nul changement en Dieu, 32. & suiv.

Dieu auteur de tout bien, & non du péché, 29

Il ne suffit pas d'écouter la parole de Dieu, il faut encore l'observer, 43. & suiv.

Rien de plus grand que d'avoir Dieu pour père, & JESUS-CHRIST pour frère, 17. 18

C'est l'amour de Dieu qui fait le mérite des bonnes œuvres, 22

Diverses manières d'écouter Dieu, 36. 37

Etre soumis à Dieu & résister au diable, c'est le moyen de le mettre en fuite, 503. v. 7. & 510. 521.

L'homme ayant été fait pour Dieu, rien ne le peut contenter que Dieu, 106. 107

Dieu veut bien prendre la place du pauvre & regarder comme fait à lui-même, tout le bien qu'on lui fait, 52

Ce n'est point par les pas du corps, mais par les mouvemens de l'ame & les inclinations du cœur que nous approchons de Dieu, 113

Dieu est élevé : si vous vous élevez, il s'éloigne de vous ; si vous vous abaissez, il descend vers vous, *ibid.*

Dieu est par tout, & remplit tout par son immensité, 113

Dans l'ancien Testament Dieu prend le nom de Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob pour se distinguer de toutes les fausses divinités : mais dans le nouveau il ne veut être connu que par JESUS-CHRIST son Fils bien-aimé, en qui il a mis toute son affection, 169

Toute Puissance vient de Dieu, & exige notre obéissance & notre soumission, 207. 351

La crainte de Dieu doit être la règle du respect qui est dû aux Princes & aux Magistrats, 211. 212

Si nous sommes bien avec Dieu, nous ne craindrons point les hommes, 241

Dieu n'est honoré que par les mouvemens du cœur, *ibid.*

Comment on peut sanctifier le nom de Dieu, *ibid.*

Une grande marque de la colere de Dieu, lorsqu'il laisse un homme non seulement dans l'impunité de ses desordres, mais encore dans la prospérité, 277

Jetter toutes ses inquiétudes dans le sein de Dieu, 289. v. 7.

Dieu n'a employé que la parole pour créer le monde : mais pour le reparer, il a employé la force de son bras

tout-puissant , 315

Avoir une grande reconnaissance du delai que Dieu nous donne pour faire penitence , 379

Ce qui nous assure que nous connoissons Dieu , c'est si nous gardons ses commandemens , 417

Si quelqu'un a des biens de ce monde , & qu'il n'en fasse pas de part à son frere qu'il voit dans la necessité , l'amour de Dieu n'est point en lui , 473

Excès de l'amour que le Pere éternel nous a porté , de vouloir que nous fussions les enfans de Dieu , & de nous rendre tels en effet , 453

C'est Dieu qui nous a aimés le premier , & nous a envoyé son Fils , comme la victime de propitiation pour nos pechés , 494

C'est la foi animée de la charité , qui élève à la dignité d'enfant de Dieu , 513

Tous les hommes créés à l'image de Dieu , *ibid.*

Celui qui fait mal , & qui n'a pour les pauvres que des entrailles cruelles , ne connoît point Dieu , 563

DIOTREPHE. Excès de cet homme ambitieux , qui usurpe le gouvernement de l'Eglise , 561. 562

Quand la raison refuse de s'assujettir à Dieu dans les mysteres qu'il lui a plu de

lui cacher , il est juste que le corps ne soit point assujetti à la raison , 596

DOMINER. Ne point dominer sur l'heritage du Seigneur , 287. 288

## E

EBION. Erreur de cet hérétique , 441

ECRITURE. La lire avec soin & avec respect , 178

L'Ecriture-sainte ne doit point s'expliquer par une interpretation particuliere , 334

EGLISE. Elle est le temple de JESUS-CHRIST , 199. 200

C'est pour assurer l'Eglise de l'unité & de l'immutabilité de la foi , que JESUS-CHRIST envoyant les Apôtres prêcher l'Evangile par tout l'univers , leur promet qu'il seroit toujours avec eux jusqu'à la fin du monde , 585

ELIE. Force de la priere de ce Prophete , 148

ENFANCE chrétienne , 194. 195

ENOCH. Livre d'Enoch , 601

ÉPISTRE. Epîtres des Apôtres reconnues pour Ecriture canonique , 383

ERASME. Temerité d'Erasmus , qui tient pour suspecte la seconde épître de saint Pierre , contre le consentement unanime & la tradition perpetuelle de l'Eglise , 306

**SAINTE-ESPRIT.** Dans les premiers temps de l'Eglise, la descente du Saint-Esprit sur ceux qui embrassoient la foi, étoit accompagnée de signes, 478. 479

**EVANGILE.** Evangile appelé une loi parfaite, & une loi de liberté, 45

**Desintéressement & retenue des Prédicateurs de l'Evangile,** 560

**EXEMPLE.** Les peuples sont encore plus touchés du bon exemple de leurs Pasteurs, que de leurs instructions, 97

**EXTREME ONCTION.** Ce Sacrement est appelé aussi le Sacrement des agonisants, 142

Quelle est la matiere de ce Sacrement. L'effet de ce Sacrement est premierement le soulagement des malades : mais le principal est l'expiation & la remission des péchés qui n'ont pas été expiés par la penitence, 144

Ce Sacrement est de tradition apostolique. 145

## F

**Faute.** Nous faisons tous beaucoup de fautes, 86

**FEMME.** Le devoir des femmes à l'égard de leurs maris, 230. & suiv.

Quelle doit être leur modestie dans leurs habits, 233

**Foi.** La foi sans les œuvres ne sert de rien, 70. & suiv. & 462.

Cette erreur, que la foi seule suffit sans les œuvres, inventée premierement par Simon le Magicien, & renouvelée dans ces derniers temps par Luther & Calvin, 70. 573. & 587

La foi est une preuve certaine de ce qui ne se voit point. 175

La foi est un don qui nous a été acquis par le prix inestimable du sang de J E S U S-CHRIST, 313

Conserver religieusement la foi que nous avons reçue par une tradition apostolique ; soit en ce qui regarde les mysteres, soit en ce qui regarde les mœurs, 584

**FRERE.** Ce mot se prend souvent pour celui de cousin dans la langue Hebraïque, 566

## G

**GLOIRE.** Toute la gloire de l'homme n'est que comme la fleur de l'herbe, 172

**GNOSTIQUE,** nom donné à de certains heretiques,

**GRACE.** La grace ne détruit point la liberté de l'homme, 458

Explication de ces paroles de saint Jean : La grace, la misericorde, & la paix, 545

## H

**H Air.** Tout homme qui hait son frere est un homicide, 479



Celui qui dit : J'aime Dieu, & ne laisse point de haïr son frere, est un menteur, 506

HERETIQUE. Les premiers heretiques qui se sont élevés dans l'Eglise, sont les Simonniens, les Ebionites, les Cerinthiens, les Nicolaïtes, & les Gnostiques, 340

L'esprit de revolte & d'indépendance propre aux heretiques, 351

Quel commerce on peut avoir avec les heretiques, 550. 551

Les heretiques ne prennent point pour regle la foi & la parole de Dieu ; mais les sens & la raison naturelle, 595

HEURE. Ce que c'est que la dernière heure, 434

HOMME. Devoir des hommes à l'égard de leurs femmes, 234

L'homme devenu participant de la nature divine, 317. & suiv.

HUMILITÉ. La vraie humilité enferme en abrégé toutes les vertus, 113

L'humilité est une entière soumission de notre volonté à celle de Dieu, 111

Comme l'orgueil est le principe de tout péché, aussi l'humilité est la source de toutes les vertus, 113

Si vous voulez vous élever, songez avant toutes choses à jeter les fondemens d'une humilité profonde, 116

I

SAINTE JACQUE le Mineur. fils d'Alphée, Evêque de Jerusalem, auteur de l'épître Catholique, 0

Ce qu'il faut entendre par ces douze tribus auxquelles il adresse son épître, 6. & suiv.

Le même saint Jacque auteur de l'épître synodale du Concile de Jerusalem, 8

S. JEAN l'Evangeliste. Le nom de Theologien lui a été donné par les Peres Grecs ; 388

Il est représenté entre les Evangelistes par l'aigle, *ibid.*

L'amour du prochain recommandé continuellement par ce saint Apôtre dans sa vieillesse, 389. 390

JESUS-CHRIST. On ne sera point glorifié avec Jesus-Christ, qu'on n'ait souffert avec Jesus-Christ, 21

Jesus-Christ en se privant des biens, des honneurs & des plaisirs de la terre, nous a montré combien nous les devons estimer vils & méprisables, 62

La resurrection de Jesus-Christ, le principe & le modèle de la vie chrétienne, 249

S'armer de la pensée, que Jesus-Christ a souffert dans sa chair, 254. 255

Jesus-Christ est venu pour servir, & non pour être servi, 266

Apparition de Jesus-Christ à saint Pierre peu avant son martyre , 328

Les souffrances de Jesus-Christ & la gloire qui les devoit suivre , prédites dans l'Écriture , 176

Jesus-Christ l'agneau sans tache , qui nous a rachetés par son sang précieux , 183  
184

Jesus-Christ est mort pour effacer nos pechés , & est ressuscité pour nous faire vivre d'une vie nouvelle , 167.  
228

Le temps depuis le premier avènement de Jesus-Christ jusqu'au second , appelé le dernier âge du monde , 185. 258. 259

Exemple de Jesus-Christ , puissant motif pour nous apprendre à souffrir avec patience , 215. & suiv.

Jesus-Christ la pierre de l'angle , qui a réuni les deux peuples qui ont composé l'Église , les Juifs & les Gentils , 197

Jesus-Christ a été une pierre de scandale aux Juifs à cause de leur orgueil , qui a été offensé de le voir dans un état si humble & si pauvre , 198

Jesus-Christ le Pasteur & l'Évêque de nos âmes , 222.  
225

Descente de Jesus-Christ dans les limbes , 246

IMPUDICITÉ. Ceux qui s'abandonnent à ce vice , n'en reviennent que par un miracle extraordinaire , 355

INCREDULITÉ. L'incrédulité & l'athéisme , suite d'autres desordres , 370

ISAÏE. Ce Prophète peut passer , selon saint Jérôme , pour un cinquième Évangéliste de la passion de Jesus-Christ , 220

S. JUDA se nommoit autrement Thaddée , & étoit frère de saint Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem , 565

Épître de saint Jude reconnue pour canonique , 569

JUGEMENT. Feu du dernier jugement , 373. & suiv.

JUGER. Celui qui tremble dans l'attente du dernier jugement , est bien éloigné de juger personne , 120

JUIF. Le peuple Juif étoit le peuple particulier de Dieu , parcequ'il l'avoit retiré par sa main puissante de la tyrannie de Pharaon , 201

Josué & Caleb sont les seuls de toute cette multitude de Juifs que Dieu avoit tirée d'Égypte , qui entrèrent dans la terre-promise , 589

JURER. Plus aisé de s'abstenir de jurer , que de le faire selon l'ordre de Dieu , & avec toutes les conditions qu'il demande , 139

JUSTE. Les yeux du Seigneur sont sur les justes , 227

- Retourner en arriere après avoir connu la voie de la justice, une chute terrible, 339
- JUSTICE.** Toute la justice chrétienne renfermée dans ces paroles des Pseaumes : Evitez le mal, & faites le bien, 49
- JUSTIFIER.** L'homme est justifié par les œuvres, & non par la foi seule, 70. & suiv.
- L
- L**AIT spirituel, 194
- L**ANGUE. Il est impossible que la langue soit déreglée, sans que le cœur le soit, 48
- On ne peut parler beaucoup, sans faire beaucoup de fautes, 46. & suiv.
- Celui qui ne fait point de fautes en parlant, est parfait, 87. & suiv.
- L'intemperance de la langue peut proceder ou de la vanité, ou de la gourmandise, *ibid.*
- La vie & la mort sont au pouvoir de la langue, selon le Sage, 89
- La langue comparée à une étincelle de feu, *ibid.*
- La langue appelée un monde d'iniquité, *ibid.*
- Effets funestes de la langue, 90. & suiv.
- La langue de l'homme plus indomtable que les bêtes farouches, 91
- LIBERTÉ.** Quelle est la liberté que la loi de grace nous a acquise, 209. 210
- La véritable liberté consiste dans le dégagement du péché, 359
- LOI.** La loi de la charité, appelée une loi royale, 65
- La loi de la charité, appelée la loi de liberté, 68
- Quiconque ayant gardé toute la loi la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée, 66
- LOT** seul avec sa famille, sauvé de l'embrasement de Sodome, 347
- Vertu de Lot, bien inférieure à celle d'Abraham, 350
- LUMIÈRE.** Ce que c'est que marcher dans la lumière, 403
- M
- M**AIN. Ce que c'est que laver les mains, & purifier son cœur, 114
- MARTYR.** Tous les efforts des tyrans contre les martyrs, n'ont servi qu'à augmenter leur gloire & leur récompense, 240
- MEDIATEUR.** Le Médiateur entre Dieu & les hommes, doit être Dieu & homme, 521
- MICHEL.** Contestation de l'Archange Michel avec le diable touchant le corps de Moïse, 594
- MONDE.** Amour du monde incompatible avec celui de Dieu, 428. & suiv.
- Tout ce qui est dans le

monde est , ou concupiscence de la chair , ou concupiscence des yeux , ou orgueil de la vie , 428. & suiv.

Menaces du monde aussi peu à craindre , que les promesses sont peu à désirer , 444

Si le monde a haï Jesus-Christ , ce n'est pas merveille qu'il haïsse ceux qui veulent être à lui , 453. & suiv.

Vaincre le monde , ce que c'est , 518. 519

MORT. Incertitude de l'heure & du jour de la mort , 376.

377

## N

NAISSANCE. Deux naissances , l'une charnelle , & l'autre spirituelle , 186. 187. 465

Noë. Plusieurs qui s'étoient moqués de Noë à cause de la construction de l'arche qu'ils regardoient comme une folie , se convertissent voyant venir le deluge , 245. & suiv.

Noë se sauve des eaux du deluge avec sept personnes seulement , 346

NUGES , figure des Docteurs , 599

## O

ORGUEIL , troisième plaie de l'ame , 432

## P

PAISTRE le troupeau dont Dieu nous a chargés , 283. 284

PASSION. Les passions sont l'origine des guerres &

des procès , 105

PATIENCE. L'épreuve produit la patience , 11

Patience des payens , fausse patience , & pourquoi , 12

Souffrir avec patience les mauvais traitemens , quoiqu'injustes , dans la vûe de plaire à Dieu , 213. 214

La patience doit être accompagnée d'une humble soumission qui nous rende prêts à endurer tout ce qu'il plaira à Dieu de permettre qu'il nous arrive , 322

PAUL de Samosate. Quelle a été son heresie , 487

PAUVRE. Dieu a choisi ceux qui étoient pauvres dans le monde pour recevoir les premiers les richesses de la foi , 61. 62

Le seul mépris des pauvres , une grande faute , 69

Regarder les pauvres comme les membres de JESUS-CHRIST, depuis 261. jusqu'à 283

PECHÉ. Trois degrés par lesquels le peché se consume & produit la mort , 28

Le peché appelé tenebres dans l'écriture , & les bonnes œuvres appelées lumiere , 31

Erreur des Stoiciens qui croient tous les pechés égaux , 67

Heretiques qui ne reconnoissent point de pechés veniels , mais veulent qu'ils

- soient tous mortels , 68
- Erreur des heretiques de ce temps , qui disent qu'un homme même justifié ne peut faire aucune action qui ne soit peché , 86
- Rechute dans le peché beaucoup plus criminelle , 360. 361
- C'est se séduire soi-même que de se dire sans peché , 394
- Deux sortes de pechés , pechés legers & pechés mortels , 403
- Si les pechés legers ne nous doivent pas effrayer par leur nature , ils nous doivent effrayer par leur grand nombre , 403
- Joindre à l'aveu sincere de nos pechés une vigilance continuelle pour ne les plus commettre , 414
- Explication de ces paroles : Quiconque est né de Dieu , ne peche point , 511. v. 18.
- Peché qui va à la mort , 531. & suiv.
- Quel est le peché qui va à la mort , *ibid.*
- Nul n'est purifié de ses pechés , s'il n'est arrosé du sang de JESUS-CHRIST , & si le merite de sa passion ne lui est appliqué , 167. 168
- PECHEUR. Les pleurs & les gemissemens sont un état indispensable pour un pecheur , 115
- Nul homme qui ne naisse pecheur & sujet à la peine du peché , 406
- PELAGIENS. Une de leurs erreurs étoit de croire que l'homme pouvoit passer la vie sans peché , 86
- PERFECTION. Ne croire pas qu'on soit arrivé à la perfection , parceque c'est reculer , de dire : C'est assez ; 315
- S. PIERRE. Sa premiere épître toujours reçûe pour canonique , 153
- Respect de Boniface Evêque de Mayence pour la premiere épître de saint Pierre , 158
- Conformité des maximes & des expressions de saint Pierre avec celles de saint Paul , 166
- Saint Pierre se nommoit Simon , & ce fut JESUS-CHRIST qui lui donna le nom de Céphas , qui signifie Pierre , 164
- Saint Pierre établi l'Apôtre des Juifs , comme saint Paul celui des Gentils , 164. 165
- Humilité de saint Pierre relevée par saint Gregoire le Grand , 381
- Saint Pierre l'un des trois témoins de la transfiguration de JESUS-CHRIST , 311. v. 16.
- PLUIE. Premieres & secondes pluies , 135
- PRÉDESTINATION. Un pur

effet de l'amour de Dieu, & non de quelque mérite que ce soit, 167

**P R É D E S T I N É.** On ne peut avoir qu'une assurance morale qu'on soit du nombre des prédestinés, 316

**P R E D I C A T E U R.** Il peut frapper les oreilles de ses auditeurs, JESUS CHRIST seul parle au cœur, 42

**P R I M I T I F S** des créatures, de qui cela se doit entendre, 34

**P R Ê T R E.** Ce nom commun aux Prêtres & aux Evêques dans les premiers siècles de l'Eglise, 542

**P R I È R E.** Elle doit être accompagnée de foi, 13. & suiv.

Elle doit avoir quatre conditions pour être digne d'être exaucée, 13. & suiv.

Vertu de la prière, 261. 262

Voir si notre prière s'accorde avec notre cœur, quand nous disons : Que votre regne arrive, 500

**P R O C H A I N.** La manière dont nous aurons traité le prochain, sera la règle de celle dont nous serons traités, 69

C'est se flatter & se tromper de se croire Chrétien, si on n'aime point son prochain, 423

Tous les hommes sont renfermés sous le nom de pro-

chain, 574

Explication de ces paroles de l'Ecclesiastique : Il a ordonné à chacun d'avoir soin de son prochain, 205

Avoir une affection pleine de tendresse qui nous rende sensibles aux biens & aux maux de notre prochain, 237

**P R O P H È T E.** Autorité des paroles des Prophetes, 331. & suiv.

**P U I S S A N C E.** Obeissance & respect pour les Puissances établies de Dieu, 351

R

**R A H A B** justifiée non par la foi seule, mais par les œuvres jointes à la foi, 76. 77

**R E L I G I O N.** La religion pure & sans tache, quelle elle est,

Erreur insupportable de dire que chaque particulier a droit de juger des questions controversées de religion, 484

**R I C H E.** Folie du riche qui s'applaudissoit dans l'espérance de jouir durant plusieurs années des biens qu'il avoit en réserve, 120

Les riches qui font part de leurs biens aux fidèles dans leurs besoins, ont part à leurs vertus & aux dons spirituels qu'ils possèdent, 561

Dureté des riches à l'égard des pauvres, 128

**RICHESSES.** Les grandes richesses ne s'acquèrent ni ne se conservent d'ordinaire sans de grandes injustices, 130

Veritable abaiffement enfermé dans les richesses, 18. & suiv.

## S

**SAGESSE.** La demander à Dieu avec foi, 12. & suiv.

Sagesse terrestre, animale & diabolique, quelle elle est, 88. 89

Sagesse d'en haut, chaste, amie de la paix, modérée & equitable, 39. & suiv.

**SAINTE.** Caractere des Saints, 85. 181. 182

L'intercession de **JESUS-CHRIST** n'exclut point celle des Saints, 415. 416

Quels sont ces pechés sans lesquels les saints mêmes ne sont point en cette vie, 460

Explication de ces paroles : Soyez saints, parceque je suis saint, 180. 181

**SAINTEté.** La sainteté des vrais fidelles est une sainteté réelle & effective, & non pas seulement imputative, 458

**SALAIRE.** Injustice énorme & criante de ceux qui retiennent le salaire des ouvriers, 131. 132

**SANG.** Qu'est-ce que figureroit l'aspersion qui se faisoit du sang des victimes dans

l'ancienne loi, 168

**SARA.** Soumission de Sara à l'égard d'Abraham, 232

**SCIENCE.** Si quelqu'un se flatte en ce qu'il croit savoir, il ne fait encore rien en la maniere qu'il le doit savoir, 95

**SERVITEUR.** Soumission & respect que les serviteurs doivent à leurs maîtres, non seulement lorsqu'ils sont bons & doux, mais lors même qu'ils sont rudes & fâcheux, 208. & suiv.

**SILENCE.** C'est dans le silence & l'application à écouter, qu'on se remplit de la parole divine, 36. 37

**SODOME.** Punition de Sodome & des autres villes, 591

**SOLEIL.** Rien qui représente plus sensiblement la majesté de Dieu que le soleil, 31

**SOUFFRANCE.** Nulle proportion entre les souffrances de cette vie & la gloire que Dieu doit découvrir un jour en nous, 10

**SUPERBE.** Dieu refuse aux superbes, & donne sa grace aux humbles, 113

## T

**TEMPS.** Ce qu'il faut entendre par les derniers temps, 369

**TÉMOIGNAGE.** Explication de ces paroles : Il y

en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, & trois qui rendent témoignage dans la terre, 523. & suiv.

**T E N E B R E S.** Celui qui hait son frere, est encore dans les tenebres, 423. 424

**T E N T A T I O N.** Heureux qui souffre les tentations avec patience, 20

**T E N T E R.** Diverses significations de ce mot, *tenter*, 22. & suiv.

Explication de ces paroles : **J E S U S** a été tenté comme nous en toutes choses, 21

Chacun est tenté par sa propre concupiscence, 27

**T I T E** appelé l'interprete de saint Paul, comment cela s'entend, 155. 156

**T R I S T E S S E.** Dans la tristesse avoir recours à la priere, 140. 141

La tristesse abat l'esprit, comme la joie le dissipe, 141

**T R O U P E A U.** Se rendre le modèle de son troupeau, 284. 285

## V

**V E N G E A N C E.** C'est à Dieu que la vengeance est réservée, & il ne manquera pas de la faire, 218

**V E R I T É.** Plus sûr d'être le disciple de la verité

que d'en être le docteur, 37

On contribue à la défense de la verité en secourant ceux qui s'exposent pour elle, 561

**V I E.** La vie éternelle appelée une couronne, & pourquoi, 21

Instabilité de la vie humaine, 121. 433

Uniformité de vie plus capable de persuader que toutes les raisons, 243

Obligation en certaines rencontres de donner sa vie pour son prochain, 420

Nous devons être prêts de donner nos vies pour nos freres, comme **J E S U S - C H R I S T** a donné sa vie pour nous, 471

Porter avec patience la vie présente, 501

**U S E R.** Tout le déreglement des hommes en cette vie est de vouloir jouir des choses dont ils doivent seulement user, & user de ce dont ils doivent jouir, 50

**V Ū E.** L'impudicité se fait aisément remarquer dans la vûe de ceux qui en sont possédés, 354

## Y

**Y E U X.** Concupiscence des yeux, seconde plaie de l'ame, 430





# T A B L E

DES ÉPISTRES ET ÉVANGILES  
qui se lisent dans l'Eglise pendant  
toute l'année.

Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les  
deux autres le premier & le dernier verset de chaque  
Évangile ou Epistre.

L'on n'a point marqué les Epistres aux jours où celles qu'on  
lit sont prises de l'ancien Testament.

## L' A V E N T.

### I. Dimanche.

Epistre. *Scientes quia hora* Rom. 13. 11. 14.

Évangile. *Erunt signa in sole.* Luc 21. 25. 33.

### II. Dimanche.

Ep. *Quaecunque scripta sunt.* Rom. 15. 4. 13.

Évang. *Cum audisses Joannes.* Mat. 11. 2. 10.

### III. Dimanche.

Ep. *Gaudete in Domino.* Philip. 4. 4. 7.

Évang. *Miserunt Judaei.* Jean 1. 19. 28.

Le Mercredi des 4. temps.

Évang. *Missus est Angelus Gabriel.* Luc 1. 26. 38.

Le Vendredi des 4. temps.

Évang. *Exurgens Maria.* Luc 1. 39. 47.

Le Samedi des 4. temps.

6. Ep. *Rogamus vos per adventum.* 2. Theil. 2. 1. 8.

Évang. *Anno quintodecimo.* Luc 3. 1. 6.

### I V. Dimanche.

Ep. *Sic nos existimet homo.* 1. Cor. 4. 1. 5.

Évang. *Anno quintodecimo.* Luc 3. 1. 8.

La Veille de Noël. 24. Dec.

Ep. *Paulus servus Jesu Christi.* Rom. 1. 1. 6.

Évang. *Cum esset desponsata.* Mat. 1. 18. 21.

Le jour de Noël. 25. Decembre.

A la I. Messe.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2. 11. 15.

Évang. *Exiit edictum à Cesare.* Luc 2. 1. 14.

A la II. Messe.

Ep. *Apparuit benignitas & humanitas.* Tite 3. 4. 7.

Évang. *Pastores loquebantur.* Luc 2. 15. 20.

A la III. Messe.

Ep. *Multifariam multisque modis.* Hebr. 1. 1. 12.

Évang. *In principio erat Verbum.* Jean 1. 1. 14.

S. Estienne I. Martyr. 26. Dec.

Ep. *Stephanus plenus gratia.* Act. 6. 8. 10. & 7. 54. 59.

Évang. *Ecce ego mitto ad vos.* Matth. 23. 34. 39.

S. Jean l'Évangéliste. 27. Dec.

Évang. *Sequere me.* Jean 21. 19. 24.

Les SS. Innocens. 28. Dec.

Ep. *Vidi supra montem Sion.* Apoc. 14. 1. 5.

- Evang. *Angelus Domini apparuit.*  
 Matth. 2. 13. 18.  
 S. Thomas de Cantorbery  
 29. Decembre.  
 Ep. *Omnis Pontifex.* Hebr. 5. 1. 6.  
 Evang. *Ego sum pastor bonus.* Jean  
 10. 11. 16.  
 Le Dim. dans l'Oct. de Noël.  
 Ep. *Quanto tempore heres.* Galat.  
 4. 1. 7.  
 Evang. *Erant Joseph & Maria.*  
 Luc 2. 13. 40.  
 La Circoncision. 1. Janvier.  
 Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2.  
 11. 15.  
 Evang. *Postquam consummati sunt.*  
 Luc 2. 21.  
 La Veille des Rois. 5. Janvier.  
 Ep. *Quanto tempore heres.* Galat.  
 4. 1. 7.  
 Evang. *Defuncto Herode.* Matth.  
 2. 19. 23.  
 Le jour des Rois. 6. Janvier.  
 Evang. *Cum natus esset Jesus.*  
 Matth. 2. 1. 12.  
 Le Dim. dans l'Oct. des Rois.  
 Ep. *Obsecro vos per misericordiam*  
*Dei.* Rom. 12. 1. 5.  
 Evang. *Cum factus esset Jesus.*  
 Luc 2. 42. 52.  
 L'Octave des Rois.  
 Evang. *Vidit Joannes Jesum ve-*  
*nientem.* Jean 1. 29. 34.  
 II. Dim. après les Rois.  
 Ep. *Habentes donationes.* Rom. 12.  
 6. 16.  
 Evang. *Nuptie facte sunt.* Jean  
 2. 1. 11.  
 III. Dim. après les Rois.  
 Ep. *Nolite esse prudentes.* Rom. 12.  
 16. 21.  
 Evang. *Cum Descendisset Jesus.*  
 Matth. 8. 1. 13.  
 IV. Dim. après les Rois.  
 Ep. *Nemini quicquam debeatis.*  
 Rom. 13. 8. 10.  
 Evang. *Ascendente Jesu in navi-*  
*culam.* Matth. 8. 23. 27.  
 V. Dim. après les Rois.  
 Ep. *Induite vos sicut electi Dei.*  
 Coloss. 3. 12. 17.  
 Evang. *Simile factum est regnum*  
*cælorum homini qui seminat.*  
 Matth. 13. 24. 30.  
 VI. Dim. après les Rois.  
 Ep. *Gratias agimus Deo.* 1. Thess.  
 1. 2. 10.  
 Evang. *Simile factum est regnum*  
*cælorum grano sinapi.* Matth.  
 13. 31. 35.  
 Le Dim. de la Septuag.  
 Ep. *Nescitis quod hi qui in stadio*  
 1. Cor. 9. 24. 5. c. 10.  
 Evang. *Simile est regnum cælorum*  
*homini patrifamilias.* Matt. 20.  
 1. 16.  
 Le Dim. de la Sexag.  
 Ep. *Libenter suffertis.* 2. Cor. 11.  
 19. 9. c. 12.  
 Evang. *Cum turba plurima conve-*  
*niret.* Luc 8. 4. 15.  
 Le Dim. de la Quinquag.  
 Ep. *Si linguis hominum loquar.*  
 1. Cor. 13. 1. 13.  
 Evang. *Assumpsit Jesus duodecim.*  
 Luc 18. 31. 43.  
 Le Mercredi des Cendres.  
 Evang. *Cum jejunatis.* Matth. 6.  
 16. 21.  
 I. Jedy de Carême.  
 Evang. *Cum introisset Jesus.* Matth.  
 8. 5. 13.  
 I. Vendredy de Car.  
 Evang. *Audistis quia dictum est.*  
 Matth. 5. 43. 4. c. 8.  
 I. Sam. de Car.  
 Evang. *Cum sero factum esset.*  
 Marc. 6. 47. 56.  
 I. Dim. de Carême.  
 Ep. *Mortamur vos.* 2. Cor. 6. 1. 10.  
 Evang. *Ductus est Jesus.* Matth. 4.  
 1. 11.  
 I. Lundy de Car.  
 Evang. *Cum venerit Filius homi-*  
*nis.* Matth. 25. 31. 46.  
 I. Mardy de Car.  
 Evang. *Cum intrasset Jesus Jero-*  
*solyman.* Matth. 21. 10. 17.  
 2. Mécr. de Car.  
 Evang. *Magister, volumus à te si-*  
*gnum videre.* Matth. 12. 38. 50.  
 2. Jedy de Car.  
 Evang. *Egressus Jesus secessit in*  
*partes Tyri.* Matth. 15. 21. 28.

2. Vendredy de Car.  
**Evang.** *Erat dies festus Judaeorum.*  
 Jean 5. 1. 15.
2. Sam. de Car.  
**Ep.** *Rogamus vos, corripite inquietos.* 1. Theff. 5. 14. 23.  
**Evang.** *Assumpsit Jesus Petrum & Jacobum.* Matth. 17. 1. 9.  
 II. Dim. de Carême.  
**Ep.** *Rogamus vos, & obsecramus.*  
 1. Theff. 4. 1. 7.  
**Evang.** *Le même qu'au samedi precedent.*  
 2. Lundy de Car.  
**Evang.** *Ego vado, & quæretis me.*  
 Jean 8. 21. 19.  
 2. Mardy de Car.  
**Evang.** *Super cathedram Moysi.*  
 Matth. 23. 1. 12.  
 3. Mécr. de Car.  
**Evang.** *Ascendens Jesus Jerusalem assumpsit discipulos.*  
 Matth. 20. 17. 28.  
 3. Jedy de Car.  
**Evang.** *Homo quidam erat dives.*  
 Luc 16. 19. 31.  
 3. Vend. de Car.  
**Evang.** *Homo erat paterfamilias.*  
 Matth. 21. 33. 46.  
 3. Sam. de Car.  
**Evang.** *Homo quidam habuit duos filios.* Luc 15. 11. 32.  
 III. Dim. de Carême.  
**Ep.** *Estote imitatores Dei.* Ephes. 5. 1. 9.  
**Evang.** *Erat Jesus ejiciens demonium.* Luc 11. 14. 26.  
 3. Lundy de Car.  
**Evang.** *Utique dicetis mihi.* Luc 4. 23. 30.  
 3. Mardy de Car.  
**Evang.** *Si peccaverit in te frater tuus.* Matth. 18. 15. 22.  
 4. Mécr. de Car.  
**Evang.** *Quare discipuli tui transgrediuntur.* Matth. 15. 1. 20.  
 4. Jedy de Car.  
**Evang.** *Surgens Jesus de Synagoga.* Luc 4. 38. 44.  
 4. Vend. de Car.  
**Evang.** *Venit Jesus in civitatem Samariae.* Jean 4. 5. 42.
4. Sam. de Car.  
**Evang.** *Perrexit Jesus in montem Oliveti.* Jean 8. 1. 11.  
 IV. Dim. de Carême.  
**Ep.** *Scriptum est quoniam Abraham.* Galat. 4. 22. 31.  
**Evang.** *Abiit Jesus trans mare Galilææ.* Jean 6. 1. 15.  
 4. Lundy de Car.  
**Evang.** *Prope erat Pascha Judaeorum.* Jean 2. 13. 25.  
 4. Mardy de Car.  
**Evang.** *Jam die festo mediante.*  
 Jean 7. 14. 31.  
 5. Mécr. de Car.  
**Evang.** *Præteriens Jesus vidit hominem cæcum.* Jean 9. 1. 38.  
 5. Jedy de Car.  
**Evang.** *Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naïm.* Luc 7. 11. 16.  
 5. Vend. de Car.  
**Evang.** *Erat quidam languens Lazarus.* Jean 11. 1. 45.  
 5. Sam. de Car.  
**Evang.** *Ego sum lux mundi.* Jean 8. 12. 20.  
 Le Dim. de la Passion.  
**Ep.** *Christus assistens Pontifex.* Hebr. 9. 11. 15.  
**Evang.** *Quis ex vobis arguet me de peccato.* Jean 8. 46. 59.  
 Lundy de la Passion.  
**Evang.** *Miserunt Principes, & Pharisæi ministros.* Jean 7. 32. 39.  
 Mardy de la Passion.  
**Evang.** *Ambulabat Jesus in Galilæam.* Jean 7. 1. 13.  
 Mécr. de la Passion.  
**Evang.** *Facta sunt Encenia Jerusalem.* Jean 10. 22. 38.  
 Jedy de la Passion.  
**Evang.** *Rogabat Jesus quidam Phariseus.* Luc 7. 36. 50.  
 Vend. de la Passion.  
**Evang.** *Collegerunt Pontifices & Pharisæi consilium.* Jean 11. 47. 54.  
 Sam. de la Passion.  
**Evang.** *Cogitaverunt principes sacerdotum.* Jean 12. 10. 36.  
 Le Dim. des Rameaux.  
**Evangile pour la benediction des**

Palmes. *Cum appropinquasset Jesus Jerofolymis.* Matth. 21. 1. 9.

A la Messe.

Ep. *Hoc enim sentite.* Philip. 2. 5. 11.

Passio D. N. J. C. secundum Matth. Les chap. 26. & 27.

Lundy Saint.

Evang. *Ante sex dies Paschæ.* Jean 12. 1. 9.

Mardy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Marcum. Les chap. 14. & 15.

Mécredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Lucam. Le chap. 22. & v. 53. du chap. 23.

Jeudy Saint.

Ep. *Convenientibus vobis in unum.* 1. Cor. 11. 20. 32.

Evang. *Ante diem festum Paschæ sciens Jesus.* Jean 13. 1. 15.

Vendredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Joannem. Les chap. 18. & 19.

Samedy Saint.

Ep. *Si consurrexistis cum Christo.* Coloss. 3. 1. 4.

Evang. *Vespere autem sabbati.* Matth. 28. 1. 7.

Le jour de Pasque.

Ep. *Expurgate vetus fermentum.* 1. Cor. 5. 7. 8.

Evang. *Maria Magdalene & Jacob & Salome.* Marc 16. 1. 7.

Lundy.

Ep. *Stans Petrus in medio plebis dixit: Viri fratres.* Act. 10. 37. 43.

Evang. *Duo ex discipulis Jesu ibant.* Luc 24. 13. 35.

Mardy.

Ep. *Surgens Paulus; & manu silentium indicens.* Act. 13. 16. 33.

Evang. *Stetit Jesus in medio discipulorum.* Luc 24. 36. 47.

Mécredy.

Ep. *Aperiens Petrus os suum dixit: Viri Israëlita.* Act. 3. 13. 19.

Evang. *Manifestavit se iterum Jesus.* Jean 21. 1. 14.

Jeudy.

Ep. *Angelus Domini locutus est ad Philippum.* Act. 8. 26. 40.

Evang. *Maria stabat ad monumentum.* Jean 20. 11. 18.

Vendredy.

Ep. *Christus semel pro peccatis nostris.* 1. Pier. 3. 18. 22.

Evang. *Undecim discipuli abierunt in Galilaam.* Matth. 28. 16. 20.

Samedy.

Ep. *Deponentes omnem malitiam.* 1. Pier. 2. 1. 10.

Evang. *Una sabbati Maria Magdalene venit manè.* Jean 20. 1. 9.

Le Dim. de Quasimodo.

Ep. *Omne quod natum est ex Deo vincit.* 1. Jean 5. 4. 10.

Evang. *Cum esset serò die illa.* Jean 20. 19. 31.

II. Dim. après Pasque.

Ep. *Christus passus est pro nobis.* 1. Pier. 2. 21. 25.

Evang. *Ego sum Pastor bonus.* Jean 10. 11. 16.

III. Dim. après Pasque.

Ep. *Obsecro vos tanquam advenas.* 1. Pier. 2. 11. 18.

Evang. *Modicum & jam non videbitis me.* Jean 16. 16. 22.

IV. Dim. après Pasque.

Ep. *Omne datum optimum.* Jac. 1. 17. 21.

Evang. *Vado ad eum qui misit me.* Jean 16. 5. 14.

V. Dim. après Pasque.

Ep. *Estote factores verbi.* Jac. 1. 22. 27.

Evang. *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis.* Jean 16. 23. 30.

Aux Rogations.

Ep. *Confitemini alterutrum peccata vestra.* Jac. 5. 16. 20.

Evang. *Quis vestrum habebit amicum.* Luc 11. 5. 13.

La Veille de l'Ascension.

Ep. *Unicuique nostrum data est gratia.* Ephes. 4. 7. 13.

Evang. *Syblevatis Jesus oculis in caelum dixit.* Jean 17. 1. 14.

Le jour de l'Ascension.

Ep. Primum quidem sermonem feci. Act. 1. 1. 11.

Evang. Recumbentibus undecim discipulis. Marc 16. 14. 20.

Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Ep. Estote prudentes & vigilate in orationibus. 1. Pier. 4. 7. 11.

Evang. Cum venerit Paracletus. Jean 15. 26. 4. c. 16.

La veille de la Pentec.

Ep. Factum est cum Apollo esset Corinthi. Act. 19. 1. 8.

Evang. Si diligitis me mandata mea servate. Jean 14. 15. 21.

Le Dim. de la Pentecoste.

Ep. Cum complerentur dies Pentecostes. Act. 2. 1. 11.

Evang. Si quis diligit me sermonem meum servabit. Jean 14. 23. 31.

Lundy.

Ep. Aperiens Petrus os suum, dixit: Viri fratres. Act. 10. 42. 48.

Evang. Dixit Jesus Nicodemo: Sic Deus dilexit. Jean 3. 16. 21.

Mardy.

Ep. Cum audissent Apostoli qui erant Ierosolymis. Act. 8. 14. 17.

Evang. Amen, amen dico vobis: Qui non intrat per ostium. Jean 10. 1. 10.

Mécredy des 4. temp.

1. Ep. Stans Petrus cum undecim levavit vocem. Act. 2. 14. 21.

2. Ep. Per manus Apostolorum fiebant signa. Act. 5. 12. 16.

Evang. Nemo potest venire ad me. Jean 6. 44. 52.

Jeudy.

Ep. Philippus descendens in civitatem Samaria. Act. 8. 5. 9.

Evang. Convocatis Jesus duodecim Apostolis. Luc 9. 1. 6.

Vend. des 4. temps.

Evang. Factum est in una dierum. Luc 5. 17. 26.

Sam. des 4. temps.

6. Ep. Iustificati ex fide pacem habeamus. Rom. 5. 1. 5.

Evang. Surgens Jesus de Synagoga. Luc 4. 38. 44.

Le Dim. de la Ste. Trinité.

Ep. O altitudo divitiarum. Rom. 11. 32. 36.

Evang. Data est mihi omnis potestas. Matth. 28. 18. 20.

I. Dim. après la Pentec.

Ep. Deus charitas est. Jean 4. 8. 21.

Evang. Estote misericordes. Luc 6. 36. 42.

Le jour du S. Sacrement.

Ep. Ego enim accepi à Domino. 1. Cor. 11. 23. 27.

Evang. Caro mea verè est cibus. Jean 6. 55. 59.

II. Dim. après la Pentec. dans l'Oct. du S. Sacrement.

Ep. Nolite mirari si odit vos mundus. 1. Jean 3. 13. 18.

Evang. Homo quidam fecit carnem magnam. Luc 14. 16. 24.

Pour l'oct. du S. Sacrem.

Comme au jour de la Feste.

III. Dim. après la Pentec.

Ep. Humiliamini sub potenti nomini Dei. 1. Pier. 5. 6. 11.

Evang. Erant appropinquantes ad Jesum Publicani. Luc 15. 1. 10.

IV. Dim. après la Pentec.

Ep. Existimo quòd non sunt condigna passionis. Rom 8. 18. 23.

Evang. Cum turba irruerent in Jesum. Luc 5. 1. 11.

V. Dim. après la Pentec.

Ep. Omnes unanimes in oratione estote. 1. Pier. 3. 8. 15.

Evang. Amen dico vobis, nisi abundaverit. Matth. 5. 20. 24.

VI. Dim. après la Pentec.

Ep. Quicumque baptizati sumus. Rom. 6. 3. 11.

Evang. Cum turba multa esset cum Jesu. Marc 8. 1. 9.

VII. Dim. après la Pentec.

Ep. Humanum dico propter infirmitatem. Rom. 6. 19. 23.

Evang. Attendite à falsis prophetis. Matth. 7. 15. 21.

VIII. Dim. après la Pent.

Ep. Debitores sumus non carnis. Rom. 8. 12. 17.

Evang. Homo quidam erat dives  
 qui habebat. Luc 16. 1. 9.  
 IX. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Non sumus concupiscentes ma-  
 lorum. 1. Cor. 10. 6. 13.  
 Evang. Cum appropinquaret Jesus  
 Jerusalem, videns. Luc 19. 41. 47.  
 X. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Scitis quoniam cum gentes  
 essetis. 1. Cor. 12. 2. 11.  
 Evang. Dixit Jesus ad quosdam.  
 Luc 18. 9. 14.  
 XI. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Notum vobis facio Evangelium.  
 1. Cor. 15. 1. 10.  
 Evang. Exiens Jesus de finibus  
 Tyri. Marc 7. 31. 37.  
 XII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Fiduciam talem habemus.  
 2. Cor. 3. 4. 9.  
 Evang. Beati oculi qui vident.  
 Luc 10. 23. 37.  
 XIII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Abrahæ dictæ sunt promissio-  
 nes. Gal. 3. 16. 22.  
 Evang. Dum iret Jesus in Jeru-  
 salem. Luc 17. 41. 19.  
 XIV. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Spiritu ambulare. Gal. 5. 16.  
 24.  
 Evang. Nemo potest duobus domi-  
 nis servire. Matth. 6. 24. 33.  
 XV. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Si spiritu vivimus. Gal. 5. 25.  
 10. c. 6.  
 Evang. Ibat Jesus in civitatem quæ  
 vocatur Naïm. Luc 7. 11. 16.  
 XVI. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Obsecro vos ne deficiatis.  
 Ephes. 3. 13. 21.  
 Evang. Cum intraret Jesus in do-  
 mum cujusdam Principis. Luc  
 14. 1. 11.  
 XVII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Obsecro vos ego vincit in Do-  
 mino. Ephes. 4. 1. 6.  
 Evang. Accesserunt ad Jesum Pha-  
 risæi, & interrogavit. Matth.  
 22. 35. 45.  
 Le Méc. des 4. temps. de Sept.  
 Evang. Respondens unus de turba.  
 Marc 9. 16. 28.

Le Vend. des 4. temps de Sept.  
 Evang. Rogabat Jesus quidam  
 Phariseus. Luc 7. 36. 50.  
 Le Sam. des 4. temps de Sept.  
 6. Ep. Tabernaculum factum est  
 primum. Heb. 9. 2. 12.  
 Evang. Arborem ficæ habebat qui-  
 dam. Luc 13. 6. 17.  
 XVIII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Gratias ago Deo meo semper  
 pro vobis. 1. Cor. 1. 4. 8.  
 Evang. Ascendens Jesus in navicu-  
 lam transiit. Matth. 9. 1. 8.  
 XIX. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Renovamini spiritu mentis  
 vestræ. Ephes. 4. 23. 28.  
 Evang. Simile factum est regnum  
 celorum homini regi qui fecit  
 nuptias. Matth. 22. 1. 14.  
 XX. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Videte quomodo cavetis  
 quibus-  
 letis. Ephes. 5. 15. 21.  
 Evang. Erat quidam regulus. Jean  
 4. 46. 53.  
 XXI. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Confortamini in Domino. Ephes.  
 6. 10. 17.  
 Evang. Simile est regnum celorum  
 homini regi qui voluit ratio-  
 nem ponere. Matth. 13. 23. 35.  
 XXII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Confidimus in Domino Jesu.  
 Philip. 1. 6. 11.  
 Evang. Absentes Pharisei consi-  
 lium inierunt. Matth. 22. 15. 21.  
 XXIII. Dim. après la Pentec.  
 Ep. Imitatores mei estote. Philip.  
 3. 17. 3. c. 4.  
 Evang. Loquente Jesu ad turbas,  
 ecce princeps. Matth. 9. 18. 26.  
 XXIV. & dernier Dim.  
 après la Pentec.  
 Ep. Non cessamus pro vobis orantes.  
 Coloss. 1. 9. 14.  
 Evang. Cum videritis abamina-  
 tionem desolationis. Matth. 24.  
 15. 35.  
**PROPRE DES SAINTS**  
 Novembre.  
 29. Veille de S. André Apost.  
 Evang. Stabat Joannes & ex disci-  
 pulis. Jean 1. 35. 51.

30. S. André Apôtre.

Ep. Corde enim credisur ad justitiam. Rom. 10. 10. 18.

Evang. Ambulans Jesus juxta mare Galilææ. Matth. 4. 18. 22.

Decembre.

8. La Concoct. de la Vierge.

Evang. Liber generationis Jesu Christi. Matth. 1. 1. 16.

21. S. Thomas Apôtre.

Ep. Jam non estis hospites & advena. Ephes. 2. 19. 22.

Evang. Thomas unus ex duodecim. Jean. 10. 24. 29.

Janvier.

18. La Chaire de S. Pierre à Rome.

Ep. Petrus Apostolus Jesu Christi, 1. Pier. 1. 1. 7.

Evang. Venit Jesus in partes Cæsareæ. Matth. 16. 13. 19.

25. Convers. de S. Paul Apôtre.

Ep. Saulus adhuc spirans. Act. 9. 1. 22.

Evang. Ecce nos reliquimus omnia. Matth. 19. 27. 29.

Fevrier.

2. La Purific. de la Vierge.

Evang. Postquam impleti sunt dies purgationis. Luc 2. 22. 32.

5. Ste. Agathe Vierge & Mart.

Ep. Videte vocationem vestram. 1. Cor. 1. 26. 31.

Evang. Si licet homini dimittere uxorem. Matth. 19. 3. 12.

24. ou 25. S. Mathias. Apôtre.

Ep. Exurgens Petrus in medio fratrum, dixit. Act. 1. 15. 26.

Evang. Respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater. Matth. 11. 25. 30.

Mars.

19. S. Joseph.

Evang. Cum esset desponsata. Matth. 1. 18. 21.

25. L'Annonc. de la Vierge.

Evang. Missus est Angelus Gabriel. Luc 1. 26. 38.

Avril.

25. S. Marc Evangéliste.

Evang. Designavit Dominus & alios 72. Luc 10. 1. 9.

May.

1. S. Jacques & S. Philippe Apôtres.

Evang. Non turbetur cor vestrum. Jean 14. 1. 13.

2. S. Athanase Evêque.

Ep. Non nosmetipsos predicamus. 2. Cor. 4. 5. 14.

Evang. Cum persequentur vos. Matth. 10. 23. 28.

3. Invention de la Ste. Croix.

Ep. Hoc enim sentite. Philip. 2. 5. 11.

Evang. Erat homo ex Pharisæis. Jean 3. 1. 15.

Juin.

11. S. Barnabé Apôtre.

Ep. Multus numerus credentium. Act. 11. 21. 27. & 12. 1, 3.

Evang. Ecce ego mitto vos. Matth. 10. 6. 22.

22. S. Paulin Evêque.

Ep. Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi. 2. Cor. 8. 9. 15.

Evang. Nolite timere pusillus grex. Luc 12. 32. 34.

23. La Veille de S. Jean Bapt.

Evang. Fuit in diebus Herodis. Luc 1. 5. 17.

24. S. Jean Baptiste.

Evang. Elizabeth impletum est tempus pariendi. Luc 1. 57, 68.

28. Veille de saint Pierre & saint Paul.

Ep. Petrus & Joannes ascendebant. Act. 3. 1. 10.

Evang. Dixit Jesus dimoni Petro. Jean 21. 15. 19.

29. S. Pierre & S. Paul Apôtres.

Ep. Misit Herodes rex manus. Act. 12. 1. 11.

Evang. Venit Jesus in partes Cæsareæ. Matth. 16. 13. 19.

30. Commem. de S. Paul Apôtre.

Ep. Notum vobis facio Evangelium. Gal. 1. 11. 20.

Evang. Ecce ego mitto vos. Matth. 10. 15. 22.

Juillet.

2. La Visitation de la Vierge.

Evang. Exurgens Maria abiit. Luc 1. 39. 47.

17. S. Alexis Confesseur.  
 Ep. *Est quæstus magnus pietas.*  
 1. Tim. 6. 6. 12.  
 Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.  
 22. Ste. Madelene.  
 Evang. *Rogabat Jesium quidam Phariseus.* Luc 7. 36. 50.  
 25. S. Jacques Apostre.  
 Ep. *Puto quòd Deus nos Apostolos.* 1. Cor. 4. 9. 15.  
 Evang. *Accessit ad Jesium mater filiorum Zebedæi.* Matt. 20. 29. 23.  
 26. Ste. Anne Mere de la Vierge à Paris 28.  
 Evang. *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito.* Matth. 13. 44. 52.  
 29. Ste. Marthe Vierge.  
 Evang. *Intravit Jesus in quoddam castellum.* Luc 11. 38. 42.  
 Aoust.  
 6. La Transfiguration.  
 Ep. *Non doctas fabulas secuti.*  
 2. Piet. 1. 16. 19.  
 Evang. *Assumpsit Jesus Petrum & Jacobum, & Joannem.* Matth. 17. 1. 9.  
 10. S. Laurent Martyr.  
 Ep. *Qui parçè seminat.* 2. Cor. 9. 6. 10.  
 Evang. *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti.* Jean 12. 24. 26.  
 15. L'Assomption de la Vierge.  
 Evang. *Intravit Jesus in quoddam castellum.* Luc. 11 38. 42.  
 24. S. Barthelemy Apost.  
 Ep. *Vos estis corpus Christi.* 1. Cor. 12. 27. 31.  
 Evang. *Exiit Jesus in montem orare.* Luc 6. 12. 19.  
 25. S. Louis Roy de France.  
 Evang. *Homo quidam nobilis abiit.* Luc 19. 12. 26.  
 29. La Decollat. de S. Jean Bapt.  
 Evang. *Misit Herodes ac tenuit Joannem.* Marc 6. 17. 29.  
 Septembre.  
 8. La Nativité de la Vierge.  
 Evang. *Liber generationis Jesu Christi.* Matth. 1. 1. 16.

14. L'Exaltat. de la Ste. Croix.  
 Ep. *Hoc enim sentite in vobis.* Philip. 2. 5. 11.  
 Evang. *Nunc judicium est mundi.* Jean 12. 31. 36.  
 20. Veille de S. Matth. Apost.  
 Evang. *Vidit Jesus Publicanum.* Luc 5. 27. 32.  
 21. S. Matthieu Apostre.  
 Evang. *Vidit Jesus hominem sedentem in telonio.* Mat. 9. 9. 13.  
 29. La Dedicace de S. Michel Archange.  
 Ep. *Significavit Deus quæ oportet fieri.* Apoc. 1. 1. 5.  
 Evang. *Accesserunt discipuli ad Jesium.* Matth. 18. 1. 10.  
 Octobre.  
 4. S. François Confesseur.  
 Ep. *Mihi autem absit gloriari.* Gal. 6. 14. 18.  
 Evang. *Respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater.* Matth. 11. 25. 30.  
 9. S. Denys & ses compagnons Martyrs.  
 Ep. *Stans Paulus in medio Areopagi.* Act. 17. 22. 34.  
 Evang. *Attendite à fermento Phariseorum.* Luc 12. 1. 8. A Paris l'Evang. *Descendens Jesus de monte.* Luc 6. 17. 23.  
 18. S. Luc Evangeliste.  
 Ep. *Gratias ago Deo qui dedit.* 2. Cor. 8. 16. 24.  
 Evang. *Designavit Dominus & alios 72.* Luc 10. 1. 9.  
 27. Veille des SS. Simon & Jude Apostres.  
 Ep. *Spectaculum facti sumus.* 1. Cor. 4. 9. 14.  
 Evang. *Dixit Jesus discipulis suis: Ego sum vitis vera.* Jean 15. 1. 17.  
 28. S. Simon S. Jude. Apost.  
 Ep. *Unicuique nostrum data est gratia.* Ephes. 4. 7. 13.  
 Evang. *Hæc mando vobis, ut diligatis.* Jean 15. 17. 25.  
 31. Veille de tous les SS.  
 Ep. *Ecce ego Joannes vidi in mare, die.* Apoc. 5. 6. 12.



**Evang. Descendens Jesus de monte.** LUC 6. 17. 23.

Novembre.

L. Tous les Saints.

**Ep. Ecce ego Joannes vidi alterum Angelum.** APOC. 7. 2. 12.

**Evang. Videns Jesus turbas.** MATT. 5. 1. 12.

2. Commemoration des Morts.

**Ep. Ecce mysterium vobis dico.** 1. COR. 15. 51. 57.

**Evang. Amen, amen dico vobis, quia venit hora.** JEAN 5. 25. 29.

11. S. Martin Evêque.

**Evang. Nemo lucernam accendit.** LUC 11. 33. 36.

21. La Presentat. de la Vierge.

**Evang. Loquente Jesu ad turbas.** LUC 11. 27. 28.

25. Ste. Catherine Vierge & Martyre.

**Evang. Simile est regnum caelorum decem virginibus.** MATT. 25. 1. 13.

**COMMUN DES SAINTS.**  
Veille d'un Martyr.

**Evang. Hoc est praeceptum meum.** JEAN 15. 12. 16.

Un Saint Martyr Pontife.

**Ep. Benedictus Deus, & Pater Domini nostri.** 2. COR. 1. 3. 7.

**Autre Ep. Beatus vir qui suffert.** JAC. 1. 12. 18.

**Evang. Si quis venit ad me, & non odit.** LUC 1. 4. 26. 33.

**Autre Evang. Si quis vult post me venire.** MATT. 16. 24. 27.

Un Saint Martyr non Pontife.

**Ep. Memor esto Dominum Jesum Christum.** 2. TIM. 2. 8. 10. 3. 10. 12.

**Autre Ep. Omne gaudium existimate.** JAC. 1. 2. 12.

**Autre Ep. Communicantes Christi passionibus.** 1. PIER. 4. 13. 19.

**Evang. Nihil est opertum quod non revelabitur.** MATT. 10. 26. 32.

**Autre Evang. Nolite arbitrari quia pacem.** MATT. 10. 34. 42.

**Autre Evang. Nisi granum frumenti.** JEAN 12. 24. 26.

Un S. Martyr au temps de Pasque.

**Evang. Ego sum vitis vera.** JEAN 15. 1. 7.

Plusieurs SS. Martyrs au temps de Pasque.

**Ep. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi.** 1. PIER. 1. 3. 7.

**Autre Ep. Post haec ego Joannes audivi.** APOC. 19. 1. 9.

**Evang. Ego sum vitis, vos palmites.** JEAN 15. 5. 11.

**Autre Evang. Amen, amen dico vobis, quia plorabitis.** JEAN 16. 20. 22.

Plusieurs SS. Martyrs, hors du temps de Pasque.

**Ep. Justificati ex fide.** ROM. 5. 1. 5.

**Autre. Non sunt condignae passionis.** ROM. 8. 18. 23.

**Autre. Exhibeamus nosmetipsos.** 2. COR. 6. 4. 10.

**Autre. Rememoramini pristinos dies.** HEB. 10. 32. 38.

**Autre. Sancti per fidem vicerunt regna.** HEBR. 11. 33. 39.

**Autre. Respondit unus de senioribus.** APOC. 7. 13. 17.

**Evang. Sedente Jesu super montem Oliveti.** MATT. 24. 3. 13.

**Autre. Videns Jesus turbas.** MATT. 5. 1. 12.

**Autre. Confiteor tibi, Pater.** MATT. 11. 25. 30.

**Autre. Qui vos audit, me audit.** LUC 10. 16. 20.

**Autre. & a vobis qui edificatis.** LUC 11. 47. 51.

**Autre. Attendite à sermone Pharisaeorum.** LUC 12. 1. 8.

Un S. Confesseur Pontife.

**Ep. Omnis Pontifex ex hominibus.** HEB. 5. 1. 4.

**Autre. Plures facti sunt sacerdotes.** HEB. 7. 23. 27.

**Autre. Mementote praepositorum vestrorum.** HEBR. 13. 7. 17.

**Evang. Vigilate, quia nescitis.** MATT. 24. 42. 47.

**Autre. Homo peregrè proficiscens.** MATT. 25. 14. 23.

# 334 TABLE DES ÉPIST. ET ÉVANG.

Autre. *Videte, vigilate & orate.*

MARC 13. 33. 37.

Autre. *Nemo lucernam accendit.*

LUC 11. 33. 36.

Un S. Docteur.

Ep. *Testificor coram Deo.* 2. Tim.

4. 1. 8.

Évang. *Vos estis sal terra.* Matth.

5. 13. 19.

Un S. Confesseur non Ponsife.

Ep. *Spectaculum facti sumus mun-*

*do.* 1. Cor. 4. 9. 14.

Autre. *Quae mihi fuerunt lucra,*

Philip. 3. 7. 12.

Évang. *Nolite timere pusillus grex.*

LUC 12. 32. 34.

Autre. *Sint lumbi vestri praecincti.*

LUC 12. 35. 40.

Autre. *Homo quidam nobilis abiit.*

LUC 19. 12. 26.

Un Saint Abbé.

Évang. *Ecce nos reliquimus omnia.*

Matth. 19. 27. 29.

Une Ste. Vierge & Martyre.

Évang. *Simile est regnum caelorum*

*thesauro abscondito.* Matth. 13.

44. 52.

Autre. *Simile est regnum caelorum*

*decem virginibus.* Matth. 25.

1. 13.

Une Ste. Vierge non Martyre.

Ep. *De Virginibus praecceptum Do-*

*mini non habeo.* 1. Cor. 7.

25. 34.

Autre. *Qui gloriatur, in Domino*

*gloriatur.* 2. Cor. 10. 17.

18.

Évang. *Comme pour une Sainte*

*Vierge & Martyre.*

Une Ste. ni Vierge ni Martyre.

Ep. *Viduas honora quas verè viduas*

*sunt.* 1. Tim. 5. 3. 10.

Évang. *Simile est, &c.* Matth. 13.

44. 52. comme cy-dessus.

La Dedicace d'une Eglise.

Ep. *Vidi civitatem sanctam Jeru-*

*salem.* Apoc. 21. 2. 5.

Évang. *Ingressus Jesus perambu-*

*labat Jerico.* Luc 19. 1. 10.

Pour un Mort.

Ep. *Nolumus vos ignorare.* 1.

Thoss. 4. 13. 18.

Autre. *Audivi vocem de caelo.*

Apoc. 14. 13.

Évang. *Omne quod dat mihi Pa-*

*ter.* Jean 6. 37. 40.

Autre. *Ego sum panis vivus.*

Jean 6. 51. 55.

Autre. *Dixit Martha ad Jesum.*

Jean 11. 21. 27.

**EXTRAIT DU PRIVILEGE**  
*du Roy.*

**P**AR grace & Privilege de sa Majesté, donné à Paris le neuvième jour d'Aoust 1693. Signé, Par le Roy en son Conseil, BOUCHER, & scellé: Il est permis à Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de l'obeissance de Sa Majesté, *la traduction de l'ancien & du nouveau Testament, faite par M. LE MAISTRE DE SACY, avec des explications tirées des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques; & ce durant le temps & espace de trente années entieres & consecutives, à compter, tant pour les volumes qui ont déjà paru, que pour ceux qui seront imprimés cy-après, du jour que le dernier volume du nouveau Testament sera achevé d'imprimer pour la premiere fois en vertu des présentes, qui serviront de Privilege general pour tout l'ouvrage, dérogeant à cet effet à tous Arrests & Reglemens qui pourroient y estre contraires: Et fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, ou autres personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer pendant ledit temps de trente années, la susdite traduction, tant de l'ancien que du nouveau Testament, même d'en vendre ni debiter d'autres impressions que de celles qui auront esté faites par l'exposant ou ses ayant cause, le tout à peine de dix mille livres d'amende, payable sans déport par chacun des contrevenans, qui auroient imprimé le tout ou partie desdits livres, applicable moitié à Sa Majesté, & l'autre moitié à l'exposant; de confiscation des exemplaires contrefaits, des presses & caracteres qui auroient servi à l'impression desdits exemplaires, & de tous dépens, dommages & intetests, ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilege.*

*Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 30. Septembre 1695.*

*Signé, P. AUBOÛT, Syndic,*

## Fautes à corriger.

- Page 2. vers. 10. *mettez en italique véritable.*
13. lig. dernière, *lis.* par des doutes qui le rendent.
37. à la marge, *lis.* Basil de vera virg.
39. lig. 18. *lis.* leurs déreglemens.
42. lig. 14. *lis.* quelque éclat qu'ayent ces préceptes.
47. lig. 4. avant la fin, *lis.* vous les verrez.
56. v. 17. *lis.* mortua est in semetipsa.
61. lig. 17. *effacez en.*
69. lig. 3. *lis.* sera la règle de la manière dont.
- Ibid.* lig. penult. *lis.* reçu la benediction.
73. lig. 5. *lis.* & qu'il y faut lire.
- Ibid.* lig. 30. *lis.* sans les bonnes œuvres.
92. lig. 4. *lis.* que si nul homme.
95. lig. 10. *lis.* il s'adresse.
- Ibid.* lig. 25. *lis.* sans lesquelles.
99. lig. 12. *lis.* il dépeint aussi la vraie sagesse avec des traits tout contraires, qui doivent, &c.
- Ibid.* lig. dernière, *lis.* susceptible de tout bien.
112. à la marge, *lis.* August.
116. lig. 7. *lis.* accompagné.
117. lig. 17. *effacez c'est-à-dire.*
118. lig. 24. *lis.* fait injure à la loi en même-temps.
120. lig. 26. & 27. *lis.* & quoi qu'ils ne puissent.
124. v. 4. *lis.* salaire.
145. lig. 29. *lis.* qui ne devoit.
165. lig. 23. *lis.* rendu Chrétiens
188. v. 1. *lis.* omnem dolum.
219. lig. 12. *lis.* n'avoit souffert que pour.
231. lig. 1. *lis.* eut fait consentir son mari
313. lig. 17. *lis.* s'imaginer qu'ils soient arrivés, &c.
342. lig. 4. avant la fin, *lis.* par la porte.
354. lig. 30. *lis.* tout-à-fait licencieuses.
383. lig. 11. *lis.* & les comment.
392. lig. 4. *lis.* laissé.
397. lig. 2. *lis.* qui l'a rendue.
410. v. 12. *lis.* Je vous écris.
418. lig. 17. *lis.* suivie.
419. lig. 7. avant la fin, *lis.* cette défense d'aimer les choses.
431. lig. 4. *lis.* recherche.
437. lig. 7. *lis.* l'Eglise.
444. lig. penult. *lis.* lendemain.
- Ibid.* lig. dernière, *lis.* sont peut à désirer.
461. lig. 11. *lis.* d'une connoissance effective, & de la lumière.
497. lig. 5. *lis.* conséquence.
520. lig. antepenult. *lis.* contre les âmes.
542. lig. 23. *lis.* saint Augustin.
548. lig. 20. *lis.* & ils peuroient.

Numérisé par Google.

PDF original :

<https://books.google.fr/books?id=YVJPAAAcAAJ&hl=fr>

Modifié et publié pour <https://bible.sacy.be/pub/>